This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

LELAND·STANFORD·JVNIOR·VNIVERSITY

905
R954

REVUE

HISTORIQUE

REVUE HISTORIQUE

Paraissant tous les deux mois.

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.* II, 15.

TREIZIÈME ANNÉE.

TOME TRENTE-SIXIÈME

Janvier-Avril 1888.

LIBRARY
STANFORD JUNIOR
UNIVERSITY

PARIS
ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie
FÉLIX ALCAN, Éditeur
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
AU COIN DE LA RUE HAUTEFEUILLE
1888

LIBRARY
LELAND STANFORD JUNIOR
UNIVERSITY

LE

GRAND TEMPLE DU PUY-DE-DOME

LE MERCURE GAULOIS

ET L'HISTOIRE DES ARVERNES

(Suite.)

III.

Époque gauloise : le dieu Lug, son culte du Puy-de-Dôme ; fédération des peuples de la Celtique.

Assimilation du Mercure gréco-romain et du dieu gaulois Lug. — On connaît aujourd'hui la divinité gauloise que les Romains ont confondue avec leur Mercure[1]. Sur le Puy-de-Dôme, comme partout ailleurs, Mercure a succédé au dieu Lug.

A en juger par les apparences, on avait pu longtemps attribuer aux Gaulois une religion panthéistique et naturaliste. N'avait-on pas constaté dans les régions celtiques le culte des rivières, des forêts et des montagnes; de la déesse Sequana (la Seine), de la déesse Arduina (les Ardennes), du dieu Vosegus (les Vosges)? Mais c'étaient là des divinités d'ordre inférieur, admises dans le Panthéon gaulois par suite d'une de ces contradictions qu'on observe dans tous les pays et dans tous les temps. Au-dessus de ces dieux de la terre trônaient les grands dieux, et la religion des Celtes avait pour principe un dualisme analogue au dualisme des peuples de l'Iran.

Lug a vécu longtemps chez les Irlandais chrétiens. Mais sous

1. D'Arbois de Jubainville, *le Cycle mythologique irlandais et la mythologie celtique* (Thorin, 1884), p. 177, 303, 381. — En Espagne et en Suisse, on a trouvé pêle-mêle des ex-voto à Mercure et à Lug (Mommsen, *Inscr. confederationis helveticae*, 161; *C. I. L.*, II, 2818-2819).

l'influence du christianisme il s'est transformé peu à peu en un héros légendaire. Son père est Cián, chef de la grande tribu des Tuátha-dé-Danann : sa mère est Ethlinn, fille de Balar, le plus terrible chef de la tribu rivale des Fomore. Suivant l'habitude du temps, il est élevé en pays étranger par Táltiu, fille de Magmor et femme du dernier roi des Fir-Bolg. Il devient vite un des plus vaillants guerriers, et, dans un combat, il tue Balar, son grand-père. Il accomplit une foule d'exploits et se rend célèbre en même temps par une connaissance approfondie des arts de la paix. Un jour, il passe en revue tous les gens de métier : une autre fois, il entre dans le conseil royal, est proclamé « ollam » ou docteur suprême des sciences, et reçoit le surnom de « sábi-il-dánach » (prince aux sciences multiples). Quand il apprend la mort de sa mère adoptive, il se charge de ses funérailles, et en son honneur, dans la localité de *Telltoen* où l'on reconnaît encore le nom de la reine Táltiu, il institue une grande assemblée annuelle, rendez-vous d'affaires, de politique, de plaisirs, de jeux, de courses, de commerce. Táltiu était morte le 1er août : la foire durait un mois, quinze jours avant, quinze jours après cet anniversaire[1].

Pour les Irlandais païens, Lug était un dieu, mais tous les traits essentiels de sa vie d'homme se reconnaissent aisément dans sa légende divine. Et c'est ici que la mythologie de l'Irlande jette une éclatante lumière sur les conceptions religieuses des anciens Gaulois.

Le dieu Lug, comme l'Hermès grec et le Mercure romain, personnifie le crépuscule. D'un coup de pierre solaire il tue Balar qui représente la nuit, la foudre, la mort, toutes les puissances mauvaises. On constate aussi de curieuses analogies entre la légende de Lug et les mythes grecs d'Argus, de Persée, de Bellérophon ; dans le nom de Bellérophon, qui tue le monstre la Chimère, est conservé le radical *Belleros*, identique à *Balar*[2]. Or Persée et Bellérophon sont, dans la mythologie grecque, des doublets d'Hermès. Ainsi le dieu gaulois et le dieu gréco-romain, quoique dotés en apparence d'attributions très différentes, ont en réalité la même origine mythique.

Pour les Hellènes, Hermès est surtout un dieu pacifique, tandis que Persée et Bellérophon sont des guerriers : avec leur esprit

1. D'Arbois de Jubainville, *le Cycle mythologique irlandais*, p. 137-138.
2. *Ibid.*, p. 208 et suiv.

d'ordre et d'analyse, les Grecs ont imaginé des divinités différentes pour des fonctions dissemblables. Le dieu gaulois est plus conforme à la conception première des Indo-Européens. Comme dieu du crépuscule, il joue un rôle double; il faut dissiper les nuages et chasser la nuit pour rendre le ciel pur et lumineux, il faut faire la guerre pour avoir la paix. Voilà pourquoi Lug conserve sur les monuments figurés une physionomie double; comme Mercure-Hermès, il est le dieu pacifique des arts et du commerce; mais c'est en même temps, et plus encore à l'origine, un dieu guerrier.

Les Gaulois, comme bien des peuples de l'Orient, voyaient dans le monde une lutte perpétuelle entre le bien et le mal. Lug est le dieu bienfaisant qui combat les puissances mauvaises. Son nom même signifie en irlandais « guerrier. » Et sa mission belliqueuse dans l'ordre logique précède sa mission pacifique.

Dans la mythologie irlandaise, le monde est gouverné d'abord par le dieu lunaire, au visage de vache ou de taureau; son nom même, Buâr-Ainech, signifie « à figure de vache; » il a pour compagnons les démons « à tête de chèvre. » Il a trois fils, Balar, dieu de la mort et de la nuit, Bress et Tethra, qui agissent de concert et doivent être considérés comme des formes nouvelles, des doublets de Buâr-Ainech. La guerre s'engage; et Lug, le chef des puissances bienfaisantes, tue Balar d'un coup de pierre[1].

Chez les Gaulois, Buâr-Ainech est le dieu cornu et accroupi Cernunnos, le *Jupiter Cernenus* des inscriptions, le *Tarvos Trigaranus* de l'autel de Cluny, le *Dis pater* de César. C'est à la fois le premier père du genre humain et le dieu de la nuit, de l'orage, de la mort, de toutes les forces destructives de la nature[2]. Sur les bas-reliefs, il a trois têtes, parce qu'il a trois formes ou trois fils, comme en Irlande : il a engendré et il est lui-même à la fois Teutatès, Esus, et Taranis ou Taranus. Il porte des cornes, qui figurent le croissant de la lune; par une association d'idées toute naturelle, il est souvent accompagné et parfois représenté par les bêtes cornues; en Irlande, ce sont surtout la vache et les démons à tête de chèvre; en Gaule, c'est le bouc ou la chèvre, et le serpent à tête de bélier; car le serpent est, dans toutes les mythologies indo-européennes, une des formes du dieu mauvais.

1. D'Arbois de Jubainville, *le Cycle mythologique irlandais*, p. 203.

2. D'Arbois de Jubainville, *le Cycle mythologique irlandais*, p. 383 et suiv. — A. Bertrand, *l'Autel de Saintes et les triades gauloises* (*Revue arch.* de 1880); — *les Divinités gauloises à attitude bouddhique* (*id.*, 1882).

Cernunnos, avec la triade de Teutatès, Esus et Taranis, qu'il a créée et en laquelle il s'incarne, avec son cortège d'animaux cornus, représente le groupe des divinités malfaisantes. Les dieux bienfaisants, conduits par Lug, leur déclarent la guerre; tantôt Lug arrache une des cornes de son adversaire, comme sur le bas-relief de Vandœuvres, ou le tue d'une pierre. Tantôt le dieu du crépuscule frappe, non pas le dieu de la nuit, mais son représentant ou son compagnon, le serpent à tête de bélier : c'est la scène que reproduit un bas-relief du musée de Cluny. Une fois qu'il a terrassé le dieu malfaisant, Lug, comme Hercule, vainqueur d'Achéloüs, fait de la corne arrachée une corne d'abondance; quant aux prisonniers, les compagnons du dieu vaincu, le serpent à tête de bélier, le bouc, la vache, il les traîne à sa suite dans son cortège, comme un roi victorieux.

Dès lors, le dieu Lug se consacre tout entier à la seconde partie de sa mission et devient le protecteur de la paix, des métiers, des arts, du commerce. Ce second aspect du dieu, bien plus sans doute que l'origine mythique, a amené la fusion de Lug et du Mercure gréco-romain. Dans les légendes irlandaises, le héros est proclamé « docteur suprême » et « prince aux sciences multiples. » Il passe solennellement en revue tous les gens de métier; de même, le conquérant des Gaules appelle le Mercure gaulois « l'inventeur de tous les arts[1]. » Lug protège partout les marchands; en Irlande, il fonde la grande foire du pays qui s'ouvre chaque été pour l'anniversaire de la reine Taltiu; en Gaule, c'était aussi autour des sanctuaires de Lug que nos ancêtres se réunissaient pour le commerce, les jeux, les courses de chevaux, les jugements et les affaires politiques. Le rôle pacifique du grand dieu gaulois a prédominé de plus en plus sous les empereurs qui imposaient à nos belliqueux ancêtres le lourd bienfait de la paix romaine. Mais beaucoup de monuments figurés, et les attributs mêmes du Mercure gallo-romain ne se comprennent point, si l'on ne se souvient qu'avant de présider aux relations pacifiques, le dieu Lug avait dû guerroyer longtemps contre les ennemis de la paix.

Identité de Lug, de Smer et d'Ogmios. — Comme le dieu du mal, le dieu bienfaisant nous paraît avoir eu plusieurs formes et plusieurs noms. En tenant compte de ce fait, on pourra

1. Cæsar, *De bello gallico*, VI, 17.

résoudre, à notre avis, plusieurs difficultés que soulève encore l'étude de la mythologie gauloise. Il est bien possible qu'on arrive à reconstituer à côté de Lug une triade de dieux bienfaisants, analogue à la triade malfaisante de Teutatès, Esus et Taranis, en qui s'incarne Cernunnos. Dans les religions dualistes, l'imagination populaire aime à se représenter une symétrie parfaite dans l'opposition des êtres bons et des êtres mauvais ; les mythologies de l'Iran et bien d'autres en sont la preuve. Mais, pour les Gaulois, les éléments de cette étude font encore défaut. Nous nous contenterons donc de rappeler l'identité, déjà prouvée, de *Smer* et de *Lug*, puis nous espérons démontrer que le fameux *Ogmios* de Lucien doit être considéré comme une des formes du même dieu.

Sur les dédicaces à Mercure de l'époque gallo-romaine on ajoutait d'ordinaire au nom du dieu quelque épithète qui précisait sa personnalité. Ce qualificatif n'est pas toujours un surnom géographique; souvent on y distingue nettement un radical celtique. Or plusieurs de ces épithètes ont pour élément fondamental une racine *SMER*. Au-dessous d'une statue de Meaux, on lit l'inscription *Deo Adsmerio*[1]. Un vase, trouvé à Sanxay, près de Poitiers, porte la dédicace *Deo Mercurio Adusmerio*[2]. Au-dessus du bas-relief du musée de Cluny où Lug frappe le serpent mythique d'un coup de massue, on a déchiffré le mot *SMERI* ou *SMERT*[3]. Enfin la divinité féminine qui accompagne Mercure sur les monuments figurés de la Gaule s'appelle *Rosmerta*. On signale encore le nom propre *Smertulitanus* (large comme Smer) dans une inscription de Worms[4], et celui d'une femme galate, *Zmertomara* (grande comme Smer). Tous ces curieux documents font supposer l'existence d'un doublet de Lug, appelé Smer ou Smertos.

Quant au dieu gaulois *Ogmios*, sur lequel Lucien a écrit tout un petit traité[5], c'est le seul du panthéon celtique dont ait parlé avec quelque développement un auteur ancien ; or, par une singularité digne de remarque, on n'a encore signalé sa présence sur aucun des bas-reliefs trouvés en Gaule. De plus, M. d'Arbois de Jubainville a reconnu l'Ogmios de Lucien dans le héros Ogmé

1. Mowat, *Bulletin de la Soc. des antiquaires de France*, 1882, p. 310.
2. *Bulletin monumental*, 5e série, tome VIII, n° 3.
3. Mowat, *Bulletin épigraphique de la Gaule*, I, p. 117.
4. Brambach, *Corpus inscr. rhen.*, 901.
5. Œuvres de Lucien, *Préface* ou *Hercule*.

du moyen âge irlandais; et pourtant Ogmios ne joue jusqu'ici aucun rôle dans le système mythologique de nos ancêtres. Puis, Lucien a eu beau identifier Ogmios à Hercule; plusieurs critiques, parmi lesquels M. d'Arbois de Jubainville lui-même, dans un mémoire déjà ancien[1], ont vu en ce dieu le Mercure gallo-romain et ont soutenu leur opinion par d'excellentes raisons. Enfin, de très bons juges dans les questions de numismatique, MM. de Longpérier et de Saulcy[2], ont signalé la tête d'Ogmios sur des monnaies gauloises, où nous montrerons qu'il faut reconnaître Lug. Voilà toute une série de contradictions; or elles disparaissent immédiatement, si l'on prouve l'identité d'Ogmios et de Lug.

Dans le cycle irlandais, Ogmé est d'abord un champion divin, un grand batailleur; à la journée de Mag-Tured, il s'empare de l'épée du roi fomôré, Tethra. Puis il devient protecteur de la paix, des arts et du commerce; on lui attribuait l'invention de l'écriture « ogamique, » qui caractérisait les inscriptions funéraires de l'époque païenne et que connaissaient encore les moines irlandais du IXe siècle[3]. Ogmé joue donc, dans la légende du moyen âge, absolument le même rôle que Lug. Les deux héros sont dans la même tribu, combattent le même ennemi, tuent le roi fomôré, puis protègent le commerce et les arts. En dehors de cette double fonction, à la fois guerrière et pacifique, qui lui est commune avec Lug, Ogmé n'a aucune physionomie distincte : il n'est que l'ombre de Lug.

Chez les Gaulois, les deux personnages se ressemblent tout autant. Nous connaissons déjà les représentations figurées de Lug, analogues à celles des Mercures gallo-romains du type le plus ancien. Or voici comme Lucien décrit Ogmios : c'est un vieillard qui porte la massue dans sa main droite, le carquois sur l'épaule, un arc tendu à la main droite; ce guerrier est aussi le dieu de l'éloquence, il sourit à ses auditeurs dont les oreilles sont reliées à sa langue par des chaînes. Tel est précisément un bronze du Louvre, trouvé en 1774 au Châtelet, près Saint-Dizier, et catalogué sous le nom d'*Hercule Ogmios*[4]; le dieu est représenté âgé,

1. *Revue archéologique*, 2e série, tome XXVI, p. 95-97 : *le Mercure gaulois*, par d'Arbois de Jubainville.
2. *Revue archéologique*, 1866, tome XIII, p. 411.
3. D'Arbois de Jubainville, *le Cycle mythologique irlandais*, p. 189 et 306.
4. De Longpérier, *Notice des bronzes antiques du Louvre*, n° 448.

barbu, debout, le corps penché en avant; il porte le carquois, l'arc et la massue; à la figurine sont fixés des anneaux. On croirait voir le Lug-Mercure barbu du Musée de Beauvais.

Si, d'après les indications du texte de Lucien, de la figurine du Louvre et des légendes irlandaises, nous précisons le type et le rôle d'Ogmios, nous constaterons aisément une analogie complète avec le rôle et le type de Lug. Ce sont deux divinités solaires, bienfaisantes, qui combattent également les dieux malfaisants. Dans l'histoire légendaire, comme dans le mythe, Ogmios et Lug terrassent de même leurs ennemis avant de présider aux arts de la paix. En Irlande, ils luttent contre la même tribu, celle des Fomôré, et chacun d'eux tue le chef. L'un frappe Balar, l'autre Tethra; or nous avons vu que Balar et Tethra sont deux formes identiques, deux doublets du dieu malfaisant; les deux vainqueurs ont donc également triomphé du même ennemi. Une fois la guerre terminée, Lug et Ogmios protègent également l'éloquence, les métiers, les arts. Les deux personnages sont figurés de même; c'est un dieu barbu, âgé, souvent chauve et souriant, qui conserve la massue et les autres attributs guerriers. Enfin un détail très caractéristique est commun aux représentations des deux personnages et ne s'observe nulle part ailleurs : ce sont ces chaînes, ces anneaux, ces clochettes, qui sont fixés aux curieux bustes en bronze de Lug-Mercure, et qu'on retrouve également sur la figurine d'Ogmios au Louvre et dans la description de Lucien. Que nous considérions les mythes, les légendes ou les monuments figurés, nous sommes conduit de toutes parts à assimiler les deux divinités, qui ont même origine, mêmes fonctions, même attitude. On supprime ainsi les contradictions signalées plus haut; on réintègre dans le Panthéon gaulois le grand dieu de Lucien, qu'on en bannissait jusqu'ici; et on lui rend, sous le nom de Lug-Ogmios, un rôle prépondérant qui ne contredit point le témoignage de l'auteur grec.

Mais comment s'explique ce dédoublement du grand dieu gaulois? Nous croyons qu'on en peut saisir la raison, même en dehors de la mythologie celtique. En effet, le nom d'Ogmé n'est connu en Irlande que par des documents du moyen âge; le seul témoignage ancien que nous possédions sur Ogmios est celui d'un auteur grec, de Lucien. Mais l'on connaît, par l'exemple des religions de l'Orient, la manie qu'avaient les Hellènes d'habiller à leur mode les dieux étrangers, de défigurer leurs noms et souvent de les tra-

duire en grec. Ὄγμιος est un mot grec, un adjectif formé régulièrement du substantif Ὄγμος, qui signifie *chemin, guéret, sillon;* l'épithète a donc le sens de « dieu des chemins, des guérets, des sillons. » C'est précisément là le rôle principal de Lug-Mercure; il s'appelle *Mercurius viator* ou *finitimus* dans les inscriptions romaines de Gaule, il préside aux moissons, tient la corne d'abondance ou la corbeille de fruits. Lucien a donc désigné le dieu gaulois par une épithète grecque, qui traduisait les épithètes celtiques et latines de Lug. Sous le qualificatif, employé seul, l'imagination populaire a peu à peu formé une divinité distincte, comme en Grèce Apollon devient souvent Loxias. Voilà pourquoi les Irlandais ont vu dans Lug et Ogmios deux personnages, tout en leur conservant le même rôle et les mêmes attributs. Quant à Lucien, on s'explique aisément qu'il ait pris Lug-Ogmios pour Hercule : ne déclare-t-il pas lui-même que cet Hercule-là lui semble bien étrange et ne ressemble guère aux autres? Évidemment l'auteur grec a été égaré par la vue de la massue et sans doute aussi du serpent à tête de bélier qui lui rappelait l'hydre de Lerne. C'est que le dieu gaulois, avant de présider à l'éloquence, au commerce et aux arts, avait purgé la terre des êtres malfaisants. Les attributs guerriers convenaient parfaitement au rôle belliqueux que joue d'abord Lug-Ogmios dans la mythologie celtique.

Les attributs et le cortège du dieu Lug. — D'après le témoignage formel de César, les Romains, à leur arrivée en Gaule, y trouvèrent en très grand nombre des statuettes de Mercure[1]. Le type figuré du dieu Lug avait donc été fixé par les artistes gaulois bien avant la conquête romaine; et il l'avait été si bien qu'on peut, à notre avis, le reconstituer aujourd'hui avec autant de précision que s'il s'agissait d'un dieu hellénique. Lug paraît en effet sur une foule de monuments et bas-reliefs gaulois, où souvent rien ne trahit l'influence romaine.

Sur plusieurs sculptures relativement récentes, Lug est devenu, comme Mercure-Hermès, un dieu jeune, à l'attitude élégante; tel est déjà, dans les bas-reliefs de Vendœuvres[2], l'aspect du dieu qui, accompagné du serpent à tête de bélier, arrache la corne du dieu du mal. Mais d'autres monuments, certainement plus anciens,

1. Cæsar, *De bello gallico*, VI, 17.
2. Voyez le m[illegible] ce bas-relief au musée de Saint-Germain, n° 24414.

montrent en Lug un dieu barbu, âgé, trapu, souvent chauve et souriant, aux oreilles évasées comme des oreilles de bouc; il est vêtu d'une casaque gauloise : c'est ainsi que se présentent le Mercure barbu de Beauvais, le bronze du Louvre et le personnage divin qui a tant intrigué Lucien[1]. Nous reconnaissons aussi le portrait de Lug dans toutes ces terres cuites d'Auvergne, connues sous le nom de *dieu Risus*[2], et qui montrent un personnage à larges oreilles, trapu, chauve, souriant. Le type du grand dieu gaulois a donc été profondément modifié; il est bien curieux d'observer que l'Hermès grec a subi absolument la même transformation et, sur les bas-reliefs ou sur les vases helléniques, va se rajeunissant d'âge en âge.

Comme le faisaient pressentir les représentations figurées du Mercure gallo-romain, le dieu Lug avait chez les Gaulois une richesse d'attributs vraiment extraordinaire. Nous croyons pouvoir en donner la liste complète et même expliquer l'origine de presque tous.

Lug, le dieu du crépuscule, le dieu bienfaisant, ennemi déclaré des puissances mauvaises, a d'abord plusieurs attributs qui, dès l'origine, lui sont propres :

1° La *massue*, dont il assomme le serpent à tête de bélier, compagnon du dieu méchant, ou l'*arc*, dont il se sert contre le dieu lui-même.

2° Le *coq*, qui remplit les fonctions d'éclaireur et précède naturellement la divinité du crépuscule.

3° Le *cheval*, symbole de la vitesse des rayons. On le trouve au revers de presque toutes les monnaies arvernes et d'une foule de monnaies celtiques à l'effigie du dieu Lug. Des ateliers de céramique arvernes sont sorties d'innombrables figurines de cheval. Dans la mythologie irlandaise, le cheval accompagne Lug, meurtrier de « Balar, » comme, dans la mythologie grecque, Pégase porte Bellérophon, meurtrier de « Belléros » ou de la Chimère[3].

4° Divers oiseaux, surtout des *corbeaux* et des *pigeons*, peut-

1. Moulage du Mercure de Beauvais à Saint-Germain, n° 24567; — De Longpérier, *Notice des bronzes antiques du Louvre*, n° 468; — Lucien, *Préface* ou *Hercule*.

2. Voyez le *dieu Risus* sur les planches de Tudot, *Catalogue de figurines en argile*; ou au musée de Saint-Germain (vitrines de la salle XIV).

3. D'Arbois de Jubainville, *le Cycle mythologique irlandais*, p. 206.

être aussi l'*alouette*. Dans la mythologie irlandaise, Lug se manifeste aux hommes en prenant la forme d'oiseaux[1]. Après sa victoire de Mag-Tured, il se rend auprès de la femme de Tethra, son ennemi vaincu : car, de son union avec elle, doit naître le héros Cuchulainn : l'arrivée de Lug est annoncée par l'apparition d'une troupe d'oiseaux ; ils forment neuf groupes, composés chacun de vingt oiseaux ; ils s'avancent deux à deux : les uns portent des jougs d'argent, les autres (car toujours les chaînes reparaissent dans l'étude du Mercure gaulois) soutiennent des chaînes. On a découvert dans la forêt de Compiègne le buste d'un dieu gaulois, qui porte des pigeons sur ses épaules et sa poitrine[2] : nous y reconnaissons une statue de Lug. Dans les fouilles du Puy-de-Dôme, on a trouvé des figurines d'oiseaux en argile et des morceaux de verre peint où sont représentés des oiseaux. Entre le Puy-de-Dôme et le Puy-de-Pariou se creuse le « Nid de la Poule ; » sur les pentes mêmes de la montagne consacrée au Mercure arverne, deux rochers grimaçants s'appellent encore les « Deux-Corbeaux. »

La massue et l'arc, le coq, le cheval, les troupes d'oiseaux, tels sont, dans l'ordre logique du mythe, les premiers attributs de Lug. Mais, par un curieux phénomène dont on trouverait d'ailleurs des exemples dans bien des mythologies, le cortège du vainqueur s'est grossi des dépouilles du dieu vaincu. Voilà pourquoi se traînent, à la suite de Lug, les êtres qui étaient à l'origine les compagnons ou les symboles des puissances mauvaises, c'est-à-dire les animaux cornus et les reptiles :

5° Le *serpent à tête de bélier*. Lug, d'un coup de massue, le terrasse sur les bas-reliefs du musée de Cluny, d'Autun, de Montluçon, d'Épinal, de Vendœuvres[3]. Le monstre vaincu devient le serviteur fidèle de son vainqueur, comme Crésus dans l'armée de Cyrus. Plus tard, à l'époque romaine, le sens du mythe s'est perdu : on a dédoublé le monstre, et sur bien des monuments figurés du temps de l'empire, au lieu du serpent à tête de bélier, paraissent un *serpent* et un *bélier*.

6° Le *bouc* ou la *chèvre*, autre représentant du dieu du mal, devenu à l'époque romaine le compagnon inséparable de Lug. Pourtant les fidèles conservaient un vague souvenir du mythe,

1. D'Arbois de Jubainville, *le Cycle mythologique irlandais*, p. 195.
2. *Musée de Saint-Germain*, n° 14243.
3. Voyez des moulages de ces bas-reliefs au musée de Saint-Germain, salle des dieu

car c'étaient surtout des boucs qu'on immolait à Mercure. Au bouc des Gaulois correspondent les « goborchind » des Irlandais, les « monstres à tête de chèvre. »

7° La *vache*. On se rappelle que le dieu mauvais Cernunnos avait des cornes de vache; chez les Irlandais, le même personnage se nommait « Buâr-Ainech, » ce qui signifie « à figure de vache. » Nous ne connaissons pas de monuments gallo-romains où la vache accompagne Mercure. On ne peut guère douter pourtant qu'elle n'ait passé elle aussi dans le cortège du vainqueur. Car on offrait au dieu du Puy-de-Dôme des figurines de vache en terre cuite[1]; et, sur le plateau, en face du « Puy-de-Mercœur » se dresse le « Puy de la Vache. »

8° La *tortue*. Cet animal accompagne très souvent Mercure dans la Gaule romaine; il a évidemment la même origine que le bouc ou la vache. Dans beaucoup de pays, la tortue est considérée comme un être malfaisant. De nos jours encore, un pallikare, qui passe à côté d'une tortue, se croit obligé de lui jouer un mauvais tour et avec le plus grand sérieux la couche sur le dos; telle est, d'ordinaire, l'attitude des malheureuses tortues dans le bois d'oliviers d'Athènes, aux bords du Céphise : elles expient la faute originelle de leurs ancêtres mythiques.

Enfin, c'est encore de Lug que le Mercure gallo-romain a reçu deux autres attributs, bien transformés et défigurés il est vrai :

9° La *corne d'abondance*. L'autel de Vendœuvres représente Lug au moment où il arrache la corne du dieu mauvais. Il en fait, comme Hercule après la défaite d'Achéloüs, une corne d'abondance. A l'époque romaine, quand le mythe fut oublié, on a parfois remplacé cet attribut par une corbeille de fruits.

10° La *bourse*. Nous croyons qu'on trouve aussi sur les monuments figurés de Lug l'origine du type du « Mercure à la bourse, » si fréquemment répété dans la Gaule romaine. Sur les bas-reliefs les plus anciens, par exemple sur l'autel de Saintes, le dieu tient une « outre » de peau de bouc, faite évidemment avec la dépouille de l'animal vaincu. On a réduit de plus en plus les dimensions de cet attribut; et, lorsque, sous l'empire romain, Lug-Mercure a été honoré surtout comme dieu des marchands, ceux-ci y ont reconnu une bourse. Il suffit de regarder cet attribut sur un bas-relief ou une monnaie pour s'expliquer la confusion.

1. On a trouvé dans les fouilles un petit taureau de bronze.

On peut donc nettement se représenter Lug comme se le figuraient nos ancêtres. Dieu bienfaisant, il combat d'abord les monstres; après sa victoire, il se fait le protecteur des arts de la paix, des métiers, du commerce, de l'éloquence. D'abord vieux, trapu, chauve, vêtu d'une casaque gauloise, il embellit et rajeunit d'âge en âge, jusqu'au moment où il se montre avec la grâce souriante, l'élégance et la jeunesse d'un éphèbe grec. La variété de ses attributs s'explique par son double rôle. Il tient encore la massue et l'arc, dont il a vaincu ses adversaires; autour de lui se pressent ses alliés, son éclaireur le coq, son compagnon le cheval, ses messagers les corbeaux et les pigeons. Derrière lui se traînent la foule des vaincus, êtres malfaisants, animaux cornus et reptiles, le serpent à tête de bélier, le bouc et la chèvre, la vache, la tortue. De la corne arrachée du front de Cernunnos, de la peau du bouc écorché, il a fait une corne d'abondance et une outre, gages de richesse et de fécondité. Quand l'assimilation de Lug et de Mercure fut acceptée de tous, le dieu gaulois s'enrichit encore des attributs gréco-romains, le caducée, le chapeau à ailes, le brodequin à talonnières. Si nombreux sont alors ses attributs qu'il était matériellement impossible de les reproduire tous sur des bas-reliefs ou des figurines : les artistes gaulois ont dû procéder comme les artistes de la Grèce et de tous les temps, ils ont dû choisir. Voilà pourquoi l'on observe quelques variantes sur les monuments figurés du Mercure gaulois.

Outre les animaux symboliques, le Mercure gallo-romain traînait à sa suite une compagne divine, *Rosmerta*, et la triade des *Matræ*. Il n'est pas douteux que ces femmes du cortège de Mercure soient d'origine gauloise.

Dans la légende irlandaise, trois femmes sont intimement associées à la vie de Lug. L'une est sa mère Ethniu; la seconde, sa mère adoptive Taltiu; la troisième, sa femme. Après la défaite des puissances malfaisantes, Lug, précédé de plusieurs groupes d'oiseaux, se rend auprès de la femme de Tethra, le roi vaincu. Dès lors, d'après les mœurs antiques, elle devient la compagne du vainqueur. Elle était à la fois la fille de Balar et l'épouse de Tethra; c'est-à-dire que par sa double origine elle appartenait au groupe des divinités mauvaises. Elle symbolise la fécondité de la nature, réveillée par l'apparition du crépuscule. Tel est aussi le caractère de Rosmerta, la compagne de Lug, si souvent unie au dieu sur les bas-reliefs et les inscriptions de la Gaule. On voit au musée d'Épinal une statue de la déesse, représentée assise, avec

une corne d'abondance dans la main droite, une corbeille sur les genoux, le serpent à tête de bélier enroulé autour de la taille[1]. D'autres fois, elle est suivie du bouc; plus tard, on lui met en main le caducée. Parmi les oiseaux, on lui consacrait la colombe ou la corneille. On prêtait donc à la déesse les mêmes attributs qu'à son compagnon divin. L'association des deux divinités est frappante surtout dans les bas-reliefs ou les ex-voto du Rhin et les figurines en terre cuite de l'Auvergne.

Chez les Irlandais, le héros Cuchulainn naît de l'union des deux êtres divins. En Gaule, on ne peut encore préciser le nom de leur fils; mais on ne peut s'empêcher de songer à un groupe populaire en terre cuite, bien souvent répété par les céramistes de l'Auvergne : une femme, qui porte la corne d'abondance et les attributs de Rosmerta, tient dans ses bras ou allaite un enfant.

Autour de Lug, les bas-reliefs, les terres cuites et les inscriptions nous montrent encore les triades de Matræ, assises dans leurs grands fauteuils d'osier, portant la corne d'abondance ou la corbeille, entourées souvent d'animaux, et même allaitant un ou deux enfants. Les céramistes arvernes remplacent quelquefois la triade par une déesse à trois têtes. Faut-il reconnaître dans les Matræ une forme de Rosmerta, une triade équivalente à la compagne de Lug, analogue aux triades de dieux malfaisants? Est-ce une déesse triple qui représente en Gaule l'Ethniu ou la Tâltiu des Irlandais, la mère de Lug ou sa mère adoptive? On ne saurait encore décider. Mais sur tous les points du monde celtique, même au temps de l'empire romain, les Matræ accompagnent Lug, souvent remplacent Rosmerta, et par leur bonté, par leurs grâces souriantes conservent bien longtemps, dans un monde nouveau, l'affection des fidèles.

Importance du culte de Lug dans les pays celtiques. — Le grand dieu gaulois que nous venons de décrire, avec sa compagne Rosmerta, ses triades de Matræ, son cortège d'animaux symboliques, ses attributs variés, a joui, dans tous les pays celtiques, d'une immense popularité. Il est bien probable qu'il avait eu des sanctuaires dans tous les lieux où nous avons signalé le culte du Mercure gallo-romain, c'est-à-dire au sommet des principales montagnes et au bord des grands fleuves. Nous pouvons d'ailleurs constater directement l'étendue de son domaine. Si les

1. A. Bertrand, *les Deux divinités gauloises de Sommérécourt* (*Revue arch.*, 1884, pl. IX-X).

hommes se remuent beaucoup en ce monde, la terre conserve religieusement tout ce qu'épargnent les révolutions. Rien n'est plus instructif à cet égard que l'étude critique des noms géographiques. Une foule de localités, de montagnes, de rivières, dans tous les pays où l'histoire et l'archéologie nous montrent des Celtes, gardent encore aujourd'hui le souvenir et le nom du dieu Lug.

Souvent le mot se présente sans la moindre altération :

LOCALITÉS ANTIQUES.	LOCALITÉS MODERNES.
Lug-dunum[1]	Lyon.
Lug-dunum Convenarum	Saint-Bertrand-de-Comminges.
Lug-dunum Consoranorum[2]	Saint-Lizier.
Lug-dunum Batavorum	Leyde.
Lug-dunum Clavatum	Laon.
Lugi-dunum[3]	Liegnitz (Silésie).
Lugu-vallum[4]	Carlisle.
Lüg[5]	Pass-Lüg (Tyrol).
Lüg[6]	Lüg (Suisse).
Lugg[7]	Saint-Luc (Valais).
Lugi-onum (Λουγί-ωνον)[8]	en Pannonie.
Lugeus lacus[9]	lac Zirknitz (Illyrie).
?	*Lugano* (Tessin).
?	*Lug-agnan*[10].
?	*Lug-os*.
?	*Lug-ny*[11].
?	*Lug-rin*.
Lug-garus	Locarno (Tessin).
?	*Lug-netz* (Grisons).

1. D'Arbois de Jubainville, *le Cycle mythologique irlandais*, p. 138; — et *Communication à l'Académie des inscriptions* (séance du 8 octobre 1886).

2. Saint-Lizier, près de Saint-Girons, est l'ancien chef-lieu du Conserans; la ville a conservé ses remparts romains et plusieurs tours.

3. Ville de la Germanie orientale, mentionnée par Ptolémée, *Geog.*, II, 11, 28.

4. Ville d'Angleterre voisine du grand retranchement d'Hadrien.

5. Ce défilé de Lug, dans le Tyrol, est souvent mentionné dans le récit de la campagne de 1809.

6. Montagne de 900 mètres, à 20 kil. de Berne.

7. Près du village se voient la *Pierre* et l'*Autel des sauvages*.

8. Capitale d'un district de la Pannonie inférieure (Ptolém., *Geog.*, II, 16, 5).

9. Lac situé sur le territoire des Iapodes en Illyrie (Strabon, VII, p. 314).

10. Près de Lourdes; il y eut là sans doute un sanctuaire du dieu gaulois.

11. *Chartreuse de Lugny*, dans la Côte-d'Or; on visite près de là un oppidum gaulois.

Dans les premiers mots de cette liste, les deux éléments sont également reconnaissables : *Lug-dunum*, *Lugi-dunum*, *Lugu-vallum* signifient *forteresse, retranchement de Lug*. En plusieurs localités du Tyrol et de la Suisse, le nom du dieu s'est conservé tout seul. Ailleurs, il s'y est ajouté un suffixe ou un autre terme plus ou moins altéré.

Dans une seconde catégorie du vocabulaire géographique, le mot a été régulièrement modifié. Il importe alors de déterminer les lois de cette transformation. C'est une tâche très délicate, puisqu'il s'agit d'un mot qui est passé du celtique au latin, et ensuite du latin aux langues modernes. Nous croyons cependant qu'on y peut réussir dans certains cas, en observant les règles ordinaires de l'étymologie et en comparant les noms anciens et modernes dont la filiation est certaine, par exemple en étudiant les noms actuels des localités qui se sont appelées *Lug-dunum*. Or voici les faits que nous avons relevés :

1° La première lettre *L* du nom de Lug est restée invariable ;

2° La deuxième lettre *U* s'est conservée ou bien a été remplacée par *O* (*Lug-garus* = *Loc-arno*), par *i* (*Lug-dunum* = *Saint-Liz-ier*, comme en latin *maxumus* = *maximus*), par *e* ou *ei* (*Lug-dunum* = *Ley-de* = *Lieg-nitz*);

3° La troisième lettre *G* s'est maintenue d'ordinaire. Quelquefois elle est tombée (*Lug-dunum* = *Lyon* = *Laon*). Assez souvent, la gutturale douce *G* a été confondue avec la gutturale forte *C*, phénomène extrêmement fréquent dans l'histoire de l'alphabet latin, facile à constater surtout dans les inscriptions de Gaule[1]. Dans le Valais, *Lugg* a donné *Saint-Luc ;* dans le Tessin, *Lug-garus* s'est changé en *Loc-arno*. Cette confusion du *G* et du *C* nous paraît avoir, pour l'histoire du culte de Lug, une conséquence fort importante : c'est que ces deux lettres équivalentes *C* et *G* ont subi les transformations régulières du *C* et du *G* latin et ont pu donner, suivant les circonstances ou les pays, les lettres *G*, *C*, *Ch*, *S*, *Z*, *X*[2].

Par suite, on retrouve le souvenir de Lug dans une foule de localités dont le nom, au premier abord, semble s'écarter de celui du dieu ; et très souvent la découverte d'antiquités gauloises ou

1. Cf. Salomon Reinach, *Grammaire latine*, p. 254 et suiv. — On lit sur la colonne duilienne : *Leciones, macistratos, Cartaciniense*s. — Le grammairien Victorinus (p. 2454 P) atteste le fait : « *C* et *G sono proximæ*. »

2. Cf. Brachet, *Grammaire historique de la langue française*, p. 110-113 et 128-129.

des raisons particulières confirment l'étymologie proposée. Ainsi, à *Luchon*, les Romains ont connu un grand établissement thermal, appelé les *Balneariæ Lixonienses* ou *Lig-sonienses;* or Lug était précisément chez les Gaulois le dieu des villes d'eaux. Près d'un autre établissement thermal, qui paraît dater de l'époque celtique, à *Luxeuil (Lixovium, Lugi-solium)*, l'imagination populaire voyait le siège ou le bain de Lug, car le mot latin *solium* a ces deux sens. De même, le village de *Luz*, dans les Hautes-Pyrénées, est entouré de stations thermales bien connues, Saint-Sauveur, Cauterets, Barèges; au-dessus du village se dresse le *pic de Luz;* et, non loin de là, le curieux *pic de Barbe-de-Bouc* conserve le souvenir du bouc, l'inséparable compagnon du dieu Lug[1]. Enfin, à *Log-elbach* ou *Ruisseau de Lug,* un faubourg de Colmar, les pèlerins escaladent encore en foule une montagne de huit cents mètres pour adorer *Notre-Dame-des-Trois-Épis*. Toutes les légendes relatives à ce pèlerinage traduisent des idées d'abondance, de fertilité, de richesse, comme dans le culte de Lug-Mercure et de Rosmerta; le dieu antique ne porte-t-il pas lui aussi sur des bas-reliefs la corne d'abondance d'où sortent *trois épis?* Encore aujourd'hui les dévots ramassent de la poussière dans la chapelle du couvent, persuadés qu'en mêlant cette poussière au grain des semailles, ils obtiendront double récolte.

C'est donc bien dans tout le domaine de la race celtique que le sol atteste la popularité de Lug. Chez les Galates d'Asie-Mineure, on reconnaît dans plusieurs mots la racine *Smer*, autre nom du même dieu. En Irlande, on montre encore le *champ de Lug* (Lug-mag), où une abbaye est signalée dès le VIIe siècle. Mais c'est surtout dans la région gauloise proprement dite que les noms géographiques parlent de Lug; c'est au bord du Rhin et au pied des Pyrénées; c'est, avant tout, dans le pays des Arvernes et du plateau central.

Popularité de Lug chez les Arvernes. — Dans la région

1. Il faut sans doute reconnaître aussi le nom de Lug à *Luzenac* dans l'Ariège, à *Ligena* dans la Gironde, à *Lusignan* dans le Poitou, à *Luxé* près d'Angoulême, à *Luzy* dans la Nièvre, à *Lignéville* dans les Vosges, à *Loxéville* dans la Meuse, à *Luxembourg*, à *Luzein*, au lac de *Lüsch*, au val de *Luschadura* dans l'Engadine, enfin à *Lüzern* ou *Lucerne*. Au bord du lac de Bienne, à *Lüscherz*, se voient des constructions lacustres; à *Lougres*, dans le Doubs, d'anciennes grottes habitées et des ruines; près de *Ligny-en-Barrois*, les restes de la ville gauloise de Nasium; à *Ligugé*, une très ancienne abbaye de bénédictins, fondée par saint Martin près d'un temple antique.

centrale de la France, où le vocabulaire géographique rappelle si souvent le culte du Mercure gallo-romain, le dieu gaulois lui-même est encore bien vivant. Tantôt son nom se présente sans aucun changement, comme à *Saint-Étienne de Lug-darès*, à *Lug-ans* ou, dans le Cantal, aux montagnes de *Lug-uet*. Tantôt il a subi quelque altération, d'après les règles constatées et expliquées plus haut. C'est ainsi que Lug nous paraît avoir donné son nom à plusieurs fleuves ou rivières, le *Lig-er* (Loire), le *Lig-ré*, la *Lig-oure;* le *Lig-non*, rivière du Forez, coule au pied du mont d'Uzore qui portait un temple de Mercure. La même transformation s'observe pour *Leig-neux* et le château de *Lig-nat*. On retrouve encore le souvenir du dieu à *Montluçon* (Mons Lugi), où ont été découverts des bas-reliefs relatifs à Lug; de même à *Loz-anne*, à *Luz-ech*, à *Lez-an*, à *Lus-igny*, et dans la petite ville de *Lez-oux* où les céramistes gaulois ont moulé tant de statuettes de Lug-Mercure. Enfin, la vallée de l'Allier, qui prend sa source dans la forêt de *Mercoire* et tout le long de laquelle nous avons retrouvé le nom de Mercure, n'a pas oublié non plus le dieu Lug : cette rivière ne sort-elle pas du massif de la *Loz-ère* pour passer près du village de *Luc* et au pied des monts du *Lug-uet?* Depuis l'époque gauloise jusqu'au triomphe définitif du christianisme, les céramistes arvernes de Lezoux, de Clermont, de Toulon-sur-Allier, de Saint-Pourçain-sur-Bèbre et de Vichy n'ont cessé de fabriquer, en terre blanche d'Auvergne, ces figurines de Lug, de Rosmerta, des Matræ, des animaux symboliques (coqs, pigeons, corbeaux, chevaux, boucs, vaches, serpents), qu'on voit en si grand nombre dans les musées et les collections particulières. Sur le plateau des Dômes, on distingue encore bien des traces de la mythologie celtique; le *Puy-de-la-Vache*, symbole du dieu mauvais, s'élève en face du *Puy-de-Mercœur*, le dieu bienfaisant; le *Nid-de-la-Poule*, qui se creuse près du Pariou, les *Deux-Corbeaux*, perchés sur les flancs du Puy-de-Dôme, le hameau de *Chez-Vasson* ou *Maisons-du-Temple*, rappellent le temps où le dieu Lug des Arvernes recevait sur sa montagne sainte les hommages des populations de la Celtique.

Le dieu Lug du Puy-de-Dôme et la fédération des peuples de la Celtique. — La prépondérance du culte de Lug, et, plus tard, du Mercure arverne, est donc attestée par l'étude des noms de lieu et des monuments figurés. A la suprématie du dieu correspond, comme toujours, la prééminence du peuple qui l'hono-

rait. La forte position géographique des Arvernes, au milieu d'âpres montagnes, au point d'attache des grandes vallées de la Dordogne, de la Loire et de l'Allier, entre la Gaule du sud hellénisée et la Gaule du nord à moitié germanique, assurait leur autorité sur toute la région du centre. L'hégémonie des Arvernes est d'ailleurs confirmée par les auteurs anciens : au temps de Vercingétorix, ils sont à la tête d'une ligue qui s'étend à presque toute la Gaule; et, dès le IIIe et le IIe siècle avant notre ère, les témoignages trop rares, mais précis, des écrivains de l'antiquité montrent que la puissance des rois arvernes s'étendait parfois, plus ou moins directement, jusqu'aux Pyrénées et au Rhin[1]. A notre avis, l'hégémonie des Arvernes et le culte de leur dieu Lug sur le Puy-de-Dôme se sont développés parallèlement, comme il est arrivé pour les Phéniciens et leur Hêraklês, pour les Hellènes et leur Apollon, pour les Romains et leur Jupiter-Capitolin. Non seulement, dans presque toutes les trouvailles de monnaies gauloises, sur les divers points de notre territoire, les espèces arvernes l'emportent de beaucoup par le nombre; mais nous croyons pouvoir démontrer qu'il a existé, à diverses époques, entre beaucoup de tribus gauloises, surtout de la Celtique proprement dite, une véritable association monétaire avec adoption des types arvernes.

Si l'on examine les monnaies gauloises, celles du moins qui ne sont pas des imitations barbares des drachmes de Marseille ou des philippes d'or, on y distingue deux grandes classes : 1° les unes portent seulement les symboles particuliers à chaque tribu celtique qui sont souvent des armoiries parlantes; 2° les autres ajoutent à ces symboles quelques types communs à un groupe de tribus.

Par la comparaison des types de cette seconde classe, des numismates autorisés ont déjà reconnu l'existence de véritables *unions monétaires*, analogues à celles des pays grecs et de l'Italie. Tel est le groupe des cités armoricaines, celui des peuples de la Belgique, celui des tribus unies contre l'invasion d'Arioviste, celui des cités de la Narbonnaise qui ont imité les médailles de Marseille et de Rhoda, enfin celui des Volces Tectosages et des Aquitains du sud de la Garonne[2]. On constate ainsi la formation de ligues, d'associations politiques au moins temporaires, ayant

1. Cf. Strabon, IV, 2, 3.

2. Cf. de Saulcy, *Aperçu général sur la numismatique gauloise* (*Revue arch.*, 1866, tome XIII, p. 400-417). — *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, aux mots *Belgium*, etc.

pour symbole commun ou le *sanglier* ou le *cheval à tête d'homme* ou la *rouelle*, etc. On n'a encore signalé aucun groupe de ce genre pour les tribus de la Gaule centrale, de la Celtique proprement dite. Pour notre compte, nous en reconnaissons un, qui est caractérisé par l'adoption des types arvernes, la *tête du dieu Lug* et le *cheval libre*, compagnon du dieu.

La numismatique arverne est une des mieux connues de la Gaule[1]. Sur les pièces des rois ou des chefs du pays, on voit d'ordinaire, au droit, le portrait du personnage et souvent son nom, ou bien une armoirie parlante (par exemple, un *renard*, en celtique *luarn*, est le symbole du roi *Luern*) ; au revers, toujours un *cheval libre*, seul ou accompagné d'un oiseau, d'un bouclier, d'un fleuron, d'un bucrâne. Sur les monnaies du peuple arverne, sans nom de chef, paraît d'un côté le *cheval*, de l'autre le *buste d'une divinité*. C'est à ces types essentiels que se ramènent les innombrables monnaies arvernes trouvées autour du Puy-de-Dôme, au Puy-de-Corent, à Gergovie, dans toute l'Auvergne et les provinces voisines, au Mont-Beuvray, à Alise-Sainte-Reine, sur divers points de la Gaule.

Le cheval, c'est le compagnon ordinaire de Lug ; nous l'avons déjà vu dans le cortège du dieu et dans les ateliers des céramistes arvernes. Il était fort en faveur auprès de cette aristocratie guerrière du plateau central qu'on entrevoit dans les récits de César.

Dans le personnage divin que figure l'autre face, on a coutume de reconnaître, Dieu sait pourquoi, un Apollon. Sur quelques monnaies de ce genre, un bon juge reconnaît des traces de tatouage[2]. Apollon tatoué, voilà qui serait vraiment original ! Pour les études de numismatique gauloise, on commet souvent l'erreur d'appliquer aux peuplades du centre ce qui est exact seulement pour les populations à moitié hellénisées du littoral méditerranéen. Dans la plupart des régions barbares, les Grecs, préoccupés uniquement de défendre leurs comptoirs, n'ont guère pénétré bien avant. C'est par la vallée du Danube que les Celtes du centre et du nord paraissent avoir connu l'usage de la monnaie : or, de ce côté, point n'est fait mention d'Apollon. En dehors de toute autre preuve, on devait supposer que les Arvernes, comme les autres peuples, avaient gravé sur leurs monnaies

1. Cf. Pegboux. *Essai sur les monnaies des Arvernes* (Clermont, 1857) ; et *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, p. 83-84.
2. De Saulcy, *Rev. arch.*, 1866, tome XIII, p. 408.

l'image de leur plus grande divinité, celle qui régnait sur le Puy-de-Dôme.

Dans la numismatique arverne, on observe en effet que le dieu représenté prend deux formes. Les pièces les plus anciennes nous le montrent vieux, barbu, farouche; sur les plus récentes, il est rajeuni, il a presque le profil élégant d'un éphèbe grec. Or c'est précisément la transformation que nous avons vu subir à Lug dans les monuments figurés.

Plusieurs monnaies de plomb portent certainement l'image de ce dieu; une pièce d'Alesia le représente debout dans un édicule, accompagné du coq, tenant le caducée et la bourse[1]; sur d'autres pièces trouvées au Mont-Berny, dans la forêt de Compiègne, Lug-Mercure est debout dans son temple[2]. Une médaille des *Cœnicenses* montre un dieu cornu : il est bien difficile d'y voir un Apollon[3].

Enfin des monnaies bien curieuses nous paraissent trancher la question. Parfois la tête du dieu est entourée de « trois cordons perlés terminés par des têtes humaines; » le revers, au-dessus d'un cheval à tête d'homme, montre « deux fleurons terminés également par des têtes » et un oiseau éployé[4]. Les *Aulerci Cenomanni*, sur leurs statères d'or pur, gravaient l'effigie d'un dieu gaulois, supportée par une hampe fleuronnée, à laquelle se rattachent, par des cordons de perles, quatre têtes humaines de profil; au revers, c'est une femme sur un char, elle tient une tige garnie de baies, sous le cheval est un génie ailé[5]. Ailleurs la tête du dieu est remplacée par un guerrier courant, tandis qu'au revers figurent le cheval et le serpent. Nous voilà bien loin de l'Apollon des villes hellénisées. Nous sommes au contraire en pleine mythologie celtique. La femme qui tient le rameau fécondant, c'est Rosmerta, la compagne du grand dieu gaulois; le cheval, l'oiseau éployé, le serpent, voilà son cortège sur les monuments; ces têtes qui terminent les cordons de perles et entourent

1. Cf. de Longpérier, *Revue numismatique*, 1851, p. 253, et 1866, p. 1 et 19; — *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, p. 32.

2. Cf. de Longpérier, *Revue archéologique*, 1864, tome X : *Note sur deux monnaies de plomb trouvées au Mont-Berny*.

3. *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, planches des *monnaies gauloises*, n° 1.

4. *Ibid.*, n° 53.

5. *Ibid.*, page 93.

l'effigie divine, voilà soit une triade celtique, soit la troupe d'auditeurs que le dieu de l'éloquence traîne enchaînés à sa suite ; enfin ce personnage d'allure si étrange, voilà bien le Lug-Ogmios traditionnel. Pour décider la question, derrière la tête du dieu est quelquefois figuré le caducée de Mercure[1].

Ce qui a obscurci le problème, c'est que Lug ne se présente pas toujours avec cette physionomie farouche. A l'époque romaine, il est si bien embelli qu'on pouvait l'associer à Apollon et le confondre avec lui. Un ex-voto de Besançon a été consacré aux deux divinités réunies[2]. Sur une patère d'argent de Bernay, qui porte une dédicace à Mercure, le dieu s'appuie sur la lyre et tient de la main gauche un masque tragique diadémé[3]. Un bronze du Cabinet des médailles réunit aussi sur une même figurine les attributs des deux divinités[4]. En ce cas, l'erreur se comprend. Mais les monnaies plus anciennes, franchement gauloises, ne laissent pas place au doute ; et il faut reconnaître que les deux types constants des monnaies arvernes représentent le dieu Lug du Puy-de-Dôme et son compagnon le cheval.

Ces deux effigies se voient sur toutes les médailles du peuple arverne trouvées dans les divers trésors de Gaule et dans les ruines, au Puy-de-Corent comme à Pionsat, à Gergovie comme à Alise-Sainte-Reine, au Mont-Beuvray comme à Villeneuve-le-Roi. Quand c'est une monnaie d'un chef arverne, son portrait remplace celui du dieu, et son nom est gravé sur la face ; le cheval accompagne les rois et les seigneurs comme le dieu. Dans presque toutes les trouvailles, les espèces des Arvernes sont de beaucoup les plus nombreuses, ce qui prouve l'importance politique et commerciale de ce peuple. Mais l'étude comparée des médailles des diverses tribus démontre bien mieux encore la prépondérance des Arvernes.

Les tribus de la Gaule centrale ont frappé, outre leurs pièces particulières, où chacune gravait uniquement son propre symbole, d'autres monnaies où les signes caractéristiques de chaque peuple sont accompagnés des types arvernes. Surtout pour la grande guerre d'indépendance (que conduisait l'Arverne Vercin-

1. *Dict. arch. de la Gaule, monnaies gauloises*, n° 29.
2. *Bulletin épigraphique*, 1882, p. 297 (Mowat).
3. Chabouillet, *Catalogue du Cabinet des médailles; trésor de Bernay*, n° 2828.
4. *Id., bronzes*, n° 3002.

gétorix), il est très facile de constater cette adoption des symboles du peuple prépondérant. Le fait est évident pour la plupart des médailles trouvées sur l'emplacement ou autour des deux villes qui ont été les deux refuges de la patrie gauloise, à Gergovie et Alise-Sainte-Reine. Les fouilles d'Alise et de Bibracte démontrent qu'au temps de Vercingétorix, les types arvernes ont été adoptés par les *Ædui*, les *Bituriges*, les *Carnutes*, les *Helvetii*, les *Lemovici*, les *Lingones*, les *Santones*, les *Sequani*, les *Treviri*, les *Veliocasses*, les *Volcae Arecomici*[1].

Bien significatives sont les monnaies frappées par les chefs gaulois qui, au témoignage de César, ont pris part à la guerre d'indépendance. Voici la liste de ceux qui, à l'imitation et sans doute sur l'ordre de Vercingétorix, ou par suite d'une décision prise dans l'*assemblée nationale des Gaules* (concilium totius Galliæ), ont gravé au revers de leurs médailles le type arverne du *cheval libre*[2] :

Andecomborius, chef des *Remi*, placé à la tête des *Carnutes*.
Cavalinus, chef des *Senones*.
Commius, — *Atrebates*.
Convictolitanis, vergobret des *Ædui*.
Divitiacus, roi des *Suessiones*.
Duratius, chef des *Pictones*.
Epadnactus, chef *arverne*.
Galba, roi des *Suessiones*.
Livaticus, chef des *Ædui*.
Luxterius, — *Cadurci*.
Muritasgus, — *Senones*.
Orgetorix, — *Helvetii*.
Sedullus, — *Lemovices*.
Tasgetius, roi des *Carnutes*.
Valetiacus, vergobret des *Ædui*
Vartice, chef des *Nervii*.
Vercingétorix, roi des *Arverni*.
Vergasillaunus, chef des *Arverni*.
Votomapatis, chef des *Nitiobriges*.

1. Cf. les planches des monnaies d'Alise et de Bibracte dans le *Dictionnaire archéologique de la Gaule*.
2. Cf. *Revue arch.*, 1866, tome XIII, planches X-XI.

Ainsi les chefs gaulois comme les peuples, qui en temps ordinaire avaient des monnaies particulières et des symboles spéciaux, ont joint à ces signes, lors de la lutte contre les Romains, des types nouveaux, les mêmes pour tous. Or ces types sont précisément les types ordinaires des Arvernes, dont le chef commandait alors à la Gaule presque entière. Il est donc évident que tous ces peuples, confédérés pour le salut commun sous la direction des Arvernes, ont adopté en même temps les symboles du peuple dominant. Deux faits curieux prouvent qu'à l'adoption de ces symboles s'unissait l'idée de l'indépendance nationale. Le chef arverne Epadnactus, tant qu'il combattit les Romains, conserva sur ses monnaies l'effigie du *cheval libre*, et les soixante-une pièces de ce personnage trouvées à Alise-Sainte-Reine reproduisent ce type; après sa soumission, il supprima le cheval sur ses médailles et le remplaça par un légionnaire romain tenant une enseigne[1]. Deux siècles et demi plus tard, sous le règne de Septime-Sévère, les Bellovaques se révoltèrent et frappèrent des monnaies autonomes au type arverne du cheval libre[2]. Tant il est vrai que s'unissaient, dans l'esprit des Gaulois, le souvenir de l'hégémonie arverne et le regret de l'indépendance nationale.

Ce n'est pas seulement pour le temps de César que la numismatique gauloise témoigne de la prééminence des Arvernes. Des monnaies bien plus anciennes de diverses tribus présentent les mêmes types et démontrent que plusieurs fois les Arvernes ont réussi à grouper autour d'eux beaucoup des peuplades de la Gaule, surtout dans la Celtique proprement dite. C'est naturellement sur les tribus les plus proches, sur le pays compris entre la Garonne, les Cévennes et la Loire, que s'est étendue le plus souvent l'autorité des Arvernes. La *tête de Lug* et le *cheval libre* sont fréquemment joints aux symboles particuliers de chaque peuplade, sur les monnaies des *Bituriges* (Bourges), des *Cadurci* (Cahors), des *Lemovices* (Limoges), des *Pictones* (Poitiers), des *Santones* (Saintes), des *Andecavi* (Angers), des *Turones* (Tours). C'est évidemment cette partie de la Gaule qui a été poussée le plus souvent à entrer de gré ou de force dans la confédération des Arvernes.

Plus rarement, les types arvernes se voient sur les monnaies

1. Cf. *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, p. 39.
2. Cf. de Saulcy, *Aperçu général sur la numismatique gauloise* (*Rev. arch.*, 1866, tome XIII, p. 416).

des peuples plus éloignés du plateau central. Voici la liste alphabétique des tribus pour lesquelles nous constatons la présence du dieu Lug et du cheval libre, ou au moins de l'un des deux symboles arvernes[1] :

Aduatuci.
Ædui.
Ambiani.
Atrebates.
Aulerci-Eburovices.
Bellovaci.
Carnutes.
Curiosolitae.
Helvetii.
Leuci.
Lexovii.
Lingones.
Mediomatrici.
Meldi.
Morini.
Nervii.
Nitiobriges.
Pannonii.
Remi.
Senones.
Sequani.
Suessiones.
Treviri.
Veliocasses.
Volcae Arecomici.

C'est donc la plus grande partie de la Celtique proprement dite, même plusieurs peuples de la Belgique, de la Narbonnaise et de l'Helvétie, qu'a embrassés à certaines époques la confédération arverne. Pour s'expliquer ce fait, on doit se souvenir qu'au témoignage de Strabon l'autorité des rois arvernes s'est étendue jusqu'au Rhin et aux Pyrénées[2]; qu'au IIIe siècle ils ont accordé au Carthaginois Hasdrubal leur alliance contre Rome[3]; qu'au IIe siècle ils ont opposé aux consuls Fabius et Domitius Ahenobarbus une armée de 200,000 hommes[4]; qu'enfin, sous Vercingétorix, ils commandaient à toute la Gaule. D'ailleurs, comme les grandes cités grecques, les Arvernes avaient sur leurs alliés une sorte d'hégémonie plutôt qu'une autorité directe. Quand ils sortaient de la Celtique proprement dite, ils usaient sans doute de bien des ménagements ; au temps de la guerre d'indépendance, ils gravent parfois sur leurs monnaies le *sanglier* des Belges et la *rouelle* des Aquitains[5] : c'est évidemment une habile coquetterie à l'égard de leurs puissants alliés.

1. Cf. *Dictionnaire archéologique de la Gaule, monnaies gauloises,* nos 69-121.
2. Strabon, IV, 2, 3.
3. Tite-Live, XXVII, 39.
4. Strabon, IV, 2, 3.
5. Cf. *Dictionnaire archéologique de la Gaule, monnaies trouvées à Alise-Sainte-Reine,* nos 124 et 130.

En résumé, de l'étude comparée des monnaies arvernes et gauloises, on doit conclure que la confédération politique des Arvernes et de leurs clients du plateau central s'est étendue fréquemment à une grande partie de la Celtique propre, plusieurs fois à presque toute la Gaule indépendante.

Le temple des Celtes et la fête de Lug au sommet du Puy-de-Dôme. — Cette ligue avait pour centre, au sommet du Puy-de-Dôme, le sanctuaire du dieu dont l'effigie paraît sur les monnaies fédérales : c'est le temple de Lug, appelé aussi *temple des Celtes*.

Grégoire de Tours, parlant de la destruction du temple du Mercure arverne, l'appelle d'un nom bien significatif, *Vasso-Galatae*[1]. L'étude de plusieurs inscriptions des bords du Rhin, la découverte d'une dédicace *Mercurio Vassocaleti* ont permis de corriger le texte, évidemment altéré, de l'historien. Le temple de Lug sur le Puy-de-Dôme était connu des Gaulois sous le nom de *Vasso-Caleti*.

On a proposé diverses explications, peut-être trop ingénieuses, de ce nom celtique. Nous nous en tenons à la plus simple : le mot *Vasso* signifie temple, lieu consacré[2]; l'emplacement d'une ancienne *église* de Saint-Marcellin s'appelle encore aujourd'hui le *Champ-du-Vas;* le *Vas-de-Saint-Artem* désigne, en Auvergne, l'emplacement d'une *chapelle* de Saint-Artémius. Remarquons d'ailleurs le nom romain de Clermont, *Augustonemetum,* c'est-à-dire le *Temple d'Auguste*, opposé évidemment à l'ancien temple gaulois de Lug sur le Puy-de-Dôme; de même, les Galates d'Asie-Mineure se réunissaient en assemblée générale au *Drunemetum*. On n'a pas fait observer jusqu'ici qu'il existe sur le plateau des Dômes, juste au pied de la montagne sainte, au milieu des ruines de l'oppidum gaulois de Villars, un hameau appelé *Chez-Vasson* et un autre village du nom de *Cheix*. Or *Chez, Cheix* est la forme française qui correspond au latin *Casa, casæ;* entre Thiers et le Puy se voit la célèbre abbaye de la *Chaise-Dieu* (Casa-Dei), et près de Thiers a subsisté jusqu'en 1814 une singulière république champêtre, organisée à la mode des clans d'Écosse, et nommée *Chez-Pinon*. Ainsi *Chez-Vasson* veut dire les *Maisons du vasso*, les *Maisons du Temple;* l'op-

1. Grégoire de Tours, *Hist. Francorum*, I, 30.
2. Diefenbach, *Origines europææ*, p. 435.

pidum gaulois, construit sur la lave, qui entoure ce hameau, devait contenir les maisons des prêtres, les magasins du dieu, les habitations des marchands. Il suffit d'avoir passé un hiver en Auvergne pour comprendre que les serviteurs du dieu Lug n'aient pu demeurer toute l'année dans les galeries du temple, au milieu des neiges. La ville sacerdotale, analogue à celles d'Olympie, de Delphes ou des jeux isthmiques, avait été établie sur le plateau, à une altitude de neuf cents mètres, au pied du cône; on y a trouvé de très nombreux statères d'or de Vercingétorix.

Caleti signifie évidemment les Celtes. C'est la forme gauloise du mot dont les Grecs et les Romains ont fait Κέλται, *Celtae*. M. de Saulcy a signalé des monnaies des Éduens qui portent la légende KALET-EΔOY (Celtes-Éduens)[1]. D'autre part, on trouve en Auvergne des médailles avec l'inscription CALED ou CALET[2]. Enfin l'on connaît des pièces de cuivre, sur lesquelles est figuré le symbole national, le compagnon du dieu Lug, un *coq;* on les a attribuées à une peuplade gauloise voisine de l'embouchure de la Seine, qui portait le nom de la race, les *Calètes*[3]; mais la présence de monnaies analogues chez les Éduens et les Arvernes ferait plutôt supposer qu'il s'agit de monnaies fédérales frappées au nom de la ligue celtique. Voilà bien des raisons solides, qui nous décident à interpréter de la façon la plus naturelle les inscriptions du Rhin, les monnaies gauloises et le texte de Grégoire de Tours. *Vasso-Caleti* est le *Temple des Celtes*[4].

César parle souvent des assemblées nationales convoquées par Vercingétorix; il les appelle un *Concilium totius Galliae*[5]. Plusieurs fois, ces assemblées se réunissent chez les Arvernes, évidemment près de leur capitale Gergovia, et au temple du Lug arverne, le grand dieu fédéral. La découverte de nombreux statères de Vercingétorix dans l'oppidum gaulois de *Chez-Vasson*, au pied du Puy-de-Dôme, en fournit une preuve.

L'étude des noms de lieu, des monuments figurés, des monnaies gauloises, des inscriptions et des auteurs anciens nous montre

1. De Saulcy (*Revue arch.*, 1866, tome XIII, p. 410).
2. *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, p. 84.
3. *Ibid.*, p. 220.
4. Cf. Robert Mowat, *le Temple vasso-galate des Arvernes et la dédicace Mercurio Vassocaleti* (*Revue archéologique*, tome XXX (1875), p. 359-372).
5. Cæsar, *De bello gallico*, VII, 63.

donc, sur le Puy-de-Dôme, un centre religieux et politique des peuplades celtiques, fort important dans l'histoire des Gaulois. De là, les Arvernes ont dominé constamment leurs clients du plateau central, souvent les tribus voisines de la Celtique propre, parfois même presque toute la Gaule. Le Mercure arverne de l'époque romaine n'a fait qu'hériter de la popularité du dieu Lug. Si les fouilles du Puy-de-Dôme étaient reprises, elles pourraient bien amener la découverte d'un sanctuaire gaulois, analogue à ce curieux temple souterrain qu'on voit sur une acropole de la Haute-Loire, au-dessous des ruines du célèbre château de Polignac. Quand on explore avec soin le sommet du Puy-de-Dôme et qu'on se promène dans les galeries du temple romain, on entend le sol trembler et résonner sous le talon. Peut-être ce phénomène s'explique-t-il simplement par la nature de la roche, mais il serait bon de s'en assurer.

Comme les Hellènes dans leurs grands sanctuaires, les tribus celtiques se donnaient rendez-vous sur le Puy-de-Dôme, pour y accomplir les cérémonies du culte de Lug, pour y discuter en commun les questions politiques et régler les affaires de la confédération, enfin pour y commercer. Les Irlandais païens immolaient leurs enfants à la grande idole « Cromm-Cruach » ou « la croupe sanglante, » qui leur donnait en échange du lait et du blé[1] : à Lug, sur le Puy-de-Dôme, on sacrifiait des hommes, et les paysans auvergnats se souviennent encore de ces victimes offertes en haut du Puy-de-Dôme, le jour du solstice d'été, au moment où paraissait le crépuscule. Suivant la légende du moyen âge, Lug avait inventé les assemblées périodiques, les courses de chevaux ou de chars, divers jeux, même le jeu d'échecs; dans toute la Celtique insulaire, en Écosse et dans l'île de Man comme en Irlande, la *fête de Lug* donnait le signal des réunions de toute sorte[2]. Le même jour, le 1er août, dans la Gaule romaine, les députés des Trois-Provinces se réunissaient autour de l'autel de Rome et d'Auguste à *Lug-dunum*, une des *forteresses de Lug*. Mais cette date du 1er août avait été évidemment adoptée à cause du nom du mois (augustus), consacré à l'empereur[3]. Dans la

1. D'Arbois de Jubainville, *le Cycle mythologique irlandais*, p. 386.
2. D'Arbois de Jubainville, *le Cycle mythologique irlandais*, p. 138.
3. Cf. d'Arbois de Jubainville, *Études de droit celtique ; — le Cycle mythologique irlandais*, p. 138. — Sur les fêtes chrétiennes de la Saint-Jean, voyez Gaidoz, *le Dieu gaulois du soleil et le symbolisme de la roue* (*Rev. arch.*, 1884,

Gaule indépendante, les tribus celtiques s'assemblaient au mois de juin pour la grande *fête de Lug* au sommet du Puy-de-Dôme. Le dieu du crépuscule convoquait ses fidèles pour le jour du solstice d'été, celui du plus long crépuscule. Une fois les sacrifices terminés, les représentants des tribus, réunis au *Temple des Celtes*, décidaient les affaires politiques; tantôt ils y faisaient frapper, au nom de la confédération celtique, des monnaies à légendes CALET, avec l'emblème national du coq; tantôt les tribus adoptaient simplement les types du peuple prépondérant, le cheval libre et la tête de Lug. Le rôle des Arvernes en Celtique paraît correspondre exactement à celui qu'ont joué les Thébains dans la confédération béotienne, ou les Athéniens dans la ligue amphictyonique : tantôt réduisant leurs alliés à une sorte de sujétion, tantôt traitant avec eux sur les bases d'une complète égalité. Après les sacrifices et les discussions s'ouvrait la foire, comme chez les Irlandais à la fête de Lug. Encore aujourd'hui on célèbre à Clermont la foire du solstice d'été, et l'on monte ce jour-là au sommet du Puy-de-Dôme pour y adorer, dans toute sa gloire, Lug, le dieu du crépuscule.

Conclusion. — La popularité du Mercure arverne dans la Gaule romaine, l'importance de son temple, l'étrangeté de ses attributs et de son cortège s'expliquent donc par le rôle mythique, le culte et la prépondérance à la fois religieuse et politique du dieu gaulois qui régnait auparavant sur le Puy-de-Dôme. Le Mercure arverne a hérité de Lug, comme le diable devait hériter du Mercure arverne.

Mais, en étudiant le dieu Lug et son culte du Puy-de-Dôme, nous n'avons pu faire abstraction du rôle politique du peuple arverne. Ici comme en Grèce, la nation et le dieu ont grandi ensemble; et l'importance du culte de Lug sur le Puy-de-Dôme s'explique à son tour par l'histoire même des Arvernes.

Paul MONCEAUX.

(*Sera continué.*)

juillet), et le compte-rendu des *Études de mythologie celtique*, de Gaidoz, dans la *Revue critique* (du 9 août 1886).

ÉTUDES

SUR

L'HISTOIRE DE MARIE STUART

II. LES DÉPOSITIONS JUDICIAIRES.

Au mois d'avril 1567, le jury d'Édimbourg acquitta Bothwell de la prévention d'avoir pris part au meurtre de Darnley. Tous les nobles influents se déclarèrent en sa faveur. Mais, après la rencontre décisive de Carberry Hill, la scène changea complètement. Les lords rebelles, qui venaient de remporter la victoire, sentirent le besoin de justifier après coup leur révolte. Persuadés depuis longtemps de la culpabilité de Bothwell, et cela déjà à l'époque où ils l'avaient acquitté, pour des raisons que nous indiquerons plus tard, ils firent prisonniers plusieurs serviteurs du comte fugitif et les soumirent à des interrogatoires. Le lord grand-juge était le même comte d'Argyll qui, de son propre mouvement, avouera un jour avoir trempé dans la conspiration contre Darnley; et le Conseil privé, devant lequel la plupart des interrogatoires eurent lieu, était composé des amis et des complices d'Argyll. Il faut se rappeler ces circonstances pour se placer dans la véritable atmosphère morale dans laquelle vivaient et agissaient les tristes héros des événements dont nous allons nous occuper.

Les procès-verbaux consacrés à ces procès débutent par une contre-vérité. Car, tandis que les dépositions des deux premiers accusés, Powrie et Dalgleish, sont certifiées par sir John Bellenden, *clericus justitiae,* nous pouvons prouver que ce secrétaire du tribunal n'a point assisté aux interrogatoires en question et qu'ils furent faits exclusivement devant les lords du Conseil privé,

c'est-à-dire devant les chefs de la faction victorieuse de la noblesse, les comtes Athol, Lindsay, Morton, etc. En effet, la rubrique des premiers interrogatoires ne porte que *Apud Edinburgum*, *in praesentia Dominorum Secreti Consilii;* ce n'est que la rubrique des interrogatoires des accusés ultérieurs qui y ajoute *and the Justice Clerk*. Le même résultat négatif est obtenu par l'examen de la souscription des deux premières dépositions. Nous y lisons :

« Ceci est la fidèle copie des dépositions du susdit William Powrie [George Dalgleish], faites en présence des lords du Conseil privé, concordante et pareille à l'original conservé au bureau du grand-juge, comparée par nous sir John Bellenden d'Auchemule, *clerk* du grand-juge de notre souverain seigneur, sous le témoignage de mon sceau et de mon seing. »

Cette souscription démontre que Bellenden n'a vu les dépositions originales et qu'il n'en a fait faire des copies que bien des semaines après les interrogatoires. Voici pourquoi. Bellenden y parle de notre *souverain seigneur*. Or, Marie est déposée le 23 juillet 1567, Jacques est proclamé roi le 29 du même mois; et pourtant les interrogatoires sont datés des 23 et 26 juin et 3 juillet. Ces dates, d'ailleurs, ne sont pas moins falsifiées, les interrogatoires ayant eu lieu seulement entre le 15 et le 17 juillet, comme nous l'avons prouvé dans notre premier article. Nous sommes donc, dès le commencement, en présence d'un nombre considérable de fraudes, dignes des hommes qui ont forgé les lettres de la cassette. Et puis, les deux prisonniers n'ont été interrogés que devant des gens qui étaient eux-mêmes parties dans la cause et avaient surtout le plus grand intérêt à cacher leur propre complicité et celle de leurs alliés.

La déposition de Powrie contient les particularités suivantes[1]. Le 9 février 1567, vers dix heures du soir, John Hepburn de Bolton, parent et confident de Bothwell, commanda à Powrie, portier du comte, et au domestique Wilson de charger deux chevaux, « dont l'un était le propre cheval de Mylord, » d'une caisse et d'une malle en cuir remplies de poudre, de les mener à la cour des *Black-Friars* et de les y décharger. Arrivés aux *Black-Friars,* tout près de la maison du roi, ils y trouvèrent le comte Bothwell, Robert Ormiston, Nicolas Hubert, nommé le *Paris*

1. Laing, t. II, p. 268 ss.

français (French Paris), ainsi que deux personnes masquées. Bientôt après, le nombre des hommes présents s'augmenta de Hay de Talla, du laird d'Ormiston et de John Hepburn de Bolton : en tout dix individus. Ils commencèrent à extraire de la caisse et de la malle les petits sacs contenant la poudre; Powrie alla acheter une bougie pour éclairer leurs démarches. Alors chacune des personnes mentionnées ci-dessus prit un sac et l'apporta jusqu'au rempart de la ville. De là le laird Ormiston, John Hepburn et Talla se chargèrent seuls du transport ultérieur de la poudre. Lorsque Powrie et Wilson rentrèrent dans la cour des *Black-Friars,* les deux chevaux avaient disparu, et ils durent rapporter eux-mêmes la caisse et la malle : c'était l'heure où la reine, après avoir quitté son mari, allait à la noce de son serviteur (donc vers minuit). Les deux serviteurs de Bothwell restèrent une heure dans l'habitation de leur maître; alors, c'est-à-dire vers une heure et demie, celui-ci rentra pour changer ses riches habits contre un vêtement simple. Immédiatement après il se rendit avec Powrie, Wilson, French Paris et un quatrième serviteur, George Dalgleish, au mur de la ville où l'on avait déposé la poudre quelques heures auparavant. Là, Powrie, Wilson et Dalgleish durent s'arrêter pendant que Bothwell grimpait sur le mur. Une demi-heure se passa sans qu'aucun bruit se produisît; puis Bothwell, Talla, Hepburn et les deux inconnus revinrent, et alors on entendit le fracas de l'explosion. Tous rentrèrent en ville au plus vite par des chemins différents. — La suite de la déposition ne contient plus rien d'intéressant sinon que, le lendemain soir, Bothwell aurait exhorté ses gens au silence et promis de prendre soin de leur avenir; enfin que Powrie aurait acheté une mèche pour Hepburn.

Le 3 juillet, Powrie subit un nouvel interrogatoire, dans lequel il ne produisit que des détails insignifiants. Cependant, sur deux points, cette déposition diffère de la première, faite dix jours auparavant. Il aurait affirmé cette fois-ci que le transport des deux malles s'était fait en deux fois sur un seul cheval gris, appartenant au page Herman. Ensuite, on parle de *trois* personnes déguisées qui auraient accompagné Bothwell, portant des manteaux et des souliers de soie. Et pourtant la première déposition mentionnait à deux fois et deux inconnus et deux chevaux, en ajoutant expressément que l'un de ces derniers était le cheval ordinaire du comte Bothwell. Ce sont sans doute des circonstances

secondaires, mais elles prouvent que les procès-verbaux ont été rédigés au moins avec beaucoup de négligence.

D'après la version officielle, George Dalgleish, valet de chambre de Bothwell, avait été interrogé, le 26 juin. Il fait entrer Bothwell dans son cabinet de toilette le 9 février, vers minuit, pour changer de vêtements (selon Powrie, c'était à une heure et demie). Il raconte ensuite les événements de la même façon que Powrie, en insistant sur le fait que Paris avait franchi le rempart avec le comte. Il passe toutefois sous silence les deux inconnus.

Le 23 juillet 1567, la reine fut destituée et néanmoins resta prisonnière à Lochleven. Désormais, les lords victorieux crurent pouvoir agir avec plus d'énergie contre les amis de Bothwell.

On arrêta donc Jean Hay de Talla au commencement de septembre. Son interrogatoire est daté du 13 de ce mois. Il y avoua franchement sa complicité. Il raconta, en effet, que, par des menaces et des flatteries, Bothwell l'avait décidé, le 7 février 1567, à prendre part à l'assassinat, conjointement avec Ormiston et Hepburn. Le plan primitif était d'introduire la poudre en un tonneau dans la chambre de la reine, qui se trouvait juste au-dessous de la chambre à coucher de son mari, et d'allumer cette poudre par le moyen d'une mèche, le soir de samedi 8 février. Mais cette entreprise échoua. Alors on remit au dimanche. Le récit ultérieur de Hay s'accorde d'abord assez bien avec les deux dépositions antérieures; il parle aussi d'un double chargement de la poudre sur un cheval unique, celui du page Herman. Les dépositions de Powrie étant conservées, comme nous l'avons vu, dans une copie postérieure, nous pourrions presque supposer que son second interrogatoire n'a été rédigé que pour le mettre d'accord avec Hay, falsification relativement innocente qui n'aurait guère embarrassé Morton et ses alliés. Hay continue : Paris avait une clé pour la porte de derrière du rez-de-chaussée de la maison de Kirk-of-Field ; il fit donc entrer les conjurés qui, sous la direction du laird d'Ormiston, vidèrent les sacs de poudre sur le plancher, en dessous de la chambre à coucher du roi, — par conséquent dans la chambre de la reine, — pour reprendre ensuite les sacs vides. Le laird d'Ormiston montra à Jean Hepburn comment il devait s'y prendre pour allumer la mèche par un bout et se sauver ensuite avec rapidité. *Bothwell n'assistait point à tout ce manège ; il se trouvait au premier étage auprès de*

Darnley, en société de la reine et de nombreux nobles. Hepburn et Hay restaient seuls auprès de la poudre, tandis que Paris montait l'escalier tournant qui conduisait au premier étage, probablement pour avertir Bothwell que tout était prêt. Bientôt après la reine et sa suite, ainsi que Bothwell, quittèrent le roi. Le comte revint plus tard avec Paris et Dalgleish; Hepburn alluma la mèche et retourna avec Hay dans la cour des *Black-Friars,* où ils trouvèrent Bothwell, qui leur demanda si la mèche brûlait et qui attendit l'explosion avec impatience. Lorsque enfin celle-ci se produisit, ils se mirent tous à courir dans des directions différentes pour rentrer en ville.

Cette seconde partie de la déposition de Hay contient de nombreuses contradictions, tant avec les interrogatoires précédents qu'avec d'autres données. Hay nie la présence de Bothwell au déchargement de la poudre, tandis que Powrie l'avait affirmée avec force détails. D'après lui, Bothwell entre dans le jardin de la maison du roi en même temps que Paris et Dalgleish; selon ce dernier et Powrie, Dalgleish ne passe pas le rempart, et Paris seul accompagne le comte. Ou la déposition de Powrie est altérée, ou celle de Hay, ou toutes les deux.

Or, il est prouvé par d'autres témoignages que la déposition de Hay est fortement falsifiée et mutilée. Robert Melvil, qui appartenait lui-même au parti des lords, écrivit alors que l'on avait supprimé dans les confessions de Hay, et probablement aussi dans les autres, la participation du comte Huntly au meurtre, parce que ce puissant gentilhomme négociait une réconciliation avec le régent[1]. Une lettre du comte Bedford, adressée à Cecil le 5 septembre 1567, confirme encore davantage cette remarque. « Hay de Talla, dit-il, dévoila tout le dessein de l'assassinat en nommant ceux qui l'avaient exécuté, et il alla jusqu'à toucher à un grand nombre de personnages le plus haut placés. » Sir William Drury, résidant sur la frontière même de l'Écosse, écrit à Cecil dans le même sens le 30 septembre 1567[2]. De tout cela il n'y a plus trace dans la déposition de Hay, telle qu'elle a été inventoriée officiellement. *Elle est donc foncièrement faussée et mutilée.*

1. Laing, t. II, p. 22. Il est à noter que Laing, qui ailleurs défend absolument l'authenticité des dépositions, ne sait rien objecter à une telle falsification.
2. Tytler, *History of Scotland,* t. VII, p. 169.

Nous savons également par d'autres sources que bien des personnes, en dehors de celles qui sont nommées dans les dépositions de Hay et de Hepburn, ont participé à la conspiration. Peu après celle-ci, Murray contait à Silva, ambassadeur d'Espagne à Londres, que trente à quarante individus y avaient trempé[1]. Ker de Fawdonside, un des assassins de Riccio trahis par Darnley et non amnistiés, avait chevauché avec plusieurs compagnons de la frontière anglaise jusqu'à Édimbourg; ils avaient été vus le soir même du crime dans le voisinage de Kirk-of-Field[2]. Il était donc parfaitement au courant de tout ce qui se rapportait au dessein meurtrier et à son exécution. On apprit plus tard que le capitaine Cullen, un des confidents et des compagnons principaux de Bothwell, étant pris et soumis à la torture (*after some stricte dealing*), avait fait les aveux les plus complets au régent et au Conseil privé[3]. Jamais Cullen n'a été interrogé devant les juges, et pour plus de sûreté on l'a étranglé dans la prison. Les deux ou trois hommes masqués de Powrie qui, d'après leur habillement, — les souliers de soie, — étaient sans doute des personnages haut placés, parlent également en faveur de la participation d'autres nobles. Deux femmes, demeurant dans la proximité de Kirk-of-Field, ont déposé devant le Conseil privé, assemblé immédiatement après le meurtre, le 11 février, que, éveillées et attirées dans la rue par le fracas de l'explosion, elles avaient vu s'enfuir vers la ville *dix-neuf* individus. L'une de ces femmes, Barbe Martin, avait crié : « Aux traîtres! » et essayé de retenir un homme par son pourpoint de soie, — donc un gentilhomme, — mais il l'avait repoussée et avait continué sa course sans proférer une parole[4].

Même d'après Buchanan qui, par hostilité envers Marie, fait tout son possible pour inculper Bothwell, celui-ci n'assiste point au meurtre, mais reste en ville jusqu'à ce qu'il entende l'explosion; après quoi il retourne à son appartement, au palais de Holyrood. Ce sont deux autres troupes de conjurés qui tuent le roi avec son page, les traînent au jardin et font sauter la maison[5]. Par conséquent, la narration de Buchanan donne également

1. Froude, t. X, p. 37.
2. Lettre de S. William Drury à Cecil, du 24 avril 1567, *Calend. of state papers. Foreign ser. Eliz.*, 1566-68, n° 1126.
3. Lettre de lord Scrope à Cecil; l. c., n° 1307, et Tytler, t. VII, p. 169.
4. D'après le procès-verbal officiel; Hosack, t. Ier, p. 273 s.
5. *Hist. rer. Scot.*, l. XVIII.

une tout autre idée de l'exécution de l'assassinat que la déposition de Hay, telle qu'elle nous est parvenue. Enfin, d'après cette déposition même, il est impossible que, peu de temps avant l'explosion, Bothwell ait pénétré dans la chambre à coucher du roi, l'ait poursuivi ainsi que son page jusque dans le jardin et les y ait étranglés.

C'est pourtant bien ce qui eut lieu, car le lendemain on trouva les deux cadavres dans ce jardin avec des marques de strangulation, mais intacts du feu et de la poudre, éloignés de quatre-vingts aunes de la maison; le manteau fourré du roi gisait à côté de lui. Ces circonstances prouvent jusqu'à l'évidence qu'au moment de l'explosion, Darnley et son page n'étaient plus dans la maison. Du reste, le comte Morette, envoyé du duc de Savoie à Édimbourg, rapporte que deux personnes, habitant dans le voisinage, avaient clairement entendu le roi criant : « Grâce ! grâce ! » dans le jardin. Après avoir mûrement examiné les faits, Morette conclut que Darnley et son page Taylor avaient entendu venir les assassins, avaient ramassé à la hâte quelques effets d'habillement et essayé de se sauver par la fuite, mais qu'ils avaient été rejoints et étranglés par les conjurés[1]. Ces derniers, n'osant plus s'approcher de la maison où la mèche était déjà allumée, laissèrent les cadavres au jardin. — Sir William Drury nous explique, dans sa lettre du 24 avril[2], pourquoi ils ont pénétré dans la chambre du roi et ne se sont pas fiés à la force seule de la poudre. Le capitaine Cullen, homme de guerre expérimenté, leur avait donné ce conseil, parce que, d'après de fréquentes observations qu'il avait faites, on échappait souvent aux explosions.

Le roi a donc été étranglé, mais non par Bothwell et ses gens : par conséquent d'autres doivent y avoir mis la main. Qui étaient ces autres? Les dépositions gardent à ce sujet un silence étonnant. Cependant, dans la prétendue déposition de Hay, nous trouvons le premier indice d'accusations dirigées contre la reine, dans la chambre à coucher de laquelle la poudre aurait été amassée. N'était-elle pas à ce moment dépouillée de sa couronne, captive, privée de toutes ressources au château de Lochleven ?

1. Dépêche du nonce résidant à Paris à Cosme de Médicis; Labanoff, t. VII, p. 108 s.

2. Hosack, t. Ier, p. 269. Déjà le 11 février, lendemain du crime, Drury raconte que l'on avait trouvé le roi étranglé au jardin, et que la maison n'avait sauté qu'après le meurtre; *Cal. of st. pap.*, l. c., n° 945.

Nous abordons maintenant la déposition de Jean Hepburn de Bolton, datée du 8 décembre 1567[1]. Lui aussi, il affirme la culpabilité de la reine. La poudre employée pour le crime avait été amenée de Dunbar. Bothwell lui avait dit expressément que plusieurs nobles s'étaient conjurés avec lui pour le meurtre du roi. Hepburn raconte que, le soir du 9, il s'était rendu à la cour des *Black-Friars* avec les deux Ormiston et Jean Hay; que Powrie et Wilson y étaient venus avec la poudre, à deux reprises; que Bothwell avait paru lorsqu'ils mirent la poudre dans des sacs, et qu'il leur avait ordonné de faire vite, avant que la reine sortît de la maison. La poudre, étant introduite dans des sacs, fut portée par Hepburn, Hay, les deux Ormiston, Powrie et Wilson dans la maison, dont la porte leur fut ouverte par Paris. — De même que Hay, Hepburn affirme que d'abord ils avaient voulu jeter la poudre dans un tonneau et rouler celui-ci dans la maison; mais comme il était trop volumineux pour passer par la porte, ils l'avaient ramené dans le jardin et avaient entassé la poudre sur le plancher, « immédiatement au-dessous du lit du roi. » Après le départ des deux Ormiston et de Paris, Hepburn et Hay étaient restés seuls auprès de la poudre, jusqu'à environ deux heures après minuit. Alors ils allumèrent la mèche et rentrèrent dans la cour des *Black-Friars,* où ils trouvèrent Bothwell, Dalgleish, Wilson et Powrie. Un quart d'heure après, comme Bothwell s'impatientait déjà, la maison sauta; et, afin de pouvoir se prémunir d'un *alibi,* les conjurés s'empressèrent de regagner leurs domiciles. Enfin Hepburn relate encore le fait important que l'on avait dû fabriquer quatorze fausses clés pour ouvrir toutes les portes dans la maison du roi.

Cette déposition renferme un nombre assez considérable de contradictions, d'ambiguïtés et d'impossibilités. Tandis que Powrie avait affirmé que les sacs de poudre se trouvaient déjà dans la caisse et dans la malle[2], Hepburn soutient que la poudre en fut extraite pour être mise dans des sacs. Hepburn est censé avoir dit que Bothwell ne parut que lorsque Hepburn et ses compagnons furent déjà arrivés aux *Black-Friars;* Powrie et de même Hay, qui pourtant ne s'était pas séparé de Hepburn,

1. Laing, t. II, p. 282 ss.
2. The pulver wes in sundry polks within the said mail and tronk: Laing, t. II, p. 269.

racontent au contraire que Bothwell les avait accompagnés aux *Black-Friars*. Hepburn fait apporter la poudre dans la maison par lui-même, Hay, les deux Ormiston, Powrie et Wilson; Powrie affirme que lui et Wilson avaient été empêchés d'entrer même au jardin de Kirk-of-Field, et furent renvoyés chez eux. Selon Hepburn, lui et Hay, après avoir allumé la mèche, rencontrèrent aussitôt Bothwell avec Dalgleish, Powrie et Wilson; d'après Powrie, celui-ci, Wilson et Dalgleish se tinrent de l'autre côté du rempart jusqu'à ce que le comte, Hepburn, Hay et deux inconnus l'eurent franchi derechef. Hay mentionne les mêmes particularités, sauf qu'il ne parle point des deux inconnus. Il ne place dans la cour que Bothwell, Paris et Dalgleish.

Quelle fatalité que tous les documents qui se rapportent à l'assassinat de Darnley fourmillent des contradictions les plus manifestes !

Enfin, dans la déposition de Hepburn, telle qu'on a jugé bon de nous la laisser, Bothwell joue un rôle étrange. Avant que Hepburn, avec ses compagnons, quittât la chambre du laird Ormiston pour se rendre sur le théâtre du crime, « Mylord [Bothwell] disparut avec ses serviteurs, sans que le témoin sût où ils allaient. » De même le comte se montre subitement lorsque les sacs furent remplis de poudre et s'évanouit encore pour entrer de nouveau en scène après que la mèche fut allumée.

Que l'on veuille réfléchir aux circonstances que voici. Les conspirateurs amènent un tonneau tellement grand qu'il ne peut passer par la porte de la maison, et ensuite ils le roulent dans le jardin. Alors ils apportent les sacs remplis de poudre et la répandent juste au-dessous de la chambre du roi. Et celui-ci, ses six serviteurs et les nombreuses personnes réunies autour de lui n'auraient absolument rien entendu de toutes ces allées et venues dans une si petite maison ! C'est impossible. Il est bien plus vraisemblable, au contraire, que la poudre fut apportée à la cave par la porte de derrière ou par une entrée souterraine. On aima mieux, dans les prétendues dépositions, remplacer la cave par la chambre à coucher de la reine, afin de rendre suspecte cette princesse que nous verrons bientôt accuser avec une précision de plus en plus rigoureuse.

Nous possédons de nombreux témoignages contemporains prouvant que la poudre n'a point été entassée dans la chambre de la reine, mais dans la cave; que par conséquent les déposi-

tions de Hay et de Hepburn sont entièrement fausses à cet égard.

Si la poudre eût été répandue sur le plancher de la chambre de la reine, l'explosion n'eût détruit que les parties supérieures de la maison, tandis que les fondements auraient été ébranlés, mais nullement soulevés. En réalité, l'effet de la poudre faisant explosion librement se produit sur la ligne de la moindre résistance, dans notre cas sur les parois latérales qui tomberont avec tout ce qu'elles portent; tandis que, d'après le jugement des artilleurs de métier que j'ai consultés, la destruction des voûtes de la cave était impossible dans les conditions indiquées par les dépositions. Or c'est là précisément ce qui est arrivé. Le jour même de la catastrophe (10 février), le Conseil privé d'Ecosse écrit à Catherine de Médicis[1] : « Il n'est rien demeuré que tout ne soit emporté loing de là et redigé en pouldre, non seulement la couverture et plancher, mais aussi les murailles jusque au fondement, de sorte qu'il n'est demeuré pierre sur pierre. » Marie Stuart même ne s'exprime pas autrement dans une lettre adressée à l'archevêque Beaton, le 11 février[2]. La proclamation du 12 février dit : « Que rien n'est resté sur place de toute l'habitation, des murs et autres choses, mais que tout a été détruit *dung in dross,* jusqu'aux fondements mêmes. » Il est évident que dans une proclamation officielle on ne pouvait pas raconter aux citoyens d'Édimbourg des mensonges sur un fait que chacun d'eux était à même de contrôler *de visu.* Buchanan raconte (*Hist.*, lib. xviij) que la maison du roi avait été détruite *ex fundamentis.* Enfin Nau, secrétaire de Marie (Stevenson, p. 243), nous dit que les conspirateurs avaient allumé une mine pratiquée au-dessous de la maison du roi.

Tout le monde, en effet, concluait d'abord à une mine, tellement la destruction était complète. Clerevault, agent de Catherine de Médicis, qui se trouvait alors à Édimbourg, déclare également, dans son rapport du 16 février, qu'une mine avait causé l'explosion[3]. Jacques Melvil, dans son Journal intitulé *Diurnal of Occurrents* (p. 78 de l'édition de 1683), notant alors les événements au jour le jour à Édimbourg même, et la *Detectio* de Buchanan sont aussi de cet avis, bien que les deux livres mentionnés en dernier lieu soient très hostiles à la reine.

1. Laing, t. II, p. 97.
2. Laing, p. 15.
3. Stevenson, p. CLXII.

Il n'est guère vraisemblable que les conspirateurs aient eu le temps ni l'occasion de pratiquer une véritable mine sous le logement du roi à Kirk-of-Field ; mais le fait qu'une telle opinion put naître démontre d'une manière frappante que la destruction était complète : ce qui prouve, à son tour, que la poudre n'était pas entassée au rez-de-chaussée, dans la chambre de la reine, mais bien dans la cave. Cette dernière circonstance explique seule pourquoi le va-et-vient des conjurés n'a pas été entendu au premier étage. L'acte officiel d'accusation, dressé contre Morton en 1581, dit la vérité en mentionnant que « le comte et ses complices ont apporté et amassé la poudre sous les fondements et pierres angulaires et dans les voûtes de la maison[1]. »

En constatant ce fait, nous avons prouvé péremptoirement que les dépositions de Hay et de Hepburn sont fausses. Ou l'on a forcé les accusés par la torture à dire ce que l'on voulait, ou l'on a altéré ultérieurement leur témoignage. Ainsi on atteignait le but, qui était d'impliquer la reine dans l'affaire.

Les quatre accusés furent exécutés le 3 janvier 1568, après de nouvelles confessions auxquelles nous empruntons ce qui suit[2].

Jean Hepburn de Bolton affirma que, d'après sa conviction, le roi avait péri par suite de l'explosion, et que si toutefois le contraire était vrai, d'autres y avaient mis la main[3]. *Nouvelle preuve que ce ne furent pas Bothwell et ses gens, mais d'autres conjurés qui égorgèrent le roi.* Nous avons vu que même Buchanan partage cette opinion. Hepburn désigna sir James Balfour comme l'auteur et conseiller principal de la conspiration.

Tout à coup, et sans connexité avec ce qui précède, nous trouvons une déclaration de Hepburn disant qu'il s'était cru rassuré par l'approbation expresse et écrite que la reine avait donnée en faveur du meurtre et qu'il avait vue lui-même. Cette phrase contredit tout ce dont Hepburn avait déposé auparavant, et de plus

1. Laing, t. II, p. 351.
2. Laing, p. 289 ss.
3. Néanmoins les adversaires de la reine osèrent affirmer juste le contraire ! Dans leur proclamation du 26 juin 1567, ils disent (Anderson, t. I, p. 140) : « Bothwell est convaincu d'avoir été non seulement l'auteur et le conseiller, mais encore l'exécuteur de l'assassinat de ses propres mains, comme ses propres domestiques, qui l'avaient accompagné dans ce crime détestable, en ont fait témoignage. » — Ces gens ne pouvaient faire autrement que mentir.

le commencement de ses derniers aveux où il avait dit qu'il ne connaissait personne qui eût pris part à la conspiration, en dehors de Bothwell et de ses huit serviteurs et vassaux. Aussi ne la rencontre-t-on que dans la seule édition anglaise de la *Detectio* de Buchanan, pamphlet publié, comme nous l'avons vu, sur l'ordre du gouvernement anglais et destiné expressément à *déshonorer la reine d'Écosse*[1]. Et nous sommes à même de démontrer positivement que Buchanan a inventé sans vergogne cette prétendue déclaration de Hepburn. Celui-ci a dit tout autre chose, comme nous le savons par une lettre écrite à Cecil le 7 janvier 1568, donc quatre jours après l'exécution, par l'agent anglais Drury, adversaire passionné de Marie Stuart. Il raconte que Hepburn avait dit sur l'échafaud *que Maitland, Huntly, Argyll et Jacques Balfour avaient formé une ligue pour tuer le roi*[2], fait que nous verrons confirmé par les documents les plus authentiques.

Buchanan ne mentionne rien d'important dans l'aveu de Hay de Talla, sauf son affirmation que seuls les neuf individus désignés plus haut ont participé au meurtre, et que, selon son opinion, le roi était mort par la force de la poudre. Mais Buchanan a menti encore une fois. Le journal d'un citoyen d'Édimbourg d'alors, le *Diurnal of Occurrents*, expose, au contraire[3], que Jean Hay avait avoué devant tout le peuple que Bothwell, Huntly, Argyll, Maitland [de Lethington] et Balfour avaient conclu une ligue, « avec plusieurs autres nobles de ce royaume, pour assassiner le roi, et que *Balfour et Maitland en étaient considérés comme les auteurs et conseillers principaux.* Quant à Morton, Hay déposa qu'il n'avait pas vu sa signature, mais que Bothwell lui avait assuré qu'il avait signé. » Le chroniqueur continue : « Tous les gentilshommes nommés par Hay étaient alors à Édimbourg, à l'exception de Bothwell ; mais après sa déposition tous quittèrent la cité, ce qui rend l'accusation élevée contre eux d'autant plus vraisemblable. »

Ces données du *Diurnal* sont entièrement confirmées par une lettre, adressée au comte de Leicester par un partisan de Marie après l'entrée de cette princesse en Angleterre. Nous y lisons :

1. Voir article Ier, suite, p. 21.
2. *Cal. of state papers; foreign ser. Eliz.*, 1566-68, n° 1929. Cf. lettre de sir John Forster à Cecil, 11 janvier 1567; *ibid.*, n° 1938.
3. Hosack, t. Ier, p. 383, note 3.

« Ils reprochent à Sa Grâce [la reine] les choses dont ceux qui l'attaquent maintenant pour se disculper eux-mêmes étaient en réalité les premiers auteurs. Ce sont eux qui ont couché par écrit cette ligue diabolique, la conjuration pour l'assassinat de Darnley. Ce sont eux qui l'ont soumise à leur allié criminel, Jacques, comte de Bothwell. *Tout cela a été clairement prouvé devant dix mille personnes lors de l'exécution de certains de leurs complices principaux à Édimbourg*[1]. »

On voit que Hepburn et Hay de Talla s'accordaient littéralement dans leurs *véritables* dépositions. La population d'Édimbourg comprit parfaitement que les puissants du jour se jouaient de la justice et ménageaient les principaux coupables. De nombreuses affiches anonymes, d'un caractère tantôt sérieux, tantôt satirique, s'étaient trouvées, avant l'exécution de Hepburn et de Hay, apposées aux murs et aux portes de la capitale, surtout à la maison du régent Murray. Une de ces pasquinades demandait : « Pourquoi ne fait-on pas expliquer publiquement par Hepburn et par Jean Hay de Talla la manière dont le roi a été tué et les personnes qui y ont adhéré? » Une autre disait clairement : « Si vous ne punissez que des gens simples et laissez échapper les nobles, alors Dieu et les hommes vous rejetteront et vous abaisseront[2]. » On fixait à la porte de Murray des caricatures et des libelles grossiers dans lesquels on le nommait *bâtard*, *brigand* et *tyran*[3].

Entre les conférences de York et de Westminster, en conséquence en novembre 1568, Thomas Nelson, l'unique serviteur de Darnley à Kirk-of-Field qui eût survécu à la catastrophe[4], a

1. *Ms. Brit. Mus. Addit.*, vol. 18738, fol. 26 ss. (Cette missive n'est ni datée ni signée, mais l'époque de son envoi est indiquée par les faits que l'auteur y mentionne :) A letter to Leicester on the murder of Darnley; copy found in the papers of Leicester : « ... till her reproche, thay thame selffis that now pretendis her with till excuse thare offin tresonis, was the first inventaris, wryttaris with thare owin hands of that devillishe band the conspiracie of the slaughter of that innocent young gentleman, Henrie Stewart, late spous to oure Souereigne and presented to theire wicked confederate James Erle Bothwell; as was made manifest befoir ten thousand people at the execution of certain the principall offenderis in Edinburgh. »

2. Lettre de Drury à Cecil, 4 janvier 1561, dans Tytler, t. VII, p. 171, et *Cal. of st. p.*, l. c., nos 1921, 22, 23.

3. Dépêches de Guzman de Silva ; Gauthier, t. II, p. 152.

4. M. Forst (*Ueber Buchanan's Darstellung der Geschichte Maria Stuart's*) cherche à établir, p. 53, que trois autres domestiques avaient été encore sau-

fait sa déposition. Elle était destinée à être montrée aux commissaires anglais à Westminster et conséquemment était aussi défavorable à Marie que possible.

Nelson raconte que, sur la demande même de Darnley, celui-ci ne fut pas logé à Craigmillar, mais à Kirk-of-Field. Il avait espéré y être logé dans la grande *Maison du duc* [Hamilton de Châtellerault], cependant Marie le mena au petit réduit du prébendaire. La clé de la cave manquait et les clés de la chambre de la reine, ainsi que de la porte qui de cette dernière pièce conduisait au jardin, furent prises par Archibald Beton, domestique de la reine, parce que celle-ci et sa dame d'honneur, lady Reres, se promenaient souvent la nuit au jardin, en chantant et en s'égayant. Marie fit enlever le nouveau lit de velours noir brodé, destiné d'abord à Darnley, pour le remplacer par un vieux lit de voyage en pourpre. Elle fit également employer une porte ôtée de ses gonds comme couverture de la baignoire du roi. Elle avait dormi dans la maison pendant deux nuits, celles de mercredi et de vendredi. Elle avait annoncé vouloir faire de même pour la nuit de dimanche, mais subitement elle dit devoir arranger un bal masqué pour le mariage d'un de ses serviteurs, et là-dessus elle quitta le roi. Une heure après, celui-ci se coucha avec le jeune Guillaume Taylor, qui dormait dans sa chambre. Nelson n'avait aucune conscience de la catastrophe même, jusqu'à l'instant où il avait été tiré des ruines de la maison et s'était vu au milieu d'une foule curieuse.

Vu la position tout à fait subalterne de Nelson, on ne lui fit pas porter une accusation directe contre la reine. Cependant indirectement on essaya de la charger en lui faisant dire que : 1° elle avait conduit son époux dans une maison petite et isolée,

vés, puisque l'on n'énumérait comme tués que Taylor et Macaig et que le *Livre des articles*, ainsi que Buchanan, parlaient de plusieurs serviteurs sauvés de la catastrophe. Mais on peut retourner le premier argument : nulle part on ne nomme comme sauvé un autre que Nelson ; probablement les autres trois étaient si insignifiants que l'on n'en parle point. Le *Livre des articles* et Buchanan ne méritent aucune confiance et cherchent tout simplement à faire accepter la déposition de Nelson, en l'attribuant à *plusieurs*. Si d'autres avaient survécu, nous saurions quelque chose de leurs noms et de leurs dépositions. — L'argument tiré par M. Forst de la lettre de Drury à Cecil ne prouve rien dans cette question ; on avait pu savoir par quelques gentilshommes qui avaient visité le roi, que *plusieurs heures* avant son assassinat il avait chanté le cinquante-cinquième psaume.

au lieu de la maison de Hamilton, plus grande et plus difficilement accessible aux meurtriers; 2° que l'accès de la maison n'était pas sous le contrôle exclusif des domestiques de Darnley, les serviteurs de la reine retenant une partie des clés; 3° que Marie, — « la plus économe de tous les assassins, » — fit enlever, avant le crime, un lit de prix pour le remplacer par un lit usé; 4° que l'ameublement était mauvais en général et indigne d'un roi; 5° que la résolution prise par Marie de quitter son époux le soir du 9 était étonnamment subite.

Quant au premier point, nous ne sommes plus à même d'indiquer les raisons qui ont décidé la reine à choisir pour son mari la maison du prébendaire de préférence à celle de Hamilton. Mais n'oublions pas qu'elle avait voulu le mener au château de Craigmillar. D'autre part, il est fort naturel que les serviteurs de la princesse aient gardé l'accès de sa chambre; ce fait s'explique encore davantage par la circonstance citée par Nelson lui-même, que la reine aimait à se promener le soir au jardin, non pas pour des raisons secrètes, mais pour jouer et pour chanter. Quant au troisième point, nous sommes en état de *convaincre Nelson d'un mensonge formel et volontaire*, digne de ses patrons Murray et Morton. On a publié dernièrement la liste authentique des objets fournis pour l'ameublement de la maison de Kirk-of-Field et détruits avec elle[1] : eh bien, le prétendu vieux lit de pourpre, usé, était en réalité un lit de velours violet, richement orné de broderies en or et en argent, point vieux, puisqu'il avait été donné en cadeau à Darnley par la reine au mois d'août précédent. Dans tout le palais de Holyrood, il n'y avait que trois lits d'une richesse pareille. Quelle avarice insensée, du reste, de donner à son mari un mauvais lit avant de le faire sauter, avarice absolument étrangère au caractère de Marie Stuart! Jacques Melvil, qui la connaissait bien, dit d'elle : « Elle était libérale de sa nature, plus que ses moyens ne le lui permettaient[2]. » — Le quatrième point, concernant la pauvreté de l'ameublement de la maison, n'est pas plus fondé. Le document que nous venons de citer démontre, au contraire, qu'il était d'une richesse vraiment royale. Marie avait fourni de son

1. Hosack, t. I, p. 259.

2. *Memoirs of James Melvil* (ed. by the Bannatyne Club, Edimb., 1827), p. 111 : « Sche was naturally liberall, mair than sche had moyen. »

palais de Holyrood des couvertures de soie et de velours, des gobelins de prix pour les murs et un tapis de Smyrne, comme il y en avait certes peu alors dans toute l'Écosse.

Chaque fois qu'il est possible de comparer à des documents authentiques ceux qui émanent de Murray et de Morton, la fausseté des derniers se montre au grand jour : c'est une véritable fatalité!

Nous arrivons maintenant à une déposition plus importante que tous les témoignages précédents, celle de Nicolas Hubert, nommé *French Paris*[1]. Il avait été au service de Bothwell qui, à une époque inconnue, lui avait procuré la place de valet de chambre de Marie. Il était toujours dans l'entourage de la reine; ce fut lui qui introduisit dans la maison Bothwell et ses gens pendant la nuit fatale du 9 au 10 février 1567. Il était donc le mieux en état de dévoiler le secret du crime. D'abord il sut se soustraire à la poursuite. Il paraît avoir accompagné Bothwell en Danemark, du moins c'est de là qu'il fut extradé pour être remis au régent d'Écosse.

Ses interrogatoires sont datés des 9 et 10 août 1569, huit mois après les conférences de Westminster, où son nom figurait plusieurs fois dans les *Lettres de la cassette*. Il fut exécuté le 16 août. Huit jours plus tard, Élisabeth demanda à Murray l'ajournement de cette exécution. Murray répondit en regrettant que Paris, arrivé à Leith au mois de juin, eût été mis à mort quelques jours avant l'arrivée de la missive de Sa Majesté. Il envoya à la reine l'original des dépositions de Paris qui se trouve, en effet, aux archives du royaume d'Angleterre. « Je suis convaincu, — c'est ainsi que le régent termine sa lettre, — que son témoignage posthume sera trouvé tellement digne de foi que son authenticité ne semblera douteuse ni à Votre Altesse, ni à ceux qui par la nature doivent avoir le plus grand intérêt à la punition du meurtre[2]. »

Eh bien, ici encore les affirmations de Murray sont absolument mensongères. Aux archives de Copenhague se trouve un document que M. le professeur Schiern y a copié pour M. Hosack[3]. C'est la quittance du capitaine écossais Jean Klark, délivrée à Roeskilde

1. Laing, t. II, p. 296 ss.
2. Lettres de Hunsdown à Cecil, et de Murray à Élisabeth; Laing, t. II, p. 295.
3. Hosack, t. I, p. 250, note.

le 30 octobre 1568, à Axel de Gislefeld, maréchal de la cour de Danemark, pour l'extradition de deux Écossais accusés de participation au meurtre de Darnley, et nommés Guillaume Murran (?) et French Paris. Est-il croyable que Klark ait gardé ses prisonniers plus de sept mois en Danemark, pour ne les conduire en Écosse qu'en juin 1569 ? C'est évidemment impossible. La vérité doit être que Klark les a réexpédiés en Ecosse avant la fin de 1568[1], mais que l'on a tenu Paris caché afin de n'avoir pas à le présenter à Westminster, parce que ses dépositions n'étaient pas aggravantes pour Marie. Il est évident que l'on n'aurait pas attendu le mois d'août 1569 pour interroger Paris, dont le témoignage devait être de la plus haute importance. Tout ceci ne repose que sur des contre-vérités.

D'autres circonstances encore caractérisent à merveille la manière dont Murray a su fabriquer des documents judiciaires. Hubert ne fut pas interrogé à Édimbourg devant les autorités légales, mais à Saint-André, au nord du golfe de Forth; et devant qui? Les copies n'en disent rien. Elles portent, cependant, la souscription que voici :

« C'est la vraie copie de la déclaration et déposition du dit Nicolas Hubert, *alias* Paris, dont l'original est marqué à chaque feuillet de sa propre main. Et le même étant lu encore une fois en sa présence, il confirme que l'ensemble ainsi que toutes ses parties et clauses étaient certainement vraies.

« Vu par moi, Alexandre Hay, secrétaire du Conseil privé de N. S. le Roi, et notaire public. »

Ce vidimus *est un mensonge, une falsification de la pire espèce*. L'original envoyé par Murray à la reine d'Angleterre, et existant encore au *Record Office* de Londres[2], ne nomme point Alexandre Hay comme présent, mais dit : « En présence de M. George Buchanan, professeur au collège Saint-Léonard, à Saint-André; de Jean Wood, sénateur du collège de justice; et de Robert Ramsay, qui a libellé cette déclaration, domestique de Sa Grâce le Régent » [Murray].

Donc, les dépositions de Paris furent faites devant quelques serviteurs de Murray; Wood était en effet son secrétaire; les deux

1. Il prit lui-même du service en Danemark; mais plus tard, lorsqu'il voulut déserter en Suède, il fut emprisonné et mourut captif (1575).

2. Hosack, t. I, 225 ss.

premiers de ces personnages recevaient en outre des pensions de Cecil et sont connus comme adversaires acharnés de Marie Stuart. On sait, du reste, combien Buchanan était menteur et faussaire. Et cette déposition a été libellée par un individu qui se nomme d'une manière modeste, mais significative, « domestique du Régent. »

Dans de telles circonstances, où trouver des garanties pour l'authenticité de ces actes? Les gens devant lesquels Paris a été interrogé ne sont-ils pas ceux mêmes qui ont forgé et effrontément présenté comme authentiques le *Livre des articles,* le *Journal*, les *Lettres de la cassette?* Et, en effet, le premier qui ait osé publier cette prétendue déposition de Paris est Anderson, en 1725, c'est-à-dire cent cinquante ans plus tard. Même Buchanan, qui a assisté à l'interrogatoire, n'a pas voulu le reproduire dans sa *Detectio,* comme il l'a fait pour les dépositions de Dalgleish, Hay de Talla, Hepburn, etc. Il est évident qu'il ne le croyait pas capable de résister à un examen sérieux. De même Cecil, qui fit traduire sa *Detectio* en plusieurs langues étrangères et la fit publier sur le continent, n'envoya jamais la déposition de Paris à son agent Wilson, quoique celui-ci la lui demandât expressément afin de l'insérer dans ses publications[1]. On chercherait vainement le même document dans les *Historiae* de Buchanan. Pourrait-il y avoir une preuve plus manifeste du fait que les contemporains, même des témoins prévenus comme Buchanan, considéraient la seconde déposition de Paris comme trop monstrueuse pour paraître acceptable au public? Lorsque Jean Hay, dans une lettre adressée à Jean Knox, énumère tous les documents qui pourraient servir à celui-ci pour la composition de son *Histoire de la Réforme en Écosse,* il ne dit mot des prétendus aveux de Paris, quoiqu'ils eussent bien servi les intentions de Knox. C'était pourtant le même Hay qui, par sa signature, avait certifié l'authenticité de ces aveux. Nous croyons que des faits pareils suffisent pour caractériser la valeur de ces prétendus documents.

Ce que nous venons de dire s'expliquera par un regard jeté sur les deux dépositions. Elles sont en contradiction flagrante l'une avec l'autre.

La première a été faite, à ce que l'on prétend, le 9 août 1569; elle est en français, « sans que ledit Paris fût contraint ni inter-

1. Lettre de Wilson, citée dans Gauthier, t. II, p. 378.

rogé, de son propre mouvement et voulloir, pour s'en descharger, comme il deist. » Il y raconte que le mercredi ou le jeudi avant le crime, Bothwell lui avait parlé pour la première fois de son dessein. Il l'en aurait fortement déconseillé, en ajoutant en guise d'argument : « Vous estes, grâce à Dieu, plus en court, à ce que tout le monde dict[1], que jamais. » Bothwell lui répondit : « Et beste que tu es, pense-tu que je fay cecy tout seul, de moy-mesme?... J'ay desjà Lethington, *qui est l'entrepreneur de tout cecy;* et après j'ay Monsieur d'Argyle, mon [beau-] frère M. de Huntlye, M. de Morton, Ruthven et Lindesay. J'ay tous les signes [signatures] de ceulx-cy que je t'ay nommés. Et aussy avions envie de le faire dernièrement que nous fusmes à Craigmiller. » Paris essaie en vain de le faire renoncer à son plan, et lui demande, enfin, quelle position aurait été prise par Murray, qu'il comble de louanges imaginées évidemment après coup pour se rendre favorable le régent actuel. Bothwell aurait répondu : « M. de Morra, M. de Morra, il ne veult n'ayder ne nuyre, mais c'est tout ung. » Il lui demande à différentes reprises la clé de la chambre de la reine que Paris ne veut pas lui procurer, prétextant que la garde des clés n'est pas de son ressort. Enfin, à la veille du meurtre, Bothwell l'oblige de prendre au moins lui-même les clés mentionnées. Une servante de la reine lui fait transporter une couverture de maîtres[2] de la maison de Kirk-of-Field au palais de Holyrood ; à cette occasion, un valet lui demande la clé que Paris prétend ne pas avoir. Nouveaux éloges de Murray qui, en partant subitement pour rejoindre sa femme, évite manifestement d'assister au meurtre. Le dimanche, au souper, la reine demande à Paris s'il a enlevé la couverture, à quoi il répond affirmativement. Bothwell lui ordonne de laisser entrer Ormiston, Hepburn et Hay et de déguerpir ensuite. Il obéit malgré lui. Hepburn et Hay apportent les sacs de poudre

1. Ceci est en contradiction avec les lettres de la cassette. Si Paris avait porté à différentes reprises des lettres et cadeaux secrets de la reine à Bothwell, comment aurait-il pu savoir seulement par *on-dit* que Bothwell était bien en cour? Ne l'aurait-il pas su mieux alors que n'importe qui?

2. C'est une pure hypothèse de Mignet, de Teulet et d'autres que de faire de cette simple couverture de *maîtres*, — terme que l'on comprend très bien chez un domestique, — une couverture de *martre*, pour donner à entendre qu'il s'agissait de quelque fourrure précieuse que Marie aurait voulu sauver du désastre.

et les placent au milieu de la chambre. Bothwell survient et dit : « Mon Dieu, que vous faictes de bruyt! on oyt d'en hault tout ce que vous faictes. » Il commande à Paris de le suivre à la chambre du roi, où Argyll lui frappe silencieusement l'épaule. Peu de temps après leur arrivée, la reine part pour assister à la fête à Holyrood. Paris s'y cache dans un coin, mais Bothwell lui parle durement : pourquoi faisait-il une telle mine? S'il la faisait ainsi devant la reine, « il m'accoustreroit de telle façon que je ne fus jamais. » Bothwell l'emmène dans sa propre chambre, change de vêtements, va avec lui et avec le tailleur [Wilson] vers le jardin de Kirk-of-Field, laisse le tailleur près du rempart et se rend avec Paris à la porte du jardin, où ils rencontrent Hepburn et Hay. Un formidable fracas, et tout le monde se sauve. Le reste est sans importance.

Cette première déposition porte le cachet de la vérité. Nous y trouvons des faits d'une nature si intime qu'ils ne peuvent être controuvés. Les compliments qui y sont faits à Murray, chaque fois que son nom est mentionné, sont bien ceux d'un homme destiné à une mort violente et qui espère encore toucher ainsi le cœur du régent. La façon de penser et de s'exprimer est entièrement conforme à la position du valet Paris. Du reste, le tout ne produit nullement l'impression d'un interrogatoire judiciaire, comme la forme le prouve déjà; nous sommes évidemment en présence d'un dernier aveu de Paris après la clôture de la procédure judiciaire, de même que nous avons déjà appris à connaître les aveux de Hepburn, de Hay et de Dalgleish et que nous entendrons encore l'aveu de Morton, dont la forme ressemble beaucoup à celui de Paris. La date même ne peut être exacte que dans cette supposition. Car s'il est impossible qu'on ait remis le premier interrogatoire de Paris du mois de novembre 1568 jusqu'au 9 août 1569, il se peut fort bien qu'après la clôture de la procédure pénale, peu de jours avant son exécution, Paris ait essayé le 9 août 1569 de sauver sa vie, ou du moins de décharger sa conscience par un aveu complet.

Ce qui y importe le plus, c'est le fait, confirmé d'ailleurs par d'autres données authentiques que nous mentionnerons plus tard, que *l'assassinat de Darnley n'a été nullement le crime de Bothwell seul*, peut-être approuvé par la reine, *mais le fruit d'une grande conspiration de la noblesse calviniste d'Écosse.* « Ce sont les seigneurs mesme de ce païs, avec moy, qu'avons

commis le cryme, » dit Bothwell immédiatement après la catastrophe. Bothwell a désigné lui-même à Paris le secrétaire d'État Maitland de Lethington comme l'auteur du dessein. Cette circonstance se confirmera également. Argyll, Huntly, Morton, Lindsay, Ruthven y ont consenti. Murray le connaît; il ne veut pas le favoriser, mais il ne fait rien pour l'empêcher, bien que cela ne lui eût coûté qu'un mot. L'on voit que le meurtre de Kirk-of-Field prend ainsi une tout autre forme. On se demandera d'autre part : si Bothwell cherche à tranquilliser et à gagner un serviteur fidèle et indispensable pour l'entreprise, en lui nommant avec toute franchise ses puissants alliés; pourquoi ne dit-il pas un mot de la prétendue alliée la plus puissante, la reine? La seule réponse possible la voici : c'est que la reine n'avait rien de commun avec ce dessein sanglant, et que sa prétendue participation est un conte. Cette conclusion ressort, avec non moins de force, d'autres détails dans les aveux de Paris. Bothwell lui demande constamment et avec une énergie croissante la clé de la chambre de la reine; si le comte eût été d'accord avec Marie, celle-ci lui eût donné elle-même cette clé précieuse. Paris résiste autant que possible à cette exigence, de peur d'en être puni; mais s'il avait cru la reine complice de Bothwell, ses craintes n'auraient pas eu de raison. Au contraire, Alexandre Durham, un des serviteurs de la reine, demande, sur l'ordre de Marie, la clé à Paris; elle ne savait donc rien des négociations de Bothwell avec celui-ci. Enfin, peu de temps avant le meurtre, le comte menace gravement Paris s'il montre à la reine une figure bouleversée, évidemment pour qu'elle ne s'aperçoive pas que quelque chose de terrible se prépare[1].

La preuve négative de la non-participation de Marie n'est pas moins importante ici que les preuves positives dont nous venons de parler. Comment le valet de chambre de cette princesse, qui se trouvait toujours dans son entourage, ne sait-il absolument rien de ses négociations avec Bothwell? Il ne possède pas même

1. Le récit de Nau nous explique pourquoi Paris se cacha si soigneusement de la reine (Stevenson, p. 42) : « Sa Majesté se retirant la nuict mesme [du logement du roi] rencontra Paris, varlet de chambre dudit seigneur Bothwell, auquel, montant à cheval, elle dist en presence de plusieurs seigneurs, le voyant tout gasté par le visage de pouldre à canon : « Jésus, Paris, tu es noirci; » dont il rougist bien fort. » C'est une nouvelle preuve de la véracité de la première déposition de Paris, tout à fait inconnue à Marie et à Nau.

le moindre indice de relations suspectes entre eux, comme il aurait dû en avoir si elles avaient existé. Il savait pourtant que le régent et ses amis se donnaient une peine inouïe pour constater la culpabilité de la reine, et que des indications faites dans cette direction auraient pu lui sauver la vie. Il y a là au moins, ce semble, une forte présomption en faveur de Marie Stuart.

Nous ne rencontrons qu'une seule circonstance que, dans cette première déposition de Paris, on a citée comme argument contraire : c'est que, la veille du meurtre, Marie a envoyé chercher à Kirk-of-Field une couverture qui lui appartenait. Ce fait est au fond si peu important en lui-même qu'il mérite à peine d'être mentionné. On l'a mis en rapport avec le changement de lit pour Darnley ; mais nous avons vu plus haut ce qui en était en réalité [1].

Quelle différence lorsque nous abordons l'interrogatoire du 10 août, dans lequel Paris est censé avoir fait des dépositions entièrement contraires à celles de la veille ! Il est vrai que cette fois-ci il ne parle pas volontairement, mais *interrogé*. De quelle façon se faisait l'*interrogatoire,* nous le savons par une lettre adressée à Marie par un des conspirateurs, Archibald Douglas. Il y dit que les personnes exécutées pour participation au meurtre de Darnley ont été « interrogées au moyen de la torture[2]. »

On lui demande : « Quand premièrement il entra en crédit avec la Royne? » Il répond que ce fut à Calendar, lors du voyage de Marie d'Édimbourg à Glasgow, en janvier 1567, où la reine lui aurait baillé une bourse remplie d'environ trois ou quatre cents écus pour la porter à Bothwell. Il lui donna cette bourse en route entre Calendar et Glasgow, et le comte lui ordonna de s'attacher étroitement à la reine.

Cette déclaration, Paris ne peut point l'avoir faite. Le *Diary* même ne fait accompagner la reine par Bothwell que jusqu'à Calendar. Il n'est donc pas possible que Paris ait donné la bourse à Bothwell en route, entre Calendar et Glasgow, attendu que le comte retourna aussitôt à Édimbourg, afin de partir pour le Liddesdale.

Selon l'interrogatoire, la reine, deux jours après son arrivée à Glasgow, envoie Paris à Édimbourg avec une lettre et avec beaucoup de commissions secrètes pour Bothwell. Le messager

1. Voir ci-dessus, p. 44.
2. Laing, t. II, p. 367.

passe un jour entier à Édimbourg sans que Bothwell se soucie de lui. Il est vrai que le comte avait employé toute la nuit à préparer, avec Jacques Balfour, le logis du roi à Kirk-of-Field. Lethington, qui se trouve continuellement en rapports confidentiels avec Bothwell, recommande également cette maison pour y établir le roi. Enfin Paris reçoit ses missives et revient à Glasgow, où il a encore des entretiens avec la reine. On retourne également par Calendar, d'où Marie envoie de nouveau à Bothwell un bracelet et plusieurs lettres.

Tout cela est impossible. Nous avons vu qu'en réalité Marie arriva à Glasgow le 25 pour en repartir le 27. Il n'y a là point de place pour le prétendu récit de Paris. Mais supposons exact le *Journal* de Murray. D'après lui, Bothwell part le soir du 24 pour Liddesdale, et n'en revient à Édimbourg que le 28[1]. La reine [ceci est faux d'après notre conviction, mais supposons que ce soit vrai] arrive à Glasgow le 23 très tard; deux jours après, — donc au plus tôt le 25, — Paris aurait été dépêché par elle à Édimbourg, où il ne pouvait arriver que le soir du 25, c'est-à-dire à une époque où Bothwell n'y était plus! Et toutefois Paris y aurait négocié avec lui! Il l'aurait cherché en vain toute une journée, de sorte qu'il ne lui aurait parlé que le 27, à la même date où Bothwell combattait les *borderers* de Liddesdale! Paris n'aurait donc pu rentrer à Glasgow que le soir du 27 : d'après le *Journal* même, la reine avait quitté cette ville déjà le matin du même jour. Et pourtant Paris aurait prétendu y avoir parlé à la reine longuement de son entrevue avec Bothwell et Lethington. Quel gâchis! Ainsi les menteurs sont pris dans leurs propres filets, en se réfutant eux-mêmes de la façon la plus ridicule.

Il n'est pas moins ridicule de vouloir nous faire croire, par les prétendues dépositions de Paris, que la reine et Bothwell, tout en étant en correspondance régulière et fréquente, aient confié verbalement à ce domestique subalterne toutes les choses importantes dont ils auraient dû remplir leurs lettres. Des criminels aussi stupides et aussi téméraires en même temps ne se sont jamais vus, ni avant ni après.

1. Ce voyage de Bothwell en Liddesdale est authentique. Nous en trouvons la preuve dans un rapport adressé de Berwick par Bedford à Cecil, le 28 janvier 1567 (*Calendar of st. pap. Foreign ser. Eliz.*, 1566-68, n° 918). On y lit : Bothwell fit hier avec quatre-vingts hommes une incursion de Jedworth [Jedburgh] en Liddesdale et s'empara de douze brigands.

Enfin il est controuvé que Bothwell et Lethington aient fait choix de Kirk-of-Field pour y loger le roi, au lieu de Craigmillar, et qu'on ait arrangé la maison dans cette intention déjà le 25 et le 26 janvier. Car nous savons par le témoignage de Crawford et de Nelson, propres serviteurs de Darnley, que celui-ci même, au moment du départ de Glasgow, avait décidé la reine à le mener à Kirk-of-Field au lieu de Craigmillar. Il est impossible que Paris eût forgé de tels mensonges. Dans quelle intention l'aurait-il fait? Ses bourreaux les lui ont tout simplement attribués après l'avoir mis à mort.

Ensuite Paris est censé avoir rapporté que toutes les nuits, pendant le séjour du roi à Kirk-of-Field, lady Reres avait amené Bothwell à la chambre de la reine. Sans attacher une grande importance à ces histoires scandaleuses, nous voulons cependant constater que Marie n'a dormi que deux nuits à Kirk-of-Field, immédiatement au-dessous de la chambre à coucher de son époux, surveillée, dans une petite maison, par six domestiques de Darnley. Que chacun juge si dans de telles circonstances la visite d'un amant est probable. L'on sait que Nelson n'en a pas dit mot.

Le jeudi avant l'assassinat, Bothwell aurait commandé à Paris de ne plus placer le lit de la reine immédiatement au-dessous du lit de Darnley, parce qu'il voulait y entasser la poudre. Lorsque Paris l'y place néanmoins, Marie lui dit le même soir : « Sot que tu es; je ne veux pas que mon lict soyt en cest endroict-là. — Par lesquelles paroles j'ay apperceu qu'elle avoit cognoissance du faict. Là-dessus je ... lui dis : Madame, Mr de Boduel m'a commandé de lui porter les clefs de vostre chambre, et qu'il a envie d'y faire quelque chose, c'est de faire saulter le Roy en l'air par pouldre qu'il y fera mettre. — Ne me parle point de cela à ceste heure-cy, ce dict-elle. Fais-en ce que tu vouldras. » Cette nuit elle resta à Kirk-of-Field, mais ne dormit point, et écrivit des lettres que Paris dut porter à Bothwell. Celui-ci fit dire à la reine : « Je ne dormiray point que je ne aschève mon entreprise, quant je debvroys trayner la picque toute ma vie pour l'amour d'elle. »

Le prétendu aveu de Paris lui attribue encore une fois des paroles qu'il ne peut point avoir dites. La correspondance nocturne entre Marie et Bothwell est en contradiction flagrante avec l'alinéa précédent, qui fait passer au comte toutes les nuits avec la reine

pendant le séjour de Darnley à Kirk-of-Field. Ensuite Paris aurait allégué que la reine y avait dormi la nuit de jeudi (6 février), tandis que Nelson dépose expressément (voir ci-dessus, p. 43) qu'elle n'y passa que les nuits de mercredi et de vendredi. Un homme dans la position de Paris ne pouvait pas avoir oublié ce détail pour une semaine si terrible et si émouvante. Enfin est-il possible qu'un domestique ait osé dire à une reine du XVIe siècle qu'elle voulait se débarrasser de son mari par la poudre, et que la souveraine ait laissé passer une telle énormité sans faire étriller l'insolent et le faire disparaître dans un cachot? Comment! elle aurait causé du meurtre de son mari comme de la chose la plus indifférente du monde avec un individu qui n'était à son service que depuis peu de temps? Des scènes tellement étranges exigent vraiment un peu trop de crédulité de la part du lecteur. On comprend de plus en plus pourquoi ni Buchanan, ni ses puissants patrons n'ont osé publier de tels *témoignages!*

Les *aveux* continuent : le vendredi matin, après s'être acquitté de la commission de Bothwell auprès de Marie, il apporte les deux clés de sa chambre au comte, qui, les ayant comparées à ses clés contrefaites, les renvoie[1]. La reine joue la comédie, en grondant Paris de la disparition des clés, devant les autres domestiques, chose dont Paris lui fit des reproches lorsqu'il se trouva seul avec elle. Quelle nouvelle preuve de l'audace incroyable du valet et de la mansuétude non moins incroyable de la maîtresse, qui veut tranquillement faire sauter son mari avec six serviteurs innocents, mais qui ne se débarrasse point d'un domestique aussi insolent et indiscret!

Il serait inutile de passer en revue toutes les inventions ultérieures de ce prétendu interrogatoire. Paris dit toujours ce que l'on veut savoir de lui. Il raconte que déjà à Calendar la reine avait passé la nuit avec Bothwell, avant de lui envoyer sa bourse par Paris. Il est vrai qu'il devient de plus en plus incompréhensible pourquoi elle n'a pas donné la bourse à Bothwell pendant leur tête-à-tête. Paris raconte d'autres histoires du même genre, se rapportant à l'enlèvement de Marie par Bothwell, et rattache plusieurs fois le comte Huntly à l'affaire de l'assassinat. On vou-

1. D'après la *Detectio* de Buchanan, Bothwell aurait gardé les clés authentiques. Voilà la confiance que Buchanan accorde à ce *document* qu'il avait signé lui-même.

lait évidemment se procurer une arme contre ce seigneur, qui venait justement, contre son gré, de déposer les armes qu'il avait prises en faveur de la reine, et de reconnaître le régent.

Voici un autre exemple de la facilité avec laquelle les maîtres de l'Écosse faisaient forger des documents judiciaires, si cela servait leurs intérêts. Au printemps 1571, le régent Lennox résolut de mettre à mort Jean Hamilton, archevêque de Saint-André, pour des motifs de parti et de famille. Il trouva sur-le-champ un soi-disant témoin qui, pendant le procès, prétendit que l'archevêque avait fait assassiner le roi par six ou huit de ses gens. Buchanan nous raconte cette découverte sérieusement dans son *Actio contra Mariam* et dans son *Histoire*. C'est tantôt Bothwell, tantôt Hamilton, selon l'intérêt du moment, et toujours on a des témoins et des dépositions pour prouver l'un ou l'autre. Nous sommes vraiment étonnés de l'impudence naïve avec laquelle les chefs du parti calviniste se servaient du cadavre de leur victime Darnley comme d'une arme mortelle contre leurs adversaires de tout genre.

Un des principaux complices de Bothwell, le laird d'Ormiston, que l'on appelait le *laird noir*, s'était soustrait à la juste punition pendant plusieurs années. Enfin, le régent Morton s'empara de lui et fit faire son procès. Avant sa mort, le 13 décembre 1573, le laird se confessa à Jean Brande, ministre calviniste chargé de lui apporter les dernières consolations de la religion. Brande nota tout de suite ces aveux[1]. Les voici :

Deux jours seulement avant l'assassinat, Bothwell fait entrer Ormiston dans la conspiration. Comme Ormiston, quoique vassal du comte, refuse d'y participer, son seigneur lui dit : « Taisez-vous et ne craignez rien, car tous les lords qui, il y a quelque temps, étaient à Craigmillar avec la reine, ont résolu la même entreprise, et personne d'entre eux ne la condamnera lorsqu'elle sera faite. » Ormiston expose la part qu'il a prise au meurtre et qui n'aurait consisté que dans un conseil, sur la manière de se servir de la poudre. Bothwell avait treize fausses clés à sa disposition. *Voici enfin une nouvelle preuve que ce ne sont pas les gens de Bothwell, mais d'autres conspirateurs qui ont étranglé le roi :* « Interrogé par le ministre s'il ne savait pas que le roi avait été tué autrement, par main d'homme, puisque

1. Laing, t. II, p. 319 ss.

l'on disait généralement qu'il avait été traîné et étranglé, répondit : « Aussi vrai que j'en répondrai devant Dieu, je n'ai jamais su « autrement que ceci, qu'on l'a fait sauter par la poudre ; aussi « m'en suis-je enquis très soigneusement auprès de Jean Hepburn « et de Jean Hay et de tous ceux qui y étaient restés après moi, « et ils m'ont juré qu'ils n'avaient jamais su autrement que comme « je viens de le dire qu'il ait péri par la poudre. »

Après l'attentat, Bothwell montra à Ormiston, pour le calmer, un traité, — un *bond*, — signé de Huntly, Argyll, Maitland (de Lethington) et sir Jacques Balfour, et qui disait à peu près ceci : « Comme il sera fort utile et avantageux pour la chose publique, d'après l'opinion de toute la noblesse soussignée, qu'un tel jeune fou et tyran orgueilleux ne règne plus sur eux ni les gouverne, et pour d'autres diverses raisons, ils avaient résolu de s'en débarrasser d'une manière ou de l'autre, et quiconque prendrait la chose en main ou l'exécuterait, serait défendu et maintenu par eux, comme s'ils l'avaient fait tous, car ils voulaient considérer et traiter le fait comme s'ils l'avaient exécuté eux-mêmes. » Bothwell lui dit que ce document avait été rédigé par sir Jacques Balfour et signé par eux tous, trois mois avant le meurtre. Beaucoup d'autres encore avaient promis leur concours. Ces détails s'accordent absolument avec ce que nous savons de différentes sources sur le *bond* de Craigmillar.

Enfin Ormiston affirma, sur sa responsabilité devant Dieu, devant lequel il aurait à paraître dans quelques heures, que jamais la reine ne lui avait parlé du meurtre, ni lui à elle, et qu'il « n'avait rien entendu sur la participation de cette princesse, sauf ce que Bothwell lui avait montré, » c'est-à-dire le *bond* de Craigmillar, signé pendant la présence de Marie dans ce château.

Tout le monde est unanime à accorder à cette déposition un caractère absolu de vérité ; en effet, à chaque phrase, le misérable, prêt à mourir et se repentant amèrement de ses péchés, affirme qu'il peut en répondre devant le juge céleste. Pourquoi aurait-il célé la vérité à ce bon ministre, lui que personne ne pouvait plus sauver de la mort immédiate? Aussi ses phrases sont-elles simples, sans emphase ni ambiguïté, et tout ce que nous en pouvons contrôler par d'autres témoignages a été entièrement confirmé par eux.

Quatorze ans et demi s'étaient écoulés depuis la mort de Darnley, lorsque le comte Morton, dépouillé de son pouvoir de régent,

fut également accusé d'y avoir participé. On le traduisit devant le jury, qui le condamna à être pendu. Le jour de son exécution (2 juin 1581), il fit des aveux importants devant deux pasteurs qui l'y avaient exhorté[1]. Au baptême du prince Jacques, la reine avait accordé l'amnistie à soixante-dix personnes, impliquées dans le meurtre de Riccio, et parmi elles à Morton. Celui-ci rentra donc en Écosse en janvier 1567. Au château de Wittingham, il rencontra Bothwell, qui lui demanda de tremper dans la conjuration contre la vie du roi, en affirmant que telle était la volonté de la souveraine. Archibald Douglas, vassal de Morton, confirma les dires de Bothwell. Mais Morton refusa, si on ne lui montrait une garantie écrite de la main de la reine. *Cette garantie, Bothwell n'a jamais pu la lui apporter*. Peu de temps avant l'attentat, Archibald Douglas vint encore une fois chez lui dans la même intention, avec des commissions verbales et écrites de Bothwell, mais il fut repoussé de nouveau, l'assentiment écrit de la reine faisant défaut. *Après le meurtre, Archibald Douglas lui découvrit que lui, — Archibald, — y avait coopéré avec Bothwell et Huntly*. Morton ne put pas cacher que, même après cet aveu compromettant, il avait reçu Archibald Douglas dans son entourage. Mais, dit-il, pour s'en disculper, je ne pouvais accuser les criminels ni avant le fait ni après, si je tenais à ma vie. « A qui m'en serais-je ouvert? A la reine? Mais elle était complice. A Darnley lui-même? Mais je ne le pouvais pas pour ma vie, car je le connaissais comme un cerveau fait ainsi qu'on ne pouvait rien lui dire sans qu'il le communiquât. » Il avoua cependant qu'à l'époque du procès intenté à Bothwell, il avait signé un *bond* avec d'autres nobles, promettant d'assister Bothwell contre toute accusation dirigée contre lui pour l'assassinat du roi, et qu'il avait signé de même, *sur l'ordre écrit de la reine, le bond d'Ainslie's Supper*, tendant à conseiller à la reine le mariage avec Bothwell. Il ne put nier non plus qu'il n'avait nullement puni, pendant sa longue régence, le meurtrier Archibald Douglas.

Remarquons d'abord que la déposition de Morton n'est pas complète. Elle ne mentionne point la circonstance que, en dehors de Bothwell, Lethington s'était trouvé à Wittingham et s'était efforcé de faire entrer Morton dans la conspiration, ce qui est mis

1. Laing, t. II, p. 354 ss.

hors de doute par le témoignage d'Archibald Douglas, déposition que nous aurons à faire connaître bientôt. Elle ne parle pas davantage de la *coopération active de Lethington au crime de Kirk-of-Field*, fait qui est pourtant prouvé par la correspondance même de Morton, qui, d'après les propres aveux du secrétaire, l'accuse ouvertement en 1572 d'avoir trempé dans le meurtre[1]. Morton essaie en vain de se disculper entièrement. Il a connu le crime d'avance; il n'a rien fait pour l'empêcher, rien pour défendre à son vassal, Archibald Douglas, d'y participer; après l'attentat, il reste en relations amicales avec cet assassin et longtemps avec Bothwell même. En présence de tels faits, ses excuses n'ont guère de valeur, surtout puisqu'elles sont contredites par ses propres paroles, prononcées antérieurement, comme nous le verrons.

Morton a diminué, dans ses aveux, l'importance de sa participation au crime de Kirk-of-Field. Au moins, sir Jacques Balfour, qui, avec Lethington, en était l'auteur principal et qui, en conséquence, devait très bien connaître tous les faits qui s'y rattachent, écrivit à Marie Stuart en janvier 1581 : « Morton est arrêté sous l'inculpation d'avoir pris part à l'assassinat de Darnley, mais Archibald Douglas a pu se sauver en Angleterre. Ce fait inspire au comte [Morton] une hardiesse plus grande, de sorte qu'il nie tout ce qu'il avait promis à Bothwell en cette matière, sauf ce qui est prouvé par le *bond* dont j'ai envoyé une copie à Votre Majesté[2]. » Balfour certifie donc en connaissance de cause que Morton a fait des promesses formelles à Bothwell dans l'affaire de Darnley.

Les aveux mêmes de Morton démontrent qu'au moins Huntly et Archibald Douglas ont assisté Bothwell et ses gens dans la perpétration du crime. C'étaient peut-être les hommes masqués dont parle Powrie. Il est possible qu'ils aient étranglé le roi, ce que Bothwell et ses gens n'avaient point fait, comme nous l'avons vu.

Enfin, *il résulte des aveux de Morton que Marie n'a pris aucune part directe au crime*. Malgré ses fanfaronnades et malgré l'insistance de Morton, Bothwell n'est pas à même d'apporter une preuve écrite de l'assentiment de la reine. Morton était

1. Laing, t. II, p. 361.
2. Laing, t. II, p. 345.

un allié trop précieux, et par son influence et par son énergie personnelle, pour que Bothwell ne se donnât toute la peine imaginable à le gagner à sa cause ; il aurait certes employé dans cette intention toute son autorité auprès de Marie afin de lui extorquer ce document, s'il en eût vu la moindre possibilité. En 1581, Morton, l'ennemi capital de la Stuart, et qui était sur le point de subir une mort ignominieuse qu'il devait aux alliés écossais de cette princesse, avait incontestablement autant d'envie que de raisons pour l'accuser. Toutefois, il n'a pu le faire, circonstance qui parle grandement en faveur de la reine[1]. Il est vrai que plus tard il appelle Marie « complice. » Mais il n'appuie cette injure sur aucune preuve ; elle lui sert seulement d'excuse, — fort peu suffisante, — du fait qu'il n'avait rien essayé pour empêcher le meurtre. Dans de telles conditions, cette imputation vague n'a pas la moindre importance.

Le lendemain de la mort de Morton, on interrogea un serviteur et confident d'Archibald Douglas, nommé Binning. Quoique malheureusement de ses dépositions nous n'ayons conservé que des fragments, ils ont pourtant leur valeur[2].

Il affirma que Douglas avait assisté au crime avec lui et avec un autre domestique ; qu'après avoir quitté les serviteurs, Douglas était rentré plus tard avec des vêtements complètement tachés ; que lui, — Binning, — avait vu encore sur le théâtre du meurtre Robert Balfour, frère de sir Jacques et propriétaire de la maison où le roi logeait, ainsi que l'abbé [commendataire] Jean Maitland de Coldingham, frère du secrétaire d'État Lethington. *On voit le nombre des complices s'augmenter de plus en plus et le prétendu crime isolé de Bothwell et de Marie devenir le fait d'une foule de nobles écossais.* D'après une hypothèse fort ingénieuse de M. Bekker (p. 73), Archibald Douglas, qui portait sur ses vêtements tous les vestiges d'une lutte dans un jardin humide, serait celui qui avait étranglé le roi. Ce fait a été rendu encore plus vraisemblable par le témoignage d'un des serviteurs de Douglas, pendant le procès de Morton, qu'Ar-

1. Déjà Chalmers (2e éd., t. III, p. 426) a observé que nous avons ici une nouvelle preuve de la fausseté des *lettres de Glasgow*. En effet, si Bothwell avait eu entre les mains des lettres et sonnets d'amour de Marie, il les aurait sans doute montrés à Morton pour le convaincre que les alliés de Bothwell étaient sûrs d'être couverts par l'approbation de la souveraine.

2. Laing, t. II, p. 370 ss.

chibald avait perdu et abandonné un de ses souliers dans son empressement à quitter le lieu du meurtre[1]. Il ne faut pas perdre de vue non plus que Binning ne sait rien de Bothwell et de ses gens. Les conjurés étaient donc divisés en deux troupes ; l'une, qui se composait de Bothwell, de ses vassaux et domestiques, était chargée de faire sauter la maison ; l'autre, où se trouvaient Huntly, Douglas, Maitland, Balfour et autres, avait à surveiller les portes de la maison et à tuer le roi.

Archibald Douglas, qui avait joué un rôle si important dans le crime de Kirk-of-Field, avait échappé à la vengeance des lois. Pour se justifier, il écrivit à la reine Marie, quelques années après ces événements[2]. Il va sans dire qu'il diminue ici sa propre culpabilité, mais en ce qui concerne les autres, presque tous morts déjà, ses indications ne doivent pas être récusées. Il raconte que vers la fin de 1566 les comtes exilés alors, Morton, Ruthven et Lindsay, l'avaient envoyé vers Murray, Athol, Bothwell, Argyll et Lethington, afin que ceux-ci obtinssent leur pardon auprès de Marie. Les lords répondirent qu'ils leur promettaient l'amnistie si les exilés voulaient entrer dans la confédération conclue contre Darnley par les nobles protestants d'Écosse. Douglas rapporta cette décision à ses mandants, à Newcastle, et ceux-ci se déclarèrent prêts à participer au *bond*. On obtint en effet en faveur des exilés la permission de revenir lors du baptême du prince Jacques. A Wittingham, Morton rencontra Bothwell et Lethington. Douglas déclara ne pas savoir ce qu'ils avaient négocié. « Mais, à mon départ, Morton me pria d'accompagner les deux autres à Édimbourg et de retourner chez lui avec telle réponse qu'ils obtiendraient de Votre Majesté, et lorsque lesdites personnes me l'avaient donnée, elle n'était pas autre, aussi vrai que Dieu sera mon juge, que celle-ci : « Informez le comte Morton que la reine ne veut pas entendre parler de l'affaire dont nous lui avons parlé. » — Que l'on veuille bien remarquer que ce n'est pas la réponse directe de la reine, ce qui convaincrait toutefois Marie, sinon de la complicité, au moins de la connaissance du dessein. Les lords qui auparavant avaient promis à Morton l'assentiment de la reine, — comme nous le savons par les aveux du comte, —

1. Rapport de sir John Forster à Walsingham, 4 juin 1581 ; Chalmers, t. II, p. 419 ss.
2. Laing, t. II, p. 363 ss.

se voient maintenant obligés de lui faire dire que *la reine était opposée à un tel complot.*

Résumons en quelques phrases les résultats de notre travail sur les documents judiciaires qui se rapportent au meurtre de Darnley.

1° Les interrogatoires des accusés Powrie et Dalgleish eurent lieu devant les seuls chefs du parti hostile à Marie et à Bothwell et furent fixés par écrit bien des semaines plus tard. Les procès-verbaux, du reste, ont été rédigés d'une manière au moins fort négligente, mais il est plus probable que les dépositions ont été altérées intentionnellement, puisqu'il s'y trouve des contradictions inextricables.

2° La déposition de Hay de Talla contredit le témoignage de Powrie. D'après celui-ci, Bothwell a assisté à l'entassement de la poudre; d'après le premier, il était pendant ce temps auprès du roi. Hay dépose aussi autrement que Powrie sur le rôle joué dans la catastrophe par Paris. Les indications de Hay sont falsifiées sans aucun doute, attendu que les correspondances diplomatiques et les témoins auriculaires lui font nommer Huntly et beaucoup d'autres personnages haut placés comme participant à la conspiration, ce qui a été supprimé dans le procès-verbal de sa déposition.

3° De même, la déposition de Hepburn ne s'accorde nullement avec celle de Powrie et est remplie, en outre, de données obscures et contradictoires.

4° Si les dépositions, telles qu'elles existent actuellement, affirment que la poudre a été versée dans la chambre à coucher de la reine, à Kirk-of-Field, elles ont été ou extorquées par la torture ou altérées, car elles ne s'accordent absolument pas avec le fait indubitablement constaté que la maison *entière* a été détruite par l'explosion, y compris les fondements, ce qui prouve de nouveau la non-authenticité des prétendues dépositions de Hay et de Hepburn. Buchanan n'a pas moins altéré les aveux que les quatre condamnés sus-mentionnés ont faits sur l'échafaud.

5° Le témoignage de Nelson est mensonger en tant qu'il veut jeter un soupçon indirect sur la reine, comme nous l'avons démontré sur la foi de documents incontestables.

6° Les dépositions de Paris sont attribuées à une date bien postérieure à l'époque où elles ont eu lieu en réalité. Le *vidimus* judiciaire, constatant la fidélité des procès-verbaux, est faussé.

En vérité, Paris ne fut interrogé que par quelques serviteurs de Murray, dont plusieurs étaient même pensionnaires du gouvernement anglais. Les interrogatoires eurent lieu, d'une façon absolument illégale, dans une petite localité écartée.

7° Seule, la première de ses dépositions porte le cachet de la vérité; d'après elle, l'assassinat de Darnley était le fruit d'une grande conjuration de la haute noblesse calviniste, tandis que la reine n'y figurait point. Ces résultats sont confirmés par une foule d'autres témoignages; comme, entre autres, les derniers aveux d'Ormiston, les dépositions et la correspondance de Morton, la lettre d'Archibald Douglas.

8° La prétendue seconde déposition de Paris est en contradiction manifeste avec la première et avec les témoignages cités en dernier lieu. Elle fourmille, d'ailleurs, de choses impossibles et évidemment fausses.

9° Morton avoue avoir connu d'avance la conspiration, n'avoir rien fait pour l'empêcher et avoir conservé un commerce amical avec les coupables. Mais il est plus que probable que lui et ses compagnons d'exil avaient acheté leur retour en Écosse par leur entrée dans la conspiration que Bothwell, Argyll, Huntly, Lethington, Balfour et d'autres nobles avaient formée à Craigmillar, en novembre 1566, contre la vie de Darnley. La reine, au contraire, n'y avait aucune part directe et active.

10° Ce n'est pas Bothwell qui tua le roi, c'est Huntly, Robert Balfour, Douglas et d'autres; Bothwell et ses gens étaient chargés de procéder à l'explosion.

11° Il est incontestable que les dépositions ont été artificiellement arrangées. D'abord, on n'accuse que Bothwell; ensuite, on rend suspecte la reine; plus tard seulement, lorsque la faction aristocratique qui avait exécuté l'assassinat se fut divisée, des dénonciations mutuelles et capitales démontrèrent que la majeure partie de la haute noblesse avait résolu et commis ce crime atroce.

L'examen des *lettres de la cassette* n'avait donné que des résultats négatifs; l'étude des dépositions judiciaires, au contraire, nous a amenés à des conclusions toutes positives. Occupons-nous à présent des historiens contemporains.

Martin PHILIPPSON.

(*Sera continué.*)

LE

PÈRE JOSEPH ET RICHELIEU

LA PRÉPARATION DE LA RUPTURE OUVERTE AVEC LA MAISON D'AUTRICHE

ET LA

DÉSIGNATION DU PÈRE JOSEPH A LA SUCCESSION POLITIQUE DE RICHELIEU.

Novembre 1632-mai 1635.

La période de la guerre de Trente ans qui s'étend de la mort de Gustave-Adolphe (16 novembre 1632) à la rupture ouverte de notre pays avec l'Espagne (19 mai 1635) est marquée par la substitution de la France à la Suède dans la direction de la lutte contre la maison d'Autriche et par la préparation de notre participation directe aux hostilités. Tandis que s'accomplissent ce déplacement d'influence dans les affaires européennes et ces préparatifs, la mort de Schomberg et de d'Effiat, la disgrâce de Châteauneuf, les crises périlleuses subies par la santé de Richelieu et l'état valétudinaire où elles le laissent, concentrent l'influence politique dans un petit groupe où domine le Père Joseph et grandissent l'ascendant de celui-ci jusqu'à en faire le candidat de la France au cardinalat, le successeur désigné du premier ministre. Tels sont les deux sujets qui vont nous occuper. Ils comportent une étendue très inégale et un plan différent. Le premier, en effet, nous transporte au sein du grand conflit européen et nous impose des développements et des subdivisions qu'on ne peut réduire à moins de trois : 1° la situation créée par la mort de Gustave-Adolphe dans les trois pays les plus intéressés à la lutte, en dehors de la

France et de la Suède; 2° les vues de Richelieu et du Père Joseph sur ces trois pays; 3° la campagne diplomatique qui assure à la France les alliances et les positions dont elle a besoin pour pouvoir tirer l'épée sans témérité. La seconde partie de notre travail ne nous fera pas sortir du cabinet de Richelieu, c'est-à-dire d'un milieu restreint, où les personnages en scène sont peu nombreux et les intérêts moins complexes. Un seul coup d'œil nous suffira donc pour embrasser les circonstances qui accrurent l'ascendant du Père Joseph et lui donnèrent une consécration officielle.

I.

LA PRÉPARATION DE LA RUPTURE OUVERTE.

1. SITUATION DE L'ALLEMAGNE, DES PROVINCES-UNIES ET DE L'ITALIE A LA MORT DE GUSTAVE-ADOLPHE.

La mort de Gustave-Adolphe ne produisit pas sur le gouvernement français l'impression à laquelle on aurait pu s'attendre. Le lecteur en connaît déjà les raisons. Sans parler de l'inquiétude que pouvaient inspirer de secrets desseins, qui ne seront jamais bien éclaircis, les actes du roi de Suède suffisaient pour attester qu'il n'entendait pas sacrifier aux vues et aux conseils de notre pays l'esprit sectaire de son entreprise, les exigences de son ambition et que c'était lui, au contraire, si l'on n'y prenait garde, qui allait entraîner la France à opter entre ses alliés protestants et ses clients catholiques, c'est-à-dire à sortir de la neutralité religieuse, qui était pour elle une nécessité et une force. Lorsque la nouvelle de sa mort parvint au roi, Richelieu n'était pas auprès de lui. Privé de son conseiller habituel et alarmé sur les conséquences de cet événement, Louis XIII appela immédiatement à Versailles Bouthillier[1] et Bullion[2]. Ceux-ci le rassurèrent : le roi de Suède n'était-il pas mort victorieux et son entreprise ne devait-elle pas trouver des continuateurs plus dociles et moins dangereux[3]...? Richelieu ne se montra pas plus alarmé; sans doute, il

1. Claude Bouthillier, surintendant des finances.
2. Claude Bullion, surintendant des finances.
3. Mémoire sur la dépêche du sieur de la Grange aux Ormes du 22 nov. 1632. De la main de Bouthillier, 4 décembre 1632. *Inéd.*

aurait mieux valu pour la France que Gustave-Adolphe vécût six mois de plus, mais, si l'on réussissait à maintenir l'union en Allemagne et à empêcher, comme il y avait lieu de l'espérer, la trêve entre les Hollandais et l'Espagne, les craintes inspirées par cet événement ne se réaliseraient pas[1]. Quant au Père Joseph, l'histoire n'a pas recueilli l'impression qu'il éprouva à cette nouvelle, mais ses sentiments nous sont trop connus pour nous permettre de douter qu'elle lui causa plus de satisfaction que d'anxiété; d'une part, en effet, c'étaient ses vues et ses sentiments, plus encore que ceux de Richelieu, qui se trouvaient atteints par le peu de ménagement de Gustave pour les anciens membres de la ligue catholique et l'on se souvient qu'il avait conseillé, pour les protéger, une démonstration militaire; de l'autre, son optimisme le préservait de l'inquiétude que la perte d'un tel allié pouvait inspirer.

Tout en étant plus frappés de l'embarras d'où cet événement les tirait que des conséquences fâcheuses qu'il pouvait avoir pour leur politique, ni Richelieu ni le Père Joseph ne se dissimulaient ces conséquences. L'ascendant du conquérant suédois avait pu seul dominer les divisions, les tendances particularistes des protestants allemands. Ceux-ci ne s'étaient associés qu'à contre-cœur à une entreprise trop largement conçue pour leurs mesquins calculs, à une entreprise qui alarmait leurs intérêts particuliers, leur faisait craindre un maître plus redoutable que l'empereur, heurtait leur déférence traditionnelle pour celui-ci et leur jalousie envers l'étranger. La première impression en Allemagne comme en France avait été une impression de délivrance. Le parti évangélique s'était cherché un chef national et avait cru le trouver dans l'électeur de Saxe. A ce moment un acte de conciliation de l'empereur, par-dessus tout la révocation de l'édit de restitution, en faveur de laquelle agissait à Vienne un parti puissant, aurait fait tomber les armes des mains des adversaires qu'il avait dans l'Empire et dissous la coalition protestante.

La mort de Gustave risquait encore de nous faire perdre un allié qui détournait en partie sur lui le danger dont était menacée notre frontière septentrionale. La guerre qui, depuis l'expiration de la trêve de douze ans, c'est-à-dire depuis 1621, avait recommencé entre l'Espagne et les Provinces-Unies, était, en effet, pour

1. Richelieu au roi, 15 décembre 1632.

la France une diversion très utile. Depuis 1629, la lutte avait pris, grâce aux talents militaires du prince d'Orange, Frédéric-Henri, une tournure glorieuse pour les confédérés d'Utrecht. Ces succès, toutefois, n'empêchaient pas une grande partie de la population de désirer la paix et ce désir était partagé par les provinces restées fidèles à l'Espagne; au moment de la mort du roi de Suède, des négociations étaient engagées entre les deux groupes séparés des anciens sujets de la maison de Bourgogne. Cette mort ne pouvait que fortifier les dispositions pacifiques qui se manifestaient dans les Provinces-Unies. A l'époque où nous sommes parvenu, les chances de la paix ou d'une longue trêve et celles de la guerre s'y balançaient à peu près : quatre provinces contre trois étaient favorables à la cessation des hostilités, mais la guerre avait pour elle le prince d'Orange, à qui ses succès donnaient une grande influence, et la compagnie des Indes occidentales, qui ne voulait à aucun prix restituer à l'Espagne ses conquêtes dans le nouveau monde.

L'Italie ne paraissait pas devoir se ressentir de l'événement qui frappait le parti protestant, mais ce n'était là qu'une apparence; en réalité, elle suivait avec anxiété un conflit où sa destinée était en jeu. Pour justifier ce que nous disons, il faut rappeler ce qui se cachait sous cette « expression géographique » : définition qui convenait déjà à la péninsule si l'on fait abstraction, comme on le doit, d'un sentiment national confus, plus idéal et littéraire que pratique, pour ne tenir compte que de son morcellement politique. L'Espagne y dominait presque partout. Maîtres du Milanais et du Napolitain, tenant, grâce à la dépendance de Gênes et à l'occupation des présides[1], tout le littoral de la mer Tyrrhénienne depuis la Ligurie jusqu'à la Sicile, les Espagnols asservissaient le grand-duc à leur politique, réduisaient Parme et Modène à l'état de principautés vassales, luttaient à Rome contre l'influence française, se flattaient de l'espoir de gagner le duc de Savoie et ne rencontraient qu'à Venise et à Mantoue une véritable résistance. Du Milanais ils communiquaient, par les défilés des Alpes, d'une part avec le Tyrol et les États héréditaires de l'Autriche, de l'autre avec l'Alsace, la Franche-Comté et leurs possessions flamandes. On voit que les événements qui s'accomplissaient au

1. On sait qu'on donnait ce nom à Porto-Ercole, Telamone, Orbitello et Piombino.

delà des Alpes devaient exciter dans les différents États de la Péninsule des émotions également vives, quoique diverses. Les uns, franchement hostiles à la maison d'Autriche, étaient entrés en relation avec Gustave-Adolphe[1]; les autres, tenus à plus de réserve, étaient partagés entre la crainte de voir le champion du luthéranisme apparaître en Italie pour frapper le catholicisme au cœur et l'espoir que ses succès briseraient ou allégeraient leur joug.

Assurément il y avait en Europe d'autres États intéressés dans la grande lutte politique et religieuse qui la divisait, et par conséquent dans l'événement qui semblait devoir donner à cette lutte une face nouvelle, mais l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Italie étaient les trois champs de bataille principaux où la diplomatie et les armes de la France et de la maison d'Autriche devaient se rencontrer et où l'influence de la mort de Gustave devait se faire le plus profondément sentir. Voyons comment Richelieu et le Père Joseph entendaient parer aux conséquences fâcheuses de ce coup inattendu.

2. VUES DE RICHELIEU ET DU PÈRE JOSEPH SUR L'ALLEMAGNE, LES PROVINCES-UNIES ET L'ITALIE.

L'avis que le cardinal soumit au roi dans cette circonstance[2] doit être considéré comme l'expression de ses vues personnelles. Celui qui a exprimé si nettement les principes dont doit s'inspirer la politique française est celui qui les a conçus et il faut lui en laisser tout l'honneur. La sagacité qui éclaire une situation, la prudence qui va d'abord aux expédients les moins hasardeux, la résolution qui envisage et affronte les plus hardis, le sens pratique qui en tempère la hardiesse en les limitant, brillent dans ce morceau. En même temps toutes les arrière-pensées de Richelieu, toute la grandeur de son ambition s'y révèlent. Richelieu comprend que, si les protestants allemands et les Hollandais déposent les armes, tout l'effort de la maison d'Autriche portera directe-

1. Bühring, *Venedig, Gustaf Adolf u. Rohan.*

2. Commencement de janvier 1633. *Mémoires de Richelieu*, coll. Michaud, II, 436, col. 2. — 438.

ment sur notre pays. Si le concours pécuniaire de la France ne suffit pas pour prévenir son isolement, elle ne doit pas reculer devant une guerre ouverte, plus profitable qu'une paix armée, sans être plus onéreuse. Il faut mettre à ce concours armé deux conditions : l'occupation de la rive gauche du Rhin et de certaines places de la rive droite et le respect du culte catholique par nos alliés protestants. Cette dernière condition n'était pas destinée seulement à désarmer le parti dévot, à lui ôter, du moins, tout grief légitime, elle répondait aussi à une préoccupation sincère du cardinal, elle était conforme au rôle naturel et traditionnel de la France, aux sentiments du roi[1], à ceux du pays, au caractère purement politique que Richelieu et le Père Joseph voulaient donner à la guerre. Quant à la possession de la rive gauche du Rhin et de quelques places de la rive droite, c'était à la fois, dans la pensée du cardinal, une base d'opération en cas de guerre et un gage des avantages que la France pouvait se promettre de la paix, si elle se faisait. En effet, la paix, dont le désir se manifestait clairement chez plusieurs des belligérants, ne pouvait rester en dehors des prévisions de Richelieu, mais il n'en concevait pas d'autre que celle qui serait imposée à la maison d'Autriche par l'union plus étroite de ses adversaires[2].

En affirmant le caractère personnel du plan soumis par Richelieu au roi, nous n'avons pas entendu dire que le Père Joseph l'aurait conçu autrement. C'est le contraire qui est notre pensée. Il faudrait renoncer à connaître les idées du Père Joseph si l'on ne considérait comme telles que celles qui sont en contradiction avec les idées de Richelieu. Comment leur collaboration aurait-elle pu subsister, si elle n'avait pas eu pour fondement une conformité habituelle de pensée, spontanée le plus souvent, due parfois à la discussion[3]...? Le Père Joseph partageait donc les vues politiques exprimées dans le programme que nous venons d'analyser. Il ne se faisait pas faute de déclarer à qui voulait l'entendre et au nonce lui-même, apôtre infatigable de la conciliation, que l'alternative d'une paix honorable ou d'une guerre acharnée s'imposait

1. Sur les scrupules du roi au sujet de son alliance avec les Hollandais et les Suédois, voy. notamment une dépêche de Soranzo, du 5 sept. 1634. *Inédit.*

2. Avis au roi. *Ubi supra.*

3. « Si poteva in somma vedere che i sensi di questo Padre sono in somma da politico franzese vero et molto simpaticante con quei del cardinale..... » Gondi, résident du grand-duc à Bali-Cioli. 2 avril 1633. *Inédit.*

à brève échéance[1]. La perspective d'acquisitions territoriales flattait son patriotisme. A cet égard, toutefois, il ne subissait pas les mêmes entraînements que Richelieu. On a vu son opposition victorieuse aux résolutions précipitées vers lesquelles inclinait celui-ci au commencement de 1632. Certains indices, que nous signalerons quand le moment sera venu, attestent en lui une prudence systématique dans l'application de la politique d'extension, dont il acceptait le principe. Il se préoccupait plus que le cardinal du tort qu'une ambition trop impatiente et trop apparente pouvait faire à notre influence en Allemagne. Bien qu'elle ne porte que sur une question de mesure, cette différence mérite d'être remarquée, car elle nous montre sous l'aspect inattendu de modérateur un homme qui dans l'œuvre commune a surtout apporté la confiance, la hardiesse et l'esprit d'entreprise.

A cela près, le Père Joseph ne concevait pas autrement que Richelieu le rôle que la mort de Gustave-Adolphe traçait à la France. Tous deux pensaient à la grandeur matérielle que ce rôle

1. « Mi ha detto [le P. J.] che si disponevano in modo tale ch'avanti fusse Pasqua vederessimo fare grande risolutione, dicendo che, se Spagnuoli la vorranno rompere, che S. M. era risoluta di agir contra di loro in buona maniera con speranza di doverla finir per una volta et con tale occasione V. A. S. haverebbe trovato il conto suo, puoiche gli haverebbono dato forze tali con quali puotersi agrandire e che per adesso non si puono pigliar le risolutioni necessarie sin tanto si discuoprino maggiormente li motivi de Spagnuoli et che per tanto la tregua d'Olanda tenivano per certo che non seguirebbe, come anco che si sarebbe mantenuta la diversione in Allemagna. » Druent au duc de Savoie. Paris, 14 janv. 1633. *Inédit.* « Mi sono... trasferito al palazzo del card. alle stanze del P. G... Cavo dal ragionamento del Padre in sostanza che i Francesi non vogliono correre a furia e che procederanno con cauto e sicuro piede, tanto per quello appartiene per mantenirsi il credito, quanto per la consideratione di conservarsi la devotione de loro alliati e sopratutto per cautelarsi da sospettate collusioni de gli Austriaci. Per conto della pace si è apertamente esplicato che ha esso due vie : l'una facile e pronta della prosecutione dei presenti trattati, ne quali crede che i Franzesi deferiranno a S. B., l'altra, piu lunga e fastidiosa, di sfogare prima le parti con una gran guerra e che sta hora a Spagnuoli d'eleggere quale delle due vogliono, perche troveranno i Franzesi preparati a ciascuna di esse..... » Le nonce extraordinaire Ceva au card. secrét. d'État. Paris, 5 février 1633. *Inédit.* Le Père Joseph déclare au nonce « che se i Spagnuoli si contentaranno delle cose ragionevoli, saranno pronti li Franzesi, li quali..... altrimenti si volteranno in breve a guerra aperta... » Ceva au card. secrét. d'État. Paris, 14 avril 1633. *Inédit.* « ..... concluse [le P. J.] che le cose non potevano stare in questi termini, che fra tre o quattro mesi si sarebbe havuta la pace generale o qualche buon principio di negotio per essa o una guerra aperta et osservai piu volte mi repplicò questo concetto..... » Soranzo au doge. Paris, 29 avril 1633. *Inédit.*

pouvait réserver à leur pays, mais tous deux comprenaient que cette grandeur ne pouvait être que le prix tardif d'une grande prudence, d'une longue dissimulation, propres à endormir la méfiance germanique et secondées peut-être un jour par des moyens plus énergiques. Pour le moment, le crédit de la France en Allemagne n'y permettait pas les conquêtes, mais, ce que les circonstances défendaient de prendre, n'était-il pas possible de se le faire offrir? Notre intervention dans les affaires de nos voisins s'autorisait contre l'empereur du principe de la « liberté germanique; » auprès des catholiques et contre les protestants et les Suédois, il fallait invoquer celui de l'intérêt de la religion. On entrait par là, il est vrai, en lutte avec la Suède, mais cette lutte était inévitable et elle aurait l'avantage de nous faire regagner les sympathies du monde catholique scandalisé par nos alliances protestantes. La Suède devait rentrer dans le rôle modeste que Richelieu et le Père Joseph lui avaient destiné et d'où le génie de son roi l'avait fait sortir, trop heureuse d'obtenir sur la Baltique la récompense du sang glorieux qu'elle avait versé. Tout en la dépossédant de ses positions dans notre voisinage et de la direction du parti protestant, il fallait cependant ne pas la pousser au désespoir, ne pas la réduire à déserter la cause commune, à laquelle elle était encore nécessaire, pour chercher dans une paix particulière et précipitée le repos dont elle avait grand besoin. Les élèves de Gustave-Adolphe étaient seuls capables de disputer la victoire aux généraux impériaux[1], mais n'y avait-il pas moyen d'enrôler au service de la France quelqu'un de ces lieutenants du roi de Suède, qui s'accoutumaient à regarder leur armée comme leur seule patrie et rêvaient de se tailler une principauté dans l'Allemagne remaniée?... Il fallait enfin unir dans une confédération du Rhin, sous le protectorat de notre pays, les principicules de cette région, avides d'honneurs et d'argent, peu accessibles aux scrupules patriotiques et adversaires résolus de la maison d'Autriche.

Telles furent les vues qui inspirèrent les instructions de nos agents en Allemagne. Le succès d'une diplomatie dépend d'instructions bien conçues et d'agents bien choisis. Le choix des agents était alors bien plus important encore qu'aujourd'hui,

1. L'avis précité de Richelieu au roi offre une preuve, entre plusieurs autres, du peu d'illusion qu'il se faisait sur nos généraux.

parce que, faute des communications rapides de notre temps, ils ne pouvaient se réduire au simple rôle d'organes de leur gouvernement et devaient jouir d'une initiative et d'une latitude qui pouvaient s'exercer aux dépens de leur pays. Le tâche d'aller resserrer les liens de la coalition protestante en Allemagne et d'y amener les esprits aux vues de la France fut confiée à Manassès de Pas, marquis de Feuquières, maréchal de camp, gouverneur de Vic et de Moyenvic et lieutenant général du roi à Metz et à Toul[1]. C'était donc un homme de guerre comme on en rencontre tant dans la diplomatie de cette époque; il était judicieux, intelligent, mesuré, prudent et joignait à ce fonds de solidité une urbanité assez rare chez les hommes de sa profession[2]. Placé dans un poste d'observation et de combat, sur une frontière disputée, il avait eu l'occasion de déployer des qualités politiques autant que militaires[3]. Il était cousin germain du Père Joseph[4], à qui il devait la connaissance et la faveur du cardinal[5] et, bien que son parent, toujours soucieux d'échapper au reproche de népotisme[6], n'ait pas ouvertement appuyé sa nomination[7], elle n'en fut pas moins considérée par lui et par tout le monde comme un succès personnel[8].

1. Voy. sur lui la notice placée en tête de ses *Lettres et nég.*, éd. 1753.

2. « Vir armis consilioque egregius, prudentia ac comitate supra militem laudatus omnibus, quos novi. » Grotii epist., p. 128, cité par Hürter, *Gesch. Kaisers Ferdinands II*, IV, 12, n. 21.

3. Le garde des sceaux Châteauneuf voulait faire envoyer en Allemagne le maréchal d'Estrées et blâma le choix de Feuquières. « Et cependant, — lit-on dans le réquisitoire de Richelieu contre le garde des sceaux, — chascun scait que les meilleures affaires ne se font pas toujours par les plus grands et que Feuquières, mareschal de camp et lieutenant du roy en la frontière, est cognu en Alemagne, fort entendu et homme de bien. »

4. Par sa mère, Madeleine de la Fayette, sœur cadette de Marie de la Fayette, mère du Père Joseph.

5. « ..... après la perte du R. P. J., auquel je debvois le premier honneur d'être connu de S. E. » Feuquières à de Noyers. Verdun, 6 janv. 1639. *Inédit.* « ..... molto favorito dal P. G. » Contarini au doge. Paris, 24 mars 1637. *Inédit.* « C'est un gentilhomme fort modéré, de bon sens et bien entendu, écrit le résident anglais, mais fort à la dévotion dud. Père et par conséquent dud. s^r cardinal. » 1er février 1633. *Inédit.*

6. Pour preuve de l'absence de népotisme du Père Joseph, voy. notamment une lettre de Servien à Saint-Étienne, du 30 nov. 1633. *Inédit.*

7. Journal de Charnacé aux dates du 30 décembre 1632 et 6 janvier 1633. *Inédit.*

8. « ..... j'ay esté ce jourdhuy à Ruelle..... pour temoigner au P. Joseph, parent dud. s^r de Fequières, la joye que je concevois et que je croyois que le Roy, mon maistre, recevroit de l'employ donné à ce personnage là en une occa-

L'étendue de la mission de Feuquières, l'influence décisive qu'elle doit exercer sur les résolutions de la France lui donnent une importance considérable. Ses instructions, comme celles de ses collaborateurs, sont l'œuvre du Père Joseph[1]. Disons ce qu'il faut entendre par là. Ici, comme il est arrivé le plus souvent, le Père Joseph a fixé dans une note la ligne de conduite de notre agent. Cette note a été soumise à Richelieu, cette ligne de conduite discutée entre lui et son confident, puis celui-ci a dicté des instructions conformes aux décisions arrêtées en commun. Si bien des choses restent obscures dans la collaboration du cardinal et du capucin, nous trouvons souvent dans les projets d'instructions et dans les instructions définitives le point de vue personnel du second et le fruit de la délibération commune, et nous pénétrons ainsi dans une certaine mesure le secret de cette collaboration. Dans ce cas, par exemple, Lepré-Balain nous a conservé le projet[2] des instructions qui devaient guider Feuquières dans ses rapports avec l'électeur de Saxe et Oxenstierna. Si l'on compare ce projet aux instructions définitives, on voit que le Père Joseph et Richelieu ont envisagé assez différemment l'un des points les plus importants de la politique française en Allemagne. Le premier, prévoyant le cas où le chancelier offrirait de remettre Mayence et les autres places de la rive gauche du Rhin entre les mains du roi, prescrit à Feuquières de les laisser, sans les refuser formellement, entre les mains des Suédois, en se faisant promettre seulement que ceux-ci ne les restitueront pas sans le consentement de la France[3]. L'instruction définitive, au contraire, enjoint à Feuquières de se faire offrir ces places et de prévenir le roi, si cette offre lui est faite, pour qu'elles soient immédiatement occupées[4]. C'est là l'un des indices, signalés plus haut, de la réserve qui devait, aux yeux du Père Joseph, marquer nos aspirations et notre marche vers le Rhin.

sion si importante et en laquelle un homme de son esprit, de sa probité et de sa creance pouvoit produire de si notables effets. » Dép. du résident anglais, Augier, annexée à celle du 10/20 janv. 1633. *Inédit.*

1. « Lambicate dal cervello del P. G. » Siri VII. *Négociations de Feuquières*, Introduction.

2. Instruction au s^r de Feuquières pour l'Allemagne. 1632. *Inédit.*

3. « Et s'ils offroient de remettre Mayence et autres places au deça du Rhin entre les mains du Roy, il ne les doit accepter ni refuser, ne pouvant estre qu'à charge, mais il sera bon qu'elles ne soient point rendues qu'avec le consentement de S. M. »

4. Instr. de Feuquières. *Mémoires de Richelieu*, II, 440, col. 2-441.

On s'explique donc pourquoi le résident anglais considérait notre héros comme plus désintéressé à cet égard que les autres membres du conseil[1]; la vérité, c'est qu'il craignait davantage d'alarmer et de faire incliner plus encore vers l'empereur le sentiment germanique.

Le projet du Père Joseph envisage l'électeur de Saxe comme le successeur de Gustave-Adolphe à la tête du parti évangélique et dans l'alliance de la France, les instructions lui destinent le même rôle. Nous verrons plus tard les difficultés de ce dessein, constatons seulement pour le moment qu'il était l'application du système qui cherchait à établir entre le parti catholique et le parti protestant, unis pour la défense de la « liberté germanique, » affranchis par le sentiment de leurs forces de la dépendance de l'empereur et des puissances protestantes, un équilibre placé sous la garantie de la France. A côté de ce système, dont le succès ne peut être que l'œuvre du temps et d'une longue persévérance et qui, conçu par le Père Joseph dès 1630[2], ne cessera de diriger la politique française jusqu'au jour où les événements l'auront définitivement condamné, on trouve dans les instructions de Feuquières des préoccupations inspirées par les circonstances. Le premier but, l'intérêt pressant de la mission de notre ambassadeur, c'est d'empêcher que les membres de la coalition protestante s'en séparent par des traités particuliers ou même par de simples suspensions d'armes. Mais il se trouvera peut-être en présence d'un entraînement irrésistible vers la paix; sa tâche consistera alors à faire réserver au roi, dans la diète où on en traitera, le rôle de médiateur. En effet, si sa mission n'est rien moins que pacifique[3], elle est conçue de façon à s'adapter à un mouvement contraire aux vues et aux intérêts de son gouvernement. La souplesse de la diploma-

1. « ..... se jettant [le P. J.] de costé sur la peyne que les Roys doibvent prendre à présent de donner la paix à l'Allemagne si longtemps affligée. Je le trouve à la verité plus moderé en ce regard qu'aucuns des autres ministres qui (crains-je) porteront plustost S. M. Très Ch. à se servir de l'occasion pour s'accomoder de quelques-unes des places que les Suédois tiennent le long du Rhin qu'à seulement employer l'autorité de ses armes sur les frontières pour le repos de la Germanie. » 4/14 janv. 1633. *Inédit.*

2. Voyez *La Mission du P. Joseph à Ratisbonne en* 1630.

3. « Nos plus spéculatifs et clairvoyans croyent que le pretexte de son voiage sera qu'il va prescher l'union auxd. princes pour obtenir la paix tant plus advantageuse, et que toutefois son vray ordre soubs main sera de seulement les unir, afin qu'ils puissent tant mieux continuer la guerre contre la maison d'Autriche. » Dép. d'Augier, 10/20 janv. 1633. *Inédit.*

tie française brille dans le parti qu'elle sait tirer de ce mécompte éventuel. L'ambassadeur annoncera aux confédérés protestants l'envoi d'un résident français à la cour impériale, présentera la mission de celui-ci comme destinée à pénétrer la sincérité de déclarations pacifiques, auxquelles, pour sa part, la France ne croit pas, les fera expliquer sur leurs intentions en leur communiquant, sans leur en laisser prendre copie, le projet d'accommodement de notre pays et se fera déférer par eux le mandat de négocier avec l'empereur, c'est-à-dire en réalité le rôle utile et honorable de médiateur entre l'empereur et eux. C'est ainsi que, du même coup, la France prévenait par une confiance calculée et payée de retour les soupçons que la mission de Charbonnières à Vienne pouvait exciter chez nos alliés protestants, s'érigeait en médiateur à la place du roi de Danemark, appuyait les conditions qu'elle faisait à l'empereur de l'autorité de la coalition protestante au nom de laquelle elle parlait.

Feuquières devait encore faire espérer à l'électeur de Brandebourg l'intervention du roi pour lui faire rendre ses places occupées par les Suédois et les Hollandais, il avait aussi pour tâche de fortifier dans leur animosité contre la maison d'Autriche les princes secondaires et les villes qui formaient l'élément le plus solide et le plus résolu du parti protestant[1].

Au sujet de la question du Palatinat, la France se trouvait dans un assez grand embarras. Elle ne voulait pas mécontenter le roi d'Angleterre, qui subordonnait entièrement à cette question son attitude dans les affaires européennes, car elle espérait l'entraîner dans la coalition contre la maison d'Autriche. D'un autre côté, le duc de Bavière avait fait reconnaître par une diète sa dignité électorale et la France l'avait reconnue aussi[2]. D'ailleurs, le gouvernement français, et, dans le gouvernement français, le Père Joseph moins que personne, ne renonçait pas à l'espoir de faire de Maximilien le rival et le successeur de Ferdinand II. On était dès lors fixé dans notre pays sur la transaction destinée à concilier des prétentions contraires : c'était l'alternative de l'électorat, mais il n'était pas encore opportun de divulguer cette résolution. On avait esquivé les instances du résident anglais pour faire accorder au prince Charles-Louis, fils du feu roi dépossédé de

1. Instr. de Feuquières, *Mém. de Richelieu*, II, 440.
2. *Négociations de Feuquières*, I, 242.

Bohême, le titre d'électeur, et au comte palatin Philippe-Louis de Simmeren celui d'administrateur[1]. Feuquières eut l'ordre de répondre par un ajournement aux instances semblables qui se produiraient en Allemagne, de représenter que, de l'aveu du roi d'Angleterre, le règlement de la question devait être réservé à une diète et faire l'objet d'un accord entre les parties. Les places du Bas-Palatinat enlevées aux Espagnols par les Suédois pourraient être conservées par ceux-ci au légitime possesseur ou remises dès à présent au jeune prince avec des garnisons anglaises ou enfin et préférablement être confiées au roi qui partagerait avec Charles Ier les frais d'occupation[2].

Feuquières devait être secondé par des agents placés presque tous sous sa direction : d'Avaugour, Rorté, Beauregard, Miré, La Grange aux Ormes, Melchior de Lisle. Marquons d'un trait au passage la physionomie des deux derniers, car tous deux sont, comme Feuquières, des créatures du Père Joseph et dans des termes d'intime confiance avec lui. La Grange aux Ormes, qui a préparé le terrain à Feuquières et deviendra son principal auxiliaire, est un agent actif, remuant, dont les services sont hautement reconnus par son gouvernement et par son chef direct lui-même, mais dont l'intégrité n'est pas à l'abri du soupçon, qui n'a pas toujours toute la réserve désirable et qui, par son caractère impérieux, se fait des ennemis et parmi ses collaborateurs et dans le pays où il est accrédité. Sa qualité de protestant n'a pas empêché notre capucin de s'intéresser à lui[3]. C'est par des mérites ana-

1. Voy. les dép. inédites d'Augier, *passim*.

2. Mémoire de ce que dira M. de Feuquières sur les affaires de M. le duc de Bavière et le Palatin dans *Négoc. de Feuquières*, I, 26. *Mém. de Richelieu*, II, 441, col. 1 et 2.

3. « Je cognois particulierement led. sr de la Grange. Il est homme de fort bon esprit et qui (quoique de la religion) ne laisse pas de dépendre des volontés dud. Père... » Dép. d'Augier. Meaux, 10/20 juillet 1632. *Inédit*. « Calidior hic, » dit de lui Grotius en le comparant à Feuquières. Feuquières au Père Joseph, 7 juin 1633, 26 juin 1634. *Nég. de Feuquières*, II, 323, 371. Feuquières à Andilly, 14 janvier 1635. *Ibid.*, II, 441 ; III, 59. « Il y a quelque temps que Oxenstiern m'envoya prier que, s'il étoit possible, il désireroit extrêmement de me pouvoir parler en particulier sans La Grange, auquel, outre l'adversion qu'il me témoignoit entretenir contre son humeur, il ne pouvoit prendre confiance particulière en une affaire d'importance et de secret..... » Feuquières au P. Joseph. Francfort, 29 août 1634. *Inédit*. La Grange aux Ormes exerça la patience de Feuquières et entra en lutte ouverte avec Charnacé, dont le caractère n'était pas commode non plus. Celui-ci raconte dans son journal inédit que, sans la

logues, un peu compromis également par l'excès d'initiative et la rudesse, que Melchior de Lisle, protestant aussi, avait séduit notre héros qui l'avait, en 1630, fait entrer au service du roi[1]. Le résident anglais le qualifiait de « fourbe superlatif[2]. » L'histoire, plus impartiale, doit voir en lui un diplomate habile, entreprenant jusqu'à la témérité, excellant à traiter les affaires le verre en main avec les Allemands ses compatriotes[3], autoritaire, odieux à bien des gens et notamment aux Bouthillier[4] qui ne lui ménageaient pas les affronts[5], mais protégé contre ses ennemis et contre lui-même par ses services et par le Père Joseph. Ce que celui-ci appréciait le plus chez les autres, c'étaient naturellement les qualités qui le distinguaient lui-même, le zèle, l'initiative, la fécondité des ressources, et l'excès de ces qualités le trouvait indulgent.

Nous n'avons pas à insister sur la mission de La Grange aux Ormes, qui n'avait qu'à faire profiter Feuquières de son expérience

présence du Père Joseph, il l'aurait frappé. « M. de Feuquières a escrit aud. Père contre La Grange. » Dép. d'Augier, 17/27 oct. 1634. *Inédit.* « Ab La Grange omnia pessima exspecto. Captat aulae gratias damno sociorum. Rumor hic fuerat, male ei convenire cum Feuquerio : eo futurum ut hic retineretur. Si id verum fuit, rem suam novis quibusdam Josephitatibus restituit..... » Grotius à Smalz. Paris, 18/28 mars 1635.

1. « L'an 1630, le feu R. P. Joseph et M. de Léon Brulart, estans de la part du Roy à la journée de Ratisbonne et y ayans trouvé le sieur de Lisle, qui estoit pour lors chef du conseil des princes landgraves de Hessen et député vers l'Empereur à lad. journée, luy persuadèrent de se ranger au service du Roy... du feu bon père, auquel seul ayant eu affaire tout le temps de son service tant pour les instructions de sa charge et commissions, que pour l'argent de ses voyages, entretenemens et appointemens de resident de deux mille escus par an, oultre la pension du Roy de mille escus qu'il prenoit soing de luy faire payer plus des coffres de feu M. le card., comme il croyt, que de ceux du Roy et thrésoriers de l'Épargne..... » Mémoire de divers employs que le s^r de Lisle a eus pour le service du Roy depuis l'an 1630. Clairambault, 380, fol. 3607. Melchior de Lisle était un gentilhomme allemand, né d'une mère française de la maison de Montmirail. M. Legrelle (*Louis XIV et Strasbourg*, 4e édit.) avait déjà, de son côté, découvert et publié ce curieux état de services.

2. 8/18 novembre 1633. *Inédit.*

3. « ..... et puisse tenir tête aud. duc [de Saxe] le verre à la main. » *Ibid.*

4. « ... M. Bouthillier ayant tousjours eu une particulière aversion pour luy et pour tous ceux qui avoient esté cheris du feu bon pere... » État de services précité.

5. Voy. Avenel, VIII, 96-97. « Le s^r de Lisle, qui réside pour sad. M. à Strasbourg, a fait un voyage depuis peu de jours auprès dud. s^r card. Led. s^r de Guron et autres, ses ennemis, se croyoyent assez forts pour le pouvoir debusquer de son employ, mais led. s^r card., le trouvant propre à son usage, luy a fait donner mil escus pour son voyage et l'a renvoyé aud. Strasbourg y poursuivre

et à lui servir d'auxiliaire, mais on ne connaîtrait qu'imparfaitement les vues de Richelieu et du Père Joseph sur l'Allemagne si nous ne disions ce que Miré et Melchior de Lisle allaient y faire.

La France désirait voir confier le commandement des troupes des confédérés à Bernard de Saxe-Weimar et au landgrave de Hesse[1], en qui elle comptait trouver des instruments dociles[2]. Feuquières était instruit de ce désir, qui se rattachait à la pensée de rendre les protestants indépendants de la Suède, mais il devait le dissimuler soigneusement au comte de Horn et aux Suédois. Ce fut pour donner le change au lieutenant de Gustave, en même temps que pour le flatter par une démarche honorable et le faire servir à nos desseins, que Miré lui fut envoyé. Ses instructions, dressées par le Père Joseph[3], le chargeaient de dénoncer au géné-

les bastimens de son dessein... » Dép. d'Augier et de Vic. Paris, 15/25 oct. 1633. *Inédit.* Feuquières, signalant au Père Joseph le caractère autoritaire de de Lisle, lui dit : « Puisque l'opinion générale le fait vostre ministre et vostre ambassadeur. » 7 avril 1635, *Nég. de Feuq.*, II, 56. Le Père Joseph lui-même reconnaît qu'il est compromettant dans une dépêche à Feuquières, du 26 mai 1634. Même recueil, II, 292. Voy. enfin une dépêche inédite d'Augier et de Vic, 18/28 avril 1634.

1. Guillaume V.

2. « Il [le landgrave de Hesse] est dans l'absolue et assurée dépendance de S. M. » *Nég. de Feuquières*, I, 95.

3. Lepré-Balain, année 1633. Siri, VII, 597. Une lettre du Père Joseph à Bouthillier semble démentir cette assertion et établir que les instructions furent l'œuvre du secrétaire d'État des affaires étrangères; en réalité, elle prouve seulement que la pensée du capucin reçut dans les bureaux du ministre la forme officielle et réglementaire. Voici les passages intéressants de cette lettre : « Mgr le cardinal vous prie de faire que le s^r de Miré puisse avoir demain au soir toute sa dépesche pour le venir retrouver dès le mesme soir ou après demain au matin. Il presse fort cela et après avoir veu l'instruction, il veult luy donner des ordres particulliers, à ce qu'il m'a dict, et le faire après partir en diligence. — Il desire aussy veoir au plustost les instructions pour M. de Feuquères et le s^r de Charbonière qu'il est temps à la verité de faire partir. Vous pouvez luy envoier lesd. instructions tandis que l'on fera les lettres..... M. de Feuquerre faict estat de partir lundi, il est bien à craindre qu'il n'arrive trop tard. Je suis en peine de ne voir point par les lettres du s^r de la Grange qu'il ait touché ces deux mil escus. Cela mérite bien de faire scavoir de Baudouin, son beau-frere, comment cela est allé et de faire qu'il y satisfasse promptement. — Monsieur le cardinal vous prie de faire escrire en diligence par duplicata au s^r de la Grange, de la part du Roy, qu'il continue d'assurer Saxe, Auxesterne et les autres de l'entière résolution du Roy de les assister et qu'il leur envoye un ambassadeur extraordinaire qui part dans deux jours avec plin pouvoir de passer avec eux tous les trettés nécessaires pour le bien commung. Il faut, s'il vous plaist, que cela soit mis en bon chiffre, il est bon de luy dire que le sieur de Charnacé n'ira pas et que c'est M. de Feuquières, qui tesmoigne estre bon amy dudit s^r de la Grange, qui ne manquera pas de

ral suédois les intelligences du duc de Lorraine avec les Impériaux et les Espagnols, de le pousser à agir contre ce prince et à menacer la Franche-Comté, dans l'espoir que le duc et la province demanderaient protection au roi et se donneraient à lui[1].

Melchior de Lisle devait retourner à Strasbourg, où nous l'avons vu résident dès 1631, pour y entretenir la confiance qui avait conduit cette grande ville à rechercher l'assistance pécuniaire du roi[2]. Les convoitises de Richelieu sur la puissante république ne sont pas douteuses[3], bien qu'elles aient été contestées par le dernier historien français de celle-ci[4]; elles ne peuvent l'être surtout pour nos lecteurs qui savent que le cardinal avait failli l'année précédente y donner libre cours. S'il avait renoncé, sur les représentations du Père Joseph, à s'emparer par surprise de Strasbourg et du pont de Kehl, il espérait bien amener la capitale de la Basse-Alsace par des rapports de plus en plus fréquents et étroits à accepter un jour le protectorat français.

Melchior de Lisle et Miré étaient chargés aussi, concurremment avec Feuquières, de resserrer nos liens avec le prince Jules, comte de Montbelliard, duc et administrateur de Wurtemberg, et son neveu mineur, héritier du duché, et avec les princes protestants

donner par delà toutes les bonnes impressions du s^r de Feuquières qu'il mérite. Que s'il voyoit cependant les esprits se porter trop vers la paix, il n'oubliera pas de leur faire voir combien elle leur sera plus asseurée avec l'intervention et l'association de Sa Majesté, ce qui pourra servir à faire qu'ils attendent M. de Feuquières avant que de conclure. Il faut aussy un mot, s'il vous plaist, au s^r du Hamel par la mesme voye à ce qu'il attende M. de Feuquières près de l'Électeur de Saxe ou Auxerterne. Il sera bon de recommander au s^r Persotte qu'il fasse tenir ces lettres en diligence au s^r de la Grange, lui recommandant le soin de faire tenir la lettre du s^r du Hamel. Ce qui presse le plus maintenant est de nous envoyer le plain pouvoir pour M. de Feuquères, afin que M. le card. mette ordre qu'il soit scellé promptement. Je vous demande pardon sy je vous rompt la teste de toutes ces affaires, mais c'est par obéissance et par nécessité, c'est, Monsieur, Vostre tres humble serviteur, F. J. C. Ce jeudi soir. » *Inédit.*

1. Lepré-Balain, *ubi supra. Mémoires de Richelieu*, II, 442, col. 2, 444. Miré partit le 6 février 1633.

2. Rod. Reuss, *Josias Glaser et son projet d'annexer l'Alsace à la France en* 1639 dans *Revue d'Alsace*, année 1869. Legrelle, *Louis XIV et Strasbourg*, 4e édition.

3. Citons seulement ici le témoignage du résident anglais : « ..... si elle [la France] a continué en son appetit contre Strasbourg, de quoy on parle comme d'un ouvrage infaillible pour l'esté prochain, etc..... » 27 sept./7 octobre 1633. *Inédit.*

4. Legrelle, *Op. laud.*, chap. II.

des deux rives du Rhin, notamment avec le duc de Deux-Ponts, le margrave de Bade-Durlach, le comte de Hanau, les rhingraves Otto et Louis, les comtes de Lutzelstein (la Petite-Pierre) et ceux de Wetteravie. La France espérait faire de ces princes, qui étaient déjà ses pensionnaires, les membres d'une confédération du Rhin placée sous sa protection[1].

Tout en travaillant à ranimer la confiance et à resserrer l'union du parti protestant pour donner à la guerre un nouvel élan, la France se prêtait à des négociations pacifiques avec l'empereur. Au mois de mars 1632, le baron Pierre de Schwarzenberg était venu faire en France, au nom de Ferdinand II, des ouvertures de paix et en avait rapporté un projet d'accommodement où l'Espagne n'était pas comprise[2]. A la fin de 1632 ou au commencement de 1633[3], le beau-frère du Père Joseph, Saint-Étienne, était envoyé auprès des électeurs catholiques pour justifier le roi du reproche de les avoir abandonnés et tâcher de nouveau de les rallier à une politique d'indépendance à l'égard de l'empereur, d'union avec les électeurs protestants et de concert avec notre pays; il devait, en quittant le duc de Bavière, poursuivre sa route jusqu'à Vienne et confirmer les assurances données par Schwarzenberg au sujet des dispositions pacifiques du roi. Le langage que lui prescrivent ses instructions est très vague, et il serait difficile de voir dans sa mission autre chose qu'un hommage platonique à la conciliation, si l'on ne se rappelait que l'empereur était déjà fixé par le projet remis à Schwarzenberg sur les conditions auxquelles le roi était disposé à traiter. Il n'avait d'ailleurs qu'à préparer les voies à Charbonnières, qui le suivit de près pour aller remplacer Ceberet dans le poste de résident à la cour impériale. Charbonnières était la créature du Père Joseph, le confident et le serviteur dévoué de sa politique personnelle[4]. Le langage qu'il devait tenir à Munich

1. *Mémoires de Richelieu*, II, 442, col. 2, 443-444.

2. « ..... et lui temoignera [au duc de Bavière] aussi que S. M. seroit bien aise de dissiper tous les ombrages qui sont entre l'Empereur et elle et de faire ensemble une bonne paix, encore que l'Espagne n'y entrat point selon le projet donné aud. Empereur par le baron de Schwartzberg (*sic*), envoié de sa part au roi..... » Instr. au s^r de Saint-Étienne pour l'Allemagne, 1632. *Inédit. Mém. de Richelieu*, II, 447. Khevenhüller, *Annales Ferdinandei*, VIII, 310.

3. Les instructions sont insérées dans Lepré-Balain à l'année 1632, mais Aretin (*Bayerns auswærtige Verhæltnisse*, I, 321) place sa mission en 1633.

4. « Vous remarquerez la dessus que la France ou plustost le P. Joseph a

et à Vienne était fort peu différent de celui que Saint-Étienne venait d'y faire entendre. Il ne devait même pas s'engager dans cette négociation avant d'être assuré par Feuquières qu'elle n'était pas désapprouvée par les princes protestants avec qui traitait celui-ci. On préférait que l'Espagne n'y fût pas mêlée. Le projet de paix dont il était porteur indique les conditions au prix desquelles Richelieu et le Père Joseph représentaient la France comme disposée à renoncer à son hostilité contre la maison d'Autriche : il consacrait la cession de Pignerol au royaume, stipulait le *statu quo* dans les trois évêchés, accordait la démolition des forts construits par les Grisons et l'évacuation de leur pays par les troupes françaises, à condition que le traité de Monçon fût exécuté, déclinait l'ingérence de l'empereur dans les relations du roi avec le duc de Lorraine. Ce projet ne devait être communiqué à personne et était surtout destiné à fixer Charbonnières sur nos revendications[1].

Cet exposé des faits, surtout si on le rapproche des déclarations résolues, pour ne pas dire belliqueuses, de Richelieu et du Père Joseph[2], semble bien indiquer qu'ils n'attendaient pas grand'chose de cette négociation, qu'ils y cherchaient surtout des éclaircissements sur les intentions de leurs adversaires. Il est très vrai, en effet, qu'ils ne se faisaient pas illusion sur le succès de cette tentative, et cependant on aurait tort de ne voir qu'une comédie dans cet échange de protestations et de démonstrations pacifiques. A côté de l'essor puissant qui pousse l'une contre l'autre deux nationalités depuis longtemps rivales et qui, avec la lutte de deux religions, fait le fond et le sens de la guerre de Trente ans, il ne faut pas oublier une tradition de solidarité chrétienne que la papauté ne se lasse pas de rappeler aux combattants, qui se manifeste notamment par le projet d'une entreprise commune contre les infidèles et qui éveille toujours un écho dans des âmes foncièrement religieuses, comme celles de Ferdinand, de Louis XIII, de Maximilien, du Père Joseph, de Richelieu lui-même. Qu'on réfléchisse à la spontanéité avec laquelle s'éveille aujourd'hui sur un

tousjours un agent à Vienne nommé Carbonnier, par lequel il est croyable que led. Pere tient tousjours quelque filet de correspondance avec le duc de Baviere... » Dép. de l'agent anglais Scudamore. Paris, 14 mars 1636 (n. st.). *Inédit.*

1. Lepré-Balain, année 1633, *Mém. de Richelieu*, II, 450, col. 2-451.
2. Voy. plus haut.

champ de bataille ou simplement au milieu de populations barbares la sympathie d'hommes appartenant à des nationalités hostiles, mais fils de la même civilisation, et l'on comprendra ce qu'il y avait de sincère dans ces tentatives de rapprochement entre des puissances unies par les mêmes croyances, c'est-à-dire par un lien plus fort que la fraternité vague qui, dans certains cas, prévaut de notre temps sur les haines nationales. Si nous insistons sur la sincérité de ces aspirations pacifiques, qui tourmentaient périodiquement la conscience chrétienne des peuples et des gouvernements, c'est que notre héros fut un des hommes qui les ressentirent le plus vivement, tout en les unissant à un sentiment patriotique exalté. Il resta toute sa vie fidèle à la pensée d'une paix européenne fondée sur la communauté de croyance, mais c'était sans espoir qu'il la servait dans cette circonstance, parce qu'il se rendait compte que le moment n'était pas favorable. La paix ne pouvait être, en effet, que le résultat de l'écrasement, de l'infériorité avérée, tout au moins, d'un des partis ou de la conviction chez tous deux que leurs forces se balançaient et s'usaient sans l'espoir d'un triomphe complet. Or telle n'était pas la situation des belligérants. La mort de Gustave-Adolphe, tout en ébranlant la confiance et l'entente des confédérés protestants, les laissait dans une situation trop avantageuse pour les amener à l'abandon de leurs espérances. De son côté, Ferdinand, enhardi par la mort de son redoutable adversaire, n'était pas encore résigné à révoquer l'édit de restitution ni à se séparer de la politique envahissante et provocante de l'Espagne. Dès lors, la France n'avait aucun espoir de faire accepter les conditions modérées, bien qu'avantageuses, qu'elle mettait à la paix et, réduite à la perspective d'une guerre plus ou moins rapprochée, elle étendait ses ambitions en proportion des risques et des sacrifices que cette guerre devait lui imposer.

G. FAGNIEZ.

(*Sera continué.*)

MÉLANGES ET DOCUMENTS

LA MÈRE DE LOUIS XII.

MARIE DE CLÈVES, DUCHESSE D'ORLÉANS.

Aussitôt que Charles d'Orléans eut fermé les yeux, la duchesse d'Orléans prit en mains, avec la tutelle légale, la garde de son fils.

Bonne française, attachée à son nouveau pays et à la famille de son mari, la duchesse l'était sincèrement : lors de la reprise de Rouen sur les Anglais, un messager spécial accourt lui apporter cette grande nouvelle et reçoit d'elle une gratification[1]. Au moment du procès en réhabilitation de Jeanne d'Arc, elle envoie une *enseigne* d'or au pèlerinage de Sainte-Catherine-de-Fierbois, la patronne de la Pucelle[2].

Mais l'honneur qu'elle avait eu d'entrer dans la maison d'Orléans ne l'empêchait pas de conserver à sa propre famille le plus affectueux dévouement.

Son père, Adolphe de Clèves, chef de la famille de la Marck et de Clèves (réunie à celles des anciens comtes de Juliers et de Gueldre-Nassau), était mort à soixante-dix-sept ans, le 17 septembre 1448, après un règne patriarcal de cinquante ans. Cet homme excellent élevait sa famille, comme il gouvernait ses sujets, avec simplicité, rondeur, sans bruit, tout bourgeoisement. Le digne Hollandais, sans compter ses enfants naturels, eut dix enfants de sa seconde femme, Marie de Bourgogne.

Toute cette famille s'éleva, par le fait, des deniers de la cour de Bourgogne. Le luxe des Bourguignons effarouchait bien le bon Adolphe; il lui arrivait souvent de gémir tout haut sur les habitudes d'élégance, de fierté, de luxe, de tapage, que rapportait de Flandre son fils aîné, Jean, l'héritier présomptif du trône de Clèves; *Da*

1. *Chronique de Mathieu d'Escouchy*, par M. de Beaucourt, I, 228, n. 2.

2. Arch. nat., KK 271, fol. 10. MM. Vallet de Viriville (*Hist. de Charles VI*, t. III, p. 259) et Champollion (p. 380) disent même qu'elle y alla en pèlerinage au mois de juin 1456, mais cela n'est pas démontré.

kompt Johenneken mit den bellen, « Voilà encore Jeannot avec ses cloches, » était son mot. Mais l'amitié du duc de Bourgogne présentait des avantages propres à faire passer sur cet inconvénient. Elle eut notamment l'heureux résultat de procurer un établissement avantageux aux sept filles du duc de Clèves, entreprise dont le duc de Bourgogne se chargea fort heureusement[1]. Marie de Clèves était la huitième de ses enfants; on sait comment elle épousa le duc d'Orléans.

Des trois frères de Marie, l'un était mort enfant; l'autre régnait maintenant sous le nom de Jean. Un autre, Adolphe, devint la tige des sires de Ravenstein.

Jean Ier, naturellement, se maria dans la maison de Bourgogne; il épousa Élisabeth de Bourgogne, fille de Jean, comte de Nevers, cousine du roi. La famille de Clèves tenait de trop près à la fortune de la maison de Bourgogne, pour ne pas se voir bientôt en butte à l'animadversion et à l'hostilité de Louis XI; mais ses bons rapports avec la maison d'Orléans n'en souffrirent pas. Aussi, par la suite, elle devint très française : elle fournit à la France d'excellents serviteurs[2].

Marie de Clèves ne manquait aucune occasion de témoigner de son affection à sa famille[3]. En avril 1445, nous voyons son mari donner au jeune Adolphe de Clèves une coupe d'or à couvercle et une

1. Marguerite épousa Wilhelm de Bavière, puis Ulrich de Wurtemberg; Catherine, Arnold d'Egmont, duc de Gueldre; Elisabeth, Henri, comte de Schwarzenbourg; Agnès, Charles de Vendôme; Hélène, Henri, duc de Brunschwig; enfin Marie, née le 9 septembre 1426, mère de Louis XII; après Marie, il n'y avait plus qu'une dernière fille, Anne, et un dernier fils, Engilbert, mort en naissant.

Marie était donc la huitième. L'aînée de la famille, sa sœur Marguerite, était née en 1416 (Wernher Teschenmacher ab Elverfeldt, *Annales Clivix*, etc., p. 289).

2. Ce sont les premiers princes étrangers, d'après Villeroy, qui aient eu rang en France et pouvoir. Ils précédèrent les Guise (De Villeroy, *Discours sur les rangs et préséances,* 1605). En tout cas, ils ne furent pas longtemps seuls.

Jean I eut : Jean II, né en 1458; Adolphe, né le 18 avril 1461, mort le 4 avril 1498, chanoine de Liège; Engilbert, né le 26 septembre 1462, comte de Nevers; Thierry, né le 29 juin 1464; Marie, née le 8 août 1465; Philippe, né le 1er janvier 1467.

Jean mourut le 5 septembre 1481 et sa veuve le 2 juillet 1483. Il laissa une fille naturelle, Marie, et un fils naturel, Adolfe, seigneur de Grondstein, qui eut quatre enfants (Wernher Teschenmacher).

3. En 1456, Marie de Clèves offre au duc de Bourgogne une garniture de chapeau, à sa devise (*Tit. orig.* Clèves, 4). En 1439, le duc de Bourgogne donne 20 francs de robe au maître d'école d'Alof (ou Adolphe) de Clèves, son frère, et 4 francs pour acheter des livres (Laborde, *les Ducs de Bourgogne*, I, p. 373).

aiguière d'or[1]. Un de ses serviteurs de Clèves, Jacob Érit, la suivit à Blois et s'y établit; il obtint l'autorisation d'acquérir des immeubles, quoique *aubain*[2]. Les ménestrels allemands, les messagers de Clèves, toujours les bienvenus, surtout lorsqu'ils apportaient la nouvelle de quelque événement de famille, reçurent plus que jamais bon accueil à Blois depuis 1465[3]. Le frère de Marie, Adolphe de Ravenstein, se considérait comme un Bourguignon. Il assista à l'entrée solennelle de Louis XI à Paris; ce jour-là, sa sœur lui laissa prendre une grosse chaîne d'or, garnie de trois *chantepleures* et de trois lettres à sa devise, qu'Adolphe brisa devant elle pour en donner les morceaux au bâtard de Bourgogne et au sire de la Gruthuze, en signe d'amitié[4].

Jean Ier de Clèves eut successivement six enfants, parmi lesquels Engilbert, comte de Nevers, né le 26 septembre 1462, qui paraît souvent dans l'histoire du règne de Louis XII; il eut, en outre, une fille naturelle et un fils naturel, Adolphe, seigneur de Grondstein. Fidèle à l'esprit de sa famille, Marie de Clèves accueillit avec bonté ce bâtard et lui fit suivre pendant plusieurs années à ses frais et sous ses auspices les cours de l'Université d'Orléans[5]. Elle reçut également et plaça parmi ses pages ou enfants d'honneur un jeune bâtard de Ravenstein[6]. Dès qu'il fut en âge de venir en France, le jeune Thierry de Clèves, quatrième fils de son frère, né le 29 juin 1464, devint aussi le compagnon intime de son fils.

De raison comme de cœur, Marie de Clèves ne demeurait pas moins fidèle à l'éducation de ses premières années; ses inclinations, évidemment contrariées durant la vie de son mari, purent se donner plus librement carrière durant son veuvage.

1. Décharge à Beaudichon de Beaurain (Arch. nat., K 535, VI).

2. Arch. nat., KK 897, fol. 264.

3. Comptes divers. Le 30 juin 1462, Marie donne une gratification à l'allemand qui était venu annoncer la naissance du deuxième fils de son frère, arrivée le 18 avril 1461 (Ms. lat. 17059, n° 176).

4. Arch. nat., KK 272 (*Inventaire de* 1457), fol. 4.

5. *Tit.* Clèves, 6. « Maistre » Alof, bâtard de Clèves, étudiant à l'université d'Orléans, reçoit le 24 novembre 1472 une robe de drap gris de 7 livres 13 sous (*Id.*, 7) et une somme de 17 livres 17 sous, « pour plus honnestement s'entretenir aux escolles » (*Id.*, 8). En avril 1472, il vient passer les fêtes de Pâques à Blois, près de la duchesse, qui lui fait donner par son valet de chambre, Roulequin Coillet, 6 écus d'or pour s'en retourner. Quelque temps après, Marie de Clèves lui fit donner 100 livres pour s'en retourner à Clèves (*Id.*, 9). — Cf. *Tit.* Orléans, XI, fol. 769 (Compte de trésorerie de septembre 1472, rendu par Michel Gaillard :) on paye au cordonnier d'Alof de Clèves, étudiant à Orléans, pour les souliers pris depuis deux ans qu'il y est, 8 livres 15 sous.

6. Elle lui donne, en mai 1466, un arc et des flèches (*Tit.* Pot, 33) et en 1469 un cheval de 8 écus d'or (*Id.*, 41).

Elle était habituée, sinon à un luxe extrême, à une magnificence sans limites comme on l'a dit avec beaucoup d'exagération, du moins à une vie fort large. On sent, dans les moindres détails, qu'il lui plaisait peu de compter et qu'elle se trouvait un peu dépaysée au milieu de l'austérité nécessaire de la maison d'Orléans. Nous possédons le compte de ses robes en 1443, au début de son mariage, et nous voyons qu'elle subit les effets de la parcimonie de son mari. Sa maison ne se composait que de huit demoiselles[1]; la duchesse se faisait faire seulement quelques robes au commencement de l'hiver[2], et pourtant elle dépensait plus que Charles. Ses officiers mêmes, quoique moins nombreux, lui coûtaient plus cher. Le bon prince s'infligeait d'abord à lui-même des économies et tolérait chez sa femme des habitudes moins ordonnées.

Cependant, la gêne du duc et de la duchesse était extrême; en 1448, leur budget se soldait par un déficit important, malgré toutes les précautions possibles[3], quoiqu'ils eussent accepté du duc de Bourgogne un cadeau de 800 livres, afin de pouvoir faire bonne figure à Amiens près de lui[4].

1. Marie et Marguerite d'Usson, Jeh^e Prunelée, Jeh^e des Croix, Jaquette nièce Pierre Queret, Peronne Rochelle, Katherine de Marray, Jeh^e de Brucelles.

2. *Tit. orig.* Orléans, VIII, 565, 566. Le luxe insensé et les immenses revenus dont parle Vallet de Viriville (Biographie Didot, *Marie de Clèves*) sont pure fantaisie. L'article de M. Vallet est d'ailleurs plein d'erreurs.

3. Charles passa à Asti le mois de juillet 1448, et il avait besoin de paraître; il dépensa pendant le mois, pour son hôtel, 131 livres seulement. La duchesse, restée à Blois, dépensa 283 livres, plus un dîner de 23 livres offert à la confrérie de Sainte-Anne. — D'Asti, il envoya à la duchesse et à ses serviteurs des joyaux comme étrennes (*Catal. Courcelles*).

Voici des chiffres de dépense mensuelle des deux hôtels, dans cet exercice :

	Le duc.	La duchesse.
(1448), août,	182 livres.	296 livres.
(1449), mai,	299 —	304 —
— juin,	417 —	274 —
— juillet,	276 —	276 —
— août,	295 —	295 —

La dépense du duc et de la duchesse, réunis, varie, par mois, de 581 livres à 1,008 livres. Mais le duc voyageait, la duchesse ne quittait pas Blois. En avril, elle y reçut seulement la visite de Jean de Lorraine (de Calabre).

4. Les dépenses diverses, telles que la réception de l'ambassade du duc d'Autriche, les aumônes (303 livres pour l'année), les pourboires et dons (66 livres), les voyages (23 livres), les dépenses extraordinaires (16 livres 17 sous seulement), étaient comptées à part. Mais la somme de la dépense obligatoire des jours et gages s'élevait à 19,724 livres. Si l'on y ajoute ces diverses dépenses, à quelque chiffre minime qu'elles soient rapportées, 196 livres pour

En 1455-56, leur compte de trésorerie se règle dans de meilleures conditions : 5,637 livres de recette, contre 5,565 livres de dépenses. Mais aussi quelle rigueur dans les calculs ! Se faire dorer une paire d'éperons, commander une *houppe* pour la têtière de la bride de son mulet, faire relier ses ballades, voilà à quoi en était réduit, pour tout luxe, le fils de Louis Ier d'Orléans[1].

L'esprit de Marie de Clèves, on le comprend, se reportait volontiers vers le passé de cette maison d'Orléans, jadis si brillante. Soit délicatesse particulière de la petite-fille de Jean Sans-Peur, soit désir politique de rappeler sans cesse les droits que la maison d'Orléans tenait en Italie de Valentine de Milan, soit plutôt que, dans sa détresse actuelle et dans son abaissement, la cour de Blois eût sans cesse les yeux fixés sur les souvenirs des fondateurs de la famille, il semble que Marie de Clèves cherchait en tout à rappeler Valentine de Milan. Ces souvenirs d'une noble et fidèle femme, souvenirs aussi du luxe passé, de l'époque des grandes ambitions, du rôle bruyant de la maison, consolaient du temps présent; c'était la gloire et l'espérance. Si Louis XII, en entrant dans la vie, ne s'était pas imprégné, imbu des souvenirs de ses grands-parents, on ne s'expliquerait pas certaines inconséquences de sa conduite, fort logique à ce point de vue. Bien avant son veuvage, Marie adopta la devise : *Rien ne m'est plus*, en même temps que celle-ci : *A neus d'amours*[2], qui vraiment lui convenait mieux : on ne vit que *chantepleures*[3] et larmes

les gages et dépenses des officiers de la chambre aux deniers, 170 livres pour épices de chambre, sirops, *poudre de duc* et nombreux cotignacs, on trouvait que la dépense de *l'hôtel* s'élevait à 20,974 livres. Or, la recette ordinaire n'était que de 13,206 livres, portée à 14,887 par quelques recettes extraordinaires, notamment par le don du duc de Bourgogne (Compte de l'hôtel, 1er juillet 1448-30 juin 1449; Arch. nat., KK 270).

1. *Tit. orig.* Clèves, 4; Arch. nat., KK 271. Malgré cela, Charles d'Orléans laissa des dettes. Il était dû 513 livres à son seul médecin, Pierre de Sève (Laborde, III, n° 7132). Les dépenses pour les duc et duchesse et leur maison (y compris celle de M. de Beaujeu) comprennent 325 livres seulement de draps de soie, 2,445 pour draps de laine, 1,306 de pelleterie, 180 livres de toiles, paillasses et chemises, 142 livres de houzeaux et souliers, 485 livres seulement d'écurie. La duchesse était généralement habillée de laine.

2. Arch. nat., KK 272, fol. 11.

3. Cette devise et cet emblème étaient ceux de Valentine de Milan, dans la dernière année de sa vie (Claude Paradin, *Devises héroïques;* Brantôme). Qu'est-ce qu'une chantepleure? On a cru que c'était un oiseau et l'on a beaucoup discuté à ce sujet. Le chevalier d'Aceilly (de Cailly) disait, au XVIIIe siècle :

« Depuis deux jours on m'entretient
Pour savoir d'où vient *chantepleure;*
Du chagrin que j'en ai, je meure.

sur tous ses bijoux : des larmes, des larmes blanches, des larmes d'émail, à ses bagues, à ses jarretières, partout[1]. Charles d'Orléans a célébré dans une chanson sa devise découragée :

Prest de dire : « Laissez m'en paix »
Et tout plain de « Rien ne m'est plus, » etc.

Singulière devise, pour une jeune femme, même mariée à un vieux mari ! Au reste, ce vieux mari en adoptait lui-même une autre : *Ma voulenté*[2], non moins bizarre dans sa bouche.

Dans les conditions de sa vie, Marie de Clèves ne pouvait guère se montrer élégante : souvent elle portait de simples vêtements de laine; coiffée d'un bonnet de taffetas noir, son costume consistait d'habitude en une robe de velours noir, garnie de drap, et fourrée l'hiver, ou bien en une robe de drap noir; elle portait sur la poitrine une *pièce de poitrine*, assortie ou de drap écarlate. Quinze S d'or ornées de larmes, ou autant de larmes d'or ornées d'S et de larmes noires, attachaient sa robe. Une longue cordelière entourait sa taille.

Elle avait devant elle un carreau de tapisserie velue, à sa devise, ou d'*hostade* de perse fine[3]. Elle portait, dans sa belle chevelure blonde, un peigne d'ivoire[4].

Elle aimait la chasse, les chevaux, les chiens, les animaux, les fleurs. Elle ne donnait pas moins de 50 livres par mois à son jardinier de Blois[5]; elle possédait pour se divertir une petite singesse et

Si je savois d'où ce mot vient,
Je l'y renverrois tout à l'heure. »

La *chantepleure* était une bouteille plate percée par le bas (Wulson de la Colombière, *Théâtre d'honneur*, I, 98).

1. Une chantepleure d'or, à la devise de la duchesse, pour porter une plume sur un chapeau (d'après le compte de Jean Lessaieur, orfèvre du duc, *Tit. orig.* Clèves, n° 4, et compte de 1455, Laborde, III, p. 353)... On resoude la chantepleure de sa coupe d'or (*Tit.* Orléans, XII, 785). En 1455, avec de vieux ors et de vieux bijoux, la duchesse se fait faire un anneau d'or émaillé à larmes, « auquel est escripte une chançon » (KK 271, fol. 5), — un *fermaillet* d'or, en façon de chantepleure, émaillé de larmes blanches, avec losanges de diamant (id., fol. 7); elle donne à son frère Alof une chantepleure d'argent; elle fait mettre des clous d'or neufs à ses jarretières (fol. 9), et en même temps elle se fait faire deux jarretières d'or émaillées à larmes et à pensées (fol. 5). C'est à tort qu'on attribue à Valentine de Milan tout ce qui porte des larmes, la devise *Plus ne m'est rien*, ou une chantepleure; que, par exemple, M. Champollion attribue à Valentine les devises du manuscrit de Charles d'Orléans, à la Bibliothèque de Carpentras.

2. Arch. nat., KK 272, fol. 24 et 25; KK 271, fol. 6 v°.

3. *Tit. orig.* Orléans, XII, 785-787.

4. Qu'on raccommode en 1456 (*Tit. orig.* Clèves, 4).

5. Comptes de 1470, 1475, 1476. *Tit. orig.* Orléans, XI.

une folle nommée Belon[1]. Sa meute[2], ses oiseaux, ses petits chiens, sa petite chienne de prédilection[3] attiraient son attention. Elle chassait avec grand plaisir. En juin 1454, au cours d'un déplacement, elle emprunte la meute du seigneur de la Ferté pour chasser. Elle se réserva *pour son déduit* et celui de son fils la garenne contiguë au château ducal de Châteauneuf, que l'on affermait d'habitude[4].

Elle montait volontiers à cheval, avec ses demoiselles[5], et elle soignait son écurie; elle fait garnir d'or deux fers destinés à mettre le feu à ses chevaux[6]; elle fait émailler de sa devise l'arçon de sa selle personnelle[7] et peindre aussi, toujours avec sa devise, les *chariots* à deux chevaux[8] dont elle se servait. L'on met dix-huit pommeaux de cuivre, émaillés de sa devise, à l'avant de chacun de ces chariots[9]. Le peintre Piètre André *armorie* pour elle et peint d'or et d'azur un chariot tout garni d'étoffe[10].

Le goût de Marie de Clèves s'étendait du reste à tous les arts, à tout ce qui raffine la vie. Elle entretenait à ses gages deux tabourins[11], décorés, comme insignes, d'une plaque d'émail d'argent doré,

1. En 1456, un serrurier de Blois fait deux colliers de fer, un « pour atacher Belon la Folle, et l'autre pour mettre au col de la cingesse de Mme la duchesse » (Collection Bastard, 1371).

2. Son mari, elle et M. de Beaujeu avaient en tout deux meutes, l'une de douze, l'autre de dix lévriers (1456, KK 271, fol. 8). En 1455, elle fait faire quatorze vervelles d'argent doré à sa devise pour ses oiseaux (*Tit.* Clèves, n° 4). Jean Chardon paie 27 sols aux veneurs de M. de La Ferté qui ont amené les chiens de chasse dudit seigneur à Mme la duchesse, pour chasser, 20 juin 1454 (Collection Bastard, n° 844; Laborde, n° 6778). En 1466, elle fait donner un écu à un arbalétrier qui lui apporte une *ostarde* (*Tit. orig.* Pot, 34).

3. Dunois, en 1470, Laurent de Médicis, en 1482, lui envoient un faucon (*Catal. Joursanvault*, 700,585). En 1455, elle fait habiller de *jaques* d'étoffe cinq de ses lévriers (Laborde, III, 356). En 1474, elle fait faire six écussons de laiton doré pour ses petits chiens (Champollion, *Louis et Charles d'Orléans*, III, 34); en 1475, un nommé Jean Remon lui envoie d'Orléans trois petits chiens, et on lui expédie de la garde de Goumas (forêt d'Orléans), en mai 1470, une aire de laniers (*Tit.* Orléans, XI, 781, 744). En mai 1470, sa chienne ayant suivi à Vatan le sire de Vatan, la duchesse envoie de Blois un sergent tout exprès pour la chercher (Id., 744). Cf. encore *Tit. orig.* Clèves, n° 4.

4. *Condition forestière de l'Orléanais au moyen âge*, par M. de Maulde, p. 96.

5. Laborde, III, p. 402. M. du Lau lui fait montrer un grand cheval en 1475 (*Tit. orig.* Orléans, XII, 781. Cf. Orléans, XI, 744; *Arch. du collège héraldique*, 368).

6. Laborde, n° 6724. Cf. *Joursanvault*, 673.

7. Laborde, n° 6719.

8. Laborde, n° 7055.

9. *Tit. orig.* Clèves, 4.

10. Laborde, n° 6761.

11. Pierre Fleurette ou Fleurie et Jean de Launay. Les deux tabourins jouent

orné de sa devise. Pendant ses dernières couches, elle les fit jouer devant elle pour se distraire[1].

Après la mort du duc Charles, elle dut se séparer, par économie, de la *chapelle* créée par lui[2]; mais elle garda le fidèle orfèvre Jean de Luz, qui ne quitta jamais son service[3].

Elle partageait la prédilection de son mari pour les romans de chevalerie[4], prédilection qui a laissé tant de traces dans les vers du prince. Charles d'Orléans aimait surtout les romans relatifs à la chute de Troie, probablement parce qu'il y était question de son aïeul Énée. Comme lui aussi, la duchesse aimait les beaux livres[5], les livres bien reliés[6], dorés sur tranche; en 1475, elle fit faire par Jehan Hémart une copie de la célèbre épître d'Othea à Hector, par Christine de Pisan[7]. Elle-même, à la cour de son mari, rimait jadis avec goût, et on lui attribue plusieurs rondeaux réunis aux œuvres de Charles[8].

en 1449, à Orléans, devant le roi René, de passage (Lecoy de la Marche, *Comptes et mémoriaux du roi René*, n° 771). Ses tabourins portaient un émail d'argent émaillé et doré à sa devise (Arch. nat., KK 271, fol. 5). Cf. Laborde, III, 345, 385.

1. Laborde, n° 7032.

2. Elle ne garda qu'un tabourin, à la femme duquel elle donnait, par an, un pourceau, un muid et deux poinçons de blé (*Tit.* Orléans, XI, 747, 756). Elle continua sa bienveillance à Pierre de Vervel, l'ancien organiste de son mari (Compte d'octobre-décembre 1475, Orléans, XI).

3. Comptes divers.

4. Charles lui fait copier, en 1456, sur fin parchemin, par Pierre d'Amboise, l'histoire de Troylus et Criseïda, « du temps de la destruccion de Troye la Grant » (Laborde, n° 6784). Le 18 août 1450, Marie de Clèves envoie d'Yevre-le-Chatel à Corbeil, où était la reine, un messager pour redemander à Prégente de Melun, dame de la reine, un roman de chevalerie, *Cleriadus*, qu'elle lui avait prêté (*Catal. Joursanvault*, 852; orig. à la Bibliothèque du Louvre, actuellement brûlé).

5. Elle donne 22 livres à Regn. Le Queux et Robert du Herlin, qui lui offrent leurs œuvres (ballades et rondeaux) (Laborde, n° 7060; *Joursanvault*, 852).

6. Elle fait relier en 1475, à Chauny, *le Signe d'un homme et le Signe d'un quidam* (Laborde, 7123).

7. Orléans, XII, 782.

8. Notamment le rondeau 188, de l'édition Champollion :

« Crié soit à la clochete,
Par les rues sus et jus :
Fredet, on ne le voit plus,
Est-il mis en oubliete?

Jadis il tenoit bien conte
De visiter ses amis;
Est-il roy ou duc ou conte,
Quant en oubly les a mis?

Bienfaitrice de l'université de Caen, elle lui donna, en mars 1476, la maison où se trouvait la *librairie* et où se tenaient les grandes écoles; elle stipula que, son fils, une fois hors de sa garde, pourrait ou exiger une rente de 60 s. p. par an, ou continuer la fondation dont elle se contentait quant à elle, c'est-à-dire un service annuel à célébrer le 4 janvier, jour anniversaire de la mort de son mari[1]. Les écoles de Crespy-en-Valois[2], les religieux trop pauvres pour faire leurs études[3] ressentaient aussi les effets de sa libéralité.

Elle pensionnait comme valets de chambre, huissiers de salle, clercs d'office plusieurs peintres, notamment Piètre André et maître Guillaume, chargés du service courant des peintures décoratives, écussons, draperies de fêtes, etc.[4]. En 1472, André décore d'or et d'azur un retable sculpté en relief représentant la Passion. La même année, elle se faisait faire par notre illustre miniaturiste, Jean Fouquet, un livre d'heures[5].

La vie, au château de Blois, sous sa direction, était simple et cordiale. Tous les ans, au 1er janvier, il y avait, pour la duchesse et son fils, aubade de tout ce que Blois recélait de ménétriers, clairons, trompettes, tabourins, joueurs de guitare[6]. Le tabourin de la duchesse (bientôt elle n'en eut plus qu'un) s'y joignait. On donnait un pourboire à tous ses gens; on jetait, par les fenêtres, quelques sous aux petits enfants qui venaient crier « à guileuleu. » Les enfants

Banny a son de trompette
Comme marié confus,
Entre chartreux ou reclus
A il point fait sa retraicte?
Crié soit à la clochete. »

(Cf. Champollion, p. 347 et 452.)

1. *Mémoires des antiquaires de Normandie*, t. VIII, p. 339; Arch. nat., KK 897, 191; R4 581, fol. 262.

2. Le recteur des écoles de Crespy reçoit tous les ans, à la Saint-Nicolas, 36 sous, « pro pastu scolarum, » 1469 (*Joursanvault*, 1212).

3. La duchesse fait donner par l'évêque de Bethléem des aumônes à deux pauvres religieux, pour les entretenir à l'université de Paris (*Joursanvault*, 1094).

4. L. de Laborde, *la Renaissance des arts à la cour de France*, I, p. 267; Orléans, XI, 768, 765 et *passim;* Ul. Robert, *Piètre André*, dans les *Nouv. archives de l'Art français*, 1877.

5. L. de Laborde, *la Renaissance...*, I, p. 159.

6. Les ménétriers de Blois jouent devant monseigneur au jour de l'an 1464 (Champollion, III, 36). Clairons et trompettes jouent au jour de l'an 1469 (*Catal. Joursanvault*, 824). On donne des étrennes aux sergents de Blois, aux *guiterneux* et tabourins de Blois; aux enfants de chœur de Saint-Sauveur; aux gens de l'écurie; au tabourin; au portier (Orléans, XI, 749). Le 1er janvier 1470, la duchesse fait jeter 3 sous 3 deniers par les fenêtres à des « petits enffans » qui « demandoient à guileuleu » (Orléans, XI, 750).

de chœur de Saint-Sauveur, le portier, les gens de l'écurie venaient aussi recevoir leurs étrennes.

Quelques jours après, on célébrait en famille la fête des Rois. L'heureux possesseur de la fève recevait, avec le titre de roi, une robe de 12 livres offerte par la duchesse[1].

Pendant le reste de l'année, le passage d'un ménestrel[2], la visite de quelque enfant-monstre[3] étaient des événements. Rarement la duchesse jouait aux *jonchets*[4] ou aux *tables*[5]. Du moins, ses jeux n'ont pas laissé de traces dans les comptes.

L'ordinaire de la table était réglé d'une manière assez monotone et sans grande recherche. Tout le monde faisait strictement maigre le vendredi et le samedi; le mercredi, une partie de la maison seulement faisait maigre, et la table était servie en maigre et en gras.

La dépense variait extrêmement; elle se montait d'ordinaire (pour la cuisine) à un chiffre de 10 à 20 livres par jour.

Les jours maigres[6], le fond de la cuisine consistait en quatre cents œufs et neuf ou dix fromages. La table de la duchesse comportait plusieurs services en poissons de mer frais, moules, mulets, aloses, etc., ou parfois des carpes, lamproies, brochets de ses nombreux étangs. On mangeait tous les jours de douze à dix-huit douzaines de pain, à un sou la douzaine. En général, vingt-six chevaux se trouvaient à l'écurie.

Les jours gras, le menu ne changeait guère; le 24 mai 1472, par exemple, nous voyons consommer cinq moutons et demi, un cochon,

1. En 1471, Mme d'Arbouville a la fève; la duchesse lui donne une robe de 8 livres pour sa royauté (Orléans, XI, 749); en 1474, Antoine de Cugnac, une robe de 12 livres (Laborde, n° 7111), François de Guierlay, en 1475 (id., 7122), Marguerite de Beauvillier, en 1477 (id., 7127), le bâtard Ruscigny, en 1478 (id., 7128). Une gratification est donnée aux galopins de cuisine, à carême prenant (Orléans, XI, 756).

2. Le fou du roi, les ménestrels du duc de Bourgogne (Ms. lat. 17059, 176), le tabourin du duc de Bretagne (compte d'octobre-décembre 1475, Orléans, XI), les trompettes de MM. de Dunois et de Bourbon (id.), de l'archevêque de Lyon (*Tit.* Pot, 62).....

3. Une naine (*Catal. Joursanvault*, 805), un enfant-monstre de trois ans qui en paraît dix (février-mars 1471-1472, Orléans, XI, 756).

4. Elle joue aux *joncheiz* avec François de Guierlay, et perd deux aunes de satin cramoisi, 1474 (*Catal. Joursanvault*, 637).

5. En juillet 1457, en déplacement de chasse, elle y joue avec Mme de Chaumont (Laborde, III, 385).

6. Un bref du 19 novembre 1477 (mentionné aux Arch. nat., R4 580, fol. 10 v°, dans l'Inventaire de la Chambre des comptes de Blois) autorisait la duchesse, son fils Louis, ses officiers et domestiques à faire usage de beurre et de fromage pendant le carême et tous les jours maigres de l'année.

la moitié d'un veau, un chapon de poulailler, trente-six poulets, huit pigeons, un lièvre, deux pièces de bœuf, des gigots et *fraises* de mouton, des pieds de veau (pour en faire de la gelée), du lard, etc. Ce menu est celui de presque tous les jours. Au mois de mai, les petits pois faisaient leur apparition, assaisonnés au lait. Ajoutez à cela quelques rares épices pour la sauce, du vinaigre fabriqué avec du verjus, quelquefois du lait, de la crème, des fromages de *jonchée*, et l'on aura le tableau exact d'un menu substantiel, mais fort simple. Quant au vin, on se servait avant tout du vin offert, à titre de cadeau, par la ville d'Orléans ou par quelque sujet, ou bien de vin, clairet ou autre, récolté par la duchesse ou acheté dans le pays. Le vin vieux était rare dans les caves de la duchesse. Nous la voyons, au mois de mai, faire entonner son vin blanc nouveau des Montils. Quelquefois, on donnait de l'*ypocras*[1].

La duchesse, pour son service personnel, usait de cire et de bougie; mais dans la maison on brûlait des chandelles[2].

Au reste, cette simplicité de vie, résultat des circonstances[3], n'excluait point les marques d'une libéralité, d'une générosité innées chez Marie de Clèves. Douce, humaine, charitable, pleine de bonté pour son entourage et pour les malheureux, nul ne possédait plus qu'elle le don de se faire aimer dans sa maison, ou la science de faire discrètement, délicatement le bien au dehors. La plupart des serviteurs de la maison y étaient nés pour ainsi dire, leurs pères s'y trouvant déjà. Elle aimait à leur faire de petits cadeaux et sous la forme la plus gracieuse, à propos surtout de quelque événement de famille. Que l'un d'entre eux, ou que l'une de ses demoiselles se mariât, la duchesse figurait à la noce par un riche présent, et il est même probable que plus d'un mariage se conclut par ses soins. Elle s'occupait des enfants de ses serviteurs, même de leurs bâtards. Elle ou ses enfants agréaient sans cesse le titre de marraine ou de parrain. Elle n'oubliait pas non plus les anciens officiers retirés, soit pour leur grand âge, soit par suite de la suppression de leur office[4].

1. Comptes de cuisine du 22 au 30 mai et du 15 mai 1472 (*Tit.* Orléans, XI, 758 à 767).

2. Mêmes comptes. En novembre 1470, l'évêque de Beauvais lui offre des « chandelles de bougye » (Orléans, XI, 747).

3. Ses dépenses de trésorerie varient beaucoup; elles sont, en mai 1470, de 249 livres; en novembre 1470, de 1,300 (Orléans, XI, 746, 747); en janvier 1471, de 2,284 (id., 751); en février-mars 1471-1472, de 2,782 (id., 757); en septembre 1472, de 325 (id., 769, 770).....

4. Elle donne 300 livres à Jean de Cugnac, valet de chambre de son fils, qui épouse Jeanne Bataille, demoiselle de sa fille Anne (Ms. lat. 17059, n° 183); 400 livres à Marie de Morant, sa demoiselle, qui épouse Regnault de Lomme

Il ne fallait pas beaucoup la prier pour obtenir en faveur de ses officiers, de leurs parents ou amis, des remises de toute sorte de droits, droits de lods et ventes, de paisson, etc. Elle remettait à ses fermiers, éprouvés par les guerres, leurs redevances arriérées, au point même de diminuer assez notablement son revenu : à de malheureux paysans, la taille. Près de Coucy, elle fait dresser la liste des personnes capables de payer la redevance de chapons due à son domaine et des pauvres gens pour qui cette redevance serait onéreuse; pour ces derniers, on la supprime[1].

(Collection Bastard, 910); une gratification à un écuyer de cuisine, pour aller marier sa sœur (Orléans, XI, 744, mai 1470); à un valet de chambre, pour les obsèques de sa mère (Orléans, XII, 781), etc. Elle accorde des gratifications à Pierre Chevalier, auditeur de ses comptes; Jean Brachet, receveur à Orléans; Arnould le Bisque, dit Lancement, capitaine des Montils (*Arch. du coll. héraldique*, n°s 738, 742, 1647); à Simon Musset, lieutenant de Blois (*Tit.* Du Refuge, 28); au même Musset et à Guillaume de Villebresme, pour la construction de leurs maisons (compte d'octobre-décembre 1475, Orléans, XI, 781); à Jean de Cugnac, pour avoir un cheval (id.); elle autorise Jean Le Groing à fortifier son château (Moreau 405, 4 v°), etc., etc. Elle reconnaît les services d'anciens serviteurs de son mari ou de M. de Clèves (*Tit.* Pot, 40; Orléans, XI, 744). Fricon, dit le *grand page* du duc Charles, était mort en 1455, laissant un bâtard, qui fut le favori de la duchesse. Elle le nomma écuyer d'écurie, capitaine de Janville, lui fit épouser Elisabeth de Vatan et tint leurs enfants sur les fonts (Arch. nat., KK 270, p. 356, et Laborde, n° 6702; — M. de Laborde l'appelle, par erreur, Tricon, Friton, Faron; — *Arch. du coll. héraldique*, 1377; *Catal. Joursanvault*, 638; *Tit.* Orléans, XII, 781; *Tit.* Pons, 22; Arch. nat., K 71, n° 11, etc.).

1. Voici l'indication d'un certain nombre de remises de droits ou de fermages :

Moreau 405, fol. 83. La duchesse fait défense à ses Comptes de rien pardonner ou remettre de ses fermes (Vidimus de 1478).

Tit. Arbouville, n° 14. En 1465, abandon de 20 livres à l'abbé de Saint-Mesmin.

Tit. Du Refuge, 24. Pat. de Blois, 22 juin 1467, abandonnant aux enfants d'Yvon Brethel la moitié du bail du fief-ferme de Brethel (à Saint-Sauveur-Lendelin) dû par leur père.

Moreau 405, 99 v°. 1466. Marie de Clèves abandonne l'aubaine des biens du sous-doyen de Saint-Sauveur à ses parents.

Arch. nat., R^4^ 1111, 58 v°. 1467. Don par Marie de Clèves aux habitants de Champigny et Merollette des arrérages de 40 livres de taille.

Collection Bastard, 904. Blois, 23 janvier 1466-1467. Remise de 30 livres de lods et ventes à Pierre de Troussebois, de Blois, dont la maison a été brûlée.

Orléans, XI, 741. Pat. de Châteauneuf, 28 février 1468-1469, remettant 30 livres sur son fermage de 200 livres (qui est trop cher) au fermier de la baronnie de Mery-Eccleseville.

Fr. 20379. Même date. Remise de 100 l. à Jean Coste, fermier de Varenville, dont le fermage de 326 l. est trop cher.

R^4^ 1111, fol. 42. 1466. Marie de Clèves abandonne aux parents d'Hugues du Four ses biens confisqués. (Plus tard, Jehan du Four, comme procureur de Serain,

On la vit abandonner à la famille du coupable les biens d'un malheureux officier prévaricateur frappé de confiscation. Elle inter-

s'oblige, envers la duchesse, à une redevance annuelle de 10 florins; 9 oct. 1478. — Moreau 406, fol. 157 v°.)

Tit. Du Refuge, n° 41. 1472. Marie de Clèves remet moitié de son fermage à un pauvre homme et lui donne répit pour le reste.

Id., n° 40. 1472. Marie de Clèves remet son arriéré à un fermier de Normandie dont les pâturages ont été inondés.

Collection Bastard, 928. Blois, 11 octobre 1475. Remise à Yolande de Montberon de moitié du droit de fief dû dans le comté de Soissons sur la succession de Jean Juvénal des Ursins, archevêque de Reims.

Tit. Du Refuge, n° 49. 1475. Remise aux religieux de Notre-Dame-de-Beaumont-d'Auge de partie de ce qu'ils doivent.

Id., n° 51. 1478. Remise à une veuve de moitié de sa dette.

Tit. Saint-Pol, 18. 17 août 1476. Remise à Jehan de Saint-Pol, fermier de la vicomté de Soissons pour trois ans, de partie de son fermage. Il a beaucoup perdu, le roi ayant fait crier défense de rien prendre sur les vins qui allaient en Picardie.

Ms. lat. 17059, n° 185. Blois, 25 juin 1476. Remise à Jean de Rouveroy, chevalier, seigneur de Saint-Simon, d'un droit de quint et requint (mentionné aussi au *Catal. Joursanvault*, 1169).

Ms. fr. 26098, 1899. 19 mars 1480. A la requête des habitants d'Allemans (seigneurie de Coucy), redevables de 38 livres de tailles par an, que la duchesse leur a déjà diminuées, elle les dispense de tailles pendant neuf ans.

Fr. 26098, 1945. 20 novembre 1481. Marie de Clèves, comme dame de Monestier-sur-Cher, abandonne à Jehan d'Aligny moitié d'un droit de rachat.

Fr. 26098, 1949. 4 décembre 1481. Liste dressée par le maire et les échevins de « Saint-Aubin et Selens » (seigneurie de Coucy) des gens capables de payer les chapons dus à la duchesse et des pauvres mendiants et archers qui ne peuvent.

Moreau 406, 203. 8 janvier 1478-1479. Don de 2,000 livres à R. de Fossez et Louise de Clermont, sa femme.

Catal. du coll. héraldique (558), Marie de Clèves donne 100 livres à Domet Hubelin, le 4 juin 1466; (559), Marie de Clèves remet à Henri de Bar un droit de vente, 1466; (560), Marie de Clèves remet « à son cher et grant amy Jacques de Gramont » moitié des droits de paisson et panage de la terre de Courcy, en considération de lui et de Charles d'Arbouville, son parent, 1469; (561), Marie de Clèves donne 25 livres à Georges de Brilhac, 1469; (562), Marie de Clèves donne 19 livres à Jean Louvet, écuyer, 27 avril 1482.

Arch. nat., K 72, 22. Information de Jehan Lesens, conseiller de la duchesse d'Orléans, sénéchal de Caen, sur la requête présentée par un ancien receveur de Saint-Sauveur-Lendelin, qui expose qu'obligé de fuir, en 1415, devant les Anglais, il a perdu tous ses papiers dans le pillage de Caen, par les Anglais, pillage qu'il décrit. Il demande cessation des poursuites entamées contre lui. Ordre de la duchesse, de Blois, 20 octobre 1477, d'enquérir sur cette requête; enquête d'avril-mai 1478.

Id., 22 *bis*. Mandement de décharge de la duchesse, 10 novembre 1478, enregistré à ses Comptes le 12 novembre 1478.

Citons encore des remises à ses fermiers de Normandie en 1472 et 1479, fr. 20379, p. 53, p. 86.

vient, avec les plus chaleureuses instances, près de Louis XI, pour solliciter une remise de tailles en faveur de plusieurs villages du Berry, dont elle dépeint vivement la misère : elle conjure *de cœur* le roi de leur remettre l'impôt, à titre exceptionnel : « Et vous ferez grant charité et aumosne, et à moi singulier plaisir[1]. »

Elle n'aimait pas moins à verser dans le sein des pauvres des aumônes directes, souvent prises sur sa bourse de menus plaisirs, servies en cachette, et qui ne figurent pas dans les comptes. Mais dans ses comptes nous en trouvons aussi : des aumônes à un fou, à un incendié, à de pauvres femmes. Elle se plaisait surtout à saisir une occasion particulière : elle donnait à de pauvres gens pour leur mariage, à une veuve pour son deuil... Mais son œuvre de prédilection était le secours des femmes en couches : elle avait organisé un service régulier d'envoi de viande aux pauvres accouchées, sans compter des secours de toute sorte, en nature et en argent[2]. Elle entrait dans tous les détails de la charité. Elle veillait à ce que l'Hôtel-Dieu de Blois possédât une baignoire (un bassin)[3], des *étuves* pour chauffer les lits pendant l'hiver[4]. Saint-Gelais rapporte qu'elle avait fondé à Blois un ouvroir, où elle allait travailler de ses mains, et qui

1. Lettre à Du Bouchage; orig., ms. fr. 2916, fol. 16.

2. Nulle, dit encore Saint-Gelais, ne fut plus douce, plus humaine, plus charitable et meilleure. Ses aumônes étaient très secrètes et pouvaient racheter bien des faiblesses aux yeux de Dieu. « Pour ce qu'elle a en ce monde bien dispersé ses biens temporels, ajoute Saint-Gelais, elle possède maintenant les célestes; car il est escrit : Bienheureux sont les miséricordieux, car miséricorde leur sera faicte. » Marie de Clèves prenait 100 livres de pension personnelle par mois (Orléans, XII, 783 et autres), sur lesquelles elle prélevait ses charités. Il en reste pourtant mention d'un grand nombre dans ses comptes. Elle envoyait de la viande aux accouchées et aux pauvres (Saint-Gelais; mention, *Tit.* Orléans, XII, 781). Citons des aumônes : une robe à une pauvre orpheline pour le jour de ses noces (Compte d'octobre-décembre 1475, Orléans, XI); 7 livres à un brodeur de Blois pour le mariage de sa fille (Compte de novembre 1470, id.); à une veuve, pour son deuil (Orléans, XI, 749); à de pauvres femmes (id., 744); à un incendié (id., 746); à un fou (id., 744); à des archers mutilés par la guerre (*Catal. Joursanvault*, 181); à une femme ruinée par la guerre (Orléans, XII, 781). Ses enfants ou elle-même étaient souvent parrain ou marraines d'enfants pauvres ou d'enfants de ses serviteurs. Mentionnons les enfants d'une pauvre femme (Orléans, XII, 781), d'un nommé Lepage, de Macé de Villebresme, de la sœur du bâtard Fricon, du valet de chambre de Thierry de Clèves (id., 786), du bâtard Fricon, de Perrette, fille de Roullequin (Compte d'octobre-décembre 1475, id.), de Catherine Chardonne, femme de chambre (id., 756), de Marie du Refuge (id., 747), de Georges Legrec, harpeur de Dunois (id., 781; Laborde, III, n° 7031), de Husson, tailleur du duc (Orléans, XI, 769), etc.

3. Orléans, XI, 757.

4. Compte d'octobre-décembre 1475, Orléans, XI.

distribuait tous les ans aux pauvres cinq cents chemises et cinq cents *robes*.

Elle montrait aussi, en tout, la plus vive piété. Elle obtint du Saint-Siège, suivant l'usage des princes, la jouissance, pour elle et pour son fils, d'un autel portatif sur lequel son aumônier, tous les jours, pût dire la messe, et en tout lieu[1]. Son aumônier et confesseur était maître Jean Pillory, ou Pilore, docteur en théologie, et plus tard évêque de Bethléem; il recevait une pension fixe de 15 livres[2]. En 1475, elle lui fit présent de quatre écus d'or pour acheter un cheval et se rendre au chapitre de son couvent[3]. Elle possédait un oratoire particulier, avec autel[4], outre la collégiale de Saint-Sauveur qui servait de grande chapelle au château, et où chaque matin elle faisait dire, à ses frais, par le chanoine Calipel, une messe en l'honneur de saint Sébastien, pour elle, ses enfants et ses serviteurs[5]. Elle semblait avoir en effet pour saint Sébastien une dévotion spéciale; en 1476[6], elle acheta un tableau sur fond d'or, qui représentait ce saint martyr. Saint Segond, patron de la ville d'Asti, attirait aussi sa dévotion; le 30 mai 1472, nous la voyons faire dire par maître Jean Pillory une messe en son honneur[7].

Elle était trop noble dame pour ne pas tenir à posséder des *heures* élégantes; nous avons vu qu'elle s'était adressée à J. Fouquet pour les enluminer. Ses *petites heures* étaient élégamment reliées en vélin, à clous d'or[8]; les *heures* ordinaires, enluminées, reliées, toutes dorées, et ornées de fermoirs à grains d'or. Son livre de dévotion, *le Traité de l'âme et du cœur*, était aussi fort élégant[9].

Elle célébrait toutes les fêtes par l'assistance à la messe dans telle ou telle chapelle, et par des offrandes[10]; mais la Fête-Dieu faisait à

1. Bref du 13 octobre 1473 (ment. Arch. nat., R[4] 581, fol. 229; Moreau 405, fol. 85 v°).

2. Compte de 1472, Orléans, XI, 768.

3. Orléans, XI, 781.

4. Orléans, XI, 749.

5. Comptes de janvier 1470-71, Orléans, XI, fol. 750; juin 1470, id., fol. 744; novembre 1470, id., fol. 747; octobre 1470, id., fol. 746; octobre 1475, mai 1478, Bastard, 929, 935, etc.

6. Orléans, XII, 785.

7. Pour 2 sous 6 den. Orléans, XI, 767.

8. Laborde, III, p. 400; *Tit. or.* Clèves, 4.

9. Laborde, III, p. 399. Elle fait copier pour 20 liv. sur vingt-quatre cahiers de parchemin, relier et dorer, pour 25 sous, le livre *De la creacion des anges et du service et garde qu'ilz font a toute creature humaine*, en 1478 (Collection Bastard, 935).

10. A Pâques fleuries, elle assiste à la messe des Jacobins et y fait une offrande d'un écu ou 27 sous; le jour de Pâques, à Saint-Sauveur (Orléans, XI, 756),

Blois l'objet d'une pompe particulière. En 1472, Marie de Clèves suivait la procession avec le sire de Mornac, dont nous parlerons plus loin. Un *mai* avait été planté : huit de ses gens portaient des torches ornées sur chaque face d'un écusson aux armes d'Orléans, œuvre du peintre Piètre André. Le peuple avait jonché les rues de feuillage et de fleurs[1].

Devant la célèbre image de Notre-Dame de Chartres, Marie faisait continuellement brûler une lampe, à l'entretien de laquelle veillait un homme spécialement délégué[2].

En 1470, elle envoie, à Saint-Jacques de Compostelle, un frère prêcheur de Blois, Jean Beauson, chargé d'y offrir, en ex-voto pour elle, un cœur d'or, enrichi d'un saphir, d'un rubis et d'une émeraude. Le cœur, suspendu par une chaîne d'or, supportait, à son extrémité inférieure, un petit écusson, émaillé sur ses deux faces, aux armes ducales[3].

Elle acquiert, en 1478, moyennant 64 sous, deux lettres de pardon du Mont-Saint-Bernard[4].

Naturellement les œuvres pies trouvaient bon accueil auprès d'elle. Ses comptes nous conservent le souvenir de menus dons à un prédicateur[5], à un ermite[6], à des couvents, pour la réparation d'une église, la confection de verrières[7]... Ses libéralités aux églises furent même si importantes qu'il fallut y consacrer, à la Chambre des comptes de Blois, dans les archives, un carton (ou layette) spécial, intitulé : « *Lettres des fondations de messes de feue Madame la duchesse d'Orléans, Marie de Clèves*[8]. » En effet, outre les fondations anciennes qu'elle desservait comme tutrice de son fils, outre les

ou à l'église Saint-Martin (fol. 757); le vendredi saint, elle va *aux reliqueres* de l'église Saint-Ladre; aumône, 5 sous (id., 757).

1. Orléans, XI, 765.

2. *Catal. Joursanvault*, 3253; Compte de janvier 1470-71, Orléans, XI, fol. 750. Le samedi 30 mai 1472, elle offre à Notre-Dame de Chambourdain des chandelles pour 20 deniers (Compte de ce jour, Orléans, XI, 767).

3. Paiement de 10 écus d'or (13 liv. 15 sous) pour ce voyage (ms. lat. 17059, n° 182). En 1472, elle achète deux petites images de saint Jacques enchâssées d'or et de rubans de soie (*Tit.* Orléans, XI, 769).

4. Collection Bastard, 935.

5. Elle donne 55 sous à un religieux, Jean Bataille, qui avait prêché le carême, pour aller se faire recevoir docteur à Paris (Orléans, XI, 756).

6. A un ermite, une robe, un mantel, deux paires de chausses, et elle fait doubler ses bottes en blanchet (Orléans, XII, 786).

7. En 1477, 10 livres pour les verrières de Saint-Aubin de Crespy; 8 livres pour la réparation d'une église; 10 liv. « pour aliment » au couvent de Notre-Dame-du-Parc-les-Crespy (Arch. nat., K 502).

8. Moreau 405, fol. 377.

messes dont nous avons déjà parlé, elle s'était arrangée, par un pieux calcul, pour que, chaque jour de la semaine, une messe votive de saint Nicolas, de saint François, du Saint-Esprit, de la Sainte-Croix, de Notre-Dame ou des Saintes-Maries fût dite pour elle, en quelque église du duché. Après sa mort, toutes ces messes devaient se transformer en messes d'*obit* et d'anniversaire; grâce à d'ingénieuses combinaisons, la duchesse réussit même à instituer ces diverses fondations à assez bon marché[1].

Elle ne négligeait pas non plus la mémoire de son mari : elle fonda deux messes d'anniversaire pour le 4 janvier, jour de sa mort, l'une

1. Marie de Clèves acquit une messe : *le dimanche*, aux Carmes d'Orléans (messe basse, avec quinze coups de cloche, en l'honneur des *trois saintes sœurs*), moyennant 100 écus d'or ou 160 livres, pour la reconstruction du couvent, détruit lors du siège d'Orléans, en mars 1476, a. st. (R[4] 581, fol. 246 v°; Moreau 405, fol. 377 v°); *le lundi*, aux Mineurs de Blois (messe de saint François, plus deux messes des Morts, le 4 janvier et le 3 novembre), moyennant deux maisons et le livre de Nicolas de Lire en trois volumes, en 1473, 1474, 1476 (KK 897, fol. 187; R[4] 581, fol. 245 v°; Moreau 405, fol. 378, 658); *le lundi* encore, à Saint-Sauveur de Blois (une messe de *requiem* pour le feu duc), en 1483 (R[4] 1111, 86; Moreau 405, 281 v°); *le mardi*, aux Mineurs de Soissons (messe *à note* de saint Nicolas), moyennant 82 liv. une fois données, en 1471 (Collection Bastard, 916; R[4] 581, 245; Moreau 405, 378 v°); *le jeudi*, aux Mineurs d'Orléans (messe du Saint-Esprit), en 1475 (R[4] 581, 286; Moreau 405, 378 v°), moyennant un calice d'argent, une chasuble et 180 liv.; aux Cordeliers, en 1481 (KK 902); *le vendredi*, à la Madeleine-lès-Orléans (grand'-messe de la Croix), en 1478 (R[4] 581, 247; Moreau 405, 379); *le samedi*, aux Prêcheurs d'Orléans (messe solennelle de Notre-Dame, *cum grosso sono*, et affichée derrière le maître-autel), en 1467, moyennant 300 liv., pour la réparation de l'église (R[4] 581, 245; Moreau 405, 377; *Tit.* Orléans, XI, 749); *le samedi* aussi, aux Cordeliers de Blois, une messe de Notre-Dame (et en outre une messe la veille de la Toussaint, le tout garanti par les échevins de Blois), moyennant 500 livres, en 1479 (Moreau 405, 379 v°). Marie de Clèves faisait, en outre, dire tous les jours une messe pour son mari à Saint-Sauveur, par les Mineurs ou les Prêcheurs (*Tit.* Orléans, XII, 781; XI, 757). Elle fonda une messe à Sainte-Croix d'Orléans, moyennant 300 livres (Moreau 406, 206; R[4] 580, 38). Elle fit une fondation dans la chapelle des Onze mille vierges, au château de Coucy (*Cat. Joursanvault*, 1182, 1183), où il y avait déjà une chapelle de Sainte-Madeleine (fr. 26098, 1913). Elle fonda à Chauny le prieuré de Sainte-Croix; elle lui donna une maison (Nouv. acq. fr. 3655, 351; Arch. nat., KK 897, 217 v° et 219 v°). Elle construisit une chapelle aux Cordeliers de Blois (Moreau 405, 379 v°), chapelle que Lacurne de Sainte-Palaye (cité par Godefroy, *Dictionnaire*, v° Chantepleure) paraît attribuer à Valentine de Milan, par erreur. C'était une chapelle funéraire. On y érigea un autel de pierre, surmonté d'un arc à crêtes, dit « en ance de panier; » le fond était garni d'SS et de larmes; de chaque côté, deux statues portées par deux *entrepieds*, et, sur le revers, une statue de sainte Catherine, décorée d'une chantepleure (Collection Bastard, 935). En 1485, l'inquisition fit brûler deux sorcières à Chauny (*Catal. Joursanvault*, 1169; le Proux, dans le *Vermandois*, I, 385).

solennelle, suivie de distributions aux pauvres, à l'église des Mineurs de Blois, l'autre à l'université de Caen[1].

Malgré des dehors si respectables, malgré tant de bonté, tant de compassion, de charité, des rumeurs fâcheuses circulaient sur le compte de Marie de Clèves. En peut-il être autrement, lorsqu'une jeune fille de quatorze ans épouse un homme de quarante-sept ans, et qu'au bout de vingt ans de mariage elle commence à devenir mère ?

Charles d'Orléans, certes, s'était constamment montré pour elle galant, aimable, courtois, empressé. Mais, s'il l'avait épousée avec enthousiasme, c'était uniquement parce qu'elle payait sa rançon, et absolument au jugé. Lui qui a passé sa vie à chanter l'amour, il explique en deux mots le mystère d'une union si disproportionnée. C'est comme au jeu d'échecs (l'image n'est que trop vraie) :

« Par quoy suy mat, je le voy clerement,
Se je ne fais une dame nouvelle[2]. »

Si je ne fais une dame nouvelle est le refrain. Dans une autre pièce, il s'adresse à son cœur, endormi, hélas ! Il le réveille :

« Une dame tres honorée,
En toute bonne renommée,
Desire de vous acheter !... », dit-il.

Vous acheter ! Voilà un mot sans fard[3] !

Faut-il s'étonner si, dans une association de ce genre, une jeune femme, sans enfants, perpétuellement appelée à chanter, à entendre chanter l'amour, le printemps, mille mignardises, mille fadaises, voit sa vertu courir quelques risques ?

1. En octobre 1470, elle fit célébrer un service solennel de requiem pour la mort de sa mère, et trente messes basses (*Tit.* Orléans, XI, 746).

2. Et encore : « Je n'avoye pion ne chevalier
Auffin, ne rocq, qui puissent ma querelle
Si bien aidier ; il y pert vrayement ;
Car j'ay perdu mon jeu entièrement
Se je ne fais une dame nouvelle. »
(Ballade LX, édition Champollion.)

3. Il recommande, du reste, à son cœur de traiter fort bien la personne qui fait cette emplette. Vraisemblablement après l'échec et la suspension des négociations de 1439, il dit :

« Quand on parle de demoiselle
Qui, à largesse, de biens a,
Chascun dit qu'estes bonne et belle.
A nostre assemblée nouvelle
Verray ce qu'il m'en semblera,
Et s'ainsi est bien me plaira.
Or, prenons que vous soiez telle. » (Chanson LVIII.)

Si l'on en croit Chastellain[1], la duchesse d'Orléans, présente, en juin 1445, aux joutes de Nancy avec le duc son mari, le roi et le dauphin, le roi de Sicile, les reines de France et de Sicile, la dauphine, Mme de Calabre, et les plus grands princes ou seigneurs de France, s'y serait éprise, ainsi que Mme de Calabre, d'un jeune écuyer, Jacques de La Lain. Marie avait connu de La Lain à la cour de Bourgogne; elle pouvait lui adresser des paroles gracieuses, familières même. Mais Chastellain, bien certainement, cède au désir d'exalter les charmes de son héros et sa vertu, lorsqu'il insinue que les deux princesses auraient fait au jeune homme des ouvertures amoureuses et qu'il nous représente celui-ci les repoussant. L'une des deux dames, Marie de Bourbon (sœur de Pierre de Beaujeu), mariée l'année précédente, 1444, à l'âge de quatorze ans, avec Jean de Calabre, mourut en 1448 en donnant le jour à un *quatrième* enfant. Il nous semble que l'énoncé seul de sa carrière maternelle suffit à la défendre contre les vantardises de l'historien de J. de La Lain.

Nous n'avons guère plus de motifs d'ajouter foi au rôle assez invraisemblable qu'il attribue à la duchesse d'Orléans.

Toutefois, dix ans après, les accusations contre la princesse devinrent plus graves, et Louis XI, à plusieurs reprises, ne se gêna point pour les formuler avec son cynisme habituel[2].

Peut-on, à ce sujet, pénétrer l'exacte vérité? Nous ne saurions répondre à cette question. Saint-Gelais, indirectement, dément les accusations, en racontant que la duchesse « mena grand deuil » de la mort de son mari. En effet, elle n'épargna pas les démonstrations de regrets. Mais on attribue généralement au sire de Rabodanges l'honneur de l'avoir consolée.

Cette attribution a pour origine un récit de Brantôme. On sait ce que valent les récits de Brantôme, du moins pour le passé. Brantôme ne se piquait pas de chercher l'esprit de l'histoire; l'esprit dans l'histoire lui suffisait. Généralement il a recueilli, disons le mot, des cancans; parfois, une pièce d'histoire tombant par hasard sous sa main,

1. Chap. XVIII et suiv., XXVIII, XXIX et XXX.

2. Il se gaussait fort des grossesses de la duchesse et en félicitait ironiquement le duc (dépêche de l'ambassadeur milanais Maletta du 26 mai 1464, et non 1465 comme l'indique l'éditeur : Buser, *Beziehungen der Mediceer zu Franckreich*, p. 424). Quelques années après, un jour que Louis d'Orléans faisait au roi un éloge ironique de la beauté de Jeanne de France : « Et hoc laudibus adjice, répondit Louis XI, uxorem tuam pudicissimae esse matris filiam. » C'était en effet un bruit constant que la duchesse avait des relations avec un de ses serviteurs, qu'elle épousa après la mort de son mari. (J. Jov. Pontani, *De Sermone*, lib. III, tit. 2, p. 1647, édition de Bâle..... Pontanus est fort suspect; mais le récit de l'ambassadeur milanais ne peut l'être.)

il la met en œuvre avec verve, ou bien c'est une narration de quelque grand'mère arrangée de façon à devenir amusante; et de tout cela il confectionne des récits, appuyés sans doute sur un fonds de vérité, et qui pourtant sont une source presque infaillible d'erreurs. L'histoire, que raconte Brantôme, d'une princesse qui épousa son maître d'hôtel, nommé Rabodanges[1], est communément appliquée à Marie de Clèves, malgré les erreurs fort apparentes qui l'émaillent[2].

1. On n'a même pas identifié ce personnage. Vallet de Viriville (Biographie Didot, au mot *Marie de Clèves*), M. Lecocq, dans son opuscule sur Marie de Clèves, et avant eux Dreux du Radier, *Mémoires sur les reines*,... p. 320, croient qu'il s'agit du sire de Rabodanges, seigneur de Boncourt en Artois, capitaine de Gravelines, bailli de St-Omer, lequel ne fut jamais maître d'hôtel de la duchesse. Les détails sur la famille des Rabodanges sont d'ailleurs assez confus. Cette famille paraît originaire de Normandie. Guillaume de Rabodanges, capitaine au service de la Bourgogne, devint bailli de Saint-Omer (*Dossiers bleus*, n° 14522; *Nouveaux dossiers bleus*, n° 6410; *Tit.* Rabodanges, 2). De sa femme, Marie Cavart, il eut : Allard, seigneur de Rabodanges, bailli de Saint-Omer, qui épousa Isabeau d'Ailly, sœur de Jean d'Ailly, mari lui-même d'une fille naturelle du duc de Bourgogne Philippe le Bon (*Tit.* Ailly, 234). Il mourut avant 1478, car à cette date sa veuve adresse une requête au Parlement contre la succession du connétable de Saint-Pol (Arch. nat., X1a 9318, fol. 69; X1a 9323, fol. 19), requête que le roi appuie. Jean de Rabodanges laissa un fils naturel, Pierre. Claude de Rabodanges a dû être son frère cadet. Après la mort de Marie de Clèves, il devint chambellan du roi. Il épousa, le 9 mars 1491, Diane de Chivré, ou Chivrieu, se distingua en 1495 dans la campagne d'Italie comme capitaine du Château-de-l'Œuf; une lettre officielle de Naples, du 20 mars 1495, annonce que le roi va laisser à Naples « plusieurs gens de biens, » le comte de Montpensier, Claude de Rabodanges et autres (*Dossier* 14522; La Pilorgerie, *Bulletins... de la campagne de Charles VIII*, pièce justif. 6). Devenu veuf, il se remaria avec Andrée de Lallier, veuve de Guillaume de Sabrevois. Il la perdit encore, et mourut lui-même avant 1515, car ses héritiers poursuivent en cette année un procès contre René d'Anjou, seigneur de Maizières (*Coll. hérald.*, n° 1009). Il eut deux fils : Claude, mort jeune, et Louis de Rabodanges, premier valet tranchant du roi en 1540, bailli d'Alençon en 1565 (*Tit.* Rabodanges, 3, 4, 5). Claude de Rabodanges fut, paraît-il, gouverneur de Meulan sous Louis XII (*Dossier* 14522). En tout cas, il déposa avec convenance au procès de divorce de Louis XII en 1498 (*Procédures politiques du règne de Louis XII*, p. 1057), et le roi ne lui en sut pas mauvais gré, car, en 1499, il accorda le privilège de deux foires à sa terre de Comblaville (*Catal. Joursanvault*, 1010, 1011).

2. Le récit de Brantôme est un tissu de confusions : « Une reyne Blanche, dit-il, laquelle, ne se pouvant contenir, vint à espouser son maistre d'hostel, qui s'apeloit le sieur de Rabaudange; ce que le roy son filz, pour le commancement, trouva fort estrange et amer; mais pourtant, parce qu'elle estoit sa mere, il excusa et pardonna audit Rabaudange pour l'avoir espousée, en ce que, le jour, devant le monde, il la serviroit tousjours de maistre d'hostel..., » etc. Brantôme ajoute qu'il tient cela du « cardinal de Lorraine dernier, » qui le raconta à Poissy au roi François II, lorsqu'on fit dix-huit chevaliers de l'ordre

Claude de Rabodanges, seigneur de Thun, appartenait à une famille importante de la cour de Bourgogne. Il ne vint certainement pas à la cour de Blois avant la mort de Charles d'Orléans, et probablement pas avant 1468. Il avait alors vingt-quatre ans[1], et Marie de Clèves quarante-deux. A cet âge, Marie, après avoir pleuré un mari de trente et un ans plus âgé qu'elle, a-t-elle cédé à son penchant pour un écuyer dont elle aurait pu être la mère ?... Ce qu'on ne peut contester, c'est qu'après la disparition du sire de Pons dont nous allons parler, c'est-à-dire après 1473, on voit Claude de Rabodanges, attaché à son service personnel, ne jamais la quitter et diriger, avec le titre de maître d'hôtel, le menu détail de sa maison[2].

On assure que, dans le feu de son amour, Marie de Clèves fit alors tisser des tapisseries, ornées de rabots et d'anges, avec cette devise : « Encor n'est-il que Rabodanges ! » Quoi qu'il en soit de ces amours d'une femme de cinquante ans, nous n'avons trouvé aucun pareil témoignage dans les inventaires de tapisseries de la duchesse. Il est vrai qu'un de ces inventaires, le dernier, qui prouve le goût de Marie

de Saint-Michel, parmi lesquels il y avait le seigneur de Rabaudanges, fort vieux, « lequel on n'avoit veu depuis longtemps à la cour, sinon à aucuns voyages de nos autres guerres, » s'étant retiré depuis la mort de Lautrec, dont il avait été capitaine des gardes au voyage de Naples. « Et disoit encor M. le cardinal qu'il pensoit que ce M. de Rabaudange estoit venu et descendu de ce mariage. » (Édit. Lalanne, t. IX, p. 592-593.) La promotion en question de l'ordre de Saint-Michel eut lieu le 29 septembre 1560 (Lalanne, n. 2); ce n'est pas là que Brantôme put entendre le cardinal de Lorraine, mort en 1550. Cette promotion ne comprenait aucun Rabodanges; le seul Rabodanges vivant n'était ni vieux ni retiré. Il était bailli d'Alençon, et onze ans plus tard, en 1571, il fut pendu en effigie comme huguenot (*Hist. de l'église du Mans*, V, 472, citée par Brière, *Notice sur Marie-Anne-Charlotte de Rabodanges, abbesse d'Étival-en-Charnie*, 1873). D'après le récit de Brantôme, Louis de Rabodanges serait « venu et descendu » du mariage incriminé; à ce compte, il ne pouvait qu'être le fils de Marie de Clèves, le frère de Louis XII. Jamais il n'a passé pour tel. Enfin Brantôme parle d'une « reine blanche » et du « roi son fils. » Son savant éditeur croit devoir corriger *reine* par *duchesse*, et traduire *blanche* par *veuve*. Marie de Clèves porta en noir le deuil de son mari, et non en blanc; elle n'a donc aucun titre à ce nom de « reine blanche. » Ces mots ont été interprétés autrement : « reine Blanche. » La tradition a rapporté ce rôle à la reine Blanche de Navarre, femme de Philippe de Valois. Mais Blanche n'eut pas de fils; le « roi son fils » serait donc le roi son beau-fils, chose assez différente. Toutefois, rien n'appuie cette interprétation (*Dossier* 14522, n° 2, note manuscrite). De ces observations il résulte qu'un mot était arrivé aux oreilles de Brantôme, mais que celui-ci en tire parti avec tant de vague et tant de contradictions qu'il est difficile de trouver dans son témoignage quelque chose de probant.

1. *Procédures politiques*, p. 1057.
2. Notamment *Procédures politiques*, p. 1063.

pour les belles tapisseries et pour les joyaux, est fait avec la coopération de Rabodanges lui-même. Parmi les joyaux de la duchesse, cet inventaire comprend « une couronne d'or, d'espousaige[1], » que nous ne trouvons point dans les inventaires précédents. Que faut-il en conclure ?

Nous sommes réduits aux conjectures et aux simples indices, relativement à la nature des rapports de la duchesse avec son écuyer. Cela se comprend, du reste. Mais Rabodanges vivait avec la duchesse et ses filles sur le pied d'une intimité ostensible : le jeune Louis, comme nous le verrons, aussitôt sa majorité et même auparavant, rompit avec sa mère, l'exila en quelque sorte à Chauny, lui témoigna peu d'égards, et, après sa mort, s'abstint même de rendre à sa mémoire aucun culte solennel, tandis qu'il ne négligeait rien pour rappeler celle du duc Charles et montrer sa piété filiale. Un mot de dépit de Louis, qui nous a été conservé, semble bien aussi une amère allusion au mariage de sa mère avec un serviteur[2].

D'un autre côté, Louis XI, du vivant du duc Charles, accusait déjà la duchesse d'impudicité et se moquait de la naissance de sa fille Anne. Les traits du roi ne s'appliquaient pas à Rabodanges, qui ne se trouvait pas encore à Blois. A qui donc les rapporter?

Là encore, il faut en revenir aux suppositions. Si cependant l'accusation de Louis XI était vraie, nous ne saurions hésiter à nommer comme seul complice possible Louis de Pons, sire de Mornac.

A peu près du même âge que la duchesse, Mornac avait eu une existence fort agitée. Il descendait d'une famille riche et puissante, propriétaire notamment des vicomtés de Turenne et de Carlat, et il tenait par sa naissance à la cour et aux plus grandes familles françaises : par sa grand'mère, au sire de Craon; par sa mère, Isabelle de Foix, à la maison de Foix et à la maison d'Albret[3]. Aussi verrons-nous les Foix et les La Trémoille en faveur au château de Blois, et la fille aînée de Marie de Clèves épouser Jean de Foix. Cousin du roi, par conséquent, et du duc d'Orléans, Mornac fut réduit, dès sa jeunesse, à chercher fortune; car son père, sorte d'aventurier, toujours besoigneux malgré sa richesse, se vendit aux Anglais[4] et fut arrêté en 1443 par ordre de Charles VII pour crime de haute trahison (lèse-majesté)[5]; pendant que son procès s'instruisait, il parvint à s'échap-

1. Ms. fr. 22335, fol. 253-265.
2. *Procédures politiques du règne de Louis XII*, p. 1059.
3. *Généalogie de Pons*, par le chevalier de Courcelles.
4. Il avait promis fidélité au roi (Arch. nat., P 2531, fol. 208 v°, et 2298, p. 1203; cité par Beaucourt, *Hist. de Charles VII*, III, 237).
5. Ms. fr. 22250, fol. 4, 5; *Tit. orig.* Pons, 13.

per[1] et à se réfugier en Espagne, où il apprit que le parlement le condamnait[2], par défaut, au bannissement et à la confiscation de ses biens[3].

Ce n'est qu'en 1461, lors de l'avènement d'un nouveau roi, que son fils cadet, Guy, plus tard chambellan de Charles VIII, aidé du crédit du sire du Lau, dont il épousa à cette occasion la fille, et de ses cousins d'Estuer, obtint la grâce de son père et la restitution des biens de la famille[4]. Louis de Mornac, fils aîné du sire de Pons, fit brillamment son entrée dans le monde, en 1453, à la cour de Bourgogne, en la fameuse fête du *faisan*[5]; il conquit les suffrages par un vœu solennel de ne pas coucher un samedi dans son lit avant d'avoir été faire la guerre au Turc. Nous ne savons s'il tint parole. Le plus certain, c'est que, beau et doué du don de plaire aux femmes, il ne se maria jamais[6].

Il avait adopté, en guise d'écuyer ou de gentilhomme de service, son frère bâtard, Jean de Pons, plus connu sous le sobriquet de Ruscigny, et il faisait ainsi figure dans le monde.

A la fin de la vie du duc Charles, on le trouve en cet équipage à la cour d'Orléans, où il a le don de plaire, car, le 9 mars 1464, l'année même de la naissance de la dernière fille de Charles, des patentes délibérées en conseil lui donnent une gratification de 60 écus d'or pour s'acheter un cheval de prix[7].

Une fois veuve, le premier soin de Marie de Clèves fut de nommer Mornac, son cousin et son conseiller, au poste fort recherché de

1. Interrogé le 7 novembre 1444 (ms. fr. 20494, fol. 91), il fut détenu avec de grands égards, car il était neveu de La Trémoille, et il avait épousé en 1425 Isabelle de Foix, fille du captal de Buch et de Marguerite d'Albret, nièce du roi Charles V. Il avait gardé son page; on le soignait pour de grandes douleurs de tête et des hémorrhagies nasales presque quotidiennes. Il s'enfuit une belle nuit (fr. 20494, fol. 87) de la Conciergerie du palais.

2. 28 juin 1449.

3. Une partie de ses biens fut donnée à Clément de Reilhac, son geôlier, pour payer les frais de prison; une autre à André de Villequier, mari de la maîtresse du roi (*Tit.* Pons, 14, 15).

4. 1463. *Chartes royales*, ms. 25713, nos 38, 39; *Catal. Joursanvault*, 2516. Il mourut, couvert de vingt-cinq blessures et de cinq arquebusades, vers 1472 ou 1473, après de nouveaux excès et de nouvelles condamnations. Une lettre de Louis XI au Parlement enjoint de faire bonne justice de ses violences contre le sire de Montrésor (André de Villequier) et sa femme (Arch. nat., X1a 9318, n° 116. Cf. X1a 9323, fol. 63; le chevalier de Courcelles, *ouvr. cité*).

5. Du moins, il s'agit d'un « sire de Pons, » qui doit être Louis (*Chronique de Mathieu d'Escouchy*, édition de Beaucourt, II, 140, 166).

6. Oct. de Saint-Gelais, *le Sejour d'honneur*.

7. Le paiement avait été fait le 5 (*Tit. or.* Pons, 17, 18, 19).

« Souverain Maitre et Enquesteur des Eaux et Forêts du Duché d'Orléans, » en remplacement d'un vieux serviteur bourguignon, chambellan du feu duc, Jean de Saveuses[1]. En même temps, la duchesse nommait aussi Mornac premier chambellan du jeune Louis et capitaine de la principale place-forte de ses terres, Coucy, aux gages de 340 livres par an[2].

En réalité, Mornac n'était guère tenté de se rendre à Coucy; le bâtard de Pons gérait les fonds alloués à la capitainerie sans en tenir aucune espèce de compte ni de justification[3].

Mornac gouvernait toute la maison; la duchesse se dirigeait par ses avis jusque dans les matières les plus graves, telles que le mariage de ses enfants; il avait, officiellement, la garde et la direction du jeune Louis. C'est à lui qu'on référait en toute occasion; on exécutait ses décisions, et les fonctionnaires mêmes du duché le considéraient comme « ayant autorité à l'égard de la duchesse elle-même[4]. »

Cette autorité, le beau Mornac, personnage intéressé et peu chevaleresque, s'en servait d'abord pour ses affaires, surtout à partir de 1468. Il vend à la duchesse des peaux de chat d'Espagne pour fourrure[5]; il lui vend, pour 250 écus d'or neufs, un coursier de poil bai, ayant l'étoile au front[6]. La même année (1469), malgré la gêne des finances, il se fait allouer par la duchesse une pension supplémentaire de 300 livres, — outre ses gages ordinaires, pensions et bienfaits, — parce qu'il lui faut entretenir à Coucy beaucoup de gens [7]. Puis il acquiert du sire de Vatan la capitainerie de Chauny en échange de son titre de « Souverain Maitre des Eaux et Forêts, » avec une soulte annuelle de 150 livres. La duchesse autorise cet échange[8].

1. *Condition forestière de l'Orléanais au moyen âge*, p. 310.

2. Quittances du 14 mars 1466-67 et autres (*Tit.* Pons, 16, 20, 21, 22, 24; Collection Bastard, nos 906, 1377).

3. Pat. de 1475 (*Tit.* Pons, 28). Pierre Prunellé, seigneur de Warwille, et Oudart, ou Oudin, de Pisseleu, furent tous deux commis à la garde de Coucy, par la duchesse, en force, 22 juin 1466 (*Tit.* Orléans, 902). Oudin était un homme de confiance, marié en 1464 sous les auspices du duc Charles à Ysabeau Caillau, fille de Thibaut Caillau (*Arch. du Collège héraldique*, n° 557). En 1466, la duchesse donne à son bâtard Oudin 57 liv. pour aller le retrouver à Coucy (*Tit.* Pot, 30).

4. « Dominus de Mornac habebat auctoritatem erga ipsam dominam ducissam » (Déposition de Le Mercier, *Procéd. politiques du règne de Louis XII*, p. 1076). Il avait la garde et la direction de son fils (Déposition de Calipel, *Id.*, p. 1026).

5. Trois manteaux et cinquante dos de chats. (*Joursanvault*, 636.)

6. Ordre signé *Marie* (*Tit.* Pons, 22, 24, 23, 25).

7. *Tit.* Pons, 26.

8. Compte de janvier 1470-71 (*Tit.* Orléans, XI, 749).

En octobre 1469, ses gages de capitaine de Coucy reçoivent une augmentation de 60 livres. En 1470, la pension supplémentaire de Mornac est doublée et portée à 600 livres, « pour soi plus honorablement entretenir au service de la duchesse[1]. »

En 1468, on le voit déjà installé à Châteauneuf-sur-Loire avec une table à part et un service spécial de vin et de mets, que constate aux comptes une *crue* spéciale; son crédit sur la duchesse lui valut même alors une mésaventure assez cruelle[2].

En mai 1472, nous le retrouvons, au château de Blois, à l'apogée de la faveur, objet du même traitement[3]. A ce moment, dans une chasse aux environs de Blois, Mornac fut grièvement blessé par un sanglier[4]. On le rapporta mourant au château. La duchesse, en toute hâte, envoya à Orléans chercher le vieux médecin de son mari, Jean Caillau, « pour veoir et visiter nos s^r et damoiselles ses enfans (ajoute-t-on dans les comptes), et penser Monsr de Mornac. » Jean Caillau accourut[5]. Malgré ses soins et ceux du médecin de la duchesse, Pierre de Sève, Mornac succomba.

Octavien de Saint-Gelais, dans le *Séjour d'honneur*, a chanté cette fin tragique, dont il fut témoin. Le beau Mornac mourait comme un preux chevalier; le caractère foudroyant de sa mort causa une émotion profonde. Lui, si heureux, si plein de vie, si comblé de la fortune, on ne pouvait pas se le figurer mort; ce brusque dénouement semblait un rêve, un cauchemar...

Dieu en ayt l'ame,
Car regretté fut-il de mainte dame,

ajoute avec délicatesse le futur évêque d'Angoulême, en guise d'oraison funèbre[6].

1. *Tit.* Pons, 26, 27; Orléans, XI, 747; Compte de 1470. Elle fut encore augmentée en 1472, et imputée sur les fonds à provenir d'Asti (Bianchi, *Materie politiche relat. all' estero*, p. 614).

2. *Jeanne de France*, p. 79.

3. Il fut reçu au château, eut une table à part, présida des banquets au château de Blois, il avait une *crue* de menu spéciale et un vin spécial (Compte de cuisine, mai 1472; Orléans, XI, fol. 761-767); il était reçu à Blois, avec le médecin Pierre de Sève.

4. Dép. de G. Doulcet, *Procéd. politiques du règne de Louis XII*, p. 1038.

5. Il reçut 55 liv. d'honoraires (Compte de trésorerie, septembre 1472; *Tit.* Orléans, XI, fol. 769).

6. « Apres ceulx cy, ung appellé Loys
Nommé de Pons jadis né en Xaintonge
Dit de Mornac, dont assez mesbahis
Le veoir la mort, cuydant que ce fust songe,
Mais touteffois sans faincte ne mensonge
Blecé je vis ce tres preux chevalier

Mornac laissait ses affaires en désordre; trois ans après, la duchesse ordonna de clore les comptes de Coucy par un calcul équitable et sans suivre les règlements habituels, attendu qu'on ne demandait d'ordinaire aucune justification au bâtard Jean de Pons[1]. Peu de temps après, elle paya les dettes laissées par Mornac[2].

Au reste, il ne faut pas s'étonner de trouver dans la conduite de Marie de Clèves, au point de vue privé ou public, de fréquentes marques d'inconséquence et de faiblesse. Dans les affaires mêmes, et surtout peut-être dans les plus grosses, dans les plus difficiles, dans celles qui lui tenaient à cœur, qui avaient trait à son fils, la princesse est en proie à une extrême mobilité de sentiments; elle passe brusquement d'une soumission aveugle à des désolations violentes. Tout trahit en elle de vives impressions nerveuses. Il faut lui tenir compte des circonstances dans lesquelles sa vie s'est débattue et des impressions physiques qui durent en résulter. Les conditions de son mariage, les difficultés de son veuvage et les rudes traitements du roi, ses malheurs comme femme et comme mère étaient de nature à agir sur sa santé. En 1445, elle fut, une première fois, très gravement malade; on désespéra un instant de la sauver, et, si nous en croyons même une pièce assez obscure, il semblerait que des intermédiaires trop empressés songèrent un moment à négocier un quatrième et nouveau mariage pour Charles d'Orléans[3]. Elle se remit pourtant, et le bon duc, peu habitué à voir guérir ses femmes, témoigna au chirurgien la plus vive reconnaissance; il l'ennoblit et lui donna des terres[4]. Au mois de juin 1450, nous la voyons encore gravement malade à Orléans, si gravement que le duc de Bourgogne lui envoya de Flandre un de ses médecins. Mais cette fois, Charles, resté à Blois durant la maladie, n'alla retrouver sa femme qu'à la fin du mois de juillet et à petites journées. Cependant, il s'intéressait sans doute à son état, car, le 7 juillet, il se livrait, à Blois, à des expériences de *basme* et de *triacle*[5].

Prest a mourir par la dent d'ung sanglier
Et dedans Bloys fina. Dieu en ait l'ame
Car regretté fut il de mainte dame. »

1. 30 juin 1475 (*Tit.* Pons, 28). Ce bâtard devint plus tard grand fauconnier de Louis d'Orléans (*Tit.* Pons, 30-32).

2. Octobre-décembre 1475 (*Tit.* Orléans, XII, 781).

3. Arch. nat., K 554, I (12 août 1445).

4. Jean de Jodongne, ou Jodoigne, chirurgien. Patentes de 1445 et 1446 (Orléans, 26 août) : « Mesmement en la cure et visitacion qu'il a faicte de certaine maladie qui estoit survenue à nostre tres chiere et tres amée compaigne, de laquelle il la savée et guerie et à cause dicelle eut grans paines et travaulx. » (Orléans, XI, fol. 135 et 137 v°.)

5. Elle fut soignée par maître Gouzaille, médecin. Le duc se rendit à Orléans,

La duchesse, avec l'âge, subit de nouvelles épreuves de santé[1]. Quoiqu'elle aimât peu dépenser en apothicairerie, son médecin fait, à Lyon, en 1475, une petite provision de remèdes calmants, anti-spasmodiques, anti-nerveux et anti-hémorrhagiques. Elle mourut onze ans plus tard, à cinquante et un ans, d'un « flux de sang[2]. »

On comprend comment le défaut d'équilibre d'une constitution si éprouvée peut laisser des traces dans la conduite d'une femme, privée de tout appui et dépourvue de la vigueur physique et morale nécessaire pour résister aux impérieuses lois de sa destinée.

L'éducation des enfants de Marie de Clèves devait évidemment se ressentir du milieu et des circonstances où elle s'accomplissait[3]. Ses trois enfants eurent le même caractère distinctif, une extrême bonté, une extrême ambition.

Bien servi par la nature, l'esprit très ouvert, la repartie vive et sans fiel, doué d'une grande facilité de compréhension, son fils Louis était doux, aimable, gai, simple, sympathique en toute sa personne. Il naquit, pour ainsi dire, avec une sorte d'éloquence naturelle, une éloquence partie du cœur, qui lui donnait une rare facilité de persuasion : il trouva dans son berceau le don de se faire aimer. Déjà,

en bateau, le 29 et le 30 juillet (Laborde, p. 346-347). Le 15 octobre, il fait payer à Simon de Roïche, docteur en médecine de *son frère* le duc de Bourgogne, 100 écus d'or, pour être venu de Flandre à Orléans soigner la duchesse (*Joursanvault*, 866; *Vente d'autographes du* 26 *janvier* 1885, Eugène Charavay, n° 159).

1. Gratification de 70 liv. à Jean de Jodoigne, janvier 1470-71 (*Tit.* Orléans, XI, 749). Jean de Jodoigne, seigneur de Moffey (*Joursanvault*, 3005), s'était marié en 1464 (*Arch. du Collège hérald.*, 478). — En 1470, la duchesse consulte aussi un médecin lombard, Froment Ricalfin (Laborde, n° 7059). Elle se fait faire de la confiture par son apothicaire, avec un *pain* de Lombardie (Orléans, XI, 746). — Ses autres médecins étaient Pierre de Bombelles, Pierre de Sève, Jean Thomas, plus tard précepteur de son fils pour la médecine, Pierre Girard, chirurgien (Orléans, XI, 768; Collection Bastard, 1289, 890, 345; Laborde, n°s 7059, 7108).

2. *Procéd. polit. du règne de Louis XII*, Procès du maréchal de Gié, *passim*.

3. Diverses indications des Comptes nous montrent quels étaient les plaisirs des enfants à Blois. En 1470, la duchesse mène ses enfants voir sur la Loire des bêtes sauvages que conduisaient des gens du roi de Sicile par la Loire (Laborde, n° 7061). En 1476, on fait deux vervelles (anneaux rivés) d'argent doré, à ses armes, pour le pied de ses faucons (*Tit.* Orléans, XII, 785). En septembre 1472, on donne 30 sous à un homme qui a plusieurs fois jeté des *furces ardans* en l'air, au château de Blois, devant la duchesse et ses enfants (*Tit.* Orléans, XI, 769). Joutes au pré de Saint-Jean-de-la-Grève, en Blésois, en 1469 (*Catal. Joursanvault*, 3018). Un bateleur joue le 6 novembre 1475 (*Tit.* Orléans, XI), un joueur de *soupplesses* en novembre 1470 (id., 747), le *tabourin* de Dunois donne une aubade (id., 756), les clairons et ménestrels de M. de Baligny (*Tit.* Pot, 44; *Revue des autographes*, juillet 1886, n° 247).....

dans ses jeux d'enfant, il montrait plus de grâce, de douceur, de bonté que le dernier de ses jeunes camarades. Toujours désireux de plaire à chacun, si quelque gentilhomme pauvre se trouvait là, on sentait en lui une crainte extrême de le désobliger, de lui déplaire. Les amis de la famille reconnaissaient dans cette bonté, dans cette délicatesse, les traits du caractère de son père Charles[1].

Physiquement, la nature ne le servit pas moins bien. Il ne ressemblait pas à son père sous ce rapport, mais il avait le bas du visage de sa mère. D'une santé de fer, d'une jeunesse débordante, il s'éleva sans connaître la médecine. En grandissant, il devint un superbe jeune homme, de taille moyenne, bien fait, à l'aspect robuste, les épaules larges, la poitrine développée, quoique ses jambes fussent un peu longues et un peu grêles. Il perdait, du reste, une partie des avantages de sa taille, faute de se tenir droit. Il avait la tête un peu en pointe, le front étroit; les yeux à fleur de tête, vifs, mobiles, étincelants comme du feu; le nez mince et long, avec des narines larges, assez relevées; une bouche délicieusement dessinée, le menton aigu, le cou mince. L'ensemble de sa figure, dépourvu de toute beauté, séduisait pourtant par quelque chose de gracieux et, pour ainsi dire, de féminin. Ses grandes manières lui donnaient l'air le plus royal du monde.

L'éducation, par malheur, gâta ces dons charmants. Il apprit, tout enfant, à ne pas aimer sa mère. Duc d'Orléans à deux ans et demi, entouré de courtisans, qu'on accusa Louis XI d'avoir placés près de lui pour le corrompre, accablé et ulcéré dès son enfance par la tyrannie du roi, son esprit s'irrita, ses passions s'enflammèrent. A peine adolescent, il se jeta à corps perdu dans une vie sans gouvernail et sans frein. Il n'acquit d'expérience qu'à ses dépens; la sagesse ne lui vint que bien tard, par le seul effort de son raisonnement mûri.

Dès qu'il fut en âge de quitter les soins des femmes[2], Louis XI lui choisit pour gouverneur Guyot Pot, courtisan raffiné et peu sûr, personnage d'esprit extrêmement délié, mais intéressé, avide, insatiable, et plus dévoué au roi qu'à la famille d'Orléans, dont, pourtant, il

1. Saint-Gelais.

2. Louis garda d'abord près de lui sa nourrice ; il eut comme première « garde » Mme de Guierlay, et comme premiers camarades le fils du sire d'Arbouville, premier maître d'hôtel de sa mère, et le fils du sire de Pacy, « le petit Pacy » (Compte du deuil de Charles d'Orléans, publié par M. Roman dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1885). Sa mère lui donna cinq petits pages. G. Augenart, maître d'école de Saint-Laumer, reçoit 110 sous tournois pour avoir tenu à l'école, pendant un an entier, les cinq petits pages et enfants d'honneur de M. le duc (1470. — *Joursanvault*, 3202).

devint l'oracle. Louis reçut un précepteur et des maîtres d'école, notamment un médecin, Jean Thomas; mais rarement vit-on écolier plus indiscipliné et moins travailleur. Grâce à sa facilité, il parcourut diverses sciences, superficiellement, sans s'attacher à aucune et sans rien en retenir[1]. On ne considérait plus la belle bibliothèque de son père que comme un musée; son maître d'école ayant voulu, le 22 décembre 1481, emprunter à cette bibliothèque un manuscrit, le *Lilium Medicine* de Bernard de Gordon, il fallut l'autorisation de la Chambre des comptes de Blois qui délégua un de ses membres pour constater le prêt[2]. Comme traces d'éducation littéraire, on ne trouve que la confection de *quolibets* écrits pour son service sur 160 ou 180 étiquettes de parchemin, en 1470[3].

Si, plus tard, Louis XII se montra le délicat ami des lettres et le chaleureux appui des lettrés, si, selon le mot de Saint-Gelais, il fut homme de goût, « grand historien » même, instruit et au courant

1. Barthélemy de Loches.

2. « L'an mil IIII^c IIII^xxi, le samedi xxiie jour de décembre, fut baillé à maistre Jehan Thomas, maistre d'escolle de monseigneur le duc, ung livre en latin, nommé Lilyon medicine, compillé par maistre Jehan de Gorgonio, lequel il a promys rapporter en la presence de mons^r maistre Simon Filleul » (Arch. nat., KK 902). L'historien de Blois, Bernier, nous a conservé un petit récit en vers latins, par Jean Dampierre (concierge du château de Blois), d'un avis donné par le médecin Burgensis à Louis d'Orléans sur les champignons, les ceps; avis peu favorable. « In pura, inquit, aqua diu coquantur, » avec un assaisonnement de haut goût (graveolentia), sautés au beurre frais; on y ajoute de nouveaux ceps, hachés, on aromatise. On les frit suffisamment;

« Frixi cum fuerint satis, repente
Effudi in cineres focumque totos
Aut certe canibus dari jubeto,
Si Rex ne noceant tibi nec ulli,
Ni forsan canibus quoque hoc modo obsint. »

(*Hist. de Blois*, p. 438.)

3. « A maistre Guillaume de Villebresme le jeune la somme de vii solz iii deniers tournois, tant pour avoir fait escripre en perchemin plusieurs collibetz pour monseigneur le duc, esquielx avoit de viii à ix vings etiquettes de perchemin, comme pour avoir fourny ledit perchemin, pour ce vii solz iii deniers tournois » (Collection Bastard, 935). M. Léopold Delisle (*Discours prononcé le* 26 *mai* 1885 *à la Société de l'Histoire de France*) pense que ces « quolibets » étaient des sentences morales d'éducation. M. Champollion attribue à Louis, à l'âge de dix ans, une petite pièce de poésie sur les péchés capitaux (*les Poésies de Charles d'Orléans*, p. xxxvi et 410). Mais cela nous paraît peu probable. La seule preuve réside en ces vers :

« Ce livre, lequel, Dieu donnant,
Je nommé d'Orléans
Fiz quant je eus acompli x ans. »

Le prénom est en blanc; il est probable qu'il s'agit ici d'un Orléanais, ce que semblent indiquer les mots : *Je nommé*.....

de toutes les questions de sciences ou de lettres qui se posaient en sa présence, nous ne pouvons, comme le même Saint-Gelais, en faire remonter l'honneur à son éducation. Claude de Seyssel dit, avec plus de sincérité, qu'il fut, « en son jeune et florissant aage, nourry plustost en lubricité et lasciveté. » Seyssel impute l'indigne faiblesse des précepteurs aux calculs de Louis XI, afin de rendre l'enfant indigne du trône et incapable de le disputer. « Mais, ajoute l'historien, la bonté de sa nature et la noblesse et hautesse de son cœur a vaincu et surmonté, par sa propre vertu et sans imitation d'autruy, toutes délices et nourritures, tout ainsi qu'Hercules vainquit les monstres, par sa prouesse, que Juno luy avoit envoiez pour le destruire et affoler. »

Louis XII, en effet, ne dut qu'à lui-même, à son sens naturel, à sa sympathie pour les choses polies et élevées, à son noble souci des traditions de la famille d'Orléans, son goût pour les œuvres de l'esprit, ce goût qu'il eut soin de transmettre à son successeur.

Dans son enfance, il n'aimait qu'à jouer aux billes[1] ou à faire voler des oiseaux[2], en compagnie de ses jeunes amis, le bâtard de Pons (dit Ruscigny), et surtout le bâtard de La Trémoille[3] et son cousin Thierry de Clèves[4].

Il n'admettait aucune réprimande. On raconte que, lorsque sa mère le faisait fouetter, suivant l'usage du temps, l'exécuteur se masquait pour éviter sa vengeance.

Mais bientôt, à cheval ou sous les armes, il ne connut plus de rival. Il fallait le voir sur un fier animal, en robe courte de velours noir, ramenant sa bête. A seize ans, il passait pour le meilleur sauteur, lutteur et joueur de paume du royaume : bon archer, et, *qui plus est*, dit Saint-Gelais, homme d'armes sans pareil. Soit en harnais de guerre, soit en harnais de joute, il *portait par terre* les

1. « Pour paiement de billes et billars achaptez et pris par monseigneur le duc pour soy esbatre, pour ce II solz VI deniers tournois » (*Tit.* Orléans, XI, 746). « ... A monseigneur le duc, filz de ladicte dame, en ses mains, audit mois, par ledit trésorier, IIII solz IIII deniers tournois » (Compte de février-mars 1471-1472; *Tit.* Orléans, XI, 756).

2. Un *chardonnereul* est offert à Thierry de Clèves en 1475 (Orléans, XII, 781).

3. « Au bastart de La Tremoulle, enffant d'onneur d'icelle dame, XX deniers pour certains petiz oyseaux vifs par lui baillez à monseigneur le duc pour s'esbatre » (Compte de mai 1470, Orléans, XI). Jean reçut ensuite une pension de 60 livres par an (*Tit.* La Trémoille, nos 65, 66). Il fut marié par les soins de la duchesse et de son fils, qui le traitèrent très généreusement (KK 902, 10 décembre 1482). Il fut légitimé par Charles VIII.

4. Thierry mourut tout jeune et presque subitement, à Reims, lors du sacre de Charles VIII (*Tit.* Clèves, 10). Il était si pétulant qu'en 1470 il faillit se briser la tête dans une chute; deux barbiers de Blois le soignèrent, à raison de deux visites par jour (Orléans, XI, 746).

plus solides jouteurs. Cavalier de premier ordre et passionné, il chevauchait les montures les plus rudes, et il en venait à bout; il montait avec adresse et à merveille. A la chasse, ce jeune homme, au visage féminin, lassait tout le monde; il devenait superbe, dans son courage et son adresse à manier le pieu en face d'un sanglier écumant. Très dur à la fatigue, actif, énergique, hardi et prudent dans ses allures, il paraissait né en selle; on eût dit que c'était un jeu pour lui de marcher des journées entières, d'égrener sur sa route tous ses compagnons, fût-ce des hommes rompus aux fatigues des campagnes. Avec cela, il ne dormait presque point; il buvait peu; il mangeait de bon appétit, mais avec délicatesse, et n'aimait point les gros plats vulgaires.

Il se plaisait aussi à sauter de larges fossés. Il y avait à Châteauneuf un fossé de 15 pieds (5 mètres) qui avait la spécialité d'être sauté par lui et qui, pour ce motif, demeura très longtemps connu sous le nom de *fossé du roi*[1].

De pair avec ces rudes habitudes, il se jeta, dès son enfance, dans une vie de licence effrénée. Il aimait les femmes avec passion, sans frein. Femmes veuves, femmes mariées, tout lui était bon, courtisanes, femmes publiques de bas étage; il courait jusque dans les bouges les plus abominables. C'était comme une fièvre; ses vices valaient ses qualités. Son mariage forcé, avec une femme contrefaite qui l'aima et qu'il avait en horreur, ne contribua pas médiocrement à le jeter dans tous les excès. Louis XI l'obligeait à aller voir sa femme au château de Lignières; le roi ordonna même qu'on lui amenât celle-ci lorsqu'il revenait, le corps tout ému, du jeu de paume. Le jeune Louis renvoyait la malheureuse enfant, et, dans cette chambre du château de Lignières, se faisait amener d'autres femmes[2].

On assure cependant qu'il ne perdit pas tout sentiment de vertu, et que, repris parfois de pudeur, il ordonnait le secret autour de ses orgies, afin que la renommée ne s'en emparât pas et ne ternit pas son nom.

Aussi prodigue qu'il devait, plus tard, devenir économe, Louis était joueur, et, le plus souvent, malheureux; mais beau joueur, perdant sans sourciller et distribuant ses gains sans compter parmi les assistants. Il tenait d'autant moins à l'argent qu'il subit dans son enfance les inconvénients de la gêne. Aussi sa maison devint l'asile et la patrie des viveurs et des parasites.

C'est par cette voie, semée d'épines, qu'il arriva plus tard à la

1. Saint-Gelais, Barthélemy de Loches. — Le *Catal. Joursanvault* (3204) cite comme grand veneur du duc, en 1479, le grènetier du grenier à sel de Blois, Pierre Claux.

2. *Procéd. polit. du règne de Louis XII*, p. 987.

pratique de toutes les vertus contraires; mais, tout d'abord, sa jeunesse devait se déchaîner à outrance.

Marie de Clèves gardait auprès d'elle sa fille aînée, Marie[1], pour laquelle elle semblait éprouver une prédilection marquée; elle l'habillait avec soin et semblait moins préoccupée de mettre en évidence sa seconde fille Anne, destinée à l'église.

Les deux jeunes filles, selon la mode, étaient vêtues en fin gris de Rouen, en drap noir ou en velours noir fourré, et, les jours de cérémonie, en satin jaune ou en écarlate : un bonnet d'écarlate, une pièce de velours sur la poitrine complétaient l'ajustement de Marie[2].

Quant à Louis, la duchesse tenait à ce qu'il portât le même costume que son cousin Thierry : les jours de grande cérémonie, des hoquetons, pourpoints et robes de velours noir, ou de satin cramoisi, des robes et des chausses de fin écarlate; les jours de course, une robe de drap gris de Rouen, doublée de drap; pour le cheval, des robes courtes et fourrées, en velours noir, uni ou tanné, ou en camelot jaune; comme chaussures, des chausses et des *escafignons* noirs et écarlates, ou de l'une de ces deux couleurs, ou bien des pantoufles de drap, doublées de blanchet... Le costume habituel était de velours noir[3].

Ajoutons enfin que Marie de Clèves veillait personnellement à ce que ses enfants accomplissent avec soin les devoirs de la religion, jeûnes, aumônes, bonne tenue[4] à l'église. De légères amendes punissaient les infractions[5]. Elle attacha à la personne de son fils un chapelain, le prieur des Augustins de Blois[6]. Ses enfants assistaient tous les ans, vêtus de noir, aux offices du jour des Morts[7].

R. De Maulde.

1. Marie avait pour « gouverneresse » une demoiselle d'honneur de sa mère, Jaquette du Perche (janvier 1470-1471 ; *Tit.* Orléans, XI, 749).

2. Comptes divers; compte de 1476, *Tit.* Orléans, XI, 786, 788.

3. Compte de 1476, *Tit.* Orléans, XI, 785, 786, 787, 788.

4. Deux sous donnés à Mlle Marie pour se confesser et faire l'aumône la veille de la Toussaint; aumône à un pauvre, en octobre 1470 (*Tit.* Orléans, XI, 746)....., 2 onzains (22 deniers) baillés à Mme de Narbonne pour donner pour Dieu, parce qu'elle n'avait pas jeûné aux *Quatre-Temps*, en 1475 (Collection Bastard, 929).

5. En 1475, 1 sou 10 deniers sont donnés par le duc aux petits novices de Saint-Lomer, par ordre de la duchesse, pour être entré éperonné dans l'église (Orléans, XII, 781).

6. Orléans, XI, 768. Blois, dernier mars..... Recommandation de Marie de Clèves au parlement, en faveur de Mathelin Bachelier, chapelain de son fils, qui a un procès au parlement pour un prieuré (Arch. nat., X^1a 9318, 57).

7. Orléans, XI, 786.

BULLETIN HISTORIQUE

FRANCE.

Antiquités romaines[1]. — C'était un lieu commun, il y a quelques années, lorsqu'on comparait les conditions de la science en France et en Allemagne, de déplorer le manque de manuels et de livres de références qui nous créait une infériorité fâcheuse à l'égard de nos voisins. Ces plaintes ont cessé d'être légitimes. La France sera bientôt le pays du monde le plus riche en manuels, parce que nos savants en composent de leur côté et traduisent les meilleurs livres de ce genre publiés en Allemagne. C'est surtout l'étude du droit public romain qui se trouve aujourd'hui largement pourvue : on serait presque tenté de se plaindre d'une abondance de biens et de souhaiter qu'un temps d'arrêt se produisit dans l'accroissement de cette littérature de seconde main.

Nous ne reviendrons pas ici sur le *Manuel des Institutions romaines* de M. Bouché-Leclercq[2], si ce n'est pour constater avec plaisir le succès de ce bon livre, œuvre d'une érudition consciencieuse et parfaitement informée. Les taches légères qu'on a pu y signaler, avec une sévérité peut-être excessive[3], disparaîtront facilement dans une seconde édition, sans qu'il soit même besoin de sacrifier les clichés. Nous possédons depuis peu, grâce à M. Gustave Humbert et à ses collaborateurs, le commencement de la traduction du grand ouvrage dont dérivent plus ou moins tous les autres manuels, le *Handbuch* de MM. Mommsen et Marquardt[4]. Le premier volume, traitant du droit public, a été traduit par M. Girard ; deux autres s'impriment actuellement et doivent être bientôt suivis de *onze* in-8° qui compléteront cette monumentale traduction. M. Mommsen, qui ne s'effraie d'aucun

1. Cf. la *Revue historique*, 1886, t. XXX, p. 119-132 ; 1887, t. XXXIV, p. 72-83.
2. Voir le compte-rendu publié dans cette *Revue*, 1886, t. XXXI, p. 107.
3. Dareste, *Journal des Savants*, mai 1886, p. 253-262.
4. *Manuel des antiquités romaines*, par Th. Mommsen et J. Marquardt, traduit sous la direction de M. Gustave Humbert. Thorin, éditeur. 1 vol. gr. in-8°. Le premier volume débute par une intéressante préface où M. Humbert retrace l'histoire du *Handbuch* de Becker et Marquardt, remanié et refondu par MM. Mommsen, Mau, Domaszewsky, etc.

surcroît de travail, a relu les épreuves du premier volume et indiqué de nombreuses corrections; le traducteur a fait effort, de son côté, pour donner aux références la forme nouvelle que comportent les progrès du *Corpus Inscriptionum latinarum*. Il a même pu, grâce à M. O. Hirschfeld, renvoyer au tome XII (inscriptions de la Gaule), qui n'a pas encore paru en librairie. La traduction de M. Girard se lit sans trop de fatigue : étant donnée l'extrême difficulté d'une pareille tâche, c'est tout ce qu'on pouvait équitablement demander. L'exécution matérielle est préférable à celle de l'original allemand. Nous souhaitons un achèvement et un succès également rapides à l'entreprise que dirige M. Humbert.

Le *Précis* de M. E. Morlot[1] répond à des besoins plus modestes et s'adresse moins aux philologues qu'aux étudiants. Par sa clarté, sa concision et son bas prix il semble appelé à rendre de bons services. Comme le dit l'auteur dans sa préface, ce livre n'offre aucune prétention à l'érudition; l'érudition s'y trouve cependant, réelle quoique latente, à l'encontre de tant d'ouvrages *ad usum scholarum* où la pauvreté du fonds et la mauvaise qualité du savoir se dissimulent sous l'étalage d'une érudition d'emprunt. M. Morlot suit les meilleurs guides, cite à propos les textes essentiels et a su se faire une opinion à lui sur les questions controversées, comme le testament *in procinctu*, la réforme des comices centuriates, l'*auctoritas patrum*, l'admission des plébéiens aux curies, les modifications survenues dans l'ordre équestre. Nous le félicitons de n'avoir cité les opinions modernes que dans la mesure strictement indispensable : il ne faut pas que la méthode des théologiens fasse irruption dans les études philologiques. On peut relever çà et là quelques lacunes et quelques *lapsus*, témoignant que le livre a été rédigé un peu vite. Il n'est pas question des institutions de bienfaisance (tables alimentaires) ni du marbre de Thorigny, qu'un précis publié en France a moins que tout autre le droit d'ignorer. M. Morlot dit à tort (p. 119) que le *justitium* est le droit de suspendre les magistrats inférieurs : ce n'est que la cessation momentanée de l'administration de la justice. P. 362, M. Morlot énumère, parmi les provinces de l'époque d'Auguste, *l'Assyrie, conquise depuis longtemps, mais organisée seulement sous Auguste* (!). La province d'Assyrie fut une création éphémère de Trajan, à laquelle Hadrien s'empressa de renoncer. — P. 451, je lis que l'année julienne comprend douze mois, dont sept de trente-un jours, quatre de vingt-neuf et un de vingt-huit. Cela ne fait en tout que

1. Émile Morlot, *Précis des institutions politiques de Rome*. Paris, Dupret, 1886. 1 vol. in-12 de 504 pages.

trois cent soixante-un. Étrange calendrier ! — P. 456, l'auteur s'imagine à tort que les alexandres d'or sont tous des pièces de Macédoine. Nous sommes certain que ces erreurs, dont la liste complète serait longue, disparaîtront lors de la réimpression du *Précis*. Il est bien à souhaiter que cette réimpression soit surveillée par un correcteur attentif; l'édition que nous avons sous les yeux est d'une exécution matérielle très défectueuse. Nous voudrions que le *Précis des Institutions civiles*, dont M. Morlot annonce la publication prochaine, pût profiter de cette observation trop justifiée. Il ne faut pas que les lecteurs d'un bon livre soient découragés par la faute des typographes.

MM. Cagnat et Toutain ont entrepris la traduction du cinquième volume de l'*Histoire romaine* de M. Mommsen, qui traite, comme on sait, de l'histoire des provinces à l'époque impériale[1]. Ce travail formera le onzième volume de l'édition française, malheureusement en grande partie épuisée, qui a été publiée chez Vieweg. Les traducteurs ont suivi de près le texte de la troisième édition allemande : seulement, pour plus de clarté, et sans doute en vue d'une économie typographique, ils ont reporté dans le texte, comme têtes de paragraphe, les indications qui figurent en marge dans l'ouvrage allemand; ils ont aussi ajouté entre crochets quelques notes explicatives pour la commodité des lecteurs français. On lira avec un intérêt particulier le chapitre où M. Mommsen traite de la condition de la Gaule à l'époque impériale (p. 98 à 147 de la traduction). Ce livre, écrit pour les gens du monde, où les références et l'appareil érudit sont très restreints, ne peut être apprécié à sa valeur que par ceux qui sont familiers avec les travaux de détail et le trésor sans cesse enrichi des textes épigraphiques : il est à peine besoin de dire, en parlant d'un ouvrage de M. Mommsen, qu'une érudition immense est au fond, si elle ne vient pas en encombrer la surface. Les taches légères et les inadvertances qu'on a pu y relever ne nuisent en rien à la haute valeur de l'ensemble. Le chapitre relatif à l'Afrique romaine a été traduit d'avance par M. Pallu de Lessert dans la *Revue de l'Afrique française* (janvier-février 1886). M. Masqueray, critiquant cette publication dans le *Bulletin de correspondance africaine* (1886, p. 167-168), reproche vivement à M. Mommsen de confondre Nigrin avec Besseriani (il n'y a pas dix kilomètres entre ces deux points) et s'autorise de pareilles vétilles pour écrire gravement, en manière de con-

1. *Histoire romaine*, par Th. Mommsen, traduite par MM. Cagnat et Toutain. Paris, Vieweg, 1887. In-8°. Deux fascicules ont paru en 1887. Une traduction anglaise en deux volumes, par W.-P. Dickson, a été publiée en 1886 chez Bentley and son, à Londres.

clusion : « Il faut se défier beaucoup de M. Mommsen. » Voilà qui est parlé sans ambages. Si quelques naïfs continuent à se tromper en écoutant M. Mommsen, ils ne devront s'en prendre qu'à eux-mêmes : M. Masqueray les a prévenus.

Avant la publication du *Cours élémentaire* de M. Cagnat, il avait été question plusieurs fois en France de rédiger un Traité d'épigraphie latine fondé sur l'enseignement de Léon Renier. Ernest Desjardins avait songé à en confier la rédaction à trois de ses élèves, MM. Gellens-Wilford, La Blanchère et Mispoulet. Ce projet n'a pas abouti, mais M. de la Blanchère a eu l'heureuse idée de publier dans la *Revue archéologique* (1886, t. II, p. 46, 152, 277) et puis à part (Leroux, 1887) l'histoire de l'épigraphie romaine d'après les notes de Léon Renier. Cette histoire, qui n'avait pas encore été écrite, est du plus haut intérêt. On voit d'abord, au moyen âge, les textes épigraphiques se mêlant, pour ainsi dire, à la vie active des cités italiennes, comme lorsque Cola Rienzo, en recueillant les inscriptions de Rome qu'il ne comprend pas, s'imagine, non sans quelque raison, réunir les titres du peuple romain et fait de la *lex regia*, rendue en faveur de Vespasien, la base des droits populaires qu'il revendique. Il y a aussi bien des détails curieux sur les manuscrits épigraphiques, que Renier connaissait à merveille, bien des appréciations judicieuses et fortement motivées sur les travaux des grands épigraphistes antérieurs au XIXe siècle. La lecture de cet opuscule est aussi instructive qu'attrayante; nous ne saurions trop la recommander.

La ville de Bordeaux a entrepris, avec une libéralité digne de tous éloges, la publication de ses archives municipales. C'est M. Camille Jullian qui a été chargé d'éditer les inscriptions romaines; le premier volume de son important travail[1] renferme toutes les inscriptions gravées à Bordeaux pendant le haut empire, c'est-à-dire jusqu'en l'an 300 environ après notre ère. Autant les textes anciens sur Bordeaux sont insignifiants, autant l'épigraphie de Burdigala est riche; les inscriptions lapidaires atteignent le chiffre de 350. Une seule cité de la Gaule Chevelue en a donné davantage, c'est Lyon; Trèves, Reims, Langres ne viennent que fort loin après. Les inscriptions attestent l'importance commerciale de Bordeaux : un dixième de la population, si l'on s'en tient aux données de l'épigraphie, était formé par des étrangers. M. Jullian croit avoir reconnu que, dans les familles, le premier né recevait un nom gaulois, le cadet un nom romain, le

1. Camille Jullian, *Inscriptions romaines de Bordeaux*, 1 vol. in-4° de 616 pages avec gravures dans le texte et héliogravures. Bordeaux, imprimerie Gounouilhou, 1887.

troisième souvent un nom grec : ce fait curieux, s'il se confirme, en dira plus long que bien des phrases sur la fusion, dans le grand *emporium* de l'Aquitaine, de l'élément celtique avec l'élément romain hellénisé[1].

On n'analyse pas un recueil épigraphique : qu'il nous suffise de dire que celui de M. Jullian peut être proposé comme le modèle achevé de ce genre de travaux, à côté de ceux de MM. Boissieu, Robert et Allmer, à côté du *Lapidarium septentrionale* de Bruce. Pour un *Corpus* général, les commentaires seraient trop longs, les fac-similés des monuments trop luxueux; mais, dans un recueil partiel, les développements approfondis et les reproductions minutieusement exactes ne sont pas déplacés et peuvent être loués sans réserve. Inutile d'ajouter que les commentaires dus à M. Jullian abondent en renseignements de tout genre et attestent l'érudition la plus étendue. Il y a là, dispersés sans désordre, les matériaux d'un traité d'épigraphie, d'un traité de droit public et privé, d'un traité de mythologie gallo-romaine, d'un traité d'épigraphie céramique. En présence d'un pareil livre, œuvre d'un archéologue de vingt-cinq ans, on ne peut retenir, en même temps qu'un témoignage d'admiration, l'expression d'un regret mêlé de quelque amertume. Quels *Corpus* des inscriptions de la Gaule et de l'Afrique nos jeunes savants auraient donnés à la France si la *socordia* d'un seul maître n'avait arrêté et paralysé leur bon vouloir! Le respect pour la mémoire d'un épigraphiste illustre, qui fut d'ailleurs un excellent homme, ne doit pas faire oublier à la science française la double et irréparable déception qu'il lui a causée.

Dans la nouvelle édition de l'*Histoire générale du Languedoc*, M. Lebègue a publié les Fastes de la Narbonnaise et, avec MM. Allmer et Germer-Durand fils, les Inscriptions latines de Narbonne[2]. Les Fastes sont un travail très utile qui a dû coûter beaucoup de peine à l'auteur et dont il y a lieu de lui savoir gré : la disposition est analogue à celle des Fastes asiatiques de M. Waddington et les textes justificatifs sont transcrits partout *in extenso*. Les inscriptions sont accompagnées d'une traduction française, ce qui est d'un bon exemple. Le Recueil des inscriptions de Narbonne ne comprend pas moins de 1,299 numéros : chaque inscription est soigneusement commentée et traduite. On voudrait quelquefois un peu plus d'exactitude et moins

1. Nous devons dire qu'un archéologue éminent, M. Ch. Robert, ne croit pas que cet usage singulier soit attesté suffisamment par l'épigraphie bordelaise (*Revue archéologique*, 1887, t. II, p. 254).

2. *Histoire générale de Languedoc*, par D.-Cl. Devic et D.-J. Vaissette. Épigraphie de Narbonne (premier fascicule). Toulouse, Privat, 1887. In-4° de 382 pages. N'a pas été mis dans le commerce.

de longueurs. Ainsi, pour le n° 240, les auteurs renvoient à la *Revue archéologique* sans indiquer l'année ni la page; dans le commentaire du numéro précédent, ils reproduisent des polissonneries de Mérimée qui n'étaient même pas dignes d'une mention. Il s'agit d'un bas-relief représentant un marchand de pommes avec l'inscription MVLIERES MVLIERES MEAE. Un mot placé au-dessus a disparu : les anciens épigraphistes croyaient lire MAHAIA ou MAIA, mais la vraie lecture est évidemment MALA. C'est donc un marchand de pommes qui s'écrie en montrant sa marchandise : « Des pommes, mesdames ! mesdames ! » Cette explication si simple, adoptée depuis longtemps par le général Creuly[1], n'est pas venue à l'esprit des éditeurs; ils ont rapporté, d'après Tournal, que Mérimée (peut-être s'est-il moqué de Tournal ce jour-là) inclinait à voir dans MVLIERES le nom d'une sorte de pâtisserie *ayant la forme d'une jeunesse de femme !* Heureusement que cette extravagance est isolée et, si nous la signalons ici, c'est avec l'espoir qu'un carton la fera disparaître de l'édition définitive que l'on prépare.

L'excellent ouvrage de M. Babelon, aujourd'hui terminé[2], comble une véritable lacune dans notre littérature d'érudition, car la *Description générale des monnaies de la république romaine* de Cohen (Paris, 1857) était depuis longtemps dépassée et du reste fort rare en librairie. A l'origine, M. Babelon n'avait voulu donner qu'une édition améliorée du livre de Cohen; mais il s'aperçut bientôt que, si les matériaux s'étaient accrus, la disposition même adoptée par Cohen n'était plus conforme aux exigences de l'érudition. De l'œuvre de son prédécesseur il n'a guère conservé que le prix courant des monnaies, échelle relative de leur degré de rareté; pour tout le reste, il a travaillé d'après les monuments originaux du Cabinet des médailles, en tirant parti des recherches de Pierre d'Ailly, de Mommsen, de Borghesi, de nombreux articles et mémoires disséminés dans les revues spéciales. L'ordre qu'il a suivi est à la fois celui des temps et celui des familles. Une première partie comprend le classement chronologique de toutes les monnaies romaines jusqu'à l'an 4 av. J.-C.; la seconde constitue le classement par ordre alphabétique des noms de famille, les magistrats monétaires de chaque famille étant rangés dans l'ordre chronologique. En tête de chaque division, M. Babelon a donné un aperçu sur l'histoire et l'origine de la *gens*,

1. Elle est aussi donnée par M. Duruy, dans son *Histoire des Romains*, avec une gravure du bas-relief; les éditeurs n'ont pas mentionné cette publication.

2. Babelon, *Description historique et chronologique des monnaies de la République romaine, vulgairement appelées consulaires*. Paris, Rollin et Feuardent, 1885 et 1886. 2 vol. in-8° de 562 et 669 pages, avec de nombreuses grav.

insistant surtout sur les faits qui peuvent intéresser la numismatique. Une longue introduction traite des questions générales et forme une excellente histoire des monnaies romaines avant l'empire. Le second volume se termine par un admirable *index nominum et rerum* (p. 605-669), qui rend les recherches faciles tant pour les historiens que pour les collectionneurs. Ajoutons que les gravures, au lieu d'être réunies sur des planches séparées comme dans Cohen, sont insérées dans le texte. L'ensemble forme un ouvrage de la plus grande utilité, exécuté avec la méthode, le goût et le savoir qui caractérisent les autres publications du même auteur.

M. Casati poursuit ses études sur les origines étrusques du droit romain. Voici le résumé de sa dernière brochure[1]. On trouve des noms de famille sur beaucoup de pierres tombales étrusques; or, la civilisation étrusque est antérieure à celle des Romains : donc, les Romains ont emprunté aux Étrusques les noms de famille qui n'existaient pas chez les Grecs. En second lieu, Cicéron et d'autres écrivains regardent le *nomen* comme le trait caractéristique de la *gens*. Donc, l'institution de la *gens* elle-même vient des Étrusques. Ce raisonnement est boiteux, car le *nomen* n'est pas « l'élément constitutif » de la *gens* (p. 9), il n'en est que la marque extérieure, le signalement. Ce qui constitue la *gens*, c'est la descendance vraie ou supposée d'un ancêtre commun; quoique les noms de famille facilitent certainement la perpétuité de la tradition familiale, ils n'y sont pas absolument nécessaires; d'autres symboles, — un foyer commun, un héros, la contiguïté des domaines, le *fundus* familial, etc. — peuvent y suppléer. La preuve en est qu'il y avait des familles chez les Grecs (Céryces, Étéobutades, Titacides, etc.), qui savaient fort bien qu'elles remontaient à un ancêtre commun, quoique chaque individu ne portât qu'un nom. Il en était de même chez les Juifs. Les prénoms peuvent tenir lieu de noms de famille; chaque individu ajoute à son nom celui de son père et les prénoms se transmettent de deux en deux générations. Les Romains n'ont peut-être eu des noms de famille que parce qu'ils avaient un trop petit nombre de prénoms. Si l'emprunt du *nomen* ne prouve pas forcément l'emprunt de la *gens*, en revanche il est possible que M. Casati ait raison en faisant remonter aux Étrusques l'usage du *nomen*. Cependant, le *nomen* paraît aussi chez d'autres peuples italiques sans qu'on puisse décider s'il y est emprunté ou originaire : témoin le Sabin Titus Tatius. Dans le détail, le travail de M. Casati, rédigé d'un ton trop dogmatique et non

1. Ch. Casati, conseiller à la Cour de Paris, *la Gens, origine étrusque de la gens romaine*. Didot, 1887.

sans enflure, n'est pas exempt d'incorrections et d'erreurs graves[1]. L'auteur annonce un volume sur l'antiquité étrusque : il fera bien de le reviser attentivement.

Le volume de *Mélanges* que vient de publier M. Esmein[2] est trop important pour qu'il suffise, après un éloge banal, de transcrire l'intitulé des chapitres. Nous allons en marquer brièvement les points essentiels.

I. *La manus, la paternité et le divorce dans l'ancien droit romain.* — Les textes des jurisconsultes classiques présentent le mariage avec *manus* comme une exception; mais, dans l'ancien droit, c'était la règle, ou plutôt toute union non accompagnée de *manus* était une union libre qui ne conférait pas à la femme le titre de *materfamilias*, au père la puissance paternelle sur les enfants issus. Les trois formes d'acquisition de la *manus* (*confarreatio*, *coemptio*, *usus*) ne sont donc que les trois formes primitives du mariage, la première réservée aux patriciens et qui rendait, ce semble, au moins au début, le mariage indissoluble, les autres particulièrement affectées aux plébéiens. Quand l'union non solennelle commença à être reconnue par le législateur, la *manus* devint facultative, mais elle conférait un avantage au mari, c'est que la femme *in manu* ne pouvait se divorcer de son plein gré — et un avantage à la femme, c'est que son père, ayant perdu la puissance sur elle, ne pouvait plus la divorcer de force, comme cela avait lieu souvent. Dans une troisième phase, la jurisprudence reconnaît à la femme même *in manu* le droit de divorcer; d'autre part, les constitutions impériales enlèvent au père le droit de la divorcer contre le gré du mari. Dès lors la *manus*, qui ne produit plus que des effets pécuniaires assez gênants, tombe complètement en désuétude. Elle ne fut conservée avec la *confarreatio* que par certaines familles patriciennes, parce que, d'après les rites, les enfants issus *ex confarreatis nuptiis* pouvaient seuls aspirer à certains sacerdoces. Mais, dès le règne de Tibère, les *conventiones in manum* furent dépouillées de tout effet civil.

II. *Le testament du mari et la donatio ante nuptias.* — L'auteur établit d'abord nettement la situation pécuniaire de la femme survivante d'après l'ancien droit. Si elle est *in manu*, elle a droit à une part d'enfant. Si elle est une *uxor* ordinaire, elle n'a droit à rien du

1. Quelques exemples : *Oelia, Scoevola, Niehbur;* le nom *Hele* (étrusque) assimilé à *Aelius* et au grec (?) Ἕλιος (*sic*), d'où M. Casati conclut à la parenté des trois langues; l'étrusque *Helinei* = Hélène, rattaché à *Hele;* le mot *gentilis* aurait pris à Rome le sens de *gentleman*, etc.

2. A. Esmein, *Mélanges d'histoire du droit et de critique. Droit romain.* Paris, Larose, 1886. 1 vol. in-8° de 420 pages.

tout, pas même à la restitution de sa dot. Mais cette rigueur du droit était corrigée dans la pratique par le *testament du mari*. Celui-ci instituait souvent sa femme héritière; souvent aussi il lui faisait des legs qui équivalaient à la restitution de la dot ou la dépassaient même de beaucoup : 1° legs de la dot (*dotis* ou *pro dote*); 2° legs des objets à l'usage propre de la femme (*mundus muliebris*) et en général des objets acquis à son intention (*quæ ejus causa parata sunt*); ce legs équivaut à la ratification *post necem* des donations faites pendant le mariage, lesquelles, comme on sait, étaient nulles; 3° legs d'un usufruit. Même après l'introduction de l'*actio rei uxoriæ*, qui permettait à la veuve de réclamer sa dot, beaucoup de ces legs restèrent en usage; mais le prêteur, par l'édit *de alterutro*, imposa à la femme d'opter entre l'action légale en restitution et les libéralités testamentaires. Plus tard la femme, peu confiante, apparemment, dans la générosité de son mari, tâcha de se pourvoir à tout événement; ce fut l'objet de la donation *ante nuptias*, qui, faite à la femme avant le mariage, restait à la disposition du mari *durante matrimonio* pour revenir à la femme en tout ou en partie au décès de celui-ci. Cette *donatio*, qui se développa surtout sous le Bas-Empire, prit peu à peu le caractère bien accusé d'un don de survie, d'une contre-partie de la dot. M. Esmein rappelle l'opinion de M. Dareste, suivant laquelle elle aurait son origine dans la *kethouba* juive; il y voit le développement naturel des *sponsalia* du Haut-Empire, dont l'importance s'était encore accrue. Peut-être n'a-t-il pas assez accordé d'attention à la corrélation qui existe entre les progrès de la *donatio* et la désuétude des libéralités testamentaires entre époux. Il attribue cette désuétude à l'institution de la *donatio* : ne serait-ce pas plutôt le contraire?

III. *Le délit d'adultère à Rome et la loi Julia de adulteriis.* — Étude complète et intéressante. Dans le chapitre Ier (*l'adultère avant la loi Julia*), l'auteur a tort (p. 85) de contester l'existence d'une loi de Sylla sur l'adultère; la phrase de Plutarque (*Comp. Lys. et Syll.*, p. 164 : Τοὺς περὶ γάμων καὶ σωφροσύνης εἰσηγεῖτο νόμους τοῖς πολίταις, αὐτὸς ἐρῶν καὶ μοιχεύων, ὥς φησι Σαλούστιος) est formelle : si l'on peut, à la rigueur, voir dans σωφροσύνη une loi somptuaire, en revanche περὶ γάμων indique une loi sur l'adultère, surtout par l'opposition avec μοιχεύων.

IV. *Sur l'histoire de l'usucapion.* — L'auteur développe une théorie qui, proposée déjà en Allemagne, n'avait pas trouvé d'interprète en France, à savoir que l'usucapion primitive, celle des XII Tables, n'exigeait pas les deux conditions qui plus tard furent considérées comme essentielles : le *juste titre* et la *bonne foi*. Il étend d'ailleurs cette théorie à la perception des fruits *a non domino*. L'auteur appuie

son opinion sur des arguments nombreux et subtils; il montre par des hypothèses vraisemblables comment la théorie de l'usucapion primitive, bonne pour un petit état de propriétaires ruraux, fut respectée dans sa lettre par les jurisconsultes postérieurs, mais corrigée dans son esprit par l'introduction des deux conditions susdites, parce qu'elle ne correspondait plus aux nécessités sociales. Dans son dernier stage, le droit romain revient à son point de départ : il admet une prescription acquisitive de trente à quarante ans, sans bonne foi; c'est l'ancienne usucapion, dont le délai seul a été modifié.

Dans ce travail ingénieux, nous ne voyons guère à critiquer que l'opinion (p. 195) suivant laquelle le possesseur de mauvaise foi, qui a cueilli les fruits, ne pouvait pas être poursuivi par l'*actio furti* et la *convictio furtiva*. M. Esmein repousse ces actions, parce qu'elles ne sont pas admises contre celui qui s'est emparé de l'immeuble où les fruits ont été cueillis; mais la raison qui s'oppose à l'admission du *furtum* en ce cas est sans doute un scrupule étymologique : *furtum* vient de *ferre* et l'on n'*aufert* pas un immeuble.

V. *Les baux de cinq ans du droit romain.* — M. Esmein approuve et fortifie par de nouveaux arguments la théorie de M. Mommsen, suivant laquelle le contrat de louage aurait d'abord été pratiqué par l'État, puis imité par les particuliers. Ainsi s'explique la durée de cinq ans, ordinaire pour les baux : c'est l'espace d'un lustre et d'une censure. Incidemment, l'auteur adhère à l'opinion que le *census* en province était dû par le fermier, non par le propriétaire.

Les autres dissertations qui composent ce volume ont un rapport moins direct au droit romain proprement dit, mais n'en sont pas moins intéressantes. Dans *la poursuite du vol et le serment purgatoire*, M. Esmein rapproche et commente ingénieusement deux textes en apparence bien éloignés : le récit de la *Genèse* sur la perquisition de Laban chez Jacob (XXXI, 17-37) et celui de Macrobe sur l'étymologie du surnom Scropha (*Saturn.*, I, 6). Dans *les débiteurs privés de sépulture*, il montre un nouvel exemple des moyens de contrainte barbares qui apparaissent à la naissance et au déclin des sociétés. Un autre mémoire est relatif au fragment de loi sur la juridiction des magistrats municipaux trouvé à Este en 1880. M. Mommsen voit dans ce texte un nouveau fragment de la *lex Rubria;* M. Esmein a cherché à établir que nous avons ici une loi *Roscia* ou une loi complémentaire de la loi *Roscia* de l'an 67 av. J.-C., loi qui visait non la Cisalpine, comme la loi *Rubria*, mais l'Italie proprement dite : son but était de trancher les questions de compétence entre les magistrats locaux et ceux de Rome, que soulevait la concession du droit de cité aux Italiens en 90. — Sur l'inscription célèbre du *Saltus Burunita-*

nus, M. Esmein a trouvé du nouveau à dire, bien que son hypothèse, — que la *lex Hadriana* rappelée par les colons soit l'édit perpétuel — ne nous paraisse pas facile à démontrer. — A propos du texte osque de la loi de *Bantia*, M. Esmein ressuscite et semble définitivement établir une ancienne interprétation rejetée à tort par les commentateurs modernes. Dans la phrase traduite généralement ainsi : *Si quis pro magistratu alteri* fundi *aut pecuniæ diem dixerit*, il faut traduire par *capitis* (osque : *castrous*) et non *fundi :* il s'agit d'une accusation criminelle et non civile. — Enfin, les trois derniers morceaux (sur les nouveaux fragments du livre IX des *Responsa* de Papinien ; sur quelques lettres de Sidoine Apollinaire ; sur le traité de droit syro-romain du ve siècle), renferment encore bien des remarques instructives auxquelles nous voudrions avoir le loisir de nous arrêter.

Excellent livre, en résumé. L'auteur est un jurisconsulte consommé et en même temps un archéologue expert, un critique sagace. Tout en possédant à fond la littérature allemande, il conserve l'indépendance de son jugement et aussi, qualité qui tend à devenir rare, celle de son style. On ne saurait écrire une langue plus ferme, plus nette et plus vraiment française que la sienne. L'impression même est presque irréprochable ; tant il est vrai que les bons esprits portent le goût de l'exactitude dans les moindres choses !

Le livre de M. H. Lemonnier sur la condition privée des affranchis[1] ne mérite guère que des éloges et fera longtemps autorité sur la matière. L'auteur connaît à merveille les textes littéraires, épigraphiques et juridiques, c'est-à-dire la pratique et la théorie. Il a su les combiner avec autant d'érudition que de goût et produire ainsi un livre clair, substantiel, presque attrayant, qui prendra place dans les bibliothèques à côté de l'*Histoire de l'esclavage* de M. Wallon. M. Lemonnier s'est renfermé dans l'époque qui va d'Auguste à Alexandre Sévère : c'est la période la mieux connue de l'empire romain, dont elle forme d'ailleurs une phase assez nettement limitée. Après un premier livre consacré aux généralités, le livre II étudie l'acte de l'affranchissement dans les lois et dans les mœurs ; le livre III aborde les rapports entre l'affranchi et le patron ; le livre IV s'occupe de la condition civile de l'affranchi ; le livre V traite des classes et degrés dans la libertinité ; enfin, le livre VI décrit la situation et le rôle des affranchis dans la société romaine. Cette dernière partie de l'ouvrage est certainement la plus intéressante. M. Lemon-

1. *Étude historique sur la condition privée des affranchis aux trois premiers siècles de l'Empire romain*, par Henry Lemonnier, ancien élève de l'École des chartes. Paris, Hachette, 1887. 1 vol. in-8° de 324 pages.

nier cherche à réagir contre l'impression trop défavorable aux affranchis qui résulte de la lecture des auteurs, notamment de Tacite et de Juvénal. Ces écrivains ont traité sévèrement quelques brebis galeuses, mais le troupeau était très nombreux et sain dans l'ensemble. Les affranchis, sous l'Empire, représentent le quart de la population libre; c'est par l'affranchissement surtout que la population libre se renouvelle. A certains égards, on peut assimiler les affranchis au tiers état des sociétés modernes; pendant que la plèbe se fait nourrir dans l'oisiveté, les affranchis travaillent, et M. Lemonnier a énuméré les professions dont ils ont eu en quelque sorte le monopole. Un point sur lequel l'auteur aurait pu insister davantage est la nationalité d'origine des affranchis. Il constate avec raison que plus de la moitié de leurs noms sont grecs : mais s'est-il assez demandé pourquoi ? Ce fait s'explique surtout, semble-t-il, par l'existence des grands marchés d'esclaves dans l'Orient hellénique. Le monde grec appauvri devint une pépinière d'esclaves, enfants volés par des marchands ou exposés par des parents misérables, hommes libres ruinés qui se vendaient volontairement. Arrivés à Rome, les plus habiles savaient prendre leur revanche :

Viscera magnarum domuum dominique futuri.

C'est par ces Grecs affranchis que s'est surtout vérifié le mot d'Horace : *Græcia capta ferum victorem cepit*. La civilisation de l'époque impériale en a profité. En général, la moralité de l'affranchi ne fut ni meilleure ni pire que celle du patron, sur lequel il l'emportait d'ailleurs par l'instruction et le goût du travail. Peut-être aurait-il été bon de rapprocher brièvement les affranchis romains de ceux que nous rencontrons en Grèce même et dont la condition est bien connue aujourd'hui par les nombreux actes d'affranchissement découverts à Delphes et ailleurs. La pratique des provinces helléniques a dû, par l'entremise du *prætor peregrinus*, exercer une influence considérable sur la législation romaine touchant les *libertini*.

Un jurisconsulte de Genève, M. Borgeaud, a eu l'heureuse idée d'entreprendre une histoire du plébiscite, dont la première partie, *le Plébiscite dans l'antiquité*, vient de paraître[1]. Bien que la question soit toute d'actualité en Suisse, l'auteur n'a pas fait œuvre d'homme de parti, mais d'historien. Il ne cherche pas dans le passé des arguments pour ou contre le *referendum*, il se contente d'étudier la part croissante accordée au peuple dans le gouvernement des cités antiques, sans méconnaître les différences profondes qui séparent ces aristo-

1. Ch. Borgeaud, *le Plébiscite dans l'antiquité*. Genève et Paris, H. Georg et Thorin, 1887.

craties de citoyens des États modernes et interdisent des rapprochements où la déclamation seule peut se complaire. Après avoir passé rapidement sur la Grèce homérique, Sparte et Athènes, M. Borgeaud aborde l'étude des institutions romaines. La législation plébiscitaire prit naissance à Rome et y grandit dans la période de la lutte des classes. Les plébiscites qui, à l'origine, n'obligeaient que la plèbe, prirent avec le temps une valeur de droit public et devinrent la source la plus importante de la législation. L'état constitutionnel des plébiscites a été déterminé par trois textes, les lois Valeria Horatia, Publilia et Hortensia; M. Borgeaud s'est appliqué, après beaucoup d'autres, à rétablir par conjecture la portée exacte de chacune d'elles. Au dernier siècle de la République, et malgré les lois réactionnaires de Sylla, la souveraineté de la plèbe à Rome est absolue. Sous l'Empire, le plébiscite n'est plus qu'une comédie, ou plutôt il n'est autre que la constitution du prince en qui la volonté souveraine de la plèbe s'est personnifiée : *quod principi placuit, legis habet vigorem.* Cet essai, très bien écrit et habilement présenté, se termine par une excellente comparaison entre le plébiscite romain et le décret populaire des cités grecques ; nous regrettons de ne pouvoir y insister.

Les inscriptions de l'époque impériale présentent souvent les formules *in honorem domus divinæ*, *pro salute domus divinæ*. L'origine de cette locution était restée assez obscure. M. Mowat[1], se fondant sur un texte de Suétone (*Aug.*, 52), a émis l'opinion que la *domus divina*, à l'origine, n'est autre que la maison de Jules-César divinisée. Tout empereur étant virtuellement un futur *divus*, la famille de l'empereur participait à cette quasi-divinité, sorte d'honorariat suprême conféré à ses prédécesseurs et l'attendant à son tour, comme un dernier degré du *cursus honorum*. La plus ancienne inscription où est mentionnée la *domus divina* (*C. I. L.*, VII, 11) date de 41-42. Eckhel avait dressé une liste de quarante-sept *divi* avec le secours des médailles de consécration ; M. Mowat nous a donné un catalogue beaucoup plus complet, avec références et textes à l'appui, qui comprend soixante-dix personnages divinisés à l'époque impériale ; ce travail est accompagné d'une intéressante étude sur l'apothéose, tant des empereurs que des membres de la famille impériale.

Les publications relatives à l'archéologie gallo-romaine se dispersent dans les nombreux recueils de province et nous ne pouvons même pas songer à en relever les titres. Signalons toutefois, à cause de l'importance des découvertes qu'elles mentionnent, une brochure

1. Mowat, *la Domus divina et les divi.* Vienne, Savigné, 1886 (extrait du *Bulletin épigraphique*).

de M. Espérandieu sur les fouilles de Saintes, où l'on a trouvé, dans un texte épigraphique du Haut Empire, le nom de l'*ala atectorigiana* jusqu'à présent inconnue; les études de M. Bazin sur la citadelle et le théâtre d'Antibes, sur l'amphithéâtre de Lyon, toutes publiées dans la *Revue archéologique;* enfin et surtout les intéressantes et charmantes brochures de M. Camille Jullian (*Fréjus romain; inscriptions de la vallée de l'Huveaune; Notes d'épigraphie*). Une mention spéciale est due à un travail de feu M. Danicourt, *Étude sur quelques antiquités trouvées en Picardie*, publié avec d'admirables gravures dans la *Revue archéologique* (1886, t. I, p. 65-105). C'est la description de la collection formée en Picardie par l'auteur, qui l'a généreusement léguée au musée de Péronne, devenu, par le seul fait de cette donation, un de nos plus riches musées d'antiquités gallo-romaines et mérovingiennes.

On doit à M. Gaidoz, dans la *Revue archéologique*, un utile inventaire bibliographique des catalogues de musées gallo-romains. La série, déjà nombreuse, s'est accrue en 1887 d'un *Catalogue sommaire du musée de Saint-Germain*[1], que j'ai rédigé à l'usage du grand public et qui peut donner une idée générale de cette vaste collection trop peu connue.

Ernest Desjardins disait parfois du géographe qui l'avait précédé à l'Institut : « D'Avezac cherche la petite bête, mais il la trouve. » Cette parole s'appliquerait plus justement encore à M. Robert Mowat. Éloigné, par tempérament ou par principe, des synthèses et des idées générales, cet excellent érudit se complaît dans des recherches de détail où il réussit, presque toujours, à découvrir une paillette de vérité. Le dernier fascicule du *Bulletin épigraphique* de 1886 a publié la liste très longue de ses travaux : il n'en est aucun où l'on ne trouve un fait nouveau, un monument inédit, une remarque fine ou ingénieuse. Le volume de Mélanges[2] dont il vient d'enrichir sa bibliographie contient d'intéressants spécimens de sa manière. Comme il s'agit de mémoires déjà publiés dans d'autres recueils, nous devons nous borner à en indiquer sommairement le contenu. Grâce à un bas-relief avec épigraphe conservé à Ruremonde, l'auteur a pu retrouver avec vraisemblance le type du Mercure arverne, sculpté par Zénodore pour le temple du Puy-de-Dôme, dans une

1. S. Reinach, *Catalogue sommaire du Musée des antiquités nationales au château de Saint-Germain*. Paris, Imprimeries réunies, 1887. In-8° de 192 pages, avec un index de 26 pages.

2. Robert Mowat, *Notice épigraphique de diverses antiquités gallo-romaines*, accompagnée de 7 planches et de 40 figures dans le texte. Paris, Champion, 1887. In-8° de 178 pages.

petite série de Mercures assis dont il a dressé la liste. L'original de toutes ces œuvres de sculpture, y compris celle de Zénodore, est peut-être un *Mercure au bélier* décrit par Pausanias et figuré sur le revers de quelques monnaies impériales grecques de Patras et de Corinthe. M. Mowat étudie ensuite le type du Mercure barbu, représenté en grand sur le bas-relief de Beauvais, et la série des divinités tricéphales, où il reconnaît tantôt des représentations de Janus *quadrifrons*, tantôt l'Hermès tricéphale mentionné par quelques auteurs anciens. Sur ces deux derniers points, je ne suis pas d'accord avec lui et je pense, avec MM. de Witte et A. Bertrand, que le type du dieu tricéphale est spécifiquement celtique ou gaulois.

Les notices suivantes contiennent des remarques sur les inscriptions antiques du Maine, que M. Mowat a réunies pour la première fois, en les commentant avec l'érudition sagace qu'on lui connaît; puis un petit *Corpus* des inscriptions pointillées sur objets votifs en bronze (patères, plaques votives, etc.); enfin, la publication des inscriptions gravées sur les trésors d'argenterie de Bernay et de Notre-Dame d'Alençon. Le volume se termine par des additions et sept planches; il y a d'ailleurs de nombreuses vignettes insérées dans le texte. On regrette seulement le manque d'un index: ce supplément était indispensable à un volume où sont mentionnés tant de monuments inédits ou peu connus.

Parmi les provinces de l'Empire romain, c'est toujours l'Afrique qui suscite chez nous le plus grand nombre de publications et de recherches. Pour la Province romaine proprement dite, l'achèvement du grand ouvrage de Charles Tissot[1] contribuera sans doute à stimuler encore l'activité de nos archéologues, en résumant les résultats acquis et surtout en indiquant les points nombreux sur lesquels pleine lumière est loin d'être faite. Il nous a fallu trois ans pour conduire à son terme l'impression du second et dernier volume de la *Géographie de la Province romaine*, qui comprend près de 900 pages in-4°. Désireux de mettre au courant l'œuvre de notre maître et ami, nous l'avons augmentée de notes et d'appendices et nous avons fait graver un atlas qui permettra de s'orienter plus aisément dans le réseau si compliqué des routes romaines. D'autres diront si nous avons réussi : du moins pouvons-nous affirmer que nous n'avons épargné ni notre temps ni notre labeur pour que ce volume parût digne du précédent et de l'éminent géographe dont il porte le nom.

1. Charles Tissot, *Géographie de la province romaine d'Afrique*, t. II (*Itinéraires*). Paris, Hachette, 1888. In-4° de 840 pages, avec un atlas de 22 planches publié à part par Salomon Reinach.

M. Cagnat a retrouvé, dans les papiers de Léon Renier, les copies ou les estampages de nombreuses inscriptions de l'Afrique romaine qui étaient restées inconnues aux éditeurs du *Corpus*. La publication de ces inscriptions a commencé dans le *Bulletin du Comité des travaux historiques* (1887). L'éditeur termine en même temps l'impression d'un *Rapport* sur son dernier voyage en Tunisie (1886); il a bien voulu m'en communiquer le manuscrit, dont j'ai largement tiré parti pour l'achèvement du second volume de l'*Afrique romaine*. La première série des *Explorations épigraphiques et archéologiques en Tunisie*, par M. Cagnat, a été complétée en 1886, grâce à la publication d'un troisième fascicule extrait du tome XII des *Archives des Missions*[1]; ce fascicule se termine par un index général très bien fait. Les trois rapports forment un beau volume à pagination discontinue, orné de planches d'héliogravure et de cartes; il restera un modèle de la manière de voyager avec fruit en Tunisie et de présenter sobrement, modestement, le résultat de recherches souvent pénibles. J'ajoute que M. Cagnat et son collaborateur M. Saladin, architecte de talent, ont continué, dans le *Tour du Monde* de 1886 et de 1887, le récit, encore inachevé, de leurs voyages. On y trouvera d'excellentes gravures d'après les dessins de M. Saladin et des photographies. Bien que le texte n'ait aucune prétention à l'érudition, on s'aperçoit sans peine qu'il est l'œuvre d'un savant et qu'on peut y puiser des renseignements en toute confiance.

En 1882 et 1883, M. Saladin a parcouru une partie de la Régence en compagnie de M. Cagnat. Le rapport qu'il a rédigé sur sa mission a paru dans le tome XIII des *Archives*; un tirage à part de 100 exemplaires a été mis dans le commerce[2]. Il contient près de quatre cents croquis qui reproduisent, pour la plupart, de bons dessins à la plume faits par l'auteur. Depuis les grands travaux, d'ailleurs mal conçus et inachevés, de Ravoisie et de Delamare, c'est l'ouvrage le plus important dont l'archéologie monumentale de l'Afrique ait été l'objet. Les études consacrées par M. Saladin à Sufetula, à Cillium, à Amaedara

1. Cagnat, *Explorations épigraphiques et archéologiques en Tunisie*. Paris, Thorin, 1883-1886. In-8° de [illegible] et [illegible] pages, avec [illegible] planches et 5 cartes. Ces dernières seules laissent à désirer.

2. Saladin, *Description des antiquités de la Régence de Tunis, monuments antérieurs à la conquête arabe* (Fascicule). *Rapport sur la mission faite* (sic) *en* [illegible] *par M. Saladin*. Paris, Barbier, 1886. In-8° de [illegible] pages, avec [illegible] gravures dans le texte. — Ces longs titres sont ennuyeux à transcrire et insupportables quand on a des citations à faire. La rédaction de celui-ci est d'ailleurs à la fois incorrecte et inexacte, car M. Saladin a décrit des monuments postérieurs à la conquête arabe.

(Haïdra) sont particulièrement intéressantes ; à côté de documents précieux pour l'histoire de l'art, on y trouve des renseignements de toute sorte sur les fortifications romaines et byzantines, sur l'architecture agricole et funéraire, sujets beaucoup trop négligés jusqu'à présent. M. Saladin nous fait espérer prochainement un nouveau rapport sur les recherches qu'il a entreprises en 1883 dans le bassin de la Medjerda et au temple de Thugga, l'un des mieux conservés de la Tunisie.

M. Vernaz a fait connaître, dans la *Revue archéologique* de 1887, le résultat de ses fouilles à Carthage qui, entreprises dans un dessein tout pratique — l'auteur était ingénieur du service des eaux de Tunis, — ont donné des résultats importants pour la topographie de l'ancienne ville. Il a découvert une nécropole phénicienne d'une époque très reculée, les restes de vastes travaux hydrauliques sous la colline dite de Junon et près des citernes de Bordj Djedid, enfin une inscription, savamment commentée par M. Cagnat, qui permet d'identifier à des thermes restaurés par Antonin les vastes ruines confuses situées sur le bord de la mer (n° 67 du plan de Falbe).

Nous ne pouvons qu'indiquer ici les découvertes récentes du P. Delattre, le zélé conservateur du Musée cardinalice établi à Saint-Louis, au centre même des ruines de Carthage. La plus importante est celle de la basilique de Damous-Karita, où l'on a recueilli, outre de nombreuses inscriptions, un fragment de sarcophage sculpté, représentant l'Adoration des Mages, qui compte parmi les monuments les plus curieux de la sculpture chrétienne. Mentionnons encore un mémoire académique (*Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1887), où M. Castan s'est efforcé d'établir que la citadelle de Byrsa (Saint-Louis) était l'emplacement du Capitole romain de Carthage et que le sanctuaire de Junon Caelestis doit être cherché sur cette colline, au lieu d'être relégué sur un autre mamelon plus au nord. Nous avons résumé et discuté tous ces travaux récents dans l'appendice du second volume de l'*Afrique romaine* de Ch. Tissot ; les études historiques n'y sont qu'indirectement intéressées.

Le plus grand inconvénient des recherches dont l'Afrique est le théâtre, c'est qu'elles continuent à s'éparpiller dans un beaucoup trop grand nombre de recueils. L'Académie d'Hippone a encore publié deux fascicules en 1887, malgré le retrait, fort regrettable d'ailleurs, de sa subvention. Le *Bulletin épigraphique de la Gaule*, fondé par Florian Vallentin et si vaillamment continué par M. Mowat, a terminé son existence avec sa sixième année (1886); c'est là que l'on trouvait le plus grand nombre d'inscriptions afri-

caines correctement publiées et commentées. La *Revue de l'Afrique française*, l'ancien *Bulletin des Antiquités africaines* de M. Poinssot (1882-1886), n'a presque plus rien donné qui intéresse l'archéologie. L'excellente *Société de Constantine* en est encore à son XXIIe volume, publié en 1883. Le *Bulletin de Correspondance africaine*, qui devrait centraliser toutes les recherches, n'a fait paraître qu'au mois de juin 1887 les deux derniers fascicules de 1886. Le *Bulletin du Comité des travaux historiques* contient, depuis 1885, une partie spécialement africaine, mais cette innovation est loin d'avoir donné ce qu'on pouvait en attendre. Au lieu d'assurer à cette section africaine une existence indépendante, on en a fait une annexe à des publications d'un caractère tout différent, de manière que ce recueil, insuffisamment répandu, ne s'adresse pas à une classe déterminée de lecteurs. La *Revue archéologique* a continué, comme par le passé, à se montrer hospitalière aux Africains : elle a publié, en 1887, l'article important de M. Vernaz sur les fouilles de Carthage, celui du docteur Vercoutre sur les sépultures à jarres des environs de Sfax, enfin une très intéressante notice de M. de Villefosse sur une inscription de Tanger, dont une photographie, que m'avait communiquée M. de la Martinière, a été reproduite par la *Revue*. J'ajoute que la *Revue des Amis des monuments*, fondée par M. Ch. Normand en 1887, et les *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions* contiennent des notices assez nombreuses relatives à l'archéologie africaine. Cette dispersion est véritablement déplorable et contraste d'une manière fâcheuse avec ce que nous voyons en Italie, où les *Notizie degli Scavi* suffisent à tenir au courant de toutes les recherches exécutées dans la péninsule.

La faculté de Paris a reçu deux thèses latines concernant la géographie ancienne de l'Afrique. La première, celle de M. Masqueray[1], directeur de l'École supérieure d'Alger, est relative au mont Aurès, région de la province de Constantine que l'auteur connaît dans tous ses détails. Il nous dit, ce dont on s'aperçoit sans peine, qu'il l'a explorée plusieurs fois, malgré des difficultés et des dangers de toute sorte, se frayant un chemin jusqu'aux pics les plus escarpés par des sentiers que les sangliers et les lions avaient seuls pratiqués avant lui (p. 11). M. Masqueray ne raconte pas si, dans ses pénibles excursions, il a rencontré des lions et des sangliers, mais la couleur locale n'y perd rien et c'est là même une qualité réelle de sa thèse. J'avoue,

1. Masqueray, *De Aurasio monte ab initio secundi post Christum seculi usque ad Solomonis expeditionem*. Paris, Leroux, 1886. In-8° de 94 pages, avec 2 cartes.

d'autre part, ne pas bien saisir les divisions du sujet. Après s'être demandé quel est au juste le mont Aurès de Procope, sans conclure entre le Djebel Djâafa et le Djebel Mehmel, il montre avec raison les contradictions de l'historiographe byzantin, qui semble n'avoir pas connu personnellement le pays. Puis il consacre des études, à la fois trop sommaires et trop longues, aux cités voisines de l'Aurès, Mascula, Thamugadi, Verecunda, Lambèse, etc. En passant, il signale quelques ruines qui manquent sur les cartes. Plus loin, voulant prouver qu'aucune partie de l'Aurès n'a formé un des *limites* soumis au comte d'Afrique, il se lance dans une digression fort étendue sur ces divisions, *excursus* dont le lien avec le sujet principal m'échappe. Il termine par quelques pages sur les sectes chrétiennes dans l'Aurès et sur la domination vandale.

Ce qu'il y a de nouveau et d'utile dans ce travail, c'est la description des ruines anonymes vues par l'auteur et le redressement de beaucoup de noms arabes estropiés par les cartographes militaires. Mais la carte de l'Aurès, donnée à la fin du volume, est bien défectueuse; comme l'orographie y fait complètement défaut, — étrange omission dans un livre qui traite d'une chaîne de montagnes! — elle ne peut même être d'aucun usage, d'autant plus que le dessin général en est inexact[1]. Le même manque d'exactitude se montre aussi dans les citations. M. Masqueray renvoie à des volumes du *Recueil de Constantine* sans indiquer la page, au Ve livre de Pline sans indiquer le chapitre, etc. Chose plus grave, en discutant les témoignages de Procope, il n'a jamais reproduit une ligne de texte grec. Je me suis assuré que les nombreux passages qu'il cite sont tous copiés mot pour mot dans la traduction latine de la *Byzantine* de Bonn, traduction du XVIIe siècle que Dindorf, avec son sans-façon habituel, a simplement réimprimée. Une autre singularité qui m'a frappé, c'est que, dans cette thèse imprimée en 1886, le premier volume de l'*Afrique romaine* de Tissot (octobre 1884), où le sujet est traité fort au long, n'est pas cité *une seule fois* à propos de l'Aurès; dans le seul passage (p. 58) où M. Masqueray mentionne ce livre, d'ailleurs sans indiquer la page, il est question, incidemment et inutilement, des rêveries de M. Rouire sur le lac Triton. Ce n'est pas ici le lieu de signaler l'extrême incorrection du latin[2]. Dans l'ensemble, cette thèse, écrite trop

1. Ainsi les contours de la Guerah el Tharf sont de fantaisie et les lagunes voisines ne sont pas mieux indiquées. L'auteur n'a pas tracé les routes romaines, ce qui eût été utile, mais il a pointillé les *auctoris viae*, ce qui ne sert de rien.

2. Un article de la *Revue de l'enseignement secondaire*, reproduit par le *Figaro* (!) du 8 janvier 1887, vante la latinité de M. Masqueray, qui imite assez heureusement, dit l'auteur anonyme, « les tours et la manière des *Com-*

vite, n'ajoute pas grand'chose aux titres sérieux que M. Masqueray s'est acquis, depuis dix ans, à l'estime des archéologues africains et à la nôtre.

La thèse de M. Cosneau sur les voies romaines de la Numidie[1] ne nous arrêtera pas longtemps, car ce n'est qu'une laborieuse compilation. L'auteur ne paraît avoir aucune connaissance du pays, et, s'il a fait de louables efforts pour s'assimiler la *littérature* de son sujet, il n'a pas su toujours distinguer entre les résultats certains et les hypothèses qu'une découverte épigraphique peut anéantir d'un jour à l'autre. M. Cosneau a analysé une quarantaine de routes et il a indiqué ses conclusions sur une carte. Mais cette carte est à trop petite échelle et le dessin en est complètement faux : s'il fallait la prendre au sérieux, elle marquerait un grand pas en arrière par rapport à la carte au 800,000e publiée par le Dépôt de la guerre en 1876. L'érudition de M. Cosneau est réelle, mais, comme il aime les notes bien fournies, il a aussi donné asile à des références de seconde main qui sont uniquement là *for show*. Écrivant que César et Auguste ont amélioré et construit des routes, il allègue en bloc, à l'appui de son dire, M. Duruy, Suétone et Strabon. Dès le début, en citant le livre assez rare de l'abbé Poiret, *Voyage en Barbarie*, il prouve qu'il ne l'a jamais ouvert, car il n'est question dans ce livre que de sciences naturelles et non pas d'archéologie. La latinité et la transcription des noms arabes laissent beaucoup trop à désirer[2].

M. Monceaux a donné, dans la *Revue archéologique* (1886, t. II, p. 64-76), une bonne étude sur la grotte du dieu Bacax au Djebel Taïa, dans la province de Constantine. Ce dieu, devenu Bacax Augustus, est une vieille divinité indigène dont le nom s'est rencontré souvent dans les inscriptions du Djebel Taïa. « Comme tous les dieux vaincus, Bacax ne put conserver les hommages de ses fidèles qu'en faisant sa cour aux vainqueurs. » En effet, la plupart des divinités indigènes de l'Afrique ont adopté le surnom d'*Augustus*. M. Monceaux a bien décrit la grotte pittoresque qui servait de sanctuaire à Bacax et qu'il a explorée en 1885.

M. Waille, s'inspirant des conseils de Beule, qui recommandait

mentaires de César. » Une demi-douzaine de solécismes et d'innombrables gallicismes nous empêchent de nous associer à cet éloge.

1. *De romanis viis in Numidia*. Paris, Hachette, 1886. In-8° de 94 pages, avec une carte.

2. Quand M. Cosneau a pour informateur le *Corpus*, il transcrit les noms arabes à l'allemande ; quand il s'autorise d'un recueil algérien, il les habille à la française, d'où les plus singulières disparates. Des fautes comme *J. Caesar*, *fontes* et *sultus* du feminin, etc., ne trahissent pas une connaissance approfondie de la langue latine.

aux archéologues l'emplacement de Julia Cæsarea, a pratiqué des fouilles heureuses à Cherchell et a rendu compte de ses découvertes dans le *Bulletin de Correspondance africaine* (1886, p. 120-129, 133, 136; cf. *ibid.*, 1885, p. 347). Il a recueilli des mosaïques, des fragments de statues, un Jupiter et un Hercule de proportions colossales, un grand buste de Junon, un Bacchus, un Faune, en un mot le contenu de toute une salle de Musée. Encouragé par ses succès, M. Waille ferait bien de se familiariser avec l'archéologie et le style précis qui lui convient. Décrivant le Jupiter de Cherchell, il s'exprime ainsi : « La façon symétrique dont la chevelure est plantée sur son front harmonieux (?), la barbe, les pectoraux puissants symbolisant (?) la force divine, tout rappelle le type des statues de Jupiter que l'on peut admirer au Louvre. » Quelles statues? Le moindre renvoi à Clarac, — M. Waille eût alors reconnu son erreur, — aurait mieux fait notre affaire que cette phrase. Ailleurs (*Bulletin*, 1886, p. 124), il écrit, en parlant d'une mosaïque représentant les trois Grâces : « Les formes sont rondes et potelées, *le dessin presque lascif.* » Cette quasi-lasciveté du dessin d'une mosaïque me rend rêveur : en prenant les choses au mieux, cela ne veut rien dire du tout. M. Waille a bien fait de suivre les conseils de Beulé : il lui reste à s'inspirer de son style.

Je me contente de signaler la *Liste des évêchés de l'Afrique septentrionale*, publiée par M. de Mas Latrie dans le *Bulletin de Correspondance africaine* (1886, p. 80-98); c'est une liste commode à consulter, mais sans valeur originale. On m'excusera de ne point insister sur les publications de M. Rouire relatives à la découverte (?) du bassin hydrographique de la Tunisie centrale et à l'emplacement du lac Triton[1]. J'ai dit ailleurs ce que je pense de la thèse de M. Rouire, qui ne rentre même pas dans la classe des paradoxes défendables, et je ne veux pas renouveler ici des critiques trop faciles à l'adresse de sa singulière érudition.

La thèse de M. Dosson sur Quinte-Curce[2] est la monographie la plus considérable qui ait été consacrée, en France, à un historien de l'antiquité. L'auteur possède admirablement son sujet; il fait preuve d'une érudition très vaste et d'une remarquable variété de connaissances. On peut dire qu'il a presque épuisé la question et que son

1. Rouire, *la Découverte du bassin hydrographique de la Tunisie centrale et l'emplacement de l'ancien lac Triton*. Paris, Challamel, 1887. Du même, *le Littoral de la Tunisie centrale et les géographes arabes*, dans le *Bulletin de Correspondance africaine*, 1886, p. 62-68.

2. S. Dosson, *Étude sur Quinte-Curce, sa vie et son œuvre*. Paris, Hachette, 1887. In-8° de 383 pages.

livre est toute une encyclopédie relative à Quinte-Curce. Après avoir établi l'authenticité de l'histoire d'Alexandre, il aborde les problèmes biographiques soulevés par la personnalité de l'historien. Il conclut que Quinte-Curce a écrit sous Claude et que son livre était probablement achevé en 41. Mais notre Quinte-Curce est-il le même que le Curtius Rufus de Tacite ou le Rhéteur homonyme de Suétone? C'est ce qu'il est impossible de décider; M. Dosson incline cependant pour la première hypothèse.

L'auteur consacre ensuite un chapitre spécial à la popularité du nom d'Alexandre chez les Romains, chapitre infiniment trop long, plein de détails inutiles, mais où il y a de bonnes choses et une foule de documents. La deuxième partie traite de Quinte-Curce historien. Il s'agit d'abord de l'histoire d'Alexandre et des documents sur sa vie qui ont pu être consultés par Quinte-Curce, entre autres des inscriptions, dont il ne s'est certainement pas mis en peine. Puis M. Dosson passe à l'examen des sources de Quinte-Curce et reconnaît dans son livre des emprunts faits à Aristobule, à Callisthène, à Clitarque, à Ératosthène, à Trogue-Pompée; l'historien romain ne s'est donc pas contenté, comme on l'a cru parfois, de démarquer un seul auteur grec. Parmi les preuves alléguées à l'appui de cette opinion, il y en a de bonnes, mais aussi de médiocres et de mauvaises. Le chapitre suivant traite de la critique dans Quinte-Curce. La troisième partie a pour titre : *Caractères du talent de Quinte-Curce;* on y trouve un bon nombre de fines remarques au milieu de digressions et de longueurs. Quinte-Curce est ensuite étudié comme orateur, comme moraliste, comme écrivain; la conclusion met en lumière l'influence fâcheuse que l'habitude des lectures publiques a exercée sur son talent. L'appendice contient une description des manuscrits de l'histoire d'Alexandre et un chapitre intéressant sur l'œuvre de Quinte-Curce dans l'antiquité et au moyen âge.

On voudrait ne donner que des éloges à un livre qui témoigne de tant de savoir et de diligence; malheureusement, si le mérite de l'auteur est incontestable, sa méthode est mauvaise et l'on peut craindre qu'elle ne soit d'un fâcheux exemple. Cette méthode consiste à parler de tout à propos de tout, à déverser impitoyablement dans une monographie toutes les notes et toutes les fiches relatives à des sujets voisins, à dire très longuement ce qu'il suffisait d'indiquer et à indiquer, en manière de parenthèse, mille détails absolument inutiles. Cette tendance à la prolixité paraît jusque dans la disposition typographique; il est telle page où M. Dosson répète vingt fois le nom de Quinte-Curce suivi de chiffres, alors que toutes ces notes auraient pu tenir en une ligne si le nom de Quinte-Curce avait été écrit une seule fois.

Quelques exemples suffiront à caractériser ce travers de l'auteur. Parlant des inscriptions relatives à Alexandre, ce qui était tout à fait déplacé (p. 77), il donne en note la bibliographie de certains ouvrages relatifs à l'utilité de l'épigraphie! Mentionnant en passant, et fort inutilement encore (p. 246), les philosophes grecs qui enseignèrent à Rome, il accompagne chaque nom d'un renvoi, tantôt à un texte ancien, tantôt au *Grundriss* d'Ueberweg ou à Zeller. Pourquoi cette différence, ou plutôt pourquoi ces renvois, qui grossissent inutilement les notes et donnent à un livre sérieusement érudit une apparence d'érudition très peu sérieuse? L'archéologie figurée n'avait rien à voir dans une monographie sur Quinte-Curce; mais M. Dosson a voulu en parler quand même et, comme ce n'est point sa spécialité, il y a accumulé les erreurs. Agis mourant *fait songer au gladiateur du Louvre* (p. 210). Quel gladiateur? M. Dosson a-t-il voulu dire le Gaulois du Capitole? A la même page, il est parlé d'un *camée bien connu;* ce prétendu camée est une *intaille,* laquelle n'est connue, d'ailleurs, que depuis peu, M. Duruy l'ayant fait graver le premier (inexactement d'ailleurs) dans son *Histoire des Romains*. Toute l'iconographie d'Alexandre est aussi superflue que fautive. Le buste de Délos trouvé par M. Homolle ne représente pas Alexandre; c'est de l'*Inopus* du Louvre qu'il aurait fallu parler. M. Ravaisson n'a pas *découvert au Louvre une réplique de l'Hercule de Lysippe*, d'abord parce que cette statue était gravée depuis vingt ans dans les *Monuments* de Le Bas, ensuite parce que l'hypothèse qui retrouve dans ce type l'*Epitrapezios* de Lysippe est antérieure de bien des années au travail de M. Ravaisson. La statuette de bronze d'Herculanum n'est pas « l'œuvre d'Eutycratès » et n'a jamais été présentée comme telle. Enfin l'ouvrage cité par M. Dosson sous ce titre singulier : F. Baumsteine, *Zur Geschichte der Plastik,* s'appelle en vérité Friedbrichs, *Bausteine* (*pierres de construction*) *zur Geschichte der Plastik*. Une pareille erreur ne doit pas être jugée sévèrement, c'est un *lapsus;* mais c'est aussi la conséquence d'un système tout à fait blâmable qui consiste à greffer, sur un sujet assez intéressant par lui-même, toutes sortes de digressions qui *allongent la sauce* sans contribuer à l'instruction du lecteur. Au fond, M. Dosson paraît avoir été poursuivi par une terreur : un de ses juges aurait pu lui reprocher à la Sorbonne de n'avoir point mentionné tel Schulze ou tel Müller, et alors, pour être à l'abri de la critique, il a nommé tous les Müller et tous les Schulze. Combien il eût été plus simple de traiter sévèrement son sujet, quitte à désarmer, à la soutenance même, ceux qui auraient pu lui reprocher de n'en avoir pas traité trente-six autres! Je me souviens d'avoir assisté à la soutenance de M. Riemann; il avait pré-

senté une très belle thèse sur la langue de Tite-Live. Un membre du jury lui reprocha de n'avoir point parlé du *patriotisme* de son auteur. M. Riemann répondit qu'il s'était occupé de philologie, non d'histoire, et les rieurs furent naturellement de son côté.

Dans le détail, nous aurions d'autres réserves à faire. Il n'est pas exact (p. 16) que « toute l'antiquité ait gardé le silence sur Strabon. » Le *Violarium* d'Eudocie ne devait pas être cité (p. 82), puisque cet opuscule est l'œuvre d'un faussaire. « La personnalité de Quinte-Curce, son objectivité, si l'on aime mieux, » est une phrase vide de sens (p. 180). Mais, en somme, ces taches sont en petit nombre et il reste un ouvrage très sérieux, très solide, qu'il dépendrait de l'auteur de rendre excellent en le réduisant d'une bonne moitié. Je ne dois point oublier de dire que M. Dosson a déjà donné une édition de Quinte-Curce qui est de beaucoup la meilleure que nous possédions. On peut donc affirmer, malgré les réserves qui précèdent, qu'il a bien mérité de l'histoire des lettres et de son historien favori.

Salomon Reinach.

PUBLICATIONS RELATIVES AU MOYEN AGE ET AUX TEMPS MODERNES.

Publications de textes. — La *Société de l'histoire de France* a mis en distribution quatre nouveaux volumes, le t. III des *Lettres de Louis XI*, publié par MM. Vaesen et Charavay, comprenant les lettres de 1465 à 1469. Un tiers de ces lettres sont adressées au duc de Milan; la plupart des autres sont adressées aux bonnes villes de France, en particulier aux Lyonnais, au chancelier, au Parlement et à la Chambre des comptes ou à divers fonctionnaires. Le t. II de l'*Histoire universelle* d'Agrippa d'Aubigné, publié par M. de Ruble, contient les années 1560 à 1568. Le t. II des *Mémoires de Villars*, publié par M. de Vogüé, s'étend de 1701 à 1707 avec un appendice considérable formé de lettres de Villars. Le premier volume de l'édition du *Jouvencel*, par MM. C. Favre et Lecestre, contient le livre I et les onze premiers chapitres du livre II, et une introduction de plus de 300 pages de M. Favre sur la vie et l'œuvre de Jean de Bueil. Nous reviendrons dans un article spécial sur cette importante introduction. C'est la première fois que nous posséderons le texte complet du *Jouvencel;* les neuf derniers chapitres de la seconde partie et toute la troisième n'ont jamais été imprimés.

On a beaucoup étudié dans ces derniers temps l'histoire des hérésies au moyen âge; les Vaudois, les Albigeois, les frères du Libre-Esprit et les Fraticelles, etc., ont été l'objet de publications nombreuses. Les origines de l'inquisition dans le midi de la France ont déjà fait l'objet de nombreux travaux; M. l'abbé Douais a publié naguère la *Practica heretice pravitatis;* M. Charles Molinier reste fidèle à ce domaine, où il s'est déjà plusieurs fois signalé; il vient de donner des *Études sur quelques manuscrits des bibliothèques d'Italie concernant l'inquisition et les croyances hérétiques du XIIe au XVIIe siècle* (Ern. Leroux; extrait du t. XIII des *Archives des Missions*). Il y décrit minutieusement les mss. renfermant : 1° l'exposition de ces croyances; 2° des traités de procédure inquisitoriale depuis la fin du XIIIe s.; 3° des interrogatoires subis par les hérétiques devant la justice inquisitoriale. Cette dernière partie est la plus agréable à lire; elle renferme de curieux détails sur les mœurs et les croyances de ces hérétiques; M. Molinier a trouvé aussi dans ces interrogatoires les éléments nécessaires pour exposer l'organisation et la procédure des cours inquisitoriales dans le Languedoc au début du XIVe s. Il donne en outre en appendice d'intéressants extraits des mss. analysés. On y remarquera entre autres un important exposé des doctrines des principales sectes cathares et des Vaudois, qui se trouve dans un manuel de procédure inquisitoriale; ces extraits plaident hautement en faveur de la pureté des mœurs des Cathares, dont M. Molinier s'est ouvertement constitué l'avocat.

L'administration des Menus et Plaisirs du roi était, sous l'ancien régime, un département important placé sous l'autorité des premiers gentilshommes de la Chambre. L'intendant des Menus devait tout préparer pour les grandes cérémonies où le roi figurait ou les spectacles auxquels il prenait part : mariages ou services funèbres dans la famille royale, représentations données par la Comédie-française, les Italiens ou l'Opéra soit à Versailles, soit à Fontainebleau; il avait de vastes magasins où étaient conservés les charpentes qui soutenaient les décorations, les tentures et ornements de toute nature, les costumes des acteurs, les décors, etc. La charge n'était pas une sinécure. En 1756, Papillon de la Ferté l'acheta au prix de 260,000 livres, pour lesquelles il avait droit à un traitement fixe de 10,000 livres, sans compter les gratifications qui étaient inévitables; il continua de la gérer jusqu'en 1780, en y ajoutant vers la fin l'administration de l'Opéra, qu'il géra jusqu'en 1790. Arrêté en 1794 comme suspect, il fut condamné à mort et guillotiné le 7 juillet, la veille même de la chute de Robespierre. Il avait eu soin de noter sur un journal les faits les plus importants de son administration. C'est ce curieux

document que vient de publier M. Ernest Boysse[1]. Il ne faut pas s'attendre à y rencontrer beaucoup de détails piquants ou inédits. La Ferté est avant tout un homme d'ordre et d'économie; il veut faire les choses avec goût et splendeur, mais avec la moindre dépense possible. Il s'occupe surtout de ses comptes avec les fournisseurs, de ses discussions avec les quatre gentilshommes de la Chambre : les ducs de Richelieu, de Fleury, de Duras et d'Aumont, qui étaient en exercice à tour de rôle pendant une année, de ses querelles avec les comédiens et les chanteurs du roi, qui n'ont jamais été plus difficiles à manier qu'au XVIIIe siècle. En dehors de ses fonctions, il ne paraît prêter aucune attention aux nouvelles politiques ou littéraires. Cependant les historiens du théâtre trouveront dans son journal des dates et des chiffres qui ne manquent pas d'intérêt. On y constate aussi le changement apporté dans les habitudes de la cour par les goûts frivoles de Marie-Antoinette : ce n'est pas sans regret que l'honnête intendant relève le chiffre de 96 spectacles donnés à la cour en 1777; il déplore aussi les dépenses excessives qu'entraînent les bals de la reine; mais il se garde bien de blâmer personne. Il n'est sévère que pour les comédiens dont l'humeur fantasque et l'intraitable vanité le désespèrent. Cependant jamais il ne s'emporte ; c'est l'homme de la conciliation quand même. Il sert d'ailleurs avec la dignité qui convient à sa place. Il portait en toutes choses ses deux qualités maîtresses : l'exactitude et la tenue; son journal le prouve à chaque page. Il valait la peine d'être publié. M. Boysse a cru devoir en retrancher les parties plus spécialement consacrées aux questions de finances, de comptabilité, de pure administration. M. Boysse ne pouvait-il pas, au moins dans l'Introduction, qui est intéressante, résumer ces indications et dresser le budget détaillé de l'administration des Menus pendant un quart de siècle?

Les *Mémoires du général Dirk van Hogendorp, comte de l'Empire,* publiés par son petit-fils, M. le comte D. C. A. VAN HOGENDORP (la Haye, Nijhoff; Paris, Pedone-Lauriel), nous font pénétrer dans un monde tout différent. Né en 1761, Hollandais de vieille famille patricienne, il entra en 1773 au corps des cadets de Kœnigsberg, servit dans la campagne de Bohême en 1778, puis quitta le service prus-

1. *L'Administration des Menus. Journal de Papillon de la Ferté, intendant et contrôleur de l'argenterie, Menus-Plaisirs et affaires de la Chambre du Roi*, 1756-1780. Ollendorff. M. Boysse paraît ignorer ou néglige de dire que l'on a publié en 1877, dans le t. II des Mélanges historiques de la Collection de documents inédits relatifs à l'histoire de France, un *Extrait sur l'administration de l'argenterie, menus, plaisirs et affaires du Roi.....* par M. Papillon de la Ferté.

sien à vingt-un ans avec le grade de capitaine. Il s'embarqua sur la flotte que la Hollande envoyait pour protéger son empire colonial dans l'Extrême-Orient à la fin de la guerre de l'Indépendance américaine, puis entra au service de la Compagnie néerlandaise, fit de mauvaises spéculations personnelles et revint ruiné en Europe en 1799. Ministre de Hollande en Russie pendant deux ans, il fut obligé de quitter ce pays après la rupture avec la France en 1805, et ne tarda pas à entrer au service du roi Louis. A partir de ce moment, ses *Mémoires* prennent une réelle importance. Pour la période antérieure (1782-1799), il nous donne sans doute d'intéressants détails sur la situation des colonies néerlandaises, sur la mauvaise administration de la Compagnie, sur les concussions des plus hauts fonctionnaires; mais, du moment où il entra au Conseil d'État du roi Louis, qu'il devient son ministre de la guerre, puis son ambassadeur à Vienne, il joue un rôle dans les affaires européennes, et son témoignage doit être recueilli, à côté de tant d'autres, sur cette époque inépuisable. Après l'abdication du roi Louis, il devint aide de camp de l'empereur; en 1812, il fut nommé président de la commission provisoire du gouvernement en Lithuanie et chargé d'organiser l'armée lithuanienne. C'est lui qui eut la lourde tâche de recueillir les débris de la Grande Armée après la Bérézina. L'année suivante, il fut nommé gouverneur de Hambourg sous Davout, fit sa soumission à la maison d'Orange en 1814, accourut auprès de Napoléon pendant les Cent jours; mais, après Waterloo, il dut s'exiler. Il mourut, en 1822, au Brésil, pauvre et calomnié. On l'accusait de n'avoir cherché dans les divers postes qu'il avait occupés sous tant de régimes différents que son intérêt personnel et pécuniaire; on lui imputait surtout les mesures plus que sévères prises contre les Hambourgeois pendant le fameux siège de 1813-1814. C'est pour se justifier qu'il écrivit ses *Mémoires*. En 1814, il publia l'apologie de sa conduite à Hambourg en rejetant toute la responsabilité des actes de la défense sur Davout; le reste de ses *Mémoires*, écrits dans l'exil, était resté inédit jusqu'à ce jour. Ils s'arrêtent en 1813. On ne pourrait dire que l'auteur soit sympathique : il nous parle trop d'argent; il marchande trop ses services. D'autre part, on lui trouve la conscience un peu large. Attaché par des liens de famille et de reconnaissance personnelle à la maison d'Orange, il s'associe cependant au parti des « patriotes » qui renversèrent cette maison avec l'appui de la France révolutionnaire. Il désire l'indépendance de sa patrie; mais il laisse sa femme devenir dame d'honneur de la reine Hortense et consent lui-même peu après à servir le roi imposé par l'étranger. Il déplore l'annexion de la Hollande à la France et se rallie des premiers à Napoléon qu'il

sert désormais avec un entier dévouement. Ame médiocre, intelligence souple, apte à tout faire, rompu à la pratique des hommes et des choses par une vie d'aventures, il était de ces utiles instruments que l'Empereur savait si bien découvrir et employer. Tout jeune, il avait plu au grand Frédéric; il prodigua, mais non sans compter, les forces de son âge mûr au grand Napoléon; il est resté l'admirateur de tous deux. Il n'admire pas seulement l'Empereur, il l'aime; il vante sa bonté, la brusque simplicité de ses manières, sa tendre affection pour l'impératrice Marie-Louise et pour le roi de Rome. Dans le procès toujours ouvert contre Napoléon, il figure en bon rang parmi les témoins à décharge. On lira surtout avec intérêt ce qu'il raconte du voyage en Hollande, où il fut le guide et l'interprète de Napoléon (p. 286 et suiv.); il rapporte de piquants détails sur les conversations de l'Empereur avec l'évêque janséniste, un pasteur protestant, et la députation juive à Utrecht. Il estime peu le roi Louis. Il le montre fantasque et ombrageux, jaloux de sa femme et de son frère, se complaisant à changer ses ministres, aussi bien que ses résidences; par contre, il est convaincu de la pureté de la reine dont il ne parle qu'avec un affectueux respect. A Vienne, il a conversé avec Mme de Staël et assisté, non sans indignation, aux conférences de Schlegel sur ou plutôt contre la littérature française comparée aux littératures anglaise et allemande. Il déteste Davout pour sa conduite brutale envers ceux qui étaient sous ses ordres ou dont l'importance pouvait lui porter ombrage; il parle en termes injurieux du « misérable » Jomini, qu'il eut un moment sous ses ordres à Kœnigsberg; du général bavarois de Wreede, du général prussien York qu'il connaissait de longue date, qu'il estimait, mais qu'il ne put empêcher de trahir la France en 1812. Il peint de vives couleurs l'affreux désordre dans lequel les débris de la Grande Armée rentrèrent à Vilna; il laisse deviner la grande faute commise par l'Empereur quand il quitta l'armée à Smorgoni, et blâme ouvertement l'attitude fanfaronne, affolée et égoïste de Murat, dont la fuite acheva la débacle de l'armée. Tous ces portraits sont bons à recueillir; ils manquent de finesse et de nuances; mais ils sont bien vivants.

La *Correspondance de Marie-Louise*, qu'on vient de publier (Vienne, Gerold; Paris, Steinert, Klincksieck, Le Soudier), ferait éprouver une fâcheuse déception, si l'on ne savait par avance quelle personne insignifiante a été la seconde femme de Napoléon Ier. On nous vante sa bonté, sa douceur, on nous la peint comme une martyre sacrifiée deux fois aux nécessités politiques : d'abord quand on la força d'épouser Napoléon, ensuite quand on lui défendit de le rejoindre en exil. Martyre, elle ne le fut guère, et se consola vite de

ce double malheur en aimant bien son mari, puis en aimant aussi bien ceux qu'elle lui donna pour successeurs. D'ailleurs elle aimait bien tout le monde, son papa et sa maman, ses amies et ses enfants, M. de Neipperg et M. de Bombelles; mais chez elle, il n'y a pas de ressort moral. On lui a peint Napoléon sous des couleurs odieuses ou ridicules; elle y croit naïvement[1]. On le lui donne pour mari, elle n'en parle qu'avec les termes de la plus bourgeoise tendresse. On le lui enlève, elle l'oublie. Elle a été pendant quatre ans impératrice des Français; on ne saurait dire ce qu'elle pense d'eux[2]. Ses lettres écrites à ses amies, la comtesse de Colloredo et la fille de celle-ci, Melle de Poutet, comtesse de Crenneville depuis 1810, sont d'une banalité qui attriste; elles sont par endroits comme un affront à la dignité morale d'une femme et d'une souveraine.

Il semble que le duel entre M. Taine et le prince Napoléon ait rendu comme une actualité nouvelle à tout ce qui touche au premier Empire. Les publications relatives à Napoléon et aux Bonapartes se multiplient. M. Tancrède Martel va réunir en trois volumes ce qu'il appelle les *Œuvres littéraires de Napoléon* (Savine), c'est-à-dire ses œuvres de jeunesse, des lettres choisies, des proclamations et discours, des extraits des œuvres de Sainte-Hélène. Le premier volume contient les œuvres de jeunesse et des lettres choisies, parmi

1. Voici ce qu'à douze ans elle sait de Bonaparte : « Maman m'a raconté une drôle de chose à présent, que Monsieur Bonaparte étant en Égypte s'est sauvé quand toute l'armée a été ruinée, avec seulement deux ou trois personnes, et qu'il s'est fait Turc; ... et puis, revenant en France, il fait le catholique, l'étant véritablement; alors seulement il a été élevé à la dignité de consul. » Lettre du 8 sept. 1803, p. 42. Ailleurs : « Le Corsicain a fait venir Champagny et lui a demandé brusquement pourquoi il lui avoit toujours caché les sentimens guerriers de la maison d'Autriche » (lettre du 9 oct. 1805). « Champagny répondit : « C'est que je ne savois pas que vous prendriez la couronne d'Italie. » A ces mots, un joli soufflet vint caresser la joue de Monsieur de Champagny. » P. 59. Lettre du 23 janvier 1810 : « Je sais que l'on me marie déjà à Vienne avec *le grand Napoléon*, j'espère que cela en restera au discours, ... et, si cela devait se faire, je crois que je serais la seule qui ne s'en réjouirait pas » (p. 145). Et aussitôt après : « Je vous suis bien reconnaissante pour les vœux que vous me faites à l'occasion de mon mariage. Le ciel les a exaucés » (p. 146).

2. Marie-Louise avoue que les Français ont un art particulier pour écrire clairement; elle vient de lire la *Pluralité des mondes* de Fontenelle, et elle en est étonnée : « Il faut pourtant laisser aux Français l'avantage que les Allemands n'ont pas, c'est de donner à toutes les sciences les plus abstraites et sérieuses une tournure si agréable qu'elle plaît même aux femmes. » 23 déc. 1809 (p. 134). Mais en 1832 : « Les Français à Civita-Vecchia et à Ancône sont un vrai fléau; ils ont marqué leur arrivée par de jolis actes arbitraires » (p. 295). D'ailleurs pas une observation sur le caractère, les mœurs, le costume des Français. Elle ne pense pas.

lesquelles les lettres à Joséphine, qui sont un des documents psychologiques les plus curieux que nous possédions sur Napoléon, car nous y trouvons un homme sensible du XVIIIe s. et, dans le plus grand des hommes de guerre, un grand amoureux. M. Martel, dans une préface sur Bonaparte homme de lettres, a dépensé beaucoup d'efforts et d'ingéniosité à démontrer que Napoléon était un grand écrivain. Nous croyons qu'il y a là quelque exagération. Les œuvres de jeunesse ne décèlent en rien un tempérament d'écrivain; ce qui fait la beauté de certaines phrases de ses lettres et plus tard de ses proclamations ou de ses œuvres militaires, c'est la puissance de tempérament qui s'y révèle, la lucidité prodigieuse de son esprit et la situation même du personnage qui donne à toutes ses paroles une autorité souveraine; mais je n'y trouve pas un style assez personnel pour que le terme de grand écrivain soit justifié. — M. Désiré Nisard a extrait de ses Mélanges d'histoire et de littérature une série d'articles sur Thiers, Barante, Mortimer Ternaux, la correspondance de Napoléon et en a formé un volume intitulé : *Considérations sur la Révolution française et Napoléon Ier* (C. Lévy). On y trouvera une critique très forte de l'Histoire de la Révolution de M. Thiers et un jugement de l'œuvre et du caractère de Napoléon, qui pour le fonds se rapproche beaucoup de l'apologie récemment tentée par le prince Jérôme, mais bien plus modérée, plus nuancée et plus solide. M. Nisard soutient, lui aussi, que Napoléon a une moins grande part que l'Angleterre dans les guerres qui ont dévasté l'Europe sous son règne, et, si paradoxale que soit cette thèse, elle est assez habilement soutenue pour mériter l'attention. La réunion des articles de M. Nisard forme un livre d'histoire d'un grand intérêt et une œuvre littéraire d'une grande beauté. — M. J. Saint-Cère nous donne, sous le titre *Napoléon à Sainte-Hélène* (librairie illustrée), une traduction des rapports du baron de Stürmer, commissaire autrichien à Sainte-Hélène, de 1815 à 1818, dont le texte allemand a été publié à Vienne par M. de Schlitter. Ces rapports contiennent un témoignage très impartial sur la captivité de Napoléon, et ce témoignage est accablant pour Hudson Lowe. « L'Angleterre, dit Stürmer, est pleine de gens aussi probes, aussi honnêtes et aussi incorruptibles; mais il eût été difficile d'y rencontrer un homme plus gauche, plus extravagant et plus désagréable. » Quant au prisonnier, que d'ailleurs Stürmer n'était pas autorisé à voir, mais dont il entendait tous les jours parler, la rudesse de ses manières et le cynisme de ses mœurs n'étaient pas faits pour inspirer une très grande pitié.

La plus importante de toutes ces publications napoléoniennes est assurément celle de la *Correspondance de la reine Catherine de West-*

phalie, tirée par M. de Strossberger des archives de Stuttgart (Stuttgart, Kohlhammer; Paris, Vieweg, 2 vol. in-8°). La reine Catherine a montré sur le trône et après sa chute une noblesse de caractère qui a fait dire d'elle par Napoléon : « Elle embellira l'histoire. » Elle eut cruellement à souffrir de sa famille, car son père, après l'avoir contrainte à épouser Jérôme Bonaparte, voulut, en 1814, l'obliger à le quitter. Catherine, qui s'était attachée à son mari malgré la légèreté de caractère de Jérôme, et qui avait un vif sentiment de sa dignité et de ses devoirs, refusa de consentir à cette séparation, et pendant des années elle vécut en Allemagne dans une demi-captivité et dans des discussions d'intérêt des plus pénibles, d'abord avec son père, puis avec son frère. M. de Strossberger nous a donné toute sa correspondance avec son père, où les historiens de l'Empire trouveront plus d'un trait intéressant à glaner; ils liront surtout avec fruit les pièces accessoires que l'éditeur y a jointes, des extraits du journal de la reine et des lettres de Napoléon (en particulier celle qu'il adressa après la retraite de Russie au roi Frédéric de Wurtemberg avec la réponse de celui-ci). Il nous annonce un troisième volume qui contiendra des pièces communiquées par le prince Jérôme et qui, sans doute, sera encore plus curieux que les deux premiers.

La *Campagne de Prusse en 1806*, par M. P. Foucart, capitaine breveté au 39e régiment de ligne (Berger-Levrault), s'adresse surtout aux théoriciens de l'art militaire. L'auteur le déclare nettement dans sa préface : « J'ai eu l'intention d'étudier la conduite des armées d'après la campagne d'Iéna et de faire, non pas un travail de critique historique, mais un travail exclusivement militaire. » A ses yeux, les principes exposés par Napoléon dans ses instructions et mis en pratique par lui avec un succès si prodigieux subsistent encore aujourd'hui. C'est donc lui qu'il laissera parler. Aussi, dans ce gros volume de 700 pages, se contente-t-il de publier, en les groupant méthodiquement, les instructions et ordres de Napoléon, les rapports des chefs de corps, des éclaireurs, etc. Çà et là des résumés brefs et précis relient les principaux groupes de documents; mais partout l'auteur s'efface derrière eux. Il ne nous dit même pas s'ils sont inédits ou s'ils ont déjà été publiés. Les historiens, qui auront à prendre beaucoup dans son livre, le regretteront; mais qu'importe aux militaires! Malgré tout, c'est un livre très utile, intéressant à un degré rare et plein d'enseignements, même pour les profanes.

Les deux plus beaux livres d'étrennes de l'année sont aussi consacrés à l'époque napoléonienne. M. R. Peyre publie à la librairie Didot *Napoléon et son temps* qui n'est pas seulement un récit intéressant et animé de la vie de l'empereur, mais aussi un tableau de l'état des sciences, des

lettres, des mœurs, du commerce, de l'industrie pendant son règne. L'illustration de ce volume est des plus riches. Les principaux personnages de l'époque y ont leur portrait, chaque événement important est représenté, souvent plusieurs fois, d'après les tableaux et les gravures du temps. Un grand nombre des admirables lithographies de Raffet ont été reproduites et ne sont pas un des moindres attraits de ce magnifique volume. La maison Hachette a réédité les *Cahiers du capitaine Coignet* avec des illustrations où M. Le Blant a rendu toute la saveur pittoresque de l'original. Les Cahiers de Coignet sont un des plus précieux documents psychologiques que nous possédions sur l'époque impériale. L'âme même de la Grande Armée y respire et ce récit des campagnes de Napoléon, fait par un des plus obscurs héros qui y ont pris part, mérite d'être placé à côté des Mémoires de Ph. de Ségur. Ce paysan qui n'a appris à écrire qu'à l'armée pour pouvoir devenir sous-officier et qui ignorait l'orthographe au point de ne pas savoir toujours séparer ses mots, ce paysan est un écrivain de talent, tant il est vrai que le style naît de la netteté des pensées et de la force des sentiments. M. Lorédan-Larchey, l'heureux possesseur de ces incomparables cahiers, les a allégés de quelques longueurs et de quelques passages un peu trop libres pour que, sous leur forme luxueuse et artistique, ils pussent être mis dans toutes les mains. Cette épopée familière, rendue encore plus vivante par les dessins de M. Le Blant, aura auprès du grand public le succès qu'elle a déjà eu, sous une forme plus modeste, auprès de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire.

Ouvrages divers. — Après avoir achevé son grand ouvrage sur les *Origines du christianisme*, M. Renan a entrepris de lui donner sa préface naturelle, une *Histoire du peuple d'Israël* qui comprendra quatre volumes. Le premier vient de paraître (C. Lévy) et nous donne l'histoire du peuple hébreu ou des Béni-Israël jusqu'à la mort de David. M. Renan a bien soin de nous avertir que cette reconstitution des temps patriarcaux et des temps héroïques de l'histoire des Juifs a nécessairement un caractère hypothétique. Il a trop conscience de l'incertitude des témoignages et des jugements humains pour ne pas considérer toujours l'histoire comme le récit non des choses qui ont été, mais des choses qui ont pu être. Si cela est vrai même pour des périodes voisines de nous, combien plus pour un temps sur lequel nous ne possédons aucun témoignage direct et contemporain. Les livres du Pentateuque n'ont été, d'après M. Renan et la plupart des récents critiques, rédigés qu'après l'époque des prophètes, aussi, bien qu'ils contiennent certainement des documents anciens, ce n'est que d'une manière toute subjective qu'on peut y discerner le noyau histo-

rique de l'enveloppe légendaire. M. Renan aurait voulu pouvoir imprimer son livre en encres polychromes, dont les nuances exprimeraient tous les degrés de vraisemblance, de probabilité, de possibilité. — Nous sommes assurés que dans ce premier volume l'encre noire, signe de la certitude, n'aurait été que bien rarement employée. On a reproché assez sévèrement à M. Renan d'avoir fait usage de documents dont il constate lui-même le caractère poétique et légendaire et d'avoir laissé l'artiste qui est en lui affirmer des choses auxquelles le critique avait d'avance refusé toute certitude. Cette objection nous paraît perdre beaucoup de sa force si on se rappelle ce que nous disions plus haut, que pour M. Renan l'histoire n'est que le récit « d'une des manières dont les choses ont pu être. » Son ouvrage n'est pas un travail de critique biblique, c'est une synthèse où l'hypothèse joue nécessairement, comme dans toute synthèse, un très grand rôle. Il a voulu rendre à l'histoire des Juifs le même service qu'il a rendu à l'histoire du christianisme, l'arracher au domaine de la théologie pour la rendre au domaine de l'histoire, et son but sera atteint. Son histoire du peuple d'Israël ne ressemble ni par le fond ni par le ton à rien de ce qui a été écrit sur le même sujet. Si la critique sur laquelle elle repose est souvent subjective, l'œuvre elle-même est éminemment objective. M. Renan ne s'attarde nullement à discuter les opinions traditionnelles ou les innombrables hypothèses et explications des théologiens. Il cite les textes bibliques eux-mêmes, les renseignements fournis par l'égyptologie et l'assyriologie, et en tire le tableau qui lui paraît le plus vraisemblable des origines du peuple juif, avec autant de sérénité et de liberté qu'il le ferait pour les origines du peuple arabe ou du peuple indou. Dans cette restitution hypothétique, s'il a eu tort de donner des explications naturelles et par là même un peu puériles de certains miracles, il nous semble avoir saisi avec sagacité les points qui offrent le plus de solidité. Il a consacré par exemple un chapitre entier au Sinaï et y a rattaché tout ce qu'il avait à dire de Moïse et du séjour des Israélites au désert. C'est qu'en effet la place que tient plus tard le Sinaï dans les traditions religieuses et poétiques d'Israël est la preuve que de grands événements nationaux se rattachent à cette montagne. Avec David, M. Renan arrive sur un terrain plus ferme et il trace un portrait d'un coloris admirable de ce chef de bandits qui est devenu, par une ironie de la destinée, un des héros de la vie religieuse de l'humanité.

L'idée la plus importante développée dans ce premier volume est la théorie de M. Renan sur l'évolution de l'idée de Dieu chez les Israélites. Il y revient et y insiste constamment dans ce volume. On ne rend pas un compte exact de cette théorie en disant que pour lui les

Juifs ont commencé par croire à un Dieu abstrait, unique et universel (*Elohim*) pour croire ensuite à un Dieu national, anthropomorphique et semblable aux dieux du polythéisme (*Jahvé*). Il a au contraire analysé avec une finesse psychologique merveilleuse le caractère de ce monothéisme primitif des Israélites. Il s'est bien gardé de le rapprocher du déisme philosophique moderne, qui n'est qu'une conception rationnelle et abstraite, formée par l'élimination des traits les plus anthropomorphiques des dieux païens et chrétien. *Elohim* est au contraire la personnification et l'unification spontanée des forces supérieures, vagues et indéterminées qui, dans l'imagination des peuples nomades du désert, gouvernaient le monde. Il y a dans cette conception incertaine un mélange de fétichisme, de polythéisme et de monothéisme que M. Renan a admirablement indiqué.

Nous n'avons rien dit du talent avec lequel est écrite l'*Histoire du peuple d'Israël*. Aussi bien n'y a-t-il plus rien de nouveau à dire pour louer un talent auquel convient une seule épithète, celle d' « incomparable. » — S'il y a çà et là quelques taches, une comparaison avec Troppmann et un « monôme des prophètes » qu'on voudrait effacer, le livre dans son ensemble a l'allure sobre et sévère qu'exige le sujet et en même temps un attrait qu'une matière aussi aride ne semblait guère comporter. Toutefois les passages où le style de M. Renan se déploie avec le plus d'éclat et de charme sont ceux où il parle, non des Juifs, mais de la Grèce. C'est là qu'est la vraie patrie de son cœur et de son esprit. Puisse-t-il, après nous avoir raconté toute l'histoire d'Israël, nous parler un jour de la Grèce, de ce que l'humanité moderne doit à Pallas Athéné. Il en parlera comme nul n'en a jamais parlé.

M. Adolphe Tardif enseigne à l'École des chartes le droit civil et le droit canonique. Au droit civil il a, dans ces dernières années, consacré plusieurs publications justement remarquées; il nous donne aujourd'hui une *Histoire des sources du droit canonique* (A. Picard). Tous ses ouvrages, l'éminent érudit les destine à ses élèves; aussi l'on y retrouve les qualités maîtresses du professeur : une grande clarté d'exposition, une langue précise, une érudition étendue et solide mais d'une sobriété qui va jusqu'à la sécheresse; peu de controverse; quand elle est inévitable, elle reste toujours impersonnelle et impartiale. Le présent livre se distingue pourtant des précédents par l'abondance savamment mesurée des renvois bibliographiques; M. Tardif n'avait pas besoin d'étaler sa science pour qu'on y crût; mais les nombreux détails qu'il donne seront d'un grand secours aux élèves et plus encore aux érudits de profession, qui ont toujours si grand besoin d'apprendre, et, pour apprendre, d'être vite et bien renseignés.

Il ne se livre pas à de longues discussions; deux fois seulement, l'auteur donne ses raisons personnelles avec une certaine chaleur : en ce qui concerne le Concordat français, il insiste avec force sur la nature vraiment contractuelle et synallagmatique de cet acte, qui ne pourrait être interprété ni modifié que du consentement mutuel des deux pouvoirs contractants. « Le système soutenu tout à la fois par quelques adeptes de l'école dite théocratique et les partisans des doctrines césariennes ou jacobines autoriserait, dit-il (p. 250), les particuliers à s'affranchir à leur gré des engagements qui les gêneraient et les nations à rompre les traités conclus avec les pays voisins. La force primerait le droit, comme chez les tribus sauvages. » Ailleurs (p. 140-158) il traite, avec une ampleur dont il paraît plutôt se méfier d'ordinaire, la question des fausses décrétales. Il repousse nettement l'opinion récemment exposée par M. Simson; les fausses décrétales et les autres actes faux de même nature si nombreux au IXe s. ont été fabriqués pour défendre, non les prérogatives de la royauté, mais les droits des évêques dépossédés de leur siège par les puissants du jour, les « tyrans » locaux avides de prendre les biens des églises, et prompts à se débarrasser des évêques qui les gênaient. Ce n'est donc pas au Mans et pour appuyer les prétentions de l'évêque Aldric que ces pièces ont été fabriquées; « les altérations de l'*Hispana*, les fausses décrétales, les faux capitulaires de Benoît Lévite, les faux capitulaires d'Angilramne, les pseudo-canons d'Isaac de Langres (tous trois sans doute personnages purement imaginaires) ne sont que les manifestations les plus connues d'une réaction juridique qu'on retrouve encore dans d'autres écrits du même temps » (page 158). M. Tardif suppose enfin que « cette lutte du droit contre la force a pu commencer dans la province où le conflit avait été le plus gravement engagé et les droits épiscopaux le plus méconnus, c'est-à-dire dans la province ecclésiastique de Reims. » En ce point, comme sur bien d'autres, il reste donc attaché à la tradition. Cet esprit si bien ordonné est avant tout conservateur. Dans tout le reste du livre, on ne trouve « qu'un inventaire de l'état de la science et les indications nécessaires pour entreprendre des études plus approfondies[1]. »

1. Pour donner une idée des matières traitées dans l'ouvrage, l'indication des principales divisions suffira : Livre I : définition et division du droit canonique; sources du droit canonique en général. Livre II : l'Écriture sainte; les textes originaux de l'Ancien et du Nouveau Testament; les traductions de l'Écriture. Livre III : les livres apocryphes, les livres pseudo-apostoliques et le Pasteur d'Hermas. Livre IV : les traditions apostoliques. Les Pères et les docteurs de l'Église; le droit coutumier ecclésiastique. Livre V : les conciles; éditions des conciles. Livre VI : les décisions doctrinales des papes; registres pontificaux et

M. Lecoy de la Marche travaille volontiers pour le grand public. Sans faire fi de l'érudition, il vise à la rendre agréable; il ne craint pas d'appeler l'image à son secours pour populariser ses écrits. Son *Saint Louis* a les apparences d'un livre d'étrennes, d'un ouvrage de pacotille (Tours, Mame); en le lisant, on le trouvera sérieusement étudié, intéressant. La politique de Louis IX et son gouvernement y sont judicieusement exposés. Peut-être l'auteur laisse-t-il trop grande la part à la polémique; un jugement plus calme conviendrait mieux à un livre que sans doute les érudits ne liront pas. Il se donne le facile plaisir de dire leur fait à Voltaire et au gallicanisme; il manifeste bruyamment son horreur pour Frédéric II, qu'il lui serait, il est vrai, difficile de juger avec impartialité. Il malmène M. Wallon qui blâme les restitutions faites par Louis IX à l'Angleterre, en 1259. Légalement il a raison; il n'y eut pas « abandon de nationalité, » mais seulement de « domaine direct. » En fait il est certain que les habitants des pays cédés à l'Angleterre furent désolés d'être soumis contre leur gré à un autre seigneur; ne fallait-il pas tenir compte de ce sentiment? Le traité de 1259, considéré dans son ensemble, peut se défendre par de bons arguments; M. Lecoy de la Marche les a donnés; mais c'est aller trop loin que d'y voir un acte de « grande politique. » Après Philippe-Auguste, le gouvernement royal devait profiter de sa puissance considérablement accrue et de sa bonne situation extérieure pour enlever aux Anglais toutes leurs provinces françaises. Ainsi la guerre de Cent ans eût pu être évitée ou tout au moins nous l'aurions faite dans des conditions meilleures. Dans la question de la Pragmatique sanction, l'auteur prend vivement à partie M. Viollet qui, tout en admettant que saint Louis n'a pas fait la Pragmatique, estime qu'il aurait fort bien pu la faire. Sur ce point, il institue une discussion en règle qui d'ailleurs ne manque pas d'intérêt.

Le mouvement des idées au temps de saint Louis a été traité plus complètement par M. Lecoy de la Marche dans *Le XIIIe siècle litté-*

recueils officiels de décisions; travaux entrepris depuis le XVIe s. sur les actes pontificaux. Livre VII : anciennes collections de canons de conciles et de décrétales; collections méthodiques de canons de conciles et de décrétales, du Xe au XIIe siècle. Livre VIII : collections de canons de conciles et de décrétales à partir du XIIe siècle; le décret de Gratien, les Cinq compilations anciennes et les décrétales grégoriennes, etc. Livre IX : le Corpus juris canonici; éditions et citations. Livre X : la jurisprudence canonique; statuts nationaux et locaux; publication des actes ecclésiastiques. Livre XI : les concordats et le droit civil ecclésiastique. Livre XII : le droit canonique dans l'enseignement des universités et dans les écrits des jurisconsultes. L'ouvrage se termine par de brèves notices biographiques sur les principaux canonistes du XIIe s. jusqu'à nos jours, et par deux tables, l'une alphabétique, l'autre des matières.

raire et scientifique (Lille, Desclée, De Brouwer et Cie). Comme le précédent, ce volume est une collection de faits puisés aux bonnes sources et habilement mis en œuvre. On y passe successivement en revue la langue, l'enseignement, la théologie, la philosophie, la rhétorique, la poésie latine et française, l'histoire, la bibliophilie, la géographie, les sciences et la médecine. L'auteur a raison de faire ressortir la force et la variété de la production intellectuelle qui a mis la France du XIIIe s. sans contredit au premier rang des États européens; avec le XVIIe s., c'est l'époque où l'influence française au dehors a été le plus souveraine; mais c'est aller bien loin que de prétendre démontrer que notre civilisation tout entière est issue du moyen âge; on pourrait trouver aussi pour le moins exagérées les appréciations sur l'originalité littéraire et la profondeur philosophique des écrivains du XIIIe s., mais ici l'auteur est encore plus homme de foi que de science, ou plutôt il met sa science au service de sa foi. Sauf quelques taches[1], le style est celui qui convient au sujet : il est clair et précis. L'auteur annonce un ouvrage de même nature sur les arts au XIIIe siècle; il sera sans doute plus facile d'être entièrement d'accord avec lui; on peut avancer sans irrévérence que le goût littéraire manque à la plupart des écrivains du moyen âge; on ne peut nier la puissante et féconde originalité de l'art gothique.

Voici un nouvel ouvrage de M. Jurien de la Gravière : *les Chevaliers de Malte et la marine de Philippe II* (2 vol. in-12. Plon et Nourrit). L'intérêt s'y trouve presque entièrement concentré sur le siège de Malte par les Turcs en 1565 ; ce siège dura quatre mois avec un acharnement extraordinaire des deux parts. L'auteur aime à le comparer à celui de Sébastopol, auquel il a pris part; on dirait qu'il a aussi combattu sous les ordres du grand maître Jean de la Valette, ou accompagné don Alvaro de Bazan sur la flotte de secours, tant la note personnelle domine dans cet attachant récit.

Le 14 août 1727, Marie Leczinska mit au monde deux filles jumelles : Louise-Élisabeth et Anne-Henriette. A douze ans, Louise épousa l'infant don Philippe, qui devint plus tard duc de Parme; au début de la guerre de Sept ans, elle vint en France, où elle resta jusqu'à sa mort (6 déc. 1759). Pendant ses deux années de résidence à la cour, elle entretint avec son mari, qu'elle aimait beaucoup, une active correspondance; elle l'entretient de leurs enfants, du précepteur

1. M. Lecoy de la Marche a certainement lu Molière. Il l'a oublié en écrivant, p. 179, à propos des origines de l'épopée française : « Nous n'avons pas à les débrouiller ici; d'ailleurs cette tâche a été *compendieusement* remplie par l'érudit le plus versé dans la matière. » Les quatre gros volumes de M. L. Gautier passeraient difficilement pour un abrégé.

qu'elle a trouvé pour leur fils (Condillac), de l'archiduc qu'elle désire marier avec l'aînée de leurs filles, des agrandissements que l'on a promis au petit duché de Parme et que les malheurs de la guerre rendent moins probables chaque jour, de la malveillance dont les poursuit l'Espagne, etc.; tout cela sans suite, au hasard d'une mémoire peu fidèle, sans orthographe et dans un style d'une incorrection rare; la duchesse s'y peint elle-même, aimable, active, par moments énergique et de bon conseil, assez diplomate pour ménager Mme de Pompadour quand il le faut, assez peu dévote pour parler en termes peu respectueux des jésuites et de la « prêtraille » d'Italie. Cette correspondance n'était pas tout à fait inconnue, mais elle était inédite. Il faut savoir gré à M. E. de Beauriez de la publier[1]. La biographie de la princesse qui précède ses lettres est attachante; elle aurait pu être étudiée de plus près; la personne en vaut la peine.

Dans plusieurs de ses lettres, la duchesse de Parme recommande à son mari de suivre les conseils de son ministre du Tillot. M. Charles Nisard a réédité la piquante étude[2] qu'il avait consacrée à ce personnage qui, fils d'un garçon de la garde-robe de Philippe V, devint secrétaire de l'Infant duc de Parme et gouverna honnêtement, habilement le duché pendant vingt ans (1749-69); détesté par l'infante, Marie-Amélie, fille de Marie-Thérèse, qui menait une conduite extravagante, et abandonné par l'infant don Ferdinand, qui manquait de volonté, il se maintint au pouvoir pendant deux ans encore avec l'appui déclaré des rois de France et d'Espagne, faillit succomber à une conspiration fomentée contre lui par le duc lui-même (1771) et réussit enfin à se retirer en France, réconforté par l'approbation sans réserve que les deux rois donnèrent à sa conduite. Ces faits étaient connus. M. Nisard en a renouvelé le récit à l'aide de nombreux documents inédits; on n'avait pas encore exposé avec cette précision l'affaire de l'expulsion des Jésuites à Parme et les causes de la chute du ministre. Quant à l'œuvre administrative de du Tillot, M. Nisard se contente de la résumer; c'est surtout la tragi-comédie de la fin qui l'intéresse. Il l'a contée avec beaucoup de finesse et d'esprit.

La vie de Struensée offre de curieuses analogies avec celle de du Tillot, lui aussi était de basse naissance; son aïeul avait été marchand de draps, son père était un savant théologien; lui-même fut d'abord médecin. Une fortune singulière fit de ce praticien philosophe le ministre du roi de Danemark Christian VII; investi du pouvoir absolu

[1] [illegible] Perrin.

[2] [illegible] Revue hist., XII, [illegible]

par un prince qui de jour en jour perdait la raison davantage (1771), il se montra réformateur habile et énergique; comme du Tillot, il s'efforça de faire appliquer dans le Danemark les principes révolutionnaires de la philosophie du XVIIIe s., et comme lui il eut à lutter contre des intrigues de cour fomentées par la belle-mère du roi, Marie-Julienne de Brunswick-Wolfenbüttel, sœur de la reine de Prusse; mais son aventure se termina d'une façon tragique; accusé d'adultère avec la reine Marie-Caroline, il fut arrêté avec celle-ci, jeté en prison, condamné à mort et exécuté sans pitié (1772). A-t-il été coupable? M. G.-B. de Lagrèze a repris cette question tant controversée[1]. Il n'apporte pas de faits nouveaux. Il croit à l'innocence de la reine, mais il n'apporte aucun argument convaincant; d'ailleurs il est des faits qui, dans cette hypothèse, s'expliquent mal. Pourquoi Marie-Caroline a-t-elle montré tant de zèle en faveur de Struensée? Ne voyait-elle en lui que le ministre réformateur qu'il importait de maintenir pour le bien de l'État? Mais on nous dit qu'elle était sans goût pour les affaires et sans ambition. D'autre part, on nous dépeint la reine comme une princesse aimable, sensible, délaissée par un mari fantasque; Struensée était de son côté entreprenant autant que séduisant. N'y a-t-il pas là de quoi rendre bien des soupçons légitimes? Où M. de Lagrèze est plus à l'aise, c'est quand il montre que Struensée a été la victime d'un complot politique; que son procès a été inique dans la forme; que, malgré sa conduite lâche et ingrate envers la reine, sa bienfaitrice ou sa complice, il valait sans doute mieux que ses bourreaux. Nous nous intéressons aussi au sort de la malheureuse reine qui expia cruellement sa faute, si elle fut coupable, par une rigoureuse détention et le scandale d'un divorce qui lui fit perdre le trône, lui enleva son fils et la conduisit prématurément au tombeau. On aurait souhaité que ce dramatique épisode eût été traité avec un sens historique plus pénétrant et avec un style moins pauvre.

Malgré les nombreux travaux publiés dans ces dernières années, un tableau de la France sous l'ancien régime est encore difficile à tracer; à tout historien qui aborde ce sujet si complexe, on a le droit de demander des documents nouveaux ou des idées nouvelles, ou bien encore, à défaut d'une œuvre remarquable par le style, une œuvre utile par l'exactitude des renseignements. M. le vicomte de Broc ne nous apporte rien de tout cela; son livre[2] n'a aucune prétention littéraire; il ne brille pas par l'originalité de la pensée; en retour on y

1. *La reine Caroline-Mathilde et le comte Struensée.* Firmin Didot.
2. *La France sous l'ancien régime. Le gouvernement et les institutions.* Plon et Nourrit.

rencontre des assertions comme celles-ci : « Saint Remy conseillait à Clovis de réunir les anciens de son royaume pour les consulter » (p. 36). « Jean le Bon a mérité d'être considéré comme le plus parlementaire de nos rois, car son règne est celui où les états généraux et ceux des provinces ont été convoqués le plus souvent » (p. 38). L'auteur croit que l'origine du Conseil du roi remonte à Philippe le Bel (p. 87) ; que les intendants ont été créés en 1635, etc. Évidemment il n'a pas voulu aller au fond des choses; il a lu un certain nombre de mémoires des temps passés, quelques-uns des ouvrages les plus connus de notre époque; il en a tiré la substance de son livre. Il en a fait une œuvre remplie de bonnes intentions, mais qui n'ajoute à ce que nous savions déjà ni une idée ni un fait.

Mgr Ricard a raconté deux épisodes de la vie de l'abbé Maury[1] : d'abord son enfance, sa jeunesse, ses premiers succès d'orateur chrétien devant Louis XVI et de bel esprit à l'Académie française (1766-1785), puis son rôle à la Constituante et surtout sa lutte contre son compatriote et son rival Mirabeau (1799-91). C'est de l'histoire contée à la manière d'un roman, très agréable dans la première partie, trop mélodramatique d'allure dans la seconde. On représente la muse de l'histoire avec des traits empreints d'une sévère gravité ; le biographe de l'abbé Maury a permis trop de fantaisie à sa plume.

M. Ernest Maindron a refait l'histoire de l'Académie des sciences à un point de vue particulier[2]. Ce n'est ni la biographie des académiciens, ni l'exposé de leurs travaux. La fondation de l'Académie des sciences, son installation successive à la Bibliothèque du roi, au Louvre, au palais des Quatre-Nations, l'exposé de ses règlements, l'origine, les accroissements et la dispersion finale de ses collections, tels sont les objets qu'il traite. Il y emploie un grand nombre de documents inédits tirés des archives de l'Académie, qui lui ont été largement ouvertes. Il s'est arrêté longuement sur un membre de l'Académie particulièrement illustre, Bonaparte, élu après le coup d'État du 18 fructidor qui avait frappé cinq Immortels, dont Carnot, l'organisateur de la victoire ; il a montré avec une précision qui ne laisse rien à désirer comment il a été élu, quelle part il a prise aux travaux de l'Institut, quels rapports le premier Consul et Napoléon Ier ont eus avec ce corps illustre, serviteur dévoué du pouvoir et toujours besoigneux. En chemin encore il a rencontré un collègue de Bonaparte, Dolomieu, qui l'avait accompagné en Égypte et qui, au retour, fut

1. *L'abbé Maury*, 1749-1791. Plon et Nourrit.

2. *L'Académie des sciences, son histoire, fondation de l'Institut national; Bonaparte membre de l'Institut national.* Alcan.

arrêté à Tarente, dépouillé de ses collections et livré aux Anglais qui lui infligèrent une cruelle détention. M. Maindron raconte les démarches faites par l'Institut auprès de la Société royale de Londres et l'heureuse issue de ces négociations extradiplomatiques : Dolomieu fut enfin relâché. Cet ouvrage, d'un intérêt si varié, a été imprimé avec un soin particulier et enrichi d'excellentes gravures, qui reproduisent des gravures anciennes, des médailles, des portraits dont quelques-uns sont excellents, d'amusantes caricatures. Un très curieux facsimilé reproduit la feuille de présence de la 1re classe de l'Institut national, séance du 6 nivôse an VI, où figure, parmi tant de noms illustres, le nom de Bonaparte. C'est de cette façon qu'il faudrait toujours comprendre l'illustration des livres sérieux.

La même librairie Alcan a mis en vente en même temps le tome VI et dernier de l'*Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*, par M. H. de Sybel, traduite par Mlle Dosquet. Ce volume contient toute l'histoire de la seconde coalition jusqu'à la paix générale en 1801. Une table alphabétique, plus complète que dans l'original, permet de se retrouver aisément dans un ouvrage de premier ordre et que tout Français instruit devrait lire.

L'Assassinat du maréchal Brune a été raconté par M. Vermeil de Conchard avec une minutieuse précision (Perrin); c'est un épisode très bien fait de la Terreur blanche. En appendice, l'auteur a publié d'importantes pièces justificatives tirées des archives de la cour d'appel à Riom.

M. Darimon n'a jamais joué qu'un rôle de comparse, auprès de Proudhon, parmi les fameux Cinq, au Palais-Royal, et comme fidèle Achate d'Émile Ollivier; s'il a acquis plus de notoriété que M. Hénon, qui figurait avec lui la foule approbatrice dans la phalange des Cinq, il le doit uniquement à une de ces plaisanteries parisiennes, à une de ces scies qui font souvent à un homme, sans qu'il l'ait mérité, une célébrité burlesque ineffaçable. Mais, précisément parce qu'il n'était qu'un comparse, M. Darimon était admirablement placé pour être un observateur et un juge. Il jouait un rôle assez effacé pour que son amour-propre ne fût pas engagé dans les actes auxquels il prenait part, et le temps que les autres employaient à parler il le passait à écouter et à écrire. Aussi a-t-il pu composer avec ses souvenirs et ses notes six volumes[1], qui montrent en lui un esprit

1. *A travers une révolution* (1847-1855); *Histoire de douze ans* (1857-1869); *Histoire d'un parti* (1857-1860); *l'Opposition libérale sous l'Empire* (1861-1863); *le Tiers parti sous l'Empire; Notes pour servir à l'histoire de la guerre de* 1870. Paris, Dentu et Ollendorff, 1883, 6 vol. in-12.

très délié, remarquablement impartial, et sachant faire œuvre d'historien, même en racontant les choses où il a été mêlé comme acteur, ce qui est le signe à la fois de beaucoup de jugement et de beaucoup de modestie. Le dernier de ces six volumes est consacré tout entier aux préliminaires et à la première période de la guerre de 1870; sans apporter de révélations d'une importance capitale, il donne sur une foule de points des détails nouveaux et des éclaircissements utiles, puisés dans ses propres souvenirs ou dans ceux de ses amis et en particulier de M. E. Ollivier et du prince Napoléon. Il en est ainsi pour la question des alliances avec l'Autriche et l'Italie en 1870, pour les négociations d'Ems, pour les délibérations du Corps législatif et du conseil des ministres au moment de la déclaration de guerre, pour le rôle de l'impératrice au commencement de juillet et pendant la régence. Le témoignage de M. Darimon est accablant pour l'impératrice dont il admire pourtant l'intrépidité au moment de la crise suprême; il l'accuse d'avoir su le 3 juillet l'état de santé très grave de l'empereur et de n'en avoir tenu aucun compte pour ne pas arrêter une guerre qu'elle souhaitait, et d'avoir, par de faux calculs où l'ambition avait sa part, poussé l'empereur d'abord à prendre le commandement en chef, puis à entreprendre la marche funeste sur Sedan. Le livre de M. Darimon confirme aussi par une foule de petits traits les jugements sévères dont la conduite de M. Ollivier en juillet 1870 a été l'objet. Il nous le montre se faisant par faiblesse complice d'une guerre qu'il ne voulait pas, et, ce qui est plus grave, n'ayant pas même conscience de sa faiblesse et de ses volte-faces, accusant tout le monde de légèreté et plus léger lui-même que tous les autres, supportant que l'empereur et M. de Gramont négociassent à son insu, endossant la responsabilité des termes de la déclaration du 6 juillet qu'il trouvait imprudente, n'arrivant pas à débrouiller la vérité sur l'incident d'Ems et sur la fameuse dépêche de M. de Bismarck, et enfin, après avoir lutté jusqu'au 16 juillet pour conserver la paix, affirmant que dès le 3 il avait voulu la guerre. Le couronnement de cette série de fautes où une vanité enfantine se mêle à une incapacité incroyable de voir la réalité des choses est le plan formé par M. Ollivier d'un coup d'État contre la gauche, après Wissembourg, Forbach et Wœrth. C'est bien le même homme qui, le 18 juillet, disait avec un soupir d'attendrissement à M. Foucher de Careil : « Ah! si l'empereur savait quelle délicieuse vieillesse nous lui préparons! »

M. Duquet, qui a déjà raconté la douloureuse campagne du maréchal de Mac Mahon de Frœschwiller à Sedan, on sait avec quelle implacable sévérité, vient de consacrer deux volumes au grand drame

militaire qui s'est déroulé autour de Metz depuis le 19 juillet jusqu'au 29 octobre 1870[1]. Cette consciencieuse étude d'histoire militaire, où tous les documents français et allemands ont été comparés et mis en œuvre, est à la fois décourageante et consolante; décourageante, parce qu'elle nous fait toucher au doigt la cause essentielle de nos défaites de 1870, qui a été le manque d'unité dans le commandement et la jalousie des généraux entre eux; consolante, parce qu'elle met en lumière les belles qualités militaires de notre nation et aussi la part considérable que laisse toujours à l'imprévu le jeu terrible des batailles. Tandis qu'en Allemagne le respect monarchique et le sentiment de la hiérarchie assuraient au roi de Prusse et au chef de l'état-major général, M. de Moltke, l'obéissance scrupuleuse et la confiance absolue de tous les généraux, officiers et soldats, tandis que le roi lui-même, chef nominal de l'armée, suivait docilement les avis de M. de Moltke, tandis que les généraux allemands, soumis à cette direction commune, étaient unis entre eux par une étroite solidarité et ne manquaient jamais de se soutenir les uns les autres, en France l'empereur avait dû prendre le commandement effectif de l'armée, parce qu'il n'y avait aucun maréchal que ses capacités militaires et son caractère désignassent au poste de général en chef; mais en même temps l'empereur était lui-même incapable de commander; les généraux sous ses ordres, ne se sentant soumis à aucune pensée directrice, ne surent ni agir ni se soutenir les uns les autres. Jalousie et manque d'initiative, telles ont été les deux causes essentielles de nos revers; car nos ennemis ont commis au début de la campagne une série d'imprudences et de fautes qui auraient pu leur être fatales; nos troupes n'ont en rien été inférieures aux leurs en bravoure, et si le commandement d'ensemble a fait défaut, les généraux qui commandaient en second ont montré une habileté tactique supérieure à celle des Prussiens. — La grande responsabilité dans la désastreuse issue des batailles du 14 au 18 août retombe sur le maréchal Bazaine qui, depuis Forbach, avait en fait le commandement suprême. M. Duquet a fait ressortir, avec une implacable rigueur, l'incohérence de ses ordres, sa mollesse, son indécision, enfin son inexplicable abstention dans la journée du 18. M. Duquet, on le sait, l'explique par un motif bien simple, la trahison, qui aurait déjà été consommée à cette heure-là; mais il faudrait des preuves plus convaincantes que celles qu'il apporte pour admettre un pareil crime. Ce

1. *Guerre de* 1870-1871. *Les grandes batailles de Metz*, 10 juillet-18 août. — *Les derniers jours de l'armée du Rhin*, 19 août-29 octobre. Paris, Charpentier et Cie, 1887, 2 vol. in-12.

n'est pas là la seule exagération que M. Duquet me paraisse avoir commise. Il en commet une plus grave en disant que les défaites du mois d'août auraient pu être changées en prodigieuses victoires par « *tout autre* général que Bazaine. » Il faut dire : par un *grand* général, car les Prussiens n'ont pas combattu pendant les journées du 14 et du 16 avec autant de témérité et aussi peu de plan prémédité que le ferait croire le récit de M. Duquet. Ils voulaient à tout prix arrêter la marche de l'armée française et ils l'ont attaquée par deux fois avec des forces inférieures en nombre en sachant parfaitement qu'ils ne pouvaient espérer une victoire. Ce n'est que le 18 qu'ils ont livré la vraie et décisive bataille. Nous aurions pu la gagner, mais i est permis de se demander si même alors une victoire eût suffi à nous sauver en présence d'une armée qui grossissait chaque jour. Je suis d'accord avec M. Duquet pour penser que Bazaine pendant tout le siège de Metz a manqué à tous les devoirs d'un chef d'armée et d'un commandant de place, qu'il n'a pas livré un seul combat sérieux et qu'il a commis une trahison permanente envers la France en subordonnant les opérations militaires à ses espérances politiques et en négociant avec l'ennemi ; mais il est impossible, avec ce que nous savons aujourd'hui, d'affirmer davantage et de dire avec M. Duquet que Bazaine a été vendu. Il est si facile de comprendre quel a été son raisonnement : « Ou bien, s'est-il dit, la France triomphera et on attribuera sa victoire à la défense de Metz ; ou elle sera vaincue, et je resterai seul avec une armée organisée et une popularité intacte. » La seule hypothèse qu'il n'ait pas crue possible est précisément celle qui s'est réalisée : la France a été vaincue, mais la famine a auparavant contraint Metz à se rendre. Bazaine a été justement condamné, mais n'exagérons pas sa culpabilité ; nous arriverions sans cela à le croire la seule cause de nos désastres, ce qui serait la plus dangereuse des illusions.

Quand Mme Michelet a publié *Ma Jeunesse*, de Michelet, on pouvait prévoir que nous verrions bientôt paraître une biographie de Quinet. Nous en avons aujourd'hui le premier volume : *Edgar Quinet avant l'exil* (C. Lévy), par Mme Quinet. On pourrait critiquer sur quelques points la manière dont Mme Quinet a conçu le livre : l'analyse des œuvres tient trop de place dans un ouvrage qui devrait être avant tout biographique ; de plus, il aurait fallu ou que Mme Quinet s'effaçât et se contentât de relier par des indications très simples et très sommaires les citations des lettres, du journal et des conversations de son mari, ou, si elle voulait donner à cette biographie le caractère d'une œuvre personnelle, y développer ses idées et ses sentiments, réduire beaucoup les citations. Toutefois, bien que mal composé et

d'une lecture un peu difficile, ce volume est très digne d'être lu. C'est un fragment très intéressant de l'histoire intellectuelle et morale du XIXe siècle et les jeunes générations pourront y admirer une fièvre d'idées et d'idéal, une passion pour le progrès, une ardeur de convictions qu'on ne trouve plus guère aujourd'hui après tant d'épreuves et de désillusions. La vie de Quinet a été étonnamment variée et la variété de ses études et de ses productions n'a pas été moins grande que celle de sa vie. On trouvera dans le premier volume ses voyages en Angleterre, en Grèce, en Italie, ses longs séjours en Allemagne qui ont exercé sur son esprit une si décisive influence, ses relations avec Cousin, Guizot, Michelet, son enseignement à Lyon et au Collège de France, son rôle en 48, et les premiers fruits de cette incroyable fécondité littéraire qui a produit une série d'œuvres aussi différentes par leur forme que par leur sujet, Ahasvérus, Napoléon, Prométhée, les Esclaves, l'Examen de la vie de Jésus, le Génie des Religions, les Révolutions d'Italie, les Jésuites, l'Histoire et mes Idées, la Révolution, Merlin et l'Enchanteur, la Création, etc., etc. On est émerveillé de ce que cette multiplicité d'œuvres suppose d'activité et d'étendue dans l'esprit. Personne n'a eu ou du moins n'a remué plus d'idées qu'Edgar Quinet, ni des idées plus élevées; il les revêtait d'un style qui avait de la grandeur, de la force, de la couleur et du nombre. Comment se fait-il qu'avec toutes ces qualités, avec un nom auquel la dignité de sa vie autant que le nombre de ses écrits ont donné une juste popularité, Edgar Quinet n'ait jamais eu qu'un nombre restreint de lecteurs et soit aujourd'hui presque entièrement délaissé? Je l'attribue à diverses causes : d'abord à une gravité grandiloquente trop soutenue (sauf dans l'histoire de mes Idées), puis au caractère nuageux ou incertain de beaucoup de ses conceptions. Ce caractère nuageux qu'on a parfois attribué à l'influence de l'Allemagne ne vient pas de la profondeur des idées, mais, au contraire, de ce que Quinet a toujours travaillé vite, a passé trop rapidement d'un sujet à l'autre, n'a pas mûri suffisamment ses œuvres avant de les livrer au public. Le détail de ses livres est toujours intéressant et clair; l'ensemble manque de cohésion et par suite de clarté. Son plus beau livre, la Révolution, est tout à fait incohérent. Dans un chapitre il semble reprocher aux révolutionnaires d'avoir été trop tolérants à l'égard du catholicisme, dans le suivant il leur reproche de l'avoir persécuté et dans un troisième il déplore qu'ils n'aient pas été protestants. Il a eu le grand mérite de comprendre et de montrer le rôle capital joué par la question religieuse dans la Révolution; mais son livre, très précieux si on le prend par morceaux, ne se tient pas dans son ensemble. C'est que Quinet était

trompé et grisé lui-même par l'abondance de ses pensées et par sa facilité à écrire; il s'admirait trop lui-même[1]; le fonds de ses livres n'est pas assez solide et la forme n'en est pas assez originale. Pour me servir d'une expression qui rend bien ma pensée, ce n'est jamais tout à fait *sorti*. Ce n'est pas d'une veine absolument française. Cela semble toujours une admirable traduction d'une langue étrangère. Toutes ses œuvres ont l'air d'être la continuation de la traduction de Herder, par laquelle il a débuté. C'est ce qui rend illisibles, malgré des pages admirables, ses poèmes en prose, Ahasvérus ou Merlin; c'est ennuyeux comme du Klopstock. Mais, malgré toutes ces explications, nous croyons Quinet trop négligé et l'on aura toujours profit à le lire. Son *Histoire de mes Idées* est un livre délicieux; ses *Révolutions d'Italie* sont un des ouvrages les plus capables d'éveiller chez un jeune homme le goût et l'intelligence de l'histoire, et c'est dans sa *Révolution* que cette grande époque a été pour la première fois jugée sans parti pris favorable ou hostile.

Histoire locale. — C'est chose dangereuse d'écrire l'histoire des Basques sans avoir au préalable fouillé les archives du pays. On risque de répéter ce que les autres ont déjà dit. C'est dans ce défaut qu'est tombé M. Blanc-Saint-Hilaire en écrivant : *les Euskariens ou Basques*, origine, langue et histoire des peuples qui ont habité le Sobrarbe et la Navarre (A. Picard; Lyon, Vitte et Perrussel); mais peut-être faut-il prendre tout simplement cet ouvrage comme l'auteur le présente lui-même avec modestie : c'est un simple souvenir d'octogénaire qu'il a voulu laisser à ses enfants. Souhaitons qu'ils y prennent en effet du plaisir; mais il n'y a aucun profit à tirer d'un gros volume où l'on ne trouve ni une note ni un document.

On sait que l'Association française pour l'avancement des sciences a tenu sa seizième session à Toulouse en septembre dernier. A cette occasion, la ville de Toulouse a fait composer et imprimer à ses frais un recueil de mémoires sur l'histoire de la ville, ses monuments, ses établissements municipaux, universitaires et autres (Toulouse, Privat). Parmi ces mémoires il en est un très bien fait et qui mérite une mention toute particulière : c'est celui de M. E. Roschach sur « les Douze Livres de l'histoire de Toulouse, chroniques municipales manuscrites du XIIIe au XVIIIe siècle (1295-1787). » Ces chroniques sont connues; elles ont été souvent citées; mais elles sont encore inédites, et plus d'une fois on en a parlé d'une façon inexacte. M. Roschach en a fait une description détaillée et fort intéressante.

1. Il se console, en lisant ses propres vers, de la lecture d'A. de Musset, « bonne pour des *petits crevés!* »

En 1295, les consuls de Toulouse décidèrent qu'il serait formé un livre divisé en six parties contenant les noms des consuls annuels, des assesseurs et autres magistrats, le texte des coutumes et de tous actes de privilèges concédés à la ville, les ordonnances royales, etc. Jusqu'à la fin du xve s., les notaires ou greffiers de la maison commune, chargés de rédiger ces notices annuelles, se contentèrent de donner des noms et des dates. Au xvie s., on employa à ce travail soit des étudiants de l'université, soit des avocats, soit même des chroniqueurs de profession qui entreprirent, d'abord en latin, puis en français, de raconter les fastes de la ville avec une abondance qui touche plus d'une fois à la prolixité. Depuis 1597, ce sont les capitouls eux-mêmes, ou du moins un d'eux, qui tinrent la plume, et qui furent chargés de donner ainsi une sorte de compte-rendu officiel de l'année où ils avaient été en charge. Les douze volumes qui contiennent ces chroniques municipales ont été traités avec luxe : ils ont été décorés de miniatures qui représentaient invariablement les consuls prêtant serment entre les mains du viguier royal. Ces figurines prirent peu à peu de l'importance ; au xvie siècle, elles peuvent être considérées comme de vrais portraits ; en même temps, elles forment souvent le centre de véritables compositions artistiques. Les capitouls, qui prétendaient faire remonter leur origine à la noblesse municipale de l'Empire, voulaient ainsi faire revivre le *jus imaginum* de l'antiquité. Ils aspiraient en outre à la noblesse à raison de leurs charges et ils l'obtinrent en effet ; aussi leurs armoiries ont-elles été soigneusement peintes à côté de leurs noms et de leurs portraits. Les douze livres des chroniques contenaient de la sorte plus de 3,000 armoiries qui formeraient comme un résumé de l'art héraldique pendant quatre siècles, si la présence de ces armoiries n'avait pas excité l'indignation des patriotes toulousains membres de la *Société populaire* en 1792 et 1793. Ordre fut donc donné d'arracher ces feuillets qui portaient les marques de la tyrannie et de les brûler. On n'a pu en sauver qu'un petit nombre, que la ville de Toulouse n'a même pas encore tous recouvrés. On voit quel intérêt varié renferment aujourd'hui même encore ces volumes si bien décrits par M. Roschach. Sa notice est des plus agréables à lire et des plus instructives.

Au sud-est de la France se rapportent des *Notes sur des imprimeurs du comtat Vénaissin et de la principauté d'Orange*, par M. Pellechat (A. Picard) ; un *Tableau historique du département des Hautes-Alpes*, par M. J. Roman (Paris, Picard ; Grenoble, Allier), et l'*Histoire de la principauté de Donzère*, par M. Jules Ferrand (Quantin). Pour retracer l'histoire de cette ville, aujourd'hui simple bourg agricole de la Drôme, M. Ferrand a mis à profit bon nombre

de documents inédits fournis par les archives municipales, très abondantes encore, malgré un grave incendie qui les atteignit en 1485; c'est une bonne monographie. L'ouvrage de M. Roman, résultat d'un dépouillement considérable d'actes anciens, décrit avec une conscience tout à fait digne d'éloges l'état ecclésiastique, administratif et féodal des pays qui ont formé, en 1790, le département des Hautes-Alpes, avec l'histoire, la biographie, la bibliographie de chacune des communes qui le composent. Ce *Tableau historique* complète le *Dictionnaire topographique des Hautes-Alpes* publié par le même auteur en 1884, et son *Répertoire archéologique* qui doit prochainement paraître. Il serait à désirer que chaque département eût sa statistique historique aussi soigneusement faite.

Terminons en indiquant trois volumes qui se rapportent à l'ancienne Picardie. M. A. Janvier a raconté, surtout à l'aide des archives municipales, comment la compagnie des gardes du corps, qui avait pour capitaine le duc de Luxembourg, fut envoyée par le maréchal de Belle-Isle tenir garnison à Amiens en 1759[1], à quels sacrifices dut se résigner la ville déjà obérée et peu riche; enfin les événements de la vie amiénoise auxquels se trouvèrent mêlés Messieurs les gardes du corps jusqu'à la Révolution française. M. Alcius Ledieu a raconté par le menu les opérations militaires dont la Picardie fut le théâtre en 1635 et en 1636; il apporte quelques renseignements nouveaux sur la fameuse année de Corbie[2]. En même temps il a publié les résultats de recherches poursuivies pendant plusieurs années dans les archives locales sur les vingt-huit communes situées dans la vallée du Liger, petit cours d'eau qui se jette dans la Bresle en aval de Sénarpont[3]. Les notices consacrées à ces localités font connaître la topographie et la statistique de chacune d'elles, la description qui en a été faite, en 1763, pour l'imposition de la taille, l'église et la suite de ses curés, l'histoire des seigneurs et celle de tous les fiefs existant sur le territoire. M. Ledieu se tient en garde contre l'étymologie des noms de lieu; il a raison, car les rares tentatives qu'il a faites en cette matière ne sont pas heureuses[4].

Le t. II de l'*Histoire des ducs de Bourgogne de la maison capétienne* (Dijon, Lamarche), par M. E. Petit (de Vausse), contient la

1. *MM. les gardes du corps de la compagnie de Luxembourg; épisodes de l'histoire d'Amiens*, 1758-1791. Amiens, impr. Douillet.

2. *Deux armées d'invasion en Picardie*, 1635-1636. Alph. Picard.

3. *La Vallée du Liger et ses environs*. Ibid.

4. Il est certain qu'Aumale ne vient pas de *Ad Mallum*, ni Senarpont de *Senex Pons*. M. Ledieu ne dit pas qu'il approuve cette dernière étymologie; mais il faut se garder des citations compromettantes.

plus grande partie du XIIe s., la fin du règne de Hugues II Borel et ceux d'Eudes II et de Hugues III jusqu'en 1185. C'est une époque capitale pour le développement de la Bourgogne. C'est l'époque où, avec saint Bernard, les Cisterciens luttent contre l'influence de Cluny. Les abbayes se multiplient, grâce à la libéralité des ducs et de leurs vassaux. Deux papes, Innocent II et Eugène III, viennent séjourner en Bourgogne; Hugues III lutte avec Louis II contre Guillaume de Chalon, soutenu par Frédéric Barberousse, et obtient une partie du comté de Chalon confisqué. L'ouvrage de M. Petit, qui est accompagné d'une très belle série de pièces justificatives et de tableaux généalogiques, aurait grand besoin d'un index à chaque volume, car il n'est pas et il ne peut pas être un livre de lecture courante, c'est un dépouillement analytique et chronologique très consciencieux de tous les actes des ducs de Bourgogne, ou plutôt de tous les actes relatifs à la Bourgogne à l'époque des ducs capétiens. Il représente une masse considérable de recherches et apporte une foule de rectifications importantes à l'histoire de la province. Nous signalerons en particulier tout ce qui concerne l'annexion d'une partie du comté de Chalon, et dans l'introduction, où M. Petit revient sur le XIe s., la démonstration par laquelle il prouve l'authenticité du diplôme donné par Robert en 1031 (et non en 1015) en faveur de Saint-Bénigne de Dijon, et qui avait été rejeté par M. Pfister[1], enfin la fixation de la date de tous les événements du règne de Robert relative à la Bourgogne. On y verra en particulier qu'Henri, fils de Robert, n'eut le titre de duc de Bourgogne que du 17 septembre 1026 au 14 mai 1027. M. Petit ne néglige pas de nous renseigner sur le développement des arts et des lettres en Bourgogne. Son chapitre XIII est entièrement consacré à ce sujet[2].

L'époque révolutionnaire vient de suggérer à M. Raoul Rosières l'idée d'une très originale étude. Sous le titre : *la Révolution dans une petite ville* (Laisney), il a retracé fidèlement, d'après les documents des archives municipales, la vie intérieure de Meulan pendant

1. Toute cette discussion est du plus grand intérêt. Nous voyons que les diplômes français du XIe siècle sont soumis aux mêmes irrégularités quant aux dates et aux souscriptions que les diplômes allemands.

2. On rencontre çà et là quelques lapsus. P. 5, l. 10, *Arnulfi* pour *Amalfi*. Ibid., l. 23. Ailleurs Jean Brompton qui vivait au XVIe siècle est qualifié « d'historien presque contemporain » de la première croisade. — P. 101, n. 1. Klemmayern Nachr. v. inv. 327 est incompréhensible. Faut-il lire : Kleinmayern, *Nachrichten vom Zustande der Gegenden und Stadt Juvavia ?* A la p. 100, n. 3, M. Petit donne l'indication d'une série de bulles pontificales, comme additions à Jaffé. Une seule de ces bulles, celle du 26 août, ne se trouve pas dans les *Regesta Pontificum*, le Cartulaire de l'Yonne qui l'a donnée n'étant pas publié en 1851.

l'époque révolutionnaire. Ce qui s'est passé à Meulan a dû se passer dans l'immense majorité des petites villes de France. On a salué la Révolution avec joie, parce qu'elle répondait à des idées de réforme qui étaient dans l'air, puis, après un moment d'enthousiasme, on s'est trouvé aux prises avec les difficultés; pénurie de travail et de vivres, paresse universelle à remplir les nombreux devoirs civiques qu'imposent le nouvel ordre de choses, la Convention et la guerre. Meulan alors subit toutes les exigences, toutes les épreuves avec une patience et une indifférence parfaites, et, après avoir porté en triomphe le buste de Marat, la petite ville félicite la Convention de la chute de Robespierre. La question des subsistances et les fêtes, voilà ce qui domina toute cette histoire; manger et se distraire des soucis trop accablants du jour, voilà les deux premiers besoins. Aux fêtes religieuses de l'ancien régime succèdent les fêtes civiques. La question religieuse d'ailleurs n'a jamais eu ici de gravité. On a passé de l'église de l'ancien régime à l'église constitutionnelle sans troubles; le culte est suspendu un instant sous la Terreur, il reprendra ensuite. Les prêtres sont toujours estimés et aimés, les religieuses aussi, et les uns comme les autres d'ailleurs acceptent assez bénévolement toutes ces évolutions. Ce petit livre est des plus instructifs; c'est un chapitre curieux de psychologie sociale.

Nous recevons au dernier moment une excellente histoire populaire de Paris, par M. Fernand Bournon[1]. L'auteur s'est déjà fait connaître par divers travaux sur l'histoire de Paris; il l'a étudiée aussi bien dans ses sources que dans les travaux des vieux érudits parisiens; mieux que personne il était qualifié pour en donner un résumé clair, exact, attachant. Dans un livre décoré de plans, de dessins, de gravures choisis et exécutés avec goût, il en a raconté brièvement l'histoire, décrit les monuments et l'administration aux diverses époques. On peut le lire avec confiance; l'érudition de l'auteur ne s'y étale nulle part : aucune note, pas de digression; mais on y reconnaît l'homme maître de son sujet et qui sait le dominer.

G. Monod. Ch. Bémont.

1. *Paris, histoire, monuments, administration. Environs de Paris.* A. Colin.

ALLEMAGNE.

PUBLICATIONS RELATIVES AU MOYEN AGE.

Première partie : Documents. — C'est seulement aujourd'hui que le signataire de ce Bulletin, après avoir terminé plusieurs travaux considérables et s'être débarrassé d'autres empêchements, peut donner quelques détails nouveaux sur l'état des publications concernant l'histoire de l'Allemagne au moyen âge. Sept ans environ se sont écoulés depuis qu'un pareil travail n'a été fait; et, comme cette période a été particulièrement abondante, tant en publications de sources qu'en livres de seconde main, il est nécessaire de jeter d'abord au moins un coup d'œil rapide sur les ouvrages de la première catégorie.

En première ligne, il faut nommer naturellement les *Monumenta Germaniæ historica*, dont on peut signaler les grands progrès dans plus d'un sens. Dans la série des *Scriptores antiquissimi* ont paru les volumes IV-VI : le volume IV contient les œuvres de Venantius Fortunatus[1]; le volume V, les *Romana et Getica* de Jordanes, ainsi que les écrits d'Ausone, avant tout la *Moselle* et le *Ludus septem sapientium*[2]; la première partie du VIe volume comprend la Correspondance si nombreuse et si importante de Symmaque[3], surtout avec Stilicon et les empereurs, ainsi que ses discours à Valentinien, à Gratien et à d'autres; la seconde partie renferme les débris des travaux littéraires de l'évêque Avitus[4], principalement ce qui nous reste de ses écrits contre les Ariens, et six livres de poèmes théologiques; le VIIe volume, enfin, contient les œuvres de Magnus Felix Ennodius[5]; tous ces ouvrages sont parfaits au point de vue critique.

Par contre certaines parties des anciennes éditions des *Leges* ont été remplacées par des rééditions plus courtes et plus complètes dans d'autres recueils : c'est le cas pour la *Lex Burgundionum*, dont

1. Pars prior : *Venanti Fortunati opera poetica*, rec. et emend. F. Leo. Berlin, Weidmann, 1881, 427 p.

2. Pars prior : *Jordanis Romana et Getica* recensuit Th. Mommsen. Berlin, Weidmann, 1882, 200 p. Pars posterior : *D. Magni Ausonii opuscula* recensuit C. Schenkl, 1883, 362 p.

3. Pars prior : *Q. Aurelii Symmachi opera quae supersunt*, ed. O. Seek, 1883, 355 p.

4. Pars posterior : *Alcimi Ecdicii Aviti Viennensis episcopi opera quae supersunt*, rec. R. Peiper, 1883, 376 p.

5. *Magni Felicis Ennodii opera*, rec. F. Vogel, 1885, 418 p.

K. Binding, érudit très compétent en cette matière, a donné une nouvelle édition pour les *Fontes rerum Bernensium*[1]. Il a heureusement rétabli l'ancien texte, que l'on avait modernisé dans l'édition antérieure des *Monumenta;* de son côté, A. Holder a rendu un grand service en publiant de nouveau quelques parties de la *Lex salica*[2], d'après différents manuscrits importants. Après une longue attente, les *Monumenta* ont aussi donné la source la plus importante pour l'histoire de l'époque mérovingienne, l'histoire des Francs et les écrits hagiographiques de Grégoire de Tours[3]; cette édition, qui a coûté beaucoup de travail, a été faite avec un soin extrême par W. Arndt, de Leipzig. Sous tous les rapports, elle remplit toutes les conditions que l'on pouvait exiger d'une pareille entreprise; dans quelques parties de son œuvre, Arndt a recouru, avec un grand profit, à la collaboration d'un jeune savant, B. Krusch, déjà connu pour ses recherches sur la chronologie des premiers siècles du moyen âge. C'est encore à l'époque mérovingienne qu'il faut rapporter les premiers douze numéros des Capitulaires des rois francs[4], édités par A. Boretius; en première ligne, il faut citer parmi eux une lettre de Clovis, qui manquait dans les éditions de Pertz, des années 507-511; les cent soixante-dix autres capitulaires s'étendent jusqu'à l'époque carolingienne, à l'année 827; en outre a commencé à paraître une nouvelle collection des Formules mérovingiennes et carolingiennes qui sont si importantes pour l'histoire administrative et judiciaire; cette publication est excellente au point de vue critique, et son auteur, K. Zeumer, s'est acquis une grande autorité en cette matière[5]. Dans ces dernières années, il est vrai, aucune source historique, au sens étroit du mot, relative à la fin du viiie et au ixe siècle n'a paru; mais le volume des *Monum. Germ. histor.* consacré aux *Poetæ latini medii ævi*[6] contient une série considérable

1. *Die Lex Burgundionum*. Berne, Dalp, 1880, 45 p.

2. (*a*) La *Lex emendata*, d'après le ms. de Trèves-Leyde; Leipzig, Teubner, 1880, 42 p.; (*b*) la *Lex salica emendata* avec les gloses malbergiques, d'après le Codex Lescurianus, 31 p.; (*c*) les gloses du ms. de Besançon, de Saint-Galles, 95 p.; (*d*) les gloses des mss. de Sens, Fontainebleau, Paris, 43 p.

3. *Scriptorum rerum Merovingicarum*, t. I : *Gregorii Turonensis opera*. Hannover, Hahn, 1885, 946 p. in-4°.

4. *Monum. Germ. histor. Legum sectio II. Capitularia regum Francorum*, t. I, denuo ed. A. Boretius. Hanovre, Hahn, 1883, 461 p.

5. *Monum. Germ. histor. Legum sectio V. Formulae*. Pars prior : *formulae Merovingici et Karolini aevi*, ed. Karl Zeumer. Hanovre, Hahn, 1882, 328 p.

6. *Monum. Germ. histor. Poetarum latinorum medii aevi*, t. I. Berlin, Weidmann, 1881, 652 p.; t. II, 1884, 722 p. Cf. E. Dümmler, *Rhythmorum ecclesiasticorum aevi Carol. specimen*, Halle, Index lectionum, 1881-2; et aussi Dümm-

d'œuvres poétiques, qui fournissent de nombreux renseignements utiles à l'histoire, présentées sous un nouveau jour et éditées avec un très grand soin. Outre beaucoup de petits poèmes moins importants, les deux volumes parus contiennent surtout les œuvres d'Alcuin, de Théodulfe, de Hrabanus Maurus et de Walafrid Strabon, ainsi que les *Carmina Sangallensia;* E. Duemmler, de Halle, l'érudit allemand le plus compétent de notre époque en tout ce qui concerne l'histoire carolingienne, a entrepris avec un réel désintéressement, récompensé par le succès, le travail très pénible de réunir les documents, de comparer les manuscrits, de rétablir l'ordre chronologique et de donner des éclaircissements biographiques et historiques. L'édition aujourd'hui publiée des Livres de confraternités de Saint-Gall, Reichenau et Pfæffers[1] doit également avoir coûté beaucoup de temps et de travail; mais cette publication fournit un grand nombre de renseignements biographiques sur les personnages qui ont vécu dans ces temps reculés; des tables dressées avec beaucoup de soin et d'intelligence permettent de tirer, à ce point de vue, le plus grand profit possible de cette œuvre.

Dans la collection des *Scriptores medii ævi*, au sens strict du mot, manquaient depuis longtemps les volumes XIII, XIV et XV : cette lacune est maintenant en grande partie comblée, grâce à l'énergique et infatigable activité de George Waitz, directeur en chef de la publication des *Monum. Germ. histor.*, qui vient de nous être si tristement enlevé. Sans doute, les deux vol. parus dernièrement (XIII et XIV)[2] semblent être des appendices aux volumes précédents. Ils sont remplis surtout par des œuvres anglaises ou françaises, mais ces extraits sont choisis de manière à fournir des renseignements directs sur l'histoire de l'empire et des empereurs; pour donner une idée de l'abondance et de la variété des fragments qui composent ces deux volumes, je citerai ici, dans le volume XIII, les Annales de Stablo (— 1087), de saint Emmeran à Ratisbonne (— 1062), un fragment des grandes

ler, *Weitere carolingische Rhythmen*, dans la *Zeitschrift für deutsches Alterth.*, de Haupt, XXIV; — enfin Ebert, *Zu den carolingischen Rhythmen*, ibidem.

1. *Monum. Germ. histor. Libri confraternitatum sancti Galli, Augienses, Fabarienses*, ed. P. Piper. Berlin, Weidmann, 1884, 550 p. in-4°. Ce vol. comprend : 1° Confraternitates Sangallenses; (*a*) liber promissionum S. Galli; (*b*) confraternitatum syngrapha ; (*c*) Formulae rotuli; (*d*) coenobia cum sangallensi fraternitate conjuncta. 2° Confraternitates Augienses. 3° (*a*) Confraternitates Fabarienses; (*b*) Thesaurus Fabariensis.

2. *Monum. Germ. histor. Scriptores*, t. XIII et XIV. Hanovre, Hahn, 1881-83, 832 p. et 673 p. On est sur le point de publier une première partie du quinzième volume, qui contiendra principalement des vies de saints de l'époque carolingienne.

Annales de Ratisbonne, de la fin du XIe s., dont l'auteur est du parti de l'empereur, les Annales de Nevers, jusqu'ici tout à fait inconnues, une histoire de Souabe de 770-1043, qui a certains rapports avec les travaux de Hermann de Reichenau et à laquelle on vient de donner le nom de *Chronicon Suevicum universale*, puis des listes funéraires de Fulda (— 1065) et de Prüm (— 1105), d'anciennes sources anglo-saxonnes et anglaises, étudiées par feu R. Pauli, différents catalogues d'abbés et d'évêques allemands et burgondes, enfin des fragments des *Gesta episcoporum Autissiodorensium* de 715 à 887, des extraits de l'*Historia Remensis ecclesiæ* de Flodoard (— 948), et des *Gesta abbatum S. Bertini Sithiensium* (— 1187). Le XIVe volume contient surtout des chroniques épiscopales provenant des parties occidentales de l'empire, de Tournai, Cambrai, etc.; beaucoup plus considérables et plus intéressants pour l'histoire territoriale de l'empire que les fragments cités plus haut, ce sont les *Gesta archiepiscoporum Magdeburgensium*, édités avec eux, qui se composent de plusieurs parties écrites par différents auteurs, et qui s'étendent depuis la fondation de l'archevêché jusqu'à l'année 1515. L'auteur de ce bulletin a tiré cette œuvre historique si intéressante d'un grand nombre de manuscrits, dont il a découvert lui-même les plus importants, et il l'a éclaircie par des notes nombreuses.

En outre, la série des *Scriptores* s'est augmentée de trois nouveaux volumes (XXV-XXVII) [1]. Les volumes XXVI, XXVII ne contiennent ni l'un ni l'autre de sources historiques allemandes; ils sont composés d'extraits plus ou moins considérables de sources étrangères, françaises dans le volume XXVI, anglaises dans le volume XXVII; parmi ces extraits, il faut citer les chapitres assez étendus tirés des œuvres de Guillaume le Breton, autant parce qu'ils sont très importants pour l'histoire d'Allemagne que parce qu'ils ont été édités avec un soin que l'on connaissait à peine jusqu'à présent. Le contenu du volume XXV se rapporte surtout à l'histoire territoriale, on lui a donné très justement pour titre : *Gesta episcoporum, abbatum aliorumque principum;* la plupart des sources que comprend ce volume se prolongent jusqu'à la fin du XIIIe siècle, tandis qu'une partie des œuvres lorraines et flamandes, par exemple la *Genealogia ducum Brabantiae*, remontent dans leurs premières pages jusqu'à l'époque carolingienne.

Dans la section des *Diplomata*, ce qui a paru de nouveau [2] depuis

1. *Monum. Germ. histor. Scriptores*, t. XXV, XXVI, XXVII. Hanovre, Hahn, 1880, 1882, 1885; 958 p., 875 p., 590 p.

2. *Monum. Germ. histor. Diplomatum* t. I. *Conradi I, Heinrici I et Ottonis I diplomata.* Hanovre, Hahn, 1879-85, 740 p. in-4°.

notre dernier Bulletin, surtout pour l'époque d'Otton Ier, a déjà été dans la *Revue* l'objet d'un examen et d'un compte-rendu; il ne nous reste qu'à parler des *Epistolæ*, des *Scriptores vernaculæ linguæ* et des *Éditions scolaires*. Le volume d'*Epistolæ* qui a paru contient un choix abondant et très intéressant de lettres d'Honorius III et de Grégoire IX, qui ont été empruntées surtout aux Registres du Vatican[1]; à côté d'un grand nombre de lettres nouvelles, on en trouve aussi quelques-unes qui étaient déjà connues, mais elles sont ici beaucoup mieux éditées et disposées avec plus d'exactitude. La Chronique de Limbourg, nouvellement publiée parmi les sources écrites en allemand, œuvre de Tilemann Elhen de Wolfhagen, embrasse à peu près les derniers deux tiers du XIVe siècle[2]. Comme le titre même l'indique, elle est d'un intérêt essentiellement local, mais elle s'occupe aussi dans une large mesure des événements qui intéressent les pays voisins et l'empire. Parmi les éditions qu'on appelle les *Scriptores in usum scholarum*[3], nous n'avons à indiquer que très peu de choses nouvelles. Pourtant on y trouve le traité attribué à Walram de Naumbourg, *De unitate ecclesiæ conservanda;* pour la plupart, les œuvres qui ont été publiées dans cette collection ne sont que des rééditions, d'ailleurs très améliorées; notons surtout une réédition des œuvres d'Otto de Freising, préparée par Waitz lui-même. Nous devons aussi faire remarquer que le recueil de traductions, publié sous le titre général de « Historiens de l'antiquité allemande[4], » s'est

1. *Monum. Germ. histor. Epistolae saec. XIII e regestis pontificum Romanorum selectae per G. H. Pertz*, edidit C. Rodenberg. Berlin, Weidmann, 1880, 786 p. in-4°.

2. *Monum. Germ. histor. Scriptorum qui vernacula lingua usi sunt*, t. IV. Pars prior : *Die Limburger Chronik*, éditée par Arthur Wyss. Hanovre, Hahn, 1883, 176 p.

3. *Einhardi vita Karoli*, ed. IV, publ. par Waitz, Hanovre, 1880, 38 p.; *Brunonis de Bello Saxonico liber*, ed. II, publié par Wattenbach, 1880, 104 p.; *Chronica regia Coloniensis* (annales maximi Col.), publiée par Waitz, 1880, 414 p.; *Widukindi rer. gest. Saxonicarum libri III*, ed. III, publié par Waitz, 1882; *Vita Anskarii auctore Rimberto*, publiée par Waitz, 1884, 100 p.; *Annales Bertiniani*, publiées par Waitz, 1883, 173 p.; *Waltrami, ut videtur, liber de unitate ecclesiae conservanda*, publié par Schwenkenbecher, 1883, 147 p.; *Ottonis Frisingensis gesta Friderici*, 1884; *Chronicon Moguntinum*, ed. par C. Hegel, 1885, 103 p.

4. Livraisons 60-75 : le VIe et le VIIe livre de la Chronique d'Otto de Freising; la Chronique de Saint-Pierre d'Erfurt, 1100-1215; les Annales de Marbach; la Chronique d'Otto de Saint-Blaise; les Annales de Saint-Jacques de Liège; les Annales de Lambert le Petit; les Annales de Reiner; les Annales de Gênes; l'ancienne généalogie des Welfes et l'histoire des Welfes, par le moine de Weingarten; la Vie de l'empereur Henri VII; les Actes de Frédéric, par Otto de Freising et ceux de Louis le Bavarois, d'après plusieurs chroniques; l'His-

de nouveau considérablement accru et a participé aux grands progrès que l'œuvre tout entière a faits.

Les publications de la Commission historique de Munich ne se sont pas étendues dans les mêmes proportions. Parmi les Chroniques des villes allemandes, outre les deux volumes des Chroniques de Mayence[1], qui ont été déjà examinés dans cette *Revue*, on n'a complètement publié que le volume XVI, qui contient la deuxième partie des *Chroniques de Brunswick*[2], et le XIX, où se trouve la première partie des *Sources historiques de Lubeck*. Le 1er de ces deux vol. ne forme pas un seul ouvrage; il se compose de trois parties différentes qui ont par elles-mêmes une grande valeur : 1° le *Pfaffenbuch* de 1418, dont nous n'avons que des fragments. C'est un récit où sont utilisés tous les actes et documents concernant la lutte entre le magistrat et le clergé, et écrit dans un sens favorable à celui-là; 2° le livre appelé *Schichtspiel*, chronique rimée relative à la révolte de Ludeke Holland, de 1488 à 1490; 3° enfin le *Schichtbuch*, histoire des troubles civils des années 1493-1514. Le savant Koppmann[3] s'est encore occupé de l'histoire de Lubeck; il a entrepris de publier dans une édition modèle les diverses parties de la Chronique du professeur franciscain Detmar. Ceux qui connaissaient cette source importante non seulement pour l'histoire de l'empire et de ses régions septentrionales, mais aussi pour les rapports de l'Allemagne avec les royaumes du Nord, par l'édition non pas mauvaise mais privée de commentaires et d'éclaircissements donnée par Grautoff, accueilleront avec une joie particulière le nouveau travail de Koppmann. Les Actes de la diète germanique[4], publiés également par la Commission historique de Munich, sont en voie de progrès; il y a maintenant deux nouveaux volumes pour les années 1400-1405, et 1420-1426, qui apportent des matériaux nombreux, importants, en grande

toire des empereurs et des papes, par Henri le Sourd; l'Histoire des Goths, par Jordanes; la Guerre des Vandales, par Procope; la Chronique de Bohême, par Côme de Prague, avec ses continuations; la Guerre des Goths, par Procope; l'Histoire de la jeunesse de l'empereur Charles IV.

1. *Die Chroniken der deutschen Stædte vom* 14 *bis zum* 16 *Jahrh.* vol. XVII *Die Chroniken der mittelrheinischen Stædte. Mainz*, I; vol. XVIII, *Mainz*, II. Leipzig, Hirzel, 1881 et 1882; 414 p., 458 p.

2. *Chroniken der niedersæchsischen Stædte*, vol. XVI. *Braunschweig*, II, 1880, 672 p.

3. *Ibid.*, vol. XIX. *Lübeck*, I, 1884, 597 p.

4. *Deutsche Reichstagsakten*, publié par J. Weizsæcker; IV, *Reichstagakten unter K. Ruprecht*, 1re partie, 1400-1401; Gotha, Perthes, 1882, 53 p.; V, 2e partie, 1885, 853 p.; VIII, *Unter K. Sigismund*, 2e partie, 1421-1426, édité par Kerler, 1883, 550 p.

partie tout à fait neufs. Dans le premier se trouve l'expédition du roi Robert en Italie; son échec est éclairé d'un jour tout nouveau. Les actes de Sigismond se rapportent principalement aux guerres des Hussites et à l'influence qu'elles ont eue sur l'organisation militaire et financière de l'empire.

Si les publications de Sources historiques ont été nombreuses, leur nombre a été de beaucoup surpassé par celui des publications de documents qui ont paru depuis notre dernier compte-rendu. Au premier rang, il faut citer les publications des Archives de l'État prussien; les VIIe et XVIe volumes forment la première collection complète des chartes concernant la propriété et les tenures féodales au moyen âge et provenant des différentes parties de la province de Silésie[1]. Outre la Silésie en général, le premier de ces deux volumes traite des principautés de Breslau, de Glogau-Sagan, de Liegnitz-Brieg, de Schweidnitz-Jauer; le second est relatif à Oels, Glatz, Neisse, Jägerndorf, Teschen. Les éditeurs sont deux savants renommés comme archivistes et bibliothécaires, qui connaissent à fond l'histoire de la Silésie, MM. C. Gruenhagen et H. Markgraf. G. Schmidt, qui a été chargé par la Direction des Archives d'État de publier le Cartulaire du chapitre d'Halberstadt[2], n'est pas moins à son aise dans ce domaine; il en a donné une nouvelle preuve dans le volume que nous annonçons et qui est le XVIIe de la collection[2]. Il s'étend jusqu'en 1236 et comprend 652 numéros; il renferme un grand nombre de documents inédits. De même, le Cartulaire du bailliage de l'ordre Teutonique de Hesse[3], dont nous avons déjà signalé la première partie, a été continué; le nouveau volume est le XIXe de la collection. Il contient 993 pièces de 1300-1359. — En outre, les archives particulières des diverses provinces n'ont pas cessé de publier des documents nouveaux. Les archives de Stettin, par exemple, ont donné deux parties d'un second volume du cartulaire de Poméranie[4] et les Regestes du Rhin moyen[5] se sont prolongés avec le IIIe volume jusqu'à l'année 1273.

1. *Lehns-und Besitzurkunden Schlesiens und seiner einzelnen Fürstenthümer im Mittelalter;* 1re partie, 1881, 555 p.; 2e partie, 1883, 690 p. Leipzig, Hirzel.

2. *Urkundenbuch des Hochstifts Halberstadt und seiner Bischœfe,* 1883, 641 p. et 6 tables. Leipzig, Hirzel.

3. *Hessisches Urkundenbuch,* 1re section : *Urkunden der Deutschordensballei Hessen,* par A. Wyss, vol. II, 1884, 662 p.

4. *Pommersches Urkundenbuch,* vol. II, par R. Prümers. Stettin-Nahmer, 1re section, 1881, 387 p.; 2e section, 1885, 388 et 619 p.

5. *Mittelrheinische Regesten,* par A. Gœrtz; 3e partie : de l'année 1237-1273. Coblenz, Deuchert et Gross, 1881, 654 p.

[illegible] n'ont pas montré moins d'activité de nouveau considéral[illegible] ligne, il faut citer, comme toujours, grès que l'œuvre tout [illegible] Hanse, si riche en ressources maté-

Les publications de [illegible] le IIIe volume des « Sources historiques pas étendues dans [illegible] les importants statuts et jugements de des villes allemand[illegible] se trouvent le grand registre de l'hôtel de Mayence[1], qui ont [illegible] ments, mais encore elle a fait continuer plètement publié qu[illegible] la deuxième et de la troisième partie des des *Chroniques de* [illegible] la première de ces deux parties, qui doivent partie des *Sources* [illegible] 1431 à 1476, G. von der Ropp a édité avec forme pas un seul [illegible] le IVe volume concernant les années 1443 qui ont par elle[illegible] est l'œuvre de D. Schæfer, jadis à Iena, 1418, dont nous [illegible] qui doit être consacrée à la période de 1477 utilisés tous les [illegible] les deux premiers volumes contenant les Reces trat et le clerg[illegible] autre part, la première partie, dont Koppmann livre appelé Sc[illegible] d'un cinquième volume[2] qui contient Ludeke Holla[illegible] années 1401-1410. Il est vrai que nous aurions des troubles [illegible] publication, car elle paraît sous la direction encore occup[illegible] commission historique de Munich; mais nous avons une édition [illegible] qu'ici, à cause du sujet qu'elle traite. Nous franciscain [illegible] autant d'une autre œuvre du même érudit, d'une non seulem[illegible] de la commune[3] de Hambourg, entreprise a trionales, [illegible] Société historique de cette ville. Les volumes qui en royaumes [illegible] maintenant sont en eux-mêmes d'une importance commenta[illegible] l'histoire de l'administration et de la civilisation; ront avec [illegible] doit attirer spécialement l'attention: on y trouve Actes de [illegible] « exposita ad reisas dominorum, ad reisas capitanei sion his[illegible] expeditiones contra piratas. » Pour en revenir encore nant [illegible] de la Société pour l'histoire de la Hanse, rappe- 1426, [illegible] commencé la publication d'un IIIe volume du Recueil des [illegible] la Hanse[4]. La première partie de ce volume contient

[illegible]

[illegible] *[illegible]sch'squellen*, publiées par la Société pour l'histoire de la [illegible] *[illegible]munder Statuten und Urtheile*, par Ferd. Frensdorff. Halle, [illegible] XXXI, 352 p.

[illegible] 2e partie. *Hanse-Recesse* von 1431-1476, 3e vol., 1881, 608 p.; [illegible] 3e partie. *Hanse-Recesse* von 1477-1530, 1er vol., 1881, [illegible] 687 p. Leipzig, Duncker et Humblot. 1re partie, publiée [illegible] historique de Bavière. Leipzig, Duncker et Humblot, vol. V, [illegible]

[illegible] *Kammerei-Rechnungen*, vol. IV. Hambourg, Grüning, 1880,

[illegible] par Konstantin Hœhlbaum, vol. III, partie 1re. Halle, Waisenhaus, [illegible]

pièces des années 1343 à 1357. On n'a pas montré moins d'activité dans les autres villes de la Hanse, surtout à Brême et à Lubeck. Pour Brême, la première livraison de la quatrième partie a atteint l'année 1397[1]; pour Lubeck, la sixième et la septième partie ont été terminées et complètement publiées[2]. De même, la publication des Sceaux du moyen âge[3], tirés des archives de Lubeck, a été terminée avec le dixième cahier, qui contient quinze planches de sceaux de citoyens.

Les pays voisins des villes de la Hanse ont mis autant d'empressement qu'elles à publier des recueils de documents : les premiers volumes des Regestes et chartes du Schleswig-Holstein-Lauenbourg[4] contiennent un grand nombre de pièces des années 706-1248, et 1251-1259; dans la collection de documents de la Société pour l'histoire du Schleswig-Holstein-Lauenbourg, on a édité des Regestes de Fehmarn[5] et des documents de 1321-1509, ainsi que des extraits de testaments de 1439 à 1532; dans les tomes XII et XIII du Recueil de documents Mecklembourgeois[6] ont paru les tables des tomes V-X, ainsi que les documents n°s 7400-8174, pour les années 1351-1355. Parmi les autres publications de ce pays, moins importantes, il faut citer au premier rang le « Livre de commerce » de Jean Tölner[7], des années 1345-1350, curieux pour la statistique et l'histoire de la civilisation; l'on trouve, dans deux petites chroniques de Rostock[8], plusieurs détails intéressants pour faire connaître les rapports de la société laïque et de l'Église; ces documents traitent surtout de ce qu'on a appelé « les affaires des chanoines » à la fin du XVe siècle.

1. *Bremisches Urkundenbuch*, publ. par Ehmck et Bippen. Brême, Müller, 3e vol., 1880, 605 p.; 4e vol., 1re livraison, 1883, 264 p.

2. *Codex diplom. Lubecensis*, 1re section : *Urkundenbuch der Stadt Lübeck*. Grautoff, 6e partie, 1881, 891 p.; 7e partie, 1885, 934 p.

3. *Siegel des Mittelalters aus den Archiven der Stadt Lübeck*, publiées par la Société pour l'histoire de Lubeck; 10e (et dernier) cahier : *Lübecker Bürgersiegel*. Lubeck, Grautoff, 1880, 90 p., 15 planches.

4. *Schleswig-Holstein Lauenburgische Regesten und Urkunden*, publ. par P. Hasse. Hambourg et Leipzig, Voss, vol. I, livraisons 1-4, 1885, 312 p.; vol. II, livraison 1, 1886, 80 p.

5. *Urkunden-Sammlung der Gesellschaft für Schleswig-Holstein-Lauenburgische Geschichte*. Librairie de l'Université, vol. II, 2e partie, 1880, 82 p.

6. *Mecklenburgisches Urkundenbuch*, vol. XII. Schwerin, Stiller, 1882, 612 p.; vol. XIII, 1884, 715 p.

7. *Geschichtsquellen der Stadt Rostock* : Tœlners Handlungsbuch, 1315-1350, publié par K. Koppmann. Rostock, Werther, 1885, 72 p.

8. *Von der Rostocker Veide*, publié par H. Krause. Progr. du Gymnase de Rostock, pour 1880, 24 p.

L'ancien registre municipal de Garz[1] dans l'île de Rügen nous donne des renseignements utiles sur l'état intérieur de cette ville depuis 1377.

En suivant les côtes de la basse Allemagne, nous arrivons en Frise. Friedlænder a terminé la publication du Recueil de documents relatifs à la Frise orientale[2]; il est vrai que les dernières livraisons du deuxième volume contiennent seulement des pièces empruntées aux Recès de la Hanse. Nous ne devons pas non plus passer sous silence les recherches sur l'Histoire juridique de la Frise, dues à la plume du savant von Richthofen[3]. Ces recherches appartiennent à la catégorie des publications de Sources, puisqu'elles contiennent l'ancien droit des Frisons (vetus jus Frisionum) divisé en dix-sept keures et vingt-quatre coutumes locales. Si nous considérons maintenant les régions de l'intérieur voisines de la côte, nous avons à noter que l'œuvre considérable entreprise par Sudendorf, la publication des Documents pour l'histoire des ducs du Brunswick et de Lunebourg[4], vient d'être enfin terminée par C. Sattler, qui a publié les volumes X et XI avec les tables nécessaires. La ville de Lunebourg a encore été l'objet d'une publication spéciale[5]; le développement et l'activité des quarante corporations qui existaient autrefois dans cette ville ont fourni de nombreux inventaires de documents, parmi lesquels on a fait un choix abondant et curieux des plus anciennes pièces, pour les mettre à la portée du public. A Hildesheim, l'autorité municipale a chargé R. Dœbner de faire publier un Recueil de Documents pour les années 996-1366[6]; cette louable initiative devrait exciter le zèle et l'émulation des autres villes. En outre, on n'a pas négligé l'histoire intérieure de la ville, si importante pour le développement judiciaire et économique. On a publié un Recueil chronologique des

1. *Quellen zur Pommerischen Geschichte.* Bd I : Das ælteste Stadtbuch der Stadt Garz, par G. de Rosen. Stettin, Saunier, 1885, 163 p.

2. *Ostfriesisches Urkundenbuch,* vol. II, livraisons 5 et 6, p. 643-876. Emden, Heynel, 1881.

3. *Untersuchungen über Friesische Rechtsgeschichte,* vol. I. Berlin, Hertz, 1880, 614 p.

4. *Urkundenbuch zur Geschichte der Herzœge von Braunschweig und Lüneburg,* vol. X, publié d'après les papiers de Sudendorf; Hanovre, Rümpler, 407 p. Vol. XI, publié par C. Sattler. Gœttingue, Vandenhoeck et Ruprecht, 1883, 322 p.

5. *Quellen und Darstellungen zur Geschichte Niedersachsens.* Vol. I : *Die ælteren Zunfturkunden der Stadt Lüneburg,* par E. Bodemann. Hanovre, Hahn, 1883, 276 p.

6. *Urkundenbuch der Stadt Hildesheim.* Hildesheim, Gerstenberg, 1881, 650 p.

décisions du magistrat d'Hildesheim pour la période 1350-1521[1], ainsi que quinze pièces choisies arbitrairement dans le « Livre du Conseil, » de 1475-1501.

Si nous nous avançons plus loin encore dans l'Allemagne centrale, nous devons signaler les progrès importants faits par la Société historique de la province de Saxe. Dans la publication des « Sources historiques » de ce pays, une lacune vaste et considérable a été enfin comblée par l'achèvement de la seconde section, riche en reproductions artistiques, du Recueil de chartes de Quedlembourg[2] (tome II de la publication totale) ; en outre, un treizième volume contient des documents intéressants relatifs aux anciens et influents chapitres de Saint-Boniface et de Saint-Paul à Halberstadt[3], enfin, un quinzième volume comprend les chartes relatives aux monastères du comté de Stolberg, situés hors des villes : ceux de Himmelspforten, de Waterler et de la commanderie de l'ordre Teutonique, à Langeln[4]; ces chartes remontent assez loin dans le temps; une préface historique ajoutée à chaque partie du volume en donne un commentaire bien approprié. Les autres volumes récemment parus ne sont pas exclusivement consacrés à des chartes, dans le sens strict du mot : dans la première partie du tome VIII se trouvent d'abord les deux lettres de fondation de l'Université d'Erfurt[5], de 1379 et 1389, la plus ancienne et la première des écoles supérieures d'Allemagne qui ait été fondée par une ville, avec ses propres ressources; puis viennent les Statuts de 1447 et le Registre matriculaire des étudiants de 1392 à 1491. La deuxième partie de ces « Actes » de l'Université contient des statuts plus anciens retrouvés dernièrement, la législation qui fut en vigueur jusqu'en l'année 1636, et le registre d'inscription de 1492 à 1636. A la vérité, ce dernier document ne comprend guère que des listes de noms; pourtant l'on y a déjà puisé maint renseignement et maint

1. *Dat bok der bedechtnise und des radesbok zu Hildesheim*, publié par Boysen dans la Zeitschrift des Harz-Vereins, vol. XV, p. 72-138.

2. *Geschichtsquellen der Provinz Sachsen*. Vol. II, 2e partie, *Urkundenbuch der Stadt Quedlinburg*, publié par C. Janicke. Halle, Waisenhaus, 1882, 419 p. et 24 planches.

3. *Geschichtsq.*, etc. Vol. XIII : *Urkundenbuch der Collegiat-Stifter S. Bonifacii und S. Pauli in Halberstadt*, publiés par G. Schmidt. Halle, Hendel, 1883, 630 p. et 6 planches.

4. *Geschichtsq.*, etc. Vol. XV : *Urkundenbuch der Deutsch-Ordens-Comm. Langeln und der Klœster Himmelspforten und Waterler*, publié par E. Jacobs. Halle, Hendel, 1882, 131 p. et 19 planches.

5. *Geschichtsq.*, etc. Vol. XIII, parties 1 et 2, *Akten der Erfurter Universitæt*, publié par J.-H. Weissenborn. Halle, Hendel, 1880 et 1884, 442 et 560 p. 7 planches.

détail nouveau pour l'histoire des sciences et des lettres au moyen âge. De même, les plus anciennes parties des « Livres des échevins » de Halle[1], publiés par le Dr G. Hertel, de Magdebourg, sont très importantes pour l'histoire juridique en général, ainsi que pour l'histoire de la ville de Halle et de ses principales familles. Une série considérable de photolithographies, tirées des diverses parties de ces mss. qui se sont formés peu à peu, mettent sous les yeux du lecteur la forme extérieure de ces inventaires, dont le texte est en même temps fort intéressant. Les plus anciens livres des fiefs de l'archevêché de Magdebourg[2] sont également importants pour l'administration intérieure du territoire archiépiscopal de Magdebourg, comme pour l'histoire des familles capitulaires et des vicissitudes que subirent les grands propriétaires aux différentes époques. M. Hertel, malgré la sécheresse de la matière, a su mettre à la portée de tous ces documents dans le seizième volume des Sources historiques de la province de Saxe. — Indépendamment de ces publications, l'archiviste d'État de la province, G.-A. von Muelverstedt, a continué les Regestes de Magdebourg[3]; dans une seconde partie très riche en documents se trouvent les chartes les plus importantes et des extraits de chroniques pour l'époque qui s'étend de l'avènement de l'archevêque Ludolf (1192) au moment où les ducs de Saxe acquièrent le burgraviat (1269); en même temps le Recueil des diplômes si précieux relatifs à la maison ascanienne, dont la publication avait été confiée au savant Otto von Heinemann, s'est terminé par un cinquième volume[4]; il contient les documents qui nous sont parvenus jusqu'à l'année 1400, ainsi que plusieurs suppléments importants et les tables nécessaires.

Cette fois, les publications sur la Marche de Brandebourg sont moins nombreuses; seuls, la Chronique de Berlin[5] et le Recueil de chartes qui y est joint ont été continués de 1232 jusqu'en 1550. Nous sommes mieux partagés pour la Silésie : là, dans le dixième volume du *Codex diplomaticus Silesiae*[6], publié par la Société historique de

1. *Geschichtsq.*, etc. Vol. XIV : *Die Hallischen Schœffenbücher*, 1re partie, 1266-1400. Halle, Heudel, 552 p. et 10 planches.

2. *Geschichtsq.*, etc. Vol. XVI : *Die ältesten Lehnbücher der Magdeburgischen Erzbischœfe*. Halle, Hendel, 1883, 444 p.

3. *Regesta archiepiscopatus Magdeburgensis*. Magdebourg, Baensch, 1881, 784 p.

4. *Codex diplomaticus Anhaltinus*, 5e partie. Dessau, Barth., 1881, 414 p. et 2 tableaux généalogiques.

5. *Berlinische Chronik*, publiée par l'archiviste municipal Fidicin. Berlin, Decker, 242 p. Citons encore : *Urkundenbuch zur Berlinischen Chronik*, publié par F. Voigt, continué par E. Fidicin. Berlin, 1880, 514 p.

6. *Codex diplomaticus Silesiae*. Breslau, Max, vol. X, 1881, 375 p.; vol. XI, 1882, 256 p.

cette province, se trouvent les documents du monastère de Kamenz; dans le onzième, le registre municipal de Breslau, la liste des magistrats de l'an 1287 et plusieurs sources importantes pour l'histoire de la constitution municipale, de 1261 aux temps modernes; en outre, un volume de suppléments[1] qui contient l'histoire de la principauté d'Œls depuis 1149 jusqu'en 1493. Enfin, un volume des *Scriptores rerum Silesiacarum*, publié sous la direction de la même Société par Franz Wachter, embrasse toute une série de petites chroniques et de fragments qui datent du xve siècle[2]; un de ces documents : *Chronica et numerus episcoporum Wratislaviensium*, remonte à l'année 1051.

De même, pour les publications relatives à l'histoire du nord-est de la Prusse, il y a beaucoup moins de sources historiques que de documents proprement dits; il n'a paru, à côté d'un grand nombre de recueils de chartes, qu'une partie d'une chronique : c'est la cinquième livraison de la Chronique prussienne de Simon Grunau[3], publiée, sous la direction de la Société pour l'histoire de la Prusse orientale et occidentale, par P. Wagner; cette chronique commence en 1468 et va jusqu'en 1517, elle dépasse donc la fin du moyen âge et sort des limites de notre sujet. De la même époque date la publication, réclamée par la même Société, des Actes des diètes du duché de Prusse, par le savant M. Tœppen; elle est augmentée des tomes II et III et de la première livraison du tome IV[4]; ce sont les temps tristes de la décadence croissante de l'ordre Teutonique qui y sont exposés jusqu'en 1457. Au contraire, la première partie du tome I, récemment parue dans la section politique du « Cartulaire prussien[5] » qui contient 331 pièces, de 1140 à 1257, nous permet de connaître exactement les débuts faibles, mais heureux, et les progrès toujours grandissants de l'ordre. La Société historique de la Prusse occidentale n'a pas voulu rester en arrière de la Société historique de la Prusse orientale; elle a publié un Recueil de docu-

1. *Urkundensammlung zur Geschichte des Fürstenthumes Œls bis zum Aussterben der Piastischen Herzogslinie*, publié par W. Hæussler. Breslau, Max, 1883, 192 p.

2. Vol. XII : *Geschichtsschreiber Schlesiens des XV. Jahrh.* Breslau, Max, 1883, 147 p.

3. *Publicationen des Vereines für die Geschichte von Ost- und Westpreussen : Simon Grunaus preussiche Chronik.* Leipzig, Duncker et Humblot, 1883.

4. *Acten der Ständetage Preussens unter der Herrschaft des Deutschen Ordens.* Leipzig, Duncker et Humblot; vol. II, de 1436-1446, 1880, 823 p.; vol. III, de 1447-1453, 1882, 771 p.; vol. IV, 1re livraison-mars 1454, 1884, 400 p.

5. *Die Bildung des Ordenstaats*, publ. par Philippi et Wœlky. Kœnigsberg, Hartung, 240 p.

ments pour la Pomérellie[1] et les Diplômes de l'évêché de Culm[2]; le premier ouvrage contient 704 pièces pour l'époque qui s'étend de 1140 à 1315; le second en contient près de 1,000, dont la première porte la date de 1228, tandis que les dernières appartiennent déjà aux temps modernes, c'est-à-dire à la première moitié du XVIe siècle. Si nous considérions les provinces maritimes de la Russie orientale comme étroitement liées au développement historique de la Prusse, il nous faudrait signaler non seulement les additions et les corrections considérables faites par le savant F.-G. DE BUNGE aux Regestes de Livonie, d'Esthonie et de Courlande, jusqu'en l'année 1300[3], qu'il avait publiés lui-même auparavant, mais encore la suite donnée par H. HILDEBRAND au Recueil de chartes commencé par Bunge[4] : ce sont les volumes VII et VIII, qui comprennent les années 1423-1435.

Par ces nombreux travaux, mainte lacune a été comblée dans la littérature historique de l'Allemagne de l'est et du nord ; l'avance que possédaient depuis longtemps dans ces matières l'ouest et le sud diminue de plus en plus; comparées à ce que nous avons exposé autrefois ici même, les nouvelles publications relatives à ces deux dernières contrées ne sont pas aussi nombreuses que les ouvrages relatifs à l'est et au nord que nous venons d'énumérer. Les travaux qui concernent les parties de la Westphalie depuis longtemps annexées à la Prusse sont restés en arrière, par rapport aux travaux faits dans l'ancien Hanovre. En première ligne, il faut citer la continuation du Recueil de documents relatifs à la Westphalie; dans la seconde partie du tome IV, on a publié la série de documents, préparée par WILMANNS, qui se rapporte à l'évêché de Paderborn pour les années 1241-1250[5]. De même, une nouvelle édition de la biographie de saint Liudger a apporté beaucoup de lumière dans l'histoire de l'autre ancien évêché westphalien, Münster; nous devons cette édition au professeur de l'académie de Münster, DIEKAMP, qui depuis, malheureusement, est mort à Rome[6]. Il ne s'est pas contenté de publier le texte : il a examiné les rapports qui existent entre les plus anciennes biogra-

1. *Pommerellisches Urkundenbuch*, publ. par M. Perlbach, 1882, 706 p.

2. *Neues preussisches Urkundenbuch, Westpreussischer Theil*; 2e partie : *Urkunden der Bisthümer, Kirchen und Klœster*; t. II : *Urkundenbuch des Bisthums Culm*, publié par Wœlky. Danzig, Bertling, 1884-85, 808 p.

3. Leipzig, Duncker et Humblot, 1881, 119 p.

4. *Liv.-Esth.-und Kurlændisches Urkundenbuch*. Riga et Moscou, Deubner. Leipzig, Steinacher, vol. VII, 1881, 608 p.; vol. VIII, 1884, 687 p.

5. *Westfælisches Urkundenbuch. Fortsetzung von Erhards Regesta historica Westfalica*, t. IV, 2e partie. Münster, Regensberg, 1880, 74 p.

6. *Geschichtsquellen des Bisthums Münster*. Bd IV : la *Vita sancti Liudgeri*. Münster, 1881, 330 p.

phies du saint; il a fait mieux connaître la personnalité d'Altfried, le plus ancien biographe; il a complété ces commentaires en nous donnant les poèmes du moyen âge sur saint Léger, des biographies postérieures, des récits de miracles et des analyses d'actes. En même temps, à Dortmund, on faisait mieux encore, on publiait des chroniques et des documents; parmi les premières, on a choisi celle de Jean Nederhof, qui vivait au milieu du xve siècle, et qui nous a laissé des renseignements curieux pour l'histoire de son temps[1]; la plus ancienne partie de cette œuvre contient beaucoup de légendes et a un intérêt plutôt critique et scientifique : elle soulève la question de la formation des diverses légendes et de leurs rapports réciproques; elle est d'ailleurs séparée de la partie plus récente par une lacune considérable, car, pour une assez grande période de temps, les renseignements font absolument défaut. Le Recueil des chartes de Dortmund[2] contient, pour ce qui en est déjà paru, 873 pièces, des années 899-1372. — Si nous nous dirigeons vers le Rhin, nous rencontrons enfin les premières publications de sources qu'ait provoquées la Société pour l'histoire du Rhin; après plusieurs années d'une préparation prudente et réfléchie, on a donné des fruits mûrs : les *Schreinsurkunden* de Cologne[3]. Abstraction faite des riches matériaux que l'histoire locale de Cologne peut puiser dans ces documents, ils nous fournissent encore non seulement de nombreux et d'importants renseignements sur l'histoire de la propriété dans les villes allemandes et sur l'histoire économique, mais encore des points de vue tout à fait nouveaux sur la formation progressive de la vie politique dans les cités, particulièrement sur la naissance de ce qu'on a appelé la « Communitas. » A Nassau, il en est de même qu'à Cologne; il s'est aussi passé beaucoup de temps avant l'apparition du *Codex diplomaticus Nassoïcus*[4], depuis longtemps annoncé; mais cette longue préparation ne lui a pas été nuisible; il était assez difficile de trouver une base unique à une publication de ce genre dans un pays qui a été si morcelé au point de vue politique; dans certaines parties on désirerait une autre division de la matière; mais l'éditeur, W. Sauer, a réussi à nous donner un volume remar-

1. *Dortmunder Chroniken.* Vol. I, la *Chronica Tremonensium* de Johann Nederhof, publiée par E. Rœse.

2. Publié par K. Rübel, vol. I, 899-1372. Dortmund, Kœppen, 1881, 737 p.

3. *Publicationen der Gesellschaft für Rheinische Geschichtskunde.* Vol. I : *Die Kœlner Schreinsurkunden des* 12. *Jahrhunderts,* publié par R. Hœniger. Bonn, Weber, 1884-85, 208 p. in-4°. Cf. *Revue historique,* XXX, p. 163.

4. Publié par W. Sauer. Wiesbaden, Niedner, 1885, vol. I, 1re partie, 400 p. et 2 tables.

quable qui contient 663 pièces, des années 633-1257, concernant les territoires autrefois mayençais et rattachés à Nassau, ainsi que les documents relatifs aux seigneuries d'Eppenstein, de Königstein et de Falkenstein, au comté de Katzenellenbogen et à l'électorat palatin. En même temps, Sauer prenait la peine de publier les Livres des fiefs de Bolanden[1], parmi lesquels celui de Werner II remonte jusqu'aux années 1194-1198 et un autre jusqu'au milieu du XIIIe siècle; enfin l'infatigable K. HERQUET a mis à la portée du public 426 documents tirés du cloître d'Arnstein, sur la Lahn[2]. Au même moment que le *Codex diplomaticus Nassoïcus* paraissait le premier volume, divisé en quatre parties, des *Fontes rerum Nassoïcarum*[3]; dans la première partie, nous retrouvons des analyses de pièces au nombre de 3,900 environ; elles concernent onze monastères, cinquante-neuf villages, sept cours, vingt-deux châteaux et trente-cinq familles de la région du *Niederrheingau;* la deuxième partie contient le texte intégral de 280 pièces, pour la période de 1071-1671; la troisième comprend les sources littéraires, l'histoire des différents monastères, des nécrologies, etc.; la quatrième enfin est formée par les tables. Enfin l'histoire de la ville de Wiesbaden, depuis 1370 jusqu'à la fin du XIVe siècle, s'est enrichie par la publication du « Merkerbuch[4]. » Sortant des limites de l'histoire locale et entrant dans l'histoire impériale et générale, il faut citer ici les continuations des *Regesta archiepiscoporum Maguntinensium;* ils ont été continués, d'après les papiers de Fr. Bœhmer pour les années 1161-1253, par Corn. WILL[5] à Ratisbonne, avec autant de science historique que de sûreté critique. Il faut encore signaler trois petites chroniques de Mayence publiées par E. ZAIS[6] : la *Chronica de episcopis Maguntinis*, les *Notae historicae* et les notices *De episcopis Diethero de Isenburg et Adolffo de Nassawe.* Mais ces trois ouvrages, qui nous donnent seulement quelques maigres renseignements pour l'histoire de la ville et du chapitre, sont de beaucoup inférieurs au précédent.

1. *Die æltesten Lehnsbücher der Herrschaft Bolanden.* Wiesbaden, Niedner, 1882, 98 p.

2. *Urkundenbuch des Præmonstr. Klosters Arnstein an der Lahn,* 1re livraison. Wiesbaden, Limbarth, 1883, 240 p.

3. Publié par U.-E. Roth. Wiesbaden, Limbarth, 1880-1884 ; 1re partie, 344 p.; 2e partie, 366 p.; 3e partie, 465 p.; 4e partie, tables.

4. *Das Merkerbuch der Stadt Wiesbaden; ein Beitrag zur Geschichte der Stadt im* 14. *u.* 15. *Jahrh.*, par F. Otto. Wiesbaden, Niedner, 1882, 92 p.

5. Vol. II, 1re et 2e livraisons. Innsbruck, Wagner, 1883-84, 320 p. in-4e.

6. *Beitræge zur Geschichte des Erzstiftes Mainz.* Wiesbaden, Fellers, 1880, 42 p.

Les pays du Rhin moyen et supérieur n'ont fait que publier des documents; mais parmi ces publications il se trouve plusieurs travaux remarquables. La publication des Documents pour servir à l'histoire de la ville de Spire[1], par A. Hilgard, est une excellente entreprise de date toute récente. Il y a beaucoup de choses nouvelles dans les 536 pièces des années 653-1226 qui ont été imprimées dans cet ouvrage; les matériaux sur la police de la ville, sur l'organisation financière, etc., ajoutés dans l'appendice, montrent assez quels sont l'intérêt et l'importance de cette publication; le recueil des chartes de Spire ne le cède en rien à celui de Strasbourg, auquel A. Schulte a ajouté un troisième volume contenant des pièces relatives au droit privé et des listes de fonctionnaires, de 1266-1332. A côté des villes, on n'a pas négligé les anciens monastères ni les vieilles familles; c'est ainsi que, puisant dans le riche trésor de l'ancienne abbaye cistercienne de Salem, près de Constance, Fr. von Weech, directeur des archives générales du grand-duché de Bade, a publié un excellent volume[2] pour les années 1134-1266, ainsi que quinze planches de bons fac-similés de sceaux; enfin le recueil de chartes relatives aux princes de Fürstemberg a été terminé par un cinquième volume aussi bien qu'il avait été commencé[3]. En Wurtemberg, nous ne pouvons citer aucun nouvel ouvrage de grande étendue ni de grande importance concernant les sources historiques du moyen âge; de même l'édition générale des œuvres de Jean Turmair, dit Aventinus, entreprise par l'Académie royale des sciences de Bavière, ne se rapporte qu'en partie à notre sujet; le volume III contient la seconde partie des *Annales ducum Baioariae* jusqu'en 1531, remaniée par Riezler; le volume IV et la première moitié du cinquième comprennent la première partie et le commencement de la seconde de la Chronique bavaroise, publiée par Lexer[4].

Pour être complet, citons encore un choix peu étendu de petits ouvrages relatifs aux sources du moyen âge : une édition complète de la *Vita sancti Willibrordi archiepiscopi Ultraiectensis a Thio-*

1. Dédiés par Henri Hilgard-Villard à la Société historique du Palatinat, à Spire; réunis et publiés par Alfr. Hilgard. Strasbourg, Trübner, 1885, 562 p. et 1 planche.

2. *Codex diplomaticus Salemitanus : Urkundenbuch der Cisterzienser Abtei Salem.*, vol. I. Karlsruhe, Brand, 548 p. et 15 planches.

3. *Fürstenbergisches Urkundenbuch.* Bd V : *Quellen zur Geschichte der Fürstenbergischen Lande in Schwaben vom Jahre* 700-1354. Tubingue, Laupp, 1885, 563 p. et 12 planches.

4. *Joh. Turmairs genannt Aventinus sæmmtliche Werke*; vol. III, 1884, 699 p.; vol. IV, 1883, 1184 p.; vol. V, 1re partie, 1884, 603 p.

frido abbate Epternacensi versibus conscripta[1], dont quelques extraits seulement figurent dans le tome XXIII des *Monum. Germ. histor.*; une traduction du *Hodoe poricon de saint Willibald*[2] composé par une religieuse d'Heidenheim; un recueil de 20 documents du XIIIe siècle, pour l'histoire de Juliers et d'Aix-la-Chapelle, tirés par CARDAUNS de la bibliothèque du gymnase de Cologne[3]; 430 pièces relatives à Hombourg, de 1129-1436, publiées par H. DUERRE[4], parmi lesquelles se trouvent 170 documents inédits; des chartes de Gleiberg, analysées par H. VON RITGEN[5]; des additions aux chartes des comtes de Gleichen, pour les années 1301-1631, par J.-A.-W. VON TETTAU[6]; des notices pour l'histoire des derniers comtes de Schauenburg dans le Holstein, tirées des archives de Stadthagen et d'Oldendorf, par G. VON BUCHWALD[7]; un rapport de ce dernier savant sur les chartes relatives à l'histoire du Schleswig-Holstein que contiennent les répertoires des archives municipales à Eutin et à Neustadt[8]; une édition de la plus ancienne traduction allemande de la vie de sainte Hedwige, de l'année 1424[9]; un recueil de chartes pour l'histoire du monastère Himmelsgarten, près de Nordhausen, tirées des archives municipales de cette ville et des archives du comté de Stolberg, par R. RAKWITZ[10]; une collection des sources du moyen âge les plus importantes pour l'histoire de Gera, par ALBERTI[11]; une édition du nécrologe de Munich-Gadbach[12], dans lequel est nommé entre autres

1. Ex codice mss. bibliothecae Trevirensis primum edidit R. Decker. Programme du gymnase de Trèves, 1881.

2. *Hodoe poricon S. Willibaldi oder S. Willibalds Pilgerreise geschrieben von der Heidenheimer Nonne;* traduit et commenté par Jacob Brückl. Programme du gymnase d'Eichstaedt, 1881-84, 78 p.

3. *Aachener Zeitschrift*, III (1881), 219-239.

4. *Regesten der Edelherren von Hombourg*, dans la Zeitschrift d. histor. Vereins für Nieder-Sachsen, 1880, p. 1-168.

5. *Regesten zur Geschichte von Gleiberg*, dans le deuxième Jahresbericht de la Société pour l'histoire locale de la Haute-Hesse, p. 33-37.

6. *Mittheilungen des Vereines für die Geschichte und Alterthumskunde von Erfurt*, X, 193-313.

7. *Zeitschrift der Gesellschaft für Sleswig-Holstein-Lauenburgische Geschichte*, X, 97-142.

8. Ibidem.

9. *Daz leben sent Hedwigs*, publié par B. Obermann. Programme du gymnase de Schleusingen, 1880, 21 p.

10. Programme de la Ober-Realschule à Nordhausen, 1881, 28 p.

11. *Urkundensammlung zur Geschichte der Herrschaft Gera im Mittelalter*. Gera, Griesbach, 1881, 248 p.

12. *G. Eckertz, Necrologium Gladebacense. Verbrüderungs-und Todtenbuch der Abtei M.-Gladbach*, dans la Zeitschrift d'Aix-la-Chapelle, vol. II (1880), 191-295.

le premier architecte de la cathédrale de Cologne; enfin les chartes relatives à l'histoire des Templiers et des chevaliers de Saint-Jean, qu'a réunies H. Prutz et qui, en grande partie, ont trait à l'histoire des pays étrangers [1].

Après avoir jeté ce coup d'œil sur les publications de sources entreprises par les sociétés purement historiques et par quelques savants adonnés aux mêmes études, publications qui se renferment souvent dans un cercle très étroit, il nous reste à revenir sur des inventaires de documents qui se proposent un but plus élevé : nous devons citer en première ligne une œuvre d'une importance presque universelle, la nouvelle édition des *Regesta pontificum romanorum* de Jaffé [2], entreprise, sous la direction de W. Wattenbach, par Lœwenfeld, Kaltenbrunner et Ewald; non seulement les nouveaux éditeurs ont introduit beaucoup d'améliorations, mais encore ils ont fait des additions qui dépassent toute attente; les douze livraisons déjà parues contiennent l'analyse des pièces qui s'étendent depuis le pontificat de saint Pierre jusqu'à l'année 1185; elles comprennent 15,296 pièces, tandis que dans l'ancienne édition la dernière de ces pièces portait le numéro 9,711. Ce n'est pas seulement l'Allemagne, ce sont aussi les autres États chrétiens de l'Europe qui profiteront de cette masse énorme de matériaux importants. Il en est de même, dans une plus grande proportion, des actes inédits des papes, que J. von Pflugk-Hartung [3] a trouvés dans les archives allemandes et surtout étrangères et qu'il a publiés, au nombre de 900, en deux forts volumes; le plus ancien d'entre eux remonte à l'an 97; pour les derniers, l'éditeur s'arrête à la même date que Jaffé. Nous suivons avec encore plus d'intérêt les progrès faits par les inventaires d'actes relatifs à l'histoire de l'Empire; l'élan donné autrefois par J.-Fréd. Bœhmer se continue, grâce aux matériaux et aux collections qu'il a laissés et qu'on utilise encore aujourd'hui; quant aux deux travaux récents qu'il conviendrait d'examiner ici, la réédition des Regestes carolingiens [4], par Muehlbacher, et celle des Regestes du

1. *Malteser Urkunden und Regesten zur Geschichte der Tempelherren und der Johanniter*. Munich, Ackermann, 1883, 128 p.

2. *Regesta pontificum romanorum a condita ecclesia ad annum post Christum natum* 1198. Leipzig, Veit, 1881-86; t. I, xxxi et 919 p.; t. II, fasc. ix-xii, 480 p. Les lecteurs de la *Revue historique* ont été régulièrement tenus au courant des progrès de cette admirable publication.

3. *Acta pontificum romanorum inedita*. Tubingue, Fues, vol. I, 1881, 474 p.; vol. II, 1884, 492 p.

4. J. F. Bœhmer, *Regesta imperii*, I. *Die Regesten des Kaiserreichs unter den Karolingern*, 752-918, 2e livr. Innsbruck, Wagner, 1881, 159 p.

XIIIe siècle, par FICKER[1], on en a déjà parlé dans cette *Revue*. Rappelons seulement à ce propos que la première de ces publications a été continuée jusqu'en 830, la seconde jusqu'à Richard de Cornouailles. Les dernières parties des Regestes du XIIIe siècle ne contiennent pas autant de pièces nouvelles que les premières : néanmoins cet ouvrage a apporté aux anciennes publications beaucoup de compléments et de corrections. A côté des Regestes du XIIIe siècle, il faut encore citer une publication étendue et très importante de textes datant de la même époque publiés par l'érudit le plus compétent de notre temps dans ces matières, Ed. WINKELMANN[2]; conformément au développement politique du XIIIe siècle, il a fait entrer dans le corps de son ouvrage des pièces non seulement relatives à la Sicile, mais aussi aux rapports des rois et des empereurs avec les papes, avec l'Italie et en particulier avec les Lombards; il n'a pas négligé non plus l'histoire politique et juridique des États italiens. Le premier volume embrasse la période 1198-1273; les 1,000 documents et lettres, pour la plupart inédits, qu'il contient sont répartis dans trois sections différentes : dans la première se trouvent 580 pièces relatives aux empereurs et à leurs femmes depuis Philippe de Souabe jusqu'à Conradin; 15 documents ou lettres concernent Philippe, 55 appartiennent à Otton IV, 370 à Frédéric II, 37 au roi Henri VII, 17 à Conrad IV, 14 à Manfred, 6 à Conradin, 1 à Henri Raspe, 40 à Guillaume de Hollande, 20 à Richard de Cornouailles et 3 à Alphonse de Castille; la seconde section comprend 175 bulles d'Honorius III et de ses successeurs, jusqu'à Grégoire X, des correspondances avec les États lombards et des documents sur l'expédition de Conradin; la troisième ne contient que des actes relatifs à la Sicile. Le second volume de l'ouvrage[3] ajoute un certain nombre de documents au premier, puis il le continue jusqu'à l'année 1400. Dans une première partie, se trouvent les *Acta regum et imperatorum*, nos 1-1006 et 1234-1243, de 1205-1401; dans une seconde, les *Acta ad imperium spectantia*, nos 1007-1233, pour les années 1202-1398.

Enfin il faut rappeler que la grande œuvre entreprise par Charles-Frédéric STUMPF-BRENTANO, « la Chancellerie impériale surtout aux Xe, XIe et XIIe siècles, » est terminée; malheureusement il n'a pas été donné

1. J. F. Bœhmer, *Regesta imperii*, V. *Die Regesten des Kaiserreichs unter Philipp... Richard*, 1178-1272. Innsbruck, Wagner, 1882, 2e part., p. 693-1053.

2. *Acta imperii inedita saec. XIII. Urkunden und Briefe zur Geschichte des Kaiserreichs und Kœnigreichs Sicilien in den Jahren* 1198-1273. Innsbruck, Wagner, 1880, 893 p.

3. Innsbruck, Wagner, 1885, 983 p.

à cet érudit si remarquable de mettre la dernière main à son œuvre de prédilection; il a été enlevé par une mort prématurée au moment où il se préparait à écrire la conclusion de son ouvrage, et Julius Ficker, d'une main pieuse, a donné au public savant les dernières livraisons[1], d'après les papiers de Stumpf; ce n'était guère que des tables qui restaient encore à publier; mais sans elles il eût été très difficile et très long d'utiliser et d'apprécier sérieusement les Regestes de Stumpf. Ficker a aussi ajouté, dans une excellente forme, des compléments et des corrections à l'ouvrage de son collègue; mais il n'a pas cru pouvoir continuer dans le même esprit que le défunt l'histoire de la chancellerie aux diverses époques, quoique cette partie de l'œuvre soit restée inachevée. La section des *Acta imperii usque adhuc inedita inde ab Henrico I usque ad Henricum VI*, rattachée à la collection des *Regesta*, a été tout à fait terminée[2].

Avant de finir ce Bulletin, nous devons rappeler que les deux manuels de Wattenbach et de Lorenz, indispensables pour la connaissance des sources historiques de l'Allemagne au moyen âge, ont été publiés à nouveau avec des additions et des compléments. Quant aux sources pour l'histoire d'Allemagne depuis le milieu du XIIIe siècle, par Ottokar Lorenz, la première partie seule, il est vrai, a paru[3]; mais l'œuvre de Wattenbach est entièrement terminée sous sa forme nouvelle[4]; à la fin de la première partie a été ajoutée une très utile liste des vies de saints mérovingiens dressée par B. Krusch.

Nous espérons avoir cité et caractérisé comme elles le méritent toutes les publications importantes pour l'histoire de l'Allemagne au moyen âge; mais tant s'en faut que nous croyions avoir indiqué toutes les publications de documents parues pendant les années 1882-1886. Si un lecteur de la *Revue historique* voulait en avoir un tableau plus complet, nous pourrions le renvoyer au Rapport annuel sur la science historique, publié par les soins de la Société d'histoire

1. *Nachtræge, Zusætze und Berechtigungen, Verzeichniss der Empfænger und Ausstellungsorte, Litteratur-Uebersicht, Schlusswort.* Pages 467-723; dans la 2e partie de l'ouvrage intitulé : *Die Reichskanzler, vornehmlich der X, XI u. XII Jahrh., chronologisch verzeichnet.* Innsbruck, Wagner, 1865-1883.

2. La section finale, p. 606-887, a paru en 1881.

3. *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter seit der Mitte des 13 Jahrhunderts.* Bd I; 3e édition, rédigée en collaboration avec le Dr Arthur Goldmann. Berlin, Hertz, 1886, 348 p.

4. *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter.* 5e édition, remaniée. Berlin, Hertz, vol. I, 1885, 451 p.; vol. II, 1886, 530 p.

de Berlin[1]. Le volume pour l'année 1882 n'a paru que vers la fin de l'année 1886; comme tous ceux qui l'ont précédé, il présente un tableau véritablement complet de tous les ouvrages relatifs à l'histoire qui ont paru pendant l'année, c'est-à-dire non seulement des sources, mais aussi des ouvrages narratifs et des recherches critiques auxquels nous consacrerons nous-même un article qui paraîtra prochainement.

W. Schum.

1. *Jahresberichte der Geschichts-Wissenschaft*, 5e année, 1882; publié par A. Hermann, J. Jastrow, Edm. Meyer. Berlin, 1886, I, 244 p.; II, 457 p.; III, 350 p.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

La Tactique au XIIIe siècle, par Henri Delpech. Montpellier, Grollier; Paris, Alph. Picard, 1885. 2 vol. in-8°, xviii-468 et 371 p., avec 11 cartes ou plans.

Die Entwickelung des Kriegswesens und der Kriegführung in der Ritterzeit, von Mitte des 11 Jahrhunderts bis zu den Hussitenkriegen, in 3 Bænden, von G. Kœhler, Generalmayer Z. D. — Erster Band. Kriegsgeschichtliches von Mitte des 11 bis Mitte des 13 Jahrhunderts, mit 15 litographirten Karten und Plænen. Breslau, Kœbner, 1886, in-8°, xl-519 p. Prix : 18 m.

Les ouvrages de MM. Delpech et Kœhler, avec des titres un peu différents, traitent le même sujet; il est donc tout naturel de les examiner ensemble. On commencera par celui de M. Delpech; c'est le plus considérable et aussi le plus intéressant pour le public français; l'étude de ses deux volumes permettra de consacrer moins de lignes à l'ouvrage, très recommandable d'ailleurs, de M. le général Kœhler.

La critique de l'ouvrage de M. D. n'est pas, à vrai dire, des plus aisées; la disposition des matières y est un peu confuse, l'auteur eût peut-être bien fait d'abréger certaines parties très développées. M. D. a procédé successivement par analyse, puis par synthèse; dans le premier volume, il étudie successivement les *types de la tactique au XIIIe s.*, la *tactique de l'infanterie* et la *tactique de la cavalerie;* le tome II est consacré à ce que l'auteur appelle la *grande* (?) *tactique* et aux *origines de la tactique* du moyen âge. Voilà un cadre étendu; on pourra regretter que M. D. n'y ait pas joint l'étude de l'attaque et de la défense des places fortes au moyen âge. Mais tout auteur a le droit absolu de délimiter le sujet qu'il étudie; M. D. n'eût-il tenu qu'en partie les promesses de son titre, son livre n'en aurait pas moins éclairci bien des questions difficiles.

En matière d'histoire militaire ou politique, la première chose à faire est de rassembler et de critiquer les sources. La remarque pourra paraître puérile à plus d'un; si nous nous hasardons à rappeler cet axiome banal, c'est que M. D. nous semble ne s'être préoccupé que de la première partie de cette tâche préliminaire. Avec un courage vraiment méritoire, il a dépouillé page à page les *Historiens de France,* les *Historiens des croisades* et bon nombre de chroniques publiées à l'étranger; il a transcrit tous les passages parlant d'actions de guerre, et on sait que les historiens du moyen âge ne parlent guère d'autre chose; sur ces extraits il a construit son système. Par malheur, M. D. a oublié deux

choses : en premier lieu, les chroniques du moyen âge sont rarement originales et il faut toujours distinguer soigneusement la partie copiée sur un écrit plus ancien de celle qui appartient à l'auteur lui-même; en second lieu, quand il s'agit de faits d'une observation aussi difficile que des manœuvres militaires, il est bon de s'en tenir au témoignage des témoins oculaires ou des contemporains. Sans tenir compte de ces règles essentielles, M. D. ne distingue pas entre l'auteur original et celui qui l'a copié, entre le contemporain et l'annaliste plus récent; bien souvent les témoignages qu'il accumule se réduisent à un seul parfois suspect; quelques exemples suffiront.

M. D. veut[1] établir l'existence d'une école de guerre qu'il appelle *franco-normande,* née, dit-il, dans les états des comtes d'Anjou au xe et au xie siècle. Le fait, s'il était prouvé, serait des plus curieux; mais qu'on examine les textes cités en note, on reconnaîtra bientôt ou qu'ils n'ont point la valeur que l'auteur leur prête, ou que, de beaucoup postérieurs aux faits dont ils parlent, ils sont dénués de toute autorité. Juger la tactique de Foulques Nerra et de ses émules d'après la mauvaise compilation des *Gesta consulum Andegavensium,* œuvre romanesque écrite plus de cent cinquante ans après les événements, est chose absolument inadmissible. Or c'est dans ce texte que M. D. a trouvé que Foulques Nerra faisait ses délices de la lecture de Végèce, historiette dont il peut sans hésitation laisser la responsabilité à l'auteur des *Gesta,* Jean, moine de Marmoutier; il aurait également été mieux avisé en ne reproduisant pas les discours prêtés par cet auteur au sénéchal de Geoffroi Martel un peu avant la bataille de Noit[2].

Ailleurs M. D. met sur le même plan tous les témoignages émanés de contemporains ou d'écrivains postérieurs, originaux ou copiés sur des textes plus anciens. Ainsi pour la bataille de Hastings (II, 264 et suiv.); ailleurs (p. 274), pour des faits du xiie s., à l'appui de quelques phrases très brèves de Suger, il cite un long passage des Chroniques françaises de Saint-Denis; plus loin, pour un même événement, Matthieu Paris est allégué en première ligne avant Ordéric Vital (II, 275); plus loin encore les *Gesta Ambasiensium dominorum* sont cités comme une autorité et M. D. traduit en entier les harangues de l'anonyme auteur de cette méchante compilation.

La même remarque s'applique aux chapitres où l'auteur étudie les guerres d'Orient. Guillaume de Tyr est évidemment son chroniqueur de prédilection; mais à qui fera-t-il admettre que tel détail minuscule rapporté par ce seul auteur et manquant dans les sources contemporaines puisse être authentique? que les termes de *centuriones,* de *quinquagenarii,* employés par Guillaume dans le récit de la bataille de Dorylée, prouvent l'existence dans les armées de la croisade d'une

1. II, 247 et suiv.

2. II, p. 254 et suiv. M. D. aurait dû consulter l'étude critique de feu Mabille sur les *Chroniques des comtes d'Anjou.*

certaine hiérarchie, d'une superposition d'offices, de fonctions militaires? En un mot, nous le constatons avec regret, les recherches de M. D. ont manqué d'une base sûre; avant de mettre en œuvre les notes innombrables rassemblées par lui, il eût dû les soumettre à une sévère révision, rejeter tout ce qui faisait double emploi, tout ce qui manquait d'autorité; les conclusions de l'ouvrage auraient été probablement moins nouvelles, mais plus solides.

Ces conclusions, en effet, paraîtront à plus d'un un peu paradoxales; suivant M. D., qui, pour le dire en passant, ne précise nulle part ce qu'il entend au juste par tactique, les généraux du moyen âge, héritiers des traditions de l'antiquité, auraient connu le métier de la guerre dans tous ses détails; tout le monde lui accordera que les soldats de cette époque savaient se ranger en ligne, choisir leurs campements, mais de là à prétendre que Philippe-Auguste à Bouvines, Simon de Montfort à Muret firent preuve de toutes les qualités qu'on demande à un chef d'armée moderne, il y a de la distance. Or c'est cette thèse qu'a soutenue M. D.; malgré son désir très sincère de commencer par l'analyse des textes avant de construire son système, il avait conclu à l'avance. Aussi la lecture des textes, comme il arrive toujours en pareil cas, n'a-t-elle fait que fortifier sa conviction.

Si par tactique on entend un mode particulier de combat, toute peuplade, si sauvage qu'elle soit, a une tactique nationale : les Peaux-Rouges de l'Amérique du nord, qui combattent à cheval, savent surprendre l'ennemi, charger, évoluer; les Cafres ont infligé des désastres répétés à des troupes européennes, armées de fusils à tir rapide, et la destruction de l'armée égyptienne, par le Mahdi, prouve que le Soudan lui-même peut produire des chefs actifs et avisés. On ne saurait comparer Philippe-Auguste et ses barons aux sauvages compagnons de Cettiwayo ou de Mohammed; mais, de même qu'aux sauvages en question, il manquait aux nations du moyen âge les deux éléments essentiels de toute armée régulière, la discipline militaire et l'unité d'effectif.

En effet, si la discipline existait jusqu'à un certain point dans les troupes de soudoyers, de chevaliers à la solde d'un Simon de Montfort, si le titre de roi pouvait assurer à un Philippe-Auguste l'obéissance de ses barons, partout ailleurs il en allait autrement. Avant le combat, le chef de l'armée pouvait encore obtenir une apparence d'obéissance, mais une fois l'action engagée, chacun combattait pour son propre compte, et la bataille se transformait en une foule d'engagements particuliers. Celui-là des deux partis l'emportait, dont le chef, mieux avisé, s'était ménagé une réserve pour intervenir au moment favorable. M. D. n'a point tenu compte de ce fait si important; il n'a pas remarqué non plus la position toute particulière du général au moyen âge; dans l'antiquité et de nos jours, jamais le général en chef ne combat lui-même; il lui est même interdit de s'exposer personnellement au danger; sa place est en arrière de la ligne de bataille; de là il peut suivre les phases de l'action, défendre tel point menacé, renforcer telle division en danger. Au moyen

âge, au contraire, la place du chef suprême est à la tête de ses troupes, il doit payer d'exemple. Cette simple remarque prouve que, si dans les batailles du XIIIe s., étudiées par M. D., il pouvait exister tout d'abord un plan d'ensemble, au moment de l'action, ce plan était fatalement oublié et la direction suprême de l'affaire se trouvait par suite abandonnée au hasard.

Le moyen âge n'a pas non plus connu l'unité d'effectif; or, que cet élément indispensable manque, c'en est fait de la guerre scientifique telle qu'on la pratique aujourd'hui. Seule en effet elle assure la hiérarchie de commandement, base nécessaire de toute tactique. Prenez les rôles d'une armée du moyen âge; un seigneur, un capitaine arrive avec quarante lances fournies, un autre avec dix, un autre avec deux; et chacun de ces chefs est l'égal de l'autre. Même égalité entre les vassaux immédiats du chef de l'armée, roi, duc ou comte. Cette inégalité d'effectif était encore le caractère le plus frappant des armées du XIVe s., et cependant, dès cette époque, l'art militaire avait fait d'immenses progrès; il devait, à plus forte raison, en être de même au XIIIe s. et aux époques précédentes.

Les objections faites plus haut à la thèse de M. D. portent d'autant plus que son livre même montre quels progrès peut faire l'art militaire, grâce à ces deux éléments indispensables, l'unité de direction et l'unité d'effectif. L'ordre du Temple, celui de Saint-Jean connaissaient l'une et l'autre; moines-soldats, les chevaliers obéissent à des chefs hiérarchisés, leur nombre est connu, et dans les croisades, à la funeste bataille de la Massoure par exemple, on voit les Templiers rappeler à l'observation des règles les plus élémentaires les fougueux chevaliers d'Occident; si le comte d'Artois, frère de saint Louis, avait écouté leurs conseils, il n'eût point péri misérablement dans une embuscade.

Sur un autre point, il nous paraît difficile d'adopter les vues de M. D.; toute la tactique du moyen âge, dit-il, dérive de la tactique romaine, telle que Végèce l'a exposée. Cette opinion a déjà été exprimée plus d'une fois; on avait objecté que Végèce traitait surtout de la tactique de l'infanterie, élément principal des armées romaines, et, ajoutait-on, les gens du moyen âge auraient eu peine à appliquer ces règles à leurs armées composées presque uniquement de cavalerie. M. D. s'efforce de ruiner cette objection en démontrant que la tactique décrite par Végèce diffère de celle des beaux temps de la République. Sur ce point il a raison; mais où il devient impossible de le suivre, c'est quand il soutient qu'à la fin de l'empire, la cavalerie jouait dans les combats le rôle principal. Que voit-on, en effet, dans les passages de Végèce, allégués par lui-même? La cavalerie flanque l'infanterie de ligne aux deux ailes pour prévenir un mouvement tournant de l'ennemi ou tenter contre lui une manœuvre analogue; au centre, les fantassins pesamment armés, les légionnaires forment comme un mur; dispersés sur le front de bataille, les auxiliaires à pied, archers, frondeurs, inquiètent l'ennemi et jouent le rôle de tirailleurs. Qu'à l'époque de Végèce le rôle des

légionnaires fût amoindri, nul ne saurait le contester; ils n'en restaient pas moins le corps important de l'armée, le centre de la résistance et de l'attaque, la ressource suprême du général[1].

M. D. suppose d'ailleurs à tort[2] que l'organisation militaire des deux premières races ressemblait à celle des temps féodaux; les soldats de Clovis, de Charles Martel et de Charlemagne étaient en majeure partie des fantassins, et, s'il y eut révolution, elle se produisit à l'aurore du régime féodal, quand le plus petit propriétaire noble tint à honneur de combattre à cheval. A Hastings, en 1066, les deux systèmes furent mis à l'épreuve; d'une part, les Saxons, à pied, combattant suivant l'antique usage des nations germaniques; de l'autre, les chevaliers, les aventuriers de Guillaume le Bâtard, presque tous montés et couverts de mailles. Quant aux ressemblances trouvées par M. D. entre les méthodes de combat de l'époque romaine et celles de l'époque féodale, emploi des mêmes formations, etc., elles paraissent peu probantes. Jusqu'au XIIIe s., date de ses plus anciennes traductions françaises, Végèce resta certainement inconnu à la plupart des seigneurs occidentaux. Seuls, les moines auteurs des chroniques lisaient parfois cet auteur et lui empruntaient des expressions qu'on aurait tort d'accepter au pied de la lettre. La plupart ne se piquaient pas en pareille matière d'une exactitude scrupuleuse et sacrifiaient trop souvent au goût de la rhétorique; à titre d'exemple, on peut citer Richer; nous possédons le manuscrit autographe de cet auteur et on peut juger par le caractère des additions faites par lui de son manque de scrupule, quand il s'agissait d'enjoliver une période ou de compléter un développement oratoire. Mais ce sont là remarques que M. D. n'a pas voulu ou su faire; si à Bouvines Philippe-Auguste s'arrange de telle sorte que ses troupes combattent avec le soleil à dos, c'est à Végèce qu'il doit l'idée de ce stratagème; l'usage de plus en plus répandu des armes défensives est encore un emprunt fait au théoricien de l'époque impériale; c'est pour se conformer à ses prescriptions que les compagnons de saint Louis portent deux épées, etc. Ces rapprochements, et beaucoup d'autres, nous paraissent puérils et sans portée, et nous croyons que tout lecteur non prévenu sera de cet avis.

Dans son premier livre, M. D. étudie en détail deux batailles qu'il considère, non sans raison, comme des types de la tactique au XIIIe s., celles de Bouvines et de Muret. De cette dernière, nous ne dirons rien; nous avons eu autrefois occasion[3] d'exprimer notre avis sur le premier mémoire de M. D. et la lecture de cette nouvelle édition, considérablement augmentée, à vrai dire, de la notice de 1878, ne nous a point convaincu. Mais sur le récit de la bataille de Bouvines, il y a certaines remarques à faire.

1. Dans les années des derniers temps de l'Empire, la cavalerie se composait souvent d'auxiliaires germains.

2. II, 128.

3. Voy. *Revue critique d'histoire et de littérature*, 9 novembre 1878.

Cette partie de l'ouvrage de M. D. est sans contredit la meilleure; on pourra ici encore noter l'emploi de toutes les sources indistinctement; mais, fort heureusement, l'auteur a eu pour cette bataille un guide des plus sûrs, Guillaume le Breton, témoin oculaire, et sur plusieurs points il est arrivé à des résultats remarquables et certains. Avant tout, il fallait dans la mesure du possible déterminer l'effectif de chaque armée et retrouver l'emplacement exact de l'action. Sur ce dernier point, M. D. nous paraît avoir réussi, grâce à de longues et patientes recherches dans les archives du département du Nord; pour le premier, au contraire, il semble avoir trop tenu à donner des chiffres précis. L'armée confédérée était fort supérieure en nombre à celle de Philippe-Auguste, le fait est indéniable; mais le tableau de la page 37, qui fixe à 86,000 hommes l'effectif des troupes d'Otton, à 25,000 celui des Français, nous paraît inadmissible à tous égards. Tout d'abord, certains chiffres sont trop précis; ainsi M. D. compte 4,375 sergents à cheval pour le contingent anglais; quel général d'armée, aujourd'hui même, pourrait déterminer aussi exactement le nombre des soldats combattant sous ses ordres? En outre, si l'échelle du plan dressé par M. D. est juste, il semble difficile que les 86,000 hommes, attribués par lui à Otton, aient pu évoluer sur le terrain; les confédérés, en effet, pour se déployer en ligne, disposaient d'une crête assez étroite, de 3,700 à 3,800 mètres de long sur 1,000 de large. M. D. leur accorde plus de 12,000 hommes de cavalerie; chaque homme occupant au moins un mètre du front, il aurait fallu disposer la cavalerie sur cinq rangs; qu'on y ajoute 76,000 fantassins et l'on reconnaîtra que le plateau n'eût pu tenir tout ce monde. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que la cavalerie ennemie n'occupait qu'une partie du terrain, la chevalerie française ayant pu, à un certain moment de l'action, l'attaquer par derrière. On doit, à notre avis, réduire au moins de moitié l'effectif des troupes d'Otton, et faire porter cette réduction principalement sur l'infanterie, corps dont M. D., ici et dans tout l'ouvrage, exagère visiblement l'importance. Jamais, même au XIVe s., on ne compta pour une force sérieuse l'infanterie des communes, sorte de garde nationale sans cadre et sans organisation; à Muret, M. D. le sait mieux que personne, les milices toulousaines, qui comptaient plus de 20,000 hommes, furent dispersées et détruites par une troupe de 900 chevaliers harassés de fatigue. A part un petit noyau de soldats aguerris, mercenaires brabançons et autres, l'armée d'Otton n'avait pas d'infanterie capable d'une résistance efficace; la bataille de Bouvines fut avant tout un combat de cavalerie.

A ces chiffres énormes, acceptés par M. D., on peut faire une autre objection. L'armée d'Otton, M. D. le démontre, part de Mortagne le 27 juillet au point du jour, suit l'ancienne route romaine de Bavay[1] et vient rejoindre la route de Seclin à Tournay que suivait Philippe-

1. On sait combien étroites sont les anciennes chaussées romaines; pouvait-on y faire passer de front plus de quatre chevaliers montés?

Auguste. Or, du point de départ à l'extrémité ouest du champ de bataille, il y a un peu plus de six lieues; sur cette route étroite, et sur cette longueur, de nos jours il ne tiendrait pas 50,000 hommes. Diminuons les intervalles, doublons le front de marche, nous arriverons seulement à la conclusion suivante : si Otton a eu sous ses ordres près de 90,000 hommes, son arrière-garde était encore à Mortagne au moment où les têtes de colonnes se rangeaient sur le plateau de Bouvines; la bataille n'ayant pas duré six heures, une bonne partie de l'armée, dans cette hypothèse, n'a pu prendre part à l'action[1].

Cette question vidée, nous allons chercher à prouver, en nous appuyant sur les recherches mêmes de M. D. : 1° que l'action de Bouvines fut le résultat d'une surprise; 2° que les Français durent la victoire au manque de concert dans la direction des forces ennemies; 3° que les deux partis montrèrent une égale ignorance des règles de la tactique, au sens moderne du mot.

La plus grande faute que puisse commettre un général moderne est de se laisser surprendre en pleine retraite; Philippe-Auguste à Bouvines commit cette faute. Au moment où les cavaliers d'Otton attaquèrent l'arrière-garde française, l'armée était en train de franchir le pont de Bouvines sur la petite rivière de Marck, elle était par suite coupée en deux tronçons; cette première escarmouche avait pour théâtre la route de Seclin à Tournay. Une charge vigoureuse, conduite par le roi en personne, arrêta l'ennemi. Que devait faire celui-ci? Rester sur la défensive, obliger les Français à faire front sur cette route et à remonter la pente assez raide qui, du pont de Bouvines, mène au sommet du plateau. Loin de là, l'armée impériale cesse l'attaque, et abandonnant la route, seule ligne de retraite qu'elle ait en cas de désastre, elle vient, par une longue marche de flanc, se développer au sommet du plateau, laissé libre par les Français, et s'adosser à des marais à peu près impraticables. De son côté, Philippe-Auguste n'essaie point de pousser l'attaque, mais exécutant une autre marche de flanc, parallèle à celle de l'ennemi, il vient ranger ses troupes en face des Impériaux sur un front d'environ 1,500 mètres. Évidemment, en fait de stratégie, les deux adversaires se valaient.

L'armée coalisée avait trois chefs mal unis : l'empereur, le comte de Salisbury et le transfuge Renaud de Boulogne, de là des tiraillements, dans l'attaque un manque de concert, dont M. D. a noté plusieurs exemples. L'armée française, au contraire, groupée tout entière autour d'un chef obéi et aimé, sentant, confusément peut-être, mais sentant qu'elle luttait pour le salut du pays, combattit avec un entrain, un ensemble admirables. Le signal de l'attaque fut donné par les nôtres, et c'est peut-être cette audace qui leur valut la victoire; de tous temps les Gaulois ont aimé l'offensive.

1. Ajoutons que M. D. ne dit rien de l'impossibilité de nourrir une pareille multitude à une époque où il n'y avait ni service des vivres ni intendance.

De la solidité du corps central, assailli par Otton, dépendait l'issue de la bataille. On sait comment les mercenaires à pied de l'empereur surent pénétrer jusqu'à Philippe-Auguste et comment celui-ci n'échappa que grâce à la bonté de son armure et à la prompte intervention de Guillaume des Barres. Prise à revers par ce valeureux chevalier, l'infanterie allemande se disperse et, dès lors, l'action dégénère en un combat de cavalerie. Traversant audacieusement les lignes ennemies, Guillaume des Barres et ses compagnons vont attaquer Otton, le mettent en fuite et s'acharnent à sa poursuite. A l'aile gauche combattaient le comte de Salisbury et Renaud de Boulogne; la lutte y fut aussi ardente qu'au centre; mais les chefs ennemis ne surent tirer aucun avantage de leur supériorité numérique; Anglais et Brabançons se tinrent longtemps sur la défensive; leur résistance passive dura assez pour permettre à tous les chevaliers de Philippe-Auguste de se réunir pour les écraser. La prise de Renaud de Boulogne termina la bataille.

Nous avons insisté sur la bataille de Bouvines pour plus d'une raison: en premier lieu, les pages que M. D. lui consacre forment de beaucoup la meilleure partie de l'ouvrage. En outre, on y voit combien sont aventureuses les théories de l'auteur sur la tactique au XIIIe s. A Bouvines, le rôle de l'infanterie est à peu près nul; isolée de la cavalerie, elle devient une proie facile pour les chevaliers ennemis qui la décimant à plaisir; seuls, les Brabançons du comte de Boulogne, troupe d'élite composée de mercenaires[1], savent tenir tête à la chevalerie française. Dès le début de l'action, les chefs des deux armées, au lieu de se réserver la direction du combat, s'engagent personnellement dans la mêlée et, durant plusieurs heures, c'est une série de combats particuliers, d'engagements individuels, où le plus fort, le plus acharné, triomphe de son adversaire. Les adversaires s'injurient à la façon des héros d'Homère, se provoquent; Guillaume des Barres s'engage témérairement dans les rangs ennemis et ne doit son salut qu'à la bonté de son armure et à la force de son cheval. Appliquer à cette mêlée confuse les règles de la stratégie moderne est réellement chose impossible et ce sera, croyons-nous, l'opinion de quiconque lira sans parti pris l'ouvrage de M. Delpech.

Faut-il pourtant refuser aux chevaliers du moyen âge l'intelligence des choses de la guerre? Ce n'est point notre avis; on ne saurait mépriser ceux qui ont su construire et prendre les admirables forteresses élevées à cette époque. Dans les combats étudiés par M. D., plus d'une fois les capitaines ont une heureuse inspiration, savent combiner l'action de leurs différentes forces, profiter d'une faute de leurs adversaires. Mais ce sont des qualités purement individuelles; encore au XIVe s., on ne trouve pas une campagne réellement digne de ce nom; les chevauchées

1. Cette appellation, en effet, ne désigne pas nécessairement des soldats originaires du Brabant; elle s'applique le plus souvent à des soudoyers faisant de la guerre un métier; ce sont les ancêtres des routiers du XIVe siècle, des Écorcheurs du XVe et des Suisses du XVIe.

d'Édouard III, du prince Noir et de Henri V sont des expéditions de maraudeurs; ces princes ne doivent leur succès qu'à l'imprudence de leurs adversaires. Il faut attendre au XVIe s. pour trouver en France de véritables hommes de guerre, dignes d'être comparés aux grands chefs de l'antiquité et ancêtres de ceux des temps modernes.

Pour conclure, M. D. a trop facilement rejeté l'opinion traditionnelle sur l'art de la guerre au moyen âge. Il avait à venger nos ancêtres du mépris exagéré des tacticiens modernes; en leur prêtant des qualités qu'ils n'ont jamais eues, l'auteur a compromis la cause dont il avait entrepris la défense.

Nous serons plus bref sur l'ouvrage de M. G. Kœhler; en effet, l'auteur s'est principalement occupé des guerres d'Italie du XIIe et du XIIIe siècle; près de 200 pages de son premier volume sont occupées par le récit des campagnes de Frédéric II contre les Lombards et le pape. Les seuls faits relatifs à l'histoire de France dont il soit question dans ce premier volume, sont les batailles de Bouvines et de Muret et le siège de Carcassonne, en 1240[1]. Pour la bataille de Muret, M. K. a suivi de près le récit de M. Delpech, sans toutefois s'interdire toute divergence avec lui. Comme son prédécesseur, il a eu souvent recours à des sources assez récentes; on ne saurait trop le répéter, sauf le cas de textes perdus reproduits par des écrivains plus récents, on ne peut, en pareille matière, employer d'autres sources que les sources contemporaines. Pour la bataille de Muret, nous avons quatre documents de cette espèce : la relation officielle des évêques, Pierre de Vaux-Cernay, la *Canso* et Guillaume de Puylaurens, ce dernier devant une partie de ses renseignements au comte Raimond VII, spectateur de la bataille. Pour concilier ces quatre récits, aller demander des renseignements à Guillaume le Breton, qui vivait à 200 lieues de là, à Philippe Mousket, ou aux Chroniques françaises de Saint-Denis, c'est s'exposer à mille erreurs. On peut d'ailleurs relever dans le récit de M. K. plusieurs remarques tout à fait topiques; ainsi il nie avec raison qu'au XIIIe siècle, chaque chevalier eût un nombre fixe de combattants sous ses ordres, et, comme d'autre part il réduit très justement à environ 1,800 le nombre des cavaliers de l'armée méridionale, il ôte à la victoire de Simon de Montfort toute apparence de miracle. Une partie de ces forces ne combattit même pas, et les croisés n'eurent point à tenir compte de cette troupe confuse de fantassins mal armés et indisciplinés qui composaient la majeure partie de l'armée ennemie; car, comme le dit fort bien M. K. (p. 101), « l'infanterie pouvait à peine entrer en ligne de compte sur le champ de bataille. » Ces remarques ne diminuent point le mérite du général des croisés, qui se montra, dans cette journée, hardi et clairvoyant.

Le chapitre de M. K. sur la bataille de Bouvines est également très

1. Le chapitre consacré à ce dernier fait d'armes n'est qu'un résumé des travaux de Louis-Napoléon Bonaparte et de Viollet-le-Duc.

étudié et, pour les grandes lignes, il s'accorde avec le récit de M. D., qu'il n'a point connu. Il fixe l'effectif de l'armée française à 2,500 chevaliers, 4,000 cavaliers légèrement armés et 50,000 fantassins, chiffres très différents de ceux qu'indique M. D.; l'écrivain allemand paraît avoir exagéré et le nombre des chevaliers, que nous fixerons plutôt à 1,000 ou 1,200 avec M. D., et celui des fantassins; M. D., sur ce dernier point, adopte le chiffre de 20,000; le rôle de l'infanterie étant beaucoup moins important que ne le suppose notre compatriote, seule la première divergence est à noter. Par contre, sans adopter tous les chiffres donnés par les chroniqueurs, il est impossible de croire avec M. K. que les alliés n'aient eu que 1,500 chevaliers à opposer aux 2,500 de Philippe-Auguste; il semble bien que l'armée coalisée était beaucoup plus forte que celle de Philippe-Auguste, et on ne saurait guère renverser ainsi les proportions respectives de deux armées; en calculant leur effectif, M. K. paraît avoir cédé au désir de diminuer le mérite de la victoire des Français.

Sur un autre point, le savant allemand diffère d'opinion avec M. D. Le plateau de Bouvines forme un cercle un peu allongé, au bas duquel passe la route suivie par les deux armées. M. D. y range les confédérés de l'est à l'ouest, l'armée française étant disposée en face d'eux. M. K., au contraire, place les deux armées du nord-ouest au sud-est. Il serait difficile de choisir entre les deux hypothèses; nous savons, il est vrai, que l'armée ennemie avait le soleil en face; qu'elle était par suite tournée vers le sud; mais il faut tenir compte de l'heure à laquelle s'engagea l'action, deux à trois heures de l'après-midi, et de l'époque de l'année (27 juillet). A cette heure et à cette époque de l'année, les impériaux pouvaient en effet, dans la position adoptée par M. K., recevoir les rayons du soleil en oblique, ces mêmes rayons atteignant les Français de dos. Pour plusieurs raisons trop longues à déduire, la disposition de M. K. nous paraît plus vraisemblable que celle qu'a adoptée M. D.; elle a surtout le grand avantage de supprimer cette double marche de flanc, dont il est question plus haut, et qui paraît difficile à accepter.

On pourrait étudier chacun des autres chapitres de M. K. et y trouver beaucoup de remarques intéressantes à noter. Nous signalerons encore l'avant-propos de l'ouvrage. Dès les premières pages, l'auteur explique pourquoi il n'a fait porter son examen que sur un petit nombre d'actions militaires, les sources des XIe et XIIe siècles étant, dit-il, peu détaillées et peu sûres. On doit louer l'auteur de cette sage prudence, que son émule français eût dû garder. Un peu plus loin (p. IX-X), M. K. fait remarquer que beaucoup d'auteurs, notamment M. D., ont eu le tort d'attribuer aux chevaliers du XIIe et du XIIIe siècle une suite déterminée de combattants, de les assimiler à ce qu'on appela plus tard les lances fournies; il montre que, parfois, on a pris pour des combattants les chevaux de rechange appartenant à chaque combattant noble. Enfin, notons encore (p. XI) un passage où l'auteur affirme avec

raison que le rôle des milices communales, à Bouvines, ne fut pas tel qu'on le croit d'habitude. Avant l'établissement de l'armée permanente, sous Charles VII, la France n'a eu en fait d'infanterie de ligne que des mercenaires étrangers.

A. MOLINIER.

The Literature of local Institutions. By Geo. Laurence GOMME, F. S. A. (The book-lover's Library; edited by H. B. Wheatley.) Londres, 1886, in-8°.

Cet ouvrage, qui se rapporte exclusivement à la Grande-Bretagne, est divisé en sept sections : 1° institutions locales en général; 2° le comté; 3° la centaine; 4° le gouvernement municipal; 5° les guildes; 6° le manoir; 7° le « township » et la paroisse. Chaque section commence par un résumé historique de l'institution dont elle traite et se termine par une liste des livres et articles relatifs au sujet; la plupart de ces indications ont déjà été imprimées dans le *Bibliographer* en 1882. L'auteur désire que son livre puisse servir dans la discussion de la réforme du gouvernement local. A son avis, l'histoire des institutions locales montre « que la plupart des pouvoirs qu'on propose aujourd'hui de conférer, comme une bénédiction administrée par tel ou tel parti politique, existent déjà, mais sont dormants et hors d'usage, parce qu'ils appartiennent à un système social qui est tombé en désuétude » (p. 8). « Nous avons maintenant devant nous la grosse question de la réforme de nos institutions locales. Je n'insisterai pas ici sur cette question, parce qu'elle a été touchée dans tous les endroits où il importe immédiatement d'attirer l'attention du lecteur et, en outre, parce qu'au lieu de s'étendre ici tout au long, il suffit de demander que tout le vieil organisme et les instincts traditionnels pour le self-gouvernement local, que les chapitres précédents n'ont pas manqué de révéler, ne soient pas mis en oubli, pour qu'on les remplace par les fantaisies chères aux théoriciens, si éminents soient-ils. Le temps est arrivé sans contredit où il faut que les Anglais étudient de près leurs institutions locales; et le premier pas dans la voie de la vraie réforme est de recueillir toutes les leçons du passé. Si le gouvernement, avant d'essayer de légiférer en pareille matière, était le premier à examiner avec tous les moyens possibles d'information ce qui reste de l'ancien système, ce qui en a été éliminé par des forces hostiles et ce qui a disparu de mort naturelle, il obtiendrait des résultats satisfaisants pour le développement futur » (p. 233-234).

Les introductions historique et explicative, qui occupent plus de la moitié du livre de M. Gomme, bien qu'intéressantes et instructives, sont en grande partie vagues et fragmentaires : l'auteur montre une tendance irrésistible à rechercher les vestiges encore vivants de formes primitives et de types archaïques, comme si le seul problème essentiel dans

l'histoire des institutions locales était de prouver qu'elles dérivent des anciennes communautés de village. S'il avait moins insisté sur « l'époque qui précède l'âge des historiens, » et s'il avait retracé avec soin l'histoire des additions les plus visibles apportées par le moyen âge et les temps modernes, il aurait bien mieux réussi certainement à éveiller l'intérêt dans la grande question de la réforme du gouvernement local. Les chapitres sur le manoir et la paroisse s'egarent le moins à cet égard; ils offrent un dessin plus uni et donnent une vue plus claire du développement général et du fonctionnement de ces institutions dans le passé que les autres chapitres; on louera moins les remarques sur le gouvernement municipal, section à laquelle est consacré plus du tiers de l'ouvrage entier. « Il y a des préjugés associés à l'histoire des institutions municipales, » dit l'auteur, « qui ont malheureusement empêché jusqu'ici de pénétrer dans l'histoire primitive des villes municipales d'Angleterre; elles ont même suggeré, sinon affirmé l'idée qu'il n'existe pas d'histoire pareille, qu'il n'y avait rien avant que ces villes aient reçu des droits et des privilèges. Ces préjugés peuvent être résumés de la façon suivante : toute institution municipale vient de Rome; la charte concédée par le roi ou par le seigneur est le point initial de l'histoire commune des villes municipales d'Angleterre; l'histoire municipale occupe une place tout à fait à part et independante de toutes les autres institutions locales » (p. 59-60). Ces points sont ensuite étudiés en détail, et la conclusion est « que les institutions municipales sont basées sur des principes de gouvernement plutôt germaniques que romains, sauf dans quelques cas comme Londres, où des influences spéciales ont agi pour favoriser la continuité depuis l'époque romaine » (p. 85). Sans chercher à ébranler la solidité de cette conclusion, nous demanderons pourquoi M. Gomme laisse ici presque entièrement absorber son attention par un seul problème, qui a été convenablement et complètement discuté ailleurs (*Archæologia*, vol. XLVI). Il eût beaucoup mieux convenu au caractère général du livre de presenter une rapide esquisse de l'histoire municipale d'Angleterre, ou mieux encore d'apprécier d'une façon critique la valeur des principales autorités telles que Brady, Madox, Merewether et Stephens, Thompson, en montrant combien, ou plutôt combien peu, ils ont fait et ce qui reste à faire. Actuellement le lecteur non préparé est laissé sans fil conducteur; il doit chercher en tâtonnant sa voie à travers ce dédale de titres; l'érudit de profession, au lieu d'être aiguillonné à de sérieuses recherches par une concise exposition des nombreux et difficiles problèmes qui restent à resoudre, emporte l'impression que l'objet essentiel de ses études est de rechercher les vestiges encore debout des institutions primitives. En réalité, les sources pour l'étude de l'histoire municipale en Angleterre aux époques romaine et anglo-saxonne sont si maigres que nous n'approcherons sans doute jamais plus de la vérité que nous l'avons fait jusqu'ici. D'autre part, les matériaux imprimés et manuscrits pour l'étude de la période si féconde en évènements qui s'étend de la conquête au XVe s.

sont très abondants, mais sont restés presque inexplorés. On chercherait en vain dans la masse des écrits accumulés sur le sujet une définition claire de termes tels que « burgensis, » « liber burgus, » « communitas, » « probus homo, » etc., un exposé lucide du développement du « select Body » et de l'incorporation municipale, une histoire satisfaisante des rapports des corporations ouvrières et autres avec les autorités municipales, des notions vraiment scientifiques sur le droit de bourgeoisie au moyen âge, l'origine et la signification primitive de la mairie, les pouvoirs des diverses branches de la justice bourgeoise, les relations du shériff et autres agents royaux avec les officiers municipaux; bref, l'histoire entière du régime municipal en Angleterre au moyen âge reste à écrire. L'étude de cette période de développement et de révolutions municipales ne peut manquer d'ajouter de notables acquisitions à la somme de nos connaissances, elle servirait sans doute, en quelque mesure, à éclairer les périodes qui la précèdent et la suivent immédiatement. Il est un peu humiliant pour l'érudition historique en Angleterre de penser que jusqu'ici presque personne n'a encore osé mettre le pied sur ce sol vierge, si facilement accessible. Si M. Gomme s'était tourné vers les sources du XIIIe siècle, au lieu de s'en rapporter aux faits recueillis par la commission qui prépara la loi de 1835, il eût trouvé des assemblées municipales populaires dans presque tous les bourgs anglais et il eût ainsi donné plus de force à son opinion que l'existence continue de ces assemblées remonte à une origine germanique. Dans le cours de cinq ou six siècles, l'organisation des villes a pu subir de nombreux changements, un gouvernement aristocratique a pu être remplacé par une assemblée populaire, comme ce fut souvent le cas sur le continent.

Il faut louer M. Gomme d'avoir fortement insisté, et dans ses introductions et dans ses listes bibliographiques, sur l'importance des publications contenant des pièces tirées des archives municipales. Ces dernières ont été entièrement négligées par la plupart des anciens historiens locaux et par beaucoup d'historiens récents; la place qui leur revenait de droit a été trop souvent prise par de futiles étymologies, des généalogies interminables, d'innombrables épitaphes et des récits emphatiques de visites royales. Le développement corporatif ou constitutionnel d'un comté, d'un bourg, d'une paroisse, qui forment les chapitres les plus importants d'une histoire locale, ne peut être décrit sans qu'on ait d'abord étudié avec soin les archives locales.

Dans la partie bibliographique de son livre, on peut reprocher à M. Gomme de nombreuses omissions. Page 13, il avance que le meilleur exposé d'ensemble des institutions locales en Angleterre a été écrit par Gneist; mais il ne paraît connaître qu'un des ouvrages de ce dernier, encore le cite-t-il incorrectement, et il ne mentionne pas *Das heutige englische Verfassungs-und Verwaltungsrecht,* 1857-63, titre sous lequel il a paru tout d'abord. Les deux titres suivants, pour le moins, auraient dû être ajoutés : 1° *Selfgovernment, Communalverfassung und Verwaltungs*

gerichte (3e éd., 1871); 2° *Das englische Verwaltungsrecht* (3e éd., 1883-84. Cf. *Rev. Hist.* XXVI, 428). Dans la préface, M. Gomme parle d'une « traduction du grand ouvrage de Gneist mentionnée à la p. 13; » mais la *Englische Verfassungsgeschichte* de Gneist (1882) a seule été traduite en anglais (par P. A. Ashworth, 1886)[1]. A la première section, on aurait pu ajouter les titres suivants : Maurer : *Anglo-saxon Markcourts*, etc. (1855); Wright et Hobhouse : *Outline of local government* (1884); et Rathbone, Pelle et Montague : *Local government* (1885). Dix rapports de la commission des mss. historiques ont paru (1870-1885) et non huit (1874-1881), comme le dit M. Gomme p. 41 et 103. Un ouvrage d'une aussi grande importance aurait certainement dû être cité avec plus de soin. L'utilité du chapitre II serait bien plus grande encore si l'on avait cité les plus remarquables parmi les histoires des comtés, comme celles des comtés de Chester par Ormerod, de Northampton par Baker, de Durham par Surtees, de Shropshire par Eyton, de Dorset par Hutchins, de Norfolk par Blomefield. Sans doute « on a peu fait pour écrire l'histoire de chaque comté considéré comme corporation, » mais plusieurs des histoires de comté renferment de précieux documents sur la matière. Les *Corporate counties of England and Wales* de Corbett (1826) auraient dû être mentionnés dans cette section ou dans la suivante.

Le nombre des ouvrages mentionnés dans la 4e section (gouvernement municipal) pourrait être facilement doublé sans sortir du cadre de l'ouvrage. Nous mentionnerons seulement les plus graves omissions. Parmi les principales sources d'un caractère général, nous cherchons en vain : les *Rotuli chartarum* (1837); Browne Willis, *Notitia parliamentaria* (1715-50); Merewether, *Sketch of history of boroughs* (1822); Cruden, *Observations on municipal Bodies* (1826); *Chartae, Privilegia, etc., Hiberniae* (Record commission); Gale, *Inquiry into the corporate system of Ireland* (1834); Lascelles, *Liber munerum Hiberniae* (1824); Lynch, *Election in cities and towns of Ireland* (1831); *Rules, orders, etc., of the Lord-lieutenant and council* (1672); Black, *Privileges of the royal burrows* (1707); *Constitution of royal burghs* (1818); Goudy et Smith, *Local government in Scotland* (1880); Skene, *Memorials for the royal burrows* (1685); *Report of commissioners on royal burghs of Scotland* (1793); *Sets or constitutions of royal burghs* (1787); *Records of the convention of royal burghs*, 5 vol., 1856-1885; *Early charters of towns in south Wales* (vol. IX et X, supplément, de l'*Archæologia cambrensis*, 1878-79). L'omission des sources de premier ordre telles que les *Rotuli Chartarum*, les *Chartae Hiberniae* et les *Records of the convention of royal burghs* est très regrettable. Les ouvrages sur les Cinq-Ports n'auraient pas dû être ignorés, d'autant qu'ils ne sont pas si nombreux. Un défaut notable dans la seconde partie de cette section est l'absence des principales histoires de bourgs. Si peu satisfaisantes qu'elles soient pour la

1. L'ouvrage de Gneist, intitulé *Das Englische Parlament*, vient à son tour d'être traduit en anglais.

plupart, on ne peut les négliger quand on étudie l'histoire du gouvernement municipal. Prenez Bristol par exemple : on apprendra bien plus de choses sur le développement municipal de cette ville dans Barrett, Seyer et Nicholls que dans tous les traités cités par M. Gomme sous le mot « Bristol; » on en pourrait dire autant de beaucoup d'autres villes. Une bibliographie des institutions locales n'est pas complète si elle ne mentionne des histoires municipales telles que celle de Douvres par Lyon, de Leicester par Thompson, de Newcastle-sur-Tyne par Brand, d'Ipswich par Wodderspoon, de Southampton par Davies, de Yarmouth par Swinden, de Beverley par Poulson, de Hull par Frost, de Liverpool par Picton, de Sandwich par Boys, de Wallingford par Hedges, de Windsor par Tighe et Davis, d'York par Drake, de Launceston par Peter, etc. En nous renfermant étroitement dans les limites du livre de M. Gomme, nous indiquerons seulement quelques-unes des omissions principales dans cette partie de la section IV : Sharp, *Municipal government of Abingdon* (1859); *Charters of Ayr* (1883); *Charters of Bernard Castle* (Darlington press); Hurst, *Corporation of Bedford* (1880); *Schedule of records of Bedford* (1883); Wyatt, *Memoirs of corporation of Bedford* (1852); *Bodmin register* (1827-36); *Boston charters and bye-laws* (1813); Cudworth, *Corporation of Bradford* (1881); Seyer, *Bristol charters* (1812); *Letters of a burgess of the City of Bristol* (1836); Ferguson, *Carlisle and its corporation* (1882); Daniel-Tyssen, *Charters and documents of Carmarthen* (1878); *Chester Charters* (1772); *Political history of Chester* (1814); Caulfield, *Council book of Cork* (1876); Fetherstone, *Charters, etc., of Coventry* (1871); Home, *Charters of Cupar* (1882); Sheardown, *Corporation of Doncaster* (1862); Sims, *Dover records* (dans le *Journal of archæol. assoc.*, 1884); Beatts, *Municipal history of Dundee* (1878); *Sketch of municipal constitution of Edinburgh* (1826); *Sett of Edinburg* (1683); *Memorabilia of Glasgow* (1835); Fox, *Godmanchester* (1831); Wooley, *Statutes relating to Hull* (1830); *The Domesday of Ipswich* (t. II du *Black book of the admiralty*, publié dans la collection du maître des rôles); White, *Great domesday of Ipswich* (1885); *Kilmaurs charters* (1874); Caulfield, *Council book of Kinsale* (1879); *Lancaster Charter* (1819); Paul, *Origin of the corporation of Leicester* (1885); *Civitas Lincolnia* (1870); *Charters, etc., of Liverpool* (1810); Picton, *Selections from Liverpool archives* (1883); Roberts, *Municipal government of Lyme-Regis* (1834); Earwaker, *Court-leet records of Manchester* (1884-86); Francis, *Charters of Neath* (1845); Gibson, *Newcastle acts and bye-laws* (1881); Leighton, *Records of Oswestry; Memorabilia of Perth* (1806); Atcheson, *Case of Petersfield* (1831); Leader, *Book of accounts of Sheffield* (1879); Renwick, *Stirling charters* (1884); Sims, *Deeds and documents of Walsall* (1882); Moule, *Weymouth documents* (1883); Noake, *Worcester in the olden time* (1849); Caulfield, *Council book of Youghal* (1878). M. Gomme a oublié aussi de noter les *Commentaries on the history, constitution and chartered franchises of London*, de Norton (3e édit. en 1869), qui sont de beaucoup la meilleure histoire constitutionnelle de Londres. Il a omis également les

éditions postérieures ou les suites d'ouvrages telles que : *Report of the municipal corporation commission* (1880); Bunce, *Corporation of Birmingham* (vol. II, 1885); *Nottingham records* (vol. III, 1886); *Extracts from Edinburgh records*, 1573-89 (1882); *Extracts from Glasgow records*, 1630-1662 (1881); Johnson, *Customs of Hereford* (seconde édit., 1882); *Charters and bye-Laws of Rochester* (1809 et 1816). M. Gomme donne deux rubriques séparées pour la même localité : King's Lynn et Lynn-Regis, comme si c'étaient deux villes distinctes.

La section V (guildes) est presque aussi fautive que la section IV. Voici quelques exemples d'omissions notables : Barker, *Development of the associative principle* (1859); Fortuyn, *De gyldarum historia* (1834); Ludlow, *Old guilds, etc.* (dans *Fortnightly review*, 1869); Von Ochenkowski, *England's wirtschaftliche Entwickelung* (*Crafts-gilds*, 1879); Salvioni, *Le gilde inglesi* (1883); Abram, *Rolls of the Preston guilds merchant* (1884); Dickson, *Ayr gild court* (dans *Ayr and Wigton arch. Assoc.*, vol. I, 1878); Campbell, *Cordiners of Glascow* (1883); Crawfurd, *Trades-house of Glasgow* (1858); Ewing, *Guildry of Glasgow* (1817); Hill, *Merchants-house of Glasgow* (1866); Walker, *Deans of guild of Aberdeen* (1875); Millard, *Book of accounts of Holy Ghost fraternity of Basingstoke* (1882); Chanter, *Guild of St Nicholas of Barnstaple* (dans *Devons Assoc.*, vol. XI, 1879); Oliver, *Holy Trinity guild of Sleaford* (1837).

Les sections VI (le manoir) et VII (le « township » et la paroisse) sont trop maigres pour être appelées une bibliographie du sujet.

Sans doute l'auteur déclare que ce n'est pas son intention de donner « une bibliographie complète des institutions locales; » néanmoins il se propose d'indiquer « les meilleurs guides pour apprendre l'histoire de telle ou telle section du sujet » (p. 12). Les détails que nous avons donnés plus haut prouvent qu'il n'a pas atteint son but, qu'il se trompe en disant une quelconque de ses listes « assez complète » (p. 107); que son livre est gâté par le manque de soin et de préparation qu'exige tout travail d'érudition, alors qu'il est loin d'être le premier ouvrage de l'auteur; qu'enfin sa « littérature des institutions locales, » si elle répond à un besoin vivement senti, n'est qu'un fragment d'un ouvrage à faire. Une bibliographie complète de toutes les publications principales sur ce sujet, avec un bon exposé critique des principales sources, contribuerait beaucoup, sans nul doute, à stimuler les recherches et à éveiller un intérêt plus général pour cette branche très importante, mais très négligée, des études historiques.

Charles Gross.

J. Novicow. **La politique internationale**, précédée d'une introduction de M. F. Véron. Paris, Alcan, 1886. 1 vol. in-8°.

Bien que l'ouvrage de M. Novicow sorte un peu du cadre de notre Revue, nous croyons devoir le signaler à nos lecteurs, car il aborde

avec une grande originalité et une réelle profondeur de vues un des problèmes les plus délicats de l'histoire. Quelle a été la loi du développement et de la décadence des États dans le passé? quelle est la cause des luttes entre les peuples? peut-on espérer voir un jour les luttes brutales faire place à des luttes pacifiques, et une politique scientifique succéder à une politique toute militaire? M. Novicow a le premier cherché à étudier les lois du développement des collectivités sociales. Il les regarde comme des organismes ayant leurs lois propres aussi bien que les individus, et obéissant au principe de la lutte pour l'existence. Les sociétés passent par trois phases : la tribu, l'État, la nationalité. La phase de la tribu est depuis longtemps passée pour les nations européennes, mais elles sont encore, à des degrés différents, à une période où la notion d'État lutte avec la notion supérieure de nationalité. Quand le principe des nationalités aura partout triomphé, la lutte des nations entre elles deviendra essentiellement une lutte économique et intellectuelle. M. Novicow voit donc dans le principe des nationalités, qui semble actuellement la cause principale des guerres entre les États européens, la garantie d'un état futur de paix universelle. Nous ne pouvons pas poursuivre dans le détail l'analyse des idées de M. Novicow; mais nous recommandons la lecture de son livre, aussi bien écrit que remarquablement pensé, à tous ceux pour qui l'histoire a une portée philosophique.

Il giuri. Note critico-storiche, par Raffaele DE NOVELLIS. Napoli, Vincenzo Morano. 1886, 1 vol. petit in-8° de 255 p.

Ce petit ouvrage n'a pas pris la bonne route en venant trouver la *Revue historique;* il ne touche pour ainsi dire pas à l'histoire : c'est une étude sur le jury moderne dont l'auteur rappelle à grands traits la fortune depuis qu'il a été accueilli en France par la législation révolutionnaire. M. R. de Novellis est très défavorable au jury.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

1. — **Bibliothèque de l'École des chartes.** T. XLVIII, 1887, 5e livraison. — Brutails. Bulle originale de Silvestre II pour la Seo d'Urgel, mai 1001 (bulle sur papyrus de 2 mètres 60 de long sur 0,75 de large; retrouvée presque intacte aux archives de la Seo d'Urgel. C'est un privilège accordé à l'évêque Sella par le pape, qui l'autorise à jouir en paix de tous les biens présents et futurs de l'église d'Urgel, sans que personne y puisse pénétrer). — Delisle. Le missel et pontifical d'Étienne de Loypeau, évêque de Luçon. — Langlois. Rouleaux d'arrêts de la cour du roi au XIIIe s.; 2e article (entreprend la publication des arrêts du Parlement de Paris relatifs au duché d'Aquitaine, dont les procureurs du roi d'Angleterre prenaient copie à Paris après chaque session du Parlement. Ces copies étaient transcrites sur des rouleaux de parchemin. Il ne reste plus que 9 de ces rouleaux, de 1277 à 1313, encore celui de 1313 seul est-il complet). — Stein. L'origine champenoise de l'imprimeur Nicolas Jenson. — Bouchot. Les portraits peints de Charles VIII et d'Anne de Bretagne (sur les ais en bois qui forment la reliure du ms. lat. 1190, à la Bibl. nat.).

2. — **Revue d'histoire diplomatique.** 1re année, no 4. — Funck-Brentano. Le Droit naturel au XVIIe s. Pascal et Domat (oppose les principes de Puffendorf, qui, dans son *Droit de la nature et des gens,* fait reposer l'ordre social sur les lois naturelles que la raison révèle à tout homme, et qui se trouve être le véritable inspirateur de Rousseau et du Contrat social, à ceux de Domat, qui, dans son livre des *Lois civiles dans leur ordre naturel,* considère les sentiments naturels comme la base de la société). — Duc de Broglie. Lettres de Louis XV au comte de Coigny, 1737-1745 (la plus curieuse de ces lettres est relative à la mort de Mlle de Vintimille). — Bernard d'Harcourt. Négociations relatives à un projet d'établissement colonial en 1845 (tentative du gouvernement de Louis-Philippe pour faire occuper par M. de Lagrené l'île de Basilan dans le groupe des îles Soulou, voisine des Philippines. Les mariages espagnols firent renoncer à ce projet). — Pingaud. Jean de Bry et Joseph Bonaparte (curieuses lettres de De Bry à Joseph pendant les négociations de Rastadt). — A. Geffroy. Les plus anciens traités dans l'antiquité grecque (insiste sur le caractère religieux des traités, le rôle du serment, le caractère des plénipotentiaires). — Rothan. L'Allemagne en 1866. Les récriminations du Wurtemberg contre l'Autriche. Ses appels à la France (très intéressant article sur la politique de M. de Varnbühler). — Thuasne. Texte original du traité passé

entre Charles VIII et la République de Florence, le 25 nov. 1494. = Comptes-rendus. Guy de la Trémoille et Marie de Sully, livre des comptes, p. p. *Louis de la Trémoille*. — *O. Browning*. England and Napoleon in 1803, being the despatches of lord Witworth and others (important pour la rupture de la paix d'Amiens). — M. Polvotsov vient de publier à Saint-Pétersbourg, chez Choroxodov, une série de lettres et documents sur le duc Armand de Richelieu pendant son séjour en Russie.

3. — La Révolution française. 1887, 14 oct. — Aulard. Bailly et l'affaire du Champ-de-Mars (Bailly interpréta trop sévèrement l'ordre donné en termes très vagues par l'assemblée; il voulut donner une leçon violente à ses ennemis les républicains. Il ne fut pas d'ailleurs condamné sur le fait même du sang versé au nom de la loi martiale; il fut convaincu d'avoir conspiré avec la cour pour « exciter à la guerre civile, et porter atteinte à la liberté du peuple. » De ce chef il est manifestement innocent). — Lhuillier. Les députés de Seine-et-Marne à l'Assemblée législative. — Santhonax. Le culte de la Raison en province; suite le 14 nov. (dans le Gers et dans les Hautes-Pyrénées). — Catalogue des inventaires sommaires des archives départementales, communales et hospitalières antérieures à 1790. — Le mémoire de Kellermann sur la campagne de 1792 (écrit en prison, en l'an II). — Un discours du conventionnel Rühl (prononcé à la Convention le 3 germ. an III; Rühl raconte ses rapports avec Robespierre dans les quelques jours qui ont précédé le 9 thermidor). = 14 nov. Debidour. Un soldat de fortune sous la Révolution : le général Grangeret (gouverneur de Longwy, en l'an III; il fut privé de son emploi quand Longwy eut été déclassé. Les deux années qu'il vécut encore furent employées à solliciter un autre poste qui ne lui fut jamais accordé. Il mourut dans le dénûment le plus extrême en 1797; il était entré au régiment de Rouergue en 1753). — A. Aubert. Les Amis de la Constitution à Digne. — Chassin. La pétition des Domiciliés et le Parlement (cette pétition, rédigée par le médecin Guillotin, contenait l'avis des bourgeois de Paris sur les élections aux états généraux. Il fut imprimé aux frais de la municipalité parisienne, mais saisi par le Parlement, qui n'osa pas cependant aller jusqu'à condamner l'auteur. Publie le réquisitoire, l'interrogatoire de l'imprimeur et de l'auteur, enfin l'arrêt définitif).

4. — Le Curieux. N° 45. Déc. 1887. — Deutz. (Mémoire très intéressant de Deutz lui-même où il raconte comment il fut amené à jouer auprès de la duchesse de Berry le rôle que l'on sait. Il plaide son entier désintéressement.) — L'an VIII et l'an IX de la République, d'après les archives de la sûreté générale (détails sur les affaires de Vendée, 1799. Un de ces rapports soutient que Frotté n'avait jamais offert de poser les armes); suite.

5. — Bulletin critique. 1887, n° 20. — *Loofs*. Leontius von Byzanz (auteur de deux grands ouvrages contre les Nestoriens et contre les

Eutychiens composés entre 529 et 544; l'auteur est un vrai scolastique et en même temps un orthodoxe zélé, partisan du concile de Chalcédoine. Sa vie et ses œuvres nous sont pour la première fois bien connues). = N° 21. *Abbé Trochon*. La Sainte Bible; introduction générale (excellent résumé de travaux étrangers, surtout anglais et allemands; très bien fait pour initier aux études critiques sur la Bible). — *A. Croiset*. Thucydide; livres I-II (l'auteur du compte-rendu répond aux objections formulées par M. Nicolle dans la *Revue critique*). = N° 22. *Wasserschleben*. Die irischen Kanonensammlungen, 2e aufl. (collection méthodique de textes et de sentences sur tout ce qui peut concerner la vie religieuse et le gouvernement des âmes; publiée d'après quelques manuscrits choisis; les notes renvoient aux sources du texte; point de commentaire). — *Vicomte de Grouchy* et *comte de Marsy*. Thomas de Grouchy, sieur de Robertot, conseiller au Parlement de Metz, 1610-1675 (excellent. La *Revue historique* a déjà analysé ce volume dont le texte a paru dans le *Messager des sciences historiques de la Belgique*). = Variétés : les journaux français dans les provinces illyriennes pendant la période impériale (M. Pisani donne quelques détails sur trois journaux publiés par ordre du gouvernement français : 1° le *Regio Dalmata*, rédigé en italien et en slave; 2° le *Corriere illirico*, qui remplaça le précédent, rédigé en italien et en allemand; 3° le *Télégraphe officiel*, rédigé en français par Ch. Nodier). = N° 23. *Nilles*. Symbolae ad illustrandam historiam ecclesiae orientalis in terris coronae Sancti Stephani (contient une masse de renseignements inédits sur l'apostolat des jésuites dans les pays de la couronne de Saint-Étienne).

6. — **Revue critique d'histoire et de littérature.** 1887, n° 41. — *Streit*. Zur Geschichte des zweiten punischen Krieges in Italien nach der Schlacht von Cannae (bonne étude sur les sources; vive critique du récit de Tite-Live). = N° 42. *A. de Salvo*. Notizie storiche e topografiche intorno Metauria e Tauriana (bonne monographie sur deux cités secondaires du Bruttium). — *Jordan*. C. Sallusti Crispi Catilina, Jugurtha, Historiarum reliquiae (3e édition, qui contient les fragments des Histoires retrouvés dans le ms. d'Orléans). — *Ruelens*. Correspondance de Rubens et documents épistolaires concernant sa vie et ses œuvres. = N° 43. *Knoke*. Die Kriegszüge des Germanicus in Deutschland (ouvrage savant et ingénieux; repousse l'opinion de Mommsen sur le lieu où a été massacrée l'armée de Varus). = N° 44. *P. Gardner*. Catalogue of indian coins in the British Museum (excellent au point de vue de l'histoire et de la numismatique). — *Müntz*. Les antiquités de la ville de Rome aux XIVe, XVe et XVIe siècles. = N° 45. *Perrot* et *Chipiez*. Histoire de l'art dans l'antiquité; tome IV (important article critique où M. Clermont-Ganneau traite à fond la question des tombeaux des rois de Juda). — *Ch. Le Fort*. Adhémar, évêque de Genève, 1385-88 (bon). — *Krones*. Zur Geschichte Œsterreichs im Zeitalter der französischen Kriege und der Restauration, 1792-1816 (ce gros ouvrage est surtout la biographie d'Antoine de Baldacci, homme de confiance de

François II; détails intéressants sur l'occupation étrangère en 1814 et 1815). = N° 47. *Egli*. Geschichte der geographischen Namenkunde (excellent). = N° 48. *Nöldeke*. Aufsætze zur persischen Geschichte (bonnes études sur la Perse ancienne). — *Müntz*. La bibliothèque du Vatican au XVe s. = N° 50. *Koser*. Friedrich der Grosse als Kronprinz (excellent et neuf sur bien des points).

7. — Journal des Savants. 1887, oct. — Alf. Maury. Anne Boleyn, 2e art. — Müntz. La tradition antique chez les artistes du moyen âge (d'après Springer : *Das Nachleben der Antike im Mittelalter*); 1er art. = Nov. Boissier. Œuvres de Tacite (le dialogue des orateurs, éd. Gœlzer).

8. — Revue archéologique. 1887, juillet-août. — Ern. Renan et Ph. Berger. Le sarcophage de Tabnith, roi de Sidon (texte phénicien, transcription en caractères hébraïques et traduction; le sarcophage est sans doute du IIIe s. avant J.-C. A la suite de l'art. est donné le texte hiéroglyphique de l'inscription, avec une note de M. Maspero). — Vernaz. Note sur des fouilles à Carthage, 1884-85; suite en sept.-oct. — Dr Vercoutre. La nécropole de Sfax et les sépultures en jarres; suite en sept.-oct. — Bazin. L'amphithéâtre de Lugudunum. — Deloche. Études sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérovingienne; suite. — Homolle. Iomilcas et Iechomelekh (le Carthaginois nommé Iomilcas dans une inscr. de Délos doit être distingué du roi de Byblos Iechomelekh). — Aug. Prost. Les anciens sarcophages chrétiens de la Gaule; suite en sept.-oct. — Néroutsos-Bey. Inscriptions grecques et latines recueillies dans la ville d'Alexandrie et aux environs; suite en sept.-oct. — Reinach. Chronique d'Orient (à noter une lettre de M. Stillmann sur les antiquités de Tyrinthe; l'auteur maintient énergiquement son opinion que ces antiquités appartiennent à l'époque byzantine). = Sept.-oct. J. de Witte. L'arc de triomphe d'Orange (il a été construit pour célébrer la victoire remportée par les Romains sur les Allobroges et sur les Arvernes). — Hamdy. Mémoire sur une nécropole royale découverte à Saïda. — Guillemaud. Les inscriptions gauloises; nouvel essai d'interprétation; suite. — Th. Reinach. La monnaie et le calendrier (un tétradrachme de l'an 75-74 prouve que cette année est la dix-septième d'un cycle méthonien, et par conséquent intercalaire).

9. — Revue des Études juives. Tome XV, n° 29. Juillet-sept. 1887. — Loeb. La controverse de 1263 à Barcelone, entre Paulus Christiani et Moïse Ben Nahman (prouve contre le P. Denifle que, dans cette controverse, Nahmani n'a pas été vaincu, et que sa relation, loin d'être une œuvre de mensonge, mérite plus de créance que le procès-verbal rédigé par les Frères prêcheurs). — Vidal. Les Juifs des anciens comtés de Roussillon et de Cerdagne (d'après les archives des Pyrénées orientales). — Th. Reinach. Une monnaie hybride des insurrections juives. — Lévi. La mort de Titus (origine et transformations de la légende qui courut sur cette mort). — Loeb. Le procès de Samuel Ibn Tibbon. Marseille, 1255 (publie les pièces complètes de ce procès en traduction

française). — Kracauer. Histoire d'un prêt forcé demandé à la communauté des Juifs de Francfort en 1622-23. — J. Derembourg. Le sarcophage de Tabnit. — Gerson. Deux miniatures avec la roue des Juifs. — Modona. Les exilés d'Espagne à Ferrare en 1493 (publie un document qui confirme l'opinion de M. Loeb que le nombre des Juifs partis en 1492 a été relativement restreint). — Loeb. La juiverie de Jerez de la Frontera.

10. — Nouvelle revue historique de droit français et étranger. 1887, sept.-oct. — Esmein. La chose jugée dans le droit de la monarchie franque (le *Capitulare missorum in Theodonis villa datum, secundum,* de l'an 805, contient, chap. viii, cette décision : on mettra en prison les plaideurs qui ne voudront ni accepter ni attaquer d'une certaine manière le jugement arrêté par les scabins; on les y retiendra jusqu'à ce qu'ils aient pris l'un ou l'autre parti. Cette décision s'explique parce que, les anciennes procédures n'admettant pas les condamnations par défaut, il faut, pour qu'une sentence intervienne, que les parties aient comparu et lié l'instance par une manifestation formelle de leur volonté). — Beaudouin. La participation des hommes libres au jugement dans le droit franc; 2e article : la convocation des hommes libres au tribunal; les rachimbourgs (anciennement, les hommes libres étaient tenus de venir à tous les plaits; à partir de Charlemagne (769), on distingue deux espèces de plaits : ceux auxquels sont tenus de venir tous les hommes libres, et ceux auxquels assistent seulement les fonctionnaires judiciaires et les scabins, avec les plaideurs et leurs témoins. Les premiers sont tenus trois fois l'an; tous les hommes libres, sans distinction, possesseurs ou non de terres, doivent y assister; les autres sont assemblés quand il en est besoin. Leur compétence respective est d'ailleurs très difficile à déterminer; mais les juges, dans les uns comme dans les autres, sont les scabins. Quant aux rachimbourgs de l'époque mérovingienne, ce sont des notables et ce sont de véritables juges. Ils figuraient certainement au procès de Sichaire; les « judices » du récit de Grégoire de Tours ne sont autres que les « boni homines » ou les « rachimbourgs » des formules. Le comte juge avec eux; il est réellement un « judex. » Examine sur ces différents points les idées de M. Fustel de Coulanges, qu'il combat, et qui doit répliquer). — Planiol. L'assise au comte Geffroi; étude sur les successions féodales en Bretagne; fin.

11. — Annales de l'École libre des sciences politiques. 2e ann., no 4. 15 oct. 1887. — Boutmy. L'état et l'individu en Angleterre; 1re partie : l'individu (étudie les conditions qui règlent actuellement la liberté personnelle, les libertés politiques, la famille, la propriété, les classes de la société, les sectes religieuses).

12. — Le Correspondant. 1887, 10 oct. — Marquis de Vogüé. Malplaquet et Denain; fin (prouve que l'idée d'attaquer Denain appartient bien en propre à Villars; une fois de plus il appliquait, pour sauver Landrecies, la manœuvre qui lui avait réussi à Friedlingen et à

Stollhofen; récit clair et entraînant). — DELORME. Mémoires du comte de Villèle (extraits intéressants de ces mémoires; ils se rapportent à la jeunesse de Villèle, à son séjour à l'île Bourbon, de 1791 à 1807, enfin à ses débuts à la Chambre de 1815). — BEAURAIN. Les curés de campagne au XVIIIe s.; fin. = 25 oct. FORNERON. La Société française sous le règne de Napoléon Ier; 6e art. (Cadoudal, Moreau, Pichegru, le duc d'Enghien); 7e art. le 10 nov.; fin (les prisons. Le nombre des personnes détenues dans les prisons d'État du 18 brumaire en 1811 varie de 1,500 à 2,000; à partir de 1811, il est monté à plus de 2,500. En 1789, le peuple avait tiré *sept* prisonniers de la Bastille). = 25 nov. Le maréchal de Moltke (premier article consacré à un intéressant récit de son séjour en Orient). — Marquis COSTA DE BEAUREGARD. La jeunesse du roi Charles Albert (né loin du trône, orphelin à deux ans, élevé par la mère la plus fantasque, remariée au comte de Montleard, Charles Albert eut une enfance et une jeunesse misérables dont M. de B. nous fait un tableau des plus piquants en se servant de la correspondance de M. de Sonnaz et de Sylvain Costa de B., amis du futur roi de Sardaigne. Il nous conduit jusqu'au mariage du prince en 1817).

13. — La Nouvelle Revue. 1807, 1er nov. — VOSSION. Le centenaire de la constitution des États-Unis. = 15 nov. TATISTCHEFF. Paul Ier et Bonaparte; suite (montre comment le tsar se détourna successivement de l'alliance prussienne, autrichienne et anglaise). = 1er déc. ID. La vérité dans l'histoire (s'efforce de prouver que la Prusse n'a pas été, comme on l'a dit, la seule alliée de la Russie pendant la guerre de Crimée).

14. — Revue des Deux-Mondes. 1887, 15 oct. — RENAN. Études d'histoire israélite. Saül et David. — H. HOUSSAYE. La France en 1814 (travail fait uniquement d'après les documents du temps, la plupart inédits. Montre, à côté de la lassitude dans les hautes classes, de la trahison déjà prête chez plus d'un grand fonctionnaire, le dévouement du peuple, des soldats pour Napoléon, la haine contre l'étranger, l'enthousiasme général après les premières victoires de l'empereur). = 1er nov. ROTHAN. Souvenirs diplomatiques. La Prusse et son roi pendant la guerre de Crimée; 2e art. : l'Allemagne et les complications orientales; Olmütz; les débuts de M. de Bismarck; le roi Frédéric Guillaume IV (la guerre de Crimée, malgré la grande situation qu'elle a value à la France, contient en germe les causes primordiales de nos déconvenues diplomatiques en 1866, et de nos désastres militaires en 1870; elle a posé la question italienne et hâté la solution du problème germanique, en provoquant au sein de la Confédération l'antagonisme des deux grandes puissances allemandes. Ce que raconte M. Rothan, ce sont encore des souvenirs, car il était, en 1853, lorsque surgirent les affaires d'Orient, second secrétaire de la légation de France à Berlin). — JURIEN DE LA GRAVIÈRE. Les héros du Grand-Port (combats dans les mers de l'Inde en 1810; victoire des Français au Grand-Port

de l'île Rodrigue; conquête de la Réunion par les Anglais; exploits du capitaine Roussin en 1812 et 1813). = 15 nov. Duc de Broglie. Études diplomatiques. La seconde lutte de Frédéric II et de Marie-Thérèse; 9e art. : campagne de Frédéric II en Saxe et prise de Dresde; 10e art. (1er déc.) : derniers incidents et fin de la lutte (montre très habilement les origines du renversement des alliances en 1756 et 1757; montre aussi comment, dès 1745, la France eût pu faire une paix avantageuse avec l'Autriche; mais elle laissa fuir l'occasion). — Jurien de la Gravière. L'expédition du Tage (travaux hydrographiques du capitaine Roussin en 1818-21; son intervention dans les affaires du Portugal en 1831). = 1er déc. Perrot. La question homérique. — Rambaud. Le duc de Richelieu en Russie et en France.

15. — Revue bleue. 1887, 7e année, 2e semestre, n° 7. — Scherer. L'alarme de 1875 (étude approfondie sur les raisons qui arrêtèrent l'Allemagne dans son dessein, bien arrêté, de se jeter sur la France par surprise et de mettre une fois de plus l'Europe en présence du fait accompli). = N° 12. Gervais. La politique coloniale de l'Angleterre; le projet de fédération des colonies anglaises. = N° 13. Ledrain. Histoire religieuse : la première conception des Dieux, d'après la collection Sarzec. = N° 15. Barine. L'impératrice Marie-Louise (d'après ses lettres intimes à M. de Colloredo). = N° 16. Napoléon Ier; ses détracteurs et son apologiste (article judicieux et finement écrit). = N° 17. Barine. Une belle-sœur de Napoléon Ier; la reine de Westphalie (d'après sa correspondance). = N° 21. Viguié. Histoire de la liberté religieuse en France; le premier centenaire de l'édit de tolérance, 19 novembre 1787.

16. — Revue maritime et coloniale. 1887, oct. — Chabaud-Arnault. Études historiques sur la marine militaire de France; suite : l'établissement naval de Colbert; fin en novembre. = Novembre. Desclozeaux. Première tentative d'établissement des Français en Algérie, 1664 (prise, défense et abandon de Gigery par Beaufort et le chevalier de Clerville).

17. — Le Spectateur militaire. 1887, 9 octobre. — Général Thoumas. Friant; suite; 3e art. le 1er nov.; fin le 15 novembre. — Lehautcourt. Les expéditions françaises au Tonkin; 12e art.; 13e art. le 1er novembre; 14e art. le 15 novembre (ces articles paraissent aussi en livraisons hebdomadaires illustrées). = 15 novembre. Gilbert de Rochas. Brunet, seigneur de l'Argentière. Les compagnies alpines de 1747 (publie le mémoire de cet officier qui fit, on le sait, campagne dans les Alpes de 1742 à 1747). = 1er décembre. Les grandes batailles à Metz. Les derniers jours de l'armée du Rhin, 1870.

18. — Annales de l'Est. 1887, octobre. — Krantz. Palissot et son cercle; fin. — Alex. Martin. Regnault-Warin, de Bar-le-Duc (publiciste fécond, Regnault fut d'abord farouche jacobin; en 1799, il essaya de ramener la sympathie à l'ancienne famille royale par son roman : *le Cimetière de la Madeleine*, qui eut en son temps un succès retentissant; puis il chanta l'Empire et les Bourbons, et mourut enfin à l'hô-

pital). — COLLIGNON. Cinq lettres inédites de Michel Ney, 1800-1802 (les quatre premières sont adressées à son ami Bigelot, de Nancy, pendant la campagne de 1800; une d'elles résume brièvement mais vivement la bataille de Hohenlinden. La cinquième est adressée à Monnier, inspecteur des postes aux lettres à Nancy).

19. — Annales de Bretagne. T. III, n° 1, novembre 1887. — DUCROQUET. Une aliénation de droits domaniaux au profit de la province de Bretagne en 1759; suite. — DUPUY. Plounéour-Trez et Plouguerneau; deux communes du Finistère pendant la Terreur; suite.

20. — Bulletin d'histoire ecclésiastique. 1887, septembre-octobre. — Abbé FILLET. Notice sur les reliques possédées par l'église de Grignan. — Dr. FRANCUS. Note sur la commanderie des Antonins à Aubenas-en-Vivarais. — Abbé LAGIER. Le Trièves pendant la grande Révolution, d'après des documents inédits; suite.

21. — Revue de l'Agenais. 1887, livr. 9 et 10. — J. DE B. DE LAFFORE. État de la noblesse et des vivant noblement de la sénéchaussée d'Agenais, 1717; 2e partie : Personnes vivant noblement; suite. — LAUZUN. Les couvents de la ville d'Agen avant 1789; suite. — THOLIN. La ville d'Agen pendant les guerres de religion au XVIe siècle; suite. — MASSIP. La révolution à Cancon. — MAGEN. Un état de maison noble en Agenais au XVIe siècle (publie un « Rolle des gens et serviteurs de Mgr Bernard de Ségur, sieur et baron de Pardailhan et Seiches, » 1597).

22. — Revue de Gascogne. 1887, novembre. — COUTURE. La légende et l'histoire du sire de Barbotan (le véritable Barbotan s'appelait Jean Hector; il fut avec un complice condamné par le Parlement de Toulouse, 22 mai 1649, à être roué vif pour divers crimes). — BLADÉ. La Novempopulanie wisigothique; suite. — Dr DESPONTS. Jean Pardiac et la communauté des maîtres en chirurgie de la ville d'Auch; 3e art.

23. — Académie des inscriptions et belles-lettres. Séances, 1887, 9 septembre. — M. MASPERO communique un travail sur les noms de la liste de Thoutmos III (autrefois appelé Thoutmès) à Karnak, qu'on peut rapporter à la Judée. Ce catalogue des localités illustrées par les victoires du Pharaon contient 60 noms de la Judée. = 16 septembre. M. DELOCHE lit un mémoire sur le régime monétaire dans l'Ostrasie primitive, sous le règne de Théodebert Ier; il estime que ce roi n'eut jamais qu'un seul atelier monétaire, à Metz. = 30 septembre. M. DELISLE lit la dernière partie de son mémoire sur les opérations financières des Templiers; elle est consacrée aux rapports des Templiers avec les rois de France. = 7 octobre. M. Ch. NISARD lit un mémoire où il montre que sainte Radegonde a été poète et où il cite comme étant d'elle plusieurs poèmes attribués d'ordinaire à Fortunat. = Comptes-rendus des séances de l'année 1887. Bulletin d'avril-mai-juin. Ph. BERGER. La seconde inscription bilingue de Tamassus. — CLERMONT-GANNEAU. Lettre au sujet

de la communication précédente. — Ph. Berger. Une nouvelle inscription royale de l'île de Chypre (permet de reconstituer l'histoire du petit royaume phénicien de Citium et d'Idalie). — Buhot de Kersers. Lettre sur la découverte d'une sépulture gauloise près de Lunery, Cher. — Charnay. Monnaie de cuivre en Amérique avant la conquête. — Médailles romaines achetées à la vente de M. de Ponton d'Amécourt et offertes au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale par M. de Witte (sept monnaies d'or, dont quatre de Postume, une de Lélien et deux de Victorin). — Oppert. Sur quelques personnages juifs qui figurent dans les textes juridiques de Babylone. — J. Derenbourg. Note sur une inscription phénicienne gravée sur un chaton de bague trouvé à Chypre. — Waille. Note sur les fouilles de Cherchel. — Clermont-Ganneau. Le clichage des estampages. — J. de Witte. Note sur une figurine de bronze représentant l'empereur Postume. — Héron de Villefosse. Note sur diverses inscriptions latines et gauloises. — Id. Inscriptions milliaires des environs de Tagremaret, Algérie. — Oppert. Chronique babylonienne du Musée britannique; traduction. = Juillet-septembre. Alex. Bertrand. Note sur les fouilles de Saint-Maur-des-Fossés (découverte d'un cimetière gaulois). — J. Derenbourg. Quelques observations sur le sarcophage de Tabnit, roi de Sidon. — Le Blant. Note sur une pierre gravée publiée par Gruter (cette pierre met sous les yeux la représentation unique, parait-il, aux temps anciens, de saints gardant une cité). — J. Havet. La tachygraphie italienne du xe siècle (l'écriture syllabique employée en Italie dans la seconde moitié du xe siècle n'est pas de l'invention de Gerbert; Gerbert l'a au contraire empruntée à l'Italie; communique et déchiffre plusieurs notes tachygraphiques nouvelles et dresse le catalogue des caractères qui figurent dans les documents qui contiennent de pareils signes). — Bouriant. Fragment d'un livre de médecine en copte thébain.

24. — Académie des sciences morales et politiques. Séances et travaux. Compte-rendu. 1887, octobre-novembre, livr. 10 et 11. — G. Moynier. La fondation de l'état indépendant du Congo au point de vue juridique. — Bapst. Du rôle économique des joyaux dans la politique et dans la vie privée pendant la seconde partie du xvie siècle (l'auteur a recueilli dans les documents de la période 1560-1589 un grand nombre de faits et d'actes où l'on voit l'importance des joyaux, surtout pour les emprunts contractés par des princes de la maison de France). — Picot. L'Europe et la Révolution française, par Albert Sorel. — Vicomte d'Avenel. La dîme sous Richelieu (le clergé au xviie siècle avait six fois plus d'argent que le nôtre et comptait tout au plus le double des membres du clergé actuel; il aurait dû être beaucoup plus à l'aise, et cependant il n'en est rien. Pourquoi? C'est que l'État s'était emparé des trois quarts du revenu de l'Église et en disposait à sa volonté, à condition de n'en gratifier que des individus revêtus au moins des ordres mineurs).

25. — Société de l'histoire du protestantisme français. Bulle-

tin. 1887, 15 octobre. — Dardier. Le centenaire de l'édit de tolérance de 1787. — Weiss. Le clergé catholique et les protestants français, 1775, 1780 et 1788 (documents montrant les efforts faits par le clergé catholique pour empêcher l'édit de tolérance et la mauvaise grâce avec laquelle il fut accueilli par lui). — Id. Le gouvernement et les protestants français en 1786 et 1787 (documents qui montrent avec quel esprit timoré le gouvernement entendait appliquer l'édit). — Id. Le parlement et l'édit de 1787 (égale mauvaise grâce du parlement). — Benoit. Instructions aux pasteurs du Languedoc au sujet de l'édit de tolérance (rédigées par Rabaud, de Saint-Étienne). — Lods. Les partisans et les adversaires de l'édit de tolérance; étude bibliographique et juridique, 1750-1789. = 15 novembre. Lelièvre. Anne du Bourg, avant son incarcération à la Bastille (1520-10 juin 1559). — Enschédé. Requêtes adressées aux états généraux de Hollande par Moïse Charras, docteur en médecine, et par Isaac Isle, marquis de Loire, 11 décembre 1688, 3 mai 1689. — Weiss. Avant et après l'édit de tolérance. Extrait d'une lettre de Pradel fils à l'archevêque de Toulouse (9 octobre 1787) et discours de Rabaut-Pommier fait à l'occasion de l'édit (1788). — Draussin. Un procès pour crime d'assemblées. Vals, 1700.

26. — Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon. Année 1886 (Besançon, 1887). — J. Gauthier. Les voyageurs allemands en Franche-Comté au xvie siècle (Paulus Hentzner, conseiller du duc de Munsterberg-Œls, en Silésie, qui fut chargé d'accompagner dans son tour d'Europe un jeune écolier de Breslau, Christophe von Rehdiger, 1596-1598). — Tivier. Joseph Droz (biographie de l'historien de Louis XVI). — Suchet. Les poètes latins à Luxeuil du vi^e au xe siècle. — Estignard. Charles Fourier, 1772-1837 (biographie de l'inventeur du phalanstère). — J. Gauthier. Notes sur quelques livres de raison franc-comtois. — Id. Note sur l'épitaphe de Béatrix de Cusance aux Clarisses de Besançon. — L. de Piépape. Le prince de Montbarrey (biographie de celui qui fut le collaborateur du comte de Saint-Germain au ministère de la guerre, qui remplaça le ministre disgracié, qui détruisit soigneusement toutes les réformes de son prédécesseur et fut aussi impopulaire que lui, mais pour des raisons moins honorables).

27. — Société archéologique de Tarn-et-Garonne. Bulletin. T. XV, 3e trim., 1887. — Forestié. Le vêtement civil et ecclésiastique dans le sud-ouest de la France au moyen âge. — Abbé Quihlot. Deux lettres concernant l'abbaye de Grandselve. — Abbé Lury. L'antique maison des saints martyrs Jean et Paul sur le Cœlius. — Abbé Galabert. L'église abbatiale de Grandselve et ses reliques.

28. — Société d'émulation de l'Ain. *Annales.* 1887, avril-juin. — Jarrin. Brou; seconde partie; suite au numéro suivant. — Al. Bérard. Les invasions de 1814 et de 1815 dans le département de l'Ain; fin au numéro suivant.

---

29. — Messager des sciences historiques de Belgique. 1887, 3e livr. — CLAEYS. Histoire de la Gilde souveraine et chevalière des Escrimeurs, dite Chef-Confrerie de Saint-Michel, à Gand; suite : statuts et règlements. — Ed. VAN EVEN. Devastations dans l'église des Célestins d'Heverlé-lez-Louvain, en 1795. — CRUTZEN. Un mémoire contemporain sur la question des corporations aux Pays-Bas à la fin du siècle dernier. — VANDER HAEGHEN. Les jesuites à Gand au XVIe siècle. — A. DE VLAMINCK. Le territoire des Aduatuques; réponse à M. L. Vanderkindere; suite.

30. — Revue de Belgique. 1887, 15 octobre. — HOCART. Un forçat héroïque; épisode de l'histoire de la tolérance (biographie de Jean Fabre, d'après A. Coquerel fils). — DISCAILLES. Hommes et choses de la Révolution brabançonne; un chanoine démocrate (fin de la biographie du chanoine de Broux, qui mourut en 1817).

31. — Le Muséon. 1887, n° 3. — CASTAING. Les origines des populations de la Russie d'Europe. — A. WIEDEMANN. Le livre des morts (étude très élogieuse de l'ouvrage de Naville : *Das ægyptische Todtenbuch der 18-20 Dynastie, aus verschiedenen Urkunden*). — STAELENS. Les dieux du Râmayana (compilation renfermant tous les renseignements que le Râmayana fournit sur le panthéon indien : 1° les trois grands dieux de la Trimourti; 2° les dieux secondaires; 3° les groupes de divinités et génies inférieurs; 4° notions sur les dieux en général). = N° 4. SCHILS. La race jaune de l'Afrique australe.

32. — Revue de l'Instruction publique en Belgique. 1887, nos 3 et 4. — A. WAGENER. Qui désignait le premier interroi? (M. W. soutient contre Willems le système de Rubino, Mommsen et Herzog; le premier interroi était désigné par les sénateurs patriciens). = N° 5. G. CRUTZEN. Principaux défauts du système corporatif dans les Pays-Bas autrichiens à la fin du XVIIIe siècle (travail très consciencieux fait d'après des sources de première main. L'auteur démontre que tous les défauts reprochés par Turgot aux corporations de la France affectaient, à la même époque, les corps de métiers des Pays-Bas autrichiens. = Comptes-rendus, n° 3. *Baumgarten*. Geschichte Karl's V (excellent). — *Aubert*. Le Parlement de Paris de Philippe le Bel à Charles VII (consciencieuse contribution à l'histoire du droit public français). = N° 4. *De la Grèze*. Henri IV, sa vie privée (renseignements nouveaux puisés aux archives de la Chambre des comptes de Navarre et aux cahiers de ménage et papiers domestiques de Henri lorsqu'il était prince de Béarn). = N° 5. *Rueleus*. Codex diplomaticus Rubenianus. Correspondance de Rubens (publication de premier ordre).

33. — Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique. 1887, n° 1. — Dom BELLIÈRE. Documents concernant l'abbaye de Saint-Laurent de Liège (le plus intéressant de ces documents est la vie de Henri Adam, abbé de Saint-Laurent (1404-1434); elle doit avoir été écrite par Jean de Stavelot). — BARBIER. Inventaire de l'abbaye de

Waulsort en 1786 (total : 25,468 florins). — Dom Bellière. Les derniers moines de l'abbaye de Maredsous (liste de tous les moines entrés à Lobbes depuis l'an 1652, suivie d'un récit abrégé de l'expulsion des moines et de leur exil. Ces documents proviennent de l'abbaye de Sainte-Marguerite-de-Brevnov, à Prague, où s'était retiré le dernier prélat de Lobbes).

34. — Bulletin de l'Académie d'archéologie de Belgique. 1887, XIII. — Destrée. A qui doit-on attribuer les enluminures du livre d'heures de Jeanne la Folle? (c'est probablement à Simon Bening).

35. — Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de la Belgique. 1887, n° 6. A. Wauters. Les Suèves, ou quelques variations sur ce thème : « La critique est aisée et l'art est excessivement difficile » (suite et fin de la discussion qui s'était élevée entre MM. Wauters et Gantrelle au sujet des populations anciennes de la Belgique). = N° 7. Wauters. Géographie et histoire des communes belges; canton de Léau. — A. Rivier. Principes de la politique, par F. de Holtzendorff (la mission réelle de l'État porte sur les trois objets suivants : organisation de la puissance nationale, garantie des droits individuels, perfectionnement social). — L. Roersch. Barthélemy Latomus, le premier professeur d'éloquence latine au Collège de France (notice faite sur les sources et redressant beaucoup d'erreurs constamment répétées par des biographes qui se copient servilement les uns les autres).

36. — Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie. 1886, n°s 1 et 2. — E. Baes. Les successeurs immédiats des Van Eyck. Observations sur quelques tableaux du xve siècle. — Van Even. La chapelle de la bienheureuse Marguerite, dite Marguerite la Fière, à Louvain. — Gielen. Découverte de deux tableaux du xvie siècle de Lambert Lombart. = N°s 3 et 4. E. Baes. Notes et remarques sur les quatre David Teniers. — Schuermans. Verres « façon de Venise » ou « d'Altare, » fabriqués aux Pays-Bas.

37. — Revue belge de numismatique. 1887, 3e livr. — A. de Witte. Numismatique brabançonne. Des monnaies de nécessité frappées à Bruxelles en 1579 et 1580. — 4e livr. Cumont. Numismatique mérovingienne. Un triens inédit frappé à Dinant. — De Schodt. Méreaux de la collégiale de Saint-Jean-l'Evangéliste, à Liège. — Cumont. Notice nécrologique sur le baron Surmont de Volsberghe. — De Witte. Le marquis Carlo Strozzi.

38. — Bulletin de la Société royale belge de géographie. 1887, n° 1. — P. Grinchon. Notice sur la commune de Thulin. = N° 3. Lenz. L'expédition autrichienne au Congo. = N° 4. Harou. Notices sur quelques communes du Hainaut.

39. — Bulletin de la Commission royale d'histoire de Belgique. 1887, n° 1. — Van den Bussche. Roc-Amadour. Les pèlerinages dans l'an-

cien droit pénal de la Belgique (Roc-Amadour est un lieu de dévotion expiatoire reconnu et sanctionné par les traditions judiciaires des Pays-Bas dès le xᵉ siècle; les cours de justice y envoient le coupable d'un crime ou d'un méfait grave, mais pour lequel la mort est une peine exagérée. Travail très curieux fait d'après les archives judiciaires de Belgique et celles du couvent de Roc-Amadour). = N° 2. A. Wauters. Les serments prêtés aux villes principales du Brabant par les ducs lors de leur inauguration (textes tirés d'un manuscrit nommé le Vieux-Livre aux Serments (oudt eedt boeck) et conservé aux archives communales de Bruxelles).

40. — Annales de la Société archéologique de Namur. 1887, 2ᵉ livr. — Roland. Étude historique sur le village et le doyenné de Graide. — Bequet. Nos fouilles en 1885 et 1886 (cimetières belgo-romains découverts à Tanville, Javingue Sevry, Sohier, Olloy. Cimetières francs à Eclaye, Honnay-Revogne, Sohier. Tombes romaines à Flavion). — Henri. L'atelier monétaire de Bouvignes (il y a eu à Bouvignes un atelier monétaire vers 1385; on n'en connait que trois pièces). — Bequet. Le menhir de Velaine-sur-Sambre.

---

41. — Historische Zeitschrift. XXIII Bd., 1 Heft. — Lenz. Observations critiques sur la relation de Sezyma Raschin (reprend la question des relations de Wallenstein avec les Suédois et les Saxons de 1631 à 1634, récemment traitée par MM. Hildebrand et Gædeke, et, sans contester le fond de leurs conclusions, il contredit sur plusieurs points le témoignage de Sezyma Raschin, dont les deux historiens ont admis l'exactitude. Ce premier art. va jusqu'à sept. 1632). — H. von Holst. Le droit constitutionnel des États-Unis comparé au parlementarisme anglais. = Comptes-rendus. *Acton.* Die neuere deutsche Geschichtswissenschaft. — *Loos.* Das Leben u. die polemischen Werke des Leontius von Byzanz. — *Ebert.* Allgemeine Geschichte der Literatur des Mittelalters im Abendlande, t. III (le troisième volume de cet excellent livre contient les origines des littératures nationales de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne et de l'Italie, et la littérature latine depuis la mort de Charles le Chauve jusqu'au commencement du xiᵉ s.). — *Simson.* Die Entstehung der Pseudo-isidorischen Fælschungen im Le Mans (tout en rendant justice à l'ingéniosité de l'hypothèse de M. S., le critique ne trouve pas ses preuves convaincantes). — *Fetzer.* Voruntersuchungen zu einer Geschichte des Pontificats Alexanders II. — *Lehmgrübner.* Benzo von Alba (excellent, prouve que son livre n'est pas un panégyrique, mais un recueil de poésies et de lettres). — *G. von Pettenegg.* Die Urkunden des Deutsch-Ordens-Centralarchivs zu Wien, 1170-1809. — *Altmann.* Die Wahl Albrechts II zum rœmischen Kaiser (bon). — *Grünhagen.* Geschichte Schlesiens, II. — Revue des ouvrages relatifs à l'histoire de Hongrie.

42. — Historisches Jahrbuch. Bd. VIII, Heft 4. — Unkel. Le

duc Ferdinand de Bavière, coadjuteur de l'archevêque de Cologne; 2e partie : pièces justificatives (une d'elles contient les capitulations imposées à Ferdinand lors de son élection, 13 déc. 1595). — Fr. Kayser. Le pape Nicolas V et les luttes contre les Maures d'Espagne et de Portugal, 1447-1455 (traite cette période à l'aide de documents qui proviennent des archives secrètes du Vatican; prouve que le pape n'a cessé d'encourager et d'appuyer les chrétiens occidentaux dans leur lutte contre le mahométisme). — Uebinger. Nicolaus Cusanus, cardinal-légat en Allemagne, 1451-52 (chargé d'annoncer en Allemagne l'absolution promise par Nicolas V à l'occasion du jubilé de 1450. Le légat travailla pendant près de deux ans avec une grande activité à établir la paix dans l'État, l'unité et la pureté dans l'Église). — Knöpfler. La règle des Templiers (publie le texte latin de cette règle d'après un ms. de Munich, lat. 2649; donne les variantes du texte revisé par M. de Curzon. Le ms. de Munich est, au plus tard, du commencement du xive s.).

43. — Gœttingische gelehrte Anzeigen. 1887. N° 18. — *Luginbühl.* P.-A. Stapfer, helvetischer Minister der Künste und Wissenschaften, 1766-1840 (livre bien fait; le quatrième chapitre est le plus intéressant et le plus important de tous; il traite du séjour de Stapfer à Paris comme ambassadeur de la Confédération, 1800-1803; il est très curieux pour l'histoire de la politique consulaire en Suisse). = N° 19. *Hauck.* Kirchengeschichte Deutschlands. Bd. I, bis zum Tode des Bonifatius (excellent). — *Fester.* Die armirten Stænde und die Reichkriegsverfassung, 1681-97 (livre bien étudié; mais l'auteur a commis l'erreur capitale de parler d'une « politique allemande » dans la seconde moitié du xviie s.). = N° 22. *Soltau.* Prolegomena zu einer rœmischen Chronologie (étude très soignée). — *Stælin.* Geschichte Württembergs. Bd. I (analyse du livre par le fils de l'auteur). — *Joachim.* Die Entwicklung des Rheinbundes, 1658 (bon; mais l'auteur n'a pas tiré au clair l'attitude de l'électeur palatin Philippe-Guillaume dans la formation de cette ligue; les archives seules pourraient dire exactement quelles espérances l'électeur a nourries d'arriver à la couronne impériale).

44. — Deutsche Rundschau. 1887, juillet. — Le landgrave Ernest de Hesse-Rheinfels; notes sur sa vie et extraits de ses écrits, 1623-1693; fin en août (le landgrave s'est trouvé mêlé à la fois aux guerres européennes sous Louis XIV et aux controverses religieuses. Il fut de ceux qui tentèrent de rapprocher, à l'époque de Bossuet, le protestantisme et le catholicisme). — Blum. Lettres de Ranke à son éditeur. = Septembre. Koser. Sophie-Charlotte, la première reine de Prusse, d'après ses lettres inédites (intéressante biographie de la « belle reine, » de la « reine philosophe, » femme de Frédéric Ier, morte en 1705, à l'âge de trente-sept ans). — Lady Blennerhassett. Les cinquante années du règne de la reine Victoria. = Oct. H. Grimm. La correspondance de Gœthe et de Carlyle. — Friedlænder. Mythologie grecque. —

August Fournier. Stein et Gruner en Autriche; contribution aux préliminaires de la guerre de la Délivrance; suite en nov.; fin en janvier (publie un grand nombre d'importants documents inédits). = Déc. Geffcken. Le duc de Broglie (d'après ses *Souvenirs*).

45. — Zeitschrift für katholische Theologie. 1887, Quartalheft 4. — Bloetzer. Les péchés secrets dans la discipline du christianisme primitif, 2e partie. — Breitung. Pour s'orienter dans la question du déluge. — Grisar. Paralipomènes sur la question d'Honorius (la sentence d'hérésie prononcée par les Pères grecs du sixième concile de Constantinople contre le pape Honorius n'a aucune valeur; au contraire, l'autorité éminente du pape ressort des actes mêmes de ce concile). = Comptes-rendus : *Kolberg,* Verfassung, Cultus und Disciplin der christlichen Kirche nach den Schriften Tertullians (excellent). = Analectes : Ehrle. Controverses sur les origines de l'ordre franciscain.

46. — Zeitschrift für deutsches Alterthum. N. F. Bd. XIX, Heft 4. — Andresen. De l'origine des noms propres composés en allemand. — Much. Datifs germaniques dans les inscriptions romaines (Vatvims, Aflims, Vercanu).

47. — Neue Jahrbücher für Philologie und Pædagogik. Bd. CXXXV, Heft 7. — Olk. Le climat de l'Italie a-t-il changé depuis l'antiquité? (non). = Heft 8. Buresch. La marine des anciens (parle avec éloge de l'ouvrage de Breusing; expose lui-même ses idées sur le sujet).

48. — Rheinisches Museum für Philologie. Bd. XLII, Heft 3. — Hiller. Contributions à l'histoire de la littérature grecque; suite (d'après l'auteur, il est inexact qu'Homère ait jamais passé dans l'opinion du peuple pour l'auteur d'un nombre considérable de grandes épopées. Ce n'est pas un nom collectif). — Thouret. La chronologie de 218-217 avant J.-C. (contre le système de Matzat). — Wachsmuth. La topographie d'Alexandrie (commente un passage de la biographie de Spyridion, composée par Théodore de Paphos et récemment publiée). — Schœll. Une inscription de Cnide. — Hoffmann. « Epeur » sur un miroir étrusque (recueil de Gerhard, III, 181, et IV, 335; identifie ce mot avec Epeios, l'éponyme des Épéens). — Ihm. Inscriptions nouvelles trouvées à Cologne et à Mayence (texte et commentaire).

49. — Zeitschrift für romanische Philologie. Bd. XI, Heft 2. — Osterhage. Réminiscences de la mythologie germanique dans la légende épique de Charlemagne; suite (dans Renaud de Montauban, Aye d'Avignon, Gui de Nanteuil, Parise la duchesse, le voyage de Charlemagne). — Andresen. Sur la chronique des ducs de Normandie de Benoît (corrections au texte d'après les leçons du ms. de Tours). — Comptes-rendus : *This.* Die Deutsch-französische Sprachgrenze in Lothringen (important).

50. — Württembergische Vierteljahrshefte für Landesge-

schichte. 1886, Heft 1-2. — Wagner. La ville impériale de Schwæbisch-Gemünd, 1546-56; suite. Fin dans Heft 3-4, 1887 (siège et prise de la ville par les confédérés de Smalcalde, d'après des doc. inéd.). — Bohnenberg. Les noms de lieu dans l'Alb-Gebirge souabe (cherche, en étudiant les terminaisons des noms de lieu, à montrer comment cette contrée a été occupée par les Alamans et les Francs). — Schneider. Les séjours du duc Ulric de Wurtemberg à Montbéliard, en Suisse et au château de Hohentwiel (le duc habita ces localités après avoir été chassé de ses États par la Ligue souabe. L'auteur utilise de nombreux comptes des dépenses faites à cette époque par la cour ducale). — Buck. Les noms des maisons dans les villages de la Haute-Souabe. — Aichele. Sur l'histoire du village wurtembergeois de Bernstadt (le château et les chevaliers de Berolfstadt; d'un endroit voisin du village où les Germains accomplissaient des sacrifices). — Bazing. Noms de lieu souabes où le mot Katze (chat) entre en composition. — Fischer. Documents relatifs à l'histoire du conflit entre la ville impériale de Weinsberg et le seigneur Conrad de Weinsberg; suite (pièces nos 31-35, des années 1430-1443). — Gussmann. Le Limes transrhenanus (on a trouvé cinq postes de surveillance entre Sintringen et Pfahlbach en Wurtemberg). — Bossert. Le droit communal en Franconie (utilise de nombreux extraits inédits d'ordonnances communales en vigueur dans des villages franconiens. Important pour l'histoire du droit allemand). — Haffner. Sur une société secrète découverte à Tubingue en 1808 (elle se composait de jeunes gens; elle se proposait d'établir une colonie dans les îles des mers du Sud). — Bazing. Le droit municipal d'Ulm (traduction et explications). — Grimm. Un poème sur la ville de Mengen en 1565 (c'est dans cette ville que se réfugia, en 1564, une partie des membres de l'Université de Fribourg; le poème se rapporte à cet événement). — Kallee. Rapport sur les fouilles de Rottenburg et de Köngen sur le Neckar (on y a trouvé des traces de fortifications romaines). — Zingeler. Procès contre une sorcière de Freudenstadt au milieu du xviie s. = Heft 3, 4, 1887. Giefel. Visites des communautés évangéliques en Wurtemberg en 1535 (très intéressant pour l'histoire de la religion et des mœurs). — Bossert. La topographie ancienne du Wurtemberg; interprétation du Codex Laureshamensis (sur les localités appelées Widegavenhusen, Dietrichshausen et Aschheim). — Bazing. Luttes des comtes de Werdenberg et Sargaus contre Ulm et autres villes de la Haute-Souabe au xve s. (ces villes avaient, en 1452, détruit le château de Ruckburg, près de Bregenz, qui appartenait en partie à ces comtes; publie le procès-verbal des pertes que les villes firent éprouver au château de Ruckburg, et des négociations engagées entre les deux parties; enfin les villes durent payer aux comtes des indemnités). — Klemm. Les armes primitives de la maison de Wurtemberg. — Beck. L'armée austro-hongroise dans sa marche de la Bavière en Souabe dans l'été de 1743 (d'après une chronique contemporaine). — Bagmeister. Un procès de sorcellerie en 1612. — Ouvrages relatifs au Wurtemberg parus en 1885.

51. — Mittheilungen des Vereins für Geschichte im Fürstenthum Hohenzollern. Jahrg. XIX, 1885-86. — Dreher. Biographie du comte Friedrich de Hohenzollern, évêque d'Augsbourg, 1486-1505 (d'après des documents du temps et en particulier le journal de l'évêque; article très détaillé). — Locher. Histoire du monastère de Stetten à Hechingen (fondé en 1267). — Id. Extraits du nécrologe de ce monastère (texte et commentaire). — Zingeler. Histoire du monastère de Beuron sur le Danube, d'après de nombreux documents inédits.

52. — Annalen des Vereins für Nassauische Alterthumskunde. Bd. XX, Heft 1. — A. von Cohausen. Les châteaux de Rüdesheim (histoire des possesseurs et description détaillée des ruines). — Id. La topographie du vieux Wiesbaden (on y a trouvé des antiquités romaines). — Schneider. La légende de la licorne au moyen âge. — Bonn et Sauer. Les bornes de la paroisse de Schlossborn au moyen âge. — Sauer. Pièces d'archives (1° compte du receveur des droits à Lahnstein, de 1344-1345; 2° liste des revenus du monastère de Clusen en 1394; 3° coutumes de l'avouerie de Veidenhan, 1446; 4° nécrologe de la famille des chevaliers de Langenau; 5° analyses de pièces relatives à la famille des chevaliers de Hilchen, à Lorch; 6° sur l'histoire du monastère de Bleidenstatt; 7° ordonnances du palatin Robert pour la ville de Caub, en 1394). — Spiess. Histoire du comte Jean le Vieux de Nassau-Dillenburg (frère de Guillaume d'Orange et son allié dans la guerre de l'Indépendance hollandaise. Publie des lettres inédites, importantes pour faire connaître la part prise par le comte à la guerre contre l'Espagne). — Kobelt. Histoire du district de Hœchst, sur le Mein (événements militaires auxquels Hœchst se trouva mêlée au xvii° siècle; le bourg de Nied pendant la guerre de Trente ans). — Forst. Le comte Walrad de Nassau-Usingen dans la guerre contre les Turcs, 1664 (il commandait la cavalerie du cercle du Haut-Rhin. Détails sur les troupes impériales, recrutement, solde, approvisionnement. Publie beaucoup de lettres et d'actes). — A. von Cohausen. La Hünerburg à Cornberg, sur le Taunus (fut autrefois une propriété romaine). — Id. Vieux murs et fossés de Hofheim, sur le Mein (sont d'origine moderne).

53. — Jahresbericht des oberhessischen Vereins für Lokalgeschichte. Jahrg. V, 1887. — Rœschen. Contributions à l'histoire de la guerre de Sept ans dans la Haute-Hesse (publie des notes consignées dans des registres ecclésiastiques pour les années 1759-1762). — Rady. Histoire des monastères de Schiffenberg et de Cella, à Giessen; 1er art. (depuis la fondation du monastère augustin de Schiffenberg jusqu'à sa transformation en une commanderie des chevaliers de l'ordre Teutonique, 1129-1323; détails sur l'histoire des comtes de Gleiberg et de Giessen). — Rœschen. Ursenheim dans la Haute-Hesse. — Kofler. Le « Kindstein, » à Unter-Widdersheim, dans la Haute-Hesse (n'est sans doute qu'une ancienne borne). — Florschütz. Le « Stuhl der wilden Frau » à Staden (rappelle un très ancien emplacement pour les sacri-

fices païens). — H. Haupt. La « Hunenburg » Butzbach (on a trouvé des antiquités romaines à l'endroit où s'élevait autrefois le *castellum* romain).

54. — Jahrbücher des k. Akademie der Wissenschaften zu Erfurt. Heft 15, 1887. — Werneburg. Études de topographie ancienne, d'après des chartes thuringiennes (étudie douze chartes de 933-1227).

---

55. — Mittheilungen des Instituts für œsterreichische Geschichtsforschung. Bd. VIII, Heft 4. — Al. Schulte. Études sur l'histoire ancienne des Habsbourg et de leurs possessions, surtout en Alsace; suite (les possessions et avoueries habsbourgeoises dans la plaine du Haut-Rhin jusqu'à l'élection de Rodolphe Ier. Liste généalogique des Habsbourg. Carte de ces possessions, jusqu'au traité de Westphalie). — Schaube. Une régente encore inconnue de l'empire latin d'Orient (« Maria, Dei gratia imperatrix, bajula imperii Constantinopolitani, » dans une lettre adressée à la commune de Pise et à Ubaldo, podestat de Pise, de 1215 à 1217). — Buchwald. Franz Clinge et le secret des sceaux (publie une lettre de Fr. Clinge, de Neubrandenburg, qui, en 1699, expose au duc de Mecklembourg le moyen secret qu'il a inventé pour qu'on puisse reconnaître l'authenticité d'un sceau en le fabriquant d'une certaine manière). — Hauthaler. Bulles et lettres fausses de Passau. — Steinherz. Les traités d'Eltville de 1349 (revient sur la question et cherche à prouver, contre Weizsæcker, qu'il y a contradiction entre les deux diplômes promulgués au nom de Charles IV). — Sauerland. La destruction du château Saint-Ange sous Urbain VI et sa reconstruction sous Boniface IX. — Uhlirz. Biographie du bourgmestre de Vienne J.-A. de Libenberg, 1652-1680. = Comptes-rendus. *Keussen*. Die politische Stellung der Reichsstædte, 1440-4457 (utile, malgré de nombreuses erreurs). — *Hoffmann*. Kaiser Friedrichs III Beziehungen zu Ungarn, 1458-64 (travail soigné).

56. — K. Akademie der Wissenschaften zu Wien. Sitzungsberichte. Bd. CXII, Heft 1, 1886. — Miklosich. Les Crnojevic, princes serbes (publie sept lettres en serbe, écrites, en 1523, par Skender bey Crnojevic, qui s'intitule : « sandjak de Montenegro et du littoral maritime, ainsi que de tout le pays de Dioclétien; » elles sont adressées au doge, à la seigneurie et à des personnes notables de Venise. Commentaire détaillé. Nombreux détails historiques sur la famille Crnojevic du XIVe au XVIe siècle. Recherches sur les institutions politiques et la situation sociale du Montenegro. La famille princière des Jurasevic, de 1420 à 1454. Énumère les sources et les ouvrages relatifs à l'histoire ancienne de la Serbie et du Montenegro). — Von Hartel. Bibliotheca patrum latinorum Hispaniensis (d'après les notes de feu Dr G. Lœwe. Décrit de nombreux mss. latins conservés dans les bibliothèques d'Espagne et contenant des œuvres de Pères de l'Église). Fin dans Bd. CXIII, Heft 1. — Stœber. Sur l'histoire du schisme laurentin, 498-514 (étudie les

sources relatives à l'histoire de ce schisme. L'auteur admet l'hypothèse de F. Vogel sur la chronologie de l'histoire du schisme dans la *Histor. Zeitsch.* Bd. L, 400-412; essaie sur ces fondements de reconstruire l'histoire du schisme). = Heft 2. Gomperz. Comment a été composée l'histoire d'Hérodote (contre l'art. de Kirchhoff, *Preuss. Akad. Sitzungsberichte,* 1885, 301-320; l'histoire d'Hérodote nous est parvenue tout entière). — Büdinger. Sur l'histoire de Chr. Colomb, 1473-1492 (1° étude sur la valeur des *Historie* de F. Colomb, et sur l'usage qu'en a fait Las Casas; 2° Colomb au service du roi René d'Anjou; 3° le séjour de Colomb en Portugal). = Bd. CXIII, Heft 1, 1887. Steffenhagen. Les origines et la formation du Sachsenspiegel; suite (décrit les manuscrits glosés et publie le prologue contenu dans six mss.). — Tomaschek. La presqu'île de l'Hémus, second article (des routes de commerce en Hongrie, en Turquie, en Grèce et dans les pays du Bas-Danube au XII° siècle, d'après les données fournies par le géographe arabe Idrisi). = Heft 2. Büdinger. Le temps et le destin chez les Romains et chez les Aryens occidentaux (dans un précédent mémoire, l'auteur avait cherché à démontrer que le temps et le destin sont identiques pour les peuples indogermaniques; qu'ils constituent un pouvoir divin à côté des autres divinités; il réfute les objections opposées à son hypothèse. Expose en détail les idées des Romains et des Aryens occidentaux à l'égard du temps et du destin, qu'il n'avait pas traitées spécialement, ainsi que les principes fondamentaux de la chronologie romaine). — Hauler. Nouveaux fragments des histoires de Salluste (publie, complète et commente les fragments des *Historiae* trouvés dans le ms. d'Orléans 169). — Bischoff. Le droit municipal de Pettau, en Styrie, de l'an 1376 (trouvé dans un ms. de Wolfenbüttel; très important. Texte et commentaire). — Luschin von Ebengreuth. Étudiants en droit allemands dans les universités italiennes. — Mussafia. Études sur les légendes du moyen âge relatives à la Vierge Marie. — Gomperz. La doctrine d'Héraclite et les débris de ses œuvres. = Bd. CXIV, Heft 1, 1887. Sachau. Une inscription de Lycie en ancien araméen (trouvée sur un tombeau en pierre près de Limyra; elle est du V° siècle avant J.-C. Texte et commentaire). — Busson. Contributions à l'histoire de l'empire d'Allemagne au XIII° et au XIV° siècle; 2° art. (élection d'Adolphe de Nassau; de la part prépondérante qu'y prit Wenceslas de Bohême. Étude critique sur le récit que la chronique rimée de Styrie a donné de cette élection). — Bühler. Une nouvelle inscription du roi hindou Dada (texte et commentaire; études détaillées en appendice sur les princes appartenant à la famille de Gurjara).

---

57. — The english historical Review. 1887, oct. — E.-G. Hardy. Les mouvements des légions romaines d'Auguste à Septime Sévère. — Bryce. La vie de Justinien par Théophile (l'auteur a retrouvé dans la biblio[illegible] palais Barberini à Rome la « Vita Justiniani, » citée p[illegible] anni sous le nom de Théophilus, ou, selon

la forme slavone du mot, Bogomilus. Il en donne le texte, qui, d'ailleurs, est fort court. Ce ms., jusqu'ici unique, est de la main d'Ivan T. Marnavich, qui, né à Sebenico, en 1579, fut nommé par l'empereur évêque de Bosnia et Diacova en 1631 ; il mourut en 1639. C'était un érudit peu critique et peu scrupuleux. Il prétend avoir traduit la vie de Justinien d'un original conservé au mont Athos; c'est peu vraisemblable; en tout cas le document n'est qu'une compilation de légendes bulgares et serbes; il ne mérite aucune créance. On devra donc renoncer à croire que le premier nom de Justinien était Upravda et qu'il passa quelque temps comme otage à la cour de Théodoric le Grand. Suit une lettre de M. C. Jireček relative au ms. de Marnavich; l'auteur y étudie les noms insérés par le prétendu Théophile, et les déclare suspects). — Samuel R. Gardiner. Charles Ier et le comte de Glamorgan (en 1645, Glamorgan signa un traité avec les Irlandais, en vertu de documents signés du roi qui l'autorisaient à entamer des négociations secrètes. On a dit, d'une part, que ces documents avaient été fabriqués par Glamorgan, d'autre part, au contraire, que le roi avait réellement donné ses pleins pouvoirs, mais qu'il avait ensuite désavoué son agent. En réalité, ces documents sont authentiques; mais Glamorgan avait reçu des instructions qui lui ordonnaient de ne rien décider sans le vice-roi d'Irlande. Il ne tint aucun compte de ces instructions, et signa un traité que Charles Ier considéra comme trop favorable aux intérêts des catholiques irlandais. Il ne voulait pas plus s'abandonner aux catholiques en Irlande qu'aux presbytériens en Angleterre. Ses lettres à sa femme prouvent qu'il a été de bonne foi dans l'affaire et que Glamorgan outrepassa ses instructions). — Davis. Des auxiliaires indiens employés dans la guerre d'Amérique (les Américains ont devancé les Anglais dans l'emploi de ces auxiliaires; mais les Anglais ont abusé de leurs services; ils les ont déchaînés contre les populations chrétiennes, et sont responsables des affreux massacres commis par ces féroces alliés). — Gilmore. Origine de la légende de Sémiramis (maintient contre R. Smith l'identification de Sémiramis avec Sammuramat, princesse royale mentionnée dans une inscription assyrienne; croit que Ninus, dans Ctésias, désigne la même ville que Ninive dans la Bible et dans les monuments assyriens). — Haverfield. La Dacie romaine (contre Hodgkin, qui restreint à l'excès l'étendue de la Dacie romaine). — G. de Gruchy. La population des Iles normandes (prouve, contre Keene, qu'elle est d'origine normande et non bretonne). — Coolidge. Deux évêques de Sion en Angleterre (Ermenfrid, légat, en 1062 et 1070, et Mathieu Schinner envoyé par Maximilien Ier, en 1516, pour demander à Henri VIII l'argent nécessaire à la levée de contingents suisses). — Prothero. Deux pétitions présentées par le Parlement à la reine Élisabeth relativement à son mariage et à sa succession, réponses de la reine (critique du journal de d'Ewes). — S.-R. Gardiner. Détails réunis par Isaack Walton pour la vie de John Hales d'Eton. — Macray. Lettre de G. Hickes, doyen de Worcester, 17 oct. 1885. — Parnell.

Macaulay et l'assaut de Namur, 1695 (corrige les nombreuses inexactitudes commises par Macaulay). — Doebner. Spanheim et sa relation de la cour d'Angleterre (« portrait » de la reine Anne, composé en 1704, à la demande du roi de Prusse Frédéric Ier). = Comptes-rendus. *Norgate*. England under the angevin kings (art. très élogieux de E. Freeman. Les meilleurs chapitres sont ceux qui se rapportent à l'Anjou). — Le 46th annual report of the deputy keeper of the public records. — *Pyke*. Year books 13 and 14 Edward III (l'intéressante préface de l'éditeur traite de certains points de droit). — Old Herbert papers at Powis castle and in the British Museum. Vol. XX (contient entre autres documents la correspondance diplomatique du fameux Herbert de Cherbury pendant son ambassade en France. Le vol. n'est pas dans le commerce; il a été distribué aux membres du Powys land club).

58. — The Athenæum. 1887, 15 oct. — *Ballantyne*. Life of lord Carteret, 1690-1763 (bon). — *Stevens*. The dawn of british tale to the East Indies (reproduit aussi scrupuleusement que l'imprimerie le permet le premier registre officiel des minutes de l'assemblée générale et des réunions de comité de la compagnie des Indes orientales pour les années 1599-1603). — *Heales*. The history of Tanridge priory, Surrey (bon). — *Kitchin*. Winchester cathedral records, n° 2 (charte d'Édouard III confirmant et augmentant les privilèges de la foire de Saint-Giles à Winchester, 1349). — *Fowler*. Memorials of the church of SS. Peter and Wilfrid of Ripon. 2 vol. (bon). = 22 oct. *Carr*. The church and the roman empire (médiocre précis). = 29 oct. *Dixon*. A century of village Non-conformity. — *Jessopp*. The autobiography of the hon. Roger North (avocat et juge distingué, 1663-1734; détails curieux sur le barreau de son temps). — *Rhys* et *Evans*. The text of the Mabinogion (texte indispensable à toute étude approfondie de la Bretagne ancienne). = 5 nov. *Norman*. The corsairs of France (fantaisie). — *Prendergast*. Ireland from the restoration to the Revolution, 1660-1690. — *Earl of Belmore*. Parliamentary memoirs of Fermanagh and Tyrone, 1613-1885 (compilation de seconde main). — L'attaque contre les Tuileries (récit de la journée du 20 juin 1792, dans une lettre écrite par M. Huber à lord Auckland, ambassadeur d'Angleterre à La Haye. = 12 nov. *Jeaffreson*. Lady Hamilton and lord Nelson (livre manqué; l'auteur laisse les questions exactement au même point où il les a trouvées). — *Saintsbury*. Manchester (bon). — Le quartier de Farringdon (un des vingt-six quartiers ou « wards » de la cité de Londres; détails sur ce quartier au XIIIe s. et sur la famille Farringdon, qui lui a donné son nom). = 19 nov. La famille Boleyn (notes sur la famille du bisaïeul d'Anne). = 26 nov. *Herzog von Sachsen-Coburg-Gotha*. Aus meinem Leben, und aus meiner Zeit (Ier vol. qui va jusqu'à l'échec diplomatique de la Prusse à Olmutz, en 1850; livre monotone, et qui n'apporte pas de révélations inattendues. Intéresse l'histoire d'Angleterre par les détails que l'auteur fournit sur son frère le prince-époux).

59. — The Academy. 1887, 15 oct. — *Tomlinson*. Doncaster from

the roman occupation to the present time (bon; l'histoire religieuse de la ville paraîtra dans un autre volume). — *Armitage*. Sketches of church and state in the first eight centuries (correct, mais languissant). — *Clarke*. The history of tithes from Abraham to Queen Victoria (mal écrit, difficile à lire, mais raisonnable). = 22 oct. *Wright*. The metrical chronicle of Robert de Gloucester. 2 vol. (bonne étude des sources; excellente table. L'éditeur croit que la chronique est l'œuvre de deux auteurs différents; cette opinion est peu vraisemblable. Il n'admet pas que l'auteur ait eu un texte français original sous les yeux, en quoi il a sans doute raison). — *Ribton-Turner*. A history of vagrants and vagrancy, and beggars and begging (détails curieux sur le vagabondage et la mendicité en Europe). — *Cox*. A short history of the Bombay presidency (bon résumé). — *Gardner*. British museum catalogue of greek coins. Pelopennesus (très important). — L'âge des murs de Chester (M. Th. Watkin est d'avis qu'on n'y peut rien signaler de l'époque romaine). = 29 oct. *Jeaffreson*. Lady Hamilton and lord Nelson. 2 vol. (livre d'une lecture très agréable; en outre l'auteur a mis à profit de nombreux documents qui font partie de la collection Morrison). = 5 nov. *Hook*. A church Dictionary (14e édition améliorée d'un livre très utile). — *Benham*. A dictionary of religion (excellent répertoire). — *Maurice*. The revolutionary movement of 1848-49 (livre bien informé. Un vétéran de 1848, Karl Blind, proteste, dans le numéro suivant, contre ce jugement trop bienveillant, et relève dans l'ouvrage de M. Maurice de nombreuses et grossières erreurs). = 12 nov. *Norgate*. England under the Angevin kings (très consciencieux, mais trop terre-à-terre; l'auteur n'a pas consulté les documents originaux; il ne saurait lire ni une charte ni un ms. du XIIe siècle; il ignore la numismatique; ce livre ne se lit pas sans impatience). — Le premier maire de Londres (art. de M. Round sur Henry Ailwin). = 19 nov. *Davis*. The history of the second Queen's royal regiment. Vol. I : The english occupation of Tangiers, 1661-1684 (excellent). — *Benson*. William Laud (sans valeur).

60. — The Antiquarian. 1887, déc. — Gomme. Réunions publiques en plein air. — Sir S. H. Ramsay. Comptes d'Édouard IV. — Ditchfield. Fauconnerie. — Cox. Notes sur Chester. — Sparvel-Bayly. Le prieuré de Dartford.

61. — The contemporary Review. 1887, nov. — Archidiacre Farrar. Saint Antoine l'Ermite a-t-il réellement existé? (son histoire repose entièrement sur l'autorité de la vie de saint Antoine par Athanase; or cette vie paraît n'être qu'un roman. Si l'on ne peut nier que saint Antoine ait existé, son histoire en tout cas doit nous être plus que suspecte). — Shaw. L'histoire de Zebehr Pacha, 3e art. = Décembre. Elmslie. Le premier chapitre de la Genèse (admet que l'inspiration divine est la source de ce chapitre, mais qu'elle doit être comprise dans le sens moral et spirituel des mots et non dans la réalité physique).

62. — The Nineteenth century. 1887, déc. — Ingram. M. Gladstone et l'Union irlandaise; réplique.

---

63. — The Nation. 1887, 11 août. — *Th. Scharf.* History of the Confederate states navy (consciencieux; des renseignements utiles, mais mal coordonnés; beaucoup d'animosité et d'amertume contre l'Union). — *Allinson* et *Penrose.* Philadelphia, 1681-1887; a history of municipal development (excellent). — *Waddell.* Annals of Augusta county, Virginia (bon). = 29 sept. *Lauridsen.* Vitus J. Bering og de russiske opdagelsesreiser, 1725-43 (ouvrage très savant sur la découverte du détroit de Béring). = 3 nov. *Winsor.* The English and French in North America, 1689-1763. Vol. V (excellent; peu d'ouvrages composés, comme celui-ci, par la collaboration de plusieurs historiens, produisent une impression aussi dramatique). = 10 nov. *H. H. Bancroft.* A popular history of the Mexican people (résumé fait beaucoup trop vite, avec peu de critique et trop peu d'art, des cinq gros volumes consacrés par l'auteur à l'histoire du Mexique). — *Pope.* The State, the rudiments of New Zealand sociology (suggestif).

---

64. — Archivio storico italiano. Tome XX, disp. 5, 1887. — Desimoni. Traité des Génois avec le khan des Tartares en 1380-81, écrit en langue vulgaire. — Épisodes de l'histoire de Rome au xviiie s. Fragments inédits des dépêches des agents de Lucques auprès de la cour pontificale. 2e partie : les dépêches inédites de Cosimo Bernardini. Les dernières années du pontificat de Clément XII, 1738. — Santini. Les sociétés des tours à Florence; fin (tours mentionnées dans les documents jusqu'à la fin du xive s.; pactes et conventions des sociétés pour la conservation des tours; importance de ces sociétés par rapport aux origines de la constitution communale de Florence). — Venturi. Les orfèvres Da Porto, de Modène (épisode de l'histoire de l'art à Modène au xve et au xvie siècle). = Bibliographie : *Brando-Brandi.* Vita e dottrine di Raniero da Forli, giureconsulto del sec. xiv (bon). — *Fritz.* Die Gründung Alessandrias (on répète sans cesse que la ville fut construite par la Ligue lombarde pour s'opposer à l'empereur et qu'on lui donna le nom du pape Alexandre III. C'est une erreur. La ville existait avant la Ligue; mais le siège qu'elle subit victorieusement en 1174-75 montra son importance et décida Milan à la faire entrer dans la Ligue, d'autant qu'Alexandrie s'opposait désormais à Pavie et empêchait celle-ci de mettre la main sur le Montferrat). — *Sanesi.* Stefano Porcari e la sua congiura (bon). — *Vigo.* Una confraternità di giovanetti pistoiesi a principio del sec. xvi (curieux). — *Targioni-Tozzetti.* Lettere confidenziali sulla popolare insurrezione seguita in Livorno il 31 di maggio dell' anno 1790, scritte da G.-B. Santoni (intéressant). — *Combi.* Istria (bon). = A part : les papiers Strozzi; suite.

65. — Archivio veneto. Tome XXXIV, 1re partie. Anno XVII; fasc. 67. — Marchesi. Les rapports entre la république de Venise et le

Portugal, de 1522 à 1797; suite et fin. — Fincati. L'armée de Venise de 1470 à 1474. — Joppi. Journal du camp allemand dans la guerre contre Venise, de 1512 à 1516, par un contemporain. — Giuriato. Souvenirs de Venise dans les monuments de Rome. — Cipolla. Statuts des campagnes du Véronais; suite (Bionde di Porcile, 1189; Bosco Frizzolana, 1175-1216, avec cinq documents; Calmasino, 1272-73, avec deux documents). — Tessier. Imprimeurs à Venise au xve siècle. — Cecchetti. Surnoms et autographes d'artistes vénitiens aux xive-xvie siècles. — B. C. Filippo Campeis, évêque et comte de Feltre, autorise Benjamin de Bologne, juif, époux d'Anna Scaletta, stérile, à prendre une seconde femme en gardant la première. Venise, 4 mars 1578. = Bibliographie : *Th. de Saussure*. J.-J. Rousseau à Venise, 1743-44; notes et documents recueillis par Victor Ceresole, consul de la Confédération suisse à Venise. = Narducci. Sources pour l'histoire de Venise, recherchées dans les mss. des bibliothèques de France; fin. = Bertoldi. Bulletin de bibliographie vénitienne.

66. — Archivio storico siciliano. Anno XII, 1887. — Schiro. L'ancien château de Calatamauro; ses dimensions, son origine et son histoire. — Pellegrini. Inscriptions céramiques d'Éryx et de ses environs (liste de 851 numéros). — Cosentino. Les notaires en Sicile. — Starrabba. Catalogue raisonné d'un protocole du notaire Adamo de Citella en l'an 1298-99, qui est conservé aux archives communales de Palerme; suite du texte. — Gioeni. Essai d'étymologies siciliennes; suite.

67. — Archivio storico per le provincie Napoletane. Anno XII, fasc. 2. — N. Barone. Notices historiques extraites des registres de la chancellerie de Charles III de Duras; 1383-85. — Schipa. Histoire de la principauté lombarde de Salerne; suite, 880-1027; suite dans le fasc. 3. — Del Giudice. Bartolomeo de Neocastro, Francesco Longobardo, Rinaldo de Limogiis, juges à Messine; documents inédits, 1270-74 (ces deux derniers personnages servirent activement la cause aragonaise après les Vêpres siciliennes). — G. de Blasiis. Les maisons des princes angevins sur la place de Castelnuovo; fin. — Inventaire des pièces sur parchemin qui appartenaient autrefois à la famille Fusco et qui ont été acquises par la Société d'histoire napolitaine; suite dans le fasc. 3. = Fasc. 3. Barone. Notices historiques extraites des registres de la chancellerie de Ladislas de Duras; 1re partie, 1387-91. — Maresca. Les deux traités stipulés par la cour de Naples en sept. 1805 (il est certain qu'en même temps qu'elle négociait avec la France un traité de neutralité, la cour de Naples négociait sous main avec les ennemis de la France. Publie plusieurs documents, entre autres le texte, encore inédit, d'une convention passée avec la Russie le 10 sept. 1805 et un « bref compte-rendu de la conduite de S. M. le roi des Deux-Siciles du mois de juillet 1805 jusqu'à la déclaration de guerre de la Russie à l'Angleterre »). — Nunziante. Un nouveau document sur le mariage de Cassandra Marchese avec Alf. Castriota.

68. — Giornale ligustico. 1887, sept.-oct. — CLARETTA. Le marquis Ercole de Priero, ambassadeur à Rome de 1710 à 1714 (étude historique et biographique sur ce personnage, Hercule de Prié, dont M. de Reumont a raconté l'ambassade en Belgique). — BELGRANO. Documents tirés des archives du Vatican sur des affaires génoises, 1420-1436. — MOTTA. Curiosités de l'histoire de Gênes au XVe s., puisées aux archives d'État à Milan. — A. NERI. Le duc de Mantoue à Gênes en 1592.

69. — R. Accademia dei Lincei. *Atti*, 1875-76. 2e série, vol. IV, 1887. Ce vol. est le t. I du *Codex Astensis, qui* de Malabayla *communiter nuncupatur*, publié par Quintino SELLA. Les tomes II et III, contenant le texte du ms., et le t. IV, contenant les index et l'appendice, sont parus depuis plusieurs années. A la mort de Sella, le t. I, qui est un mémoire d'introduction à l'ouvrage entier, était seulement commencé. Il a été continué, achevé et publié par M. D. CARUTTI (vol. de 313 p. in-4° avec de nombreux tableaux généalogiques, une carte de la république d'Asti en 1300 et 9 planches reproduisant les principales miniatures et les croquis du ms. original). = 3e série : *Memorie*. Classe des sciences morales, historiques et philologiques. Vol. XII, 1884 (paru en 1887). — NARDUCCI. Additions aux *Scrittori d'Italia* du comte Giammaria Mazzuchelli, extraits de la bibliothèque d'Alexandrie (décrit 472 ouvrages historiques rangés par ordre alphabétique). — SCHIAPARELLI. La signification symbolique des pyramides d'Égypte (la pyramide a été pour les Égyptiens le symbole du soleil rayonnant; indirectement et dans un sens plus large, du concept solaire en général; elle a été aussi dans un sens plus restreint, le symbole du soleil naissant. Publie, traduit et commente un grand nombre de textes à l'appui de cette thèse; planche en phototypie). — Baron Victor ROSEN. Remarque sur les mss. orientaux de la collection Marsigli à Bologne (mss. persans, turcs et arabes). — GOZZADINI. De deux stèles étrusques (avec planches). — GUIDI. Textes orientaux inédits sur les Sept-Dormants d'Éphèse. — ID. La lettre de Philoxène aux moines de Tell' addà ou Teleda (Philoxène ou Xenaias, evêque de Mabbog ou Hiérapolis en Syrie, est un des écrivains les plus remarquables de la littérature syriaque. Sa lettre « ad monachos Teledenses » s'applique à défendre la doctrine monophysite et surtout à refuter Eutychès et Nestorius. Il prononce l'anathème contre ce dernier et contre Théodore de Mopsueste. Texte de cette lettre en syriaque). — AMARI. Des titres employés par la chancellerie des sultans d'Égypte au XIVe s., en écrivant aux chefs de certains États d'Italie. — S. LEVI. Les antiquités égyptiennes de Brera.

70. — R. Instituto lombardo di scienze e lettere. Série II, vol. XX, fasc. 15-16. — GENTILE. L'empereur Tibère d'après la critique moderne (cet article a été tiré à part; nous en rendrons compte ultérieurement). — P. DEL GIUDICE. Les traces de droit romain dans les lois lombardes.

---

71. — Bibliothèque universelle et Revue suisse. 1887, déc. —

LEGER. Les premières ambassades russes à l'étranger au XVIIe siècle (ambassade de Tchemodanov à Venise, 1655-56; le voyage des Russes dura 15 mois. Ambassade de Likhatchov et de Fomine à Florence; détails piquants sur les mœurs de ces Moscovites et leurs étonnements en pays civilisé).

---

72. — Russische Revue. Jahrg. XVI, Heft 2. — BRÜCKNER. Les médecins en Russie jusqu'en 1800. 1er article. Fin dans Heft 3. — La navigation à vapeur sur les grands fleuves de la Russie. — JÜRGENSOHN. Algarotti et Manstein (on a d'Algarotti des lettres dédiées au comte Voronzov sur la Russie; ces lettres ont été remaniées en vue d'une nouvelle édition et notablement augmentées. Nombre de ces additions sont des emprunts aux mémoires, alors encore inédits, de Manstein). — H. VON AURICH. Coup d'œil historique sur la colonisation du littoral de la mer Noire au pied du Caucase. — VAGLIK. La Russie et la Perse; leurs relations diplomatiques depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours. = Heft 3. HEYFELDER. Conquête du pays des Turcomans et son importance pour la Russie. — SCHULZE. L'archéologue Ludolf Stephani, 1816-1817.

73. — L'Antiquité russe. 1887. N°s 1-4. — L'autobiographie de M. N. Moursakevitch (savant bien connu dans l'archéologie et la numismatique russe. Ses mémoires nous donnent des détails sur la vie provinciale dans les années 1820-40). — L'ambassade américaine en Russie en 1866 (elle était chargée de féliciter, au nom du peuple des États-Unis, Alexandre II d'avoir échappé à l'attentat de Karakosov, 4/16 avril 1866). = N° 1. Les mémoires de N. Tourguenev (suite; voir le bulletin russe dans la *Revue historique* de 1886). = N°s 1 et 2. La seconde bataille de Plevna, 18 juillet 1887 (racontée par N. Krudner, général en chef). = N° 1. La reconnaissance de cavalerie au delà des Balkans (racontée par Tichménev, un de ceux qui y prirent part). — Al. Boulatov, † 19 janvier 1826 (un de ceux qui prirent part à la guerre de 1812-14, décembriste; d'après les souvenirs de son frère). — Le feldmaréchal comte Bourchard Christophe Minich (comment il dirigea l'éducation de ses petits-fils, 1767). — Al. Serge Pouchkine (nouveaux documents sur son service à Pétersbourg, Kichinev et Odessa, 1817-24). — Les favoris à la cour russe au XVIIIe siècle (traduction de l'ouvrage allemand bien connu de M. Helbig, qui résidait à la cour de Saint-Pétersbourg sous Catherine II); suite. = N° 2. La marche de l'armée russe en Perse en 1796 (souvenirs de Mme Bakounine). — I. P. Koulnev (récit de sa vie militaire, 1805-1812). = N°s 2 et 3. — La lutte des serfs contre le pouvoir seigneurial pendant le règne de Nicolas Ier, par V. SÉMEVSKY (cf. le bulletin de 1886). = N° 2. K. D. Kavéline (trois de ses études sur la question de l'abolition du servage, 1857-1864). = N°s 2 et 4. Les lettres du comte Ernest Minich, 1756-58. = N° 2. Deux pédagogues russes : K. Ouschinsky et B. Vodovozov (d'après les souvenirs d'une de leurs élèves à l'Institut). — Catherine II pendant la guerre avec la Suède, 1788-89 (ses lettres et ses ordonnances). =

[illegible] 1. La maison et la famille des comtes Stroganov [illegible] = N° [illegible] Mme M. Gogol (mère du célèbre écrivain) [illegible] Mme Hélène Hane (écrivain russe [illegible] de sa fille, Mme Gélichowsky). = N° 3. A. W. [illegible] 3 novembre 1886, par M. Semevsky. A[illegible] Golovine, membre du conseil de l'empire, [illegible] publique, était un personnage éminent parmi [illegible] qui présidèrent aux grandes réformes [illegible] L'occupation de Pskov et de Smolensk par Basile III [illegible] chapitre du tome III de l'histoire russe de M. Bogayevsky. — [illegible] Pérezhkine récits des gazettes d'Odessa sur sa mort. = Souvenirs sur M. Skobelev, par le docteur Guifelder, 1880-1881.

74. Les Archives russes. 1887. Nos 1-4. — Gilbert [illegible] d'après le livre de M. de Vissac, *Homme le Montagnard*. = N° [illegible] La correspondance de Serge Mouraviev Apostol (un des décembristes pendus le 13/25 juillet 1826). = Nos 1 et 3. Gustave IV et la grande-duchesse Alexandra Paulovna (étude fondée sur les documents suédois). = N° [illegible] Souvenirs d'un étudiant de Moscou, 1828-33, par Jacob Kosenevsky (récit intéressant, mais, à ce qu'il semble, il n'est pas toujours exactement véridique). — Nos 1 et 3. L'amiral Jean Ounkovsky, † 11/23 août 1886, par M. Jeromine. = Nos 1 et 2. Lettres de 1812-13 (entre autres les lettres du docteur Jean Koulmann, qui fut membre de la municipalité de Moscou organisée par Napoléon). = N° 2. Les mémoires de la comtesse Edeling, née Stourdza (sœur du diplomate russe Stourdza, bien connu par sa brochure de 1818 sur les universités de l'Allemagne. La comtesse Edeling, avant son mariage, était à la cour de Saint-Pétersbourg et nous donne quelques détails sur la vie privée d'Alexandre Ier.

Nos 2-4. Les fautes économiques, par B. Kokorev (critique la politique financière de la Russie depuis 1837). — Les hommes et les affaires du passé; les souvenirs de M. Rechétov (récits sur la vie provinciale russe du milieu de notre siècle). = N° 3. N. Ketcher, le traducteur de Shakspeare (souvenirs de M. Al. Stankévitch). — Les lettres du voyage de S. Tourgnevich (un des précepteurs du grand-duc Alexandre Nicolaievitch (Alexandre II), qui l'accompagna dans son voyage par la Russie pendant 1837). = N° 4. Sprengtporten, homme d'État de Finlande, par M. Ordine.

75. Le Messager historique. 1887. Nos 1, 2 et 3. — Les mémoires de Xénophon Polevoy (ses souvenirs sur son frère Nicolas Polevoy, journaliste distingué). — Les mémoires de Jean Arséniev (récit sur la vie privée à Moscou en 1830). — L'empereur Nicolas Ier et la cour de Vienne, par S. Tatitschev (la politique double et ingrate de l'Autriche de 1826 à 1855). = Nos 1 et 2. Les moines de Solotchine et leurs serfs, par S. Tkachgorev (détails sur la vie et l'administration d'un monastère près de Riazan aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles). = N° 2. Le prince Battenberg. Ses aïeux maternels.

CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE.

France. — M. Cuvillier-Fleury, membre de l'Académie française, est mort le 18 oct. dernier à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Secrétaire pendant deux ans de l'ancien roi de Hollande Louis Bonaparte, puis précepteur du duc d'Aumale, il a publié, surtout dans le *Journal des débats,* de nombreux articles littéraires et historiques; les principaux ont été réunis en volumes : *Portraits politiques et révolutionnaires; Études historiques et littéraires; Études et portraits,* etc.

— M. Limayrac, auteur d'une étude récente sur le *Moyen âge* (en Quercy), est mort le 6 décembre.

— Le savant archéologue et numismate, M. Charles Robert, de l'Académie des inscriptions, est mort le 16 décembre, à l'âge de soixante-quinze ans.

— M. Anatole de Barthélemy a été élu membre ordinaire et M. C. Port membre libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

— L'Académie des inscriptions et belles-lettres a mis au concours les questions suivantes : 1° histoire de la géographie de Strabon; indiquer les sources d'information et définir la méthode du célèbre géographe grec (prix Bordin; 31 déc. 1889); 2° étudier la géographie de l'Égypte au moment de la conquête arabe, d'après les documents coptes et grecs; relever, dans les livres saints, les chroniques, les sermons en copte, les noms de lieux, de nomes, de villes, de villages, de couvents, de montagnes, de rivières et les identifier avec les noms arabes mentionnés dans les historiens et dans les cadastres modernes de l'Égypte; 3° étudier d'après les chroniques arabes et principalement celles de Tabari, Maçoudi, etc., les causes politiques, religieuses et sociales, qui ont déterminé la chute de la dynastie des Oméiades et l'avènement des Abassides (prix ordinaire; 31 déc. 1889); 4° étudier les sources qui ont servi à Tacite pour composer ses annales et ses histoires (31 déc. 1888). L'Académie a retiré du concours l'étude sur les contributions demandées en France aux gens d'église depuis Philippe-Auguste jusqu'à l'avènement de François Ier.

— La *Société des études historiques* décernera en 1888 un prix à l'auteur de la meilleure histoire de la compagnie des Indes (1719-1770).

— La traduction des *Antiquités grecques* de Schœmann, par M. Galusky (A. Picard), est maintenant terminée avec la seconde partie du tome II (p. 173-668). Un appendice de 20 pages contient diverses observations du traducteur sur les points où il est en désaccord avec Schœmann. La partie aujourd'hui publiée se rapporte aux Antiquités religieuses.

— M. Henri Omont publie chez A. Picard un recueil de fac-similés

pièces concernant les Réformés d'Argentat, Aubusson, Beaulieu, Châteauneuf-la-Forêt et Limoges; 3° divers extraits des archives de l'évêché de Limoges, faits au XVIIe siècle par un anonyme; 4° Bernardi Guidonis catalogus episcoporum Lemovicensium continuatus auctoribus incertis; 5° pièces diverses : une transaction entre les consuls et le seigneur abbé de Beaulieu (en provençal, XIVe siècle); — un curieux placard d'ostension (1533); — deux longues transactions entre les habitants et le seigneur de Magnac (XVIe et XVIIIe siècles).

— Sous ce titre : *Jean-Gillet du Coëtlosquet, évêque de Limoges, précepteur des enfants de France* (Nantes, 1885), M. René KERVILER a donné récemment de copieux renseignements sur un personnage du XVIIIe s. assez peu connu du grand public d'aujourd'hui. A ce point de vue, l'opuscule est des plus recommandables. Pourquoi faut-il que l'auteur en ait diminué la valeur par un jugement d'ensemble absolument faux? Il conclut en effet que Mgr du Coëtlosquet a été un prélat de « l'âge apostolique. » L'abbé Roy de Pierrefitte, qui a écrit une courte notice sur ce même personnage, pensait autrement. « Il faut ranger cet évêque, nous dit-il, parmi ceux qui, de son temps, furent imbus de l'esprit philosophique » (*Nobil. du dioc. de Limoges,* 2° édit., I, 704). Et l'abbé R. de P. donne pour preuves les ordonnances portant interdit et démolition de cinquante-six églises, chapelles ou prieurés, qui ont marqué l'administration de cet évêque (jusqu'en 1758). Il rappelle aussi « le témoignage assez flatteur qu'il (J.-G. du Coëtlosquet) rendait, même pour leur bonne morale, aux œuvres de d'Alembert qu'il relisait souvent. » L'opinion de l'abbé R. de P. est acceptée par tous ceux qui ont étudié l'histoire du diocèse de Limoges au XVIIIe s. Si l'on prétend y objecter que J.-G. du Coëtlosquet a obstinément combattu les Jansénistes, il suffira peut-être pour expliquer cette conduite de rappeler le mot attribué à Louis XIV : « Mieux vaut être athée que janséniste. » M. Kerviler fera donc bien de reprendre l'étude des textes, de supprimer ces expressions de « secte janséniste, secte philosophique, » dont il use presque à chaque page comme d'un repoussoir, et aussi de recueillir dans les publications locales tous les détails qu'elles contiennent encore sur l'ancien évêque de Limoges. Nous lui signalerons provisoirement les suivantes : « Ordonnance de J.-G. du C., évêque de Limoges, 1758, rendue à la requête du sieur Foucaud des Farges, chapelain de l'Hôtel-Dieu de Bourganeuf, réduisant à 200 les 365 messes fondées par feu Jean Gayaud, prêtre, pour être célébrées journellement dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu... Il est accordé au chapelain, pour ses honoraires de ces 200 messes, la somme de 223 l. sur celle de 253 l. faisant le revenu actuel de cette fondation. » (*Invent. des arch. hospit. de Bourganeuf.* C. 1.) Voilà une ordonnance qui ne témoigne guère du respect des fondations testamentaires chez cet évêque apostolique. — « Lettre datée de Paris, 28 avril 1742, et signée AUZANET, à l'adresse de M. de Guartempe, subdélégué de l'Intendance de Limoges près Arnac : l'auteur rend compte des démarches qu'il a faites auprès de M. et de Mme de

Saint-Germain, du premier secrétaire du clergé et de plusieurs personnes pour apaiser M. de Limoges (J.-G. du C.), lequel « avait pris avec trop de feu » un appel comme d'abus de son règlement contre les prêtres prébendés, interjeté par M. Roujon en vertu d'un pouvoir spécial de sa compagnie. » (*Invent. des Arch. de la Creuse,* E. 1153.) — « Prise de possession par Antoine Pauquinot au nom de J.-G. du C. de la cellererie du chapitre de Tulle. 1725. » (*Invent. des Arch. de la Corrèze,* E. 823.) — Deux lettres de J.-G. du C. à la supérieure de l'hôpital de Magnac-Laval, où il exhale ses plaintes sur l'ignorance des demoiselles de condition, 1746. (*Invent. des Arch. hospit. de Magnac-Laval,* H. 2.) A. L.

— La librairie Plon et Nourrit a mis en vente le 3e fascicule des *Maîtres florentins du XVe s.,* comprenant trente dessins, avec des notices explicatives et une introduction, par Henri Delaborde; et le tome III des *Médailleurs italiens des XVe et XVIe siècles,* par M. Alfred Armand.

— La deuxième édition de la *France protestante* éditée par M. H. Bordier continue à paraître avec une remarquable célérité. La première livraison du 6e vol. nous conduit presque jusqu'à la fin de la lettre F. On y trouvera un important et remarquable article sur les Estienne, à l'art. Fabre une liste des forçats pour la foi beaucoup plus complète que celles de M. Haag et de M. Coquerel; à signaler aussi l'article Farel.

— M. Eug. Réveillaud, à qui nous devons une bonne *Histoire du Canada et des Canadiens français,* a retrouvé aux archives de Seine-et-Oise une *Histoire chronologique de la nouvelle France au Canada* de 1504 à 1632, par le P. Sixte Le Tac, récollet, où se trouvent racontées, dans un style plein de saveur, les luttes soutenues par les Jésuites contre les autres religieux pour devenir seuls maîtres du Canada. Il va publier cette histoire avec des notes et des documents originaux à la librairie Grassart. Le prix de l'ouvrage est de 10 francs en souscription et de 20 francs après la publication.

— M. Chotard, doyen de la faculté des lettres de Clermont, a lu à l'*Académie des Sciences morales et politiques* une curieuse étude sur des lettres inédites de Louvois, adressées à M. de Chazerat, gentilhomme d'Auvergne, ingénieur militaire; ces lettres permettent de définir la part qui revient au roi, à Louvois et à Vauban dans l'organisation de la défense de nos frontières.

— Naguère la *Revue historique* (XXXIII, 344) annonçait l'étude de M. de Morati sur la Corse au xvie siècle et ses rapports avec le grand-duc de Toscane Côme Ier. Les Corses s'étaient soulevés après le traité de Câteau-Cambrésis pour ne pas rester sous la domination génoise. Un des principaux chefs des Corses insurgés, Sampierro Corso, a trouvé un biographe dans M. Jacques Rombaldi qui a consacré au héros corse une jolie et intéressante plaquette (Lechevalier).

— Dans une brochure intitulée : *Grenoble en* 1788. *Les origines de la Révolution en Dauphiné* (Grenoble, Gratien, 111 pages, petit in-12), M. Dufayard a apporté de nouveaux renseignements sur le rôle joué

par le Dauphiné dans les préliminaires de la Révolution. On fait généralement commencer ce rôle à l'assemblée de Vizille, du 21 juillet 1788. M. Dufayard montre que l'initiative de la résistance à l'acte royal du 10 mai établissant la cour plénière est venue de la municipalité de Grenoble; dès le 20 mai elle prit la tête du mouvement, réclamant le rétablissement des parlements et des états provinciaux et la convocation des états généraux. Le travail de M. Dufayard, dont les éléments lui ont été fournis par les archives et la bibliothèque de Grenoble, est du plus vif intérêt.

— M. R. Chantelauze, à qui nous devons le seul livre sérieux qui existe sur Louis XVII, a cru utile d'ajouter encore un supplément de preuves aux preuves déjà convaincantes que Louis XVII est bien mort au Temple, en 1795. Dans une brochure intitulée : *les Derniers chapitres de mon Louis XVII. Découverte des ossements du Dauphin en 1846, au cimetière Sainte-Marguerite* (Firmin Didot, 76 p. in-8°), il a démontré d'après des documents inédits que les ossements exhumés en 1846, par l'abbé Haumet, étaient bien ceux du petit Louis XVII; sans qu'on puisse dire qu'il y a certitude, il est certain qu'il y a vraisemblance, sinon probabilité. — Dans un appendice nous trouvons une polémique avec M. d'Hérisson, à propos de son livre si peu sérieux et si peu intéressant intitulé : *le Cabinet noir*.

— M. A. Chabrier a eu l'heureuse idée de réunir, sous le titre : *les Orateurs politiques de la France. La tradition et l'esprit français en politique* (Hachette, 581 p., in-12), un choix de discours prononcés dans les assemblées politiques françaises de 1302 à 1830. Ces discours ou extraits de discours, annotés avec soin et sobriété, reliés par des notices courtes et bien faites, donnent une idée assez complète et très élevée des principales tendances qui se sont manifestées dans la politique française, telles qu'elles ont été exprimées par les ministres, souverains ou représentants de la nation, qu'ils s'appellent Lhopital, Henri IV, Louis XIV et Napoléon, ou Bodin, Broussel, Mirabeau et Royer Collard. Ce choix sera mis avec fruit dans les mains de nos élèves des lycées; il serait même lu avec fruit par nos hommes politiques, s'ils avaient le temps de lire.

— Le tome XV et dernier de l'*Histoire générale des traités de paix*, par le comte de Garden, vient de paraître, par les soins du fils de l'auteur, à la librairie Le Poultel. Il contient les pièces relatives aux négociations qui ont précédé le traité du 30 mai 1814 et le texte même de ce traité avec les pièces qui s'y rattachent naturellement.

— MM. de Clercq viennent d'ajouter un volume supplémentaire à leur grand *Recueil des traités de la France* (Durand et Pedone-Lauriel). Il contient des actes de 1713 à 1885 et est surtout riche pour la période de 1775 à 1885. Les actes relatifs aux colonies sont particulièrement nombreux.

— Les amateurs d'autographes apprendront avec plaisir que Mme veuve

de Laffore d'Artigues possède des autographes de Garat, Desèze, Moreau, Kléber, Mme Guizot, née de Meulan, Panckoucke, Fontanes, Lucien Bonaparte, Volney, Cabanis, Grétry, Louis XVI, Marie-Antoinette. Les lettres de Louis XVI forment un petit recueil intitulé : *Plusieurs de mes lettres à M. de Maurepas.* Il existe aussi le brouillon du discours de Louis XVI aux états généraux, écrit et raturé de sa main, la mise au net de ce même discours de la main du roi, un règlement pour les affaires de bouche écrit de la main du roi. Les lettres de la reine sont adressées : *A ma sœur Mme Élisabeth et à Mme la comtesse d'Ossan.* Nous croyons savoir que Mme de L. d'A. serait disposée à se dessaisir de tout ou partie de cette précieuse collection.

— La *Topographie historique du vieux Paris,* commencée par feu A. Bury, et continuée par M. Tisserand, vient de s'enrichir d'un nouveau volume relatif à la région occidentale de l'Université. C'est un fort vol. de xviii-665 p. in-4° avec 26 planches hors texte (Champion).

— M. Ch.-L. Chassin a publié le tome I de son Recueil de documents relatifs aux élections et aux cahiers de Paris en 1789.

— Dans un élégant volume intitulé : *les Statues de Paris* (Laurens), M. Paul Marmottan a esquissé la biographie des personnages célèbres dont les statues décorent nos places publiques; c'est un agréable livre de vulgarisation.

Belgique. — La classe des lettres de l'Académie royale de Belgique a couronné un mémoire de M. Henri Lonchay, professeur à l'athénée royal de Bruxelles, sur *l'Attitude des souverains des Pays-Bas à l'égard du pays de Liège au XVIe siècle.* L'auteur a surtout utilisé les documents inédits des archives du royaume à Bruxelles. Elle a mis au concours les sujets historiques suivants : pour 1888 : 1° faire l'histoire des origines, des développements et du rôle des officiers fiscaux près les conseils de justice dans les anciens Pays-Bas, depuis le xvie siècle jusqu'à la fin du xviiie; 2° faire le tableau des institutions civiles et politiques de la Belgique depuis le couronnement de Pépin le Bref jusqu'à la confirmation de l'hérédité des fiefs; 3° étudier les mystiques des anciens Pays-Bas avant la réforme religieuse du xvie s. — Pour 1889 : 1° exposer les relations politiques du pays de Liège au xviie et au xviiie s. avec la France, les Pays-Bas espagnols et les Pays-Bas autrichiens; 2° quelle a été en Flandre, avant l'avènement de Guy de Dampierre, l'influence politique des grandes villes et comment s'est-elle exercée? 3° étudier, d'après les auteurs et les inscriptions, l'organisation, les droits, les devoirs et l'influence des corporations d'ouvriers et d'artisans chez les Romains.

— M. Ch. Piot, archiviste général du royaume, continue la publication de la *Correspondance du cardinal de Granvelle* que feu M. Edmond Poullet avait entreprise pour la Commission royale d'histoire. Le t. VI comprend des documents allant de janvier 1576 au 26 décembre 1577 (Bruxelles, Hayes, xlvii-651 p.).

— Sous le titre de *The study of history in England and Scotland* vient

de paraître à Baltimore, dans la série des brochures historiques éditées au nom de l'université Johns Hopkin par M. le professeur Herbert-B. Adams, une élégante traduction anglaise des notes de voyage de notre collaborateur M. Paul Fredericq sur l'enseignement supérieur de l'histoire en Angleterre et en Écosse, parues en 1885 dans la *Revue internationale de l'enseignement*. La traduction est due à Mlle Henriette Leonard, *bachelor of Arts* de Smith College à Philadelphie.

Allemagne. — Le 26 sept. est mort à Thorn le Dr L. Prowe, l'érudit biographe de Copernic. — Le 29 sept. est mort à Berlin le prof. W. Koner, directeur de la bibliothèque de l'université; il dirigeait depuis longtemps la *Zeitschrift für Erdkunde*. En collaboration avec Guhl, il a donné la Vie privée des Grecs et des Romains que la traduction de M. Trawinsky a rendue familière aux lecteurs français; il est connu encore par ses travaux bibliographiques sur la géographie et l'histoire; citons son *Repertorium über die von* 1800-1850 *in Zeitschriften erschienenen historischen Aufsätze* (2 vol., 1852-56). — Le 28 oct. est mort Karl Gœdeke, professeur à Gœttingue, auteur des biographies de Gœthe, de Schiller, de Geibel et de l'important *Grundriss der deutschen Dichtung* (3 vol., 1862 et suiv.; une seconde édition est en cours de publication depuis 1884).

— M. Conze, secrétaire général de la Direction centrale de l'Institut archéologique allemand, a été nommé premier secrétaire de l'Institut à Athènes et M. Petersen premier secrétaire de l'Institut à Rome.

— La Commission royale d'histoire de Bavière a tenu ses séances plénières annuelles en octobre dernier. Nous extrayons les renseignements suivants du rapport du secrétaire. Ont paru depuis la dernière session : les tomes I et II de la *Geschichte des ostfränkinchen Reichs*, par Ern. Dümmler, 2e édition; la 3e partie des *Deutsche Reichstagsakten unter Kaiser Sigmund*, 1re série, vol. IX, 1427-31, par M. D. Kerler; le tome XXVI des *Forschungen;* les livraisons 117-125 de l'*Allgemeine deutsche Biographie; Der Fondaco dei Tedeschi in Venedig und die deutsch-venetianischen Handelsbeziehungen*, par M. H. Simonsfeld, 2 vol. Le tome VI des *Deutsche Reichstagsakten* (1406-1410) est imprimé, sauf les tables. M. Quidde et ses collaborateurs travaillent activement aux tomes X et suivants. La seconde série, qui doit contenir les actes impériaux du règne de Charles-Quint, est en préparation; les archives des villes allemandes ont fourni une masse déjà très considérable de documents nouveaux. Pour la collection des chroniques municipales, M. Lamprecht a presque terminé celles de Dortmund et de Neuss. — M. Koppmann s'est remis, après une longue interruption, au tome VI des *Hanserecesse*. — Le recueil des actes relatifs à l'histoire d'Allemagne conservés au Vatican, que prépare M. Riezler, sera publié chez Wagner, à Innsbruck. — Le tome I de l'histoire de Charlemagne, par M. Simson, 2e édit., est sur le point de paraître. — M. Molitor doit envoyer prochainement à l'impression le cartulaire de la ville de Deux-Ponts.

— M. Karl Lamprecht, professeur à l'université de Bonn, dont nous avons signalé dernièrement le grand travail sur l'état économique et social de l'Allemagne au moyen âge, a réuni sous le titre de *Skizzen zur Rheinischen Geschichte* (Leipzig, Dürr, 1887, in-8°, 245 p.) un certain nombre de dissertations fort intéressantes pour l'histoire des pays rhénans. Nous mentionnerons en particulier une étude sur les réformes opérées dans les couvents de la vallée de la Moselle au xe siècle; deux chapitres sur le mouvement communal du xe au xive siècle, et sur la situation économique de Cologne à la fin du moyen âge; enfin une esquisse de l'histoire des classes rurales jusqu'au xve siècle. La situation des paysans à la veille de la Réforme semble avoir été vraiment plus misérable que certains historiens récents ne paraissent le croire.

Grande-Bretagne. — Le 29 oct. dernier est mort M. Fr. Scott Haydon, du Public Record Office. On lui doit une édition de l'*Eulogium historiarum*, publié dans la collection des Rôles, et l'Inventaire des lettres patentes pour le règne d'Édouard Ier, qui a été imprimé aux tomes XLII-XLVII du Rapport annuel adressé au Deputy-keeper des Archives. Il laisse inachevée une édition d'un dictionnaire de géographie historique composé au moyen âge.

— L'appendice au 47e rapport annuel du garde général des archives (Deputy keeper of the public records) contient l'Inventaire des rôles des lettres patentes d'Édouard Ier, suite; celui des rôles français du règne de Henri VI, précédé d'une notice historique où M. Ewald expose les privilèges de Calais et le système d'entrepôt que les Anglais y avaient établi; celui des « Privy seals » pour le règne de Charles Ier, suite; celui des documents diplomatiques provenant de la collection de Chapter house. Cet appendice se termine par la liste des documents sans valeur condamnés par la commission du Parlement.

— Le onzième Rapport de la Commission des manuscrits historiques contient un appendice divisé en deux parties : la première donne la correspondance de Salvetti, traduite des originaux en italien qui se trouvent aux archives de Florence. Amerigo Salvetti était un bourgeois de Lucques; contraint de quitter son pays natal, il se réfugia en Angleterre et devint résident florentin à Londres pendant les règnes de Jacques Ier et de Charles Ier. Les dépêches qu'il adressa au grand-duc ont déjà été mises largement à profit par M. Gardiner. La seconde partie de l'appendice comprend l'analyse des archives de la Chambre des lords, suite, pour les années 1678-1688; les pièces les plus intéressantes se rapportent au prétendu complot de Titus-Oates.

— Notre collaborateur M. Charles Gross termine un ouvrage considérable sur les guildes marchandes en Angleterre. Il aura deux volumes. Le second sera presque entièrement composé de documents inédits. Ils seront imprimés à la Clarendon press, Oxford.

Pays-Bas. — Nous avons à regretter la mort de M. van den Bergh, archiviste du royaume depuis 1865, décédé le 17 sept. à la Haye. Son

nom était bien connu de tous ceux qui ont eu le plaisir de travailler aux Archives des Pays-Bas. Il ne se contentait pas d'y accueillir les érudits étrangers avec une extrême bienveillance, il n'était pas rare qu'il leur offrît à déjeuner. Lui-même il travaillait beaucoup et bien. Il est un de ceux qui ont ressuscité l'étude de la littérature néerlandaise du moyen âge. Son livre sur la géographie des Pays-Bas au moyen âge, ses études sur le droit pénal médiéval sont des ouvrages de première main. Son *Cartulaire de Hollande et de Zélande* (jusqu'à 1299) est très utile, bien que les textes y soient souvent reproduits avec peu de soin. Bien préférable est son édition de *Gedenstukken,* recueil de documents pour servir à l'histoire des Pays-Bas, tirés des archives de Lille, édition qui le fit nommer sous-archiviste du royaume (en 1853). L'âge l'empêcha pendant ses dernières années de diriger les Archives de l'État comme il l'aurait voulu et, peu de mois avant sa mort, il avait demandé sa retraite.

M. van den Bergh a été remplacé par M. van Riemsdyk, sous-archiviste depuis quelques années. On parle beaucoup d'une réorganisation prochaine des Archives; elle est en effet urgente. Les antécédents du nouveau directeur permettent de croire que cette réorganisation ne sera pas, comme cela se fait parfois, le commencement d'une ère de désordre.

— Les Archives du royaume ont acquis les papiers de la famille van der Heim. Cette riche collection, d'où l'on a déjà tiré de très intéressants documents publiés dans *Het archief van den raadpensionaris Heinsius,* contient en outre une foule de documents sur le XVIIIe siècle et sur l'époque de Louis Bonaparte; elle a été offerte à l'État par le ministre van der Heim, éditeur de l'*Archief.* Les parties les plus intéressantes de cette belle collection sont les papiers de Heinsius et ceux de son neveu, Antoine van der Heim, conseiller-pensionnaire de 1737 à 1746. Elles ont acquis également les papiers du conseiller-pensionnaire Stein (1749-1774); après la mort de la veuve de cet homme d'État, en 1786, ils avaient été déposés à Harlem dans une chambre de l'orphelinat.

— Notre collaborateur M. Blok, de Groningue, a été chargé d'une seconde mission dans l'Allemagne du Nord à la recherche de documents inédits sur l'histoire néerlandaise. Il a examiné, cette fois aussi, nombre de documents et chroniques, dont on ignorait l'existence ou l'intérêt. Les trouvailles les plus intéressantes ont été faites à Munster (chartes du XIVe et du XVe siècle), à Hambourg (chroniques, etc., du XVIe siècle), à Wolfenbuttel (les papiers du duc Louis-Ernest, tuteur de Guillaume V de 1750 à 1766), à Berlin (correspondance de Frédéric II et de ses successeurs avec les membres de la maison d'Orange), à Weimar (une collection de pièces sur la succession de la Gueldre, 1538-1543, très importante pour l'étude de l'histoire universelle de ces années), à Gotha (correspondance de Grotius avec Bernard de Saxe-Weimar), à Brème (relations commerciales du XIVe et du XVe siècle), à Wiesbaden (papiers de Jean de Nassau). Un rapport détaillé de ce voyage et de celui de l'année passée paraîtra vers le commencement de 1888 par les soins du

gouvernement néerlandais, qui se propose de faire continuer ces recherches dans les archives des contrées qui ont eu des relations de quelque importance avec les Pays-Bas.

— M. Muller, de Leyde, a publié une étude très remarquable sur l'histoire de l'Union d'Utrecht, dans laquelle il décrit les mouvements catholiques à Utrecht en 1578 (dans le recueil nommé *Bydragen voor vaderl. Geschiedenis*); les documents relatifs à cette étude étaient déjà publiés dans les *Bydragen* de la Société historique d'Utrecht.

— M. ter Gouw a achevé le cinquième volume de sa grande *Histoire d'Amsterdam;* ce volume décrit l'Amsterdam de 1550, son commerce, son gouvernement, ses finances, la vie de ses citoyens et leur civilisation.

LISTE DES LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

(*Nous n'indiquons pas ceux qui ont été appréciés dans les Bulletins et la Chronique.*)

Allard. Les dernières persécutions du iiie s. Lecoffre, xvii-412 p. in-8°. — Canet. Jeanne d'Arc et sa mission nationale. Lille, Desclée, vii-408 p. in-8°. — V. Duruy. Histoire des Grecs, t. II : depuis les guerres médiques jusqu'au traité d'Antalcidas. Hachette, 749 p. in-4°. — Guiraud. Les assemblées provinciales dans l'empire romain. A. Collin, 309 p. in-8°. — Ch. d'Héricault. Histoire anecdotique de la France; t. I. Bloud et Barral, xii-512 p. in-8°. — Ingold. L'église et l'oratoire Saint-Honoré. Poussielgue, 122 p. in-8°. — Joubert. Histoire de Ménil et de ses seigneurs, 1040-1886. Ém. Le Chevalier, 200 p. in-8°. — Magen. Faits d'armes de Geoffroy de Vivant, publiés d'après le ms. original. Agen, Michel et Médan, xxvii-209 p. in-8°. — Michelet. Jeanne d'Arc, 1417-1432 (10 dessins de Robida). Hachette, ix-168 p. in-8°. — Contre-amiral Serre. Études sur l'histoire militaire et maritime des Grecs et des Romains. Baudoin, ix-270 p. in-12. Prix : 3 fr. — Colonel Stoffel. Histoire de Jules César. Guerre civile, t. I et II, plus un vol. de planches et atlas. Plon et Nourrit. Prix : 100 fr. — Tannery. Pour l'histoire de la science hellène, de Thalès à Empédocle. Alcan, vii-396 p. in-8°. Prix : 7 fr. 50. — Thiaucourt. Étude sur la conjuration de Catilina de Salluste. Hachette, 158 p. in-8°. — Mémoires et correspondance du comte de Villèle. Perrin, t. I, iv-514 p. — Worms. De la liberté d'association au point de vue du droit public à travers les âges. Dentu, viii-383 p. in-8°.

Brunner. Deutsche Rechtsgeschichte. Bd. I. Leipzig, Duncker et Humblot, xii-412 p. in-8°. — Gœcke. Das Kœnigreich Westphalen, 1807-1813; terminé par Th. Ilgen. Dusseldorf, Voss, xiii-272 p. in-8°. Prix : 6 m. — Hinschius. Das Kirchenrecht der Katholiken und Protestanten in Deutschland. Bd. IV, Abth. II, Heft 1. Berlin, Guttentag, p. 491 à 690. — Keller. Die Gegenreformation in Westfalen und am Niederrhein. Theil II. Leipzig, Hirzel, vi-698 p. in-8°. — Knapp. Die Bauernbefreiung in den ælteren Theilen Preussens. Leipzig, Duncker et Humblot. 2 vol. — Lehmann. Scharnhorst. 2e partie. Ibid., xvi-662 p. in-8°. — M. von Lerchenfeld. Aus den Papieren des k. k. Staats-

ministers M. von Lerchenfeld. Nordlingue, Beck, IV-518 p. in-8°. Prix : 9 m. — MASCHKE. Der Freiheitsprozess im klassischen Alterthum, insbesondere der Prozess um Virginia. Berlin, Gærtner, XII-191 p. in-8°. — MOMMSEN. Rœmisches Staatsrecht. Bd. III, 1° Abth. Leipzig, Hirzel, XVIII-832 p. in-8°. — RADLKOFER. Johann Eberlin von Gunzburg und sein Vetter H. J. Wehe von Leipheim. Nordlingue, Beck, XI-653 p. in-8°. Prix : 9 m. — RANKE. Weltgeschichte. Bd. VIII, 12 u. 13 Jahrh. Leipzig, Duncker et Humblot, XVI-654 p. in-8°. Prix : 17 m. — SCHOTTMUELLER. Der Untergang des Templer-Ordens, mit urkundlichen und kritischen Beitrægen. 2 vol., VIII-760 et 450 p. in-8°. Berlin, Mittler. — TREUBER. Geschichte der Lykier. Stuttgart, Kohlhammer, VIII-247 p. in-8°.

LADEWIG. Registra episcoporum Constantiensium, 517-1496. Bd. I, 2° Lief. Innsbruck, Wagner. — PRIBRAM. Die Berichte des kaiserlichen Gesandten Franz von Lisola, 1655-1660. Vienne, Gerold. — WEBER. Die Quadrupel-Allianz, 1718. Prague, Tempsky; Leipzig, Freitag, IV-122 p. in-8°. Prix : 3 m.

TROG. Rudolf I und Rudolf II von Hochburgund. Bâle, Detlof, 87 p. in-8°.

HJLET. Sveriges stællning till utlandet nærmast efter 1772 ars statshvælfning. Helsingfors; impr. de la Soc. de littér. française, 222 et 34 p. in-8°.

WIERZBOWSKI. Vincent Laureo, évêque de Mondovi, nonce apostolique en Pologne, 1574-78. Varsovie, Berger, VIII-754 p. in-8°. Prix : 8 roubles.

CUTTS. A dictionary of the church of England. Londres, S. P. C. K., VIII-659 p. in-8° à 2 col. — W. DE GRAY BIRCH. Domesday book; a popular account. S. P. C. K. VIII-328 p. in-12. — DICEY. The privy council. Macmillan, VIII-147 p. in-8°. — HEWLETT. Post-norman Britain. S. P. C. K., 323 p. in-12. — KINGLAKE. The invasion of the Crimea, tomes VII et VIII (fin). Blackwood, XXIV-375 et XXIV-383 p. in-8°. — MAHAFFY. Greek life and thought; from the age of Alexander to the roman conquest. Macmillan, XXXVIII-598 p. in-8°. — NEWELL. A popular history of the ancient british church, with special reference to the church of Wales. S. P. C. K., VIII-205 p. in-12. — PULSZKY. The theory of law and civil society. Anwin, 443 p. in-8°. — E.-B. WASHBURNE. Recollections of a minister to France, 1869-77. Sampson Law. 2 vol., X-331 et XI-370 p. in-8°.

COEN. Le grandi strate del commercio internazionale, proposte fino dal sec. XVI. Livourne, Vigo, XI-504 p. in-8°. Prix : 5 l. — GENTILE. L'imperatore Tiberio, secondo la moderna critica storica. Milan, Hœpli, 66 p. in-8°. — LA MANTIA. Cenni storici su le fonti del diritto greco-romano e le assize e leggi del re di Sicilia. Turin, Lœscher; Naples, Bocca; Palerme, Pedone-Lauriel, 136 p. in-8°. Prix : 3 l. — SANESI. Stefano Porcari e la sua congiura. Pistoie, Bracali, 156 p. in-12. Prix : 2 l.

ERRATUM.

Tome XXXV, p. 292. Article de M. Welvert. Nous devons signaler à nos lecteurs des articles du *Curieux* de M. Nauroy, n°s 34 à 38, où sont traités divers points de l'histoire de Mlle Morphy, de Mlle Tiercelin et du fils de cette dernière, l'abbé Le Duc. M. Welvert n'avait pas connu ces articles qui peuvent servir à compléter ou à corriger quelques endroits du sien.

L'un des propriétaires-gérants, G. MONOD.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

LE

GRAND TEMPLE DU PUY-DE-DOME

LE MERCURE GAULOIS

ET L'HISTOIRE DES ARVERNES

(*Suite et fin.*)

DEUXIÈME PARTIE.

LE TEMPLE DU PUY-DE-DÔME ET L'HISTOIRE DES ARVERNES.

Si l'on distingue nettement l'origine mythique des cultes du Puy-de-Dôme et la raison historique de leur développement, il est impossible jusqu'ici de décider à quelle époque le dieu Lug a pris possession de la montagne. Dès leur arrivée sur le plateau central, les Arvernes ont dû consacrer le sanctuaire de leur dieu national et se grouper autour de lui; chez tous les peuples de l'antiquité, c'est pour honorer des divinités communes que se fondent et se constituent les sociétés humaines. Dès lors, le dieu du Puy-de-Dôme a partagé la bonne et la mauvaise fortune des Arvernes. Sous le nom de *Lug*, il a présidé à leur confédération, il a été honoré des populations du plateau central, souvent de presque toute la Celtique, parfois de la Gaule entière. Sous le nom de *Mercure arverne,* il a vu la « civitas Arvernorum » briller dans les arts de la paix, il a protégé son commerce, ses chemins, ses stations thermales et ses industries céramiques; il a mérité la reconnaissance de son peuple, a donné son nom à beaucoup de localités, et parfois encore il a reçu les hommages de tribus lointaines. Puis, au moyen âge, sous le masque du *diable*, il a assisté à la déchéance politique des anciens Arvernes, il a vu les cérémonies saintes de son culte se changer en bizarres mascarades; depuis longtemps, il ne vit plus que dans l'imagination

superstitieuse des paysans. Mais les religions, les circonstances politiques ont pu varier, la forme est restée identique; les maîtres successifs du Puy-de-Dôme se sont transmis les attributs, le cortège et la popularité du dieu primitif.

I.

Le culte de Lug et l'hégémonie arverne.

D'abord entrevu comme la personnification d'un phénomène céleste, le dieu du crépuscule est sorti peu à peu de l'allégorie, il a pris forme humaine. Ses plus anciens portraits nous le montrent vieux, barbu, farouche, semblable à ces chefs gaulois que les historiens représentent partout le fer en main et la menace à la bouche. Puis, comme l'Hermès grec, il rajeunit à mesure que tout vieillit autour de lui; il se transforme peu à peu jusqu'au moment où il prend modèle sur le Mercure classique, se coupe la barbe et s'habille à la romaine. Sur ses pas se pressent les vieilles divinités celtiques qui symbolisent les forces fécondantes de la nature, Rosmerta et la triade des Matræ. Il tient la massue dont il a terrassé les dieux malfaisants de la nuit et de la mort. Le coq le précède, le cheval l'accompagne; des corbeaux, des pigeons, divers oiseaux voltigent autour de lui. Derrière le dieu vainqueur, comme sur les bas-reliefs d'Égypte et d'Assyrie, s'avance le cortège des vaincus, le serpent à tête de bélier, le bouc ou la chèvre, la vache, la tortue. Après son triomphe, Lug se fait le protecteur du commerce, des chemins, des métiers, de l'éloquence; avec la corne arrachée au front du dieu mauvais, il a fait une corne d'abondance; avec la peau du bouc, une outre, puis une bourse. Il est aimé des marchands, des artisans, des orateurs. Il préside aux foires comme aux assemblées politiques.

Le dieu Lug et le domaine propre des Arvernes. — Du haut de sa montagne sainte, il aperçoit toute la partie centrale de son empire. C'est le plateau des Dômes, la chaîne des Dores, les plaines voisines, tout ce qui a formé plus tard *la baronnie, le duché de Mercure* ou *Mercœur,* c'est-à-dire une portion considérable de notre département du Puy-de-Dôme. Mais le domaine propre des Arvernes et de leur dieu s'étend plus loin : il correspond aux évêchés modernes de Clermont et de Saint-

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

108, boulevard Saint-Germain, Paris.

L'ACADÉMIE DES SCIENCES

HISTOIRE DE L'ACADÉMIE — FONDATION DE L'INSTITUT NATIONAL

BONAPARTE MEMBRE DE L'INSTITUT

PAR

Ernest MAINDRON

1 beau vol. in-8 cavalier avec 53 gravures dans le texte, portraits, plans, etc.; 8 planches hors texte et 2 autographes, d'après des documents originaux. . . . . 12 fr.

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR.

Attaché pendant plus de vingt années au Secrétariat de l'Institut de France, les Archives de l'Académie des sciences nous ont été libéralement et généreusement ouvertes.

C'est à cette situation que nous avons dû de pouvoir imprimer dans la *Revue scientifique*, avec l'autorisation de MM. J.-B. Dumas et J. Bertrand, Secrétaires perpétuels, une partie des documents qui composent cet ouvrage.

La bienveillance avec laquelle nos premières recherches ont été accueillies, nous a donné la pensée de les poursuivre et de les compléter en leur laissant cependant la physionomie générale qu'elles avaient primitivement.

La fondation de l'Académie des sciences, ses installations successives à la Bibliothèque du Roi, au Louvre et au palais des Quatre-Nations, l'exposé de ses Règlements et l'étude de ses Collections, sa Bibliographie, restent donc l'objet de ce travail; mais les nombreux documents inédits que nous y avons introduits sur les finances de la Compagnie, sur les pensions royales attribuées à ses membres, sur ses relations avec l'Académie des inscriptions et médailles, les derniers jours de son existence, la création de ses Archives et de son médaillier, ses Secrétaires perpétuels ou annuels, son personnel, etc., etc., lui assurent un caractère définitif qui lui manquait et que M. Dumas désirait lui voir.

Cet ouvrage nous eût paru incomplet pourtant si, le bornant à la disparition des Académies en 1793, nous ne l'avions étendu à l'Académie actuelle, en le faisant suivre d'études sur la *fondation de l'Institut national*, sur l'entrée de *Bonaparte* au sein de la première de ses classes, et sur le rétablissement des Académies en 1816.

Ainsi achevé, ce livre offrira au lecteur une suite non interrompue de faits intéressants, qui lui permettront de reconstituer l'histoire de la plus grande de nos institutions scientifiques.

M. J.-B. Dumas voulait bien prendre intérêt à la publication de ce livre. C'est selon son desir que nous y avons fait figurer les documents relatifs aux pensions royales, les pièces officielles qui regardent la captivité de Dolomieu et bon nombre de documents concernant l'Académie actuelle; si nous ne craignions qu'on ne nous taxât de prétention, nous dirions que cet ouvrage a eu l'inappréciable honneur de recevoir l'approbation de l'illustre et vénéré Secrétaire perpétuel dont la mémoire nous reste infiniment chère.

E. M

TABLE DES ILLUSTRATIONS CONTENUES DANS CET OUVRAGE.

Portrait de Louis XIV, par Antoine Coypel (*hors texte*). — Le Palais Mazarin, l'Hôtel Colbert et la Bibliothèque du roi, à la fin du XVIIIe siècle. — Médaille frappée en 1666 à l'occasion de l'institution de l'Académie des sciences. — Le cachet de l'Académie des sciences, en 1699. — Médaille frappée en 1699, à l'occasion de l'entrée de l'Académie des sciences dans le Palais du Louvre. — L'Académie des sciences à la Bibliothèque du roi, par Sébastien Le Clerc (*hors texte*). — L'Académie des sciences et des beaux-arts, dédiée au Roy par son très humble, très obéissant et très fidèle serviteur et sujet Séb. Le Clerc — Le cabinet de l'Académie des sciences au Louvre, par Sébastien Le Clerc (*hors texte*). — Plan des salles de l'Académie, au Louvre. — Médaille frappée en 1719, à l'occasion d'une visite de Louis XV à l'Académie. — Plan de la salle des séances de l'Académie, au Louvre, en 1785. — Le doigt magique ou le magnétisme animal. *Simius semper simius.* — Le Collège Mazarin (medaillon de l'époque). — Plan intérieur de la salle des séances publiques de l'Institut, dressé par Vaudoyer. — Vue intérieure de la salle des séances publiques. Restauration Vaudoyer. — Vue extérieure du Palais de l'Institut. Restauration Vaudoyer. — L'Institut de France, marque de Didot, imprimeur de l'Institut. — Plan de la façade actuelle sur la cour intérieure de l'Institut, d'après les dessins de Le Bas, architecte. — Plan de la salle actuelle de l'Académie des sciences. — Trois caricatures sur l'Académie par Pigal, Cham et Daumier. — Jetons de présence de l'Académie des sciences. — Le sceau de l'Institut national. — Carte d'admission à une séance publique tenue par l'Institut en l'an VI. — Sceau de l'Institut national, en l'an IV. — Première séance de l'Institut national, le 15 germinal an IV de la République. — Tête de lettre de l'Académie des sciences, en 1821. — Sceau de la classe des sciences physiques et mathématiques. — La première feuille de présence signée par Bonaparte (*hors texte*). — La voiture à vapeur de N.-J. Cugnot. — Médaille offerte par l'Institut au général Bonaparte. — Lettre de remerciements de Bonaparte à l'Institut à l'occasion de sa nomination (*hors texte*). — Costume des membres de l'Institut, *fac-simile* d'après une estampe du temps (*colorée, hors texte*). — La Chapelle du Collège Mazarin, avant sa transformation (*hors texte*). — Tête de lettre de la classe des Sciences physiques et mathématiques, en l'an XIV. — Statue de Napoléon, par Roland, au Palais de l'Institut (*hors texte*). — Costume des membres de l'Institut, en 1812. — Tombeau du cardinal Mazarin (*hors texte*). — Timbre de l'Académie des sciences, en 1887. — Cachet de l'Académie des sciences, en 1887. — Portrait des secrétaires perpétuels : Fontenelle, Dortous de Mairan, Granjean de Fouchy, Condorcet, Delambre, Cuvier, Dolomieu, Arago, Flourens, Fourier, Dulong, Dumas, Elie de Beaumont, Jamain et Vulpian.

Grand chercheur de documents, M. Ernest Maindron a rassemblé les faits qui lui ont permis d'écrire l'histoire éminemment instructive, que nous signalons aujourd'hui, de l'Académie des sciences. Depuis Colbert jusqu'à nos jours, l'auteur passe en revue l'organisation de l'Académie et fait revivre les hommes illustres qui s'y sont succédé. Reproduction de médailles, de portraits et d'autographes, complètent très heureusement ce livre écrit avec la passion de l'érudit qui fouille et qui étudie l'histoire pour en ressusciter les évènements oubliés. L'ouvrage intéressera tous ceux qui aiment la science en général et la science française en particulier.

(*La Nature.*)

Envoi franco contre timbres ou mandat.

Coulommiers. — Imp. P. BRODARD et GALLOIS.

Flour[1]. Sur plusieurs points, la limite peut être marquée exactement. Dans une vie de saint[2], le prieuré de Souvigny est indiqué comme séparant les Bituriges des Arvernes; et l'on a trouvé à Vichy une borne milliaire de l'empereur Philippe qui porte le nom de la « civitas Arvernorum[3]. » Du côté de l'est, un village de la Haute-Loire, Fix-Saint-Geneys, occupe l'emplacement d'une localité antique appelée *Fines* ou *la Frontière;* c'était, au temps des Gaulois, la limite des Arvernes et des Vellaves[4]. Pour César, le territoire du peuple de Lug s'étend même jusqu'aux Cévennes et confine à celui des Helvii[5], car l'historien militaire, préoccupé des faits plus que des apparences, attribue aux Arvernes tout le pays de leurs clients les Vellaves. Mais, à lui seul, le domaine propre des Arvernes, divisé en cantons ou « pagi[6], » comprenait au moins trois de nos départements. Le dieu du Puy-de-Dôme y régnait en souverain maître, dans le massif de la Lozère comme à Vichy, dans toute la vallée de l'Allier comme dans le duché de Mercœur.

Le dieu Lug et les clients des Arvernes. — Il n'était pas moins populaire chez les clients des Arvernes, c'est-à-dire chez toutes les populations qui habitent ou entourent le plateau central de la France. César nomme plusieurs de ces tribus, « qui étaient d'ordinaire dans la dépendance des Arvernes[7]; » ce sont les Cadurci (Quercy), les Gabali (Gévaudan), les Vellavi (Velay); l'union de ces pays avec le peuple suzerain était assez intime pour que le conquérant des Gaules ait pu les considérer souvent comme parties intégrantes du domaine des Arvernes; ceux-ci,

1. C'est le pape Jean XXII qui partagea l'Auvergne en deux diocèses et créa l'évêché de Saint-Flour.

2. *Vie de saint Maieul, abbé de Clugny :* « In confinio territorii Bituricensis, ita ut limes duarum putetur esse regionum Arvernensis et Bituricensis... » (Cf. *Dictionnaire archéologique de la Gaule,* p. 163.)

3. *Bulletin épigraphique*, 1882, p. 212 : *Quelques inscriptions de Vichy* (Lafaye).

4. Cf. Strabon, IV, 2, 2 : « Οὐελλάϊοι δὲ μετὰ τούτους, οἳ προσωρίζοντό ποτε Ἀρουέρνοις, νῦν δὲ τάττονται καθ' ἑαυτούς. »

5. Cæsar, VII, 7 : « In Helvios, qui fines Arvernorum contingunt. » — VII, 8 : « Etsi mons Cevenna qui Arvernos ab Helviis discludit. » — Strabon (IV, 2, 3) nous montre encore les Arvernes établis sur la Loire : « Ἀρούερνοι δὲ ἵδρυνται μὲν ἐπὶ τῷ Λείγηρι. »

6. Cæsar, VII, 64 : « Gabalos proximosque pagos Arvernorum. »

7. Cæsar, VII, 75 : « Parem numerum Arvernis, adjunctis Eleutheris, Cadurcis, Gabalis, Vellavis, qui sub imperio Arvernorum esse consuerunt. »

dit-il, « ont pour frontière les Cévennes[1]. » Encore n'étaient-ce là que les derniers débris de l'antique confédération, ce que les Arvernes avaient pu conserver après la défaite mémorable de leur roi Bituit. Au IIe siècle, les Ruteni (Rouergue) avaient combattu Rome dans les rangs de l'armée fédérale; les Volcæ (Languedoc) et les Helvii (Vivarais) avaient été annexés à la province romaine après la victoire des consuls Fabius et Domitius; enfin c'était pour défendre ses clients les Allobroges (Dauphiné) et les tribus des Hautes-Alpes que Bituit avait entrepris contre les Romains sa fatale expédition[2]. Strabon considère encore la frontière de l'Arvernie comme très voisine du Rhône[3]; on voit, le long de ce fleuve, les débris d'une série de postes gaulois, qui pourraient bien avoir été l'œuvre des rois arvernes, et jusqu'au XVIe siècle, on montra, près de Mauves dans l'Ardèche, les restes du pont gaulois d'où le roi Bituit partit avec une armée de 200,000 hommes pour marcher contre les consuls. Au sud et à l'ouest, les Arvernes dominaient également les Nitiobriges (Agénois), les Petrocorii (Périgord), les Lemovices (Limousin), peut-être jusqu'aux Bituriges Vivisci (Bordelais)[4]. Au nord et au nord-est, les Bituriges Cubi (Berry), les Aulerci Brannovices (Charolais) et les Segusiavi (Forez) semblent avoir passé alternativement de la clientèle des Éduens à celle des Arvernes[5]. Encore pour Strabon, les Mandubii (Auxois), qui possèdent Alesia, sont limitrophes de l'Arvernie[6]. En résumé, l'autorité du peuple de Lug s'est étendue presque constamment sur les territoires qui ont constitué plus tard la « première Aquitaine[7]. » Au moment où se morcelait l'empire romain et où se réveillaient bien des natio-

1. Cæsar, VII, 7.

2. Pour cette campagne de Bituit contre les Romains qui menaçaient ses clients, voyez plus loin le *Dieu Lug et l'hégémonie arverne en Gaule.*

3. Strabon, IV, 1, 14.

4. Cf. *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, p. 164; — Charles Robert, *Quelques noms gaulois* (du musée de Bordeaux), dans le *Bulletin épigraphique de la Gaule* de 1881.

5. Cæsar, VII, 75; Strabon, IV, 4, 1 : « Τῶν δὲ μεταξὺ ἐθνῶν τοῦ τε Σηκοάνα καὶ τοῦ Λείγηρος οἱ μὲν τοῖς Σηκοάνοις, οἱ δὲ τοῖς Ἀρουέρνοις ὁμοροῦσι. »

6. Strabon, IV, 2, 3 : « Περὶ Ἀλησίαν πόλιν Μανδουβίων, ἔθνους ὁμόρου τοῖς Ἀρουέρνοις. »

7. Voyez la *Notitia provinciarum et civitatum Galliæ*, telle que l'a restituée Longnon, *Géographie de la Gaule au VIe siècle*, p. 189 et suiv.; voyez aussi, p. 490, la *Carte de la Civitas Arvernorum d'après Grégoire de Tours.* — Cf. Desjardins, *Gaule romaine*, III, p. 500.

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

108, boulevard Saint-Germain, Paris.

HISTOIRE DE L'EUROPE

PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

PAR

H. DE SYBEL,

Directeur des Archives royales, membre de l'Académie des sciences de Berlin.

Traduit de l'allemand par Mlle Marie DOSQUET,

Édition revue par l'auteur et précédée d'une préface écrite pour l'édition française.

L'ouvrage complet en 6 volumes in-8.. . . . . 42 fr.
Chaque volume séparément.. . . . . 7 fr.

APPRÉCIATIONS DE LA PRESSE.

Si, comme l'assure M. Renan, « la période la plus importante de la vie des grands hommes, c'est leur jeunesse », ce ne sera pas le moindre intérêt du dernier volume de ce grand ouvrage que le rôle qu'y joue naturellement le vainqueur des Pyramides et du 18 brumaire, et le jugement qu'en porte ou qu'en a porté avant M. Taine et avant le prince Napoléon l'historien allemand. Indépendamment de cet intérêt de circonstance ou d'actualité, nous ne saurions trop nous féliciter de voir achevée la traduction du plus considérable et du plus remarquable ouvrage dont la révolution française ait été le sujet à l'étranger. Cela ne veut pas dire que nous partagions les opinions de M. de Sybel, ou seulement que nous y inclinions.

Mais cela veut dire qu'il importe beaucoup à la connaissance de la révolution de savoir comment les étrangers la jugent, ce qui se passait en Europe dans le temps où nous croyions que nous remplissions tout seuls toute la scène, et dans quelle mesure enfin — car peut-être est-ce là le vrai point de la controverse — la révolution a été un événement français, européen ou universel.

(*Revue des Deux Mondes.*)

Depuis l'ouvrage de M. de Sybel, nous avons eu, en France, diverses publications dont le mérite est incontestable. Il s'est fait des travaux très sérieux sur la politique extérieure du gouvernement républicain. Ce qui reste comme fait acquis, c'est que M. de Sybel a, le premier en Europe, exposé la situation exacte des relations extérieures de la France et de la politique des grandes puissances dans cette période qui va de 1789 à 1799. Toutes les histoires de la Révolution publiées en France, celles de Mignet, de Thiers, de Michelet, de Louis Blanc, etc., sont absolument nulles en ce qui concerne la politique extérieure. Les renseignements ont manqué à ces écrivains. Ils se sont trouvés réduits à développer les légendes qui ont eu cours pendant la Révolution.

fédération et du dieu arverne s'est développée une civilisat assez particulière dont nous pouvons encore saisir plusieurs tr par l'étude des ruines, des céramiques et des monnaies.

Sur le territoire des Arvernes et de leurs clients, se vo d'abord plusieurs de ces grandes forteresses, construites suiv le système ingénieux que nous a décrit César. A Murcens l'Impernal, dans le Lot, et sur le plateau de Coulounieix, les m sont faits d'un épais blocage, protégés au dehors par une as de pierres de taille bien ajustées, et soutenus par des pou reliées entre elles. Les remparts de Gergovie ont dû être b sur ce modèle, quoiqu'on n'ait pu encore le constater.

Outre ces grands camps de refuge, on rencontre, en beauc d'endroits du plateau central, des restes de villes et de bou gaulois. On les appelle des « cités; » ce sont des ruines de m sons en pierres sèches, à moitié enfoncées dans le sol, par taillées sur la lave ou la roche; le toit a disparu parce qu'il é fait de terre et de bois. L'importance des contingents que pays du centre fournirent aux rois Bituit et Vercingéto prouve que, dès le temps des Gaulois, les populations étaient denses sur le plateau central[3]. Bien des faits confirment témoignages. Chez les Arvernes et leurs clients, nous conn sons beaucoup de localités celtiques[4]; plusieurs ne peuvent encore identifiées; mais les Gaulois ont laissé presque part des traces, surtout le long des fleuves et des rivières. La Sio qui côtoie à l'ouest la chaîne des Dômes, sort du lac de Servi

1. Sur les oppida construits d'après le même système qu'Avaricum et M cens, voyez de Saulcy, *Journal des Savants*, 1880, p. 626.

2. Strabon, IV, 2, 3.

3. Voyez le texte de Strabon (IV, 4, 3) sur la fécondité des femmes arver « Τὸ (πλῆθος) τῶν Ἀρουέρνων καὶ τὸ τῶν συμμάχων, ἐξ ὧν ἡ πολυανθρωπία φ ται καὶ, ὅπερ εἶπον, ἡ τῶν γυναικῶν ἀρετὴ πρὸς τὸ τίκτειν καὶ ἐκτρέφειν τοὺς παῖδ

4. Chez les Arvernes : *Gergovia*, *Nemetum* (Clermont), *Ricomagus* (Ri *Neriomagus* (près de la frontière des Bituriges), *Cantobennum* (Chantoin), *I cus* (Yssac), *Lemane* (Limagne), *Iciodurum* (Issoire), *Vindiacus*, etc.; — les Vellaves, *Revessio* et *Icidmagus* ; — chez les Gabali, *Anderitum* et *C dale* ; — chez les Rutènes, *Segodunum* (Rodez), *Carantomagus*, *Candoto gus*; — chez les Cadurques, *Divona* (Cahors), *Diolindum*, *Varadeto*, *Uxe dunum* ; — chez les Nitiobriges, *Aginnum* (Agen) et *Excisum*; — chez Petrocorii, *Vesunna* (Périgueux); — enfin, chez les Lémovices, *Acitodun Cassonomagus*, *Briva Curetia* (Brives-la-Gaillarde) et la capitale qui prit tard le nom d'*Augustoritum* (Limoges). — Cf. Desjardins, *Gaule romaine*, p. 422 et suiv.

voisin du Mont-Dore; tout près du lac, on voit un tumulus et les vestiges d'un oppidum gaulois; plus bas, dans la même vallée, près du château de Tournebise, sur la coulée du Puy-de-Côme, on visite la *cité des Chazaloux*, longue de 200 mètres, large de 120, composée de maisons gauloises en pierres sèches, que défendent de pittoresques ravins et des fossés creusés dans la lave[1]. La Dordogne prend sa source au pied du Mont-Dore, dont les Gaulois employaient déjà les eaux thermales; de petits affluents de la même rivière baignent *Uxellodunum,* qui fut si cruellement traitée par les Romains; dans les bois voisins de Trizac, subsistent les restes considérables de la *cité de Cotteughe*, dont l'enceinte est protégée par une muraille en pierre et un remblai de terre battue. Dans la vallée du Lot, on montre l'oppidum de Grèzes; près du village de Banassac, qui a été sous les Romains un des grands centres pour la fabrication des céramiques, subsistent les ruines d'une fontaine gauloise et une chapelle de Saint-Frézat, où l'on vient encore en pèlerinage de tout le Gévaudan. Près du Tarn, sur le Causse Méjean, à une altitude de plus de 1,000 mètres, le *Truc de Saint-Côme* porte l'enceinte en pierres sèches d'un oppidum gaulois. La Loire baignait *Adidon* (le Puy), une des principales villes des Vellaves, qui perdit sous les Romains son titre de capitale au profit de *Revessio* (Saint-Paulien); plus au nord, le fleuve passe au pied de la forteresse de Montbrison, la capitale du Forez, consacrée, dit-on, à la déesse Briso; on signale encore un vaste camp de refuge au-dessus d'Ambierle. Le long de la rive droite du Rhône, une série de postes commandait le fleuve; l'oppidum d'Aubenas fermait l'Ardèche; les forteresses établies sur le *Pic de Saint-Peile* et le *Serre du Bouquet* défendaient, sur le versant méridional, les gorges des Cévennes. Mais c'est surtout dans la vallée de l'Allier, consacrée par excellence au dieu arverne, que se pressent les localités gauloises. Dans les monts de la Lozère, les moutons

1. Quelques savants du pays attribuent ces singuliers débris de l'antiquité à l'époque mérovingienne. Le seul argument invoqué est qu'on y trouve des objets contemporains des rois francs. Tout ce qu'on peut conclure de là, c'est que ces *cités* ont servi de refuge au temps des invasions : ce qui n'est pas bien étonnant, puisque plusieurs sont encore habitées aujourd'hui. Un fait bien autrement significatif est qu'on y a découvert des antiquités gauloises, monnaies, colliers, vases, par exemple à Villars, à Neschers et à Saint-Nectaire. Les substructions des *cités* de l'Auvergne et des pays voisins rappellent absolument celles du mont Beuvray, pour lesquelles aucun doute n'est possible.

de Provence, qui en juin se dirigent vers la montagne, le long du *Signal de Cubières*, suivent encore une voie gauloise, *la Grande Draye des troupeaux de transhumance*. Au sortir de la forêt de *Mercoire*, l'Allier baigne l'oppidum de *Montmilan*, riche en poteries et en monnaies; puis apparaissent dans la vallée une série de villes ou bourgs celtiques : *Brioude* ou *le Pont* (Briva), *Massiac* et son rocher de Sainte-Madeleine, *Issoire* (Iciodorum), la *cité* en pierres sèches de *Saint-Nectaire*, où les Gaulois semblent avoir fondé un établissement thermal. A mi-chemin entre Issoire et Clermont, la rivière contourne une longue montagne aux tons gris, dont le plateau a porté une des principales cités arvernes, c'est le *Puy de Corent*, où l'on trouve à profusion des médailles très anciennes, des restes de constructions, des débris de toute sorte. En face de Corent se dresse la montagne de *Gergovie*, qui fut, jusqu'au temps d'Auguste, la capitale du pays. C'est un vaste plateau de 1,500 mètres sur 600, élevé de 750; il est encore traversé par six chemins pavés, d'origine gauloise, que bordent les débris de constructions, les amas de pierres et de poteries; une de ces voies s'appelle encore *Viejove*, la *Rue de Jupiter;* sur divers points de la montagne ont été découvertes bien des antiquités gauloises, médailles, armes, ustensiles, poteries et restes de murs; à l'est, on descend encore par un escalier tournant dans la cave d'un Gaulois. Au nord de Gergovie se trouvait une bourgade appelée par les Arvernes *Nemetum* ou *le Temple*, par les Romains *Augustonemetum* ou *le Temple d'Auguste*, aujourd'hui Clermont-Ferrand; c'est par les gorges voisines que l'on montait, sur le plateau des Dômes, à la cité sacerdotale, bâtie en pierres sèches sur la lave (*cité de Villars* ou *Chez-Vasso*, *Maisons du Temple*), puis au sommet du Puy-de-Dôme, au sanctuaire de Lug. C'est là, autour du dieu fédéral, que se rencontraient les Arvernes et les tribus clientes.

Outre les oppida et les bourgades bâties en pierres sèches, nous signalerons toute une série d'habitations qui semblent particulières aux tribus gauloises du plateau central, ce sont des villages souterrains entièrement creusés dans le grès, parfois dans la lave. Nous ne parlons pas naturellement des cavernes à ossements, dites « préhistoriques, » et qui sont uniquement du domaine de la géologie ou de l'anthropologie. Il s'agit de grottes artificielles creusées à main d'homme, souvent avec beaucoup

d'art, aménagées pour les besoins de la vie : elles ont été certainement habitées par les Gaulois, on en a la preuve soit dans les monnaies et les objets divers qu'on y trouve, soit dans la nature des travaux assez compliqués qui y ont été exécutés; plusieurs de ces cités souterraines, par exemple celle de *La Terrasse* dans la Haute-Loire, se voient au-dessous des fondations des plus anciens châteaux, ce qui prouve leur haute antiquité. Encore aujourd'hui, les paysans associent l'idée de ces grottes au souvenir des Gaulois et reconnaissent partout la *Grotte* ou le *Temple des Druides*. Comme les cités bâties en pierres sèches, les villages souterrains se voient dans tout le domaine de la confédération arverne[1]. Plusieurs étonnent le visiteur par leur disposition originale. Dans les grottes de *Chacornac*, on entre par deux portes, tournées vers le sud-ouest et le sud-est; les chambres sont spacieuses, ont parfois 20 mètres de circonférence, sur 2m50 de hauteur; elles sont reliées par des galeries et souvent superposées. Sur le *Puy-de-Châteauneuf*, les habitations souterraines ont plusieurs étages; les 64 grottes de *Jonias* sont reliées les unes aux autres par des escaliers tournants fort bien conservés; à *Fraysse-Haut*, près de Murat, on visite des grottes à trois étages. A *Perrier*, près d'Issoire, la disposition est des plus étranges; à côté d'habitations souterraines fort bien aménagées, se dresse un rocher de forme pyramidale, inaccessible du dehors, qui cependant porte les ruines d'une vieille tour, la *Tour de Maurifolet;* pour arriver sur la plate-forme du rocher, il faut se confier à un escalier qui a été taillé intérieurement dans la pierre. Les grottes de *La Terrasse* dans la Haute-Loire, qui par leur étendue paraissent avoir constitué un véritable bourg ou « vicus, » renferment plusieurs appartements complets dont se contenteraient bien des bourgeois de notre temps; on y trouve une enfilade de chambres munies de lits, d'alcôves et d'armoires, le tout taillé dans le roc; l'étage inférieur contenait les com-

1. Voici la liste de ceux que nous connaissons :

Puy-de-Dôme : au *Puy-de-Corent*, à *Rochefort*, à *Neschers*, à *Perrier*, à *Saint-Nectaire-le-Haut*, au *Puy-de-Châteauneuf*, à *Boissière*, à *Chautiniat*, à *Jonias*.

Cantal : à *Fraysse-Haut*, à *Salins*, à *Drignac*, à *Solers*.

Lozère : au *Chastel-Nouvel*, à *Saint-Germain-du-Teil*.

Gard : à *Uzès*, à *Miallet*, à *Villaret*.

Haute-Loire : à *Ceyssac*, à *Polignac*, à *Saint-Germain-de-la-Prade*, à *La Terrasse*, à *Chacornac*, à *Arlempdes*, à *Escluzels*.

muns et les étables. Les souterrains de l'oppidum gaulois de Polignac méritent une attention particulière; suivant une vieille tradition, la belle acropole, où s'écroulent les ruines du château, aurait renfermé un temple à oracles; on a découvert, au milieu de débris et d'inscriptions antiques, le masque colossal d'une divinité barbue; près de là se creusent dans le roc deux grandes salles et baille une large excavation taillée à main d'homme et appelée aujourd'hui l'*Abîme :* on y reconnaît avec beaucoup de vraisemblance les restes d'un sanctuaire gaulois[1]. Telles sont les plus remarquables de ces cités souterraines. Parfois, comme à *Saint-Germain-du-Teil* et à *Mialet*, on les a transformées en nécropoles. Mais plusieurs sont encore habitées par des paysans, par exemple celles de *Perrier*, près d'Issoire, et d'*Escluzels*, dans la Haute-Loire. A *Ceyssac*, à côté de l'ancien village gaulois composé d'environ 40 grottes, les habitants ont imaginé d'imiter leurs ancêtres et de creuser leur église en plein roc. Enfin, dans toute la région du plateau central, les vieilles cités souterraines ont souvent servi de refuge au temps des invasions ou des guerres religieuses. Parfois les routiers y ont établi leur quartier général; dans les grottes de Chacornac, l'illustre Mandrin, pour sa contrebande, n'avait-il pas installé un dépôt de sel et de savon?

Si les oppida du plateau central rappellent ceux des autres régions celtiques, en revanche les *cités* et les *villages souterrains* semblent particuliers à la région des Cévennes et des monts d'Auvergne. Dans tout le domaine de la confédération arverne, la civilisation gauloise offre les mêmes caractères. Dans l'ordre industriel, un de ces caractères est la prédominance de l'argile sur le bronze. Les métallurgistes, les émailleurs et les forgerons des Éduens, dont on retrouve les loges sur le mont Beuvray, étaient connus et appréciés par toute la Gaule[2]. Au contraire,

1. Près d'Uzès, une grotte artificielle porte le nom de *Temple des druides*, et dans le Cantal, à Salins, jaillit dans un souterrain une source qui guérit les enfants de la teigne, c'est la *Fontaine des druides*.

2. On a découvert sur le mont Beuvray les quartiers des métallurgistes et des émailleurs, les loges des fondeurs de bronze, un forum entouré de halles et de boutiques, deux mille médailles gauloises frappées depuis le temps de Sylla jusqu'à notre ère. La fête de la déesse Bibracte subsista sous l'empire romain; sous les rois francs, la montagne servit de lieu de réunion pour les *plaids*, *les champs de mai*, plus tard pour les *assemblées de vassaux*. C'est l'origine de la *lite du Beuvray* qui se célèbre encore tous les ans le premier mercredi de mai; jus-

les objets de métal trouvés en Auvergne se réduisent presque à rien. Mais les céramistes du plateau central ont, dès l'époque gauloise, conquis la prépondérance sur tous les marchés voisins. Il est certain, par la comparaison des produits, qu'à Clermont, à Toulon-sur-Allier, à Lezoux près Thiers, ailleurs encore, les ateliers de poterie étaient en pleine activité bien avant la conquête romaine. Or ces diverses fabriques employaient la même terre, la *terre blanche d'Auvergne;* ils usaient des mêmes procédés, qu'on peut saisir encore en étudiant leurs fours et leurs moules : aussi leurs produits étaient identiques.

Cette unité de civilisation s'explique par les rapports incessants qu'ont eus nécessairement entre elles les populations du plateau central, et surtout par la prépondérance des Arvernes et de leur dieu Lug. C'est, en effet, le grand dieu bienfaisant du Puy-de-Dôme, dieu de la fécondité, du commerce et des chemins, l'inventeur des métiers et des arts, qui préside à toute cette civilisation de la Gaule centrale. N'est-ce pas pour les besoins de son culte que les céramistes du pays ont moulé la plupart de leurs figurines? N'est-ce pas lui qui, avec le cheval son compagnon, paraît sur les monnaies des Celtes confédérés?

Le dieu Lug et l'hégémonie arverne en Gaule. — C'est sur la région du plateau central que se sont plus directement exercées l'autorité politique des Arvernes et l'autorité religieuse du dieu Lug. Mais bien souvent le peuple et le dieu sont descendus de leurs montagnes pour jouer un rôle prépondérant dans toute la Celtique proprement dite et plusieurs fois sur la Gaule presque entière. Les Arvernes, dit le poète, s'intitulaient fièrement les frères des Romains et les descendants des Troyens :

> Arvernique ausi Latio se dicere fratres,
> Sanguine ab iliaco populi.

Pendant l'intervalle de deux siècles et demi qui sépare de la conquête romaine la dissolution du grand empire celtique, c'est entre les mains des Arvernes qu'ont été, le plus souvent, remises les destinées du peuple gaulois. A la tête des tribus celtiques, ils

qu'au commencement du XIXe siècle, les orfèvres et les artisans nomades ont continué de fabriquer pendant la foire des objets de métal; comme autrefois les prêtres de Bibracte et de Mercure, les moines de la *Maison du Beuvray*, prieuré fondé par saint Martin, vivaient des offrandes et du loyer des loges. Les céramistes arvernes de la foire du Puy-de-Dôme jouissaient de la même popularité que les métallurgistes éduens du Beuvray.

ont soutenu à deux reprises une lutte héroïque contre Rome, et, s'ils ont été vaincus, ils n'ont pas succombé sans honneur.

On a montré récemment comment s'était constitué, au milieu du ve siècle avant notre ère, un immense empire celtique, qui comprenait une partie de l'Espagne, la Gaule entière, une portion considérable de la Germanie et toute la vallée du Danube jusqu'à la mer Noire[1]. Pour les auteurs classiques, le domaine des Celtes formait une des quatre grandes parties du monde. Les chefs ou les vassaux de cette vaste monarchie ont pesé sur tous les États gréco-romains, ont jeté l'épouvante en Orient comme en Occident, ont pris Rome, résisté aux rois de Macédoine Philippe et Alexandre, menacé le temple de Delphes et envahi l'Asie mineure; l'étendue et les énormes ressources de cet empire, autant que l'élan et la folie chevaleresque de la race, expliquent la pression puissante qu'ont exercée nos ancêtres sur les États grecs et sur l'Italie. Au commencement du IVe siècle, Ambigatos, roi de la Celtique, ajouta à son patrimoine toute la Germanie du sud et de l'ouest, la Bohême, la région des Apennins et toute la vallée du Pô, qui est restée la Gaule cisalpine. Son règne marque l'apogée de cet empire celtique, qui s'étendait de la Thrace à l'Océan. Pourtant l'unité se maintint jusqu'au commencement du IIIe siècle. A ce moment, comme le royaume d'Alexandre, comme tous les États démesurés, le domaine des Celtes se morcela. La Germanie recouvra son indépendance; les Celtes de l'Italie reculèrent devant les Romains, ceux d'Espagne devant les Carthaginois, ceux du Danube devant les rois macédoniens; des débris du domaine d'Ambigatos se constituèrent des États autonomes, le royaume de Galatie, les principautés de Thrace. Restait la région gauloise, comprise entre les Pyrénées, l'Océan, le Rhin et les Alpes. Dans cette vaste contrée, dès le milieu du IIIe siècle, les Arvernes apparaissent comme les héritiers de l'empire celtique. Quand Hasdrubal traversa le midi de la Gaule pour aller secourir son frère Hannibal en Italie, il rencontra, au sud des Cévennes, des clients des Arvernes et fut par suite forcé d'engager des négociations avec le peuple suzerain : « Non seulement, dit l'historien, Hasdrubal fut bien accueilli par les Arvernes, et, après eux, par d'autres nations de la Gaule et des Alpes, mais

1. D'Arbois de Jubainville, *l'Empire celtique au IVe siècle avant notre ère* (*Revue historique*, 1886).

encore ces peuples le suivirent à la guerre[1]. » Ainsi les Arvernes font leur apparition dans l'histoire classique en combattant les Romains.

« Les Arvernes, dit Strabon, ont étendu leur domination jusqu'à Narbonne et jusqu'aux frontières des Marseillais; ils ont été aussi les maîtres jusqu'aux nations des Pyrénées, jusqu'à l'Océan et jusqu'au Rhin[2]. » Il ne s'agit certainement pas d'une autorité directe exercée par les Arvernes sur presque toute la région gauloise. La Gaule était, à cette époque, une immense féodalité; dans chaque tribu, les chefs étaient tantôt indépendants, tantôt subordonnés les uns aux autres; de même, les peuples les moins puissants, réduits à la condition de clients, dépendaient de quelques tribus suzeraines, parfois soumises elles-mêmes à l'autorité d'une seule nation. C'était donc, pour les peuples comme pour les individus, une vaste hiérarchie à plusieurs degrés, qui rappelle la France du moyen âge. Dès lors, on comprend bien le rôle des Arvernes. Appuyés sur les populations rudes et belliqueuses du plateau central, ils ont souvent forcé la plupart des tribus de la Celtique propre à reconnaître leur hégémonie, les ont fait entrer dans leur confédération et ont convoqué leurs députés sur le Puy-de-Dôme, autour du sanctuaire de Lug. Par leur alliance intime avec les Séquanes et les Allobroges, ils ont réussi plusieurs fois à étendre sur presque toute la Gaule leur autorité fédérale. C'est ce que confirme l'étude des monnaies gauloises; les types arvernes du *cheval libre* et du *buste de Lug* apparaissent très souvent sur les pièces des tribus de la Celtique, fréquemment encore sur les médailles des peuplades plus lointaines. Placés à la tête de la Gaule, chargés des intérêts communs, les Arvernes ont été dans l'histoire de nos ancêtres les représentants du parti national : voilà pourquoi ils ont opiniâtrément tenu tête aux Romains, au IIIe siècle avec Hasdrubal, au IIe avec Bituit, au Ier avec Vercingétorix; voilà pourquoi le dieu des Arvernes a obtenu la prépondérance sur les autres dieux gaulois.

La suprématie des Arvernes ne s'est pas établie sans contesta-

1. Tite-Live, XXVII, 39 : « Non enim receperunt modò Arverni eum deinceps que aliæ gallicæ atque alpinæ gentes, sed etiam secutæ sunt ad bellum. »

2. Strabon, IV, 2, 3 : « Διέτειναν δὲ τὴν ἀρχὴν οἱ Ἀρούερνοι καὶ μέχρι Νάρβωνος καὶ τῶν ὅρων τῆς Μασσαλιώτιδος, ἐκράτουν δὲ καὶ τῶν μέχρι Πυρήνης ἐθνῶν καὶ μέχρι Ὠκεανοῦ καὶ Ῥήνου. »

tion et sans lutte. Constamment ils ont vu se dresser devant eux, au nord-est, un autre peuple, qui occupait, lui aussi, une forte position, qui a toujours réclamé l'hégémonie et qui de dépit s'est jeté dans les bras de Rome. Ce peuple, c'étaient les *Éduens*. Appuyés sur les âpres montagnes du Morvan, au point de jonction des vallées de la Loire, de la Saône et de la Seine, à proximité de la Germanie, les Éduens avaient de bonne heure rangé sous leur autorité les tribus voisines. Ils s'avançaient jusqu'à la Loire; ils disputaient aux Arvernes la possession des pays compris entre la Loire et les Cévennes; ils comptèrent parmi leurs clients les Segusiavi, les Aulerci Brannovices[1], même un instant les Bituriges[2]; la suprématie exercée sur ces tribus était l'enjeu des luttes entre les deux peuples suzerains. Mais les Éduens eurent à se défendre en même temps contre de puissants alliés ou clients des Arvernes, au nord les Séquanes, au sud les Allobroges; ils furent vaincus et incorporés eux aussi dans la confédération arverne dont ils durent adopter les types monétaires. On doit considérer ces démêlés entre les Arvernes et les Éduens comme un fait capital dans l'histoire de la Gaule indépendante. Écoutez le discours de l'Éduen Divitiacus[3] : « La Gaule entière est partagée entre deux partis; dans l'un, l'hégémonie appartient aux Éduens; dans l'autre, aux Arvernes. Après tant de luttes soutenues pendant tant d'années pour la suprématie, il arriva que les Arvernes et les Séquanes firent venir les Germains à prix d'argent. » Jamais ne fut oubliée la vieille rivalité des deux peuples. Même au temps de la grande guerre d'indépendance, une des plus sérieuses difficultés que Vercingétorix eut à vaincre fut les prétentions des Éduens. Ils ne s'associèrent au mouvement national qu'avec le secret espoir de le diriger[4]; il fallut convoquer à Bibracte une assemblée générale de toute la Gaule; le chef des Éduens fut le candidat du parti aristocratique, et, si Vercingétorix l'emporta, il le dut à l'éclat de ses services et à la faveur des classes popu-

1. Cæsar, *De bello gall.*, VII, 75.

2. Cæsar, *De bello gall.*, VII, 5 : « Bituriges ad Æduos, quorum erant in fide.....; Bituriges eorum discessu statim se cum Arvernis conjungunt. »

3. Cæsar, *De bello gall.*, I, 31 : « Galliæ totius factiones esse duas; harum alterius principatum tenere Æduos, alterius Arvernos. Hi cum tantopere de potentatu inter se multos annos contenderent, factum esse uti ab Arvernis Sequanisque Germani mercede accesserentur. »

4. Cæsar, *De bello gall.*, VII, 63 : « Magno dolore Ædui ferunt se dejectos principatu. »

laires. Aujourd'hui encore subsiste peut-être quelque souvenir de l'ancienne rivalité : si dans la région du plateau central on n'épargne pas les *Bourguignons*, il est certain qu'en Bourgogne on raille volontiers les *Auvergnats*.

Battus par leurs rivaux, les Éduens firent comme bien des partis vaincus, ils cherchèrent un point d'appui à l'étranger. C'était peu de temps après la seconde guerre punique; les Romains accueillirent d'autant mieux les propositions des Éduens que précisément les Arvernes avaient envoyé un de leurs corps d'armée à la suite d'Hasdrubal[1]. Un *traité d'hospitalité publique et d'amitié* fut conclu entre Rome et le peuple éduen[2]. Dès lors, celui-ci fut entre les mains du sénat un instrument de conquête : les Éduens ont ouvert aux légions romaines la Gaule centrale, comme les Marseillais leur avaient ouvert la Gaule du sud, comme les Remi devaient leur ouvrir la Gaule du nord. Les effets de cette politique ne se firent pas attendre. Les Romains venaient à peine de réduire les ennemis de Marseille que les Éduens se plaignirent à leur tour[3]; c'est la raison principale de la campagne qu'en l'année 121 les consuls Fabius et Domitius entreprirent contre les Arvernes et leur roi Bituit. Au siècle suivant, ce sont encore les Éduens qui appelèrent le proconsul César contre les Arvernes et préparèrent ainsi l'asservissement de la patrie commune. Au contraire, les Arvernes se montrent toujours à la tête du parti national ; à trois reprises, aux temps d'Hasdrubal, de Bituit et de Vercingétorix, les Romains eurent à lutter contre ces représentants et ces chefs de la vieille Gaule.

En apparence, la constitution du peuple arverne a été tantôt monarchique, tantôt aristocratique ; on nous dit que le père de Vercingétorix a été assassiné parce qu'il aspirait à la royauté ; cependant nous connaissons des rois arvernes, et Vercingétorix lui-même a exercé dans son pays une autorité royale ; on a même signalé, au temps de la guerre d'indépendance, un réveil des classes populaires. Nous croyons que c'est transporter dans la

1. Tite-Live, XXVII, 39.

2. Cæsar, *De bello gall.*, I, 31 : « Qui et sua virtute et *populi romani hospitio* atque amicitia plurimum ante in Gallia potuissent. »

3. Florus, III, 2 : « Prima trans Alpes arma nostra sensere Salyi, cùm de incursionibus eorum fidissima atque amicissima civitas Massilia quereretur. Allobroges deinde et Arverni, cùm adversus eos similes Æduorum querelæ opem et auxilium nostrum flagitarent. » — Cf. Appien, *De rebus gall.*, 12.

Gaule ancienne des sentiments d'un autre âge. L'Arvernie, comme les autres régions celtiques, nous apparaît comme un pays féodal partagé entre un assez grand nombre de chefs; ils décident en commun des intérêts généraux, souvent l'un d'eux réussit à imposer aux autres son autorité et devient roi ou chef suprême de la confédération; les questions militaires sont tranchées par l'assemblée de tous les guerriers, il n'est donc pas étonnant que l'importance de la foule devienne prépondérante en temps de guerre. Polybe nous dit en effet que les plus grands peuples gaulois étaient partagés en beaucoup de groupes, dont chacun avait un chef[1]; on ne s'expliquerait pas autrement l'existence de tous ces petits rois qu'Hannibal rencontra en Gaule tout le long de sa route[2]. Pour comprendre l'histoire de ce temps-là, il faut se représenter sur le plateau central les anciens clans d'Irlande ou les tribus actuelles du monde arabe.

Beaucoup de chefs arvernes nous sont connus par les auteurs classiques ou les monnaies gauloises[3]. Strabon, dans son étude sur la Gaule, nous apprend que pour la guerre le généralissime était désigné par l'assemblée populaire; en temps de paix, un magistrat commun était désigné chaque année, sans doute par les chefs de tribus réunis en congrès. On voit bien ainsi comment du sein de ces sociétés féodales ont pu sortir des monarchies et comment les confédérations ont pu s'accroître presque indéfiniment, de gré ou de force, par l'accession de nouveaux groupes. Au milieu du IIe siècle, non seulement la monarchie existait chez les Arvernes; mais elle était encore héréditaire: au roi Luern succéda son fils Bituit[4]. Les auteurs grecs, toujours curieux de l'anecdote, connaissent bien ce roi *Luern*, qui sur ses monnaies, par jeu de mots, faisait graver un renard (luarn)[5]. Posidonios, Strabon et Athénée vantent la richesse et le faste de ce prince; un jour, paraît-il, il imagina de monter sur son char avec des

1. Polybe, VII, 50, 6; — III, 50 : « Οἱ κατὰ μέρος ἡγέμονες. »
2. Tite-Live, XXI, 24.
3. Voici les noms des chefs arvernes dont nous avons des monnaies :

Brigio,	*Cicedos,*	*Epadnactos,*	*Vercingetorix,*
Caledos,	*Comondos,*	*Epos,*	*Vergasillaunos.*
Catalos,	*Cunuanos,*	*Motuedios,*	
Cavanos,	*Donnamos,*	*Pistilos,*	

4. Strabon, IV, 2, 3.
5. Voyez un exemplaire de ces monnaies dans le *Dict. arch. de la Gaule, monnaies gauloises,* n° 37.

sacs de monnaies d'or et d'argent, et il s'amusa à les semer autour de lui, tandis que ses courtisans et ses sujets s'essoufflaient à le suivre pour les ramasser[1]. Il est difficile de prendre au sérieux cette bonne histoire; c'est dommage, elle expliquerait pourquoi les pièces de Luern se rencontrent si fréquemment en Auvergne.

Luern laissa le royaume d'Auvergne et la présidence de la confédération celtique à son fils *Bituit*, dont les auteurs grecs et latins ont bien souvent cité, mais souvent aussi défiguré le nom[2]. Il eut des velléités conquérantes et s'avança sur les terres des Éduens, qui se plaignirent au sénat de Rome. A ce moment, les Romains achevaient de soumettre les ennemis des Marseillais; ils venaient de fonder *Aquæ Sextiæ* et organisaient leur nouvelle province. Ils voulurent punir des tribus pillardes qui dépendaient de la confédération des *Salyes;* les Salyes appelèrent au secours leurs patrons les *Allobroges* du Dauphiné, qui appartenaient eux-mêmes à la clientèle des *Arvernes*. Attaquer dans les Hautes-Alpes et sur le littoral méditerranéen les peuplades des Salyes, c'était donc en réalité, d'après l'organisation de la société gauloise, déclarer la guerre au puissant peuple de la Celtique centrale; et ce fait seul suffirait à prouver l'étendue de la confédération arverne. Le roi Bituit convoqua les tribus clientes, parmi lesquelles les auteurs anciens citent les *Ruteni* (Rodez)[3]; mais on peut y joindre sans hésiter les *Helvii* du Vivarais, les *Volcæ* du Languedoc et tous les peuples compris entre le Rhône, les Cévennes et la mer, puisqu'après la campagne ils payèrent les frais de la guerre et furent annexés à la *Province*. Le monarque des Arvernes réunit ainsi une armée de 200,000 hommes[4]. On a longtemps montré, près de Mauves, les débris du pont gaulois sur lequel il passa le Rhône. Les deux consuls Fabius et Domitius livrèrent aux Arvernes plusieurs batailles[5]: dans la dernière, qui s'engagea au confluent du Rhône et de l'Isère, 120,000 Gaulois

1. Strabon, IV, 2, 3; — cf. Athénée, IV, 13.

2. Epitome de Tite-Live, LXI, 7; — Appien, *De rebus gall.*, 12; — Florus, I, 36; — Strabon, IV, 2, 3; — Valère-Maxime, IX, 6, 3, etc.

3. Cæsar, *De bello gall.*, I, 45.

4. Strabon, IV, 2, 3 : « Τῆς δυνάμεως δὲ τῆς πρότερον Ἀρούερνοι μέγα τεκμήριον παρέχονται τὸ πολλάκις πολεμῆσαι πρὸς Ρωμαίους τοτὲ μὲν μυριάσιν εἴκοσι, πάλιν δὲ διπλασίαις · τοσαύταις γὰρ πρὸς Καίσαρα τὸν Θεὸν διηγωνίσαντο μετὰ Οὐερκιγγετόριγος, πρότερον δὲ καὶ εἴκοσι πρὸς Μάξιμον τὸν Αἰμιλίανον καὶ πρὸς Δομήτιον δ' ὡσαύτως Ἀηνόβαρβον. »

5. Strabon, IV, 2, 3; — Pline, *H. N.*, VII, 50; — Florus, III, 2.

périrent, si l'on en croit Tite-Live[1], et Bituit s'enfuit (en 121). Le consul Fabius retourna à Rome, Domitius fut chargé de pacifier le pays. Le roi arverne avait eu l'imprudence de pousser les tribus gauloises à traiter avec Fabius plutôt qu'avec l'autre consul. Domitius Ahenobarbus ne le pardonna pas à Bituit; il l'attira à une entrevue, s'empara traîtreusement de sa personne et l'envoya à Rome. Non seulement le sénat approuva la conduite du consul, mais encore il se fit livrer Congentiac, le fils du roi[2]. Cn. Domitius, fier de l'épouvante qu'avaient causée aux Gaulois les éléphants de l'armée romaine, s'amusa, dit Suétone, à parcourir toute la province sur le dos d'une de ces bêtes[3]. A Rome, la déroute des Arvernes avait fait sensation. On lit encore, dans les *Fasti triumphales*[4], la mention du magnifique triomphe qui fut célébré à cette occasion. On voyait dans le cortège le roi Bituit, en costume de combat, avec ses armes multicolores, sur son char d'argent[5]. Après la cérémonie, le roi fut dirigé sur Albe, où on l'enferma[6]. En souvenir de leur victoire, les deux consuls élevèrent sur le champ de bataille des tours de pierre, qu'ils chargèrent de trophées : fait unique dans l'histoire de Rome, dit un ancien[7]. Sur les deniers d'argent frappés au nom de Cn. Domitius Ahenobarbus, on voit encore Bituit, debout sur son char, le javelot à la main droite, la trompette gauloise dans la main gauche. Il est même possible que l'arc de triomphe d'Orange ait été élevé en commémoration de la défaite des Allobroges et des Arvernes[8]. Quant aux peuples vaincus, ils furent traités diversement : les Rutènes et les autres tribus clientes situées au nord ou à l'ouest des Cévennes furent laissés libres, comme les Arvernes eux-mêmes, et on ne leur imposa aucun tribut[9]; mais la confédération du Puy-de-Dôme fut bien affaiblie; les Allobroges, les Helvii, les Volcæ, toutes les peu-

1. Tite-Live, LXI, 7 (epitome); — cf. Pline, *H. N.*, VII, 50.
2. Tite-Live, LXI, 7 : « Decretum quoque est, ut Congentiatus, filius ejus, comprehensus Romam mitteretur. » (Cf. Valère-Maxime, IX, 6.)
3. Suétone, *Claude*, 2.
4. *C. I. L.*, I, p. 463.
5. Florus, III, 2.
6. Tite-Live, LXI, 7.
7. Florus, III, 2.
8. *Mémoire présenté à l'Académie des inscriptions par M. de Witte en* 1883. — Cf. Desjardins, *Gaule romaine*, III, p. 272.
9. Cæsar, *De bello gall.*, I, 45.

plades à l'est et au sud des Cévennes jusqu'aux environs de Lyon furent annexés à la *Province*.

Toute cette histoire de Bituit éclaire le rôle des Arvernes dans l'ancienne Gaule. Le chef de la ligue du plateau central lève une armée de 200,000 hommes, commande au moins à toute la Gaule du centre et du sud-est, et réunit les contingents militaires de toutes les tribus pour défendre ses clients du Dauphiné et des Hautes-Alpes. Le résultat de la campagne fut désastreux; toute la vallée du Rhône et tout le littoral méditerranéen furent dès lors absolument fermés aux Arvernes. Ils cherchèrent à regagner au nord ce qu'ils avaient perdu au midi. Ils réussirent à faire entrer dans leur confédération toutes les tribus de la Gaule indépendante; au témoignage de César, Celtillos, le père de Vercingétorix, « avait exercé le principat sur la Gaule entière[1]. » Ses vassaux l'avaient d'ailleurs assassiné, parce qu'il avait voulu réduire l'aristocratie et les petites principautés du plateau central[2]. Les Éduens restaient les ennemis héréditaires ou les clients mécontents des Arvernes, qui au contraire ménageaient beaucoup les Séquanes; ils se plaignirent de nouveau à Rome et demandèrent en même temps du secours contre l'invasion des Germains. Le proconsul César saisit l'occasion et la guerre recommença, longue, implacable, mêlée de succès et de revers. Le sort fait aux Gaulois de la *Province* avait démasqué la politique romaine. Des Pyrénées au Rhin, du Jura et de la Saône à l'Océan, on s'unit contre l'envahisseur : les Éduens mêmes furent entraînés. Le fils de Celtillos, traqué en vain par les petits princes arvernes et par son oncle paternel Gobannitio, se fait proclamer dans l'assemblée populaire chef de la confédération arverne. Il réussit à étendre la ligue à toutes les peuplades de Gaule et, dans les congrès nationaux tenus en Arvernie et au mont Beuvray, il est élu chef suprême[3]. On sait le reste. Après la prise de Bourges, Vercingétorix sut attirer dans les montagnes de l'Auvergne le proconsul romain, qui échoua complètement devant Gergovie. Mais la capitulation d'Alésia décida du sort de la Gaule. Jusqu'au bout, les Arvernes s'étaient montrés dignes de l'hégémonie qu'ils avaient si longtemps exercée; à eux seuls, ils avaient envoyé à Alésia un

1. Cæsar, *De bello gall.*, VII, 4 : « Principatum Galliæ totius obtinuerat. »
2. *Ibid.*
3. Cæsar, *De bello gall.*, VII, 4.

[illegible]

II.

Le culte du Mercure arverne et la « civitas Arvernorum » de l'époque romaine.

Luz était à l'origine un dieu guerrier : c'est en cette qualité qu'il avait présidé aux entreprises des Arvernes et au développement de leur confédération. Sous la domination pacifique de Rome, il devint de plus en plus le protecteur des arts de la paix. Associé au Mercure-Hermès de la Grèce et de l'Italie, il conserve parfois encore les attributs guerriers de l'époque gauloise, mais le

1. *Caesar, De bello gall.*, VII, 83.
2. *Mém. de l'Acad. de Clermont*, 1875, p. 41 : ***Nouvelles observations sur la montagne de Gergovia*** (Bouillet). — Les monnaies trouvées à Gergovia appartiennent à trente-six peuplades ou villes et à vingt-neuf chefs gaulois.
3. *Caesar, De bello gall.*, II, 4.
4. *Ibid.*, I, 30 ; VII, 63 : « Totius Galliæ concilium, » etc.

plus souvent, sur les bas-reliefs et les statuettes, il paraît sans la massue et sans le cheval. Il adopte le caducée, le chapeau à ailes, les talonnières de son confrère classique ; et les bêtes, qui naguère rappelaient dans son cortège la défaite des puissances malfaisantes, le bouc, le bélier, semblent dorénavant des animaux domestiques qui accompagnent le dieu de l'abondance. Il reçoit encore au bord du Rhin les hommages des tribus lointaines ; mais c'en est fait de son rôle politique et de la prépondérance de son peuple. Le dieu du Puy-de-Dôme n'a plus d'autorité sur la Celtique ; les tribus clientes ont formé des cités distinctes, comme la *civitas Gabalum* et la *civitas Cadurcorum*[1]. Si la première Aquitaine comprend à peu près les mêmes territoires que l'ancienne ligue arverne, les Romains ont choisi Bourges comme capitale : la patrie de Vercingétorix est déchue de son rang.

Le Mercure du Puy-de-Dôme et la prospérité matérielle des Arvernes. — Malgré sa déchéance politique, la *civitas Arvernorum* reste encore une des principales cités de la Gaule. César, après sa victoire, avait épargné les prisonniers des Arvernes comme ceux des Éduens[2] ; l'Arvernie obtient le titre d'État *libre*[3], et des places d'honneur sont encore réservées à ses députés dans l'amphithéâtre de Lyon[4]. Le dieu du Puy-de-Dôme reste populaire en Gaule ; une foule de localités du plateau central portent aujourd'hui son nom ; et, bien loin, aux bords du Rhin, on élève des chapelles, on consacre des ex-voto au Mercure arverne, à ses compagnes Rosmerta et les Matræ. Les empereurs considèrent encore le dieu comme le représentant de la nationalité gauloise, et, pour gagner les peuples, mettent son effigie sur leurs monnaies. Partout on reproduit son image, en bronze, en terre cuite, sur les intailles et les camées ; on lui offre une foule d'ex-voto. Les Gallo-Romains associent dans un même culte leur empereur Auguste et leur dieu Mercure. A peine est fondé l'empire, qu'un temple monumental, enrichi de marbres de toutes cou-

1. Les *Cadurci* constituent sous l'empire une des *civitates* de l'Aquitaine (cf. Desjardins, *Gaule romaine*, III, p. 168). — Le territoire des Gabales, que Pline appelle le *pagus gabalicus* (*H. N.*, XI, 42), est compté par Strabon et Ptolémée parmi les *civitates*. On a trouvé à Javols une dédicace de la *civitas Gabalum* à l'empereur Postume (*Bulletin épigraphique*, 1881, p. 75).

2. Cæsar, *De bello gall.*, VII, 89.

3. Pline, *H. N.*, IV, 19 (33). — Cf. Desjardins, *Gaule romaine*, III, p. 53.

4. *Musée lapidaire de Lyon*, nos 199-200.

leurs, un des plus beaux édifices romains qui aient existé, est construit sur le Puy-de-Dôme. Au temps de Néron, les Arvernes commandent au célèbre sculpteur Zénodore une statue de leur Mercure[1]; l'artiste y travailla dix ans et termina si bien son œuvre qu'on le fit venir à Rome pour exécuter le fameux colosse de l'empereur. Le Mercure de Zénodore était, dit Pline l'Ancien, la plus grande statue de bronze connue. On a trouvé récemment à Royat un pied gigantesque, en métal doré, long de 0m37, lourd de 20 kilogrammes, où l'on a cru distinguer un débris du chef-d'œuvre antique[2]. Cette statue du dieu était populaire en Gaule, comme en Grèce le Zeus Olympien de Phidias. On l'a souvent copiée. On peut reconnaître le Mercure du Puy-de-Dôme dans une belle tête d'adolescent en bronze doré, qui a été trouvée au sommet de la montagne. Un atelier de céramique, établi près de Clermont, au faubourg Saint-André, semble avoir eu pour objet d'exécuter, d'après la grande statue, des figurines du dieu; elles portent la marque d'un industriel du pays, *M. NATI ARV(erni)*. Nombreuses sont aussi les statuettes de bronze au même type. Enfin l'on doit reconnaître le Mercure arverne dans une belle sculpture découverte à Dampierre, dans la Haute-Marne[3], et sur un bas-relief du Rhin qui porte l'inscription *MERCVRIO ARVERNO*[4].

Le dieu n'a pas été ingrat pour son peuple; à défaut de la puissance politique, le Mercure arverne, dieu de la prospérité et de l'abondance, des arts et de l'éloquence, des chemins et des stations thermales, des métiers et de l'industrie, protégea longtemps encore l'Arvernie, qui demeura une des régions les plus riches de l'empire. Les peuples du plateau central ont tenu alors un rang fort honorable dans les lettres et les arts; ils possédaient un des chefs-d'œuvre de l'art romain, le Mercure de Zénodore; les étudiants accouraient en foule aux écoles de Clermont et d'Issoire[5];

1. Pline, *H. N.*, XXXIV, 7 (18).

2. *Bull. de la Soc. des antiquaires*, 1879, p. 287. — La statue dont ce pied est un débris avait environ trois mètres de hauteur. M. Bruyerre fait observer, non sans raison, que le grand Mercure de Zenodore, le plus grand bronze de l'époque au témoignage de Pline, placé hors du temple à la cime de la montagne, devait avoir des proportions bien plus considérables.

3. *Revue archéologique*, 1883 : *Une nouvelle copie du Mercure arverne* (Héron de Villefosse).

4. Brambach, *Corpus inscriptionum rhenanarum*, 2029.

5. Cf., dans les *Mémoires de l'Académie de Clermont*, 1867, *Saint Sidoine*

on y retrouve le souvenir de deux des hommes les plus célèbres de la Gaule romaine, Grégoire de Tours, qui y est né, Sidoine Apollinaire, qui y fut évêque. Et partout, en ce pays, les ruines attestent la richesse matérielle de l'Arvernie romaine. Gergovie et le Puy-de-Corent furent encore longtemps habités après la conquête[1]; dans la Haute-Auvergne, les castella de Grèzes et de Meyruès, Lanuéjols et son mausolée, les antiquités de Mauriac; aux bords de l'Allier, Issoire et le Montcelet; plus au nord, Chantenay, marquent autant de grands centres de population : mais la capitale, *Augustonemetum*, où sortent du sol tant de débris romains, concentra de plus en plus les forces vives de la nation. Les ruines de Javols (*civitas Gabalum*), d'Aps et d'Aubenas (*Alba Augusta*), de Desaignes dans l'Ardèche, de Saint-Paulien (*Revessio*) et le Puy (*Adidon*), de Feurs (*Forum Segusiavorum*), de Moingt (*Aquæ Segetæ*), d'Usson-en-Forez, de Roanne, de Boën (*Boii*) et du mont d'Uzore prouvent que la prospérité des Arvernes s'est étendue à leurs voisins et anciens clients, les *Gabali*, les *Vellavi*, les *Segusiavi*, les *Helvii*. Les restes des villas gallo-romaines, comme les objets trouvés dans les tombeaux de cette époque, attestent la richesse des populations. A toute cette civilisation de l'Arvernie romaine a présidé le dieu du Puy-de-Dôme, protecteur des chemins et du commerce, des stations thermales, de l'industrie et des métiers.

Le Mercure arverne et les voies romaines du plateau central. — Le Mercure gaulois était déjà, au témoignage de César, le dieu des chemins. C'était aussi une des fonctions de la divinité gréco-romaine, avec laquelle on l'identifia. Aussi le Mercure arverne du temps de l'Empire ne pouvait manquer de veiller à la construction et à l'entretien des routes; le plateau central, malgré les obstacles de toute sorte que présente un sol tourmenté, n'a pas été oublié des ingénieurs romains.

Deux des grandes voies militaires de la Gaule traversaient le

Apollinaire et son siècle (par l'abbé Chaix); et 1881, *les Anciennes écoles de l'Auvergne* (par Élie Jaloustre). — Danglard, *De litteris apud Arvernos ab I usque ad VI sæculum* (Clermont-Ferrand, 1854).

1. On trouve en effet sur les deux montagnes des ruines romaines et de nombreuses monnaies impériales. Cf. les *Mémoires de l'Académie de Clermont-Ferrand*, 1875 : *Nouvelles observations sur la montagne de Gergovia* (Bouillet). — Il est question des ruines de Gergovia dans les lettres de Guillaume V, comte d'Auvergne, à propos de la fondation de l'abbaye de Saint-André, près de Clermont, en 1150.

pays. L'une reliait à Lyon la Saintonge et le Bordelais par Clermont, Limoges et Périgueux. On en retrouve des tronçons dans la vallée de la Dore, au *Moulin-Giroux*, d'où provient une borne milliaire au nom de l'empereur Claude; puis dans la gorge de *Villars*, près de Clermont, à *Gelles* et à *Puy-Saint-Galmier*. La seconde route se dirigeait de Lyon sur Rodez, Cahors et Toulouse. Les stations principales en étaient *Aquæ Segetæ* chez les Segusiavi, *Revessio* chez les Vellavi, *Javols* chez les Gabali. On reconnaît la voie antique en une foule d'endroits[1], par exemple près du château de la *Roche-Lambert*, qu'a si merveilleusement décrit George Sand dans son *Jean de la Roche*. Les paysans donnent à cette route divers noms bizarres; ils l'appellent la *Voie Regordane*, la *Via Boulena* ou *Bovena* (chemin des bœufs). Tandis que la voie militaire de Lyon à Périgueux traversait l'Arvernie proprement dite, celle de Lyon à Rodez coupait le territoire des anciens clients des Arvernes.

Outre ces deux grandes voies, on établit sous les Romains tout un réseau de routes secondaires qui avaient pour centre *Augustonemetum* et le temple de Mercure. Un chemin conduisait de Clermont à Vichy (*Aquæ Calidæ*), à *Voragium* et Bourbon-Lancy; un autre, de Clermont à *Cantilia*, d'où l'on gagnait Néris (*Aquæ Neri*), puis aux *Aquæ Bormonis* et à *Noviodunum* (Nevers). Un troisième nous paraît avoir relié Clermont à Rodez; on en reconnaît un tronçon au hameau de *la Gazelle*, près Saint-Flour, d'où l'on se dirigeait sans doute sur la station thermale de Chaudesaigues. La plus importante de ces routes remontait la vallée de l'Allier, longeait les plateaux de Gondole et de Gergovie, où s'étaient mesurés César et Vercingétorix, coupait à *Revessio* (Saint-Paulien) la grande voie de Lyon à Rodez, traversait *Adidon* (le Puy), l'ancienne capitale gauloise des Vellaves, et, par Montpezat-sous-Bauzon, mettait en communication les Helvii de l'Ardèche avec les Arvernes. A cette voie se reliait probablement le curieux chemin gaulois qu'on voit au milieu des monts de la Lozère et que suivent encore chaque année, au moment de leur migration, les moutons de la Provence : c'est la *Grande Draye des troupeaux de transhumance*.

1. Saint-Bonnet-le-Château, Usson-en-Forez, Saint-Georges-l'Agricol, Pontempeyrat, Saint-Geneys, Saint-Paulien, Sansac, Nouveau-Monde, Grandrieu, Javols, Aumont, la Chaze-de-Peyre.

Ainsi, le pays des Arvernes et de leurs anciens clients, rattaché à la nouvelle capitale de la Gaule romaine par deux grandes voies militaires, avait été doté en outre d'un réseau particulier de chemins qui unissaient à Clermont les vallées du Rhône, de l'Ardèche, du Gard, du Lot, de la Dordogne, du Cher, de l'Allier et de la Loire. Au centre de ce réseau était la ville sainte, appelée le *Temple d'Auguste*, et, au-dessus, le temple du Mercure arverne. Le dieu, naturellement, n'avait pas oublié son sanctuaire : c'est encore par les lacets du chemin romain que l'on monte aujourd'hui au sommet du Puy-de-Dôme[1].

Le Mercure arverne et les stations thermales du plateau central. — Sous l'Empire romain, il était déjà de bon goût pour les médecins d'envoyer leurs malades aux stations thermales de l'Auvergne, et pour les gens bien portants de faire comme les malades. Les Gaulois avaient déjà parfois utilisé les propriétés des eaux minérales, comme le prouvent leurs piscines du Mont-Dore et de Bagnols-les-Bains. A l'époque romaine, on fonda une foule d'établissements ; presque partout les thermes et les palais romains des anciens ont précédé les casinos et les villas modernes. C'était aussi un rendez-vous de plaisirs ; là se rencontraient tous ces aimables compagnons dont on entrevoit la silhouette dans les lettres de Sidoine Apollinaire, évêque de Clermont ; lui-même possédait une magnifique villa, au bas du plateau des Dômes, sur les bords du joli lac d'Aydat. A en juger par l'étendue des ruines de Vichy et du Mont-Dore, les villes d'eaux de l'Arvernie romaine ne le cédaient point aux nôtres en importance, en mouvement et en luxe.

La plupart de nos stations thermales portent des noms de saints. Là, comme ailleurs, les saints ont pris la place des dieux antiques. Au Mont-Dore, on adorait la déesse *Stanna*[2] ; à Vichy, une divinité qui a été identifiée avec la *Diana* des Romains[3] ; à Bourbon-l'Archambault, à Bourbon-Lancy régnaient *Borvo* et sa com-

1. En réparant ce chemin, on a découvert des antiquités de toute sorte, surtout des monnaies impériales. Voyez la *Note sur les chemins conduisant au sommet du Puy-de-Dôme*, par M. Dulier, agent-voyer (*Mém. de l'Ac. de Clermont*, 1874, p. 46).

2. On voit au musée de Clermont un autel, consacré à cette déesse, qui provient de Mont-Dore-les-Bains.

3. Voyez un ex-voto à Diana consacré par les gens de Vichy (*Bulletin épigraphique*, I, p. 41, 1881).

pagne *Borvonia*[1]. Mais ce sont là des divinités secondaires analogues à celles des sources, des rivières, des montagnes. Au-dessus de ces dieux populaires, de ces *saints* gaulois que mentionne à peine la mythologie celtique, on voit régner le grand dieu Lug Mercure. C'est ainsi qu'à Aix-les-Bains le temple principal lui était consacré[2]. Saint-Laurent-les-Bains, dans l'Ardèche, est situé tout près de *Saint-Étienne-de-Lugdarès* et du hameau appelé *le Cellier de Luc* ou *Lug*, où l'on reconnaît le dieu antique. Saint-Galmier est bâti en face du mont d'Uzore, qui a porté un temple de Mercure, au-dessus du confluent du *Liger* et du *Lignon*, deux rivières qui ont conservé le nom gaulois de la même divinité. Autour du plateau des Dômes, que domine le sanctuaire principal du Mercure arverne, sont rangées les plus célèbres villes d'eaux ; à l'est, Royat et Vichy ; au nord, Néris et Bourbon-l'Archambault ; à l'ouest, Châteauneuf ; au sud, le Mont-Dore, la Bourboule et Saint-Nectaire. Cette suprématie du Mercure arverne sur les stations thermales explique qu'on y trouve en si grande abondance, surtout à Vichy, les statuettes du dieu et des êtres de son cortège.

Presque partout, des ruines de thermes ou divers restes de l'antiquité rappellent les établissements gallo-romains. Dans le parc du Mont-Dore se voient des sculptures, des bains antiques qui dépassaient de beaucoup en étendue les constructions modernes, enfin les débris de ce *Panthéon* qui subsistait encore au XVIe siècle et a donné son nom à un quartier du bourg. Dans la vallée de la Dordogne et de ses affluents, d'autres thermes romains ont été construits à la Bourboule, à Vic-sur-Cère, à Bagnols-les-Bains, à Javols et à Chaudesaigues. Dans la vallée de l'Ardèche, à Neyrac-les-Bains, les eaux de la piscine antique ont guéri, dit-on, les lépreux pendant tout le moyen âge. Dans la vallée de la Loire, Saint-Galmier est voisin d'une station où se croisaient plusieurs routes ; à Saint-Alban, les Romains ont aménagé le puits, d'où sortent encore les eaux. A Bourbon-Lancy, les bassins de marbre, les étuves aux brillantes mosaïques étaient ornés de statues et de bas-reliefs qu'ont enlevés Catherine de Médicis, Henri IV

1. *Revue archéologique*, 1881 : *Note sur des inscriptions et antiquités provenant de Bourbonne-les-Bains* (Chabouillet).

2. Desjardins, *Sur quelques monuments épigraphiques d'Aix-en-Savoie* (*Bulletin épigraphique*, 1882, p. 261).

et Richelieu. On trouve encore la trace des Romains à Sail-les-Bains, sur la Bèbre, et à Châteauneuf, sur la Sioule; Néris, près du Cher, possédait de grands thermes et un palais. Mais c'est surtout dans le bassin de l'Allier, la rivière sainte du Mercure gaulois, que se sont développées les villes d'eaux. Saint-Laurent-les-Bains, Saint-Nectaire paraissent avoir été des stations très fréquentées. A Royat, tous les baigneurs et les touristes visitent, bon gré mal gré, au milieu de la ville moderne, les piscines, les canaux, les fourneaux gallo-romains. Dans tous les quartiers de Vichy, au-dessous du sol actuel, se voient des constructions antiques, des colonnes et fragments de frise ou de bas-reliefs, des poteries ou des mosaïques, des statuettes d'argile ou de bronze, des salles voûtées et des conduits : la ville tout entière n'était, comme aujourd'hui, qu'une dépendance de l'établissement de bains. Plus bas, dans la même vallée, on rencontre les thermes d'Yzeure et Bourbon-l'Archambault, les *Aquæ Borvonis*, dont la piscine était, selon Vitruve, la plus vaste que l'on connût. Dans la presque totalité des stations thermales de l'Auvergne, des ruines ou d'autres restes importants de l'antiquité témoignent de la prospérité du pays à l'époque romaine et racontent la popularité du Mercure arverne, le suzerain de toutes ces villes d'eaux.

Le Mercure arverne et les industries céramiques du plateau central. — Comme dans la légende irlandaise où il passe en revue les gens de métier, le dieu gaulois Lug protégeait les industries. La seule où apparaisse dans l'antiquité la supériorité incontestable des Arvernes est la céramique. Le dieu Lug-Mercure a été certainement le patron des potiers du pays; c'est ce que prouvent les ruines d'une chapelle de Mercure trouvées à Lezoux, les dédicaces au dieu inscrites sur certains vases et ex-voto, enfin ce fait très frappant que presque toutes les figurines en argile sont relatives au culte de Mercure.

On a fabriqué, sur divers points de l'Arvernie, des vases et des figurines de terre cuite. Ces deux produits industriels ont été l'objet d'une exportation considérable dans toutes les parties de la Gaule, même au delà. Non seulement nous possédons en très grand nombre des spécimens des poteries arvernes, mais encore on peut explorer les fabriques elles-mêmes, retrouver les fours, les moules, les poinçons, saisir les procédés employés, dresser des listes des industriels du pays, suivre même l'histoire et les développements de quelques usines, et, ce qui est capital pour l'étude

comparée de la céramique, mettre hors de doute la question de provenance.

Des fabriques de l'Auvergne sont sortis des vases de diverses pâtes et de diverses formes. Là comme ailleurs on a moulé en très grande quantité cette poterie rouge à reliefs, dite *samienne*, dont on retrouve des produits dans toutes les provinces occidentales de l'Empire romain. Mais les usines arvernes ont fourni des spécimens de bien d'autres céramiques; ce sont des vases noirs à lustre métallique, des vases gris, des vases roses. Enfin, les potiers du pays ont travaillé surtout la terre blanche, connue sous le nom de *terre blanche d'Auvergne*. A Vichy et à Banassac, on variait à l'infini les formes des ustensiles, bien appropriés aux besoins de la vie. Parmi les vases de luxe, citons certains grands bols samiens ornés de plusieurs scènes de fantaisie, les vases tournés ou peints de Lezoux, les gobelets minuscules à personnages. Parfois, on réunissait sur le même objet divers modes de décoration : tel est un grand vase noir de Lezoux à lustre bronzé, à reflets métalliques, aux flancs godronnés, dont la panse est décorée en barbotine blanche[1].

On a découvert des fours gallo-romains dans une foule de localités du plateau central, par exemple à Thiers, au mont d'Uzore et à Toulon-sur-Allier; au hameau de la Bruyère se voient les restes d'une importante tuilerie; à Billom, on fabrique encore aujourd'hui des vases imités de l'antique. Toute la vallée de l'Allier, les monts d'Auvergne et le massif de la Lozère ont été sous l'empire romain un vaste atelier de céramique. Les centres les plus importants pour la fabrication des vases paraissent avoir été à Clermont, à Vichy, à Banassac et à Lezoux. Clermont a produit des vases samiens et en terre blanche; on les voit en grand nombre au musée de la ville, dans les collections particulières et à Saint-Germain-en-Laye. De Vichy, nous connaissons des bols, des plats, des bouteilles de toute forme en terre blanche, rose, grise et noire; on y a découvert aussi des fours antiques et des fragments de moules pour vases samiens. Banassac, dans la Lozère, fournit des bols à relief, des assiettes et des tasses de toute sorte, des moules de vases samiens trouvés près des fours; on en conserve de nombreux spécimens aux musées de Mende et de

1. *Bulletin de la Société des antiquaires de France*, 1883, p. 89-90. — Cf. *Gazette archéologique*, 1881, planches III-IV.

Saint-Germain et dans presque toutes les collections du midi de la France. Lezoux (Liusannum), par l'importance de ses usines, l'étendue de ses exportations et la qualité de ses produits[1], a mérité d'être appelé la *métropole des céramistes gallo-romains*. On y voit une centaine de fours ou d'ateliers autour d'une chapelle de Mercure; dans presque toutes ces usines on a découvert les poinçons dont les céramistes marquaient leurs produits et les moules portant leur signature. Un des ateliers, celui de Plautinus, avait même pour spécialité la fabrication des moules, qu'on expédiait de là dans les diverses parties de la Gaule. De Lezoux proviennent des vases de toutes pâtes, blanche, noire, rose, rouge. Chaque maison avait d'ordinaire sa spécialité, comme sa marque; ainsi les ouvriers de Libertus moulaient la terre blanche. Quant à la poterie samienne à reliefs, Lezoux était, à notre connaissance, le plus grand centre de production. On ne s'en tenait pas d'ailleurs aux vases; le musée de Saint-Germain possède deux curieux morceaux d'une balustrade en terre cuite qui provient de Lezoux[2]; la hauteur est de 0m80 environ; sur l'un des fragments, un homme et une femme, adossés et dans l'attitude des cariatides classiques, soutiennent la corniche; sur l'autre fragment, trois faces de la balustrade sont décorées de bustes. L'exécution de pareilles œuvres suppose des ateliers fort bien organisés; on les visite encore à Lezoux. Plusieurs des fabriques sont connues avec assez de détail; on peut souvent y distinguer les différentes époques de la fabrication, les progrès, les changements de procédés. Telles sont les usines de Libertus, de Primus, d'Asiaticus, de Borillus. Pour éviter tout malentendu, plusieurs fabricants ont pris soin d'ajouter à leur nom celui de leur ville; le céramiste Xobert de Lezoux signe ses produits *Xobertus Liusannitus*, comme un potier de Clermont (Arverna urbs) signe *M. Nati Arv(erni)*. Parfois, les ateliers sont transmis de père en fils, depuis l'époque gauloise, avec une singulière régularité; à Lezoux, un nommé *Genilier* fabriquait encore récemment, et fabrique sans doute aujourd'hui, des céramiques par le même procédé que les Gallo-Romains et sur l'emplacement de l'atelier du Gaulois *Genilo*[3].

1. *Congrès archéologique de France*, 1880 : *Liusannum, la métropole des céramistes gallo-romains* (Plicque). — *Bulletin de la Société des antiquaires de France*, 1er trimestre de 1881 (Communication de M. Héron de Villefosse).
2. *Musée de Saint-Germain-en-Laye*, nos 18579 et 22876.
3. *Congrès archéologique de France*, 1880 : *Liusannum* (Plicque).

C'est de l'époque de l'empereur Claude que paraît dater le grand développement des ateliers de Lezoux. Les premières usines furent fondées peut-être par des artistes grecs; beaucoup des plus anciennes poteries sont signées en caractères helléniques, sous lesquels on reconnaît souvent des noms romains ou gaulois[1]; parfois, la signature est bilingue, en latin et en grec[2]. Les céramistes de Lezoux travaillèrent surtout d'abord, comme aux temps de la Gaule indépendante, la terre blanche d'Auvergne; peu à peu on abandonna les anciens procédés pour fabriquer de préférence, et en très grande quantité, les poteries rouges à couverture vitrifiée qui furent à la mode dans toutes les provinces occidentales de l'empire. Pendant tout le Ier et le IIe siècle, le commerce d'exportation des poteries fut pour le pays une source de richesses considérables. L'industrie céramique des Arvernes fut ruinée par les dévastations des barbares alamans qui détruisirent le grand temple de Mercure[3].

Pour la fabrication des vases, les ateliers arvernes ont exercé sur toute la Gaule romaine une prépondérance incontestable. Pour les figurines en terre cuite, ils n'eurent, pour ainsi dire, pas de concurrents. En dehors de la vallée de l'Allier et du plateau central, on rencontre ces statuettes assez souvent dans les régions voisines de la Celtique propre, rarement dans le midi de la France, çà et là au bord du Rhin; la plupart y ont été sans doute importées de l'Auvergne, le seul pays où l'on trouve un vaste ensemble d'ateliers. Ces figurines, dont beaucoup semblent dater de l'époque gauloise, sont toutes pétries en *terre blanche d'Auvergne*, ce qui les distingue des statuettes romaines en terre rouge ferrugineuse; de plus, elles reposent d'ordinaire sur une base hémisphérique. Les principaux centres de fabrication ont été Clermont, Lezoux, Saint-Pourçain-sur-Bèbre et Toulon-sur-Allier, où l'on a trouvé, au-dessous l'une de l'autre, deux grandes manufactures antiques d'époques diverses. Dans toutes ces localités ont été découverts les ateliers, les fours et les moules de tous les sujets représentés : moules de Mercure, de Rosmerta-Vénus, des Matræ, de cheval, de coq et de poule, de pigeon, de chèvre et de bouc, de

1. Birch, *History of ancient pottery*, II, p. 359.

2. Nous avons vu des exemples de ces signatures bilingues dans la collection de M. Compagnon, à Clermont.

3. Cf. *Gazette archéologique*, 1881, n° 1 : *Vase découvert à Lezoux* (Plicque).

bélier, de serpent, de tortue, bref, de toutes les divinités ou animaux que nous avons vus figurer dans le cortège de Lug-Mercure. La présence de ces ateliers, de ces moules, qui sont conservés en grand nombre aux musées de Clermont, de Moulins, de Saint-Germain-en-Laye et dans les collections particulières de l'Auvergne, ne peut laisser aucun doute sur la provenance des statuettes en *terre blanche d'Auvergne*[1].

Les vases et les figurines des fabriques arvernes s'exportaient dans toute la Gaule. La plupart des fouilles du midi de la France amènent la découverte de vases fabriqués à Banassac; on en signale même en Champagne. Les signatures qu'on lit sur les poteries de la Creuse et de la vallée du Rhône sont celles des céramistes du bassin de l'Allier[2]. A Lezoux, Plautinus fabriquait des moules, signés de sa main en caractères cursifs et destinés à l'exportation. La marque et le nom d'Asiaticus, de Borillus, de Libertus, de Primus, dont on découvre à Lezoux les ateliers, les moules et les poinçons[3], se lisent sur beaucoup de vases des diverses régions de la Gaule[4], des bords du Rhin[5], même de Bretagne[6]. Les poteries des Arvernes étaient accueillies par les populations du Rhin comme le Mercure arverne, à qui ont été consacrés, dans le même pays, tant de bas-reliefs et d'ex-voto. Plusieurs centaines des signatures qu'on lit sur les poteries gallo-romaines du British Museum sont celles des céramistes de la vallée de l'Allier. Un jour, à l'embouchure de la Tamise, un bateau dragueur ramena

1. Voyez les ouvrages, aujourd'hui bien incomplets, mais utiles encore, de Tudot, *Collection des figurines en argile* (1860), et de Mazard, *Étude descriptive de la céramique du musée d'antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye* (1875).

2. *Bulletin épigraphique*, 1881, p. 260; — Lombard-Dumas, *la Céramique antique dans la vallée du Rhône*, p. 37; — G. de Mortillet, *les Potiers allobroges* (Cf. Héron de Villefosse, *Revue celtique*, t. IV, n° 2).

3. Cf. *Bulletin de la Société des antiquaires de France*, 1883, 2e trimestre, p. 89-90 (Héron de Villefosse, à propos des fouilles du docteur Plicque à Lezoux).

4. Cf. H. de Fontenay, *Inscriptions céramiques d'Autun*, nos 88, 201-202, 319-328; — Aurès, *Marques de fabrique du musée de Nîmes*, 230; — Lombard-Dumas, *la Céramique antique dans la vallée du Rhône*, p. 37-42; — P. de Cessac, *Noms de potiers des vases gallo-romains de la Creuse* (*Bulletin épigraphique*, 1881, p. 260); — Bonsergent, *Sigles figulins trouvés à Poitiers* (*Archives historiques du Poitou*, I, p. 333-378); — Desjardins, *Notice sur les monuments épigraphiques de Bavai et du musée de Douai* (*Mém. de la Société de Douai*, 1870-1872), etc., etc.

5. Cf. Schuermans, *Sigles figulins*, nos 506-508, 844-847, etc.

6. *C. I. L.*, t. VII, n° 1336 (94-95, 166-171, 555, 856, etc.).

d'innombrables fragments de poterie rouge, qui, d'après les marques de fabrique, provenaient de Lezoux[1].

A cette énorme exportation de vases et de statuettes présidait le Mercure arverne, dieu du commerce et de l'industrie. A *Lezoux*, au hameau de *Ligone*, qui conserve le nom du dieu Lug, on voit au milieu des ateliers antiques les ruines d'une chapelle de Mercure, demi-circulaire comme ses chapelles des bords du Rhin et du Puy-de-Dôme. Des niches, des édicules en terre cuite, qu'on trouve assez fréquemment dans les fours de potiers, paraissent reproduire cette chapelle du dieu. Sur des vases de terre cuite, comme sur les vases d'argent du trésor de Bernay, on lit la dédicace *deo Mercurio*[2]. Sur beaucoup de petites lampes d'argile on a représenté Mercure avec son caducée, sa bourse, son coq, son bouc[3]. Enfin, presque toutes les figurines en terre cuite se rapportent au culte du Mercure gaulois[4]. C'est d'abord le dieu lui-même, tantôt, comme dans la légende celtique, barbu et tenant une colombe, tantôt habillé à la romaine. C'est Rosmerta, avec sa corne d'abondance, ou Vénus-Aphrodite qui lui fut associée par les Romains. Ce sont les Matræ, déesses triples ou tricéphales, assises dans des fauteuils d'osier ou parfois à cheval, tenant des corbeilles de fruits, allaitant des enfants. Enfin apparaissent, innombrables dans toutes nos collections de figurines, les animaux symboliques du cortège du Mercure gaulois, le coq et la poule, la colombe et le corbeau, le cheval, dont la crinière est hérissée comme sur les monnaies arvernes, le bouc, qui parfois supporte entre ses deux cornes le goulot d'un vase à parfums, le bélier, le serpent, la tortue. En dehors de ces types, constamment répétés en terre blanche par les fabriques gauloises et gallo-romaines, on ne trouve presque rien dans nos collections. En se consacrant tout entiers à l'ambition de populariser leur Mercure et son cortège, les céramistes arvernes témoignaient leur reconnaissance au grand dieu du Puy-de-Dôme, autrefois honoré de toute la Gaule, et resté sous l'empire romain le protecteur de la « civitas Arvernorum, » le gardien de sa prospérité, le dieu de l'éloquence et des assemblées, des métiers et des arts, des chemins

1. Cf. Tudot, *Collection de figurines en argile*, p. 49-50.
2. Birch, *History of ancient pottery*, II, p. 363 et 415.
3. *Ibid.*, II, 281.
4. *Ibid.*, II, p. 262-263.

et des villes d'eaux, le défenseur du commerce et de l'industrie, le patron des potiers.

III.

Décadence des Arvernes; le Mercure et le diable du Puy-de-Dôme.

Les Romains ont honoré le dieu gaulois du Puy-de-Dôme, assimilé à leur Mercure. Mais ils n'ont su défendre ni son temple contre les barbares de Germanie, ni le dieu lui-même contre les missionnaires chrétiens.

Destruction du temple. — Vers le milieu du IIIe siècle, une bande d'Alamans, conduite par Chrocus, traversa toute la Gaule, semant partout la ruine : « Tous les temples qui avaient été construits anciennement, il les détruisit jusqu'aux fondements. Il arriva chez les Arvernes; ce fameux sanctuaire qu'en gaulois on appelle *Vasso-Caleti* (temple des Celtes), il le brûla, le démolit, le renversa. Ce monument avait été construit et consolidé avec un art merveilleux..... » Ainsi parle Grégoire de Tours, dont l'autorité est ici plus considérable que jamais, car il était né à Clermont-Ferrand (Arverna urbs), d'une vieille famille sénatoriale; il avait certainement escaladé le Puy-de-Dôme et visité bien des fois les ruines du temple[1]. Suivant une tradition persistante en Auvergne, les colonnes du sanctuaire de Mercure auraient été amenées au bas de la montagne, on les aurait employées, au Ve siècle, à la construction de la basilique ou cathédrale de Clermont, que nous a décrite Grégoire de Tours[2]. « Il paraît, dit Dulaure, que cette église fut ornée des débris de l'ancien et magnifique temple de Mercure[3]. » Au siècle dernier, Le

1. Grégoire de Tours, I, 30 : « Cunctasque ædes, quæ antiquitus fabricatæ fuerant, a fundamentis subvertit. Veniens vero Arvernos, delubrum illud, quod gallica lingua Vasso-Caleti vocant, incendit, diruit atque subvertit. Miro enim opere factum fuit atque firmatum, etc. »

2. Id., I, 52.

3. Cf. Dulaure, *Description de la France* (1789), p. 211-216. Il rapporte une curieuse légende d'après laquelle un démon aurait apporté les colonnes du temple à l'abbaye de Saint-Allyre. Il a vu dans cette abbaye beaucoup de colonnes antiques. — M. Bruyerre a cherché vainement à pénétrer dans le couvent de *Notre-Dame-d'Entre-s-eaux* : malgré les dénégations de la supérieure, il pourrait bien s'y trouver quelques antiquités.

Grand d'Aussy a encore pu voir à Clermont plusieurs chapiteaux antiques qu'il a mesurés; or les dimensions qu'il indique coïncident avec celles d'un chapiteau trouvé en 1875 dans les fouilles du Puy-de-Dôme[1]. Enfin, l'on vient de démolir à Clermont l'ancien théâtre situé en face de la cathédrale; on a découvert au milieu des fondations beaucoup de morceaux d'architecture romaine; le théâtre avait peut-être été bâti sur l'emplacement de la basilique primitive; et, si la tradition est exacte, on pourrait y retrouver quelques-unes des parties supérieures du monument dont toutes les assises inférieures se voient encore en place au sommet du Puy-de-Dôme.

Le culte de Mercure et la résistance du paganisme en Auvergne. — Les Alamans venaient à peine de renverser le temple qu'on vit arriver de l'est les premiers missionnaires chrétiens. Alors commença la longue agonie du dieu gaulois. L'apôtre de l'Auvergne, saint Austremoine, évangélisa Clermont et mourut près d'Issoire vers 286. Ses compagnons se répandirent sur le plateau central; le plus célèbre d'entre eux, saint Julien, originaire de la colonie de Vienne, fut martyrisé à Brioude[2]; on y conserve ses reliques dans la célèbre basilique de *Saint-Julien*, aux murailles multicolores. Dès lors, le christianisme ne cessa de progresser dans les montagnes; Clermont, où s'était fixé Austremoine, le chef de la mission, devint la capitale religieuse de la contrée pour tout le bassin supérieur de la Dordogne, de la Loire et de l'Allier. On vit sortir de terre des églises superbes; c'est là que fut inventé le *style roman auvergnat*[3], peut-être le plus original de France, avec la charmante variété de ses chapelles absidales, l'élégance de ses clochers et ses murs étrangement colorés; de là, ce genre d'architecture s'étendit aux contrées environnantes, jusqu'à Nevers, dont l'église Saint-Étienne en est un des types les plus purs; comme aux temps de l'ancienne Gaule, on vit le *roman bourguignon* reculer devant le *roman auvergnat*, les Éduens devant les Arvernes.

1. Cf. les *Mémoires de l'Académie de Clermont*, 1875, p. 255 et 252. — Pourtant ce témoignage est suspect : M. Bruyerre, qui a dirigé presque constamment les fouilles, nous signale un seul chapiteau, qui est carré et qu'on voit encore au milieu des ruines.

2. Greg. Tur., *Miraculorum*, lib. II, cap. 1.

3. M. Bruyerre nous signale, sur une des murailles du temple du Puy-de-Dôme, une décoration polychrome qui annonce déjà les parois multicolores des églises romanes d'Auvergne.

Sur le plateau central comme ailleurs, le christianisme et le paganisme se livrèrent des combats acharnés. Sur un très beau bas-relief de Mercure, qu'on vient de découvrir, on reconnaît les traces de mutilation opérées à l'aide d'une doloire[1]. Ailleurs on s'est contenté de sanctifier les monuments païens par une consécration nouvelle : une pierre trouvée au Puy porte sur l'une des faces une dédicace au dieu local *Adidon* et à *Auguste*, sur l'autre côté une inscription de *saint Scutaire*[2].

Mais le vieux culte gaulois de Lug-Mercure se défendit longtemps. On continua jusqu'à une très basse époque à fabriquer des statuettes de *Matrae*[3]. Grégoire de Tours parle d'un culte païen qui subsistait à Brioude (*Brivatensis vicus*)[4]. Ailleurs, près d'une chapelle élevée sur le tombeau d'un martyr, un grand temple romain renfermait une statue de Mercure perchée sur une très haute colonne; les populations de la région continuaient à se réunir en cet endroit pour les fêtes du dieu[5]. Dans ces âpres montagnes, la conversion fut lente, plus lente qu'ailleurs. Encore au ve siècle, saint Martin de Brives, disciple de saint Martin de Tours, fut supplicié par les païens, une inscription nous l'atteste[6]. L'historien des Gaules parle aussi d'un certain Victorinus, esclave du prêtre de Mercure, qui se convertit et fut martyrisé[7]. Mercure s'est donc défendu longtemps; et même, en cherchant bien, on le retrouve encore dans nos églises de campagne; à Marigny-le-Cahouet, on montre, sur la colonne d'un bénitier, la figure du Mercure gaulois; à Jours-en-Vaux, dans l'un des murs de l'ancien château, est incrusté un Mercure; un curieux chapiteau, conservé au musée d'Auxerre, est orné de figurines en relief, parmi lesquelles Mercure et son caducée[8].

Le Mercure arverne et le diable; saint Michel et saint Georges. — Enfin le Christ l'a emporté; mais le dieu gaulois avait bien placé sa confiance; décidé à vivre chez les montagnards

1. Cf. le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1886, n° 2.
2. Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, n° 572.
3. Birch, *History of ancient pottery*, II, p. 264.
4. Greg. Tur., *Miraculorum*, lib. II, 1 : « Instante persecutione ad Brivatensum vicum, in quo fanatici erroris næniæ colebantur. »
5. *Ibid.*, II, 5.
6. Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, n° 571 A. Cf. Greg. Tur., *H. Fr.*, VII, 10.
7. Greg. Tur., *H. Fr.*, I, 331.
8. Cf. Chérest, *Catalogue du musée d'Auxerre, monuments lapidaires*, n° 56.

tenaces du plateau central et ne pouvant rester dieu, il s'est fait diable.

Au moyen âge, Mercure est considéré de plus en plus comme l'inventeur de la magie. Grégoire de Tours, qui était né au pied du Puy-de-Dôme et connaissait les superstitions vivaces de ses compatriotes, fait dire à la reine Clothilde : « Mercure connaît les arts de la magie, plutôt qu'il n'a exercé le pouvoir divin[1]. » Plus tard, des moines et des évêques écrivent de même : « C'est Mercure qui inventa la magie[2]. »

C'est que la figure du dieu pouvait tromper les chrétiens. Sur les monuments, Mercure est suivi de tout un cortège d'animaux qui caractérisent les puissances malfaisantes et rappellent sa victoire sur les représentants de la nuit et de la mort. Mais les chrétiens avaient perdu le sens de la mythologie celtique; la présence du bouc, du serpent à tête de bélier, de la tortue sur les ex-voto à Mercure leur a rendu doublement suspect le dieu païen si populaire encore. Or, si les chrétiens ne connaissent qu'un Dieu, ils connaissent plusieurs diables; Mercure fut l'un d'eux; suivi de son bouc et de son serpent, il fut accepté comme un démon authentique.

Mais on ne déracine pas ainsi dans l'âme des peuples, surtout des montagnards, les vieilles croyances qui leur sont chères. Le principe fondamental de la religion gauloise était méconnu s'il n'y avait combat formel et matériel entre le bien et le mal. Par malheur, le Dieu des chrétiens ne se compromet guère à lutter corps à corps avec le diable. C'est alors que survint fort à propos la légende de *saint Michel* ou *saint Georges terrassant le démon*. Les descendants des vieux Arvernes reconnurent immédiatement *Lug terrassant le serpent à tête de bélier*. Voilà pourquoi, à notre avis, ces légendes chrétiennes ont été si bien accueillies et sont devenues si populaires en France, surtout dans la région du plateau central. Les idées ne meurent jamais tout à fait.

Les églises ou les localités consacrées à saint Michel, fort nombreuses en France, occupent presque toujours, comme les anciens temples de Mercure, des situations dominantes. Il suffit de rappe-

1. Greg. Tur., *H. Fr.*, II, 29.

2. D. Ivonis Carnotensis episcopi *Panorma*, lib. VIII, 67 (*Patrologie* de Migne, t. CLXI, p. 1319). — Hugonis de S. Victore *opp.*, pars II, lib. VI, cap. 15 (Migne, t. CLXXVI, p. 812).

ler la fameuse abbaye du Mont-Saint-Michel et, dans la Bretagne méridionale, l'autre Mont-Saint-Michel, couronné d'une petite chapelle, d'où le regard s'étend sur les alignements de Carnac et tous ces intéressants vestiges de sociétés disparues. Nous croyons que la chapelle de Carnac et l'abbaye du golfe Saint-Michel cachent d'anciens temples de Mercure. Il est curieux de trouver le dieu gallo-romain et l'archange chrétien associés dans le nom d'une bourgade de Vendée, *Saint-Michel-Mont-Mercure*. De même, en haut du Rigi, a été bâtie une chapelle de Saint-Michel; au bas de la montagne s'étend le lac de Lucerne, où nous avons reconnu le culte du dieu Lug. Près du Puy, l'église de *Saint-Michel-d'Aiguilhe* est perchée sur la plate-forme d'un prisme basaltique; dans le Cantal, près du château de Fontanges, c'est par un escalier taillé dans le roc qu'on monte à la chapelle Saint-Michel. En Auvergne, tous les villages que nous connaissons ont été pittoresquement juchés sur des montagnes ou des rochers, à la façon des temples antiques de Lug-Mercure, le dieu du crépuscule.

De même, beaucoup de villages ou d'églises sur le plateau central sont consacrés à saint Georges[1]; la popularité de ce saint y a d'autant plus grandi que le premier évêque du Velay a porté le même nom. Saint-Georges-de-Couzon est situé au pied du mont d'Uzore, que couronnait un temple de Mercure. Dans l'église de Saint-Georges-ès-Allier, le tympan d'une porte est décoré d'une image équestre du saint. A Sainte-Croix de Bordeaux, près de Saint-Michel, une des sculptures de la façade représente un cavalier terrassant le dragon. Saint-Julien de Brioude, qui occupe l'emplacement d'un temple antique, en a conservé plusieurs colonnes; au premier étage du narthex, dans la chambre de Saint-Michel, on voit de très vieilles fresques où se trémoussent les démons. Et sur le tympan d'une porte de l'ancien cloître, à Mauriac, saint Michel terrasse l'ange des ténèbres. Dans toutes les parties du plateau central, les noms de lieux et d'églises, les peintures et les sculptures montrent la popularité des deux dompteurs du diable, saint Michel et saint Georges. Le diable avait beau convoquer ses sorciers et fêter son sabbat sur le Puy-de-

1. Saint-Georges-ès-Allier, Saint-Georges-d'Aurac, Saint-Georges-l'Agricol, Saint-Georges-Haute-Ville, Manoir de Montgeorges, Saint-Georges, près Saint-Flour, Saint-Georges-de-Lévezac, Saint-Georges-de-Lusençon, Saint-Georges-de-Couzon, etc., etc.

Dôme; comme dans l'ancienne Gaule, le dieu mauvais avait trouvé son vainqueur : la logique populaire était satisfaite.

Des ruines, des statuettes, des monnaies, des noms de lieux, des légendes et des superstitions, voilà tout ce qui a survécu au culte et au sanctuaire du dieu arverne. La décadence de la grande divinité nationale a commencé le jour où, après le suprême effort de Vercingétorix, a sombré l'indépendance du pays. Depuis que la Gaule a été engagée dans une lutte directe avec les peuples d'au delà des Alpes et du Rhin, le centre politique de la région gauloise s'est déplacé vers Lyon, puis vers Paris. Il y eut encore sous l'empire romain d'assez beaux jours pour le Lug du Puy-de-Dôme. Assimilé au Mercure gréco-romain, enrichi de nouveaux attributs, il a reçu encore les hommages des Gaulois jusqu'aux bords du Rhin. Sur les bas-reliefs, il continue de terrasser le dieu du mal. Mais la prépondérance politique des Arvernes est perdue sans retour; les honneurs rendus à leur dieu sont stériles pour eux. Puis le temple du Puy-de-Dôme est dévasté par une bande de barbares; Austremoine et ses compagnons viennent renverser les autels du dieu. Pourtant quelque chose lui survit; la lutte entre le dieu bon et le dieu mauvais a continué pendant le moyen âge chrétien. A Lug, escorté de ses déesses, de son bouc et de son serpent à tête de bélier; à Mercure, entouré de ses divinités féminines et de ses animaux symboliques, chargé d'un bizarre amalgame d'attributs grecs et gaulois; aux assemblées religieuses, commerciales et politiques du Puy-de-Dôme, on a vu succéder le diable et les saints, les sorcières et les fées, le pèlerinage de la Saint-Jean et le sabbat. Chaque année, le jour du solstice d'été, au moment où le chant du coq gaulois annonce l'arrivée du dieu du crépuscule, les démons se retirent encore devant les fidèles, comme jadis le dieu malfaisant des Celtes devant le cortège de Lug.

Paul MONCEAUX.

LE

PÈRE JOSEPH ET RICHELIEU

LA PRÉPARATION DE LA RUPTURE OUVERTE AVEC LA MAISON D'AUTRICHE

Novembre 1632-mai 1635.

(*Suite.*)

Sans illusion sur les chances d'une paix honorable, Richelieu et le Père Joseph attachaient une grande importance à empêcher la cessation des hostilités entre l'Espagne et les Provinces-Unies. Au désir d'occuper les forces de l'ennemi et de prévenir une invasion partie des Pays-Bas espagnols se joignait chez eux l'espoir de reculer de ce côté aussi notre frontière, et cet espoir ne prenait pas autant de peine pour se dissimuler que celui qui avait le Rhin pour objet, parce qu'il pouvait se réaliser d'accord avec les Hollandais et que les populations flamandes et brabançonnes étaient peu affectionnées à leurs maîtres et moins éloignées de notre pays par les mœurs, les traditions et l'histoire que les populations germaniques. Le seul moyen assuré pour la France de faire durer les hostilités était d'y prendre part elle-même. Les deux intérêts qui s'attachaient à leur continuation, à la fois comme diversion et comme acheminement à des acquisitions territoriales, furent bien prêts de l'emporter dans l'esprit de Richelieu sur la prudence qui lui commandait de prolonger encore son attitude réservée. Tout en cherchant à faire accepter cette attitude à nos alliés, il laisse percer des hésitations et des regrets qui montrent que lui-même n'en avait pas tout à fait pris son parti et que son impatiente ambition, tentée par les avantages solides et brillants

qu'il se promettait de la guerre, ne supportait qu'avec peine un ajournement[1].

On employa deux moyens pour faire rompre les négociations entre les Provinces-Unies et le gouvernement des Pays-Bas. D'une part, on fit espérer aux Hollandais une rupture prochaine et on sonda même leurs intentions au sujet du partage des conquêtes communes; de l'autre, on leur offrit, en attendant, un concours pécuniaire d'abord, militaire ensuite, de plus en plus étendu, si étendu qu'il leur donnait presque tous les avantages d'une coopération ouverte et rendait bien difficile le maintien des relations officielles entre la France et l'Espagne[2]. Dès le commencement de 1633, ils recevaient officieusement et confidentiellement l'espoir d'une rupture[3]; on résolut en même temps de leur faire por-

1. Pour les variations de sa politique à cet égard, voy. les documents publiés par Avenel, VIII, 248 et suiv.

2. Le Père Joseph à Charnacé, 18 mars 1633. Voy. plus bas.

3. « Je me donneroy l'honneur de vous dire à part que dimanche dernier l'un des premiers ministres de cette cour envoya querir le *secrétaire des États généraux*, auquel il fit en secrette confiance l'ouverture ensuivante soubz promesse que, sans le nommer, il en escriroit (au desceu de l'ambassadeur) au secrétaire d'État des *États généraux* ou à M. Pau et en solliciteroit prompte responce, assavoir que maintenant les affaires de la Chrestienté sont en deux pointz : ou de faire une paix ou une guerre commune et ce par une liaison de *France*, les *États généraux*, *Princes protestants contre maison d'Austrice* et *Espaigne*, laquelle, voulant prester l'oreille à la paix, on la brideroit par ce moyen avec de telles conditions que jamais elle n'auroit le moyen de plus faire du mal, ou, si elle se resolvoit à la guerre, on iroit aussy contre elle par mer et par terre, de telle sorte par la susd. liaison qu'on en auroit raison. Et d'autant que *Roy de France* avoit ses pretensions sur l'*Artois*, *Hynault* et *Flandres* comme pieces de *son patrimoine* et *usurpées* sur lui par *Spaigne*, l'on desiroit savoir de *Estats generaux*, en cas de rupture, quelle part on luy feroit en ces conquestes et soubz quelles conditions on pourroit agir de part et d'autre; que, quant à *Angleterre*, on la feroit bien venir, sans qu'on s'en mit beaucoup en peine pour cela. L'on desire que les ouvertures de ce que dessus viennent de la part des Estats generaux, comme ayans cy devant proposé (dit-il) telles et semblables choses à *Roy* de France; que toutesfois Roy de France envoyeroit quelque personne confidente par delà pour en traiter, après que États se seroient declarés d'y vouloir entendre. Led. *secrétaire* croid que ce que dessus part de l'invention et par ordre de cardinal, sans pouvoir encore juger si c'est à bon escient ou seulement pour éluder ou dilayer pour quelque temps *the peace* ou *truce* en *Holland* et esquiver aussy tant plus aisement au payement de ce qu'ils demandent. Sa meffiance s'accroist d'un costé par ce que luy a dit led. ministre, que, s'il le nommoit, il le desadvoueroit, et, d'autre part, il reste en quelque sorte de confiance par le choix qu'il semble que l'on ayt desjà fait de la personne de M. Bouthillier le jeune, pour faire ce voyage après la response du *States gen.* Il importe que cecy demeure secret afin que l'on m'en confie tant

ter des propositions de concours par un agent ayant pour mission d'employer tous les moyens possibles pour faire échouer les efforts des partisans de la paix. On songea d'abord pour cette mission au duc de Candale, à d'Hauterive, frère du garde des sceaux, Châteauneuf, et même à Chavigny, secrétaire d'État des affaires étrangères[1]. Il y a lieu de penser que le Père Joseph voulait la réserver à ce dernier, qui, comme son père Bouthillier, était entièrement dans sa main, et c'est ce qui expliquerait comment, passant en revue avec Charnacé les personnes les plus propres à aller à l'étranger raffermir la coalition ébranlée par la mort de Gustave-Adolphe, il ne désignait personne pour la Hollande; il est très probable qu'en critiquant les candidats du cardinal, Candale et d'Hauterive, le capucin ne voulait pas nommer à Charnacé celui qui avait sa préférence[2]. Quoi qu'il en soit, le fils de Bouthillier ne fut pas nommé, parce que son absence aurait été préjudiciable aux affaires[3]. Le 6 janvier 1633, à la suite d'une longue conférence tenue entre Richelieu, le Père Joseph et Chavigny et où Charnacé avait été appelé, Candale fut désigné, mais, le lendemain, le cardinal, revenant sur ce choix, fit appel au dévouement et à la capacité de Charnacé, qui venait de refuser une mission en Allemagne[4]. Moins grand seigneur que le fils du duc d'Épernon, le négociateur du traité de Bernwald avait bien plus d'expérience et de talents diplomatiques, et il avait notamment l'avantage de bien connaître les affaires d'Allemagne[5] qui étaient le pivot de la politique générale.

C'est au Père Joseph qu'appartient la conception première des instructions emportées par Charnacé le 19 janvier 1633. Le genre de preuve sur lequel repose cette assertion est trop délicat et d'un emploi trop fréquent dans notre travail pour n'en pas dire sincèrement le fort et le faible. Nous possédons les instructions de Charnacé sous la forme de projet[6] et sous leur forme définitive[7].

plus librement les suites..... P. S. Led. *secrétaire* fait la charge de l'*ambassadeur* qui ne fait que *radoter*. » Dép. d'Augier. Paris, 4/14 janvier 1633. *Inédit*. Les passages soulignés sont en chiffres.

1. Voy. la dép. précitée d'Augier.
2. *Journal* de Charnacé au 31 déc. 1632. *Inédit*.
3. Dép. d'Augier, 7/17 janv. 1633. *Inédit*.
4. *Journal* de Charnacé aux 6 et 7 janv. 1633. *Inédit*.
5. « ..... un homme entendu aux affaires d'Allemagne... » Avenel, IV, 419.
6. Instructions au s^r de Charnacé, 1633. Lepré-Balain.
7. *Mém. de Richelieu*, II, 451-452, col. 2, et Avenel, IV, 121.

La présence du projet dans la compilation de Lepré-Balain ne permet guère de douter qu'il ait été dicté par le Père Joseph, mais ce qui importe, c'est d'établir que celui-ci, en le dictant, n'a pas suivi les indications de Richelieu, que c'est lui qui a tracé à Charnacé la voie dans laquelle notre agent devait poursuivre le but que se proposait le gouvernement français. Or comment prouver que Richelieu n'a pas indiqué au Père Joseph le sens dans lequel les instructions de Charnacé devaient être conçues? Ce dernier nous dit bien dans son journal que le 12 janvier il a lu ses instructions au cardinal, qui les a étendues et éclaircies[1], mais était-ce l'expression imparfaite donnée à ses vues que Richelieu corrigeait, étaient-ce les vues du Père Joseph? Avouons de bonne foi qu'il est impossible de le savoir. Ce qui ne l'est pas, au contraire, c'est d'examiner ce projet et de voir si on y trouve un caractère personnel ou le reflet de la pensée d'autrui. Eh bien! si l'on soumet ce document à cette épreuve délicate mais décisive, le Père Joseph nous y apparaît comme un conseiller et non comme un secrétaire. L'office d'un secrétaire, en effet, est de mettre dans le meilleur jour, de présenter sous la forme la plus séduisante les idées de celui dont il est l'organe. Or le projet en question n'a rien d'une rédaction étudiée et faite à loisir, on y reconnaît, au contraire, le premier jet d'une pensée qui se cherche et se fixe. Si l'on supposait qu'il a été dicté par Richelieu au Père Joseph, nous ferions remarquer que, lorsque le premier voulait marquer à grands traits la marche à suivre dans une affaire, il ne dictait pas au second, mais bien à un secrétaire.

Si, comme nous le pensons, le projet conservé par Lepré-Balain doit être envisagé comme l'expression des idées de notre personnage sur la mission de Charnacé, il est intéressant de le comparer avec les instructions définitives. C'est le capucin qui a déterminé la progression que notre envoyé doit suivre dans les offres qu'il est autorisé à faire aux Hollandais pour empêcher la cessation des hostilités, et Richelieu a changé peu de chose aux conditions de plus en plus avantageuses dans lesquelles le concours de la France peut leur être offert. D'après les instructions

1. « Mercredi M. le card. m'a fait lire mon instruction et y a ajouté et expliqué ce qu'il a jugé nécessaire. » 12 janv. 1634. On ne voit pas clairement si Charnacé a lu lui-même à haute voix ses instructions ou s'il en a entendu la lecture.

définitives comme d'après le projet, notre agent doit commencer par proposer la continuation du subside annuel d'un million; si cela ne suffit pas, il y ajoutera cinq cent mille livres pour l'année courante. Dans le cas fort probable où les États Généraux ne se contenteraient pas d'une assistance purement pécuniaire, on ne leur refusera pas des troupes. On remarque ici entre le projet et les instructions deux différences : sous leur première forme comme sous la seconde, les instructions de Charnacé lui prescrivent d'offrir d'abord pour l'été prochain 4,000 hommes de pied et 600 chevaux, mais, tandis que, d'après le projet, ces troupes pourront faire campagne sous les drapeaux du roi, Richelieu, soucieux de reculer le plus possible la participation ostensible de la France à la guerre contre l'Espagne, spécifie qu'elles serviront sous les ordres de la république. Dans la pensée du Père Joseph, ce secours devait exempter notre pays du subside d'un million; Richelieu, plus libéral, maintient le million. Si l'offre de 4,000 fantassins et de 600 chevaux est insuffisante, Charnacé, d'après l'avis du Père Joseph, ira jusqu'à offrir 12,000 hommes de pied et 2,000 chevaux, commandés par un maréchal de France, qui sera sous les ordres du prince d'Orange; ces forces, jointes aux troupes hollandaises, devront servir, l'été prochain, à faire, au profit du roi, la conquête de Namur ou de Dunkerque et de la côte de Flandre, pour être employées l'été suivant dans l'intérêt des Hollandais. Il sera entendu que les alliés ne pourront faire séparément ni paix ni trêve. Mais les Espagnols ou même les Impériaux pourront considérer cette agression si peu dissimulée comme une déclaration de guerre et, tandis que notre frontière du nord sera couverte par les forces franco-hollandaises, franchir le Rhin, envahir à l'Est notre territoire. Le Père Joseph le redoute et il ne trouve pas prudent de s'exposer à un pareil danger avant d'avoir obtenu des Suédois la cession des places qu'ils occupent sur la rive gauche du Rhin. C'est seulement quand l'occupation de ces places aura mis notre frontière orientale à l'abri d'une invasion que Charnacé pourra s'ouvrir au prince d'Orange de l'offre qu'il est autorisé à lui faire : preuve nouvelle et de la prépondérance politique et militaire de la question allemande et de l'adhésion de notre héros au principe, sinon à l'application sans scrupule de la politique des gages. Les instructions reproduisent cette offre et cette condition, mais elles prescrivent à notre agent, avant d'en venir là et après avoir proposé inutilement 4,000 hommes de

pied et 600 chevaux, d'offrir 6,000 fantassins et 1,000 cavaliers, qui seraient employés à des conquêtes dont la France aurait sa part. Théoriquement et sur le papier, les modifications de Richelieu paraissent peu importantes, mais au point de vue pratique, qui est le seul où il faille se placer, elles sont loin d'être insignifiantes, car elles donnaient plus de latitude au négociateur et pouvaient exercer sur l'issue de la négociation une heureuse influence. La part de Richelieu ne se borne pas d'ailleurs à un ménagement mieux entendu des concessions successives de la France, le cardinal veut aussi que Charnacé fasse ressortir les dispositions belliqueuses des protestants allemands, leurs avances au roi, leur solidarité avec les Hollandais; il lui recommande de faire espérer au prince d'Orange une rupture entraînant une guerre générale et de stipuler le prix le plus avantageux possible de cette rupture. Tout cela est indiqué plutôt qu'exprimé et ne pouvait être bien compris que par un diplomate aussi exercé que Charnacé. A part ce langage destiné à encourager les Hollandais à continuer la lutte en leur faisant comprendre que la France ne tardera pas à y entrer, l'attitude prescrite à notre envoyé par ses instructions est celle indiquée par le Père Joseph. Cet envoyé ne se présentera pas comme venu pour mettre obstacle à une paix ou à une trêve; suivant les dispositions qu'il rencontrera, il s'opposera à la cessation des hostilités ou fera associer son maître à un traité donnant satisfaction aux revendications de la France et garanti par une alliance défensive, et il tâchera qu'on nous demande d'entrer dans ce traité. Les intérêts de la religion catholique sont stipulés dans le projet avec plus de soin encore que dans les instructions : le Père Joseph ne présente pas seulement la tolérance du culte catholique dans les villes conquises et même dans le reste des Provinces-Unies comme le moyen le plus efficace pour amener le roi à la rupture désirée par les Hollandais, mais comme un moyen de faciliter entre eux et les provinces méridionales une union qui compte dans ces provinces un assez grand nombre de partisans[1]. Le projet de partage des conquêtes communes, conçu par le Père Joseph, attribue à la France le Hainault, l'Artois, le Tournaisis, Lille, Douai, la Flandre gallicane, c'est-à-dire Niewport, Ostende, Dunkerque et Gravelines, une partie du Luxembourg et du Namurois; aux

1. Voy. plus bas, dép. du Père Joseph à Charnacé, du 18 mars 1633.

États, le Brabant, le Malinois, le Limbourg, la Gueldre, une partie de la Flandre impériale, c'est-à-dire de la Flandre comprise entre l'Escaut et la Hollande, une partie du Luxembourg et du Namurois. Les instructions ajoutent au lot de la France Orchies et à celui des États la Frise.

Nous avons déjà eu l'occasion de faire connaître les sentiments et les vues de Richelieu et du Père Joseph sur l'Italie. Il faut y revenir à cause de l'importance plus grande que la péninsule avait prise pour nous depuis que l'intronisation d'un prince français à Mantoue et la possession de Pignerol nous avaient mêlés plus directement à ses affaires et que la perspective d'une rupture prochaine rendait plus pressant le besoin de diversions et d'alliances. Épris, comme beaucoup de leurs contemporains, de spéculations politiques, auxquelles ils appliquaient le goût général de raisonner et de dogmatiser puisé dans leur éducation théologique, Richelieu et le Père Joseph admiraient, dans le pays de Machiavel et de Guichardin, de la diplomatie vénitienne et pontificale, la véritable école des hommes d'État. On se rappelle que notre héros considérait un séjour à Rome comme indispensable pour connaître la quintessence de la finesse italienne et que, dans sa jeunesse, il avait été y étudier l'art de traiter les affaires[1]. Richelieu professait pour Machiavel une vive admiration, s'étonnait que les attaques dont ce grand homme avait été l'objet n'eussent jamais rencontré de contradicteur et faisait entreprendre par le chanoine Louis Machon cette tardive apologie[2]. Mais leur défiance était en raison directe de leur admiration. La mobilité et le peu de sûreté du caractère italien, le défaut d'indépendance des gouvernements de la péninsule ne permettaient pas de compter de ce côté sur un concours sérieux et persévérant. D'ailleurs, autant Richelieu et le Père Joseph étaient peu disposés à faire bon marché de l'influence de l'Italie dans la prochaine guerre, autant ils étaient éloignés d'y chercher autre chose qu'une diversion et d'y égarer la fortune de la France à la poursuite d'une de ces souverainetés, resplendissant de la triple magie de la nature, de l'histoire et des arts, qui avaient fait oublier aux Valois l'œuvre nationale, nous voulons dire l'absorption des populations limi-

1. Voy. le chap. intitulé : *la Jeunesse du Père Joseph.*
2. Céleste, *Louis Machon, apologiste de Machiavel.*

trophes entre l'empire et le royaume. C'est dans ce sens qu'il faut interpréter leurs protestations de désintéressement au sujet de l'Italie. Elles n'excluaient pas d'ailleurs le désir d'y fortifier et d'y étendre la situation militaire que la France y occupait déjà. Dominer à Mantoue et à Casal, transformer, si notre influence n'y était pas docilement acceptée, le protectorat du Montferrat en une véritable possession, réunir à Pignerol les vallées voisines, en faire une place formidable et un grand arsenal, réduire le duc de Savoie à la dépendance, tels étaient leurs desseins actuels sur un pays dont ils ne pouvaient pas plus se désintéresser qu'ils ne devaient y rechercher de décevantes conquêtes[1]. Desseins actuels, disons-nous. En effet, nous n'avons garde d'affirmer que leur pensée n'allât pas plus loin, qu'ils n'eussent pas dès lors pressenti, appelé des événements, tels que la conquête du Milanais par Victor-Amédée, de nature à étendre notre frontière jusqu'aux Alpes. La politique la mieux arrêtée, la plus circonspecte n'est jamais exempte d'arrière-pensées et ne ferme jamais la porte à l'avenir. La prudence de Richelieu à en graduer et à en ajourner la réalisation ne doit pas nous faire oublier la hardiesse et l'étendue de ses aspirations et de ses plans[2]. Quant au Père Joseph, on sait

1. « Ils sont si grands politiques qu'ils ayment myeux conserver la memoire des injures..... que de perdre celle des bienfaits. » Avenel, III, 190. Richelieu, en présence de l'insistance du duc de Mantoue à demander l'évacuation de Casal et du Montferrat par les Français, « a demandé au duc de Savoie trois places fortes pour pouvoir donner la main à Pignerol et tenir le pied bien mis en Italie, il offre au duc de lui faire rendre [ou vendre] Genève. » Pedro de Avre à André Rozas, 2 juin 1633. *Inédit.* Communiqué par M. Ed. Rott. Le Père Joseph déclare à plusieurs reprises : « Non voler il Re in Italia altra portione che quella che li suoi collegati stimeranno necessaria per la sicurezza, affine che possi sempre soccorrerli, et in questo mostrò che bastasse il passo di Pinarolo, comprobando cio con l'essempio delle cose passate, dicendo che, quando Francesi havevano lo stato di Milano et il regno di Napoli, sempre gl' Italiani li insidiarono... » Soranzo au doge, 6 déc. 1638. *Inédit.* « Credo [c'est Richelieu qui parle à Soranzo] havere altre volte data [*lisez :* detto] a V. E. che il Re non pretende altro che mantenere quello che ha, che, se pare havesse a desiderare di allargar i suoi confini, lo farebbe in altre parti più commodi..... le voglio ben dire una cosa in confidenza, che, se si potesse havere dal duca di Savoia amichevolmente qualche cosa di vantaggio all' intorno di Pinarolo, come le vali di dietro o altro, questo si [*lisez :* so] che il Re lo accetterebbe volontieri per allargar un poco piu il potere di quella piazza et haver modo migliore di mantenerla..... » Soranzo au doge. Paris, 20 décembre 1633. *Inédit.* Mémoire présenté par Richelieu au roi en 1625, publié par S. Rawson Gardiner.

2. « ..... Richelieu a plus d'appétit que d'estomach, plus d'ambition que de

qu'il poussait encore plus loin le goût du grand et l'esprit d'entreprise. Mais ne brouillons pas les différentes phases de leur politique italienne, qu'il nous suffise d'avoir prémuni le lecteur contre une interprétation trop étroite du programme que nous avons indiqué.

C'étaient les divisions de l'Italie qui faisaient son impuissance et assuraient la domination espagnole. Le plus sûr moyen d'ébranler cette domination était de faire cesser ces divisions, de donner aux divers États de la péninsule, isolés par des intérêts particuliers, dont l'Espagne tirait parti, le sentiment de leur solidarité, de les unir dans des entreprises communes. Bien avant l'époque où nous sommes parvenu, Richelieu l'avait tenté. En 1629, pour ne pas remonter plus haut[1], la protection du duc de Mantoue avait été l'objet d'une ligue conclue à Suse, entre le roi, Venise, le duc de Savoie et Charles de Gonzague. En 1630 le Père Joseph s'était fait l'avocat passionné d'une confédération formée de la France, des Suisses et de la sérénissime République et destinée à affranchir les Grisons et à garantir leur indépendance, idée qu'à son tour Henri de Rohan[2] appuyait chaleureusement à la fin de 1632.

moyen de pouvoir exécuter les projets dont il goûte les apparences. » Dép. de l'agent anglais. Paris, 1-11 janvier 1636. *Inédit.*

1. Sur les tentatives antérieures, voy. Avenel, VII, 695.

2. « Advis au Roy sur les affaires présentes : Le roy de Suède en la dernière bataille qu'il a gaignée, encore qu'il y soit mort, il laisse le party de la maison d'Austriche si abbattu en Allemagne que, si le Roy veut protéger celui qui lui est opposé et prendre le soin d'en empêcher la dissipation que la division y pourroit apporter, il se rend non seulement arbitre, mais mesme maistre des affaires d'Allemaigne, estant tres important à Sa Majesté de ne laisser reprendre le dessus à l'empereur, car elle mesme en auroit un jour à souffrir. Pour y parvenir, je croy qu'elle doit envoyer vers les princes et Républiques intéressées une ou plusieurs personnes pour leur offrir son assistance et les exhorter à la persévérance, et qui procurassent une assemblée cet hyver vers Francfort pour disposer de leurs affaires, et sur tout pour empêcher les mésintelligences et envyes entr'eux et pour choisir de bons chefs pour le commandement des armées qui leur seront nécessaires d'avoir sur piedz ; à quoy des ambassadeurs de Sa Majesté dans lad. assemblée peuvent donner le branle pourveu qu'ils soient agréables et non suspects, afin que les advis qu'ils proposeront pour cet ordre qu'il faut establir au lieu d'un chef absolu soyent suivis. Et cependant, je serois d'advis qu'Elle s'avançast ou au moins fist avancer une armée vers la Lorraine sous quelque prétexte que ce fust, afin de faire d'autant mieux valoir ses advis. Et mesme de convier M^rs des Estats d'y envoyer, ne doutant point que de leur costé ils ne fassent leur devoir. Cela bien exécuté, Sa Majesté fera ou la paix d'Allemagne à l'avantage de ses alliéz et à la diminution de l'authorité de l'Empereur ou bien y fera continuer la guerre ou peut

Dans les projets français qui servirent de base aux négociations de Ratisbonne, les États du duc de Mantoue étaient, on se le rappelle[1], placés sous la garantie d'une alliance défensive composée du pape, du sacré collège, des princes italiens, du collège électoral, de la ligue catholique et des princes feudataires de l'Empire. Puis la pensée qui avait inspiré ces projets d'alliance s'agrandit : il ne s'agit plus seulement de grouper les États italiens ou quelques-uns d'entre eux en vue de la défense d'intérêts particuliers, mais de les réunir tous contre le joug espagnol. En principe, pourtant, l'Espagne elle-même, pour ses possessions italiennes, n'était pas exclue de cette confédération, qui se présentait comme purement

estre elle trouvera de très glorieux avantages. En tous cas elle ne hasarde rien en cette tentative. En mesme temps je croirois à propos de se bien asseurer de la Valteline et y faire de bons forts, afin d'oster à jamais l'espérance au Roy d'Espaigne d'avoir le secours des Allemands quand il voudra brouiller en Italie, ce qu'il fera toutes les fois qu'il en aura le temps, prenant son prétexte sur la rétention de Pignerol qu'il ne peut supporter entre les mains des François. On m'objectera qu'il restera aux Espagnols le chemin de Saint-Gottard en renouvellant son alliance avec les cantons catholiques, lequel on ne luy peut oster sans rompre avec les Suisses. A quoy je respons que, si on y veut travailler, je croy facile de l'empêcher, surtout maintenant que le roy de Suède est mort; car lesdits cantons catholiques qui avoient une grande aversion contre luy, voyant que son party dépendra à l'advenir du roy, ils n'y auront plus la mesme aversion, et se confieront tellement à Sa Majesté que je ne doute nullement qu'il n'empêche au roy d'Espagne son renouvellement d'alliance avec lesdits cantons, pourveu qu'on trouve moyen de leur en subroger une autre qui leur fasse toucher de l'argent. Or, ayant appris par quelques uns d'eux des mieux intentionnez à la France qu'ils se porteroient à une ligue avec le Roy et les Vénitiens pour le recouvrement de la Valteline, je croirois maintenant le temps pour la proposer. Mais outre cela ils désireroient que les Vénitiens entrassent en alliance avec eux comme ils sont avec Zurich et Berne, en leur donnant la mesme pension qu'ils donnent auxdits deux cantons; et par ce moyen changeant les doublons imaginaires d'Espagne aux sequins effectifs de Saint-Marc, ils se feroient une liaison de France, Venise et Suisse à l'exclusion d'Espagne, qui seroit invincible. Les Vénitiens à mon advis, pour un dessein si advantageux pour eux où on leur ouvre la porte pour avoir en leur nécessité toute sorte de secours, n'y contrediront pas. Si cette proposition est trouvée utile au service de Sa Majesté et que les Vénitiens y vueillent entendre, je croy que, moyennant un peu d'argent, nous la ferons réussir à son contentement. Et elle se trouveroit en mesme temps aussy bien arbitre absolu des affaires d'Italie comme de celles d'Allemaigne, car il semble que Dieu n'ayt fait vivre le roy de Suède qu'autant de temps qu'il a esté nécessaire pour préparer le chemin à Sad. Majesté de parvenir à la plus haute gloire que roi de France soit arrivé depuis Charlemaigne. Fait à Coire, le 14 de decembre 1632. — Henry de Rohan. » — *Inédit.* Cf. Avenel, VII, 687.

1. Voy. *La Mission du P. Joseph à Ratisbonne.*

défensive et nullement attentatoire aux droits acquis, mais, ne pouvant *a priori* se refuser à l'y admettre, la France combattait énergiquement sous main son admission comme incompatible avec l'objet de la confédération.

On ne peut guère marquer la place de l'Italie sur l'échiquier européen sans parler des Grisons et de la Valteline, qui tenaient les clefs des communications entre la péninsule et l'Allemagne. L'inexécution du traité de Monçon avait laissé ouverte et à la merci d'un coup de main la question de la Valteline. Ce coup de main, toujours à craindre, la France avait eu, peu de temps avant la mort de Gustave-Adolphe, l'occasion de l'accomplir à son profit. Le roi de Suède et Rohan, le premier poursuivant jusqu'en vue des Alpes sa marche victorieuse, le second brûlant d'acquérir au service des Grisons, qu'il venait d'embrasser de l'aveu de son gouvernement, une gloire plus pure que celle qu'il avait rapportée de ses campagnes de Languedoc et des Cévennes, avaient pressé Richelieu d'accorder le libre passage aux troupes suédoises, d'autoriser une entreprise commune sur la Valteline. Certes cette proposition était séduisante, car le succès était assuré, et ce succès c'étaient le théâtre de la guerre fermé aux Espagnols et notre prestige rétabli auprès de nos clients des ligues grises. Mais, d'un autre côté, on assumait la responsabilité de livrer aux Suédois l'entrée de l'Italie alarmée, l'accès de la capitale du monde chrétien, on livrait à un allié plus que douteux des passages sur lesquels on prétendait avoir un droit exclusif, on risquait de se laisser supplanter dans la protection des Grisons et des Suisses protestants par le chef victorieux du protestantisme européen. Richelieu paraît avoir hésité. On sait qu'il craignait moins d'être compromis aux yeux de l'Europe catholique par une action commune avec la Suède qu'il n'était séduit par les avantages matériels qu'il pourrait en retirer. Il consulta le Père Joseph; celui-ci rédigea pour le cardinal une note où il envisageait l'alternative de l'occupation de la Valteline par les Espagnols ou par les Suédois. Il trouvait la seconde encore plus préjudiciable que la première, car elle mettrait dans les mains d'un ennemi (le roi de Suède n'était plus autre chose à ses yeux), sans nous débarrasser des prétentions de l'autre, un pays placé sous la protection du roi. Mais on pouvait, selon lui, échapper à ce double danger par deux moyens : ou en obtenant des Espagnols, s'ils surprenaient Riva, que les Grisons, nos alliés, occupassent Bormio, à l'autre

extrémité de la Valteline, les passages demeurant libres ou fermés, et préférablement fermés pour les deux partis, ou en enlevant aux Espagnols Bormio ou Riva, tous les deux, si c'était possible, à l'aide de troupes suisses grossies d'un régiment d'infanterie et de quelques cornettes de cavalerie fournis par le roi de Suède, mais opérant pour la France[1]. L'influence du Père Joseph

1. « Sur l'affaire de la Valteline. Si les Esp. sont entrés en la Valteline, et y bastissent des forts, notamment à Riva et à Bormio, qui tiennent les deux bouts, l'on ne peut agir avec eux que par la force, ou par remonstrances pour venir à quelque accommodement present ou futur. Pour ce qui est du premier moyen, il est à considérer que les Esp. ne peuvent pas avec quatre régiments et ce qu'ils ont de cavalerie, sans desgarnir du tout l'estat de Milan, passer en Allemagne avec un nombre suffisant pour attaquer les trouppes du roy de Suède qui sont vers Constance et Lindau et en mesme temps laisser de leurs gents en la Valteline qui puissent faire construire des forts en divers lieux, et empescher que les Grisons ne se saisissent de quelques-uns des passages qui seront plus à leur main. Si les Esp. ne passent point en Alemagne qu'ils ne se soient renduz maistres de tous les passages de la Valteline, y faisant de tels forts et en telle quantité que les Grisons n'y puissent rien entreprendre : cela requiert quelque temps et ne peuvent le faire à moins d'un moys ou six sepmaines, dans lequel intervalle M. de Rohan et les Grisons doivent aussy de leur part advancer leurs forts, et se saisir de l'Engadine, de quoy l'on ne se peut plaindre après l'infraction du traité par les Esp., avec protestation à l'arch. Léopold qu'on ne pretend nuyre à ses droits ni prendre ce qui est de son domaine, pourveu qu'il n'assiste point les Esp. directement ni indirectement. M. de Roh. et les Grisons doivent aussy faire plainte au duc de Feria de cette infraction, pour avoyr plus de droit d'agir ensuite selon qu'il conviendra et que l'on puisse rejeter le blasme sur les Esp., si les Suedois..... viennent à se saisir des passages. Or, il est icy à considerer s'il est mieux que les Esp. demeurent maistres de la Valteline en cette maniere sans guerre ouverte avec les Grisons, et sous pretexte de ne s'estre empare de la Valteline que pour passer en Alemagne, avec protestation de la laisser libre, comme fit l'Emp. entrant dans les Grisons ou s'il est mieux d'appeler les Suedoys au secours, en sorte qu'il y ait lieu de craindre qu'eux-mesmes s'en rendent les maistres contre les droits et l'authorite du Roy..... le dernier est le plus dangereux pour l'estat présent, en ce qui concerne la religion, la reputation et le choix d'avoyr pour ennemy le Roy d'Espagne et le Roy de Suede, ce qui seroit avoyr deux ennemis au lieu d'un. Veu mesme que le Roy de Suede pourroit trouver plus de creance avec les Grisons et les Suisses protestants que les Esp. ... Mais pour ce qu'il y a aussi de grands inconveniens de laisser prendre pied aux Esp. dans la Valteline, d'où jamais on ne les pourra tirer, s'il arrive quelque disgrace à la France ou au roy de Suede, le mieux est de [illegible] prendre un milieu entre les deux partis. Ce milieu pourroit estre ou par quelque accommodement avec les Esp., par la crainte de l'adjonction de nos armes avec celles de Suede ou par quelque secours modéré de Suedois contre les Esp. Quand au premier..., il faudroit que les Esp., s'ils prennent Riva, consentent que les Grisons tiennent Bormio et les environs sans faire des forts au milieu de part et d'autre. Auquel cas il faut que les passages demeurent libres ou fermés à l'un

empêcha Richelieu de confier au souverain luthérien et à l'ancien chef des protestants français une entreprise qui, dans de telles mains, pouvait tourner contre nous et contre la religion catholique. Les propositions de Gustave et de Rohan furent repoussées, les espérances des Grisons trompées et le grand capitaine huguenot, toujours suspect au Père Joseph[1] malgré son zèle en faveur des capucins de l'Engadine[2], accusé d'intelligences secrètes avec le roi de Suède par les révélations suprêmes de Des Hayes, desservi par Landé, reçut l'ordre sommaire de quitter son commandement et de retourner à Venise[3]. Ce brutal désaveu procédait de deux sentiments qui domineront longtemps la politique française dans cette question et dont elle aura bien de la peine à se départir : le désir d'assurer, avec le concours de Venise, des Suisses et des Grisons, l'exécution du traité de Monçon et la crainte d'encourir, en le déchirant pour remettre la Valteline sous la domi-

et à l'autre party. C'est l'avantage des Esp. et le bien de toute l'Italie, que lesd. passages demeurent fermés en l'estat où sont les choses, les Esp. ayant beaucoup plus d'intérest de fermer le passage d'Italie au Roy de Suède, qui peut les y ruiner entièrement que d'envoyer du secours à l'Emp..... ..... Si les Esp. estiment estre mieux que les passages soient ouverts, en sorte que le Roy de Suède y puisse passer..., ils seront en horreur vers tout le monde de faire cette proposition : oultre qu'ils ne peuvent sans violence disposer desd. passages qui ne despendent pas d'eux, et que, y ayant lieu de croyre que, si la Valteline demeure tranquille souz la protection du Roy, le Roy de Suède ne voudroit pas... passer. Ce qui feroit voyr que les seuls Esp., en usurpant ce qui n'est point à eux et violant la foy du traité de Mousson, seroient causes de la perte de la religion et de l'Italie par les armes du Roy de Suède. Mais, selon que les Esp. ne se gouvernent pas par la raison, il est à croyre qu'ils voudront garder les passages pour eux, s'estimant assez forts pour les défendre contre tous..., par ainsy qu'il faudra venir à la force. Pour cet effect, on peut lever le régiment des Suisses qu'on avoit déjà résolu..... à leur prochaine diète de Bade faire ce qu'on pourra pour les intéresser à cette affaire... Pour ce qui est du Roy de Suède, l'art. de l'alliance qui regarde la conservation des Grisons donne lieu de luy demander un regiment de troys mil hommes et quelques cornettes... comme trouppes auxiliaires... Toutes ces trouppes pourroient faire jusqu'à dix mil hommes, ce qui suffiroit pour oster aux Esp. Bormio ou Riva, ou peut estre tous les deux, joint qu'en mesme temps l'on pourroit..., faisant advancer quelques trouppes sur le Montferrat, leur donner jalousie au Milanais. » Minute de la main du secrétaire habit. Au dos, de la même main : « Considérations sur les affaires de la Valteline sy les Esp. y entrent. » 1632. Les notes en marge de la même main. *Inédit.*

1. « Elle [la duchesse douairière de Rohan] m'a dit encore que, bien que le P. Joseph ne soit pas grand amy de leur maison, non plus qu'il l'estoit de la personne de son mary... » Leycester au roi d'Angleterre. 2 juillet 1638. *Inédit.*

2. Rohan à Bouthillier. Coire, 25 décembre 1632. *Inédit.*

3. Bühring, *Venedig, Gustaf Adolf u. Rohan.* 229-244.

nation des Grisons, la responsabilité et les risques d'une rupture prématurée; la méfiance des engagements que l'initiative du glorieux représentant du protestantisme français pouvait nous faire prendre avec les Suédois et les cantons protestants et qui devaient nous faire perdre, au profit de la maison d'Autriche, les sympathies des cantons catholiques et augmenter le déchaînement de l'opinion catholique contre nous.

3. LA CAMPAGNE DIPLOMATIQUE ET SES RÉSULTATS.

L'ALLIANCE AVEC LA SUÈDE ET LES PROTESTANTS ALLEMANDS.

Maintenant que nous avons fait connaître la situation de l'Allemagne, des Provinces-Unies et de l'Italie à la suite de la mort de Gustave-Adolphe et les vues de Richelieu et du Père Joseph sur ces trois pays, il faut voir l'accueil qu'elles y rencontrèrent et les mesures par lesquelles nos deux hommes d'État préparèrent une rupture déjà arrêtée dans leur esprit. Bien qu'une politique ne doive pas être exclusivement jugée sur ses résultats, l'idée qu'il faut s'en faire est inséparable de ces résultats. En suivant nos diplomates dans les pays étrangers, nous ne cesserons donc pas de nous occuper du Père Joseph, car les vicissitudes et l'issue de leur mission nous éclairera quelquefois sur la valeur et toujours sur le fruit de la direction à laquelle ils obéissaient. Attachons-nous surtout aux pas de Feuquières, car c'est du succès de sa tâche que Richelieu et le Père Joseph font principalement dépendre leurs résolutions.

Ce qui nous frappe d'abord dans la mission de notre ambassadeur, parce que cela met en jeu la clairvoyance et le sens pratique du cardinal et du capucin, c'est qu'il fut obligé de s'écarter sur trois points importants de ses instructions[1]. Il s'aperçut bien vite que l'électeur de Saxe, par son intempérance, par son inertie, par ses sympathies autrichiennes, par sa répugnance pour l'intervention étrangère, par le mépris où il était tombé dans le parti évangélique et national, qui avait d'abord placé en lui ses espé-

1. « J'ai trouvé les affaires tellement éloignées de l'instruction qui m'a esté donnée à la cour... » Feuquières à Charnacé, 25 avril 1633. *Négociations de Feuquières*, I, 112.

rances, était impropre au rôle de chef de l'union protestante que la France lui avait destiné, et il seconda de son influence le vœu de l'opinion en faveur du chancelier Oxenstierna, que désignait clairement l'éclat des services et des talents. Il rencontra chez les représentants des cercles supérieurs de l'Allemagne[1] réunis à Heilbronn une telle animosité contre la ligue catholique qu'il dut renoncer à l'espoir d'une neutralité que ses instructions lui prescrivaient d'obtenir[2]. Enfin il ne crut pas pouvoir, en présence de l'ombrageuse susceptibilité soulevée par l'intervention française, insister sur le dépôt des places de la rive gauche du Rhin et il attendit, pour revenir sur cette question, des circonstances plus favorables[3].

En mettant de côté ses instructions pour adapter sa conduite aux circonstances, notre ambassadeur prenait une initiative intelligente autant que hardie. Mais l'éloge qu'il mérite n'implique aucun blâme contre ceux qui lui avaient prescrit une conduite différente. Il n'est même pas besoin, pour les excuser, d'invoquer la pénurie des informations dont les gouvernements disposaient alors pour se guider dans leurs relations avec les États voisins. Aujourd'hui la presse, les correspondances privées, de fréquents rapports personnels, de nombreuses publications s'ajoutent aux communications de leurs agents pour renseigner les gouvernements sur les pays étrangers, et les desseins les plus secrets des cabinets, les variations les plus délicates de l'esprit national échappent à peine à cette publicité. Et pourtant l'histoire contemporaine de notre pays offre un exemple amer des illusions qu'un gouvernement et un peuple peuvent se faire sur une nation voisine que tout recommandait à leur attention. Si des moyens d'information aussi nombreux n'ont pas suffi pour nous éviter de cruels mécomptes, peut-être aurait-on le droit de réclamer l'indulgence pour Richelieu et le Père Joseph, qui ne connaissaient le monde germanique, si complexe et si différent de notre pays, que par quelques correspondants officieux et par des agents, ignorant, pour la plupart, la langue, les mœurs, l'histoire et la constitution de l'Allemagne, diplomates improvisés trop portés à estimer les révélations d'après le prix dont ils les payaient. Mais

1. Le cercle de Franconie, le cercle de Souabe et les deux cercles du Rhin.
2. Feuquières au roi, 26 mars 1633. Feuquières au Père Joseph, 25 avril 1633. *Négociations de Feuquières*, I, 64-65, 105, 141, 272.
3. Même recueil, p. 108.

cette indulgence, Richelieu et le Père Joseph n'en ont pas besoin, et ce n'est pas pour les justifier, mais seulement dans un intérêt général, que nous avons fait cette observation.

L'électeur de Saxe semblait si bien désigné pour devenir le chef de l'alliance suédo-germanique que les instructions de l'ambassadeur anglais, Anstruther, furent conçues dans la même prévision[1]. On put même croire que cette situation était acceptée par Oxenstierna[2]. Elle était d'ailleurs conforme et à l'intérêt de la France, qui visait à balancer, en développant l'indépendance du parti évangélique, l'autorité du chancelier, et aux premiers vœux, à l'élan spontané de l'Allemagne protestante, qui craignait de voir sa cause sacrifiée à l'intérêt suédois.

Quant à l'accueil que reçut le projet de neutralité, on peut affirmer qu'il ne surprit ni Richelieu ni le Père Joseph, car autant ils attachaient d'importance à cette idée, autant ils sentaient la difficulté de la faire accepter aux deux partis. Comme elle va tenir une grande place dans les négociations où la France mettra à prix son concours, ces négociations nous fourniront une occasion plus opportune de dire pourquoi notre pays y était si fermement attaché, les obstacles et les chances de succès qu'elle pouvait rencontrer.

Les dispositions de l'assemblée d'Heilbronn, au sujet des gages que la France voulait se faire remettre, ne causèrent également pas plus de surprise au cardinal et au capucin qu'elles ne les découragèrent. Ils ne pouvaient pas plus renoncer à la force que ces gages devaient donner à leur pays soit pour la paix, soit pour la guerre, que se faire illusion sur la répugnance des Suédois et des protestants allemands à les leur céder.

En dehors de ces trois points qui mettent en cause la sagacité politique de Richelieu et du Père Joseph, nous n'avons qu'à constater les résultats de l'assemblée et à indiquer la mesure dans laquelle ils ont pu être dus à l'influence française. Il semble bien qu'il ne faille pas attribuer à notre ambassadeur l'honneur d'avoir fait échouer les prétentions d'Oxenstierna sur l'électorat de Mayence ni d'avoir limité son autorité en lui faisant adjoindre un conseil général (*consilium formatum*), dont le rôle était d'ailleurs plus apparent que réel, puisque le dernier mot dans les

1. *Négociations de Feuquières*, I, 116, 148.
2. *Ibid.*, p. 56.

questions militaires, c'est-à-dire dans les plus importantes, restait au chancelier. La place de la France dans l'assemblée fut certainement subordonnée à celle de la Suède, qui en recueillit les principaux fruits; elle ne laissa pas toutefois d'être considérable, surtout si on la compare à celle qu'y occupèrent l'Angleterre et les Provinces-Unies[1]. Si Feuquières ne réussit pas à faire entrer dans le nouveau traité d'alliance entre la France et la Suède (9 avril 1633)[2] les électeurs de Saxe et de Brandebourg et les quatre cercles unis à Heilbronn, leur accession fut prévue dans ce traité (art. VIII), la liberté du culte catholique et le respect de ses ministres y furent consacrés (art. VI), le droit de faire une dernière tentative auprès du duc de Bavière et de la ligue catholique pour les amener à la neutralité nous y fut reconnu (art. VII). L'organisation militaire créée par la diète d'Heilbronn était d'ailleurs par elle-même un avantage presque aussi grand pour la France que pour la Suède et le parti protestant. La façon dont le Père Joseph annonçait et envisageait les résultats de l'assemblée montre tout le prix qu'il y attachait : « La situation est excellente en Allemagne, disait-il à l'ambassadeur vénitien Soranzo, les protestants ont plus d'argent que les impériaux, car ils ont fait à Heilbronn un fonds de huit millions. Oxenstierna a la direction des affaires, mais comme prince particulier et non en qualité de Suédois. On a résolu de constituer le conseil sur le même pied qu'en Hollande, de façon que chaque cercle ait un conseil particulier composé des députés des villes du cercle. Ces conseils, à leur tour, nommeront des députés qui formeront le conseil général présidé par Oxenstierna[3]. »

L'alliance directe de la France avec les confédérés d'Heilbronn fut bientôt réalisée à la diète de Francfort par le traité du 9 septembre[4]. Ce traité ne faisait qu'étendre aux quatre cercles de la Haute-Allemagne les rapports établis par celui du 9 avril entre la France et la Suède. On y retrouvait notamment les articles VI et VII de ce dernier, relatifs au culte catholique et à la neutralité de

1. Sur le rôle de Feuquières et la diète en général, voy. Küsel, *Der Heilbronner Convent*. Halle, 1878.

2. Du Mont, *Corps diplomatique*, VI, n° 42.

3. Soranzo au doge. Paris, 29 avril 1633. *Inédit*.

4. Du Mont, VI, n° 46. Si ce traité est daté du 15 septembre dans Du Mont, c'est sans doute par suite d'une confusion avec la date des déclarations dont nous allons parler.

Maximilien. Leur rédaction ayant paru équivoque, notre ambassadeur signa le 15 septembre avec les confédérés ou leurs représentants deux déclarations, dont la première spécifiait que l'art. VI, sans porter atteinte aux droits des protestants, impliquait le maintien du culte catholique partout où il existait avant la guerre, et dont la seconde, interprétant l'art. VII, rassurait les protestants contre la crainte d'un appui direct ou indirect donné contre eux au duc de Bavière et à la ligue dont il était le chef[1].

Ainsi Feuquières avait réussi à augmenter le nombre des alliés de la France sans augmenter ses obligations. Il n'obtint pas, au contraire, satisfaction au sujet de la remise de Philippsbourg et des places de l'Alsace. Lassé d'une mission laborieuse autant que féconde, il accompagna en France les envoyés de la Suède et des confédérés, Jacob Lœffler, vice-chancelier de Suède et chancelier du duc de Wurtemberg, et Philippe Streiff de Lauenstein, conseiller secret du comte palatin de Deux-Ponts.

Lœffler et Streiff venaient justifier la résistance de leurs commettants au sujet des gages demandés par la France, faire ratifier le traité d'accession des confédérés à l'alliance franco-suédoise, solliciter des subsides.

La situation où ces envoyés trouvèrent le roi n'était pas de nature à diminuer ses exigences. Au moment même où ils se mettaient en route (23 septembre), les troupes françaises entraient à Nancy[2]. L'acquisition de cette belle place, venant compléter, avec celles de Metz, de Toul et de Verdun, un redoutable quadrilatère, enlevée, sans coup férir, à un vassal de l'empereur qui n'avait pu le défendre, au chef d'une maison rivale de la maison de Bourbon, au complice de tant de brouilleries passées et des divisions actuelles de la famille royale, était le fruit d'une rapide campagne et de négociations où le duc de Lorraine passait, suivant le jeu de mot qui courait dans l'armée sur la ville où elles avaient eu lieu[3], pour avoir subi le *charme* du Père Joseph[4]. Cet évé-

1. Du Mont, VI, à la suite du traité.

2. Haussonville, *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, 2e édition, 1860, I, 267, 268, 270, 272, 273, 274, 278, 280, 281, 282-296, 299, 300.

3. Charmes (Vosges).

4. « ..... l'emploi que le cardinal donna à Charme au Père Joseph de la part du roy pour traiter avec le duc de Lorraine, afin de le faire enfin résoudre à se mettre dans son devoir..... Ce cardinal, ayant à deux fois conféré avec ce duc dans cette ville....., et n'en ayant pu remporter aucune satisfaction, il pria le Père Joseph de travailler à gagner l'esprit de ce duc; ce qui luy réussit avec

nement augmentait le prestige et la force de la France et ne la disposait pas à rabattre de ses prétentions. Ce n'était pas, d'ailleurs, le seul succès de ses armes et de son influence ; peu de temps avant l'occupation de Nancy, le marquis de Bourbonne, brusquant des négociations commencées avec le duc de Wurtemberg, mettait sous la protection du roi la ville de Montbéliard menacée par le duc de Lorraine[1].

L'autorité des deux ambassadeurs était, au contraire, affaiblie par le sentiment de l'hostilité politique et religieuse des Suédois et des confédérés, du désarroi des premiers, de la ruine inévitable des seconds, si l'appui prochain d'une puissance protestante, c'est-à-dire de l'Angleterre ou de la Hollande, ne leur permettait de se rendre indépendants d'alliés qui ressemblaient à des maîtres et de prendre la haute main dans la guerre. La même opposition se retrouvait entre le luthérien Lœffler, représentant de la Suède, et le calviniste Streiff, organe des confédérés. La méfiance de ces derniers était telle qu'ils faisaient surveiller l'agent suédois[2].

Cette situation respective permettait à la France de parler haut et ferme, et ceux qui dirigeaient sa politique n'y manquèrent pas[3]. Ce ne fut pas, toutefois, le seul langage qu'ils tinrent aux ambassadeurs et, en leur laissant voir des résolutions inébranlables, ils ne négligèrent rien pour les convaincre et les gagner. Ils les traitèrent avec honneur, leur firent payer quatre cent mille livres sur les six cent mille qui étaient dues à la Suède, depuis le mois de novembre de l'année précédente, et leur promirent que l'adhésion de leurs commettants aux vues de la France serait, avant Pâques, payée d'une rupture, à la suite de laquelle Brisach

tant d'heur qu'au second entretien il le fit résoudre à signer le traité, après qu'il lui eut fait comprendre qu'il se perdoit et ses États sans resource et mettoit le feu dans la chrestienté....., et que, se soumettant au roy, il luy rendroit dans peu son païs, ne voulant, sinon lui ôter pour un tems le moien de lui faire mal et d'assister monsieur son frere et la maison d'Austriche. » L'acquiescement du duc aux puissantes raisons du Père Joseph donnèrent lieu au proverbe qui eut vogue alors dans la cour que le Père Joseph avait charmé le duc, faisant allusion à la ville où cela s'était passé. » Lepré-Balain, année 1633.

1. Sattler, *Geschichte des Herzogthums Würtemberg unter der Regierung der Herzoge*, 1769-83. Partie VII, p. 87.

2. Voir deux dépêches des résidents anglais, De Vic et Augier, de même date, 15/25 octobre 1633. *Inédit.*

3. M. le cardinal et le Père Joseph ont usé de toute leur rhétorique..... « usans, après ces vaines persuasions, de paroles plus hautes, qu'il faloit que cela fut..... » *Ibid.*

deviendrait en six semaines la proie de l'impétuosité française[1]. Les efforts de Richelieu et du Père Joseph pour obtenir cette adhésion les amenèrent à des déclarations très nettes et très explicites, qui forment le commentaire animé des instructions diplomatiques et qui, par ce qu'elles disent et par ce qu'elles laissent deviner, font pénétrer mieux encore que ces instructions l'esprit de la politique française en Allemagne.

Pour faire livrer Philippsbourg à la France, Richelieu et le Père Joseph invoquent les engagements pris par Gustave-Adolphe envers le roi et l'électeur de Trèves et protestent de leur intention de rendre cette place à la paix. Les Suédois et les confédérés se prétendent affranchis de ces engagements par le peu d'empressement de l'électeur à se conformer au traité[2] et ne consentent à céder la place, une fois qu'elle sera prise, qu'après l'avoir démantelée[3]. C'est qu'elle commande le bas Palatinat et mettrait dans notre dépendance le palatin et les protestants des deux rives du Rhin dans cette partie de son cours[4]. Pour la même raison, la France a un si grand intérêt à l'occuper dans son état actuel que le Père Joseph promet que, si on la lui accorde, elle prendra le Palatinat sous sa protection, même contre le duc de Bavière[5].

Passant de cette question particulière, quoique capitale, à la question générale des rapports de nos alliés protestants avec les catholiques, envisagés d'abord comme communion religieuse, puis comme parti politique, Richelieu et le Père Joseph réclament pour la première la liberté du culte et la conservation des institutions qui y sont affectées, pour le second la neutralité. C'est, disent-ils, une guerre d'État qu'il faut faire, et non une guerre de religion. Il faut laisser les catholiques en dehors de la lutte contre l'empereur, il faut, en les séparant de lui, les mettre contre lui. Cette séparation assurera la formation d'une majorité, composée des électeurs de Trèves, de Bavière, de Cologne et de Bran-

1. Dépêche d'Augier. Paris, 8/18 novembre 1633. *Inédit.*

2. Feuquières à l'électeur de Trèves et à Bussi-Lameth. Francfort, 10 mars 1634. *Négociations de Feuquières*, II, 280.

3. Dépêches précitées du 15-25 octobre 1633.

4. Rusdorfii consilia et negotia publica..... Francf. ad M., 1725, fol., p. 395, cité par Droysen, II, 7, n° 1. Merc. fr., XX, p. 204, cité ibid.

5. « ..... that if the Swedes wolde putt that place into the King's handes in the same state that hee did demand it, hee wolde take the Palatinate into his protection, were it against the Duke of Bavaria. » Augier, De Vic, 25 octobre/4 novembre 1633. *Inédit.*

debourg et décidée à élire un roi des Romains en dehors de la maison d'Autriche, et elle permettra, en mettant l'ancienne ligue catholique à la discrétion de la France, de lui imposer les conditions qu'on voudra. Richelieu donne même à Lœffler et à Streiff l'espoir qu'on demandera au duc de Bavière de renoncer au haut Palatinat et à la dignité électorale. Nous sommes sur le point, leur dit le Père Joseph, de brouiller à jamais l'empereur et l'électeur; après quoi, nous ferons de ce dernier ce que nous voudrons. Cette perspective, destinée à séduire leurs interlocuteurs, révèle en même temps l'un de leurs desseins sur le parti catholique. Ce n'est pas seulement pour ménager les scrupules du roi, l'opinion européenne, le sentiment du pays, où fermente encore le fanatisme ligueur, que Richelieu et le Père Joseph plus encore soutiennent avec tant de persévérance le rôle de protecteurs du catholicisme en Allemagne, ce n'est pas seulement à une sollicitude sincère pour leur religion qu'ils obéissent, ils ont aussi pour but d'entraîner les catholiques, en gagnant leur confiance, à une rupture avec l'empereur qui les jettera dans les bras de la France. Mais leur intention n'est pas, comme ils voudraient le faire croire aux représentants de la Suède et des confédérés, d'abuser de la dépendance où leurs coreligionnaires allemands se trouveront réduits; loin de là, ils songent à en faire un contrepoids à la prépondérance éventuelle du parti évangélique, à placer en eux l'axe de la constitution politique qu'ils veulent donner à l'Allemagne.

Le Père Joseph envisage sous cinq chefs la situation de ce pays, énumère cinq questions sur lesquelles la France et ses alliés protestants doivent se mettre d'accord :

1° La religion. Le roi, dit-il, est assailli sans relâche des plaintes des catholiques allemands. Évitons, au nom de Dieu, une guerre de religion, ménageons la conscience timorée du roi, de façon à lui permettre d'assister sans scrupule les confédérés et de rompre avec la maison d'Autriche. A Rome, on ne cesse de représenter le cardinal comme un ami des hérétiques, comme un hérétique lui-même; il ne se passe pas de jour que le pape ne fulmine contre lui. Si les luthériens et les calvinistes avaient un pape, ils tiendraient compte, tout comme nous, de ses susceptibilités. Assurément les gens qui savent le fond des choses ne sont pas dupes des calomnies semées par les Espagnols, mais la masse du public, particulièrement en France, n'en pénètre pas le but et

l'origine, se laisse facilement échauffer par un clergé fanatique et conçoit des impressions qui mettent en péril la vie du roi et du cardinal. S'imagine-t-on par hasard qu'on pourra déraciner le catholicisme ? Quand la paix sera faite, luthériens et calvinistes pourront disputer tant qu'ils voudront ; pour le moment, il s'agit de s'unir contre les Espagnols qui veulent mettre dans leur parti, de gré ou de force, tout le monde, catholiques, luthériens et calvinistes, tandis que la France, où les coreligionnaires des confédérés jouissent d'une grande liberté, n'a que des intentions droites envers les protestants allemands. Est-il donc impossible de s'entendre en Allemagne au sujet de la religion ? J'ai entendu dire en 1630, à Ratisbonne, par un théologien de Darmstadt que la différence entre les catholiques et les luthériens ne réside en réalité que dans des mots, que les uns et les autres ont beaucoup de rites communs, que les seconds croient même à la présence réelle. Ma robe et mon genre de vie disent assez quelle est ma religion, mais je tiens pour entièrement condamnable la contrainte religieuse, telle que je l'ai vu pratiquer en Allemagne, particulièrement à Bade ; le principe *ejus religio cujus regio* vient du diable ; on ne doit pas obtenir les conversions par la violence, mais laisser Dieu opérer par le Saint-Esprit. Que les membres du parti évangélique se soient approprié pendant la guerre les revenus des établissements religieux, dont ils étaient seigneurs temporels, passe encore, mais que l'on exproprie les religieux de leurs biens, qu'on les prive de leurs moyens d'existence, c'est ce qui finira par avoir de mauvaises conséquences, surtout dans les villes impériales, dont les conseils renferment partout des pensionnaires de l'Autriche et de l'Espagne, toujours préoccupées de brouiller la France avec les confédérés.

2° La neutralité, particulièrement celle des électeurs catholiques. A ce sujet, Richelieu et le Père Joseph, pour expliquer leur insistance, répètent que les Allemands comprennent lentement, mais que ce qu'ils ont une fois compris ne sort plus de leur tête. Ce principe de la neutralité, ajoute le Père Joseph, Gustave-Adolphe l'a obstinément repoussé, malgré le traité de Bernwald. Et pourtant c'est le seul moyen d'éviter une guerre de religion, d'adoucir peu à peu les esprits et d'ouvrir la voie à une paix sûre. L'acceptation de ce principe assurerait même aux confédérés des avantages politiques et militaires. On arriverait par là à faire élire un roi des Romains en dehors de la

maison d'Autriche, à mettre à l'abri la ligne du Rhin et à empêcher la grande alliance qui se négocie depuis longtemps entre le pape, les États italiens, l'empereur et la ligue catholique; c'est d'ailleurs à l'adoption de ce principe que la France subordonne la mesure dans laquelle elle assistera les confédérés et la rupture ouverte avec l'Espagne et l'Autriche. Si on le rejette, si l'on réduit les électeurs catholiques au désespoir et à la nécessité de faire entièrement cause commune avec l'empereur, la guerre prendra un caractère qui empêchera les confédérés de la soutenir longtemps. Le parti catholique ne désire pas qu'on en vienne là, il a payé trop cher ses actes d'hostilité pour que cette expérience ne lui profite pas. On pourrait d'ailleurs lui lier les mains. L'électeur de Trèves, le premier, s'est mis dans cette situation par le traité qui a fait de lui le protégé de la France; celui de Cologne désire suivre son exemple, les confédérés pourraient beaucoup contribuer à l'y décider en amenant le landgrave de Hesse à s'arranger avec lui au sujet de Dorsten[1]; l'électeur de Mayence, il est vrai, est entièrement Espagnol, mais il est, ou peu s'en faut, dépouillé et expulsé de ses États, et dès lors il n'y a pas beaucoup à compter avec lui. C'est le Bavarois qui a le plus d'importance parmi les électeurs catholiques; or, il est très hostile à Waldstein et aux Espagnols, et il incline vers la paix; il faut à tout prix le brouiller avec l'Autriche, après quoi il faudra qu'il fasse des concessions au sujet du Palatinat; il faudra demander aux protestants, par exemple à Bernard de Saxe-Weimar pour l'évêché de Würzbourg, des sacrifices analogues.

3° Les électeurs protestants. L'électeur de Saxe est hostile à la confédération, il songe à trahir la cause commune, il agite avec son gendre, le landgrave de Hesse-Darmstadt, des projets de paix séparée. Il faut lui donner d'autres conseillers, tirer parti de son intempérance, éloigner Arnim, dont les dispositions sont équivoques, enchérir du double sur le prix que la vénalité de ses conseillers secrets, Hoe, Timœus et Werden, coûte à l'Espagne, aller jusqu'à 1,000 couronnes. L'électeur de Brandebourg n'a pas, jusqu'ici, trouvé assez d'appui, il mérite qu'on en tienne plus de compte. Il a, il est vrai, autour de lui, quelques mauvais conseillers, comme Burgsdorf, mais on s'est assuré de Schwarzenberg.

1. Place la plus importante de la Lippe.

4° Waldstein. Il faut aussi essayer de faire quelque chose avec Waldstein, car il n'est pas bon Espagnol. Il est, à la vérité, rusé et dissimulé, mais c'est en même temps un soldat médiocre et qui craint les coups. Il paiera un jour ses hésitations, car des maîtres comme le sien tiennent *quod deliberantes desciverunt*[1], et ses délibérations seront considérées comme des trahisons.

5° Les grandes puissances. De l'Angleterre, il n'y a plus rien à attendre. Dans les Provinces-Unies, Orange désire la guerre, mais les états généraux sont divisés. Le Danemark est entièrement favorable à l'empereur et n'attend qu'une occasion pour tomber sur la Suède. La reconnaissance, l'honneur, l'intérêt obligent les confédérés à ne pas se séparer de celle-ci, mais Oxenstierna doit relâcher quelque chose de ses procédés hautains, de sa haine acharnée contre les calvinistes. Richelieu a remarqué dans l'affaire de Lorraine des indices certains de la jalousie ombrageuse du chancelier, qui a si mal rempli les promesses de secours de la Suède et des confédérés pour le blocus de Nancy. D'ailleurs, on ne saurait permettre aux Suédois de ruiner et de démembrer l'Empire. Aspirer à ce but, ce serait être pire qu'un Turc. La Suède est trop faible pour poursuivre la guerre toute seule.

6° La France. Le roi n'éprouve à l'égard de l'Allemagne aucune ambition personnelle, il ne tend qu'à maintenir l'équilibre en Europe; il l'a bien montré en Italie, où il a dépensé tant de millions pour soutenir le duc de Mantoue et a rendu au duc de Savoie tout ce qu'il lui avait pris, à l'exception de Pignerol, dont la possession a été achetée à beaux deniers comptants. En mettant à la raison les ducs de Savoie et de Lorraine, il a rendu service aux confédérés. La France a réussi jusqu'ici à tenir en échec la maison de Habsbourg, elle saura également traverser les négociations des Provinces-Unies avec l'Espagne. Si elle avait des vues sur l'Alsace, voilà deux ans déjà qu'elle a trouvé pour les satisfaire l'occasion la plus favorable. Déjà le maréchal de Schomberg avait reçu l'ordre de marcher en avant. C'est moi qui ai empêché l'effet de cet ordre, et maintenant, en songeant au mal que ce changement de résolution a fait à l'Alsace et au danger qu'il a fait courir à la religion, je le regrette presque. La

1. En latin dans le texte.

France a maintenant dans Pignerol et Nancy deux bastions avancés d'une force respectable ; 60,000 fantassins, 20,000 cavaliers seront bientôt sous les armes. Le cardinal, remis de sa maladie, est prêt à se mettre en route et à porter à l'Espagne un coup sensible. La France ne veut nullement, comme on le prétend, laisser le fardeau de la guerre sur les épaules des confédérés. Aussitôt que nous aurons fait revenir le duc d'Orléans, retiré notre sang des mains de l'ennemi, nous entreprendrons autre chose. Déjà l'on a envoyé beaucoup d'argent au maréchal de la Force pour ruiner l'armée du duc de Féria, lui débaucher ses meilleures troupes. Il faut garder les passages en Italie, ceux du Rhin et de la Moselle, emporter Brisach et mieux s'assurer de l'Alsace. Tout cela profitera aux confédérés ; on tient à leur disposition 200,000 couronnes, s'ils veulent se mettre promptement à l'œuvre. Mais la façon dont ils ont jusqu'ici fait la guerre n'est pas la bonne. Au lieu de bloquer tant de places et de ravager le pays sans utilité, il faut former un ou deux corps d'armée, harceler l'ennemi et le laisser se ruiner lui-même, en évitant, pour le moment, toute bataille. La France ne demande aux confédérés, en récompense de sa loyale assistance dans le passé et de celle qu'elle leur rendra dans une plus large mesure encore à l'avenir, que deux choses : 1° l'occupation de Philippsbourg promise, sous la foi d'un traité et avec l'approbation de la Suède, par l'électeur de Trèves ; 2° une rédaction moins équivoque du sixième article du traité du 9 septembre, de façon à faire remonter à l'origine de l'union d'Heilbronn les réparations promises aux catholiques par cet article. La Grange aux Ormes, en sa qualité de huguenot, Feuquières, à cause de son ignorance du latin, se sont montrés trop coulants sur ce chapitre[1].

Certes, tout n'est pas nouveau dans ces déclarations. Nous connaissions déjà le dessein de former une majorité dans le collège électoral pour faire sortir l'Empire de la maison d'Autriche, ainsi que cette grande idée d'une politique étrangère aux passions confessionnelles ; mais ces vues se présentent ici avec un accent personnel qui a été scrupuleusement respecté par le correspondant du landgrave de Hesse, et il s'y mêle des traits de caractère d'un grand prix pour nous. En cherchant dans ce langage des lumières

1. Philippe Streiff au landgrave de Hesse. Metz, 20 novembre/1er décembre 1633. Dans Rommel, *Geschichte von Hessen*, VIII, 286, n° 367.

nouvelles sur la politique et sur l'homme, il ne faut pas naturellement oublier le compte qu'il a dû tenir de ceux à qui il s'adressait.

Par exemple, le Père Joseph aurait-il fait aussi bon marché des différences confessionnelles, s'il avait parlé à des Français et non aux représentants d'une cause affaiblie par les divisions religieuses, trop souvent inspirée par l'esprit sectaire? Assurément il s'exprimait ici en politique et non en théologien. C'était dans l'intérêt de ses coreligionnaires qu'il réduisait la distance qui sépare le catholicisme du luthéranisme, c'était à leur profit qu'il réclamait la tolérance et condamnait la religion d'État; mais il n'en faudra pas moins se rappeler cette profession de foi quand nous étudierons les principes de sa conduite à l'égard des dissidents.

En assignant pour but à la guerre l'équilibre européen, le Père Joseph ne veut pas seulement rassurer ses interlocuteurs, il exprime sincèrement la façon dont il la comprend, le caractère qu'il voudrait surtout lui donner. Nous connaissions la divergence qui s'était produite à ce sujet dans le conseil, et la parole du Père Joseph vient confirmer le rôle que nous lui avons attribué au commencement de 1632 et l'autorité de Lepré-Balain qui nous a révélé ce rôle. Mais il ne faut pas exagérer cette divergence. D'une part, en effet, Richelieu ne répugne pas à renoncer aux places qu'il convoite, s'il obtient d'autres garanties et si son insistance au sujet de ces places doit brouiller la France avec ses alliés[1]; de l'autre, le Père Joseph, qui reprochait surtout au système des conquêtes le défaut d'opportunité et de mesure et le risque qu'il pouvait faire courir à l'influence morale de notre pays, a senti ses scrupules faiblir, lui-même en fait l'aveu, en voyant que ce que la France ne prendra pas, tombera ou restera aux mains des protestants ou de la maison d'Autriche, et que là où les troupes disciplinées du roi très chrétien mettent le pied, c'est du terrain gagné non seulement pour le pays, mais aussi pour la religion et l'humanité.

Au nombre des déclarations qu'on vient de lire, il en est une

1. « Le sieur de Feuquières..... sçaura qu'elle [Sa Majesté] ne prétend pas des places pour plus grande seureté que la paix ne se fera point sans elle, parce que ce seroit augmenter les soubçons que quelques-uns ont voulu prendre. » Mémoire pour faire une depesche à M. de Fequières. 16 août 1634. Avenel, IV, 589.

dont nous sommes en mesure de vérifier l'exactitude en retraçant une de ces intrigues diplomatiques où triomphe le Père Joseph et qui nous montrent en action une politique dont nous ne connaissons trop souvent que les desseins et les programmes; c'est la déclaration qui présente l'électeur de Cologne comme disposé à suivre l'exemple de l'électeur de Trèves. Nous avons vu qu'une convention de neutralité avait été passée, sous les auspices de la France, entre Gustave-Adolphe et l'électeur Ferdinand, que ce dernier aspirait à la remplacer par un véritable traité et recherchait la protection de la France. Son agent, le sieur de Henff, avait même arrêté à Toulouse, le 27 octobre 1632, avec les ministres du roi, le projet de ce traité qui, faute de la validation du roi de Suède, resta à l'état de lettre morte[1]. La grave défaite subie par les impériaux devant Hameln (juillet 1633) réveilla à Cologne le désir de la neutralité. La situation de cette ville, menacée à la fois par le landgrave de Hesse, par les Suédois et par les Hollandais, était des plus critiques. Son agent à La Haye écrivait au commencement d'août « qu'elle n'avait pas d'autre moyen pour obtenir la sécurité que de se mettre sous la protection de la France ou de conclure une alliance avec les états généraux, car, aussitôt que Münster serait tombée dans les mains des Suédois, tout le poids de la guerre tomberait sur elle et sur l'électorat. » Richelieu faisait annoncer par l'électeur de Trèves aux autorités de la ville et aux prélats qui s'y étaient réfugiés que l'armée suédoise tout entière allait marcher contre elle et contre l'électorat, et il renouvelait ses offres de protection.

Parmi les nombreux agents avec qui le Père Joseph entretenait en Allemagne de secrètes intelligences[2] se trouvait le Père de Senheim, dominicain, évêque élu de Trèves et fils du chancelier de cette église. Ce personnage, qui jouait auprès de l'archevêque de Trèves un rôle analogue à celui du Père Joseph lui-même

1. Du Mont, VI, n° 37. « La ville de Liege et l'evesque de Cologne deputerent à ce roy à Pont à Mousson pour s'asseurer de la bienveillance de Sa Majesté aux occasions présentes. Ledit evesque se range soubs la protection de sadite Majesté, laquelle, tenant Mayence, aura par ce moien detasché de la maison d'Autriche les trois principaux électeurs ecclésiastiques. » Dépêche du résident anglais Augier, 10/20 juillet 1632. *Inédit.*

2. « ..... che se ne affaticava grandemente con i mezzi delle sue intelligenze di Alemagna..... » Le résident toscan Gondi au secrétaire d'État du grand-duc, 20 décembre 1633. *Inédit.*

auprès de Richelieu, fut choisi pour amener l'archevêque, le clergé, les autorités civiles de Cologne et même les prélats qui y avaient trouvé un asile, à chercher leur salut dans les bras de la France. Il était particulièrement désigné pour cette mission par ses liens de parenté avec le syndic, le bourgmestre et l'évêque élu de Cologne. Ce dernier, Otto-Géréon de Guttmann, fut facilement gagné, ainsi que le doyen du chapitre, Hartger Henot. En leur qualité d'ecclésiastiques, ils étaient moins sensibles à ce que la protection de la France pouvait coûter à l'indépendance de leur pays qu'aux garanties qu'y devait trouver la religion. Guttmann, d'ailleurs, n'oublia pas ses intérêts, et, pour prix de ses services, stipula un bénéfice, ainsi que le titre et le traitement de conseiller d'Etat; en même temps il entrait en relation directe avec le gouvernement français[1].

Fort de ces adhésions, qui étaient le gage de celles de l'électeur et du clergé métropolitain, le projet semblait pouvoir affronter la publicité et la discussion. Son patron, le Père de Senheim, l'introduisit officiellement devant les autorités ecclésiastiques et civiles par une proposition qui, s'adressant en réalité à tous les dignitaires catholiques dépouillés et proscrits, peignait la commisération inspirée au roi par les maux de l'Allemagne, rappelait ses efforts répétés pour les adoucir et éteindre le feu dévorant de la guerre, ainsi que l'obstination qui les avait rendus inutiles, précisait le danger dont la ville et l'électorat étaient menacés par les Suédois, exprimait l'espoir de Sa Majesté très chrétienne de voir sa médiation acceptée par les deux partis et déclarait, en son nom, que les électeurs et les princes catholiques ne devraient s'en prendre qu'à eux des conséquences de leur refus.

Cette ouverture ne pouvait trouver, auprès du conseil de la ville, un accueil aussi favorable qu'auprès du haut clergé, car le conseil comptait des partisans actifs et résolus de l'autonomie municipale et de la souveraineté impériale, qui en était, à leurs yeux, la garantie. Aussi, tandis que l'archevêque-électeur écrivait à Ferdinand II et à Philippe IV qu'il ne pouvait avoir d'espoir de salut que dans l'assistance du roi très chrétien, le conseil ordonnait la communication de la proposition à l'empereur et à

1. Memoriale ex parte d. Peniplerides [nom de jargon de Guttmann] apud reg. Maj. Francicam, d. card., P. Josephum aliosque principalissimos aulæ regiæ principes et magnates, p. p. Ennen, *Gesch. d. Stadt Kœln*, V, p. 655, n° 1. Voyez aussi le récit de cet historien, V, 646 et suiv.

la gouvernante des Pays-Bas et prenait la résolution de persister dans ses devoirs envers le premier. Toutefois, les partisans de la France attachaient si peu d'importance à ces démonstrations de fidélité qu'ils se portaient forts de la conformité des dispositions du sénat avec celles de l'archevêque et du chapitre[1]. Ils se flattaient d'avoir raison, en tout cas, de l'opposition qui pouvait s'y produire en le plaçant en présence d'un fait accompli. C'est pour cela qu'ils envoyèrent à Metz, où se trouvait alors le roi, le comte de Krichingen[2], sous-doyen du chapitre, et le baron de Henff, gouverneur de Bouillon (30 août). L'entente ne fut pas longue à établir entre les représentants de l'archevêque et du chapitre et ceux du roi. Le 12 septembre, les premiers, qui avaient surtout eu affaire au Père Joseph, quittaient le camp de Nancy, emportant un projet de traité qui établissait la neutralité entre les Suédois et l'électeur, et plaçaient les États de celui-ci sous la protection de la France. Ce projet comportait l'évacuation des places de la province métropolitaine de Cologne par les Suédois et les protestants[3] et l'entrée de troupes françaises à Linz et à Kaiserswerth sur le Rhin, à Dorsten et à Paderborn sur la Lippe, enfin à Münster, capitale de la Westphalie. Ces troupes, à la vérité, ne devaient pas dépasser l'effectif suffisant pour attester que les places où elles se trouvaient étaient placées sous le protectorat français et faire respecter ce protectorat par les Suédois, les protestants et les Hollandais; mais, en dépit de cette restriction, si facile à éluder, la France, déjà établie en Lorraine et dans les places de l'électeur de Trèves, prenait pied dans la région du Bas-Rhin et menaçait les communications de l'Espagne avec les Pays-Bas, en même temps qu'elle accroissait son autorité auprès des Provinces-Unies et des confédérés protestants[4]. On comptait

1. « Senatus Pucellæ [Cologne] ejusd. est resolutionis..... » Mémorial précité.

2. Dans les documents français ce nom est devenu Créhange. Henff s'est transformé en Femf (*Mém. de Richelieu*, II, 444, col. 2).

3. « ..... tout aussy tost que lesdits Suédois et protestants auront consenti aux conditions de ladite protection, sçavoir est de luy rendre les lieux et places qu'ils occupent dans ses terres et eveschés. » Dépêche d'Augier, 8/18 novembre 1633. *Inédit.*

4. Dépêche d'Augier et de De Vic, 24 août/3 septembre 1633. *Inédit.* « Yesterday in the afternoon the count of Crehange and baron of F., deputies of the Elector and towne of Cullen, tooke their leaves of this King. The issue of their negociation is, as we understandt, that this Kinge sends garrisons to Lintz and Keyserswerdt as also to Munster and Paderborne, but in such weake numbers as they can bee of no other use then to be as markes of this Kinges protection,

sur l'électeur de Cologne pour décider son frère, le duc de Bavière, à faire comme lui; il se chargeait de cette mission et ses représentants discutaient avec le Père Joseph les termes d'un message qui fut adressé dans ce but à Maximilien[1].

Malheureusement, tandis que l'affaire marchait si bien en France, elle se gâtait à Cologne, où le projet, soumis aux corporations ouvrières et marchandes, était repoussé par la majorité d'entre elles, où le sentiment populaire, échauffé par l'électeur de Mayence et par des démagogues remuants, se prononçait de plus en plus contre une tentative qui lui semblait inspirée par la pensée de séparer Cologne de l'Empire et d'en faire une ville française. Pour dissiper cette crainte, les chefs du parti français voulurent obtenir du roi une déclaration rassurant la population de la façon la plus explicite sur la conservation de ses privilèges; mais, par un sentiment exagéré de prudence, Richelieu et le Père Joseph reculèrent devant l'inconvénient de livrer la preuve écrite de desseins qui n'étaient un mystère pour personne. Les partisans de la France se découragèrent. L'électeur, intimidé, prétexta le défaut de pouvoirs du Père de Senheim pour refuser de s'engager plus avant. Celui-ci quitta Cologne (fin de septembre). A cette résistance de l'opinion qui, avec plus de résolution, aurait pu être surmontée, s'ajoutèrent, pour faire échouer le projet, les difficultés soulevées par les Suédois. Au mois de décembre, l'archevêque faisait savoir à Paris, en son nom et au nom des prélats réunis auprès de lui, qu'il y renonçait et ne pouvait se dispenser de suivre la fortune des autres princes catholiques[2].

which is conceived sufficient to defende his Estates, both against the Swedes and the Hollanders, of whome that Elector is equally apprehensive..... » Dépêche de De Vic, Camp before Nancy, 3/13 septembre 1633. *Inédit. Mémoires de Richelieu*, II, 486, 579.

1. Dépêche d'Augier et de De Vic, 24 août/3 septembre 1633. *Inédit*. Dépêche d'Augier, 8/18 novembre 1633. *Inédit*.

2. « La negoziazione di Colonia, quanto a ricevere la protezzione di questa corona, benche creduta havessi a concludere et specialmente dal P. Gioseppe, che sene affaticava grandemente con i mezzi delle sue intelligenze di Alemagna, si è finalmente, in capo a tanti mesi, terminata la settimana passata in un ringraziamento, havendo quello Elettore rimandato in qui il suo ambasciatore solamente per questo scusandosi che, per havere i Suedesi voluti tanto stirachiare con lui e con gli altri vescovi collegati le condizioni della neutralità, non havevan in fine potuto fare di meno di non rimettersi a seguitare la fortuna degli altri principi cattolici. » Gondi à Bali Cioli. Paris, 20 décembre 1633. *Inédit*.

Les circonstances que nous venons de raconter montrent les chances de succès[1] que le projet de neutralité rencontrait auprès des électeurs et des dignitaires ecclésiastiques et autorisent à ne pas considérer son échec comme définitif. La répugnance qu'il soulevait de la part des Suédois et des protestants et dont Lœffler et Streiff se firent les organes était, au contraire, plus légitime et plus difficile à vaincre. On leur demandait d'épargner un parti dont l'hostilité ne s'était jamais démentie, de limiter ou d'abandonner pour cela leurs conquêtes et leurs opérations militaires, de dépouiller les passions sectaires et avides où ils puisaient une partie de leur élan et de leur force. On leur montrait en retour la brouille de ce parti avec l'empereur, la dépendance où elle le réduirait, les sacrifices qu'elle permettrait de lui demander, la rupture prochaine de notre pays avec la maison d'Autriche. Ces perspectives ne leur suffisaient pas : ils tenaient à ce que cette hostilité entre la maison d'Autriche et le parti catholique, si contraire aux affinités naturelles et aux précédents, fût un fait accompli; ils craignaient que ce parti n'employât le repos dont on le laisserait jouir à réparer ses forces pour faire la loi aux protestants et que la France ne favorisât cette prépondérance. La rupture qu'on leur promettait n'impliquait de concert ni dans les vues politiques ni dans les opérations militaires. Lœffler et Streiff sentaient tout cela, mais ils sentaient mieux encore que, par suite de l'impuissance de l'Angleterre et des Provinces-Unies et de leurs propres divisions, ceux qu'ils représentaient se trouvaient presque à la merci de la France. Ils menaçaient bien d'une paix particulière, si on leur imposait des conditions trop rigoureuses, mais ils comprenaient que les protestants et les Suédois plus encore seraient les premières victimes de cette paix qui serait pour eux une capitulation à merci. Entre un ennemi pressant et un allié exigeant, on ne pouvait hésiter; l'ambition de la maison d'Autriche, soutenue par une puissance à son apogée, était le premier péril; la puissance de la France, au contraire, n'était pas encore bien affermie, et ses progrès pouvaient être arrêtés par la mort d'une ou de deux personnes, par un changement de direction politique, par un de ces revers de fortune dont notre histoire offrait

1. Barthold a donc eu tort d'écrire : « ..... die nimmer ernstlich gemeinten Neutralitæts Versuche der Kurf. u. der Stadt Kœln..... » *Gesch. d. grossen Krieges*, I, 122.

déjà tant d'exemples et qui rendaient nos conquêtes si fragiles[1]. Lorsqu'ils partirent à la fin de novembre[2], après avoir échangé avec la France la ratification du traité d'Heilbrom et une déclaration au sujet de l'article 6 de ce traité, les deux ambassadeurs emportèrent l'impression que leurs commettants seraient obligés de subir, non toutefois sans les discuter pied à pied, les conditions d'une alliance dont ils ne pouvaient se passer.

G. FAGNIEZ.

(*Sera continué.*)

1. « M. de Fequières a pourtant parlé en la dernière conférence qu'il eut avanthyer avec lesdits ambassadeurs comme si les Suédois, après cette défaite de Dubald, debvoient se relascher d'abandonner à Sa Majesté très chrétienne tout ce qu'ils occupent au deçà du Rhin, inferant que desormais ils seront incapables de le conserver. Les ambassadeurs continuent à se formaliser de telles overtures, disent que, si l'on pretend ne les assister que soubs des conditions si severes, la tresve de Hollande venant à se faire, eux feront aussy leur paix, en sorte que ce sera par après à la France seule de demesler la fusée. Par telles responses, ils pensent engager cette couronne à empescher que ladite tresve ne se fasse et à les mieux mesnager. Toutes fois, lorsqu'ils parlent en confidence à leurs amys, qu'ils considerent la division de leur parti et la faiblesse en laquelle il va se precipitant, ils advouent qu'à la parfin ils seront sans doubte forcéz de ceder Benfeld et Schlestadt aux François, parce qu'estans places de l'Empire, ce sera un moyen pour les engager contre la maison d'Austriche, adjoustans qu'à pis aller, pour la consolation des interesséz en quelque sorte, il y a bien du choix entre les rudes effets desja diversement ressentis d'une tyrannie toute formée et les craintes que peut donner une nouvelle domination françoise qui n'est pas encore bien establie, qu'au pis aller il vaudroit mieux courir le hasard de celle cy pour se desvelopper de celle la, sur tout quand il s'agit de se liberer d'une usurpation et non pas d'un empire legitime. Il n'y a personne, disent-ils, qui ignore que les grandes et frequentes entreprises de la maison d'Austriche sur les privileges et immunités de l'Allemagne, qui ont passé en une oppression manifeste, ne soient des marques d'une domination illicite plustost que des dependances de l'authorité impériale, et quant à la France, accoustumée à perdre aussi facilement que d'acquérir, elle peut changer de maximes et de posture, soit par la mort d'une ou de deux personnes, soit par quelques revers de fortune, et que, si cela arrive, les protestants n'auront plus rien à apprehender de sa part, et cependant elle n'aura pas laissé jusques là de leur avoir procuré quelque affaiblissement de la maison d'Austriche..... » Dépêche de De Vic et d'Augier, 1/11 novembre 1633. *Inédit.*

2. Dépêche d'Augier et de De Vic, 8/18 novembre 1633. *Inédit.* Stattler, *Gesch. des Herzogthums Würtemberg unter der Regierung der Herzoge.* Th. VII, p. 96.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

FRANÇOIS DE LA NOUE ET LA CONVERSION DU ROI.

L'auteur du plus récent article sur F. de la Noue[1] semble accepter complètement le récit de Davila, d'après lequel La Noue, en 1589, aurait engagé Henri IV à se faire catholique.

Cette opinion ne semble pas confirmée par une lettre, que nous croyons inédite, de La Noue lui-même, conservée à la Bibliothèque de la *Société de l'Histoire du Protestantisme français*[2]. Cette lettre, qui n'est adressée à personne, doit être, en dépit de sa forme épistolaire, considérée comme un traité, une consultation politique et religieuse sur la matière, et il semble que La Noue la destinait à la publication.

Il nous a paru de quelque intérêt de reproduire ce morceau dans lequel La Noue s'élève parfois, contre le ligueur et l'Espagnol, à une hauteur d'éloquence qu'il a rarement atteinte dans les *Discours politiques et militaires*.

H.

LETTRE DE MONSIEUR DE LA NOUE (BRADEFER)

SUR LE CHANGEMENT DE RELIGION.

Monsieur, vous m'avez desja escrit par deux fois que les ligueurs disent, lorsqu'ils parlent avec quelques-uns des nostres, que si le Roy se vouloit faire catholique, qu'ils luy obeiroyent et que la paix s'en ensuivroyt, qui est tant desirée et necessaire : lesquels propos si doux

1. Denys d'Aussy, *François de Lanoue et ses dernières campagnes*, dans la *Revue des questions historiques* du 1er octobre 1887.

2. Bibliothèque S. H. P. F., ms., t. II, fol. 18. — Cahier manuscrit d'une dizaine de pages; ce n'est pas un autographe, mais une copie ancienne. Elle est signée L. N. Elle porte en tête, d'une autre encre et d'une autre main : *Lre de Monsr de la Noue sur le changement de religion*. Enfin une troisième main a écrit ce mot : *Bradefer*. — Nous devons communication de ce précieux document à l'obligeance de M. N. Weiss.

et agreables à ceux qui les escoutent, vont charmans leurs esprits, et soit en particulier avec leurs amis ou en public avec la multitude, ils les vont publians, dont s'ensuit entre eux ceste conclusion qu'il faut que le Roy prenne ce salutaire conseil, ou il monstrera ne se soucier gueres de son estat qui se perd ny de ses subjects qui se vont entretuans; et apres s'engendrent des murmures, plus il leur semble que tel effect se neglige et differe.

C'est la le sommaire de vostre lettre à laquelle je respondray selon le loisir que j'ay, me trouvant aux lieux où je puis voir, pour estre peut-estre plus cru que vous qui estes esloigné. Oserois-je vous dire que vous vous laissez emporter à la trop legiere opinion des autres, dont la pluspart fait comme les moutons qui suivent les premiers de leur troupeau qui auront franchi quelque passage qu'auparavant ils aprehendoyent? Ne prenez pas pour argent content tout ce que le rusé ligueur fera mine d'affirmer. Quand il dit quelque chose, son cœur pense autrement; car, parmy ce siècle de dissimulation, vous mesme vous circonviendroit si vous n'estiez diligens de bien examiner ce que vous oyez. L'historien Guicciardin escrit du pape Alexandre VI, qui estoit Hespaignol, qu'il ne faisoit jamais ce qu'il disoit. Ainsi en usent les ligueurs, ayans tousjours la religion et la sainteté en la bouche, et oncques actions de François ne furent si irreligieuses et desreglées que les leurs.

Si la religion qu'ils tiennent leur eust esté si recommandée et l'union des catholiques, au contraire la division odieuse, pourquoy susciterent ils une guerre mortelle contre le feu Roy qui estoit tres catholique, lorsqu'il assailloit plus vivement les Huguenots et les meilleurs. Encores est qu'ils s'aidoyent du nom de la religion, comme faisoit Domitien de ceste grande machine à prendre villes, pour le renversement de son Estat. Est-il donc croyable qu'ils recognoistront le Roy incontinent qu'il sera converty, ayant si miserablement et si perfidement traité son devancier, qui, depuis saint Loys, n'a eu son egal en devotieuse observation? Nous en voyons plusieurs d'entre eux que la convoitise a tellement transporté, qu'ils s'aproprient les duchés, comtés, marquisats et baronnies, et peu s'en fault qu'ils n'en prennent desja les superbes titres à la confirmation de ces nouveaux Estats; il sont si aspres qu'ils s'oublient eux-mesmes pour trop se souvenir de leur trop riche proye. Est-ce là un signe que l'Estat se restablisse pour la conversion du Roy? Non, certes, ains une conjecture apparente qu'ils desirent qu'il meure, afin de jouir à descouvert et plus librement de ce qu'ils ne tiennent encores que par la guerre.

Si ceste grande conjuration et rebellion avoit commencée et estoit survenue seulement du règne du Roy qui est à present, par une crainte soudaine pour empescher les maux que ceste passion represente devant les yeux, mesmement à ceux qui marchent en la foule des persuadés, paraventure qu'on s'arresteroyt davantage aux propositions qui se feroyent pour appaiser nos troubles. Mais si on observe ce qui est arrivé depuis l'entrée de l'an 1585 jusques à la mort du feu Roy dernier, on

cognoistra que le premier motif de la guerre a esté l'ambition, le second la vengeance, et maintenant on voudroit que ce fust la religion, qui ne sert pourtant que de masque au ligueur et à l'Hespaignol.

Il y a prou de gens qui ne croiront pas facilement que le seul zele de la religion mene ceux qui en entraînent tant d'autres sous ceste belle couleur. Je demande à Messieurs de la ligue si, en ce qu'ils ont miné les lois fondamentales de la France, tué leur Roy, amené l'Hespaignol en icelle, non comme mercenaire ou auxiliaire, ains comme proprietaire, rendu le peuple et la noblesse ennemis, aboly le respect et l'obeissance et mesme toute l'armonie de l'Estat : si, en cela, il y a une seule goutte de religion ? Il faut pour à bon droit s'en authoriser de cest excellent titre estre religieux, et en effect plus qu'en apparence, car tost ou tard Dieu descouvre et chasse les hypocrites.

Il n'y a pas longtemps que dans leurs libelles, dignes de leurs écrivains, ils publioyent qu'estant relaps il ne devoit estre receu au giron de leur église, encore qu'à mains jointes et genoux flechis il demandast d'y estre reintegré : d'autant que c'estoit un membre entierement pourry qui meritoit d'en estre retranché. On sait aussi qu'entre leurs François espaignolisés il a esté plusieurs fois arresté qu'encores qu'il se fist catholique, qu'il ne faudroit obeir ne se fier en luy, veu que son intention ne l'avoit amené à ce point que pour les tromper, comme il a fait par le passé. C'est chose asseurée que depuis peu de temps ils ont cuidé traverser les affaires du Roy en Allemaigne, faisant entendre sous main et dextrement aux princes protestans qu'ils estoyent maladvisés de le favoriser en ceste guerre, pourautant [qu']il avoit promis et juré de se faire catholique dans peu de temps, ne se servant quasi plus que de ceux qui l'estoyent et desdaignant les huguenots et la simplicité de la religion, et qu'apres qu'ils l'auroyent elevé en grandeur, ils sentiroyent bientost leur erreur et les fruits de son inconstance. Autant en ont-ils voulu persuader aux républiques protestantes. Si ce satyre revenoit qui ne voulut plus converser avec l'homme, pour avoir veu sortir d'une mesme bouche deux effects si contraires comme eschaufer et refroidir, ne leur diroit-il pas : « Pourquoy voulez-vous qu'on adjouste foy en ce que vous proposez au Roy, veu que vos langages sont si variables et différents ? »

Cest artifice icy à mon avis vient de ceux qui conduisent le populaire grossier de la ligue et toutefois malitieux, auquel ils font entendre qu'il ne doit recognoistre le Roy ni accorder paix, si premier il ne se fait de leur religion, pour ce qu'ils pensent que c'est la seule et principale cause qui acroche les esprits, et que, selon la raison, cela ayant à se faire, devroit aller après une generale reconciliation. Ils [en] sont ennemis parce qu'elle rabaisse leurs grandeurs et leur tollit les biens qu'ils ont ravis. Leur but ne tend qu'à embrouiller les entendemens des vrays catholiques, et mettre la division entre eux et ceux de la religion reformée, sçachant bien que, par leur bonne concorde, leurs desseings contre l'estat, qu'ils veulent partager avec l'estranger, sont dissipés. Ils

taschent aussi de faire perdre à Sa Majesté le credit qu'elle a avec plusieurs princes qui l'assistent, lesquels seroyent tres mal edifiés d'elle, s'ils la voyoient proceder au fait de la religion avec precipitation et par cupidité de regne, et non par les voyes de tout temps acoustumées et pratiquées par les grands. Car, pour cognoistre, s'instruire et croire, il convient lire, ouyr, conferer et mediter et prier. Dieu donne l'accroissement, ce qui ne peut s'accomplir qu'avec le loisir de la paix, apliquant du tout son entendement à cest object spirituel.

Ils s'efforcent par mesme moyen donner une grande frayeur aux bons catholiques, leur mettant devant les yeux que, quand Sa Majesté sera au-dessus de ses affaires, qu'elle leur ostera l'exercice de leur religion. Mais ils devroyent bien l'avoir plus grande que, pour en avoir abusé, Dieu ne leur oste la semence d'icelle des cœurs en les endurcissant, comme l'histoire dit qu'il fit celuy de Pharaon. Et certes les comportemens du Roy rendent un evident tesmoignage qu'ils est bien loing de ceste pensée. Comment est-ce que luy, qui a combattu vint cinq ans pour maintenir que les consciences doivent estre laissées libres pour rendre à Dieu les devoirs et hommages qui luy appartiennent, selon les sentimens qu'il leur a imprimés, voudroit gehenner celles des autres qui luy sont assujetties? Luy qui confie sa personne et sa vie aux catholiques qui le suyvent et aiment, comment voudroit-il irriter leur âme en les privant du bien sans lequel elle croit ne pouvoir vivre? Luy qui est si soigneux de garder sa foy et ce qu'il promet, oseroit-il rompre ceste sienne promesse tant solennelle de conserver la religion catholique? Qui pensera enfin qu'il fust si imprudent d'entreprendre une chose qu'il ne sçauroit faire et, pour vouloir oster à autruy sa liberté, se mettre au hasard de perdre la sienne?

Mais je ne puis oyr en patience les ligueurs, se voulans justifier, dire: Nous defendons nostre religion. Et qui est-ce qui la poursuit?...[1], car si on regarde les provinces et villes qui obeissent à Sa Majesté, on ne remarquera aucun, soit ligueur couvert ou catholique, pour ce regard y estre molesté. Si les ecclésiastiques consideroyent bien que les huguenots, qui estoyent leurs ennemis au passé, sont maintenant du tout adoucis envers eux, procurant leur repos et seureté, pour ce que la loy publique et le Roy le commandent, ils ne seroyent pas si promts d'exciter les peuples à rebellion et à perpetuer ceste guerre, actions prodigieuses à ceux qui n'ont plus d'ennemis.

Or je veux revenir à la conversion que l'on requiert du Roy, ce qu'estant concedé aux ligueurs, encore n'auront-ils pas obtenu ce qu'ils pretendent: car vouloir qu'il se face de leur religion, ce n'est pas se faire catholique, estant certain que les vrays catholiques tiennent les ligueurs comme samaritains qui meslerent avec la loy de l'Eternel les coustumes des gentils: ainsi ont corrompu leurs nouveaux prophetes le plus pur de la doctrine evangelique, et par leurs seditieuses persua-

1. Un mot illisible.

sions les meurs de leurs brebis, la pluspart desquelles ils ont transformées en loups ravissans, et singulierement des villes capitales des provinces.

Jesus-Christ a dit : « Rendez à Cesar ce qui est à Cesar (ce qui s'entendoit de Tybere, tyran detestable plustost que Roy) et à Dieu ce qui est à Dieu. » Au contraire, ces nouveaux docteurs disent : « Desobeissez aux Roys nos souverains seigneurs que nous avons condamnés et rejettés, et vous armez contre eux, soient catholiques ou hérétiques. » David ayant Saül en son pouvoir ja reprouvé de Dieu, et qui luy faisoit cruelle guerre, ne le voulut offenser, disant : « Je ne mettray point la main sur l'oinct du Seigneur, » là où les autres commandent et sollicitent de tuer les Roys ; et, quand on l'a fait, ils atribuent sainteté à ses horribles assassins, et leur baillent la couronne du martyre : sur quoy il faut noter que le diable a aussy ses martyrs. L'Escriture sainte nous enseigne que ceux qui perseverent en la transgression de la loy divine n'ont aucune part au ciel, et que le seul moyen de la reconciliation des repentans gist au merite du fils de Dieu. Qu'ont presché ceux cy ? C'est que quiconque aura tué pere et mere, violé ses plus proches parens et ravi injustement les biens de plusieurs familles, s'il se renge sous la sainte union et s'y monstre passionné, ses pechés luy sont remis et acquiert paradis. En l'Evangile nous aprenons que ceux qui nous ont offensés, nous leur devons pardonner non seulement sept fois, mais jusques à septante. Les prophetes de la ligue sont fort eloignés de ceste mansuetude, car ils damnent solennellement, mesme les plus grands, quand il leur plaist, comme leurs escrits et peintures monstrent qu'ils ont voulu faire le feu Roy dernier mort. Quand Dieu parloit à Jonas pour la grâce qu'il avoit faite à Ninive, il alleguoit qu'il y avoit dedans six vint mil enfans ; comme s'il eust voulu remarquer en ces petites creatures beaucoup d'innocence. Mais qu'ont presché ces cannibales ? « Mangez et devorez tous vos enfans, plustost que vous rendre ; c'est une chose agreable à Dieu. » Ainsi disoient les zelés et faux prophetes au siege de Hierusalem. Saint Pierre dit : « Rendez vous subjets à tout ordre humain, soit au Roy comme à celui qui est par dessus les autres (et ce Roy estoit Neron), soit aux gouverneurs comme à ceux qui sont envoyés de luy pour faire justice. » Ces hypocrites, au contraire, ainsi que dit saint Jude, mesprisent le Seigneur et blasment les dignitez, à sçavoir les legitimes, pour au lieu establir leur authorité illégitime, et la tyrannie des seize brigands qui ont pillé et volé les richesses de la cité qu'ils ont asservie. La loy de Dieu nous commande de ne porter faux tesmoignages contre nos semblables. Ceux cy qu'ont ils fait dans la chaire de verité ? sinon se rendre faux tesmoings contre icelle et contre Dieu, se servans de sa parole pure pour colorer l'impureté de leurs desseins, ne preschans que feu et sang, mensonges et blasphemes, justifians avec impudence l'inique et condamnant le juste.

Ce sont là parties des saintes maximes de leur nouvelle theologie que leurs plus chers predicateurs, corrompus par l'argent d'Espaigne, ont

manifestées. Qui seroit-ce donc qui voudroit conseiller non pas à Sa Majesté, mais au moindre de ses bons subjects, d'embrasser la religion de la ligue, contaminée des impietés susdites? Persuadera on au Roy de s'aller faire instruire au petit Feuillant, l'un des autheurs de la mort du feu Roy? Il luy faudroit plustost dire ce qui est escrit au 23e chapitre de saint Mathieu : « Malheur sur vous, hypocrites, qui tornoyez la mer et la terre afin de faire un prosélyte. Et quand il l'est devenu, vous le rendez fils de la Gehenne au double plus que vous. » Qui voudroit encore regarder ce que ces flambeaux de perdition ont falsifié en la religion catholique (à laquelle ils ont fait plus de dommage en deux ans que ceux qui s'y sont opposés n'ont fait en cinq ans), on en feroit plusieurs articles. Ce que j'ay dit leur pourra sembler fort estrange, car tant s'en faut qu'ils s'estiment souillés, qu'au contraire ils se reputent nets, et nous et les catholiques royaux pleins de souillures spirituelles. Au moins ils ont fait là venir leur langage, ne cessant jamais, comme...[1] de moulins, de resonner ce mot d'heretiques; et, ceste pronuntiation estant faite, ils pensent avoir gagné leur cause. Justement on leur pourroit faire le reproche qu'allegue Plutarque : « Tout ulceré, il veut guarir les autres. »

Miserables prescheurs, guarissez vous premierement vous mesme; car, estans aveugles comme vous estes, vous nous feriez cheoir en une fosse, si nous estions si fols de vous suivre. Ces gros prelats d'Italie, que vous avez fait venir pour nous maudire comme Balaam, plustost que pour nous instruire, n'y en a il pas aucun d'eux plus dignes d'habiter en Sodome (tesmoing la lettre interceptée dont nous vous monstrerons l'original quand il sera temps) que de manier les Escritures? Et vos Jesuites, perturbateurs des estats du monde, nous convertiront ils? Encore moins, ayans les ames trop cauterizées. Ne sçavez vous pas bien en conscience que, si on vouloit examiner vos faits et vos predications à la reigle de l'Eglise ancienne, aux escrits des premiers docteurs et par les plus renommés conciles, que vous seriez excommuniés de l'Eglise catholique, et en lisant vous verriez vos condemnations.

Je desplore ceux que vous avez par vos seductions enchantés et rendus si pertinax à la continuation de la guerre; dequoy peu vous chaut, moyennant qu'ils nous perdent en se perdant. Vous, cependant, hommes sanguinaires, estans bien à vos aises, sans peril et sans peine, voyez jouer ceste piteuse tragedie, visans tousjours à ce but de jetter vostre païs sous le joug de l'Hespaignol, à qui pour un vil prix vous l'avez vendu.

Mais je vous loue, vous qui, parmi eux, avez coustumément presché, comme vrays Jeremies, la repentance, la paix et la concorde. Vostre salaire est grand à la fin, et Dieu consommera ses decrets qu'il a rendus de vous, qu'il ne laissera tomber un cheveu de vostre teste sans son ordonnance. Il est plus seant aux vrays catholiques qui ont aymé

1. Un mot illisible.

le Roy et l'Estat et n'ont taché leur religion de ces nouvelles pollutions (lesquelles ce très excellent abbé saint Bernard, s'il vivoit, auroit en detestation et criroit à l'encontre), et maintenant luy obeissent, de souhaiter qu'il adhere à celle qu'ils tiennent et de l'en suplier, moyennant aussi qu'ils viennent avec humilité et un fervent desir de son salut, comme ils confesseront qu'ils doivent faire, sans y apporter la violence, qui est une mauvaise ouvriere pour faire ployer les hommes qui ont beaucoup de magnanimité à ce à quoy mesme ils seroyent disposés.

C'est une dure gehenne que d'estre forcé en la conscience, à ceux qui l'ont vive et non comme estoufée en eux. Et quelque Payen a bien sceu dire qu'on ne la devoit violenter. Les Romains, qui tenoyent en leur ville plus d'un million d'esclaves, ne les contraignirent oncques à quitter leurs dieux, qu'ils avoyent de leur jeunesse ignoramment cogneu. Quand il s'agit du changement de religion en particulier, nous voyons qu'on y tient deux sortes de procedures. La premiere est quand on regarde à une fin religieuse; car, puis qu'il est question de l'honneur de Dieu et du salut de l'ame, il faut contenter la conscience. Et comme saint Paul dit que la foy vient de l'ouye et l'ouye de la predication de moitié : aussi convient il sonder les escritures et escouter en privé et en public, pour satisfaire à ce qui est du devoir de l'homme, laissant au Saint-Esprit d'envoyer l'illumination requise. La seconde regarde les commodités temporelles : quand, pour garentir son bien ou sa vie, ou s'acquérir des grandeurs, on fait une profession exterieure que le cœur n'aprouve pas, qui est, en bon langage, estre hypocrite; et ceste voye tortue est dangereuse à soy et à autruy.

La pluspart des catholiques seroient bien aises que le Roy usast de ceste dissimulation, pour ce (disent ils) qu'il se rendroyt amis ceux qui maintenant sont ses ennemis, et pensent que ceste raison d'Estat doit avoir grande force. Mais quelle assurance qu'ils le feroyent? Il vaut beaucoup mieux qu'il conserve tant de princes qui luy portent une amitié certaine que, sous une incertitude d'ouverture captieuse, il aliene ce qui luy est du tout acquis. Et puis ne seroit ce pas un signe qu'il voudroit tromper les hommes, si contre sa conscience il useroit de tromperie avec Dieu ? Son comportement doit estre plus loué, de déclarer apertement ce qu'il a dans le cœur.

Autres desireroyent qu'il s'abstint pour quelque tems de faire prescher, ausquels je prie de considerer cest exemple. Feu Monsr le prince d'Orange, après la pacification de Gand, estant reuny avec la pluspart des catholiques des Pays-Bas, contre lesquels il avoit si longtemps combattu et qui avoyent la religion reformée très odieuse, fut conseillé, pour les moins effaroucher et les attirer à soy, de s'abstenir pour quelque temps de l'exercice public de sa religion, reservant de faire les prieres en sa chambre, ce qu'il pratiquoit journellement. Mais au bout de trois ou quatre mois, sans attendre davantage, les catholiques ses ennemis disoyent que c'estoit un Atheiste qui ne se soucioit d'aucune religion. Les autres catholiques de son party, quand ils prenoyent un mal con-

tentement, l'appeloyent libertin; et le vulgaire des huguenots ne se pouvoit garder de dire que ceste sagesse mondaine periroit : et ainsi les uns et les autres alloyent faisans des jugemens sinistres. J'estois lors avec luy et bon tesmoing de sa pieté. Et voyant que ce conseil aportoit un effect contraire, il reprit sa premiere profession.

On a bien veu des Roys qui, par contrainte et par priere, ont fait changer de religion à plusieurs de leurs subjects. Mais que des subjects l'audace aye fait faire leur Roy, les exemples en sont nulls ou très rares; et il me souvient que la royne d'Escosse, estant retournée en son païs, trouva que la messe en avoit esté chassée par le consentement quasi universel de tous; mais jamais on ne la pressa de suivre l'exercice qui estoit pratiqué, et quand elle demanda que celuy de la religion luy fust accordé, personne n'y contredit, sachant que c'estoit leur dame et souveraine, et tous luy rendirent l'obeissance deue. Et toutesfois il y en a encores parmy nous qui disent que si le Roy ne se fait catholique, qu'ils se retireront de son service. Je leur proposeray la fable du loup qui, s'aprochant de la cabane des bergers, les vit qu'ils escorchoyent un de leurs moutons pour le manger. Il leur dit : « Messieurs les bergers, si je faisois ce que vous faites, o que vous cririez haut à l'encontre de moy. » Pourroit on pas aussi leur dire qu'ils feroyent un terrible bruit, si Sa Majesté parloit seulement de les contraindre en leur religion, combien qu'eux, n'estans que subjects, luy veulent faire incontinent changer la sienne en laquelle dès le berceau il a esté elevé (comme si c'estoit chose aussi faisable que de changer d'habillement), sans qu'il se tempeste; ains respond doucement qu'il ne desire rien plus que le temps luy permette de faire une notable conference pour essayer de donner satisfaction à un chacun et à luy mesme.

Il faudroit qu'ils attribuassent la coulpe de ce retardement à l'Hespaignol et aux ligueurs, contre lesquels il est necessaire d'estre toujours paré ou succomber, et non au Roy qui, sans relasche, abandonne sa personne à tous dangers et travaux pour delivrer les siens de calamité, qui devroyent luy en savoir gré et l'excuser plustost que l'accuser. Et semble qu'en ceste saison troublée de guerres perilleuses, de miseres insupportables et de haines mortelles, qu'il n'y auroit grand propos que sa Majesté s'allast rendre sedentaire en quelque lieu pour pourvoir au fait de ladite religion, lors que la maison publique brule, pour l'extinction duquel feu il faut que, sans intermission aucune, passe et repasse dans les flammes. Autrefois, ay je oui discourir un vieux capitaine et reprendre le gros duc de Saxe qui s'arrestoit à faire prescher pendant que l'empereur Charles attaquoit son armée, qu'il deffit. Il devoit, disoit il, s'efforcer de la mettre en seureté, puis, à loisir, s'adonner aux offices divins. Le plus convenable temps pour y donner ordre, c'est quand les cœurs sont reconciliés, repurgés de malignes passions et les ames plus devotes et humiliées; ce qui ne peut estre en ceste fureur de guerres, en laquelle la vengeance et l'extorsion president, la piété est comme esrenée. Suffit il pas, pour ceste heure, de cesser les meschans edits

arrachés contre la volonté du feu Roy qui rendent les catholiques et nous tous criminels et coulpables et plusieurs gentilshommes en leurs ames? et avec cela faire assembler une douzaine des plus savans evesques et theologiens des deux costés, zelés envers Dieu, charitables envers les hommes, et aimans la paix, pour faire un petit essay de ce qu'on pourroit esperer de fruit d'une plus generale conference. Car puis que le mal est general, aussi convient il l'appaiser par un remede semblable. Chacun cognoist que la Religion a esté l'instrument dont le ligueur s'est servy faussement pour la mutation de l'Estat. Si donques nous voulons la manier, considerons qu'il y faut toucher avec mains et pensées saintes, sans y aporter la temerité ny l'ignorance, qui seroit cause de mettre de l'alteration parmy nous, inconvenient que nous devons craindre et où nos ennemis procurent de nous faire tomber, et principalement par l'aide de certains conseillers couverts qui, dans nos entrailles, en excitent plusieurs de diverses qualités à former un tiers party. La France n'est elle pas assez divisée, sans y adjouster un nouveau corps et un nouveau chef, lequel, estant sorty d'avec nous, s'appuyeroit des appuis de la ligue et travailleroit par art, et enfin par force, à ruiner le Roy et les siens, et tousjours sous l'ombre de la Religion catholique.

C'est une espece de sacrilege de la profaner en la faisant servir à nos passions; mais, plustost, aidons nous justement de son authorité pour repousser les injustes foudres spirituelles que la timidité ou la malice du Pape a concedées à l'importunité hespaignolle pour les lancer sur nous. Je ne suis pas de ceux qui, se representans les disputes, animosités et injures, tant passées que presentes, survenues entre nous pour le fait de la religion et la difference des doctrines, estiment qu'il est impossible de pouvoir jamais trouver aucun reglement eclesiastique qui puisse contenter et reünir nos esprits; et, desesperans de ce bien, cessent d'y penser et en faire recherche. Il est, à mon advis, beaucoup meilleur de tousjours bien esperer, en quoy faisant on s'aproche de corps et d'amitié de ceux desquels on demeuroit auparavant separé de l'un et de l'autre. Et ce qui plus nous y doit inciter est principalement sa Majesté, que Dieu a choisie et mise sur le throne Royal pour r'establir la pieté, la justice et l'ordre, y estant de povres ames que l'impieté et la vie brutale vont precipitant en perdition.

Du temps de Seneque, on voulut, à Rome, bailler des marques aux esclaves pour les recognoistre des personnes libres. Mais quand on vit qu'il y en avoit un si grand nombre, on craignit et cessa. Aussi, qui voudroit conter les Atheistes et Libertins que la guerre a formés, ils peupleroyent deux provinces, et trois ne contiendroyent pas ceux qui, par faute d'instruction, cheminent ignoramment hors de la voye : où s. Augustin dit que plus on court viste plus on se va esgarant. Faudroit il pas estre despouillé de toute charité, si nous n'avions compassion de ce desordre, veu que nous avons pitié des corps mesmes que nous voyons, par un juste suplice, estre tormentés, ce qui n'est nullement comparable aux tourmens qui n'ont point de fin.

Nous ne sommes pas si diametralement contraires es choses spirituelles, car nous recognoissons tous un mesme Christ et portons la marque exterieure des chrestiens, qui est le Baptême, retenans tous les fondemens que les Apostres ont posés. Mais la perversité de l'homme, qui se veut elever par dessus la sagesse de Dieu, ayant edifié sur iceux ses inventions, c'est ce qui a deffiguré la beauté de l'Eglise catholique. Nous devons tous desirer de la voir reparée de ceste pureté interieure et splendeur externe qui a relui au monde du temps de ces grands Evesques et personnages, la sainteté desquels il est malaisé en ce siecle si corrompu de pouvoir atteindre, et dont les escrits nous les rendent admirables. Or, pour parvenir à ceste saincte fin, il semble qu'il soit du tout besoing de commencer par la paix, laquelle est desirée de ceux qui sont lassés de tant de maux et de confusions, qui prevoyent la cheute de l'Estat et veulent rejetter le joug estranger pour vivre en repos et laisser leur posterité libre. Ce nombre est grand des tous costés : car si nous considerons les trois ordres dont tout le corps universel est composé, il se trouve vrai que quasi toute la Noblesse y tend, et ceste seule raison est pour le croire, que par la elle retourne en ses biens et sort de pauvreté. Le peuple des champs, estant fourragé et outragé continuellement, deteste la guerre, et par le defaut du commerce les villes s'apauvrissent, qui ne demandent que le gain. La plus saine part du clergé, voyans tous les benefices estre la remuneration des guerriers, et ce qui leur reste, les pailles où le soldat s'engraisse, ce qui l'a fait emmaigrir, incline aussi à la paix.

Mais ceux qui en sont ennemis sont les pensionnaires de l'Hespaignol, la pluspart des prescheurs de la Ligue qui ont mis le feu aux quatre coings de la France, et certains magistrats des villes qui voudroyent vivre en Républiques, pour la douceur du commandement qu'ils ont éprouvé. Ceux aussi qui s'enrichissent desmesurement par la guerre l'aprouvent, avec quelques uns à qui elle sert pour se grandir en ceste dissipation. Mais les pires ce sont ceux qui ne pardonnent pas à leur patrie, que la haine et la vengeance possedent tellement qu'ils ne peuvent s'assouvir de sang, de pillage et de cendres. Et tous ceux qui contrarient à laditte paix vont couvrans leur imperfection du manteau de religion. L'un des plus grands obstacles qu'ayons encores pour empescher vient des Hespaignols, qui laissent la Flandre comme en proye pour y mettre la France, et tout ce qu'ils font (disent-ils) ce n'est que religion et justice. Ainsi, avec ces belles conjectures et apparences, ayant fait la treve avec les Mahometistes, ils vont troublans et fourrageans les chrestiens, qui ne veulent adherer et ployer le col sous leur superbe domination. Quand Monsr le duc d'Alençon alla au païs bas, le feu Roy, luy et les François estoyent par eux dechifrés comme gens plein d'injuste ambition et perfidie d'allez favorizer une rebellion contre le souverain seigneur et usurper son bien : ce que j'ay prou de fois ouy. A ceste heure, que font ils? je n'en diray rien, car cela est tout notoire. Et n'est ce pas piper le monde, et des choses les plus sacrées s'en servir pour le ravissement des couronnes royales et la ruine des nations?

Mais Dieu maudira leurs pernicieux desseins. Ils monstrent un beau semblant à ceux de la Ligue, louant leur zele à la religion catholique et extirpation des heretiques, ainsi qu'ils parlent. Mais en secret parmy eux, quand ils sont un peu pignés, ils les detestent et les appellent traistres et rebelles, ainsi qu'ils faisoyent les malcontens de Flandres apres mesmes qu'ils se furent reconciliés. Un François, tel qu'il soit, ne sauroit plaire à ces gens la qu'en mourant, car ils veulent sa vie et sa robe, pour ce qu'ils sont Hespaignols. Et comment les pourrions nous aimer?

Mais aussi ne devons nous pas, nous et les ligueurs, nous entrehaïr mortellement pour ce qui est survenu entre nous, veu que nous sommes citoyens d'une mesme cité qui avons à vivre ensemble, et qu'enfin reviendrons à reconciliation. Travaillons donc plus tost que plus tard, et les gens de bien des deux costés, à avancer la paix, pour donner la vie en la France quasi morte, puis que c'est l'entrée de nostre felicité, voire nostre felicité mesme. Et qui est ce qui la desire plus que le Roy pour la crainte qu'il a que la France perisse, et qui la doit desirer plus que Monsr du Maine et Monsr de Nemours, qui sont princes, qui se peuvent dire François, afin que la posterité ne les accuse d'avoir ouvert la porte à l'ambitieux estranger pour la perdre? Si les grands embrassent ceste negotiation à bon escient, les moindres, à leur exemple, y mettront aussi la bonne main. Mais le moyen de bien commencer et finir, c'est que nous recognoissions nos fautes devant Dieu, qui sommes tous coulpables, car il est impossible d'estre delivré de misere que la delivrance de peché ne precede. Il faut aussi effacer de nos memoires le souvenir des injures, aprendre à se confier, deputer gens d'honneur de part et d'autre pour traiter et nous accorder (ce qui s'est tant de fois prattiqué), faire retirer les estrangers, et nommement l'Hespaignol, nostre grand ennemy, qui s'efforcera tousjours de nous tenir divisés, assembler les Princes et officiers de la couronne, convoquer les Estats, puis, apres, requerir un concile général, et, au refus, en tenir un national, faire entendre au Roy le merite de la religion catholique, à luy incogneue, par des bons et sçavans Evesques et docteurs, n'ayans pour fin que la gloire de Dieu et le salut des ames; luy representer quelle a esté l'Eglise primitive, luy faire considerer les opinions des saints peres qui ontre luy au monde comme pierres pretieuses, conferer amiablement et sans contention avec les autres theologiens qui se trouveront en ces publiques convocations; et ne faut douter, si Dieu repand sa benediction sur la paix, qu'il ne benisse aussi la concorde de l'Eglise, et que sa Majesté ne donne contentement à ses subjects, le salut et le bien desquels elle a en recommandation autant que le sien propre.

Toutes les choses susdites sembleront à plusieurs de difficile execution. Je les estime impossible à ceux qui sont fermes la de vouloir se conserver ou acroistre à la ruine et aux despens de l'Estat; mais à ceux qui le veulent sauver, elles sont faciles. Que nos contraires pensent et dient tout ce qu'ils voudront, si s'accommoderont ils tousjours mieux

avec nous, qui sommes leurs compatriots, qu'avec ceste incompatible nation qui nous haît et veut absubjettir, laquelle ils ont appelée. O que les François seroyent heureux d'avoir le Roy d'Espaigne pour leur souverain, qui rempliroit la France d'inquisiteurs et de citadelles, et dont le plus favory ne le verroit qu'en trois ans une fois. Nostre noblesse trouveroit le changement bien dur, et neantmoins c'est la le salutaire conseil que le clergé de la ligue nous donne à tous; ou bien, comme aucuns y travaillent, bailler la couronne au duc de Savoye (sans prejudice du droit imaginaire des Lorrains), qui, aux plus grandes aflictions de la France et du feu Roy son cousin germain, luy enleva le marquisat de Salusses avec cinq cens pieces d'artillerye qu'il y trouva, essayant encore de faire le mesme de la Provence, de laquelle l'empereur Charles se retira confus, y estant entré avec trente mil hommes. Si le grand roy qui vivoit lors et ses braves princes et capitaines se levoyent maintenant de la poudre, que diroyent ils à vous autres, desnaturés François, qui vous voulez mettre en la servitude estrangere, ne vous souvenans pas que vostre nation, depuis onze cens ans, a tousjours esté libre et commandé aux autres. Le temps viendra que les enfans arracheront vos os aux sépulchres, comme indignes que la terre couvre ceux qui l'ont vendue et livrée, mesmement à ces foibles estrangers jadis vaincus par nos armees et si longtemps subjects de nos magnanimes Roys. Mais, comme dit le proverbe hespaignol (ainsi il faut parler aux Hespaignolisés) : « Quien come la vaca del Rey, a cien años la paga, » c'est à dire : « Qui mange la vache du Roy, dans cent ans il la paye. » J'espere qu'avant qu'il en soit trois, ils en auront payé une bonne partie, s'ils ne se recognoissent.

Entre nous avons assez de matiere de nous contenter, sans sortir des bornes de nostre France pour chercher de nouveaux maistres. « Pluralité de seigneurs n'est pas bonne, » comme a dit un poete ancien, pour gouverner ceste belliqueuse nation qui ne se peut bien regir que par un monarque françois. Cornelius Tacitus escrit que nous devons honorer les choses passées, obeir aux presentes, desirer les bons princes et les souffrir tels qu'ils nous sont donnés. Voulons nous les avoir bons? Soyons tels, car, comme Dieu donne souvent des princes en son ire pour le chastiment des peuples depravés, aussi, s'amendans, il orne le throsne royal d'exemplaires de vertu qui la font reluyre au benefice de ceux qui vivent sous leur domination.

Je diray à Messieurs de la Ligue que la France a un roy, la clemence et la fortitude duquel ils n'ont que trop cognue, qui craint Dieu et aime ses subjects, singulierement les gens de bien et les malheureux, gardant sa parole, qui se monstre aussi favorable à ses ennemis captifs ou reconciliés qu'à ceux qui, de tousjours, le servent, et nul fiel n'est dedans son cœur. Ils avoueront tousjours, si la passion ne les emporte, qu'il vaut autant, pour le moins, qu'un Hespaignol, dont le meilleur faudroit qu'il fust refondu pour luy oster ses mœurs, qui nous semblent farouches, et lui imprimer la douceur des françoises. Si donc vous desirez la paix,

qui nous est aussi necessaire et utile qu'à vous, croyez que vous l'aurez asseurée et perpetuelle. Mais, si vous voulez la guerre, je vous promets que vous serez aussi bien battus que vous le fustes à Ivry[1], dequoy au moins vous vous devez souvenir, puisque vous n'en avez voulu devenir sages.

Monsieur, j'acheveray icy ma lettre, pour me recommander à vos bonnes graces, priant le Createur de vous tenir en sa sainte garde.

Vostre plus affectionné à vous faire service,

L. N.

LA REINE CATHERINE DE WESTPHALIE

SON JOURNAL ET SA CORRESPONDANCE.

La publication récente d'une partie de la correspondance curieuse de la mère du prince Napoléon ayant attiré les regards sur l'existence de cette vertueuse princesse, nous allons donner sur elle des notions authentiques qui n'ont jamais encore été publiées.

Née le 21 février 1783, la reine Catherine était le second enfant de Frédéric, duc de Wurtemberg, et d'Augusta de Brunswick, fille aînée elle-même de Charles-Ferdinand de Brunswick et de la princesse d'Angleterre, sœur de Georges III.

La petite cour de Brunswick était, au XVIIIe siècle, une des plus brillantes de l'Allemagne. Le duc Charles-Ferdinand était puissant à Berlin et influent à Vienne. C'est de lui que Mirabeau dit (*Histoire secrète de la cour de Berlin*) : « Cet homme est d'une trempe rare, « mais trop sage pour être redoutable aux sages. » Il fut malheureux dans ses enfants. Il eut quatre garçons, deux furent des crétins, le troisième aveugle, un seul fut un homme; ses deux filles furent, l'une, Augusta, la mère de la reine Catherine, et l'autre la reine Caroline d'Angleterre; toutes deux eurent des fins tragiques.

A seize ans, la princesse Augusta épousa le roi Frédéric de Wurtemberg, père de la princesse Catherine. Il avait dix ans de plus qu'elle, et son énorme corpulence le faisait paraître plus vieux

1. La Noue est mort en 1591; il ne peut donc avoir écrit ce morceau qu'en 1590 ou 1591.

que son âge. Très épris de sa femme, il en devint très jaloux; la jeune princesse était fort jolie, très séduisante, mais assez mal élevée. Leur union fut calme tant que le duc Frédéric resta en Silésie, où il servait dans l'armée du roi Frédéric de Prusse, son grand-oncle, qui l'aimait et l'appréciait. Il quitta, malheureusement pour lui, le service de Prusse sur les instances de sa sœur, femme du grand duc Paul de Russie. Elle fit faire à son frère, le duc de Wurtemberg, les offres les plus brillantes; il les accepta après quelques hésitations et s'établit à Saint-Pétersbourg. C'est là que naquit la future reine Catherine.

Les dimanches, les enfants du duc de Wurtemberg jouaient habituellement avec ceux du grand-duc Paul. Un jour, étant dans la salle de bains de l'impératrice Catherine II, ils eurent l'idée d'ouvrir en riant tous les robinets, et la petite princesse Catherine faillit être victime de cet enfantillage.

Les deux belles-sœurs ne s'entendirent pas longtemps. La jalousie et les emportements du duc de Wurtemberg, ses injustices pour sa femme, envenimées encore par sa sœur, forcèrent la princesse Augusta à porter plainte à l'impératrice Catherine qui, n'aimant point sa belle-sœur, prit le parti de la jeune duchesse et malmena le duc Frédéric; celui-ci, furieux, enferma sa femme, se porta contre elle à des sévices, et cette malheureuse n'eut d'autre ressource que de jeter par les fenêtres des lettres où elle se plaignait à l'impératrice. Des agents de police qui surveillaient sa résidence, ou plutôt sa prison, ramassèrent ces lettres et les portèrent au palais d'Hiver. Dans cette triste situation, enfermée, persécutée, son chagrin s'étant accru par la mort de sa plus jeune fille Dorothée, elle prit la résolution d'en finir.

Le jour de la fête de l'impératrice, le duc fut forcé de paraître à la cour avec sa femme. A l'issue de la cérémonie, la princesse Augusta se jeta aux pieds de Catherine, lui demandant aide et protection contre l'affreuse conduite de son mari. L'impératrice la prit sous sa protection et la garda dans son palais, malgré les vives réclamations du duc qui la redemandait sans cesse. Ne pouvant l'obtenir, il partit, emmenant ses enfants, qui ne revirent jamais leur mère. Telles furent les tristes commencements de l'entrée dans la vie de la princesse Catherine.

Quelque temps après sa séparation, la malheureuse princesse Augusta, coquette, étourdie, mais fort sage, fut maladroitement compromise par Snoff, amant de l'impératrice, qui, furieuse, l'exila. Elle était grosse; la sauvage Catherine II eut la cruauté de défendre qu'on lui donnât les soins que réclamait son état, et elle mourut au

château de Polangen, près de Riga, le 29 septembre 1788, à vingt-quatre ans. Son cercueil, placé sous un hangar, ne fut enterré qu'en 1816 par son fils, le roi de Wurtemberg, pendant un voyage qu'il fit à Saint-Pétersbourg. Il y avait vingt-huit ans que le cercueil de cette princesse attendait la sépulture. Cet épisode est un triste exemple de la brutalité du duc, son mari, et de la sauvagerie de Catherine II. L'oubli des devoirs de famille n'a jamais été poussé si loin.

En quittant la Russie, le duc Frédéric de Wurtemberg alla d'abord avec ses enfants à Bodenbach, près de Mayence, puis à Lausanne, dans une maison de campagne située près de celle où est morte la reine Catherine. Il était triste, profondément affecté du tragique roman de son mariage, et tous ces événements irritèrent son caractère et en augmentèrent la violence.

Son père et sa mère vivaient à Montbéliard, principauté appartenant alors au duché de Wurtemberg. Sa fille Catherine était celui de ses enfants qu'il préférait; elle avait alors cinq ans. Pour son éducation, son père, cédant aux instances de la grand'mère de la jeune fille, la lui confia quoique à regret. Pendant dix ans, de 1788 à 1798, elle vécut auprès de sa grand'mère, la princesse Sophie-Dorothée de Brandebourg, femme du prince Frédéric-Eugène, excellente et charmante femme.

Montbéliard était alors l'apanage des cadets de la famille de Wurtemberg. Lorsque la princesse, dont nous retraçons les premières années, fut reçue dans cet heureux intérieur, le duc Frédéric-Eugène avait soixante ans; ses filles étaient toutes mariées, ses fils étaient loin de lui, et toute l'affection du prince et de la princesse se reporta sur leur petite-fille Catherine qui était charmante avec ses grands yeux bleus, son air mutin et ses beaux cheveux blonds rabattus sur son front.

On lui apprit le français; depuis elle a toujours parlé, écrit et pensé en français, mais elle conserva l'habitude de prier en allemand. On passait les étés à Étapes, beau château près de Montbéliard, devenu depuis une fabrique et dernièrement abattu, et les hivers au château de la ville, devenu aujourd'hui une caserne.

Autour de cette petite cour se groupaient beaucoup d'hommes remarquables. On s'y occupait d'art et de littérature: c'était une existence que rendaient douce la dignité gracieuse d'une grande dame et la bonté chevaleresque d'un vieux militaire. Parmi les familles de la bourgeoisie qui formaient la domesticité du château, on comptait celle du grand Cuvier dont le père était maître d'hôtel du duc. Le jeune Cuvier fut envoyé à l'académie de Stuttgard où fut élevé le

grand Schiller. Toute sa vie, le savant se souvint de la bienveillance de la famille de Wurtemberg.

Notre révolution mit fin à cette tranquille existence de la princesse Catherine à Montbéliard. Le duc et la duchesse se réfugièrent à Stuttgard, et la vie de cour commença pour la jeune enfant. Elle n'avait que neuf ans et déjà on l'affublait, à la mode du temps, de paniers, d'un affreux corset, de talons et d'une haute coiffure qui la gênait beaucoup et la faisait pleurer.

En 1795, le duc régnant mourut, et son frère, Frédéric-Eugène, lui succéda; il ne régna que deux ans. Sa femme, Sophie-Dorothée, brisée de douleur, mourut au bout d'un an. Ce fut le premier malheur qui frappa la princesse Catherine, et qu'elle n'oublia jamais; elle perdit une véritable mère et un bonheur réel et sérieux. Son éducation avait été soignée, elle avait appris, près de ses grands-parents, l'amour et l'habitude de la famille et les principes de moralité et de travail qu'elle conserva toujours.

A quinze ans, Catherine rentra dans la maison de son père, qui, devenu duc régnant, s'était remarié. Ce prince avait de grandes facultés, de grands vices et des faiblesses qu'il semble avoir légués à son petit-fils, le prince Napoléon (Jérôme). Sa seconde femme était la princesse royale d'Angleterre, Charlotte-Mathilde, fille aînée de Georges III. C'était bien tout l'opposé de sa première femme au moral. Elle avait des principes très sévères et des vertus très bourgeoises; instruite sans amabilité, laborieuse sans goût, charitable, elle aimait par-dessus tout les commérages, et sa cour était une des plus maussades et des plus ennuyeuses des petites cours d'Allemagne. Au physique, elle avait une belle peau, de jolies mains, mais elle était lourde, épaisse, sans grâce. La princesse Catherine se trouva ainsi placée entre son père qu'elle craignait beaucoup, et sa belle-mère qui l'ennuyait. La présence de cette jeune fille brillante, instruite, gaie, fit plaisir à son père; il l'aimait, jouait avec elle. Toutefois, ses caresses étaient souvent celles du lion faisant sentir ses griffes. La belle-mère était sans affection pour la jeune fille; jalouse, tracassière, écoutant les cancans qu'on lui faisait contre Catherine, elle lui rendait la vie très dure.

Plus tard, le malheur rapprocha ces deux princesses, et l'honnêteté austère de la sœur de Georges IV fit qu'elle n'oublia jamais ce qu'elle devait à l'empereur Napoléon. Elle conserva précieusement son portrait dans sa chambre jusqu'à sa mort (6 octobre 1828), et ne permit jamais qu'on attaquât son nom en sa présence. Il faut se rappeler les honteuses violences et la réaction des premières années après la chute de l'Empire, pour apprécier ce qu'il fallait de courage

à la reine de Wurtemberg, sœur du prince régent d'Angleterre, pour être même convenable envers l'empereur Napoléon et sa mémoire.

De 1797 à son mariage en 1807, la princesse Catherine aima peu sa belle-mère. N'appréciant pas encore ses qualités sérieuses, l'enfant se moquait souvent d'elle et tâchait d'échapper à son austère influence. Sa vie se passait l'hiver à Stuttgard, l'été à Louisbourg, petite ville à quatre lieues plus loin et où se trouvait un très grand château, quelquefois en voyages dans d'autres châteaux des environs. C'était une existence toujours assez monotone, fort ennuyeuse, sans intimité, s'écoulant au milieu de petits commérages et avec une rigide étiquette. La seule amie de Catherine était sa tante, la princesse Henriette de Nassau, femme de son oncle, Louis de Wurtemberg. Catherine parle souvent d'elle dans ses lettres et lui donne le petit nom d'Emmy. Avec une différence d'âge de quatre à cinq ans seulement, la princesse Henriette avait de l'esprit, de l'originalité et de la gaîté. Elle feignait d'éprouver une profonde vénération pour son beau-frère, le duc régnant, père de Catherine, parce qu'il la protégeait contre son mari dont elle avait à se plaindre, et avec lequel elle vivait en mauvaise intelligence. Plus tard, elle se conduisit fort mal envers Catherine, et, dans sa vieillesse, elle dit souvent à une parente de la reine de Westphalie qui lui demandait pourquoi elle avait été si malveillante pour son ancienne et bonne amie : « Je l'aimais tou-« jours beaucoup, mais, quand le père était si mal pour sa fille, je « ne voulais pas me brouiller avec le roi. »

La jeune Catherine devenait grande et le moment de la marier approchait. Un jour son père lui apprit, sans la consulter, qu'elle devait épouser le prince de Hesse-Darmstadt, et que ce prince allait arriver à Stuttgard. C'était un ordre que le terrible Frédéric donnait à sa fille. Or, on disait le prince de Hesse gauche et bête; la perspective de vivre à Darmstadt ne souriait nullement à Catherine. La première entrevue devait avoir lieu dans un grand dîner. La belle-mère présida à la toilette de la pauvre jeune fille, elle la couvrit de tous les diamants de la famille, l'habilla sans goût et comme une vieille femme. La jeune princesse se laissa faire et exagéra même les désirs de sa belle-mère; elle s'affubla d'une grande robe en damas. On mit sur sa tête une coiffure démesurée, poudrée et couverte de toutes sortes de choses, en sorte qu'elle se présenta à son futur dans un accoutrement qui la rendait quasi ridicule. En outre, ne désirant pas plaire, elle se tint raide et gourmée, ne fit aucuns frais, bref, elle réussit si bien dans son petit manège que le prince s'en alla sans demander sa main. Elle fut enchantée, mais son père se montra furieux. Ce même prince de Hesse-Darm-

stadt épousa une princesse de Bade et devint le père du grand-duc actuel et de l'impératrice régnante de Russie.

Quelque temps plus tard, un autre parti se présenta, c'était le prince héréditaire de Mecklembourg. Il convenait à la princesse Catherine; une intrigue de cour fit manquer ce projet d'union. Le même prince épousa la princesse Caroline de Weimar et fut le père de la duchesse Hélène d'Orléans. Enfin, Napoléon Ier ayant demandé pour son jeune frère Jérôme la main de la princesse Catherine, ce fut un ordre qui ne fut pas même discuté. L'empereur, du reste, pour son frère comme pour son beau-fils Eugène de Beauharnais, avait eu la main heureuse, les ayant unis l'un et l'autre aux deux princesses les plus vertueuses et les plus dignes d'admiration de cette époque.

Telle est, en résumé, la biographie de la reine Catherine jusqu'à son mariage. Désormais, nous la laisserons parler elle-même.

Baron Du Casse.

I.

La reine Catherine de Westphalie au Congrès de Dresde.

Au mois de mai 1812 eut lieu, à Dresde, un peu avant l'ouverture des hostilités contre la Russie, un Congrès de souverains dont on espérait encore voir sortir la paix. Le jeune roi Jérôme, sur les ordres de Napoléon, était déjà en Pologne à la tête d'une partie de l'aile droite de la grande armée, dont le commandement lui était dévolu. Sa femme, la reine Catherine, invitée par une lettre de Marie-Louise à venir à Dresde, partit le soir même pour se rendre dans cette ville où elle espérait retrouver son mari qu'elle aimait tendrement.

Voici comment dans son Journal la jeune reine raconte son arrivée, son séjour en Saxe et les conversations importantes, au point de vue de l'histoire, qu'elle eut avec l'empereur Napoléon :

Je suis arrivée à Dresde le 17 mai, à onze heures du soir, juste quarante-huit heures après mon départ de Cassel, très fatiguée, ayant passé deux nuits blanches. A mon arrivée, je trouvais au bas de l'escalier d'honneur un service d'honneur complet quoique j'avais fait prier de ne point prendre notice de mon arrivée que jusqu'au lendemain matin, mais toutes les prières de mes messieurs furent en vain. « Cela ne s'est « jamais vu, jamais fait à Dresde » furent les seules réponses qu'ils purent obtenir et moi, toute fatiguée, je fus obligée de faire encore l'aimable et de causer avec un chacun. J'avoue qu'il m'en coûta un peu de peine; mais le joli de l'histoire était que déjà en voiture je m'étais aperçue

que les rubans de mes caleçons s'étaient cassés et qu'à la descente de voiture, le malheur se réalisa tout à fait, car ils tombèrent à terre, mais, comme ils tenaient à mes pieds, je ne pouvais les perdre tout à fait; cependant cela avait l'air comme si je perdais mon jupon et j'avais une peine affreuse à marcher et à monter les escaliers. J'étais à peine montée dans le salon que l'on me présentait ces messieurs de Saxe à qui il fallait bien dire quelque chose d'obligeant, que mon chambellan, M. de Jagow, vint tout doucement derrière moi relever le soi-disant mouchoir qu'il voyait à terre à côté de moi, quoique la comtesse de Bocholtz[1] s'était mise immédiatement derrière moi, s'étant aperçue de l'accident qui m'était arrivé. J'avoue que dans le premier moment que je sentis qu'il allait relever ce paquet de linge blanc, je lui donnai un coup de pied et lui dis : « Laissez donc, pour Dieu ! M. de Jagow. » Le pauvre homme véritablement fut frappé de mon air courroucé. Enfin, ces dames n'en pouvant plus de rire, je finis vite cette scène comique et me retirai dans ma chambre à coucher qui était immédiatement à côté du salon, ce qui formait mes appartements avec quelques garde-robes. A peine étais-je entrée dans ma chambre à coucher et que je me pâmais de rire de mon entrée triomphante à Dresde, qu'on m'annonce le roi, la reine et la princesse Auguste de Saxe. Qu'on juge de mon embarras, à moitié déshabillée! Enfin, il n'y avait pas d'autre parti à prendre, il fallut tant bien que mal remettre quelques vêtements et recevoir ainsi leurs majestés qui étaient déjà dans le salon, au lieu de les recevoir à l'antichambre. Enfin, après les compliments d'usage de part et d'autre, nous nous quittâmes l'un l'autre, charmés de retrouver chacun de son côté son lit, car il était bien une heure du matin; c'est ainsi que s'est passée mon arrivée et entrée mémorable à Dresde.

Le lendemain, je me fis mener de suite chez l'empereur et l'impératrice, cette dernière me fit dire qu'elle me recevrait à midi; je m'y rendis à l'heure indiquée; je la trouvai à sa toilette, elle me reçut avec infiniment d'amitié et même de cordialité; un moment après l'empereur vint chez elle, en me voyant, il me reçut avec bonté. Ma première pensée comme ma première demande fut à l'empereur : « Sire, ne faites-« vous pas venir Jérôme ici, pour que je puisse le voir? » « Oh! oh! « me dit-il, vous allez voir que je ferai déranger un de mes généraux « d'armée pour une femme. » Je ne pus cacher quelques larmes qui m'échappèrent à cette réponse, car c'était le seul espoir que je connaissais de le revoir avant le commencement des hostilités à Dresde, mais elle a été vaine comme tant d'autres dans ma vie.

Le 18 mai, on attendait l'empereur et l'impératrice d'Autriche; aussi à peine fus-je un quart d'heure chez l'impératrice que nous entendîmes le canon qui annonçait leur arrivée. Toute cette journée se passa en visite et en représentations. Je ne parlerai pas des banquets, concerts,

1. La comtesse Bocholtz était la grande maîtresse à la cour de Westphalie.

opéras qu'on a donnés pendant notre séjour à Dresde, ils se sont passés comme partout ailleurs; l'ennui, l'étiquette sont toujours leurs compagnons inséparables.

Un mot, avant toute chose maintenant, de l'empereur et de l'impératrice d'Autriche; l'empereur a un air de bonhomie qui enchante, il m'a traitée on ne peut pas mieux; l'impératrice a une jolie tête et ses yeux sont surtout d'une grande beauté; elle a le regard d'une sainte, sa taille n'est pas bien et je crois qu'elle a un pied plus haut que l'autre. Elle est fort aimable, a beaucoup d'esprit, de finesse et de sagacité et parait être très bonne, parfois elle est un peu inconsidérée dans ses propos, c'est le seul défaut que je lui connaisse. On l'accuse de ne point aimer les Français et de le dire trop publiquement. J'ignore si c'est vrai; vis-à-vis de moi, elle a toujours été très réservée sur ce sujet-là, quoiqu'elle m'ait honorée d'une confiance particulière sur plusieurs autres choses, car elle m'a répété plusieurs fois qu'elle s'était trouvée sur-le-champ à son aise avec moi et que je lui convenais beaucoup, elle m'a même engagée de lui écrire, ce à quoi je n'ai pu me refuser.

L'empereur des Français m'a fait une visite le surlendemain de mon arrivée, il est resté chez moi une heure et demie; pendant toute cette conversation, il a été très bon et confiant pour moi; entre autres choses il m'a parlé du roi avec amitié, cependant il en était un peu mécontent, parce que Jérôme lui avait écrit qu'on tenait des propos comme quoi la Westphalie devait être réunie à l'empire, il me dit à cela ces propres termes : « Ceci, ma sœur, tombe-t-il sous le sens, que j'irai dépouiller « mon frère dans le moment qu'il me fait des sacrifices, et que le pays « est dénué de troupes? Non, mais je vous le demande, ma sœur, ceci « tombe-t-il sous le sens? » C'est ainsi et sur le même ton que dura la conversation. L'impératrice est venue me voir aussi. Cette dernière s'est montrée très affectueuse à mon égard.

L'empereur fut quelques jours sans m'adresser la parole. Comme je suis habituée à cette manière, et surtout aux pensées qui sont parfois un peu rentrées, je ne m'en étonnai pas, car je crois que nous nous craignons mutuellement, moi, parce qu'il est un *très grand homme;* lui, parce que je suis une *très honnête femme*. Cependant, ayant reçu une lettre du roi qui me chargeait de chercher l'occasion de lui parler de l'état déplorable de nos finances, sans cependant lui rien demander, mais simplement de l'en instruire, j'en cherchai tous les moyens après le dîner et j'inscris la conversation telle qu'elle a été tenue, d'après la lettre originale que j'ai écrite à mon mari à ce sujet. C'était le 26 de mai 1812, à neuf heures du soir, dans le grand salon de l'empereur à Dresde, près de la cheminée.

Moi. Sire, j'ai eu des nouvelles du roi.

L'empereur. Je suis mécontent du roi, c'est un enfant qui ne sait pas commander mes armées; je lui avais ordonné d'aller à Pultusk et à ....., de se remuer, de voir tout par lui-même, de prendre connaissance de chaque position, il ne sait rien, il reste trop chez lui, il devrait se mon-

trer beaucoup à Varsovie, il aurait déjà dû passer en revue toutes les troupes, il n'en a vu aucune; ce n'est pas ainsi qu'on fait mes affaires.

Moi. Je suppose qu'il a craint de se mettre trop en avant sans les ordres de V. M. et de donner par là de l'ombrage au roi de Saxe et, comme je sais qu'on l'aime beaucoup en Pologne, il s'est peut-être retiré par prudence, aussi craint-il que V. M. ne lui destine le trône de Pologne. Au reste, ce ne sont que des suppositions de ma part, car je ne connais rien de positif sur les intentions du roi sur tous ces objets.

L'empereur. J'ai cru la même chose que vous, mais lui ai-je jamais donné lieu de le penser? En ai-je jamais parlé? ce n'est pas en faisant la cour et en tournant la tête à trois ou quatre femmes qu'on s'assure l'estime et le dévouement d'une nation.

Moi. Je l'ignore, sire.

L'empereur. Eh bien! donc, pourquoi fait-il des choses qui doivent me déplaire? Il verra, quand j'y serai, comment je sais me remuer. Puis il jette, sans que je le sache et sans que je lui en donne des ordres, deux ponts sur la Vistule, il traverse ainsi mes projets; de plus, je lui ordonne d'envoyer à Pultusk 200 quintaux de farine, il me répond qu'il ne peut le faire, qu'ils n'ont rien à manger. Ce sont des sornettes; il a de l'esprit, oui, mais cela ne fait pas commander des armées, il faut pour cela se donner du mouvement. Voyez le vice-roi et le roi de Naples, ce sont là d'autres hommes, d'autres généraux; puis, il m'écrit des bêtises, des phrases, je n'y réponds pas; je lui ai renvoyé une lettre; il me tracasse, il croit qu'il est sur mer, que les biscuits doivent lui voler dans la bouche.

Moi. Sire, je suis désolée, si mon mari avait pu faire la moindre chose qui pût vous déplaire, ce n'est certainement pas son intention, il a cependant fait plusieurs campagnes qui l'honorent et le distinguent.

L'empereur. Oui, belles campagnes sous moi, mais j'ai déjà été mécontent de lui pendant la campagne d'Autriche, où il s'est mal conduit. Demandez aux généraux Clannon et Joly, ils vous le diront. Ce n'est pas assez avec moi que d'avoir de l'esprit, il faut être actif et heureux. Si cela continue, je me verrai forcé de lui ôter le commandement, alors il sera déshonoré, car je ne plaisante pas. Puis il écrit une lettre insolente à ce pauvre prince d'Eckmühl[1] qui commande, lui, 100,000 hommes. Je lui ai dit avant de lui donner aucun commandement : si c'est comme roi que vous voulez aller à l'armée, vous pouvez rester à la maison. Pourquoi venait-il donc? il n'avait qu'à rester chez lui. Voyez le vice-roi, le roi de Naples, voilà des hommes, voilà des généraux!

1. Le maréchal Davout détestait Jérôme depuis un duel au pistolet que le prince avait eu avec son frère, père du général duc d'Auerstædt actuel. Le frère de Napoléon étant dans les chasseurs de la garde consulaire, ainsi que le frère de Davout, les deux jeunes gens, à la suite d'une altercation, avaient été se battre dans le bois de Vincennes, sans témoins, et Jérôme avait reçu une balle. Le premier consul furieux avait témoigné son mécontentement au futur prince d'Eckmühl, qui ne le pardonna pas à Jérôme.

Moi. Sire, V. M. ne peut penser tout cela, vous ne pouvez, sire, dire consciencieusement que le roi de Naples et le vice-roi valent mieux que mon mari, vous savez bien le contraire.

L'empereur. Oh! non, je le pense, je ne dis pas que le roi n'ait pas d'esprit, il en a beaucoup, mais avec une tête à l'envers; au reste, mandez-lui ceci mot à mot, il aimera mieux l'entendre de vous que de moi, et je suis déterminé à le lui écrire.

Cette désagréable conversation s'est terminée au milieu de mes larmes et sanglots. J'ai du moins voulu le ramener sur notre position et lui ai parlé de l'état de nos finances; à cela, il m'a répondu qu'il le connaissait bien, mais qu'il n'y pouvait rien dans ce moment, que le roi aurait dû, au lieu de 12,000,000 de dette publique, ne reconnaître que 150,000 francs; qu'il aurait maintenant 52,000,000 de dettes en Italie, s'il avait fait comme lui; que le roi n'aurait pas dû mettre ses troupes sur le pied français, mais sur le pied allemand; à ce propos je n'ai pu m'empêcher de rire et de lui dire : — « Mais, sire, vous ne me dites cela « que parce que je suis une femme, car, véritablement, sans cela, vous « ne pourriez dire semblable chose; toute notre constitution est fran- « çaise, tout le gouvernement est à la française, et V. M. voudrait que « les troupes fussent organisées à l'allemande, mais cela ne peut être « le dessein de V. M.? — Je vous demande pardon, et comment font les « Bavarois, les Wurtembergeois? ils sont traités à l'allemande. — Aussi « V. M. ne les considère-t-elle pas, elle n'en fait aucun cas, et comment « cela serait-il possible, les Westphaliens étant constamment et faisant « toutes les guerres avec les Français? »

A peine avais-je fini cette phrase qu'il me fit une inclination et me tourna le dos. — Si l'on s'étonne que j'aie écrit mot à mot cette conversation au roi, qu'on réfléchisse un moment à la promesse de l'empereur de le lui écrire ou de le lui dire; promesse qu'il aurait tenue et dont peut-être les résultats auraient été affreux. La tête vive du roi n'aurait pas souffert un pareil affront, car l'empereur l'aurait peut-être fait et dit publiquement; secondement, il est du plus grand intérêt pour le roi qu'il sache à quoi s'en tenir, qu'il puisse répondre aux griefs que l'empereur a contre lui et qu'il se tienne en garde contre les malveillants. Peut-être m'accusera-t-on aussi de n'avoir pas répondu assez catégoriquement et selon les désirs du roi, mais qu'on songe que je n'avais que mon cœur pour le défendre et que je ne pouvais répondre surtout d'une manière victorieuse, parce que le roi m'a laissé ignorer la plupart des faits que l'empereur m'alléguait. Au sortir de cette conversation, je me rapprochai toute en larmes de l'impératrice, qui me demanda si l'empereur m'avait grondée; je lui répondis que non, mais qu'il m'avait fait bien plus de mal en ayant l'air d'être mécontent de mon mari, et que je croyais qu'il avait des ennemis ici. Elle me répondit qu'elle le remarquait depuis longtemps. J'avoue que je ne saurais assez supplier le roi de tâcher d'éviter avec soin tout ce qui pourrait lui être désagréable, de tâcher, autant que possible, de l'entourer, et de ne pas

le quitter. Je finissais ma lettre en ces termes : — « Tu sens les conséquences affreuses d'une brouillerie dans ce moment-ci ; pense que « 2,000,000 d'âmes en seraient les tristes et cruelles victimes. Je suis « bien éloignée de te donner des conseils contraires à ta gloire, encore « plus d'ajouter foi à ces inculpations ; mais j'ai dû te les redire pour te « mettre à même d'y répondre à l'arrivée de l'empereur, et pour que tu « voies clairement qu'il ne voit aujourd'hui en toi qu'un général d'armée. C'est aussi uniquement ce qu'il faut être dans ce moment-ci ; « alors, nous aurons tout lieu d'espérer d'heureux résultats de cette campagne. » Cette conversation entre l'empereur et moi n'a pu être entendue de personne, car nous parlions très bas. On jugera facilement qu'elle m'a beaucoup tracassée et peinée, surtout jusqu'au moment où j'ai eu la réponse du roi sur cette lettre qui lui en faisait mention. Enfin je la reçus, et il me mandait qu'il ne concevait rien à la conversation que j'avais eue avec l'empereur, que le même jour l'empereur lui avait écrit une lettre de quatre pages qui était très confidentielle et qu'il avait désapprouvé notamment la conduite du duc (*sic*) d'Ekmühl ; qu'en général, l'empereur lui marquait, dans toutes les occasions, beaucoup d'amitié. Après avoir bien pesé tout ceci, je me confirmai dans l'opinion que j'avais dans les premiers moments, que les vues de l'empereur, à l'égard de mon mari, sont qu'il n'a pas voulu faire connaître le véritable motif de son humeur ; mais je suis persuadée qu'il aurait désiré que, par quelques mouvements inutiles, il eût obligé les Russes de commencer les hostilités ; il serait fâché de lui donner des ordres positifs, mais si un de ses mouvements avait produit cet effet, il l'aurait publiquement désavoué et lui en aurait su gré au fond du cœur. Au surplus, je puis assurer qu'il ne m'a pas dit un mot qui ait pu me faire connaître sa plus secrète pensée là-dessus. Je le conjecture seulement, parce que je trouve contradictoire qu'il ait écrit le même jour à mon mari le contraire de ce qu'il me disait, et parce que toute son humeur ne me paraissait nullement naturelle. Je suis enchantée néanmoins, et malgré ce petit désagrément passager, que le roi n'ait rien pris sur lui, la responsabilité d'événements importants est trop grande, surtout vis-à-vis de l'empereur, qui exige pour premier point qu'on réussisse et qu'on soit heureux. Les derniers jours de mon séjour à Dresde, on ne parlait que de ce que le roi serait nommé roi de Pologne. J'avoue que tout cela m'inquiéta beaucoup, et que dans cette hypothèse j'ai cru devoir soumettre mes réflexions au roi, qui ne sont nullement dictées par la répugnance, mais par la crainte que m'inspire l'avenir. C'est ainsi que je m'exprimais : « Tu n'ignores pas que la Pologne est depuis longtemps « vendue à une puissance qui met et détruit ses rois à volonté. Le désir « qu'ont les Polonais de rétablir leur indépendance peut fort bien les « engager à te considérer comme moyen pour arriver à ce but, et tu « sais assez comment en politique on en use avec les moyens et comment on les met de côté lorsqu'on est parvenu à ses fins, sans que « j'aie besoin de te le dire ; mais tel est le caractère de cette nation, et je

« te dois de t'exposer cette réflexion avant que tu n'acceptes une chose « qui serait pour toi, à l'avenir, une suite incalculable de maux. Et, « qu'y gagnerais-tu, de fait? Si avec un pays plus considérable, il est « vrai, tu te voyais forcé d'entretenir une armée de 110,000 hommes, « beaucoup plus forte que le royaume ne pourrait le soutenir, et de plus « 200,000 Français sur les frontières, tu éprouverais, en grand, les « mêmes malheurs de finance qu'ici en petit, et tu serais, de plus, « exposé aux cabales du parti russe dans ce pays-là et de l'indépen- « dance de la noblesse de ce pays qui n'a jamais vu que son égal dans « chacun de ses rois. A présent, mon ami, tu choisiras toi-même ce « qui te conviendra le mieux, j'aurai du moins rempli le premier de « mes devoirs en te fournissant l'occasion d'examiner la chose sous « toutes ses faces. » — On prétend que l'empereur fera élire un roi de Pologne avant le commencement des hostilités, qu'il fera insurger les provinces polonaises russes, et que c'est pour cet effet qu'il a envoyé l'archevêque de Malines comme ambassadeur à Varsovie. Au reste, je crois que personne ne sait le secret de l'empereur, qui est impénétrable, que même il n'a dit à son très cher beau-père que ce qu'il a bien voulu.

L'empereur est donc parti de Dresde dans la nuit du 28 au 29, il m'a traitée encore très amicalement en prenant congé de moi et me recommandant d'avoir bien soin de l'impératrice dans ces premiers moments de séparation, de douleurs. Il a pris congé de toutes les cours individuellement, a parlé à chaque roi, prince, reine et princesse; tout le monde, homme et femme, roi ou particulier, fondait en larmes. L'empereur lui-même était attendri; aussi ce départ était une vraie calamité; et je n'oublierai jamais l'impression que cet événement m'a faite; Dieu le protège! et nous le ramène bientôt triomphant. Il devait aller de Dresde à Thorn, Dantzig, Elbingen et Friedland. De Friedland, un secret impénétrable guide ses pas. Il a dit cependant encore à l'impératrice et à l'empereur d'Autriche, peu de moments avant son départ, que, si la guerre n'était pas commencée le 27 ou le 28 juin, il n'y aurait plus de guerre.

Après le départ de l'empereur, pour distraire l'impératrice, nous avons fait plusieurs courses dans les environs de Dresde, qui sont magnifiques; nous avons été, entre autres, à Königstein. J'ai vu deux fois la galerie des tableaux, qui est une des belles choses que j'ai vues; il y a entre autres une sainte Cécile, une tête de Notre-Seigneur, la Nuit du Corrège, qui sont des chefs-d'œuvre. Le roi de Prusse a été mieux accueilli de l'empereur qu'on n'aurait dû le croire; je l'ai trouvé moins rustre qu'on le disait. Le prince royal paraît avoir de l'esprit; il est petit pour son âge, mais comme ses pieds sont très grands, il est à supposer qu'il deviendra grand. Toute la famille royale sont des gens respectables, mais extrêmement ennuyeux et fous d'étiquette. Le prince de Saxe a fait ma conquête, il a une famille charmante, la reine a une tournure et un ton abominable; c'est son frère habillé en femme. La princesse Auguste est une bonne personne, mais n'a pas le meilleur ton

non plus. J'avoue que je l'ai regardée plus qu'une autre, parce qu'elle a dû épouser mon mari, et je me suis bien convaincue qu'elle n'aurait jamais été une femme pour le roi. Le 4, je suis partie de Dresde, en même temps que l'impératrice, elle pour Prague, moi pour Napoléonshöhe, où je suis arrivée le 7, à six heures du matin, très fatiguée, ayant passé trois nuits blanches. J'ai retrouvé tout ici tel que je l'avais quitté; tout le monde est inquiet, malheureux; c'est une position que je comprends, que je partage. Il y a des moments où je voudrais me fuir moi-même. J'ai repris mon train de vie ordinaire.

(Sera continué.)

L'ESPAGNE ET L'EXPÉDITION DU MEXIQUE.

UNE LETTRE INÉDITE DU MARÉCHAL PRIM.

La guerre du Mexique, dans laquelle la France a joué il y a vingt-cinq ans un rôle honorable pour nos armes, mais de conséquences si funestes pour notre patrie, n'a pas eu encore son historien, et bien que nombre des acteurs qui y jouèrent un rôle prépondérant aient aujourd'hui disparu, il ne semble pas que nous soyons à même encore de la juger, sinon avec le sang-froid que mériterait cet événement si désastreux de l'histoire du second empire, tout au moins avec la connaissance parfaite non seulement des hommes qui y prirent part, mais encore des événements dont elle fut l'occasion.

Un des points de la guerre de 1862 qui n'a point été élucidé, même sommairement, est le rôle que joua l'Espagne au début de cette expédition néfaste. On ignore encore pourquoi cette puissance, qui avait poussé tout d'abord si résolument la France à une intervention armée au Mexique, qui prit même l'initiative de la marche en avant, sans tenir compte de ses engagements, nous abandonna tout à coup, avant d'avoir tiré le premier coup de canon.

D'après la convention conclue à Londres le 31 octobre 1861 entre la France, l'Angleterre et l'Espagne, les trois puissances signataires s'étaient engagées, comme on se le rappelle, à arrêter, aussitôt après la signature du traité, « les dispositions nécessaires pour envoyer sur les côtes du Mexique des forces de terre et de mer combinées....., dont l'ensemble devait être suffisant pour pouvoir saisir et occuper

les différentes forteresses et positions militaires du littoral mexicain. » Bien que cette première partie de l'article premier de la convention semblât indiquer que l'expédition dût se borner à l'occupation de la côte, il était cependant stipulé un peu plus loin que les commandants des forces alliées seraient en outre autorisés « à accomplir les autres opérations qui seraient jugées sur les lieux les plus propres à réaliser le but spécifié, » et notamment à assurer la sécurité des résidents étrangers. De plus, toutes les mesures à prendre devaient l'être « au nom et pour le compte des hautes parties contractantes, sans exception de la nationalité des forces employées à les exécuter. »

Il serait hasardé de prétendre que les termes du traité qu'on vient de lire n'eussent point en vue une guerre avec le Mexique, étant donné qu'une expédition militaire n'a de sanction que la force des armes. D'ailleurs, en admettant même que les puissances crussent la démonstration qu'elles allaient exécuter suffisante pour contraindre le Mexique à remplir ses engagements, sans que l'on fût contraint de verser le sang, il fallait bien penser qu'au cas où Juarez ne se laisserait point intimider par le débarquement des troupes alliées, celles-ci seraient obligées de réclamer à coups de canon l'exécution de l'ultimatum dont elles étaient chargées.

En allant au Mexique, l'Espagne avait à venger de nombreux griefs, dont avaient été victimes non seulement ses nationaux à titre de particuliers, mais encore le pavillon espagnol lui-même. Dès 1858, le gouvernement de la reine Isabelle avait envisagé l'éventualité d'une guerre comme une hypothèse possible, même probable, et en 1860, M. Pacheco, ministre d'Espagne à Mexico, avait sollicité du maréchal Serrano, alors capitaine général de Cuba, une démonstration militaire contre Juarez. Une année auparavant même, en 1859, le ministre des affaires étrangères espagnol, M. Calderon-Collantes, signalait à l'ambassadeur de la reine, à Paris, la nécessité où serait vraisemblablement l'Espagne de faire la guerre au Mexique « et d'y instituer un *gouvernement plus stable que la République*[1]. » A la même époque, sir Ch. Wyke, ministre de la reine d'Angleterre à la Vera-Cruz, estimait que la majorité des Mexicains sensés se rallieraient à toute forme de gouvernement nouvelle, pourvu qu'elle fût capable de maintenir l'ordre, et il *ne voyait de solution aux embarras intérieurs dont souffrait le Mexique que dans une intervention étrangère*[2].

La première phrase de sir Ch. Wyke que nous venons de citer et celle de M. Calderon-Collantes font allusion au second but qu'envisa-

1. Lettre de M. Calderon-Collantes, en date du 10 janvier 1859.
2. Lettres de sir Ch. Wyke, en date du 25 juin et du 28 octobre 1861.

geaient les puissances signataires de la Convention de Londres en allant au Mexique.

Le premier était, comme nous l'avons dit, de contraindre la nation mexicaine à remplir les engagements qu'elle avait contractés envers des Européens, et, notamment, en ce qui concerne la France, à rembourser les fameux bons Jecker, ce banquier suisse, ami du comte de Morny, qui s'était mis à ce sujet sous la protection de la France. Le second but, plus ou moins dissimulé, était tout politique[1].

Le parti conservateur mexicain, dont les chefs les plus en vue étaient les généraux Miramont, Almonte et l'ancien président Santa-Ana, avait émigré en grande masse vers l'Europe, et avait fini par persuader à Napoléon III que la majorité du pays était disposée à accepter la forme monarchique constitutionnelle. « Le remède à la situation de notre pays, écrivait le 15 octobre 1861 Santa-Ana à M. Guttierez Estrada, à Paris, est de substituer *à cette bouffonnerie qu'on appelle la République* un empereur constitutionnel. » Et il ajoutait encore un peu plus tard : « Quant à l'opinion de la majorité du pays, je ne doute pas qu'aussitôt les démagogues chassés de la capitale, elle ne se déclare pour la monarchie constitutionnelle comme la forme de gouvernement la mieux appropriée au bien des peuples. Ceux qui prétendent qu'il n'y a pas au Mexique un parti monarchique jugeront de leur erreur quand on y pourra manifester sa pensée sans péril. Entre ces partisans de la monarchie, on me rencontrera, moi qui fus l'inaugurateur de la République, péché que j'ai du reste expié suffisamment[2]. »

Ce n'était pas la première fois d'ailleurs que Santa-Ana témoignait du changement qui s'était effectué dans ses anciennes idées politiques, et dès 1854, étant encore président de la République mexicaine, il avait déjà chargé son ministre en Europe, le même M. Guttierrez Estrada, de sonder les cours de Paris, de Vienne et de Londres, sur le concours qu'elles seraient disposées à lui accorder pour l'établissement d'une monarchie au Mexique, avec attribution de la couronne à un prince d'une des maisons régnantes d'Europe[3].

Ces déclarations, consolidées par les lettres de S. Ch. Wyke et de M. Calderon-Collantes, avaient fait impression sur l'esprit de Napoléon, toujours prêt à s'enticher d'utopies, et l'idée de créer sous d'autres latitudes un empire qui s'appuierait tout d'abord sur nos baïonnettes lui parut un rêve propre à consolider en Europe le prestige de sa dynastie.

1. Niox, *Expédition du Mexique*, p. 22.
2. Niox, *Expédition du Mexique*, p. 22.
3. Niox, *Expédition du Mexique*, p. 8.

On était encore incertain des voies à suivre, des moyens à employer, de l'opportunité à saisir, quand l'arrivée aux affaires du président Juarez et les mesures arbitraires prises par lui au début de son gouvernement apparurent à l'empereur comme une occasion favorable.

Juarez avait trouvé les caisses vides et le désordre partout, comme il arrive forcément dans un pays depuis longtemps en proie aux tristes exigences de la guerre civile. Acculé à une situation désespérée, le dictateur accepta la banqueroute comme une fatalité inéluctable, et décréta que le Mexique cesserait de payer sa dette étrangère.

Qu'allait faire l'Europe? Tiendrait-elle compte de la situation désespérée du peuple mexicain, ou, se retranchant derrière son droit strict, exigerait-elle l'accomplissement de compromis impossibles?

Il y avait peut-être un moyen terme à adopter.

Il était dur d'accepter sans mot dire la ruine de créanciers européens qui avaient été assez confiants ou assez naïfs pour confier leur or aux Mexicains ; d'un autre côté, et en tenant compte que ces prêts avaient été consentis souvent à des taux presque usuraires, on pouvait admettre que les sommes réclamées pouvaient subir une large réduction.

La France, l'Espagne et l'Angleterre, mal au courant de la situation, jugèrent à propos d'être inflexibles.

D'ailleurs, il faut le reconnaître, Juarez en usait avec elles avec un complet sans-façon. Le jour même de son entrée à Mexico, le nouveau président avait fait signifier aux ministres d'Espagne, du Saint-Siège et de Guatemala l'ordre de quitter la ville dans les quarante-huit heures. En ce qui concernait les représentants de la France et de l'Angleterre, bien que traités avec un peu plus d'égards, ils n'en avaient pas moins vu leurs réclamations accueillies avec un sans-gêne en dehors de tous les usages diplomatiques.

Quelque temps après ces premiers événements, M. Dubois de Saligny, notre chargé d'affaires à Mexico, et M. Wyke, le ministre d'Angleterre, durent demander leurs passeports, et à partir de ce moment les trois puissances européennes, directement intéressées à la question mexicaine, semblèrent convaincues qu'un effort militaire était le seul moyen de trancher les difficultés pendantes.

Ce fut alors que l'Angleterre, l'Espagne et la France conclurent la convention de Londres, dont nous avons parlé sommairement, convention dans laquelle les conditions générales de l'expédition à entreprendre en commun étaient trop vaguement réglées. Car, c'est un point à remarquer, bien que l'entente parût complète entre les trois puissances, l'intervention n'était pas comprise, il s'en faut, de la

même façon par les trois signataires, et chacun d'eux, dès cette époque, envisageait la situation à des points de vue très différents.

A ces débuts, l'Angleterre et la France témoignaient d'une certaine hésitation; il n'en était pas de même du gouvernement de la reine Isabelle.

A la fin de 1861, l'Espagne était tellement pressée d'agir, qu'elle était décidée à tenter l'entreprise à elle seule, au cas où l'Angleterre et la France n'eussent pas voulu faire cause commune avec elle. « Si l'Angleterre et la France tombaient d'accord, écrivait à la date du 5 septembre 1861 M. Calderon-Collantes à M. Mon, ministre de la reine Isabelle à Paris, pour demander au Mexique une réparation des outrages reçus et pour établir en ce pays un *gouvernement solide et régulier*, les forces des trois puissances pourraient agir de concert, sinon, *l'Espagne agirait avec les seules forces dont elle dispose*, et qui sont plus que suffisantes pour le but à atteindre. »

Cependant, malgré ces affirmations, le cabinet de Madrid n'était pas au fond bien assuré de la politique qu'il comptait suivre dans ses revendications, ou plutôt la nouvelle apprise au cours des négociations que la France avait en vue un établissement monarchique au Mexique et que son candidat au trône futur était un archiduc autrichien lui avait inspiré des craintes qu'elle dissimulait mal.

La lettre de M. Calderon-Collantes, qu'on a lue un peu plus haut, est du 5 septembre 1861 ; or, trois mois après, le 9 décembre, le même ministre écrivait encore à M. Mon sur le même sujet : « Le gouvernement de la reine verrait avec plaisir l'établissement au Mexique d'un pouvoir solide et stable; mais soit qu'il se constituât *sous la forme monarchique, qui est préférable incontestablement*, soit qu'il s'établît sous une forme moins sûre, *l'Espagne désirerait que le choix fût l'œuvre exclusive des Mexicains*. On devra leur laisser la même large liberté pour choisir *le souverain* qui devra les gouverner, s'ils préféraient la monarchie à la république, mais le gouvernement de Sa Majesté ne peut cacher que, dans ce cas, il croirait conforme aux traditions historiques et aux liens qui doivent unir les deux peuples que l'on préférât *un prince de la dynastie des Bourbons ou intimement uni à elle*[1]. »

Ainsi donc, en ce qui concerne l'Espagne, il paraît avéré qu'en allant au Mexique cette puissance était décidée en premier lieu à obtenir la réparation des outrages infligés à ses nationaux ou à son pavillon, et à pousser, pour arriver à ce but, la guerre à fond; en second lieu, à employer l'occasion qui s'offrait de reprendre en Amé-

1. Niox, p. 29.

rique une partie de la situation prépondérante qu'elle y avait jadis occupée, et à établir en qualité de roi constitutionnel dans l'ancienne capitainerie générale du Mexique un prince de la maison de Bourbon. Il est à penser que la première partie de ce programme, d'abord la plus importante, finit par céder le pas à la seconde, et c'est ainsi que nous arriverons à expliquer les tiraillements que nous verrons se produire plus tard.

A l'opposé de l'Espagne et de la France, qui pensaient à une intervention effective au Mexique, l'Angleterre estimait qu'une simple démonstration en armes dans le golfe du Mexique amènerait le gouvernement de Juarez à résipiscence. C'est pour cette raison qu'elle avait limité l'appoint qu'elle offrait à la coalition à cinq ou six bâtiments, avec une très faible troupe de débarquement. En ce qui concernait un changement de régime à introduire dans le système politique du Mexique, non seulement l'Angleterre ne voulait en rien exercer une pression sur les Mexicains, mais elle présenta même aux cabinets de Madrid et des Tuileries une note où toute immixtion dans les affaires intérieures du Mexique était interdite aux puissances, soit de près, soit de loin, soit occulte, soit apparente.

L'Espagne et la France, qui chacune avaient leur candidat et pour lesquelles la question politique finissait par obtenir plus d'importance que la réparation des griefs, n'acceptèrent ni l'une ni l'autre un engagement qui leur eût lié les mains. M. Barrot, dans une lettre à M. Thouvenel en date du 21 octobre 1861, expliqua son refus par des raisons politiques; quant à M. Calderon-Collantes, il déclara nettement « qu'aller au Mexique dans de telles conditions était inutile. » On ne pouvait pas exprimer plus nettement que peu à peu le principal but de l'expédition s'était modifié, et que désormais l'objectif principal demeurait la modification du système gouvernemental mexicain.

En résumé, tandis que l'Angleterre, en allant au Mexique, comptait se borner à recevoir de l'argent et à laisser les Mexicains se tirer d'affaire chez eux comme ils l'entendraient, l'Espagne et la France s'y rendaient avec des vues plus élevées peut-être, mais plus dangereuses à coup sûr et beaucoup moins pratiques. Chacune de ces deux dernières puissances avait en vue un développement de son influence politique en Amérique, l'une à son profit direct, puisque le futur empereur devait être un Bourbon d'Espagne, l'autre au profit d'un étranger. De notre part, cette politique était absurde, mais ce rôle de dispensateur de couronnes plaisait particulièrement à l'esprit plein d'utopies de Napoléon, et d'ailleurs il faut reconnaître qu'au point de vue politique l'idée de créer, à côté des États-Unis grandissants, un

État solide, propre à en contrebalancer l'influence, était une théorie politique très soutenable. Quant aux turpitudes pécuniaires qui eurent lieu derrière l'empereur, entre le banquier Jecker et ses affiliés, on ne peut nier qu'elles aient existé, mais il y a des raisons de supposer que ce prince les ignora, tout au moins dans les commencements.

Ce fut dans ces conditions que furent conclus l'alliance et le traité par lesquels les puissances, tout en convenant, comme on l'a vu, d'agir de concert et par les armes, ne spécifiaient pas d'une façon précise la conduite qu'elles entendaient tenir. Il en devait être ainsi dans une expédition où, en somme, les trois alliés avaient des vues différentes, et dans laquelle les objectifs de l'Espagne et de la France étaient non seulement divergents, mais absolument contraires l'un à l'autre.

Il avait été stipulé que l'expédition comprendrait environ 6,000 Espagnols, 3,000 Français, et que l'appoint de l'Angleterre se bornerait à six bâtiments de guerre, avec 700 soldats de marine. L'Espagne désigna pour commander ses forces le général Prim, comte de Reus; la France choisit l'amiral Jurien de la Gravière; l'Angleterre, le contre-amiral Milnes.

Les alliés n'avaient point de généralissime, chacun conservant la direction des troupes de sa nationalité; toutefois, par le chiffre des forces qu'il commandait, par sa situation personnelle en Espagne, par la confiance qu'avait en lui l'empereur, le général Prim pouvait être considéré comme le véritable chef de l'expédition.

Il pouvait paraître singulier que le gouvernement de la reine Isabelle confiât le commandement d'une armée chargée de revendiquer par la force les droits de l'Espagne au Mexique à un homme qui, trois ans auparavant, en 1858, s'était ouvertement opposé à une déclaration de guerre à ce pays. Dans un amendement proposé au Sénat espagnol par le général, et qui n'obtint d'ailleurs que sa voix, il était dit notamment : « Que les différends de l'Espagne avec le Mexique eussent pu avoir une solution pacifique si le gouvernement de la reine avait montré plus de conciliation et d'équité. Que le Sénat, comprenant combien le motif de ces tiraillements était peu honorable pour la nation espagnole, voyait avec peine les préparatifs d'une guerre dans laquelle *la force des armes ne pourrait donner à l'Espagne la raison qu'elle n'avait pas.* »

Le général avait certainement changé d'avis depuis trois ans, car ce fut lui qui sollicita de la reine la haute mission qu'elle voulut bien lui confier ; on peut supposer d'ailleurs que la crainte de désobliger un personnage qui ne manquait pas d'être encombrant à ses heures

ne fût pas sans poids dans l'accession du gouvernement aux désirs du comte de Reus[1].

Le général Prim, qui a joué dans son pays un rôle si considérable et parfois si singulier, était né à Reus, en Catalogne, en 1811. Après des études très sommaires, il s'était engagé dans un régiment d'infanterie, et grâce aux temps troublés que traversa la Péninsule de 1833 à 1840, il était devenu colonel à vingt-six ans. Député aux Cortès en 1843, il fut dès lors de ces militaires auxquels la politique parut une voie plus sûre pour avancer, que le lent développement d'une carrière consacrée uniquement aux détails de leur métier. Après avoir pris part à toutes les luttes contre Espartero et s'être créé une haute situation comme partisan de la reine, il tomba en disgrâce, conspira contre le gouvernement et fut condamné de ce chef à six ans de prison. Gracié après six mois de détention, il parut un moment dégoûté de la vie politique, se tint à l'écart et ne fit plus parler de lui avant 1853, époque à laquelle il se rendit en Turquie, où débutait alors la guerre d'Orient. Il fut là commissaire du gouvernement espagnol auprès des armées alliées, et n'y rendit guère de véritables services. Ce fut peu de temps après son retour qu'il soutint au Sénat le fameux amendement dont nous avons parlé tout à l'heure.

Cependant, malgré l'hostilité au gouvernement qu'il avait manifestée dans cette affaire, il fut choisi au moment de l'expédition du Maroc pour commander le corps de réserve, et se distingua, sous le maréchal O'Donnel, aux affaires de Tétuan et de Los Castillejos. En 1861, à peine âgé de cinquante ans, il brillait du prestige obtenu dans cette dernière campagne et apparaissait comme un des trois ou quatre généraux les plus en vue de la Péninsule.

C'était, au fond, un homme d'une grande bravoure, d'une présomption étonnante, d'une vigueur peu commune, de beaucoup de charme, mais sans principes, sans instruction, et privé surtout de cette première qualité des grands hommes et des grands capitaines, le caractère. S'attachant avec un enthousiasme irréfléchi à la première idée venue, il eût donné corps et âme pour la réaliser; puis, tout d'un coup, sans motif apparent, sans raison, sans cause, il l'abandonnait et eût soutenu avec le même acharnement le principe contraire. L'histoire de toute sa vie et particulièrement sa conduite dans l'affaire du Mexique sont une preuve malheureusement irréfutable de sa versatilité. Un témoin impartial, dont le jugement a certainement une valeur très sérieuse, un officier allemand qui avait vu Prim en

1. Senado. Extracto oficial de la sesion celebrada el 13 de diciembre de 1858.

Crimée et qui nous a laissé de lui un curieux portrait dans un livre consacré à l'histoire du Maroc, le peint de la façon suivante : « Le général Prim, nous dit cet officier, originaire de Catalogne, est personnellement très brave; il ne manque pas de talents; il manie parfaitement la parole et il y a dans son commerce un attrait qui gagne les cœurs; mais c'est un homme sans caractère, sans consistance morale et d'une vanité souvent la plus ridicule. Cette vanité et le désir de faire parler de lui se sont trahis pendant son séjour dans le camp de l'armée turque, en 1853-1854, de la façon la plus comique. Les choses en étaient même venues à ce point que le général, malgré toutes ses qualités, était devenu une sorte de grotesque, et provoquait souvent des mouvements d'épaules de la part des Turcs, gens graves et sérieux, qui estiment qu'il est inconvenant de parler toujours de soi. Dans le récit de ses actions d'éclat et plus encore des exploits qu'il projetait, le général Prim montrait une confiance sans bornes dans la crédulité de ses auditeurs. Il n'avait pas la moindre notion de théorie militaire ni de mathématique, ne savait ni l'histoire, ni la géographie. C'était un soldat de fortune, brave, adroit, risquant tout et jouant sa dernière pièce sur une carte. Le caprice de la fortune l'avait singulièrement favorisé[1]. »

« Une grande ambition, appuyée sur un fonds d'idées libérales, écrit encore à propos du général Prim le colonel Niox, un besoin incessant de mouvement et d'agitation, quelque inconséquence dans l'esprit paraissent avoir été les caractères distinctifs du comte de Reus. »

On a raconté bien des histoires à propos des motifs qui avaient fait demander au général Prim le commandement du corps expéditionnaire au Mexique, et nous verrons un peu plus loin la croyance qu'on peut ajouter à ces bruits. D'après les uns, le comte de Reus, en allant au Mexique, songeait à prendre pour lui-même le trône que l'Espagne avait l'intention d'ériger à Mexico, et l'on cita plus tard, comme preuve de cette ambition, des articles de l'*Eco de Europa*, journal imprimé au Mexique sous l'inspiration du général espagnol, articles dans lesquels on lisait des phrases comme celle-ci : « Au moyen âge, ce héros aurait été le fondateur d'une dynastie de rois, » ou encore : « Il n'est pas nécessaire d'être de sang royal pour obtenir une couronne, » etc. D'après d'autres bruits, au cas où le duc de Parme eût été nommé empereur du Mexique, la régence devait être confiée au comte de Reus.

Quoi qu'il en soit, il est certain, comme nous l'avons dit déjà, qu'on pouvait trouver étrange de voir confier la conduite de la guerre

1. *Spanisch und marokkanischer Krieg*. 1863. Leipzig. Dans Niox.

à un général qui, trois ans auparavant, avait déclaré cette guerre impolitique et injuste, qui avait épousé une riche Mexicaine, mademoiselle Agüero, et qui se trouvait de ce chef neveu de M. Gonzalez Echevarria, le ministre des finances de Juarez.

Il avait été stipulé à diverses reprises que les alliés commenceraient ensemble leurs opérations militaires; aussi l'amiral Jurien et le commodore Donop, qui avait remplacé l'amiral Milnes, furent-ils très surpris d'apprendre à leur arrivée simultanée à la Havane, le 17 décembre, que les Espagnols étaient partis pour le golfe du Mexique le 1er décembre, et que ce même jour, 17, ils avaient débarqué à Vera-Cruz.

Cette première violation de la convention de Londres était significative et eût dû éclairer davantage l'amiral Jurien en lui montrant nettement que l'Espagne tenait à jouer un rôle prépondérant dans l'expédition; mais ce ne fut pas au point de vue français seulement que l'apparition des Espagnols à Vera-Cruz fut regrettable; au point de vue de l'ensemble de l'intervention, l'effet fut déplorable. Non seulement il prouvait à Juarez que l'entente entre les alliés n'était pas bien profonde, mais elle lui permettait encore de jeter dans les esprits mexicains, prêts à se rallier à l'intervention étrangère, des ferments de trouble, en lui montrant l'Espagne se séparant de la France et de l'Angleterre pour reprendre au Mexique la domination qu'elle y avait jadis exercée.

Arrivés à Vera-Cruz, l'amiral Jurien et le commodore Donop exprimèrent au général Prim leurs regrets de l'avoir vu commencer les opérations sans les attendre, mais celui-ci rejeta l'erreur sur un malentendu, et les commandants français et anglais, pour ne point compromettre au début une situation qui avait déjà ses difficultés, firent semblant d'accepter ces explications.

Le 9 janvier eut lieu la première conférence entre les chefs de l'expédition, conférence à laquelle assistèrent les ministres de France et d'Angleterre à Mexico, MM. Dubois de Saligny et Wyke, investis par leurs gouvernements respectifs de pouvoirs spéciaux. Il fut résolu dans cette entrevue qu'un manifeste serait adressé au peuple mexicain, et le maréchal Prim se chargea de rédiger ce document. Mais grande fut le lendemain la surprise des plénipotentiaires français et anglais, quand le général espagnol proposa à leur approbation un factum où il était dit notamment que « la véritable raison de l'expédition n'était pas la réparation des griefs, dont avaient à se plaindre les puissances, mais bien le désir de tendre une main amie au peuple mexicain pour l'aider à établir une constitution solide et durable. »

De telles théories étaient absolument contraires aux idées anglaises

et elles demeuraient opposées également, sinon au fond des idées françaises, tout au moins à ce que voulait laisser supposer tout d'abord le cabinet des Tuileries. L'amiral Jurien et le commandant Donop d'un côté, MM. Wyke et de Saligny de l'autre, refusèrent en premier lieu d'accepter la proclamation ainsi rédigée; toutefois, sur les instances du général Prim, et par une condescendance regrettable, ces messieurs finirent par la signer.

Quatre jours plus tard, le 13, eut lieu une nouvelle réunion, dans laquelle, suivant l'expression de l'amiral Jurien, « régna beaucoup de confusion. » Notre plénipotentiaire présenta à ses collègues le projet d'ultimatum français qu'il se proposait d'adresser au gouvernement mexicain, mais les commissaires anglais et espagnols en trouvèrent à leur tour les termes exagérés et se refusèrent à l'accepter. Le lendemain, troisième réunion, dans laquelle notre ultimatum de la veille fut tellement disséqué qu'il n'en resta plus guère qu'un squelette sans portée; de plus, le général Prim vint à bout, malgré la résistance de nos plénipotentiaires, de faire décider l'envoi près de Juarez de trois délégués, chargés de *demander au gouvernement mexicain la permission* de s'avancer à l'intérieur du pays, de façon à gagner un terrain plus salubre pour les troupes. Les termes de la lettre des plénipotentiaires alliés étaient véritablement étranges; on n'y parlait que de « déclarations toutes pacifiques, » de « desseins sincèrement bienveillants, » et sur un ton général de modestie déplacée dans la bouche de gens qui venaient en réalité pour combattre.

Comme on avait pu le voir dès la première conférence, l'harmonie entre les alliés était compromise à ses débuts. Chacun avait un but différent, chacun travaillait à l'atteindre par des voies diverses, et on peut même affirmer qu'aussi bien le général Prim que M. Wyke montraient dans leur conduite une dissimulation évidente.

En effet, tandis que le commissaire anglais écrivait à son gouvernement en lui montrant l'intervention armée comme une nécessité[1], il s'était institué auprès de l'amiral Jurien et du général Prim comme le partisan absolu des mesures pacifiques vis-à-vis de Juarez, et, en flattant la vanité excessive du général espagnol, lui montrant la naïveté qu'il y aurait de la part de l'Espagne à aider la politique française dans ces tentatives monarchiques au Mexique, il était arrivé à traîner à sa remorque le vainqueur de Los Castillejos.

Entre temps, Juarez se moquait ouvertement des alliés et devenait plus audacieux à mesure que ses ennemis apparaissaient plus

1. Niox, p. 74.

modestes. Pendant le séjour à Mexico des trois délégués qu'on y avait envoyés pour porter la note dont nous avons parlé, le président promulgua une loi édictant peine de mort, *sans jugement et sur la seule constatation de leur identité*, contre les étrangers qui avaient envahi le territoire sans déclaration de guerre et contre les Mexicains qui leur prêteraient un appui quelconque.

A une deuxième note des plénipotentiaires alliés, M. Doblado, ministre des affaires étrangères de Juarez, avait répondu par un message hautain, presque insultant, dans lequel on lisait en particulier que le gouvernement mexicain ignorait encore quelle pouvait être la mission que les commissaires alliés venaient remplir au Mexique, *parce que jusqu'à aujourd'hui ils avaient seulement indiqué des promesses vagues et dont personne ne comprenait le sens.....* M. Doblado se refusait à laisser pénétrer les troupes alliées dans l'intérieur du pays avant qu'une convention régulière eût été conclue à cet égard; toutefois il se montrait disposé à recevoir à la Soledad un des plénipotentiaires alliés pour y trancher la question.

Cette dernière proposition ayant malheureusement été acceptée, ce fut au général Prim qu'incomba le soin de négocier avec M. Doblado.

Que se passa-t-il entre le général espagnol et le ministre de Juarez dans cette fameuse entrevue? On ne le sait pas exactement encore et il n'est pas probable que la lumière se fasse sur ce point de longtemps.

La vérité est que M. Doblado parvint à capter tellement le plénipotentiaire espagnol que celui-ci signa ce qu'on a appelé la *Convention de la Soledad*, dans laquelle un préambule très net équivalait à une reconnaissance du gouvernement de Juarez.

Si c'était pour cela que nous allions au Mexique, il est certain qu'une dépêche datée du quai d'Orsay eût fait tout aussi bien l'affaire.

En revanche, les troupes alliées obtenaient le droit de s'avancer jusqu'au rio Chiquihuite, dans un pays plus sain que les *terres chaudes* de Vera-Cruz.

Il est difficile de dire l'impression pénible que causa en France, en Espagne et même en Angleterre la convention de la Soledad. La conduite étrange de l'Espagne, ou du moins du plénipotentiaire espagnol, était difficile à expliquer. Ce général, envoyé à Vera-Cruz pour exiger une réparation par les armes, et qui témoignait à son ennemi des égards si étonnants, était-il de bonne foi? Ce fut la question qui se posa en France, et les termes du fameux amendement au Sénat espagnol proposé en 1858 par le comte de Reus revinrent à toutes les mémoires.

Des explications furent échangées à cet égard entre les cabinets de

Madrid et des Tuileries, et M. Calderon-Collantes ne parut pas le moins défavorablement impressionné par la conduite du représentant de l'Espagne au Mexique : « Il était absurde, disait le ministre espagnol, de demander à un gouvernement, qu'on devait traiter et qu'on traitait en ennemi, la permission très inutile de s'établir sur tel ou tel point de son territoire... En agissant ainsi, on encourageait le gouvernement de Juarez *à se considérer comme le gouvernement légitime du Mexique*, on le traitait d'égal à égal, *on le reconnaissait en quelque sorte* et on se mettait dans l'impossibilité d'aider la majorité du peuple mexicain à renverser un gouvernement odieux au pays comme aux puissances étrangères et à le remplacer par un régime qui fût constitué de manière à donner des garanties d'avenir, *ce qui était, après tout, le but principal que les puissances alliées s'étaient proposé.* »

Dès ce moment, le gouvernement français songea à augmenter son corps expéditionnaire, de façon à donner à l'amiral Jurien la possibilité d'agir seul, dans le cas où, comme tout le faisait pressentir, nos alliés nous abandonneraient. Ce fut une faute certainement, mais une faute logique, en concordance avec l'idée qui avait présidé au début de l'expédition. Le général Lorencez reçut le commandement d'un renfort d'environ 5,000 hommes, et il s'embarqua en même temps que l'ancien ambassadeur du général Miramon à Paris, le général Almonte, auquel on confiait la tâche de réorganiser le parti conservateur au Mexique. Le général Almonte s'était engagé à proclamer l'archiduc Maximilien en qualité d'empereur constitutionnel.

La nouvelle de l'arrivée d'un renfort qui allait mettre le détachement espagnol au second plan, celle de la venue du général Almonte avec le parti arrêté de proclamer un archiduc d'Autriche causa au général Prim un embarras qu'il ne put dissimuler. Bien qu'il eût été décidé à implanter au Mexique un gouvernement monarchique d'origine espagnole, bien qu'au fond, peut-être, il eût rêvé pour lui cette couronne ou tout au moins une vice-royauté, le comte de Reus comprit que l'Espagne n'était pas de taille à entrer en ce moment en compétition avec la France, et il résolut d'empêcher pour un autre ce qu'il ne pouvait pas obtenir pour lui. Peut-être ne fût-il pas de lui-même entré dans un tel ordre d'idées si l'Angleterre, par la voie de son chargé d'affaires, M. Wyke, ne l'y eût amené. Mais il faudrait être aveugle pour ne pas voir dans la conduite du cabinet de Saint-James en cette circonstance une preuve de cet obtrusionisme anglais qui fait le fond de la politique du Royaume-Uni : « Personne là où je ne puis être moi-même. »

Dès le 17 mars, le général Prim écrivait à l'empereur Napoléon une

longue lettre, où il le dissuadait d'un établissement monarchique au Mexique[1], et, quand le général Almonte vit à Vera-Cruz le comte de Reus, ce dernier essaya de faire revenir également l'ancien ministre de Miramon sur sa résolution.

Il est incontestable que le général Prim ne fût là dans la vérité, mais ce qu'il importe de dire, c'est qu'il n'était revenu à d'aussi sages idées qu'après avoir vu l'impossibilité de s'emparer pour lui-même, ou tout au moins pour son pays, de cette couronne qu'il jugeait désormais si fragile, et qu'en tout cas une telle insistance à entraver les opérations militaires, à soutenir Juarez, était en flagrante discordance avec les instructions qu'il avait reçues de son gouvernement.

L'histoire impartiale se demande si dans toute cette affaire le général espagnol ne fut point influencé par le lien de famille qui l'unissait à un des ministres les plus influents de Juarez, M. Echevarria, et elle s'étonne par exemple de voir la comtesse de Reus suivre son mari à Vera-Cruz, comme pour chercher sur ce sol un établissement définitif. Il est positif qu'après avoir tergiversé longtemps sur la conduite à tenir, le général Prim, à la nouvelle de l'arrivée au Mexique des généraux Lorencez et Almonte, se résolut, seul, à abandonner la partie, et cela sans consulter son gouvernement, de sa propre initiative, de sa seule volonté.

Depuis la signature de la convention de la Soledad, un froid de plus en plus marqué s'était élevé entre les plénipotentiaires des trois puissances, et quand, à l'arrivée du général Almonte, Juarez publia un nouveau décret de proscription dans lequel cet officier général était spécialement visé, les germes de discorde entre l'amiral Jurien et M. de Saligny d'une part, le général Prim et sir Ch. Wyke de l'autre, prirent une telle consistance que la rupture apparut imminente et inévitable.

Les plénipotentiaires français eussent voulu obtenir de leurs collègues leur assentiment pour une démarche collective tendant à faire rapporter le sanglant décret, mais le général Prim et sir Ch. Wyke soutinrent que Juarez était dans son droit en mettant hors la loi *les traîtres ou les perturbateurs*.

Évidemment, le général Almonte était un de ces derniers, puisqu'il entendait faire proclamer l'archiduc Maximilien ; sans doute le général Prim eût été d'un avis différent si le candidat avait été un autre.

Ce fut dans ces circonstances qu'eut lieu à Orizaba la conférence du 9 avril 1862, marquée par des discussions pénibles et entre autres

1. Voyez les *Executive documents* des États-Unis, 1862-1863.

par une scène violente entre le comte de Reus et M. de Saligny. Ce dernier reprocha formellement au général espagnol de vouloir se retirer uniquement parce qu'il sentait sa candidature au trône mexicain impossible. Le ministre français sortit en cette circonstance de la réserve diplomatique dans laquelle il eût dû se maintenir, mais au point où en étaient les choses l'alliance était, de fait, rompue, et si un mystère planait encore sur ce point, la lettre inédite du général Prim que vient de publier le journal de Madrid *El Imparcial* ne laisse plus aucun doute sur la question.

Voici ce document, qu'écrivait au marquis de Salamanca le comte de Reus trois jours avant la conférence du 9 :

Orizaba, 6 avril 1862.

Mon cher Pepe. Je viens de recevoir votre lettre du mois de mars, et je m'empresse d'y répondre, non pas avec l'espérance que vos bonnes relations à Paris puissent contribuer à arrêter le cataclysme qui nous menace, — je sens qu'il est inévitable, — mais pour établir dès aujourd'hui ce que le temps se chargera de prouver, à savoir que les commissaires de l'empereur ont entrepris une politique qui finira par être fatale à la France.

Tant que le vice-amiral de la Gravière a cru être l'interprète fidèle de la politique de l'empereur, nous avons été d'accord et tout allait bien; mais depuis l'arrivée d'Almonte, et avec lui d'instructions nouvelles plus en harmonie avec les idées de M. de Saligny qu'avec celles de l'amiral, ce dernier a perdu courage, il s'est soumis, s'est laissé aller à la politique de son collègue, de telle façon que les choses vont mal. La situation empire même d'instants en instants, à ce point que, dans trois jours, le 9, nous devons avoir une conférence qui amènera la rupture entre les alliés, j'en ai la conviction.

Quelle fatalité! Et pourquoi cette rupture?

Parce que les commissaires français se sont mis en tête de détruire le gouvernement de Juarez, qui est le gouvernement constitué en fait et en droit, le gouvernement qui a l'autorité et la force, et pour le remplacer par quoi? Par le gouvernement réactionnaire du général Almonte, qui n'a ni prestige, ni force, ni autorité, et qui représente à peine quelques milliers de réactionnaires, minorité insignifiante, puisqu'elle représente le rapport de un contre neuf. Mais, en échange, M. Almonte offre de proclamer en temps et lieu l'archiduc Maximilien d'Autriche comme roi du Mexique; c'est lui-même qui me l'a déclaré quand il eut la bonté de venir me voir à mon dernier passage à Vera-Cruz.

Voilà la véritable cause de nos dissidences, cause qui deviendra fatale à la France, car je suis résolu à me rembarquer avec mes troupes, laissant à mes collègues français la responsabilité de leurs actes. Je vous jure, sur ma vie et mon honneur, sur ce que je pourrais invoquer de plus sacré, qu'en agissant ainsi j'aurai un chagrin poignant à me sépa-

rer de mes braves Français que j'aime tant, surtout si je songe aux calamités qu'ils vont avoir à subir dans la lutte injuste et inégale entamée par eux.

Que le gouvernement de l'empereur ne connaisse pas la véritable situation de ce pays, il n'y a là rien d'étrange, surtout quand on le voit baser ses appréciations sur les rapports de M. de Saligny. Mais que ce dernier, qui est sur les lieux, qui a longtemps vécu au Mexique, et qui n'est pas un sot (*que no es nada tonto*), compromette comme il le fait le prestige, la dignité et même l'honneur des armes françaises, je ne le comprends pas, je ne puis pas le comprendre.

Non, trois fois non, les troupes qui sont ici aux ordres du général Lorencez ne suffiront pas à prendre même Puebla.

Les soldats français sont extraordinairement braves; personne ne le reconnait, ne les admire mieux que moi, *qui ai la prétention de m'y connaître,* mais le courage de l'homme, comme tout ce qui est humain, a des limites, et, je vous le répète, les soldats français seront impuissants à vaincre les mille obstacles qui s'opposeront à leur marche. Quand arrivera le moment du combat, ils ne seront plus que quelques-uns, ils n'auront pas de transports, peut-être pas de vivres, et ces vainqueurs en cent batailles seront vaincus à leur tour, ou tout au moins ils ne pourront conserver les positions conquises, obligés qu'ils seront de les sacrifier à leurs communications avec Vera-Cruz.

Les émigrés ou les réactionnaires récemment battus offriront beaucoup et donneront peu ou rien. Finalement, l'empereur sera contraint à des sacrifices considérables en hommes et en argent, je ne dis pas pour consolider le trône de l'archiduc Maximilien, car l'absence de tout parti monarchique à Mexico *empêchera jamais ce prince d'être couronné,* mais seulement pour faire arriver ses aigles dans la capitale.

Les sympathies que vous avez pour tout ce qui est français vont vous empêcher de croire à mes pronostics.

Je vous vois sourire et dire : « Mon cher ami D. Juan exagère. Je vais garder cette lettre pour lui prouver un jour qu'il se trompait, qu'il ne voyait pas juste, et qu'il eût mieux fait de marcher en avant avec les Français. »

Soit, j'accepte, gardez cette lettre, et, en son temps, nous en reparlerons.

Notez bien que je ne prétends pas que les Français n'arrivent un jour à s'emparer de Puebla et même de Mexico. Ce que je nie, et résolument, c'est que les bataillons actuels du général Lorencez suffisent à cette tâche.

Les aigles impériales ne planeront point sur l'antique cité de Montezuma avant d'être soutenues par vingt mille hommes. Vous l'entendez bien, vingt mille hommes, avec l'immense matériel que nécessitera une armée aussi considérable pour marcher dans ce pays désolé. C'est que le Mexique est une de ces contrées dont Napoléon disait, sans les désigner : « Si l'armée est nombreuse, la faim la consume, si elle ne l'est pas, c'est la nature du sol qui la dévore. »

Admettons qu'à force de temps, d'hommes et de millions les Français arrivent à Mexico. Je ne doute pas, je le répète, qu'ils n'y parviennent. A quoi cela les mènera-t-il? Croyez-vous qu'ils fonderont une monarchie stable? Impossible! Trois fois, dix fois et cent fois impossible.

Pourront-ils au moins constituer un gouvernement durable sous la présidence d'Almonte?

Pas davantage.

La grande majorité du pays, — de la population des villes s'entend, car les milliers d'Indiens ne comptent pas, — l'immense majorité du pays est libérale, et vouloir fonder un gouvernement contre le sentiment public est un songe, une chimère.

Savez-vous ce que je pense, mon cher ami? Je pense que l'empereur des Français est très loin de vouloir ce que font ses délégués. Ces messieurs le compromettent, et le compromettent au point que, lorsqu'il voudra se retirer de cette aventure inextricable, il ne le pourra plus, arrêté par l'honneur de ses aigles, par le prestige et l'honneur de l'empire. Et voyez que plus d'une fois je l'ai dit à l'amiral : « Vous agissez contrairement à la politique de l'empereur; vous ne le comprenez pas, et vous allez l'engager dans une aventure indigne de lui[1]. »

La Gravière me demanda alors : « Quel intérêt voulez-vous qu'ait la France ou l'empereur à ce que l'archiduc d'Autriche règne à Mexico? — Aucun. — En a-t-il donc un à ce que le président de la République s'appelle Juarez ou Almonte? Pas davantage, car rouges et blancs n'ont pas payé davantage leurs dettes, non par mauvaise volonté, mais par manque d'argent. » Mais alors pourquoi vouloir détruire un gouvernement au profit d'un autre, quand cette entreprise va coûter la vie à des milliers de braves Français? Je ne le comprends pas et le calme de Saligny me désespère. Que cet homme va être fatal à l'empereur et à la France!

Je ne suis pas Français, et cependant je ne lui pardonnerai jamais les malheurs qu'il va attirer sur mes braves camarades.

Avec la politique pacifique et tempérée que nous avions inaugurée à notre arrivée à Vera-Cruz, nous serions arrivés partout, nous aurions tout obtenu, amnistie, élections générales, traités solides, bonnes garanties de paiement et sécurités pour l'avenir. Mais, pour avoir mal continué, les Français n'aboutiront à rien, je vous le dis et vous pouvez en être assuré.

J'ai écrit récemment à l'empereur une lettre raisonnée, en réponse à celle qu'il m'avait fait l'honneur de m'adresser. Je lui parle là avec le profond respect que j'ai pour lui, mais aussi avec une noble liberté. Cette lettre arrivera trop tard, puisque ses délégués ont hâte d'ouvrir les hostilités. Le 9 nous aurons une conférence, ce sera la dernière, par malheur! et quinze jours après, au plus tard, les Français attaqueront le Chiquihuite. Qu'arrivera-t-il ensuite? Dieu seul le sait. En tous cas,

1. En français dans le texte espagnol.

ce ne sera rien de bon pour la France, non, mais au contraire et très certainement de grands malheurs.

Si vous voulez passer pour prophète, annoncez à notre ami le comte de Morny que les forces débarquées ici ne suffisent pas. Dites-lui de tenir prêts vingt autres mille hommes, avec lesquels le général Lorencez pourra atteindre Mexico, à la condition, indispensable toutefois, qu'avec les hommes arrivent des chariots et des mules en quantité suffisante.

Je vous laisse, car il faut que j'écrive à mes chefs, le Duc[1] et D. Saturnino. La comtesse de Reus et son fils sont en bonne santé et fort désireux d'aller à Mexico; malheureusement, cela n'est pas possible.

Suivant mes calculs, j'aurai embarqué mes troupes, mon matériel et mes animaux au milieu de mai; c'est à ce moment que je partirai pour la Havane. Je quitterai cette ville en juin et j'arriverai en Espagne en juillet ou août. J'irai très probablement débarquer personnellement en Angleterre, au moment où vous serez encore à Paris.

Que va dire la reine, que va dire le gouvernement, l'Espagne, à la nouvelle du rembarquement de nos troupes? Tout d'abord ce sera de la surprise, puis mes amis et les hommes impartiaux approuveront ma résolution; mes ennemis et mes adversaires pousseront des cris de joie au ciel, croyant le moment arrivé de m'écraser; mais les uns et les autres ne tarderont pas à reconnaître que j'ai agi avec prudence, avec abnégation et au seul appel du plus ardent patriotisme. D'ailleurs, comme sénateur, je pourrai me défendre des accusations qu'on ne manquera pas de porter contre moi, et le temps se chargera de démontrer que je me suis conduit en homme d'honneur.

L'empereur va être mécontent de moi, mais dans son for intérieur et dans son haut discernement il sera forcé de reconnaître que je me suis comporté comme devait le faire un général espagnol, décidé à obéir aux instructions de son gouvernement. Pouvais-je et devais-je faire d'autre politique que celle qui m'avait été dictée?

Les Français partisans de la politique tortueuse suivie par M. de Saligny se déchaîneront contre moi; mais la France, la noble et généreuse France, quand elle connaîtra la vérité des faits, déplorera ce qui est arrivé, de la même façon que je l'ai déploré moi-même. Elle ne m'accusera pas.

Et vous, qu'allez-vous dire?

Connaissant l'*attachement*[2] que vous avez pour l'empereur, votre bonne amitié pour la France et les Français, je vous vois, en lisant ma lettre, froisser le papier avec colère et demeurer de mauvaise humeur tant que vous demeurerez à Paris. Mais bientôt nous nous verrons à Madrid, vous m'entendrez, et comme après tout vous êtes bon Espagnol, vous conviendrez non seulement que j'ai eu raison de retourner en

1. Le maréchal O'Donnel, duc de Tetuan, président du conseil.
2. En français dans le texte.

Espagne avec mes soldats, mais aussi qu'au point où nous en sommes arrivés je ne pouvais agir autrement sans manquer à mes devoirs de général, d'Espagnol, d'homme d'honneur.

Je demeure toujours votre très affectionné et bon ami. — PRIM.

Certes, cette lettre est remarquable et peut passer pour prophétique, mais elle aurait une autre valeur si l'on ne connaissait le sentiment qui l'a dictée.

Le général Prim prédisait une issue funeste à l'expédition française au Mexique, mais en émettant ses pronostics faisait-il autre chose que répéter les avertissements qui avaient retenti d'une façon célèbre à la tribune française? Il n'était là qu'un plagiaire, avec cette aggravation qu'à six mois d'intervalle il se contredisait d'une façon sanglante, lui qui, après être venu au Mexique pour venger le drapeau espagnol, pliait ainsi bagage sans avoir tiré un coup de canon.

Sa conduite en cette occasion mettait le sceau à cette versatilité qui demeurait le fond de son caractère. Ambitieux mais incapable de poursuivre une idée avec cette ténacité qui fait les véritables hommes d'État, il apparut au Mexique ce qu'il était en réalité, un homme sans valeur sérieuse et un diplomate de mince envergure. Bien qu'obligée à ne point le désavouer ouvertement, pour éviter un scandale qui fût retombé sur son gouvernement, la reine Isabelle ressentit vivement une conduite si peu en harmonie avec le but qu'elle s'était proposé. Sans doute, elle se repentit alors d'un choix aussi peu mérité et dont on se montrait si peu digne; malheureusement, il était trop tard et il n'y avait plus qu'à laisser oublier cette équipée.

Comme nous le disions au début, la lumière n'est pas faite encore sur l'expédition du Mexique, et il n'est pas probable qu'elle apparaisse de longtemps, mais il sera toujours difficile de démontrer que la conduite du général Prim ait été empreinte, en cette circonstance, de la franchise qu'on devait attendre d'un soldat.

En tout cas, la lettre au marquis de Salamanca n'est pas une preuve du contraire; elle demeure seulement une nouvelle démonstration d'un dépit mal dissimulé et de la déception d'un homme qui se croyait, à tort, appelé à jouer un grand rôle au sein et en dehors de sa patrie.

Louis SAVINHIAC.

BULLETIN HISTORIQUE

FRANCE.

Nécrologie. — Un des plus laborieux érudits de notre temps a été enlevé au moment où il mettait la dernière main à l'œuvre la plus chère de sa vie, l'édition des œuvres du cardinal de Retz. M. R. Chantelauze avait été chargé d'achever pour la Collection des grands écrivains de la France cette édition commencée par MM. Feillet et Gourdault, et il avait déployé dans ce travail une connaissance de l'histoire du XVIIe s., une perspicacité, une sûreté de critique qui donnent un prix exceptionnel à ses introductions et à ses notices. Il avait réuni, pendant les longues années consacrées à étudier Retz et Mazarin, une précieuse collection de livres et de documents inédits qu'il a laissée en mourant à la Bibliothèque de l'Institut. Parmi ces documents, les plus précieux étaient les lettres chiffrées écrites par Retz à l'abbé Charrier, son agent à Rome, en 1651 et 1652, alors que le coadjuteur travaillait à obtenir le chapeau de cardinal. Ces lettres, qui sont aujourd'hui publiées dans le t. VIII de l'édition Hachette, avec les lettres à M. de Paris et à M. de la Fons, successivement chargés par Retz d'administrer l'abbaye de Saint-Denis (1662-1665 et 1665-1679), nous montrent Retz dans le plein épanouissement de son talent d'écrivain et de son génie d'intrigue; c'est un inestimable complément aux Mémoires. M. Chantelauze était arrivé à les déchiffrer toutes, grâce à quelques lettres où le chiffre était traduit au clair, et il les avait utilisées dans le meilleur de ses livres : *le Cardinal de Retz et l'affaire du chapeau* (2 vol. in-8°). Il avait encore consacré un autre volume au cardinal de Retz et à ses missions à Rome, et il revient dans les t. VIII et IX de l'édition des œuvres sur la question qu'il avait traitée dans un premier mémoire sur Retz et le Jansénisme, publié par Sainte-Beuve en appendice à son Port-Royal. Il soutient contre M. Gazier, et avec raison croyons-nous, que Retz n'a jamais éprouvé de conversion véritable, mais qu'il a tenu à donner à sa vie, dans ses dernières années, la dignité et la régularité qui lui avaient fait défaut dans sa

jeunesse, comme il a aussi tenu à payer toutes ses dettes. M. Chantelauze, qui avait débuté dans la carrière historique en rééditant avec des annotations précieuses l'histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez par La Mure (1860-1868, 3 vol. in-4°), ne s'était pas exclusivement absorbé depuis lors dans l'histoire du XVIIe siècle. S'il lui a encore consacré un excellent volume, *Saint Vincent de Paul et les Gondi,* et un livre moins étudié mais fort amusant sur *Louis XIV et Marie Mancini,* il a aussi porté sa curiosité sur deux points controversés de l'histoire du XVIe et du XVIIIe s. Son *Louis XVII* est le seul ouvrage critique qui existe sur la vie et la mort du malheureux fils de Louis XVI; et sa *Marie Stuart* est non seulement le mieux écrit de ses ouvrages, mais aussi un des livres les plus émouvants qui aient été publiés sur les dernières années de la reine d'Écosse.

La presse périodique française a fait récemment une grande perte par la mort de M. E. Yung, directeur de la *Revue Bleue.* Bien qu'il se fût destiné à l'enseignement des lettres, E. Yung avait consacré sa thèse de doctorat à un sujet à demi historique : *Henri IV écrivain,* où il avait tracé de la plume la plus délicate le portrait du Béarnais et où il s'était montré à la fois psychologue et historien. Il avait fait une large place à l'histoire dans sa Revue. Des travaux importants y ont paru. Nous citerons en particulier les leçons d'E. Laboulaye sur les institutions de l'ancien régime. M. Yung lui-même y publiait au moment où il est mort l'*Histoire du traité de paix avec la Chine en 1885* et il a désigné avant de mourir pour lui succéder un historien, M. A. Rambaud. C'est avec un profond regret que nous avons vu disparaître dans la force de l'âge un confrère qui, par son tact, la cordialité de son caractère, son habileté à découvrir et à employer les talents, a assuré le succès de son œuvre et s'est concilié des sympathies universelles.

Publications de Documents. — La *Collection de Textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire* (Picard), qui a obtenu dès ses débuts un si grand et si légitime succès, vient de s'enrichir d'un excellent volume : *la Vie de Louis le Gros* par Suger, suivie de l'*Histoire de Louis VII.* L'édition de ces textes est due à M. Aug. Molinier. Il a établi le texte de la *Vie de Louis VI* d'après le ms. 543 de la bibl. Mazarine et le ms. 17546 de la Bibl. nat. Il admet, avec MM. Viollet et Luchaire (sans que cependant, à notre avis, la preuve de ce que ces savants avancent soit encore faite), que le ms. 5949 A. de la Bibl. nat. a mis à contribution des notes recueillies par Suger pour un remaniement de sa *Vie de Louis VI.* Ce que M. Molinier nous paraît avoir démontré d'une manière beaucoup plus péremp-

toire, c'est qu'il faut attribuer à Suger la première partie de l'*Historia Ludovici VII* et peut-être des fragments de la seconde. L'ouvrage entier tel qu'il nous est parvenu a été composé entre 1171 et 1173 par un moine de Saint-Germain-des-Prés, Bourguignon d'origine, peut-être né à Vezelay et ami de l'abbé Thibaut[1]. L'édition des deux textes a été annotée avec beaucoup de soin, sans insuffisance et sans excès; par une heureuse innovation, qui sera suivie dans tous les autres volumes de la Collection, les textes sont précédés d'un sommaire développé en français.

La *Société des anciens textes français* a mis en distribution le t. I des *Œuvres d'Eustache Deschamps*, publié par M. de Queux de Saint-Hilaire, contenant les ballades 832 à 1103; le t. I des *Œuvres poétiques de Christine de Pisan*, publié par M. Maurice Roy, contenant 166 ballades, 16 virelais, 2 lais, 69 rondeaux, 70 jeux à vendre et deux complaintes amoureuses; enfin les deux vol. du roman en prose de Merlin, publiés par MM. G. Paris et J. Ulrich d'après le ms. de M. Alf. Huth, avec une préface où M. Paris détermine la place tenue par ce texte dans la série des romans de la Table ronde et présente des vues nouvelles sur l'ensemble des œuvres de Robert de Boron.

Le tome I des *Archives historiques de la Marche et du Limousin*, annoncé plus haut (p. 231), est paru[2]. Il contient les documents suivants : transaction entre les habitants et le seigneur abbé de Beaulieu-sur-Ménoire, touchant l'élection des prud'hommes de Beaulieu, texte en langue vulgaire du xive s. (p. 274); quelques extraits d'actes provenant de l'église cathédrale de Limoges, de 1362 à 1541, suivis d'une liste des vicomtes de Limoges jusqu'à Louis XIII (p. 254); un catalogue des évêques de Limoges, de 1348 à 1519, triple continuation du catalogue de Bernard Gui par les chanoines de Saint-Étienne, qui prennent ainsi place à côté des moines de Saint-Martial, de Saint-Martin et des Jacobins dans l'historiographie limousine (p. 267); le procès-verbal de l'assemblée des trois états du comté de la Marche, de la seigneurie de Combrailles et de la Basse-Marche en 1486 (p. 289); trois fragments de chroniques de la

1. On s'étonne que M. Molinier n'ait pas cité le petit mémoire de M. Coville sur ce sujet, paru dans la *Revue historique* (XXVII, 351); M. Coville a précisé plusieurs des points mis en lumière par M. Waitz et il est arrivé aux mêmes conclusions que M. Molinier, mais il n'a pas signalé ce qui revient à Suger dans la composition de cet opuscule.

2. Ce tome I a pour sous-titre : *Nouveaux documents historiques sur la Marche et le Limousin*, publiés et annotés par M. Alfred Leroux. Limoges, impr. Gely.

confrérie du Saint-Sacrement à Limoges, 1560-1631 (p. 318); le premier raconte comment fut exécuté l'édit de Charles IX ordonnant, en 1562, de vendre les joyaux des églises pour subvenir aux frais de la guerre contre les huguenots; de nombreux documents relatifs aux églises réformées d'Argentat, d'Aubusson, de Beaulieu, de Châteauneuf-la-Forêt, de Limoges (p. 129); les doléances des corporations et corps constitués de Limoges en 1789 (p. 1); enfin une relation de la fête du 14 juillet 1790 à Limoges (p. 316). Ces pièces, d'un intérêt si varié, sont annotées avec un soin particulier par M. Alfred Leroux, qu'on ne peut qu'encourager dans sa louable entreprise.

On sait que le Conseil municipal de Paris a décidé de publier une Collection de documents relatifs à l'histoire de Paris pendant la Révolution française. Avec la libéralité dont il fait preuve chaque fois qu'il s'agit de propagande républicaine, le Conseil a voté des fonds abondants, distribué ce travail entre d'actifs collaborateurs. M. Ch.-L. Chassin arrive en tête avec un ouvrage intitulé : *les Élections et les Cahiers de Paris en 1789;* le t. I est consacré à la convocation de Paris aux derniers états généraux (Jouaux, Noblet et Quantin). Il serait impossible d'analyser ce volume rempli de pièces d'une grande valeur; mais on peut en donner une idée en indiquant les principales divisions dans lesquelles le diligent éditeur les a distribuées : promesse des états généraux; premières démarches parisiennes en vue de la convocation; les arrêts du Parlement de Paris (surtout contre la « Pétition des citoyens domiciliés à Paris »); la question de la représentation de Paris et des droits du prévôt des marchands; les requêtes particulières et l'analyse des brochures indiquant le mouvement de l'opinion publique pendant le premier trimestre de 1789; le différend entre la ville et le Châtelet sur la convocation des trois ordres; les règlements royaux du 28 mars et du 13 avril; l'organisation des 20 départements de la noblesse et des 60 districts du tiers état; le dernier conflit entre le corps de ville et le gouvernement; les élections de l'Université de Paris et la fin de l'Université. Un répertoire analytique et une table des noms propres permettent de s'orienter aisément à travers cette masse de faits si curieusement réunis. On annonce, comme devant paraitre prochainement dans la même collection : *l'État de Paris en 1789,* par M. Monin; *les Actes de la Commune de Paris pendant la Révolution,* par M. Faucou; *le Personnel municipal de Paris pendant la Révolution,* par M. Paul Robiquet; *les Procès-verbaux de l'assemblée électorale de 1790-91,* par M. J. Guiffrey; *la Société des Jacobins,* par M. Aulard. Si, comme il y a lieu de le penser, ces ouvrages

sont exécutés d'après les principes sévères de la critique historique, on devra se féliciter hautement de l'initiative prise par le Conseil municipal. Il faut espérer d'autre part que les érudits, chargés par le gouvernement de réunir et de publier les documents relatifs à la Révolution française, ne se laisseront pas devancer par ceux dont le Conseil municipal s'est assuré le concours, mais qu'ils iront, eux aussi, vite et bien. Il est bon que les historiens fêtent dignement le centenaire de 1789.

La publication des *Mémoires et Correspondance du comte de Villèle* (Perrin) ne contribuera pas à grandir la réputation de cet homme d'État qui, avec d'incontestables qualités de diplomate et de financier, était un esprit court et borné et ne comprenait rien à la France nouvelle qu'il était appelé à gouverner. Les *Mémoires* sont inachevés; ils n'ont été rédigés que jusqu'en 1815; à partir de 1816, on a dû se contenter de publier les lettres de M. de Villèle en les reliant par des notes empruntées à son journal. Le récit de sa jeunesse, de ses débuts dans la marine royale, de son séjour à Saint-Domingue et aux Indes, surtout de sa vie à l'île Bourbon, où il se maria et joua un rôle important comme chef du parti conservateur, est intéressant par les faits qu'il rapporte, mais n'est remarquable ni par les pensées ni par le style. M. de Villèle se montre là ce qu'il sera plus tard, un esprit pratique, un caractère énergique et entier, mais étroit, obstiné, de peu de sensibilité et de peu d'idées. Quand il arrive au récit des événements de France, à la chute de Napoléon et aux deux Restaurations, son style s'anime un peu et prend plus de relief; mais M. de Villèle ne montre ni largeur de vue dans l'appréciation des événements, ni finesse psychologique dans l'appréciation des hommes, sauf peut-être dans quelques passages de son portrait de Louis XVIII. Rien ne montre mieux la mesquinerie d'esprit de M. de Villèle que la manière dont il juge la politique de Talleyrand et de Louis XVIII au Congrès de Vienne, ou celle de Richelieu en 1815. Toute la politique de Talleyrand aurait eu, d'après lui, pour mobile le désir de complaire aux préoccupations de famille de Louis XVIII qui, fils d'une princesse saxonne, n'avait qu'un but : sauver la Saxe. Quant à celle de Richelieu, M. de Villèle ne trouve rien de mieux pour la définir qu'une inepte caricature de l'époque, représentant Richelieu la charte d'une main et le knout de l'autre. La charte était la bête noire de M. de Villèle et de fait sa politique était toute négative. Il parle bien, en termes très vagues, des vieilles libertés qu'on devrait restaurer, mais en fait il se contente de critiquer tous les principes du régime représentatif, de demander le rétablissement de la confiscation, de la censure, la spoliation des détenteurs de biens natio-

naux, l'organisation des cours prévôtales. Si la Chambre introuvable n'a point fait merveille, la faute en est à Richelieu, à Decazes et à Louis XVIII. Elle était facile à manier et conciliante! Les lettres de Villèle sont un curieux monument de l'état d'esprit des plus intelligents parmi les Ultras de 1815; mais elles feront plus de bien à la mémoire de Richelieu qu'à celle de Villèle, en montrant contre quels obstacles le premier eut à lutter et quel était l'aveuglement du second.

Les *Mémoires d'un royaliste*, par M. de Falloux (Perrin), ont une tout autre valeur que ceux de M. de Villèle. Ils tiendront la première place parmi les œuvres de leur auteur et une des premières dans la littérature de Mémoires de notre siècle. Nous ne tenterons pas de refaire, après MM. Gréard et de Broglie, le portrait de ce Vendéen parlementaire, de cet ultramontain libéral, de cet aimable fanatique, de cet agriculteur académicien, mais nous devons reconnaître qu'il nous est arrivé, après la lecture de ce livre, ce qui est arrivé à M. Gréard lui-même; nous avons passé, à l'égard de son auteur, d'une froideur hostile à une sympathie très vive, sinon toujours pour ses idées, du moins pour sa personne. Il y a chez lui une constante élévation d'âme, une générosité de cœur, une loyauté qui rachètent amplement ses étroitesses d'esprit et ses chimères un peu naïves. Les *Mémoires d'un royaliste* sont un document de premier ordre pour l'histoire du catholicisme français et pour l'histoire du parti légitimiste. On y saisit mieux que partout ailleurs le caractère essentiellement pratique, actif, social et philanthropique du catholicisme contemporain. Ne jouant plus qu'un rôle effacé dans le domaine de la science et de la pensée, il a mérité, par son activité charitable et son intelligence des besoins sociaux, le regain de force et d'influence dont nous sommes les témoins. M. de Falloux nous fait connaître le groupe d'hommes d'élite avec lequel il a constamment combattu, Montalembert, Berryer, Lacordaire, M. de Melun, A. Cochin, Dupanloup, A. de Broglie, à qui il faut toujours associer la femme distinguée qui fut leur Égérie, Mme Swetchine. Au point de vue religieux et social, M. de Falloux pouvait jeter un regard satisfait sur l'œuvre de sa vie. Elle a été efficace; non seulement il a réussi, sinon à fonder la liberté de l'enseignement, du moins à créer l'enseignement catholique à côté et en face de l'enseignement de l'État, mais il a aussi contribué, plus que personne, à grandir et à fortifier l'Église catholique. Les chapitres consacrés à la loi de 1850, aux œuvres de charité, au Concile de 1870 sont du plus haut intérêt. Au point de vue politique, M. de Falloux avait moins de motifs d'être satisfait, et ses *Mémoires* ne sont guère que la confidence de ses désillusions et de ses déboires. Ils sont accablants pour le comte de Chambord.

Cet enfant du miracle, demeuré enfant toute sa vie, roi fainéant de l'exil, à qui une coterie égoïste et inintelligente faisait jouer une comédie monarchique, nous apparaît comme un homme borné et pusillanime, n'ayant jamais eu le courage d'affronter les responsabilités d'une restauration, se servant, pour y échapper, de l'épouvantail du drapeau blanc, qui fut, pour lui, non un signe de ralliement dans la bataille, mais une nappe d'autel et un linceul. On retrouvera, dans le livre de M. de Falloux, l'émouvante histoire des querelles intestines du parti légitimiste sous Louis-Philippe, des tentatives de fusion et des essais de restauration après 1870. Que l'on partage ou non les vues politiques de M. de Falloux, on admirera la finesse et l'élévation avec lesquelles il apprécie la situation des partis en France; ses jugements sur nos hommes d'État, en particulier sur M. Thiers et M. Guizot. Le récit des années 1871-1873 en particulier offre un saisissant intérêt. Je citerai, en terminant, un passage de ce beau livre qui, la question monarchique mise à part, donne bien la pensée fondamentale de M. de Falloux et auquel aucun esprit réfléchi ne refusera son adhésion : « On dit souvent et trop légèrement que les conquêtes de la Révolution, sans cesse mises en question par la France, ont fait banqueroute. Non, ce qui est quelquefois remis en question, ce qui quelquefois semble en faillite ne fait point partie de ce qu'on nomme vulgairement les conquêtes de 89. Ce qui est remis en question, ce qui donne lieu à des tâtonnements et même à d'apparentes éclipses, ce sont les meilleurs moyens d'assurer à 89 ses développements et son avenir. La Révolution a eu deux tâches : détruire et fonder, comme Janus avait deux visages : la guerre et la paix. L'œuvre destructive est consommée depuis longtemps, l'œuvre fondatrice dure encore. L'œuvre destructive, la France ne veut pas qu'on la recommence; l'œuvre fondatrice, la France ne veut pas qu'on l'interrompe. Il n'y a, hors de là, que méprise, surprise et catastrophe. La France n'est plus révolutionnaire. Elle est conservatrice, mais conservatrice de 89 inclusivement. »

L'*Histoire anecdotique du second Empire,* par un ancien fonctionnaire (Dentu), n'est, comme le titre l'indique, qu'un recueil d'anecdotes et, comme il arrive en pareil cas, la médisance s'y donne assez libre carrière et l'exactitude n'y est pas toujours irréprochable. On y apprendra avec étonnement, par exemple, à la page 86, que la proposition des questeurs en 1851 fut adoptée par l'Assemblée. Malgré ces petits lapsus, le livre mérite d'être lu. L'auteur a vécu dans l'intimité de la cour impériale; il a été acteur et témoin de tout ce qu'il raconte et il est visible que, sauf en ce qui concerne le prince Napoléon, il est *sine ira et studio.* Il rapporte les faits les plus odieux du

coup d'État et de sa préparation, il en juge les acteurs avec une sorte d'indifférence morale et sans laisser paraître aucune préférence personnelle. Son livre a une importance capitale pour l'histoire des rapports de Napoléon III avec son oncle Jérôme et avec le prince Napoléon. Il a eu entre les mains tous les rapports militaires relatifs au 2 décembre, provenant des papiers du maréchal Magnan; il a connu de près tous les faits de la guerre d'Italie et ce qu'il rapporte sur la conduite de l'empereur et des généraux pendant cette campagne est d'un vif intérêt. Ce témoignage impartial d'un impérialiste sur l'Empire est singulièrement accablant et le tableau qu'il trace de la cour impériale, les portraits de tous les personnages qui la composent ne sont pas flattés. On ne s'étonne pas en assistant à ce carnaval politico-militaire, sorti du plus audacieux coup de main que jamais bande d'aventuriers ait tenté, qu'il ait conduit la France aux abîmes.

Histoire générale. — Le grand ouvrage de M. le pasteur Louis Leblois, de Strasbourg : *les Bibles et les initiateurs religieux de l'humanité*, se continue régulièrement : depuis 1883, cinq volumes ont déjà paru (Fischbacher). C'est une œuvre à la fois philosophique, théologique et historique d'un érudit tout à fait au courant de la science et d'un penseur très libéral. Il estime que la religion n'est pas le résultat d'une révélation surnaturelle; comme l'art et la science, elle procède du cœur de l'homme. « C'est, dit-il, un produit essentiellement *laïque* à son origine et tous les grands initiateurs ont été des *laïques* sortis de toutes les couches sociales : Confucius, fils d'un employé, Bouddha, fils d'un prince, Jésus, fils d'un artisan, Mohammed, fils d'un pauvre Arabe. » La religion est donc un phénomène purement historique, et la connaissance des religions est en étroit rapport avec la science et ses découvertes. Éclairer le « peuple » à la lumière de la science indépendante, tel est le noble but que s'est proposé l'auteur. L'atteindra-t-il? Son livre, rempli de faits, bourré de notes, ne sera guère lu du « peuple; » mais il est certain que, médité par ceux qui ont la charge d'enseigner ce peuple, il pourra élargir leurs idées, les élever au-dessus des croyances étroites de toute religion formaliste et leur permettre de répandre à leur tour des doctrines peut-être peu orthodoxes, mais vraiment dignes de libres esprits. Une analyse rapide des matières contenues dans ces cinq volumes montrera le profit que les érudits et les historiens de profession pourront y trouver : livre I : l'Église chrétienne : 1° la méthode traditionnelle d'éducation morale et religieuse, et les principales phases que l'Église a traversées jusqu'à nos jours; 2° l'Église et la science de l'Univers; leur harmonie durant le moyen âge. Livre II : la découverte des bibles en dehors du christianisme : Chine, Perse, Égypte, Phénicie, Assyrie et Chaldée, l'Inde

brahmanique et bouddhique (en appendice, l'auteur traite des Mongols, de la langue et de l'écriture chinoises, des inscriptions cunéiformes de la Perse, du déchiffrement des hiéroglyphes, des inscriptions d'Açoka, etc.). Livre III : Extraits des écritures saintes de la Chine, de la Perse, de l'Égypte, de l'Assyrie et de la Chaldée, de l'Inde et de l'Asie orientale. Livre IV : l'origine des livres sacrés au sein du « paganisme, » légende et histoire (en supplément, une étude sur les supputations du temps et le calendrier chez les peuples anciens, un coup d'œil sur l'histoire de la Chine, avec la liste des historiens chinois, le système chronologique des Parses, etc.). Livre V : le Coran et la Bible hébraïque. Les notes sont rejetées à la fin de chaque volume que complètent des plans, cartes, fascicules nombreux et intéressants, enfin une table très détaillée des matières. Vivant à Strasbourg, sur les confins de deux langues, de deux nations différentes, M. Leblois est un de ces érudits destinés à servir d'intermédiaires scientifiques entre les deux pays. C'est la situation privilégiée de la docte, sensée, libérale Alsace, que la lourde main des vainqueurs s'efforce chaque jour de ruiner, au grand détriment de la science et de la civilisation.

Le tome II de l'*Histoire du droit et des institutions de la France*, par M. E. Glasson, nous est parvenu trop tard pour que nous puissions faire, cette fois-ci, autre chose que l'annoncer à nos lecteurs (Pichon) ; il se rapporte à l'époque franque et traite des institutions primitives des Germains, de l'établissement des Francs en Gaule, des sources du droit romain et barbare en Gaule, du gouvernement et de l'administration mérovingiens et carolingiens, de la condition des personnes.

L'*Histoire anecdotique de la France*, par M. Ch. Héricault (Bloud et Barral), est une collection d'extraits d'auteurs anciens ou de chroniqueurs contemporains, à l'adresse des gens du monde et des écoliers. Le t. I traite des origines du peuple français. On ne nous en voudra sans doute pas, si nous n'y insistons pas autrement.

L'introduction au t. II (fasc. 8) des *Registres d'Innocent IV*, publiés par M. Élie Berger (Thorin), contient une longue et importante étude sur les rapports de la France et du Saint-Siège pendant le pontificat de ce pape. Si elle n'apporte pas de modifications essentielles aux résultats déjà acquis par la science, elle les précise et les complète par l'examen attentif des bulles d'Innocent IV. M. Berger expose les faits avec ordre et précision[1]. Il ne discute pas, sauf quelquefois en

1. Voici la liste des chapitres : 1° Le roi, l'empereur et le pape ; 2° La papauté à Lyon ; ses nouveaux voisins ; 3° La cour d'Innocent IV à Lyon ; 4° Le concile de Lyon ; 5° L'entrevue de Cluny et le mariage de Charles d'Anjou ; 6° Préparatifs de

note[1]; il raconte[2]. Grand admirateur de saint Louis, il traite Innocent IV avec équité; il en parle même avec une évidente sympathie; on peut regretter cependant qu'il n'ait pas résumé quelque part avec force son jugement général sur le caractère et la politique de ce souverain pontife. Il laisse un peu trop au lecteur le soin de tirer les conclusions où mène son exposé des faits. Innocent IV est avant tout un politique. Élu pour combattre Frédéric II, il mena l'attaque contre ce prince avec l'adresse et l'énergie d'un véritable homme d'État; il y compromit le succès même de la Croisade, qu'il avait cependant prêchée avec ardeur; il appauvrit l'Église pour défendre la ligue lombarde et ruiner les desseins de l'empereur. Le succès récompensa son opiniâtreté ligure; mais ce fut une victoire, si l'on peut dire, purement laïque. Avec saint Louis, ses rapports ont toujours été très amicaux; c'était chose facile, car le roi de France, M. Berger l'a bien montré, n'a jamais été, à vrai dire, l'ami de l'empereur d'Allemagne. Il faut laisser cette appréciation au chroniqueur anglais Mathieu Paris (ou Mathieu *de* Paris, comme l'appelle M. Berger); Mathieu Paris, dont le savant éditeur a fait en quelque sorte le procès, et qu'il a d'ailleurs maintes fois convaincu d'exagération ou d'imposture. Innocent IV sentait le prix d'un allié aussi puissant et aussi respecté; aussi l'appuya-t-il dans des circonstances importantes, comme dans l'affaire de la succession de Provence, les démêlés avec l'Angleterre, la Croisade; mais de ces deux hommes, le pape et le roi, c'est le roi qui est l'idéaliste; l'autre est, avant tout, un esprit positif et pratique. Si les jugements de M. Berger sont réservés, timides même, il expose les faits avec beaucoup de science, et, çà et là, non sans charme, ainsi quand il décrit la cour du pape à Lyon ou le départ de saint Louis pour la terre sainte. Une des parties les plus neuves de sa magistrale introduction est consacrée à l'histoire de la dîme saladine et des impôts sur le clergé concédés par le pape au XIIIe siècle, surtout en 1215 et en 1245; il montre fort bien la différence que présentent ces deux modes de revenus mis à la disposition des sou-

la Croisade; 7° Nouvelle intervention de saint Louis entre le pape et l'empereur; 8° L'église de France et le Saint-Siège; Innocent IV et les Juifs; 9° Départ de saint Louis; 10° Blanche de Castille; 11° Alphonse de Poitiers et Charles d'Anjou.

1. Voyez par exemple l'intéressante dissertation sur les discours des envoyés de saint Louis devant le pape, à Lyon, en 1247, « de oppressionibus ecclesiae, » p. 193.

2. Le style est fort convenable. On peut cependant relever, p. 67, une incorrection choquante dans cette phrase : « Le pape l'envoya chercher (Salimbene) et eut avec lui, dans sa chambre, une conversation, au cours de laquelle il l'*absolvit* de tous ses péchés. »

verains en France et en Angleterre en vue de la Croisade (p. 132). La préface du tome I des *Registres d'Innocent IV* avait montré en M. Berger un diplomatiste exercé, ce qui demande avant tout du soin, de la patience, de la justesse dans l'esprit. La préface du tome II lui fera encore plus d'honneur; elle le signale comme un bon historien[1].

Jeanne d'Arc et sa mission nationale, par M. V. Canet (Lille, Desclée et De Brouwer), est un plaidoyer en faveur de la canonisation de la Pucelle; il n'ajoute pas un fait, pas une idée à ce qu'on savait ou pensait d'elle et de son temps. L'histoire critique et désintéressée n'en tiendra aucun compte.

Ce qui fait l'heureuse originalité de l'École française de Rome, c'est qu'elle n'est point exclusivement ni même essentiellement consacrée aux recherches relatives à l'histoire et à l'archéologie romaines, pour lesquelles Paris ou Berlin sont aujourd'hui des centres aussi favorables, sinon plus favorables que Rome; car l'excellente organisation des fouilles en Italie ne laisse aux étrangers aucune part aux découvertes; l'École de Rome aura surtout le mérite d'ouvrir un vaste horizon à nos jeunes médiévistes, trop confinés jusqu'ici dans l'histoire de France, et de diriger un certain nombre de jeunes gens vers l'étude des xve et xvie s., considérés soit au point de vue de l'histoire proprement dite, soit au point de vue de l'histoire des arts, soit au point de vue de l'histoire des lettres. M. E. Müntz a été dans cette voie un des ouvriers de la première heure et il s'est fait par ses travaux sur les *Arts à la cour des papes*, sur la *Bibliothèque pontificale*, sur les *Précurseurs de la Renaissance*, sur la *Renaissance en France et en Italie à l'époque de Charles VIII*, sur l'*Histoire de la tapisserie*, sur *Raphaël*, une réputation européenne. Il a été le premier en France à associer d'une manière systématique et méthodique l'étude des documents d'archives à celle des monuments figurés et il était désigné pour entreprendre la grande histoire des arts à l'époque de la Renaissance que la maison Hachette vient de lui confier. Nous pouvons espérer voir prendre par un autre élève de Rome pour l'histoire de l'humanisme une position analogue à celle qu'a prise M. Müntz pour l'histoire de l'art. M. P. de Nolhac a voué à l'étude de l'humanisme au xve et au xvie s. les quatre années qu'il a passées à Rome et il a été chargé depuis deux ans, à l'École des hautes études, d'une conférence

1. M. Berger a aussi abordé avec succès l'étude des sources de notre histoire au moyen âge. Par malheur, une étude sur les sources des Grandes Chroniques de Saint-Denis, que l'Académie des inscriptions et belles-lettres a couronnée, est et restera sans doute longtemps encore en manuscrit.

consacrée à l'histoire de la philologie. M. de Nolhac vient de nous donner les fruits de son séjour au palais Farnèse en un beau volume sur la *Bibliothèque de Fulvio Orsini,* qui forme le 74e fascicule de la bibliothèque de l'École des hautes études. Fulvio Orsini, né le 11 décembre 1529 et mort le 18 mai 1600, bibliothécaire des cardinaux Ranuccio et Alessandro Farnèse, fut un des collectionneurs les plus passionnés du XVIe s., collectionneur d'objets d'art et surtout de livres et de manuscrits, en même temps qu'un éditeur et commentateur diligent des auteurs anciens. Il fut lié avec tous les érudits de son temps, non seulement avec ceux de l'Italie, mais aussi avec ceux de la France, de l'Allemagne, des Pays-Bas et de l'Espagne. M. de Nolhac, qui remplissait les fonctions de bibliothécaire de l'École française de Rome, logée au palais Farnèse dans les appartements mêmes où avait vécu Orsini comme bibliothécaire des Farnèse, a mis une véritable piété à reconstituer l'histoire de son savant devancier et surtout l'histoire de ses livres. En racontant l'histoire des manuscrits de F. Orsini, M. de Nolhac a écrit un chapitre des plus importants de l'histoire de l'humanisme, et il a fourni de précieuses indications à la philologie grecque, latine et italienne. Il a en effet dû remonter aux bibliothèques et aux savants qui ont possédé les livres d'Orsini avant lui; il nous renseigne ainsi sur les relations d'Orsini avec Dupuy, avec Torquato Bembo, sur les bibliothèques de Carteromachos, de C. Lascaris, d'E. Barbaro, de G. Valla, de Colocci, des Bembo, de Pomponius Lætus, d'Ange Politien, des Gaddi, des Manuce, etc., etc. Son chapitre sur les manuscrits grecs est une contribution importante à l'histoire de l'hellénisme et celui sur les manuscrits en langue moderne est précieux pour la connaissance de Pétrarque. C'est en étudiant les manuscrits d'Orsini que M. de Nolhac a eu l'heureuse fortune de découvrir le manuscrit autographe du *Canzoniere*. Tous les manuscrits importants de la collection ont été l'objet de son examen attentif et son livre sera indispensable à tous ceux qui s'occupent de la critique des textes anciens, autant qu'à ceux qui s'occupent de l'humanisme. Les uns et les autres y trouveront en abondance des sujets de recherches nouvelles. A côté de ce grand ouvrage, si riche, si plein de choses, M. de Nolhac vient encore de publier un charmant petit volume sur *Érasme en Italie* (Klincksieck), accompagné de douze lettres inédites d'Érasme à Alde Manuce, à Fr. d'Asola, à P. Bembo et à un prélat inconnu. Il a dessiné d'un trait juste et fin la figure du plus illustre des humanistes et noté avec perspicacité ses impressions pendant ce voyage de 1506 à 1509 qui marque une date si importante dans sa vie. Il quittait Colet et l'Angleterre et venait se réchauffer au foyer même de la Renaissance. Ce séjour de trois années, dont M. de

Nolhac a fixé le premier la chronologie, a exercé sur Érasme une influence ineffaçable. Ses deux séjours à Bologne, sa longue résidence à Venise, son passage à Florence, Padoue, Ferrare, Sienne, Naples, enfin et surtout ses trois séjours à Rome ont achevé d'ouvrir son esprit à l'intelligence de l'antiquité, et ont aussi fourni une riche matière à ses observations profondes et caustiques sur les mœurs de son temps. Il a imprimé ses *Adages* à Venise chez Alde Manuce et il a écrit de verve son *Éloge de la Folie* en revenant de Rome. « Mon âme est à Rome, » écrivait-il à Sadolet. M. de Nolhac a très délicatement indiqué les impressions que fit la Rome de la Renaissance sur le savant, pieux et sarcastique Hollandais. Je n'y changerai qu'un mot : il parle du rôle d'Érasme comme réformateur orthodoxe; réformateur catholique, tant que vous voudrez, mais orthodoxe!

Voici encore deux volumes dus à l'infatigable vice-amiral Jurien de la Gravière : *la Guerre de Chypre et la bataille de Lépante* (Plon et Nourrit). C'est Venise qui, cette fois, est le centre de l'action. « Lépante, dit l'auteur, est une victoire vénitienne, tout autant, sinon plus, qu'une victoire espagnole. » A côté du commandant en chef, don Juan d'Autriche, fourni par l'Espagne, Venise avait le rusé Veniero, « second Ulysse. » Le rôle de J. A. Doria est resté tout à fait à l'arrière-plan; M. J. de la Gravière blâme hautement sa conduite à la bataille de Lépante. Ces anecdotes de la grande guerre maritime de tous les temps, où se complait l'ingénieuse faconde de l'écrivain, ont fait sa fortune littéraire, en le conduisant à l'Académie française. Tout est bien qui finit bien!

Il faut attribuer une plus réelle valeur historique à l'étude de M. le comte Charles de Mouy sur *Don Carlos et Philippe II* (Perrin). La première édition de cet ouvrage date de 1862. En le reprenant après un quart de siècle, l'auteur n'a eu rien à changer au fond de son récit; ses conclusions sont restées intactes. C'est une épreuve difficile, qui fait l'éloge du livre; il a suffi de le mettre au courant pour lui rendre toute son importance première. Avec autant de solidité critique que l'étude de Gachard et plus de talent littéraire, il a résolu définitivement une question longtemps obscure et réhabilité la conduite de Philippe II à l'égard de son fils.

C'est à l'histoire des mœurs et coutumes de la France qu'est consacré l'agréable ouvrage de M. Henri Bouchot : *la Famille d'autrefois* (Lecène et Oudin; in-4°). A l'aide des textes littéraires, de quelques chartes ou lettres de rémission, surtout des miniatures et des estampes, il a raconté les usages suivis par nos pères dans les trois grands actes de la vie : le mariage, la naissance et la mort. C'est un bon livre de vulgarisation, par un homme qui connaît bien les

textes et mieux encore les scènes figurées dans les manuscrits anciens et les dessins modernes.

Histoire locale. — Nous avons eu souvent occasion de parler des progrès que M. Giry a fait faire, par ses livres et par son enseignement à l'École des hautes études, à nos connaissances sur l'histoire municipale du moyen âge. Ses ouvrages sur Saint-Omer et Rouen, celui de M. Flammermont sur Senlis, celui de M. Prou sur Lorris marqueront une date dans les études sur les institutions municipales et le plus grand pas en avant fait dans cette étude depuis les travaux d'Augustin Thierry. M. Giry vient de mettre en tête du t. I des *Archives anciennes de Saint-Quentin*, publiées par la *Société académique* de cette ville, une introduction où il établit définitivement plusieurs points d'une importance capitale pour l'histoire des origines du régime communal. Il met hors de doute la filiation des échevins de Saint-Quentin, Cambrai, Ham, Péronne, Athies, Bray-sur-Somme, Corbie, Roye, Chauny, Laon, Noyon avec les *scabini* carolingiens, montre en eux à l'origine des juges royaux ou féodaux, présidés par un officier royal ou féodal, et qui ne se sont qu'assez tard assimilés à des juges municipaux; et il explique ainsi comment l'échevinage est resté dans certaines villes distinct de la commune[1]. A côté de la juridiction des échevins se trouve celle des jurés qui est à l'origine une juridiction de police, ayant pour objet le maintien de la paix dans la communauté. Quant au maire, M. Giry y voit aussi le successeur du maire féodal, successeur lui-même du vicaire carolingien. A côté de ces résultats généraux dont l'importance n'échappera à personne, M. Giry éclaircit plusieurs questions relatives aux coutumes primitives de Saint-Quentin. Il publie les établissements anciens de Saint-Quentin qui remontent à la fin du XIe siècle, au temps d'Herbert IV de Vermandois, et qui ont été conservés dans le *Livre rouge* d'Eu; il prouve que ce texte n'est pas une reproduction exacte du texte primitif, mais une sorte de notice avec commentaire sur les établissements primitifs donnée au milieu du XIIe siècle par les habitants de Saint-Quentin aux habitants d'Eu. M. Giry étudie ensuite les relations des statuts de Saint-Quentin avec ceux des autres villes du nord de la France et il établit, contrairement à l'opinion reçue, que leur

1. Nous écrivions nous-même en 1882, à propos du *Livre rouge* de Saint-Quentin : « Il ressort avec évidence de ces documents que les échevins, d'abord assesseurs du tribunal du comte, ne sont devenus que peu à peu de purs magistrats municipaux; que les échevins sont bien les scabins de l'époque carolingienne et qu'ils ont dû jouer dans les villes un rôle capital dans l'époque obscure qui s'étend du VIIIe siècle jusqu'à la formation des communes » (*Revue historique*, XVIII, 393).

influence a été faible et ne peut être constatée qu'à Eu, Ham, Chauny et Roye. Il analyse enfin les attributions respectives du tribunal des échevins et de celui des jurés et les relations successives de ces deux corps, ainsi que leurs conflits avec les officiers royaux.

L'ouvrage de M. Lefranc sur la *Ville de Noyon et ses institutions jusqu'à la fin du XIIIe siècle* (Vieweg), qui a mérité à son auteur le titre d'élève diplômé de l'École des hautes études, vient apporter sur plusieurs points une éclatante confirmation aux idées enseignées par M. Giry. A Noyon comme à Saint-Quentin la commune n'est pas une création de toutes pièces, mais la confirmation et l'extension d'institutions municipales antérieures; ces institutions n'ont pas un caractère démocratique, mais mettent au contraire le gouvernement entre les mains d'une aristocratie bourgeoise qui ruine la ville, soulève contre elle la masse de la population et rend nécessaire en 1291 la liquidation de la commune; l'échevinage est nettement distinct des magistratures municipales; on ignore depuis quand existent les jurés qui composent avec le maire le corps de ville; leur mode de désignation est aussi obscur que celui des jurés de Saint-Quentin et des cent pairs de Rouen. Il se peut qu'ils fussent élus, il se peut aussi que ce fussent des notables se recrutant par cooptation. M. Lefranc a tiré des documents manuscrits l'histoire encore presque tout entière inconnue de cette commune, dont le type est fort original. L'évêque en est resté le suzerain; il y conserve l'exercice de la haute justice qu'il partage avec son vassal le châtelain, avec qui il est fréquemment en conflit. A côté des juridictions de l'évêque et du châtelain, des jurés et des échevins, se trouvent celles du chapitre et des abbayes de la ville et la bizarre juridiction de la quinzaine de Saint-Jean-Baptiste exercée du 23 juin au 8 juillet par le sire de Varesnes. La commune était très libéralement ouverte à tous ceux qui voulaient y entrer et l'affiliation n'était imposée qu'à ceux qui y possédaient des immeubles. M. Lefranc démontre, contrairement à l'opinion reçue, qu'elle avait un caractère essentiellement bourgeois et n'a point été formée à la suite d'une association des trois ordres. Les clercs et les nobles sont restés en dehors. Nous ne pouvons pas insister sur les intéressants chapitres consacrés au commerce et aux finances de la ville. L'histoire des embarras financiers de Noyon et de sa liquidation est un épisode des plus curieux et des plus instructifs. Le livre de M. Lefranc, qui témoigne d'un esprit critique pénétrant et ingénieux, est bien composé et écrit d'une manière intéressante. C'est un excellent début. Le jeune érudit a été récompensé du zèle avec lequel il a fouillé les archives de Noyon par la découverte de documents qui lui ont permis de renouveler l'histoire de la jeunesse et de la famille de

Calvin. Ces découvertes lui fourniront bientôt la matière d'un nouveau livre qui sera certainement très remarqué.

Comme M. Lefranc, M. Léon Cadier est un ancien élève de l'École des chartes et de l'École des hautes études. Sa thèse de sortie à l'École des chartes, plusieurs articles ou mémoires publiés par lui dans des revues spéciales l'avaient distingué parmi les dernières générations sorties de ces deux écoles. Le beau livre qu'il vient de publier sur les *États de Béarn*[1] tient toutes les promesses que les travaux antérieurs du jeune érudit avaient fait concevoir et fait honneur au double enseignement qu'il a reçu. L'attention a été rappelée depuis plusieurs années sur l'histoire des pays d'états. L'étude si distinguée de M. Antoine Thomas sur les états provinciaux de la France centrale sous Charles VII paraît avoir fait école; celle de M. Cadier fournira un nouveau modèle et un excellent point de comparaison aux érudits qui, à l'avenir, aborderont ce champ, encore mal exploré, des études provinciales. Après une étude très détaillée des sources qui sont très nombreuses, et pour la plupart encore inédites, il a discuté l'origine des états provinciaux en Béarn. Il montre qu'ils se sont formés seulement dans la seconde moitié du XIVe s. Les vicomtes de Béarn avaient auprès d'eux une cour féodale, dont on peut suivre les traces avec certitude depuis le XIe siècle; au XIIIe siècle, cette cour prend une importance particulière : dans certains cas, on y voit figurer, à côté des nobles et du clergé, des représentants des villes; mais cette cour plénière doit être soigneusement distinguée de l'assemblée des trois états créée au siècle suivant : les trois ordres de la province n'y étaient pas régulièrement représentés, et l'on n'avait pas à s'y occuper d'impôts. De cette cour féodale se détacha au XIIIe siècle une « cour majour; » mais cette cour n'eut qu'une influence tout à fait indirecte sur l'origine des états. Dans la seconde moitié du XIVe siècle, à une époque où les conditions de la société féodale se transforment, où le tiers état devient riche et puissant, où les guerres contre les Anglais obligent à d'énormes dépenses, les souverains et, à leur image, les possesseurs de grands fiefs furent obligés de recourir à l'impôt, mais ne purent l'obtenir que du consentement des sujets et en particulier du tiers état. Ce qui se passa dans le royaume de France de 1350 à 1358 se reproduisit dans la plupart des grands fiefs; les états provinciaux s'organisent en même temps que les états généraux reçoivent leur forme définitive et pour les mêmes causes. C'est à l'administration de

1. *Les États de Béarn, depuis leurs origines jusqu'au commencement du XVIe siècle. Étude sur l'histoire et l'administration d'un pays d'états.* Imprimerie nationale (Alph. Picard).

Gaston Phœbus de Foix en Béarn (1343-1390) que M. Cadier fait remonter l'origine des états de Béarn ; ses recherches approfondies, son exposé lumineux, les rapprochements qu'il institue avec le développement d'institutions analogues dans la Navarre et dans l'Aragon au même temps donnent à ses conclusions une très grande force. Aucun document, il est vrai, ne signale l'existence de ces états pendant le règne si habile de Gaston Phœbus ; mais à la mort de ce prince, un des souverains les plus remarquables du XIVe siècle, quand il faut régler sa succession (1391), les états se montrent à nous si complètement organisés qu'on ne peut imaginer qu'ils aient été assemblés pour la première fois dans cette circonstance. Historiquement, ces états se rattachent à l'ancienne cour féodale ou plutôt à la cour plénière des vicomtes de Béarn. En fait, c'est une institution vraiment originale, qui répond à des besoins nouveaux, à un état social qui s'organise sur les ruines de la féodalité. Les guerres nationales ont amené l'établissement d'impôts réguliers, que le moyen âge primitif ne connaissait pas, et l'impôt permanent, demandé à des peuples déjà émancipés au point de vue politique, a entraîné le contrôle populaire. Le Béarn est une des provinces de France où les libertés publiques se sont développées le plus tôt et avec le plus de continuité ; M. Cadier le montre dans d'excellents chapitres sur les fors de Béarn, les communes, les comtes de Foix et l'administration vicomtale. Après avoir établi avec autant de sagacité que d'érudition les origines des états de Béarn, M. Cadier en suit pas à pas l'histoire pendant toute leur durée, jusqu'au XVIe s., exactement jusqu'en 1516, c'est-à-dire au début du règne de Henri II ; à partir de cette époque, les souverains, Henri II d'Albret, Antoine de Bourbon, Jeanne d'Albret, chercheront à reconquérir le terrain perdu pendant tout le siècle précédent par le pouvoir vicomtal ; cette lutte d'influences, qui donne à la période du XVIe siècle un caractère nouveau, M. Cadier ne l'a pas racontée : il ne dépasse pas les limites du moyen âge proprement dit.

Ces longues recherches ne composent que la moitié de son travail. Deux cent cinquante pages sont consacrées à exposer l'organisation et les attributions des états de Béarn ; dans une série de chapitres aussi neufs qu'intéressants, il étudie la composition, la tenue, l'action, les attributions politiques, financières, administratives et législatives de ces états, au XVe siècle. L'appendice se compose d'un catalogue des sessions des états de 1391 à 1517 et de nombreuses pièces justificatives. Une table alphabétique très détaillée termine ce bel ouvrage, un des plus remarquables, sans contredit, que la jeune école historique ait produits sur l'histoire provinciale.

Annonçons, avant de terminer, le 4e fascicule du *Répertoire géné-*

ral de biobibliographie bretonne, par M. René Kerviler (Rennes, Plihon et Hervé), qui contient la suite de la lettre B (Bardoye-Bec-Crespin), et trois nouvelles monographies de M. André Joubert : *le Château de Ramefort de Gennes et ses seigneurs au XIVe et au XVe siècle* (Mamers, Fleury et Dangin) ; *l'Histoire de Saint-Denis d'Anjou, du Xe au XVIIIe siècle* (Laval, Moreau ; Paris, Lechevalier); enfin l'*Histoire de Menil et de ses seigneurs*, 1040-1886 (Lechevalier). Comme tous les autres écrits du laborieux érudit angevin, ces travaux contiennent un grand nombre de documents inédits, analysés ou publiés *in extenso;* enfin, ce qui ne gâte jamais rien, ils sont tirés sur papier de choix et ornés de beaux dessins.

Ch. Bémont. G. Monod.

P.-S. — Nous ne devons pas laisser passer, sans le signaler, le livre de M. Lavisse : *Études sur l'Allemagne impériale* (Hachette). C'est un recueil d'articles écrits de 1871 à 1887; mais ces articles, écrits par un homme d'une singulière perspicacité qui n'a pas cessé de concentrer sa pensée et ses études sur la puissance grandissante de l'Allemagne nouvelle, forment un ouvrage d'une solide unité; c'est un livre de politique contemporaine, mais composé par un historien qui cherche à trouver dans le passé les origines du présent et dans le présent les présages de l'avenir. Le premier chapitre nous montre la Prusse exerçant son industrie nationale, la guerre d'invasion et de conquête, dans le département de l'Aisne; le corps de l'ouvrage examine toutes les faces de la vie politique allemande, son parlementarisme, son état économique, religieux et social. Le dernier chapitre, qui est un résumé de l'œuvre entière, pourrait être considéré comme un exposé des périls qui menacent l'unité allemande, de tout ce que cette œuvre de vingt années a de factice, d'incohérent et de fragile. Toute guerre nouvelle peut être fatale à l'Allemagne. La victoire lui serait aussi dangereuse et funeste que la défaite. Elle ne peut se consolider que par le maintien de la paix accompagnée de la crainte perpétuelle de la guerre. Il s'agit seulement de savoir si une pareille situation peut durer longtemps. — Le livre de M. Lavisse, plein de faits, riche de pensées, écrit dans une langue ferme, nerveuse et pittoresque, achève de le classer au premier rang parmi les historiens de sa génération. Il a désormais, la plume à la main, sur le grand public, la même autorité qu'il exerce depuis longtemps, comme professeur, sur la jeunesse des écoles. G. M.

DANEMARK.

Publications de documents. — Après avoir été, en 1883, nommé directeur des Archives de l'État et du Ministère, M. A. D. Jœrgensen a résolu d'achever l'ouvrage commencé sous le titre de Bulletin des archives de l'État; cet ouvrage compte sept volumes[1]. Quand ce travail fut fini, il se décida à entreprendre une série d'inventaires des archives dont chacun formerait un ouvrage particulier. Le premier de ces ouvrages est un aperçu de l'histoire des archives danoises[2]. C'est un livre très savant, plein de faits et très pratique; on y trouve l'indication des différents dépôts d'archives, leurs cotes, leurs divisions, la liste des fonctionnaires autrefois employés aux archives, etc. Dans les comptes-rendus des archives de 1883-85[3], M. V. A. Secher a donné un aperçu de l'histoire de la chancellerie danoise de 1513-1848; l'auteur y expose l'organisation de la chancellerie, l'état de ses fonds et de ses inventaires, la procédure qu'on y suivait; on sait donc sous quelles rubriques on doit chercher ce qu'on veut trouver.

Ces ouvrages sont destinés surtout à guider les recherches dans les archives; une autre série de publications offre à l'historien des connaissances plus directes, nous voulons dire les inventaires des lettres de la chancellerie relatives à la situation intérieure du Danemark[4]; cette série a été commencée par M. C. F. Bricka, inspecteur des archives. Il publie, en suivant l'ordre chronologique, un résumé exact et assez détaillé de toutes les lettres émanées de la chancellerie et qui n'ont aucun rapport avec l'étranger, avec la Norvège, l'Islande et les îles Féroé. Ce qui a paru va de 1551 à 1558 et forme la suite d'un ouvrage qui a été publié sous ce titre : *les Registres de la Chancellerie*, par la société pour la publication des documents historiques du Danemark. Cette société a continué de publier des actes et des renseignements pour l'histoire du Rigsraad et des assemblées des États au temps de Christian IV par M. Chr. Erslev[5]; c'est une riche mine de documents. M. le sous-bibliothécaire C. Weeke

1. *Aarsberetninger fra det kongelige Geheimearchiv* (Reitzel).

2. A. D. Jœrgensen, *Udsigt over de danske Rigsarkivers Historie*, 1884.

3. *Meddelelser fra det kgl. Geheimearkiv og det dermed forenede Kongerigets Arkiv for* 1883-85, 1886 (Reitzel).

4. *Kancelliets Brebæger vedrørende Danmarks indre Forhold. Udgivne ved C. F. Bricka* 1551-58, 1885-87 (Reitzel).

5. *Aktstykker og Oplysninger til Rigsraadets og Stændermødernes Historie i Kristian IV Tid, udgivne ved K. Erslev.* I. 1588-1626, 1883-85 (Klein).

publie pour la même société les *Libri memoriales* du chapitre de Lund; la première livraison a paru[1]. MM. Bricka et Fridericia continuent l'édition des lettres autographes de Christian IV[2]. Nous citerons encore deux volumes, par M. V. A. Secher, contenant de vieilles sentences du tribunal, de 1595 à 1614[3], et l'édition des documents historiques du XIIe siècle par M. Rœrdam[4]. Le même auteur a commencé une édition des lois ecclésiastiques danoises de 1536 à 1683[5]. M. O. Nielsen a achevé la collection des documents se rapportant à Copenhague[6]. Une grande collection de documents concernant l'armée et la guerre au commencement du siècle a été publiée sous les auspices de l'état-major[7].

Antiquité, moyen age et époque de la réforme. — Cette fois, nous n'avons pas beaucoup d'ouvrages à citer qui traitent ces trois parties de notre histoire. Nous citerons d'abord quelques grands ouvrages archéologiques. M. le chambellan Emile Vedel, vice-président de la Société royale des antiquaires du Nord, vient d'éditer un grand ouvrage illustré sur les monuments de l'antiquité dans l'île de Bornholm[8]. L'auteur a fait faire une quantité de fouilles dans cette île, et, avec beaucoup de soin et une rare intelligence, a expliqué les trouvailles, qui provenaient pour la plupart de la dernière partie de l'âge de fer. — Après la mort de M. N.-F.-B. Sehested, ses héritiers ont publié plusieurs bonnes études archéologiques qu'il avait faites, accompagnées de cinq cartes et de trente-six planches[9], comme appendice à son grand ouvrage déjà paru : « les Monuments du temps passé et

1. *Lunde Domkapitels Gavebæger og Nekrologium, udg. ved C. Weeke*, cahier 1, 1884 (Klein).

2. *Kong Christian den Fjerdes egenhændige Breve. Udg. ved C. F. Bricka og J. A. Fridericia*, 1632-48, 1589-1619, 1878-87 (Klein).

3. *Samling af Kongens Rettertings Domme*, 1595-1614, *udgivet af V. A. Secher*, 1881-86 (Gad). — M. Secher a traité des parties de l'ancienne procédure dans son livre : *Om Vitterlighed og Vidnebevis i den ældre danske Proces*, 1885 (Gad).

4. *Historiske Kildeskrifter især fra det* 16. *Aarhundrede*, 2e série, vol. I; vol. II, cah. 1-3, 1884-87 (Gad).

5. *Danske Kirkelove. Udg. ved H. Fr. Rærdam*, vol. I-II, 1536-96, 1883-86 (Gad).

6. *Kjøbenhavns Diplomatarium*, vol. V-VIII, avec la table générale des quatre volumes, 1882-87 (Gad).

7. *Meddelelser fra Krigsarkiverne, udgivne af Generalstaben*, vol. II-III, 1885-87 (Gyldendal).

8. E. Vedel, *Bornholms Oldtidsminder og Oldsager*, avec un résumé en français, 1886 (Gad).

9. N. F. B. Sehested, *Archæologiske Undersøgelser*, 1878-81, avec un guide en français, 1884 (C. A. Reitzel).

Antiquités trouvés près de Bornholm. » M. le capitaine A.-P. Madsen a commencé une publication où sont reproduits des plans de tumuli et des dessins d'objets trouvés dans les tombeaux de l'âge de la pierre[1]. — Quant aux monuments du moyen âge, le gouvernement a fait publier un beau volume sur les deux châsses d'Odensée, à l'occasion du huitième centenaire du meurtre du roi Knud le Saint[2]. Dans l'avant-propos, M. Burman Becker a émis l'opinion que l'une des châsses contient les restes de saint Knut, et l'autre ceux de saint Alban, ce qui a provoqué une polémique; M. A.-D. Jœrgensen prétend que la châsse discutée ne contient pas les restes de saint Alban, mais ceux de Benedict, frère de Knut, qui fut assassiné à la même occasion, et plus tard regardé comme saint par le peuple. D'autre part, M. Henry Petersen soutient que Benedict ne fut ni regardé comme saint, ni inhumé dans cette châsse qui contient quelques os de saint Alban. — Cet auteur a maintenant achevé son grand ouvrage sur les sceaux du clergé danois au moyen âge[3]. Soixante planches lithographiées nous montrent d'excellentes reproductions, très exactes, de tous les sceaux connus (il y en a 1,039) des institutions religieuses ou des personnages ecclésiastiques; des notes instructives nous rendent compte de chaque sceau, ainsi que des usages suivis dans le choix des figures. — M. Ludvig Holberg a, dans son livre « la Loi du roi Valdemar[4], » soutenu qu'une loi ordinairement rapportée au temps du roi Abel (1250-52) n'appartient pas à cette époque, mais au roi Valdemar II (1202-1241); c'est même, d'après lui, à ce document qu'on faisait allusion plus tard, quand on renvoyait à la loi de Valdemar, opinion tout à fait inexacte, car cette expression vise uniquement l'organisation judiciaire générale au temps de Valdemar. Il en est de même en Angleterre : après la conquête des Normands, on renvoie toujours aux *leges Edwardi regis*. Mais la thèse présentée par l'auteur lui a fourni l'occasion d'entreprendre de bonnes recherches sur le droit public de ces temps et d'instituer une heureuse comparaison avec le droit étranger. — M. F. Barfod nous a donné une peinture animée et intéressante de l'histoire du Danemark de 1319 à 1536, et surtout pendant l'union avec la Suède et la Norvège[5]. — M. Rœrdam

1. A. P. Madsen, *Gravhœje og Gravfund fra Stenalderen. Ny Række*, cahier 1 (Gyldendal).

2. *Helgenskrinene i Sankt Knuds Kirke i Odense, undersøgte* 1833 *og* 1874, 1886 (Hagerup). — Voyez *Aarbøger for Nordisk Oldkyndighed*, 1886-87.

3. Henry Petersen, *Danske geistlige Sigiller fra Middelalderen*, 1886 (C. A. Reitzel).

4. Ludvig Holberg, *Leges Waldemari Regis. Kong Valdemars Lov*, 1886 (Gad).

5. Frederik Barfod, *Danmarks Historie fra* 1319 *til* 1536, vol. I-II, 1885 (Schœnberg).

a édité un poème latin intitulé « Lamentatio ecclesiæ, » sermon en vers qu'a prononcé le professeur Oluf Chrysostomus dans l'église de Notre-Dame, à l'occasion du changement de recteur, le mardi de Pentecôte 1529[1]. L'auteur de ce poème avait évidemment des connaissances littéraires très étendues; il constate avec anxiété l'existence des sectes nouvelles; il défend le culte des saints et les religieux; mais d'autre part il reproche au clergé romain son avidité pour le gain et son manque d'érudition théologique. — M. Troels Lund a continué son beau tableau de l'histoire du Danemark à la fin du XVIe siècle par des volumes sur les fêtes et les jours de la semaine, les fêtes anniversaires, la naissance et le baptême[2]. Il y donne une nouvelle preuve de diligence et de talent littéraire, mais aussi de sa critique peu sûre. Il prend trop souci de mentionner les choses intéressantes, même si elles appartiennent à d'autres siècles qu'au XVIe, comme aussi de peindre avec des couleurs exagérées sans demi-teintes; ces défauts enlèvent malheureusement au livre une partie de sa valeur. — Un bon ouvrage écrit avec beaucoup de chaleur est la description de la vie intellectuelle des hommes du Nord dans la période luthérienne de 1520 à 1720, par M. Rosenberg[3]. L'auteur, enthousiasmé par sa tâche, est malheureusement mort trop tôt; il n'est pas parvenu à achever plus que la première partie, qui traite la vie religieuse. — M. Christensen (Hœrsholm) a publié un ouvrage savant, mais parfois inexact, sur l'histoire des paysans et de l'agriculture[4].

Temps modernes. — Les historiens danois de nos jours ont peu traité l'époque de 1660 à 1848, où l'absolutisme a régné en Danemark. On n'aime guère à contempler ce temps si différent de notre présente époque de liberté et qui a souvent fait prévaloir l'influence allemande; n'est-ce pas en effet la négligence du gouvernement à l'égard des duchés qui a produit les complications dont nous avons tant souffert plus tard? Cependant, plus d'un historien, en s'occupant de questions ou d'événements relatifs à cette époque, avait aperçu qu'on la comprenait mal d'ordinaire, et qu'elle pourrait être pré-

1. H. F. Rœrdam, *Lamentatio ecclesiæ. Kirkens Klagemaal*, 1886 (Gad).

2. Troels Lund, *Danmarks og Norges Historie i Slutningen af det 16de Aarh.* I. *Indre Historie*, vol. VI. *Hverdag og Fest*, vol. VII. *Aarlige Fester*, vol. VIII. *Fødsel og Daab*, 1884-87 (Reitzel).

3. C. Rosenberg. *Nordboernes Aandsliv fra Oldtiden til vore Dage*, vol. III. *Den gammellutherske Tidsalder. Første Afdeling. Religiøst Liv*, 1885 (Samfundet til Litt. Fremme).

4. C. Christensen (Hœrsholm), *Agrarhistoriske Studier*. I. *Danske Landboforhold førend Enevælden*, 1886 (Schubothe).

sentée sous son vrai jour. L'ouvrage le plus remarquable à ce point de vue qui ait paru depuis notre dernier bulletin est celui du professeur Edv. Holm, intitulé : *l'Histoire intérieure du Danemark et de la Norvège sous les rois absolus, de 1660 à 1720*[1]. Ce sont des études d'une haute importance pour l'intelligence de toute la période de l'absolutisme. L'auteur s'est proposé de montrer comment notre pays fut administré pendant ce temps et comment les premiers rois absolus ont compris leur situation, en cherchant à créer un gouvernement bien centralisé. M. Holm nous fait voir le système de l'absolutisme; il raconte comment les rois ont tâché de donner une base nouvelle et meilleure aux impôts et comment ils simplifièrent la loi civile par un nouveau code. Il nous montre les rapports des rois avec les différents États, les décrets sur la sylviculture et l'agriculture, les principes économiques du gouvernement, ses soins pour le commerce et l'industrie, pour la sûreté et l'ordre, pour l'assistance publique, pour l'Église et l'instruction publique et pour la défense du pays. Dans le deuxième livre, l'auteur reprend pour ainsi dire les mêmes questions, en examinant si ces mesures avaient donné aux monarques absolus la réalité même du pouvoir et si elles ont donné plus de force à l'État et à la société. Il cherche à montrer comment le peuple se comportait avec le nouveau gouvernement, et si celui-ci n'avait point empêché toute initiative, en intervenant trop fréquemment dans la conduite privée des gens et en entravant à l'excès l'indépendance personnelle; M. Holm se demande si le développement du pays n'a pas été poussé dans des voies qui ne lui étaient pas naturelles; il expose l'influence de l'absolutisme sur la nation, la justice, les finances, l'agriculture, la condition des paysans et des propriétaires, l'organisation des villes, etc. Comme on voit, l'auteur embrasse beaucoup de choses; il s'est préparé à sa tâche par des travaux étendus à travers les livres et les documents des archives. Ce qui, avant tout, distingue son ouvrage, c'est le point de vue élevé auquel il se place. Toujours il examine si une loi ou une institution nouvelle était utile au développement général, si elle était conforme aux nouveaux principes du gouvernement et si elle fortifiait vraiment le pouvoir royal; enfin, il étudie son influence sur l'économie politique ou la morale. En même temps, il jette un coup d'œil sur l'Europe, pour voir si nous étions ou non au niveau des idées du temps.

Quoique l'établissement de l'absolutisme en Danemark ait été le

1. Edvard Holm, *Danmark-Norges indre Historie under Enevælden fra 1660 til 1720*, vol. I-II, 1885-86. Copenhague (Gad).

résultat d'un mouvement qui se produisait alors dans toute l'Europe, on peut indiquer quelques traits particuliers à cette forme de gouvernement en Danemark. Ainsi pour la noblesse. On sait que Louis XIV cherchait à s'entourer d'une noblesse de cour brillante et privilégiée, et l'on trouve la même chose auprès des autres cours de l'Europe. En Danemark, le pouvoir absolu fut le résultat d'une victoire remportée sur l'ancienne noblesse danoise, qui s'était rendue généralement odieuse pendant les dernières guerres. En outre, le roi s'était étroitement attaché à la bourgeoisie de Copenhague pendant la défense de la ville (1658-60). On comprendra donc que les « roturiers », plus qu'ailleurs, eurent accès aux charges les plus hautes, qui, auparavant, n'avaient été données qu'aux nobles. Bien des gens de robe distingués, bien des diplomates et une grande partie des membres de la cour suprême et des conseils étaient des bourgeois, et l'on peut dire que les roturiers ont joué un grand rôle dans l'organisation du nouveau régime. Sans doute, l'ancienne noblesse danoise ne fut pas tout à fait évincée; en 1669, Frédéric III, en admettant sept membres nouveaux dans le conseil intime, ne choisit que des personnes de noblesse ancienne. Mais quand Christian V, en 1671, s'entoura d'une noblesse de cour, la noblesse de vieille roche en fut mécontente et ne chercha pas à y être admise; ce qui ne fit qu'augmenter la mauvaise disposition des rois à son égard. Vers la fin du règne de Frédéric IV, les membres de la noblesse ancienne disparurent du Conseil, et le testament du roi est même empreint d'une forte haine contre eux. Encore une autre différence entre le Danemark et l'étranger : Frédéric III enleva à la noblesse ses privilèges d'exemption de l'impôt foncier sur les terres seigneuriales et des droits de douane et d'octroi. Christian V accorda bien de nouveau à la noblesse une certaine exemption d'impôts, mais très limitée; et quand, en 1670, il exempta tous les possesseurs des domaines seigneuriaux, nobles et bourgeois, de payer les impôts mis sur les châteaux, ce fut à la condition qu'ils dussent lever et garantir les impôts des paysans; ce dernier fait semble avoir consterné l'ambassadeur de France, Foulle de Martangis. En 1682, il fut permis aux roturiers d'acheter des terres seigneuriales; chose qui montre qu'on aspirait à une égalité générale devant la loi.

Un point particulièrement intéressant du livre de M. Holm, c'est la description qu'il trace de l'état des paysans et de l'agriculture. Ici, l'auteur fait voir à quel point M. de Vrigny, dans sa *Relation d'un voyage en Danemark en* 1702, fut enthousiasmé de la richesse et de la fertilité du pays. Il dépeint la Fionie comme une île excessivement riche, où toutes les céréales abondent; les fruits sont excellents, le paysage est des plus agréables. Il trouve de même que la Seelande

est fertile et bien cultivée. En se rendant d'Elseneur à Copenhague, il entre dans plusieurs chaumières, et « il est surpris de les trouver bien meublées. Sans parler des bons lits et des oreillers de duvet qui se trouvent partout en Danemark, on y voit des tapisseries, des bancs couverts de bons oreillers, coussins ou matelas, de jolies armoires, des tableaux, de la faïence en quantité et même quelquefois des horloges. Les paysans de France ne sont que des gueux en comparaison. » Quoique plusieurs voyageurs parlent sur le même ton, tout n'était pourtant pas si riant; plusieurs sources contemporaines affirment, il est vrai, que les paysans de bien des contrées du Jutland vivaient dans l'aisance, ce qui leur donnait la santé du corps et l'indépendance de l'esprit; mais l'image générale est bien plus triste. Beaucoup de fermes restaient incultes, et le rendement de l'agriculture était pauvre. Évidemment, le gouvernement s'appliquait à défendre les paysans contre l'oppression et à les relever. Dans plusieurs de ses terres, il fit établir des caisses publiques et construire des magasins, où les paysans pouvaient avoir des avances pour l'élevage des bestiaux, pour les constructions et l'agriculture, et il leur accorda souvent des ménagements pour les impôts. On ne peut donc nullement dire que les rois se mirent du parti des seigneurs contre les paysans. Cependant, il fut bien fâcheux que le gouvernement employât les propriétaires comme intermédiaires pour la perception des impôts, car il leur donnait ainsi une autorité dont ils pouvaient abuser. Plus d'un seigneur pressurait ses paysans, et l'on ne peut les défendre qu'en rappelant qu'à l'ordinaire ils devaient eux-mêmes lutter rudement pour exister. On voit la même chose en France : c'est aux « hobereaux » que nous pensons, aux seigneurs de petite fortune, qui, avant la Révolution, traitaient durement les paysans, et s'y voyaient forcés pour exister eux-mêmes. En Danemark, les seigneurs étaient souvent pauvres et à court d'argent, puisque les paysans ne payaient leurs rentes seigneuriales que fort péniblement; quand il fallait en venir aux mesures de contrainte, le seigneur était tenté d'être sévère dans ses exigences, surtout pour la corvée; elle était nécessaire à l'exploitation du château; mais c'est aussi l'obligation qui pesa le plus lourdement sur le paysan.

La première période de l'absolutisme n'a pas été sans influer sur les rapports du Danemark avec la Norvège; elle a plutôt uni ces deux pays plus étroitement. Le roi étant devenu souverain héréditaire de la Norvège, le Rigsraad et la noblesse danoise ne pouvaient entraver la marche du pouvoir royal. En Norvège, on était convaincu qu'il suffirait de s'adresser directement au roi pour obtenir le redressement de tous les torts. En outre, la Norvège avait senti, durant les

dernières guerres avec la Suède, quel danger ce voisin belliqueux pouvait lui faire courir; les Norvégiens n'avaient dû leur salut qu'à leur intrépidité. L'animosité nationale contre les Suédois s'était fortement ravivée, et l'alliance des Norvégiens avec les Danois pendant les guerres de Christian V et de Frédéric IV avait fortifié la réunion des deux royaumes, ce qui fut de grande importance pour leur développement ultérieur. Le précis de M. Holm forme un contraste frappant avec la peinture très injuste, et fausse dans bien des détails, qu'a donnée l'historien norvégien, M. Ernst Sars, dans son livre : *Historisk Indledning til Grundloven* (Introduction à la Constitution de la Norvège). Il montre comment les rois de Danemark à cette époque avaient su se rendre populaires. Certes, aucun d'eux n'a été un personnage supérieur capable d'entraîner irrésistiblement la nation; mais ils voulaient le bien des sujets; ils savaient les gagner par leur bonhomie et leurs manières sympathiques. Christian V avait naturellement une telle bonté de cœur qu'il ne pouvait guère repousser une pétition; Frédéric IV était, sans contredit, le favori de la nation, à cause de l'intérêt qu'il portait aux réformes, de son goût pour le travail, de la bienveillance avec laquelle il recevait tout le monde. Ici, nous trouvons encore quelque chose de particulier à la souveraineté en Danemark. Malgré la splendeur extérieure des rois et de la cour, il y avait entre le roi et les sujets des relations franches et d'une confiance naïve, qui chassait toute pensée de crainte. Mais l'ouvrage de M. Holm est tellement riche qu'on pourrait continuer à en tirer une foule d'observations et éclaircissements intéressants. Nous le recommandons comme un ouvrage solide et supérieur.

Mais M. Holm ne dit pas comment l'absolutisme s'est établi en Danemark. Beaucoup d'historiens ont traité cette question et l'ont résolue de manières très différentes. Autrefois, on croyait généralement que Frédéric III n'avait conquis le pouvoir absolu que par ruse. Voici comment on présentait les faits d'ordinaire : les états avaient, pendant les jours agités du mois d'octobre 1660, aboli l'élection du roi; ils l'avaient élu et confirmé comme roi héréditaire; on avait remis à plus tard de régler la nouvelle constitution; on pensait qu'on établirait des États ayant voix consultative; mais le gouvernement, après avoir continué de conférer avec les États jusque vers Noël, fit expédier en janvier 1661, pour être signé par une grande partie de la population, un acte, appelé l'acte de souveraineté, qui accordait au roi en réalité le pouvoir absolu. Il fut signé, en effet, sans opposition; le coup d'État se trouva aussi accompli par une sorte de plébiscite, et les États n'entendirent plus jamais parler d'avoir une part quelconque au gouvernement. M. Chr. Bruun, directeur de la biblio-

thèque royale, s'est inscrit en faux contre cette opinion; il est, d'après lui, impossible de prouver que Frédéric III ait jamais donné la promesse de partager son pouvoir, et prétend que le nouveau régime a été établi par l'accord général de toute la nation. Mais M. le Dr Jul. Fridericia a protesté contre cette manière de voir[1]; il soutient que ce qui s'est passé au mois d'octobre 1660 était bien réellement un coup d'État. Comme la noblesse hésitait à se réunir aux autres ordres pour proposer une monarchie héréditaire, les portes de Copenhague furent fermées le 11 octobre au matin, et les bourgeois reçurent l'ordre d'être prêts quand le tocsin les appellerait. Les forteresses du pays furent averties, et le commandement des provinces fut confié aux personnes fidèles au roi. Ce ne fut que forcée par de telles mesures que la noblesse céda. Il nous semble que M. Fridericia aurait dû se demander si le roi n'avait pas le droit de prendre des précautions sérieuses et de craindre que la noblesse ne fît sauter l'assemblée en quittant la ville; il faut se rappeler qu'une grande fermentation régnait dans le pays et que des ennemis étrangers nous menaçaient. La Constitution une fois abolie, il fallut trouver un nouveau mode de gouvernement. M. Fridericia prétend qu'on s'attendait généralement à ce que le roi limitât son pouvoir; le gouvernement ne continuait-il pas, en effet, à traiter avec les Etats et à leur demander le consentement à l'impôt? Une nouvelle constitution était promise, et on l'attendait avec raison. Plusieurs déclarations des contemporains semblent aussi nous montrer que bien des gens ont été déçus; mais on peut douter si c'était l'opinion générale. Il nous semble qu'en ce cas on aurait eu des témoignages plus clairs de la violation de la promesse royale et du désappointement commun. La question reste bien douteuse; en tout cas, M. Fridericia a porté une si vive lumière sur les événements remarquables de ces deux années qu'on doit lui savoir gré de ses profondes et ingénieuses études. La base du nouveau droit constitutionnel fut la loi royale rédigée en 1665 et tenue secrète; elle ne fut publiée qu'en 1709. M. le directeur des archives de l'État, A.-D. Jœrgensen, a, dans un livre intitulé « la Loi royale et ses origines[2], » donné un nouveau texte de cette loi, accompagné du contexte latin; dans ce dernier, il croit voir le projet même de Griffenfeldt; auparavant, on y voyait une traduction de

1. Voy. l'article de M. Bruun dans *Historisk Tidsskrift*, série V, vol. II, et le livre de cet auteur : l'établissement de la souveraineté en Danmark et la formation de la loi royale, *Enevældens Indfœrelse i Danmark og Kongelovens Tilblivelse*, 1887 (Gad). L'article de M. Fridericia se trouve dans *Hist. Tidsskr.*, série V, vol. VI.

2. *Kongeloven og dens Forhistorie*, 1886 (C. A. Reitzel).

l'original danois. Cette opinion est adoptée par M. Fridericia, mais combattue par M. Bruun ; ce dernier est porté à douter que Griffenfeldt soit l'auteur de la loi, ce qui nous semble, du reste, hors de contestation. M. Jœrgensen n'est pas d'accord avec M. Bruun quant à l'établissement de l'absolutisme ; il montre que, dans certaines propositions faites un peu plus tard en vue d'organiser la nouvelle constitution, on se proposait de réserver aux États un certain pouvoir.

Peu de nobles se rangèrent du côté du roi lors de l'établissement de l'absolutisme ; au nombre de ses partisans, se trouve Hannibal Sehested, un des plus habiles politiques que le Danemark ait eus alors. Marié à Christiane, fille de Christian IV, il était monté aux postes les plus élevés ; il avait été envoyé en mission en Espagne, et fut nommé administrateur de la Norvège. Son administration en ce pays fut en plusieurs points excellente, et il le défendit avec grande habileté pendant la guerre avec la Suède, 1643-45. Malheureusement, il commit des abus de pouvoir et fit des gains illicites qui l'obligèrent à se démettre de sa charge ; il n'acheta sa grâce qu'au prix de fortes amendes. Plus tard, il séjourna à l'étranger ; pendant la guerre de 1657-60, il trouva l'occasion de rendre des services au gouvernement danois. Après avoir contribué à l'établissement de la souveraineté, il devint trésorier du royaume, et fut ensuite ambassadeur extraordinaire en France, où Louis XIV le fit comte. Il mourut à Passy, en 1666. Mlle Thyra Sehested vient de faire paraître sa biographie[1]. L'auteur a donné tous ses soins à cet ouvrage ; mais, comme elle dit à la préface, elle n'a pu ni mettre au grand jour les actions souvent douteuses de cet homme si habile, ni apprécier comme ils le mériteraient ses talents d'homme d'État. Cependant ce livre sera toujours utile aux historiens, et le deuxième volume contient un très utile recueil des documents relatifs à l'histoire de Sehested.

On entend souvent donner comme preuve de l'injustice des premiers rois absolus leur conduite envers Gunde Rosenkrantz, Kaj Lykke et Otto Sperling ; les biographies de ces trois personnages viennent de paraître. M. Bruun a publié un excellent livre sur Gunde Rosenkrantz[2]. Ce gentilhomme avait été un habile fonctionnaire ; il avait de bonnes idées sur les réformes, qu'il a exposées dans des traités écrits dans un esprit moralisateur. Mais en 1664, âgé de soixante ans, il dut quitter subitement le pays et fut privé de toutes ses fonctions ; il vécut alors en Suède, jusqu'à sa mort (1675). On a dit qu'il s'était

1. Thyra Sehested, *Hannibal Sehested. En Beretning efter trykte og utrykte Kilder*, vol. I-II, 1886 (C. A. Reitzel).

2. Chr. Bruun, *Gunde Rosenkrantz. Et Bidrag til Danmarks Historie under Frederik den Tredie*, 1885 (Gad).

attiré l'inimitié personnelle du roi et de la reine, surtout parce qu'il souhaitait que la noblesse danoise recouvrât sa puissance et que les courtisans allemands fussent éloignés. Mais M. Bruun, en invoquant plusieurs témoignages décisifs, donne une autre raison de l'exil de Rosenkrantz : la vérité est qu'ayant contracté de lourdes dettes, il s'était rendu coupable de malversations et que plusieurs sentences compromettantes avaient été prononcées contre lui. Le roi Frédéric ne voulut plus avoir comme juge du tribunal suprême, dont il était le président, un homme peu honnête et de mauvaise réputation. On ne peut donc l'accuser d'injustice envers cet homme, dont le sort est triste mais mérité. Le même auteur a écrit un livre sur Kaj Lykke[1]. Ce noble ne s'est rendu célèbre ni par ses talents, ni par son habileté, mais par ses richesses énormes et par ses malheurs. Dans une lettre à sa maîtresse, il avait tenu des propos outrageants pour l'honneur de la reine; à cette nouvelle, le roi fit accuser Kaj Lykke du crime de lèse-majesté; la dégradation, la peine capitale et la confiscation furent prononcées contre lui; mais il avait cependant réussi à s'évader. Nous pensons avec M. Bruun que cette sentence ne doit pas être considérée comme un exemple de la haine et de la dureté avec lesquelles le gouvernement poursuivit les personnages de noblesse ancienne. Le roi consentit à étouffer l'affaire, si Kaj Lykke voulait payer une amende considérable; mais, comme il ne remplit pas les conditions, le gouvernement fut obligé de poursuivre la cause. Le tribunal suprême, qui était composé des hommes les plus habiles et les plus estimés, ne s'écartait point des lois en le condamnant. Dans ces deux monographies, M. Bruun a publié à côté du sujet principal plusieurs études intéressantes qui peignent l'époque et la société d'alors. — Nous finirons en signalant l'autobiographie d'Otto Sperling, docteur en médecine, publiée par M. le bibliothécaire Birket Smith[2]. Sperling fut médecin du comte Ulfeldt et d'Éléonore Christine, et fut impliqué dans leur procès de haute trahison; le roi ne dédaigna même pas, à l'époque où Sperling demeurait à Hambourg, de se servir d'une ruse pour le faire saisir et conduire à Copenhague, où l'on espérait le forcer à dénoncer la trahison d'Ulfeldt. Pendant dix-sept ans, il fut emprisonné dans la Tour Bleue, et il y resta jusqu'à sa mort (1681). Ce traitement était barbare et bien injuste. Sperling écrivit dans la prison son autobiographie en allemand, et M. Birket Smith en a publié une traduction danoise.

1. Chr. Bruun, *Kaj Lykke*, 1886 (Gad).
2. S. Birket Smith, *Dr. med. Otto Sperlings Selvbiografi* (1602-73), 1885 (A. F. Hœst et Sœn).

accompagnée d'excellentes notes. Sperling était un homme habile, d'une grande honnêteté; il raconte avec sincérité, mais la mémoire lui fait parfois défaut. La peinture que donne sa biographie de la vie, des mœurs et de la disposition d'esprit de la bourgeoisie du temps est de grande valeur. — Une contribution à l'histoire de Griffenfeldt se trouve dans le livre de M. Brasch, sur son amour pour Charlotte-Amélie de la Trémouille, princesse de Tarente[1]. Cette dame s'était réfugiée auprès de la reine de Danemark, Charlotte-Amélie, sa cousine, pour éviter d'être poursuivie, à cause de sa foi réformée. Griffenfeldt fut épris d'elle, ainsi qu'écrit aussi Mme de Sévigné. Il n'est pas impossible que cet amour ait joué un certain rôle dans la vie de Griffenfeldt et ait contribué à faire rompre son projet de mariage avec Louise-Charlotte de Holstein-Sœnderborg, ce qui lui a procuré de puissants ennemis. Il se peut cependant que l'auteur ait cru trouver plus d'arguments qu'on n'en peut légitimement tirer des sources qui sont confuses.

Nous nous occuperons à présent du quatrième de nos rois absolus, Christian VI (1730-46), connu surtout par sa bigoterie et l'influence qu'eut en son temps le piétisme, si peu conforme à la nature de la nation. M. le pasteur L. Koch a écrit son histoire[2]; il raconte son règne; mais il traite spécialement l'état de l'Église et de la religion; il a eu raison, car les questions religieuses l'emportent alors sur toutes les autres, et c'est leur discussion passionnée qui a donné à cette époque son véritable caractère. L'auteur fait justement ressortir dans ce bel ouvrage les mérites impérissables du piétisme; il nous rappelle comment il a répandu les lumières de la religion parmi le peuple et comment une quantité de livres de piété, tant originaux que traduits, ont répandu presque pour la première fois le goût de la lecture dans les basses classes de la société. La première communion et le catéchisme, aujourd'hui adoptés, agirent avec la même efficacité : l'état moral des paroisses s'améliora, l'ivrognerie, la débauche et d'autres vices devinrent moins fréquents qu'auparavant. Aussi exigea-t-on plus du clergé; on l'obligea de visiter souvent et de soigner avec zèle les membres de la paroisse; le soin de la première communion lui imposa un travail considérable. On veilla à la manière dont le clergé s'acquittait de ses charges, et, dans le choix des pasteurs, on tint un plus grand compte de leurs qualités personnelles et de leur habileté. Voilà les bons côtés du piétisme; mais il y en a aussi de

1. Chr. H. Brasch, *Griffenfelds Kjærlighed til Charlotte Amélie de la Trémouille, Prinsesse af Tarent*, 1885 (Reitzel).
2. L. Koch, *Kong Christian den Sjettes Historie*, 1886 (Gad).

mauvais : l'hypocrisie, que fit naître l'austérité extérieure imposée aux pasteurs; le dédain pour tous ceux qui n'étaient pas piétistes; l'interdiction morose de tout plaisir naturel et sain, dont le peuple souffrit beaucoup; ainsi l'on tint en suspicion l'art dramatique au temps même où le Danemark possédait son plus grand auteur dramatique. Les piétistes, devenus puissants, se montrèrent aussi intolérants qu'avaient été leurs adversaires; ils se servirent de moyens iniques pour les opprimer.

Du reste, cette réforme ne triompha pas tout de suite après l'avènement du roi. Pendant les premières années, le piétisme combat toujours avec l'ancienne orthodoxie. En présence des partis en lutte, le gouvernement pouvait difficilement pratiquer une politique de principes. D'un côté était la cour, la reine Sophie-Madeleine et sa mère, ainsi que les grands fonctionnaires Schulin et Holstein; de l'autre côté étaient l'évêque Worm et l'habile ministre Ivar Rosenkrands. Mais le piétisme était plein de vie et de force; en outre, Rosenkrands avait des qualités qui choquaient le roi. Christian VI dit dans ses mémoires qu'il ne demande qu'une chose à un ministre, c'est qu'il dise son opinion quand on la lui demande; mais, si le roi est d'un autre avis, qu'il obéisse et qu'il agisse. Rosenkrands donnait au roi son opinion plus souvent qu'on ne le désirait, et ne voulait pas toujours se régler sur la volonté du roi. L'année 1735 est un point tournant dans l'histoire de ce règne; vers cette époque Rosenkrands perd son influence, bien qu'il ait gardé sa charge jusqu'à 1740. Il faut dire que Christian VI n'était pas enclin à montrer une confiance absolue à aucun ministre et que sa méfiance fut grande. Souvent, il faisait épier ses fonctionnaires, et il se fiait beaucoup plus aux nouvelles reçues secrètement qu'à celles qu'on lui donnait officiellement. Mais aucun monarque n'a accompli plus sérieusement son devoir de roi que lui; sa diligence et son aptitude au travail furent extrêmes, et l'on a conservé un nombre infini de lettres et d'ordres de sa propre main. Sa vie privée fut complètement pure, et il n'y avait pas dans ce temps en Europe de cour plus honnête. Il n'égale point par le talent les grands monarques ses contemporains; mais son désir de bien faire et d'agir selon les lois de la conscience n'a été surpassé par aucun d'eux. Il nous semble cependant que l'auteur le juge parfois avec trop d'indulgence; on ne peut oublier le despotisme auquel il soumit pendant si longtemps le Danemark, ni l'opinion excessive qu'il avait de ses talents. Le livre de M. Koch n'est pas toujours exact; néanmoins c'est un ouvrage de mérite, bien écrit et fondé sur l'étude assez consciencieuse des sources.

Nous mentionnerons divers ouvrages relatifs à la même époque.

Dans « l'Aube de la souveraineté, » M. le capitaine MEIDELL[1] cherche les premiers germes du pouvoir absolu; il n'a pas réussi à éviter des méprises et des erreurs, mais le livre n'est pas sans valeur pour l'histoire militaire. M. le capitaine RIST a publié un beau volume sur l'époque du « caporalisme » ou militarisme pédantesque au XVIIIe siècle[2] et M. C. VON KROGH a écrit les annales des gardes à cheval, corps établi en 1661 et désorganisé en 1866[3]. M. RŒNNING nous présente un tableau littéraire lors du temps du rationalisme au dernier siècle[4]; M. E. HOLM montre la valeur et le caractère de la littérature qui prit naissance quand Struensée eut donné la liberté de la presse[5]. M. H. RASMUSSEN nous montre dans Chr.-D.-F. Reventlov le grand champion de l'émancipation des paysans, l'habile ministre et le personnage sympathique[6]. M. C. NYROP a écrit une biographie de I.-F. Classen, grand industriel, le fondateur des riches « Classenske Fonds[7]; » le même auteur a déjà publié une série d'excellents écrits sur l'histoire de nos diverses industries et corporations[8].

OUVRAGES DIVERS. — Pendant un demi-siècle, on s'est plaint que le Danemark ne possédât pas un dictionnaire de biographie nationale, tandis que la plupart des autres pays en étaient pourvus; on n'avait d'ouvrages de ce genre que pour les hommes de lettres. L'habile historien, M. C. F. BRICKA, soutenu par les fonds de Carlsberg, a entrepris de nous donner le dictionnaire qui nous manquait; il s'est assuré une centaine de collaborateurs, parmi lesquels se trouvent nos plus

1. F. Meidell, *Fra Enevældens Dæmring i Danmark*, 1884 (Schœnberg).
2. P. Fr. Rist, *Fra Stævlet-Tiden*, 1884 (Hœst).
3. C. C. v. Krogh, *Meddelelser om den kongelige Livgarde til Hest*, 1886 (Hœst).
4. F. Rœnning, *Rationalismens Tidsalder i sidste Halvdel af* 18 *Aarh.*, 1886 (Schœnberg).
5. Edvard Holm, *Nogle Hovedtræk af Trykkefrihedstidens Historie*, 1770-1773, 1885 (Programme de l'Université).
6. Hans Rasmussen, *Grev Reventlow og Bondens Frigjørelse*, 1884 (A. Schou).
7. C. Nyrop, *Johan Frederik Classen*, 1887 (Gad).
8. M. Nyrop connaît à fond nos anciennes industries; il est connu pour sa grande facilité au travail; aussi les diverses institutions et corporations se sont-elles adressées à lui pour lui demander d'écrire leur histoire. Ces ouvrages ont paru souvent dans de grands volumes élégants avec des illustrations. Citons : *Bidrag til den danske Boghandels Historie* (histoire de la librairie en Danemark), 2 vol., 1870. — *Meddelelser fra Industriens Omraade*, 1876. — *Strandmøllen. Aktstykker til Oplysning om dansk Papirfabrikation*, 1878. — *Bianco Luno og den danske Bogtrykkerkunst*, 1881. — *Camillus Nyrop og det kirurgiske Instrumentmageri i Danmark*, 1882. — *Meddelelser om dansk Guldsmedekunst*, 1885. — *Fra Roeskilde Smedelavs Lade*, 1886. — Beaucoup de mémoires ont paru dans la *Historisk Tidsskrift*, les *Kirkehistoriske Samlinger*, l'*Industriforeningens Maanedskrift*.

habiles érudits et des savants distingués dans plusieurs branches. Tout article est signé par son auteur; c'est son opinion personnelle qu'il exprime, mais sans parti pris. Le dictionnaire remonte jusqu'à l'an mille; il comprend aussi les provinces perdues par le Danemark, telles que la Scanie et le Slesvig, et aussi la Norvège depuis 1537 jusqu'à 1814, époque pendant laquelle ce pays était réuni au Danemark. Après chaque article se trouve une courte indication des sources. L'ouvrage se composera de douze volumes[1]. La grande diligence et l'exactitude scrupuleuse de l'éditeur sont une garantie de l'excellence du livre; les livraisons déjà parues nous prouvent avec quelle énergie et quelle habileté les collaborateurs se sont mis à l'œuvre. Nous avons déjà mentionné la première année des Annuaires de la noblesse danoise publiée par MM. Hiort-Lorenzen et A. Thiset. L'ouvrage a été continué[2]; à côté des recensements des familles nobles encore vivantes, chaque volume ajoute les généalogies de plusieurs familles nobles éteintes, accompagnées de belles reproductions de leurs armoiries. Les auteurs travaillent avec un zèle infatigable. L'histoire contemporaine a été traitée dans plusieurs ouvrages; M. le Dr A. Thorsœe a continué son solide ouvrage sur le règne de Frédéric VII[3]. M. le capitaine Sœrensen a publié un précieux livre à moitié officiel sur la guerre entre le Danemark et l'Allemagne en 1864[4] et M. le lieutenant O. Lütken a dépeint la bataille de Héligoland[5]. En outre ont paru des ouvrages sur la littérature et la topographie, plus quelques livres biographiques dont on trouvera les titres dans la note ci-jointe[6]. Parmi les ouvrages se rapportant à l'étranger, nous

1. *Dansk Biografisk Lexikon, tillige omfattende Norge for Tidsrummet*, 1537-1814. *Udg. ved C. F. Bricka* (Gyldendal).

2. Hiort-Lorenzen og Thiset, *Danmarks Adels Aarbog*, 1885-87 (Tryde).

3. Alex. Thorsœe, *Kong Frederik den Syvendes Regering*, vol. II, 1884-87 (Gyldendal).

4. Carl Th. Sœrensen, *Den anden slesvigske Krig*, vol. I-III, 1883 (Gyldendal).

5. O. Lütken, *Nordsœ-Eskadren og Kampen ved Helgoland den 9 Mai 1864*, 1884 (Gyldendal).

6. A. D. Jœrgensen, *Nils Stensen*, 1884 (Samfundet for Litt. Fremme). — Georg Brandes, *Ludvig Holberg*, 1884 (Gyldendal). — C. Ussing, *A. S. Œrsted som Retslærd*, 1884 (Philipsen). — Goos, Nellemann og Œllgaard, *A. S. Œrsteds Betydning for den danske og norske Retsvidenskabs Udvikling*, 1885-87 (Hagerup). — J. Nœrregaard, *B. S. Ingemanns Digterstilling og Digterværd*, 1886 (Schœnberg). — H. Schwanenflügel, *Ingemanns Liv og Digtning*, 1886 (Reitzel). — J. N. Madvig, *Livserindringer*, 1887 (Gyldendal). — V. C. Ravn, *Koncerter og musikalske Selskaber i ældre Tid*. — A. Hammerich, *Musikforeningens Historie*, 1836-86, 1886. — N. Bœgh, *Elisabeth Jerichau-Baumann*, 1886 (Forlagsbureauet). — Gjœdesen, *Iver Huitfeldt*, 1885 (Gyldendal). — J. J. A. Worsaae, *Optegnelser om Rosenborg-Samlingen*, 1858-83, 1886 (A. Andersen).

citerons un manuel de l'histoire de l'Église, que M. Frédéric NIELSEN, professeur de théologie à l'Université, a commencé à faire paraître[1]; c'est un livre très bien écrit, savant et qui renferme beaucoup de choses. M. Paul ANDRÆ a continué ses descriptions populaires de la Via Appia[2]. La Société philologique et historique a publié un volume de *Petits traités*[3] qui contient des monographies non seulement sur la philologie classique, mais encore sur la littérature et les langues scandinaves; M. H. O. Lange nous apprend qu'un manuscrit des formules de Marculfe, que pendant longtemps on a cru perdu, se trouve à la Bibliothèque de l'Université de Copenhague; nous mentionnerons encore les notices de M. A. Olrik sur les ménestrels du Nord au moyen âge et leurs chansons. Dans le même volume, M. Kristoffer NYROP a publié un assez important traité sur *le Pouvoir du nom* qu'il appelle, en sous-titre, *Études de psychologie populaire*. Avec une grande érudition et en alignant des exemples pris chez toutes les nations de la terre, M. Nyrop indique la signification mystique qu'on attribuait partout au nom d'une personne, d'une bête, d'un objet ou d'un dieu; ce qui était dénommé était, pour ainsi dire, réalisé par le nom. De peur de blesser le possesseur du nom, on évita de prononcer le nom, ou bien on se servit de périphrases; une infraction à cet usage amenait des suites sérieuses; d'autre part, on pouvait exercer certaines influences sur le possesseur du nom en agissant sur le nom d'une manière symbolique. Nous finirons en indiquant un ouvrage sur l'histoire de France : *la France et l'Écosse*, épisode de l'alliance des deux États (1536-1560) par M. O. H. AAGAARD[4]. L'auteur, qui a déjà écrit un livre sur les *Principales causes de la chute et du relèvement de la France pendant la guerre de Cent ans*, parle au chapitre I des relations de Jacques V avec la France et de ses mariages avec Madeleine, fille de François Ier, et avec Marie de Guise qui contribuèrent si

— Paludan, *Det hæjere Skolevæsen i Danmark, Norge og Sverrig*, 1885 (Prior). — O. Nielsen, *Kjøbenhavns Historie og Beskrivelse*, vol. III-IV, 1881-85 (Gad). — O. Nielsen, *Kjøbenhavn paa Holbergs Tid*, 1884 (Forlagsbureauet). — Carl Bruun, *Kjøbenhavn. En illustreret Skildring*, I, 1887 (Philipsen). — M. P. Hansen raconte l'histoire de la littérature danoise dans deux volumes intéressants et richement illustrés : *Illustreret dansk Litteraturhistorie*, 1886 (Philipsen).

1. Fr. Nielsen, *Haandbog i Kirkens Historie*, vol. I, vol. II, cah. 1-2, 1885-87 (Schœnberg).

2. Paul Andræ, *Via Appia, dens Historie og Mindesmærker*, vol. II, 1886 (Gyldendal).

3. *Opuscula philologica. Mindre Afhandlinger udgivne af det philologisk-historiske Samfund*, 1887 (Klein).

4. O. H. Aagaard, *Frankrig og Skotland. Fragmenter af de tvende Staters Alliancepolitik i Aarene* 1536-1560, 1887 (Hœst).

fortement à consolider l'influence française en Écosse. Au chapitre II, il raconte comment, après la mort du roi, la régente Marie, aidée par les Français, délivra le pays des Anglais et comment, par les fiançailles de sa fille avec François II, elle créa un nouveau lien entre les nations. Au chap. III, nous voyons ses luttes avec les grands du pays et avec les partisans de la réforme religieuse, jusqu'au moment où, par le traité d'Édimbourg, l'alliance avec la France fut abolie et que les Français auxiliaires eurent quitté le pays. Comme dans son ouvrage antérieur, l'auteur se montre admirateur déclaré de la France, il blâme sévèrement les Écossais d'avoir renoncé à une alliance de plusieurs siècles avec la France. C'est l'ouvrage consciencieux d'un enthousiaste qui va directement aux sources, mais qui, malheureusement, ne possède pas assez de critique ni d'exactitude pour s'en servir comme il le faut. M. Beauvois a présenté cet ouvrage aux lecteurs de la France par une préface écrite en français.

Johannes Steenstrup.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

Geschichte Œsterreichs, von Alfons Huber. Gotha, F. A. Perthes, t. I (1885), xxvii-618 p.; t. II (1885), xviii-539 p.

La collection d'histoires des États européens entreprise jadis par Heeren et Uckert, et à laquelle Giesebrecht a donné une nouvelle impulsion, vient de s'enrichir de deux excellents volumes. De tous les États de l'Europe, l'Autriche est peut-être celui dont il est le plus difficile d'écrire l'histoire. Dépourvue d'unité géographique et de frontières naturelles, déchirée par des oppositions de races, de langues, de religions, l'Autriche n'est même pas une nation; c'est un assemblage de trois corps de bâtiments primitivement séparés, auxquels une série d'architectes se sont efforcés les uns après les autres de donner une certaine unité architecturale.

L'historien a grand'peine à réunir dans un même cadre l'histoire des trois groupes fondamentaux qui servent de base à l'État austro-hongrois, à distinguer leurs tendances respectives et à donner une juste importance à chacun d'eux. Il doit montrer comment les archiducs d'Autriche, devenus empereurs, sont restés en même temps rois de Bohême et de Hongrie, faire comprendre comment l'histoire du peuple, dans ce pays moins que dans tout autre, a pu se confondre avec celle du souverain, et pourquoi les familles princières ont dû se subordonner aux aspirations nationales.

Ces difficultés semblent avoir effrayé pendant longtemps les historiens de la vieille école. C'est depuis une trentaine d'années seulement que de nombreux travaux de détail ont été publiés; la multitude des monographies commençait à faire désirer l'apparition d'une histoire générale, vraiment digne du sujet, et reproduisant sous une forme précise les recherches les plus récentes et les derniers résultats de la science. Ce n'est pas qu'il n'y eût déjà quelques histoires d'Autriche fort estimables : celle de Krones, en particulier, est remarquable pour les xviie et xviiie siècles. Mais tous ces ouvrages ne sont au fond que de gros manuels, des livres de seconde main, rééditant beaucoup de vieilles erreurs, et pour lesquels les sources n'ont pas été suffisamment consultées. Sous ce rapport, ils ne peuvent être comparés au nouveau travail de M. Alphonse Huber. Professeur pendant de longues années à Innsbruck, l'auteur était préparé à la fois par son expérience de l'enseignement et par ses publications antérieures à entreprendre ce grand travail. Il avait inséré dans plusieurs revues ou recueils périodiques[1] des

1. *Sitzungsberichte* de l'Académie de Vienne; *Archiv für œsterreichische*

articles remarqués, et il prononçait dernièrement, comme recteur de l'Université, un important discours sur l'histoire de l'organisation administrative en Autriche.

Le premier des deux volumes qui viennent de paraître s'arrête à l'année 1278, époque à laquelle échoua la première tentative d'union entre la Bohême et les pays héréditaires autrichiens. Il comprend deux livres consacrés l'un aux temps primitifs, l'autre à la formation des trois groupes qui devaient un jour constituer l'Autriche.

Le premier livre (p. 1-133) n'est qu'un résumé assez bref des premiers siècles de l'histoire d'Autriche, depuis les temps les plus reculés : habitants primitifs, conquête romaine et ses conséquences, luttes de Rome contre les Germains et les Daces, invasion des barbares, empire des Avares, émigration des Slaves, formation du duché de Bavière, destruction de l'empire des Avares, soumission puis soulèvement des Slaves, création de l'empire Morave, installation définitive des Hongrois dans les plaines du Danube. Le second livre, beaucoup plus considérable (p. 133-618), débute par trois chapitres consacrés à la formation, au xe siècle, du royaume de Hongrie, du duché de Bohême et de la marche d'Autriche sous les Babenberg. L'auteur cherche à combiner autant que possible l'ordre chronologique avec les diversités ethnographiques. Les chapitres VIII et suivants racontent la transformation de la marche d'Autriche en duché, la réunion de la Styrie, la chute de la Bohême à la mort de Wratislav II, la prospérité de la Hongrie sous Ladislas et Codoman, le règne tragique d'André II et la grande invasion des Mongols au XIIIe siècle. Les règnes d'Ottokar II de Bohême et de Rodolphe de Habsbourg sont étudiés avec grand soin; mais les chapitres XVI et XXI, qui exposent l'histoire de l'introduction et du développement de l'élément germanique dans la Hongrie et les pays tchèques, méritent d'être plus particulièrement signalés.

Le second volume s'arrête à la date de 1437, au moment où réussissent enfin les tentatives d'union entre les trois groupes principaux qui composeront désormais la monarchie austro-hongroise. Il est, par suite, consacré en grande partie à l'histoire des nouvelles dynasties qui se forment en Autriche, en Bohême, en Hongrie à la fin du XIIIe siècle : maison de Habsbourg, maison de Luxembourg, maison d'Anjou. M. Huber montre avec netteté comment le sentiment du danger commun rapprocha les princes autrichiens de l'empereur, comment une sorte d'équilibre instable s'établit entre l'Autriche et la Bohême, comment la prospérité acquise par celle-ci sous Charles IV excita l'envie de celle-là. Nous voyons ensuite comment la maison de Luxembourg, qui garda le trône cent vingt-sept ans, contribua à rattacher le pays à l'Allemagne, à y développer l'élément germanique et à lui donner, dans la vie publique, une prépondérance redoutable, jusqu'au jour où les Hus-

geschichte; Mittheilungen des Instituts für œsterreichische Geschichtsforschung, etc.

sites tentèrent par une révolution terrible d'affranchir leur pays d'une domination détestée. Les chapitres XX et XXI, consacrés à Jean Huss et à la guerre des Hussites, doivent être comptés parmi les meilleurs. L'histoire de la Hongrie pendant la seconde partie du règne de Sigismond, par laquelle se termine ce second volume, est aussi fort intéressante.

Dans ce beau travail, dont le commencement fait vivement désirer la suite, M. Huber se révèle comme un savant d'une bonne trempe, à l'esprit net plutôt que vigoureux, mais réunissant à un haut degré les véritables qualités de l'historien, l'érudition solide, la critique judicieuse, l'impartialité sereine, l'art de grouper les faits avec méthode et d'en former un récit clair et substantiel. Lorsque cet ouvrage sera terminé, il pourra tenir lieu à lui seul d'une petite bibliothèque. Ce n'est point que l'auteur cherche à faire parade de sa science; malgré l'abondance des faits particuliers, ce livre est moins touffu que la plupart des livres allemands; l'air y circule avec plus d'aisance. M. H. déclare lui-même dans la préface (p. IX) qu'il n'est point partisan de notes copieuses: il n'a point la prétention d'indiquer toutes les sources, mais il sait à propos citer les principales, et sous la simplicité même de la forme on découvre aisément l'examen attentif et la critique scrupuleuse de toutes les sources connues. Au surplus, il use largement des travaux publiés jusqu'à ce jour; mais il s'appuie rarement sur des documents inédits : il semble être de ceux qui pensent que c'est habituellement coquetterie d'érudit de vouloir illustrer une histoire générale par des pièces d'archives.

Il n'est point facile de relever dans cet ouvrage des erreurs matérielles. L'auteur, parfaitement renseigné, a épuisé toutes les sources d'informations, et prend soin d'indiquer lui-même les solutions contestables : c'est un guide très sûr. On peut toutefois regretter quelques lacunes et formuler quelques critiques. La période des origines est trop brièvement traitée; les questions de race, plus importantes en Autriche que partout ailleurs, sont à peine indiquées. Comme la plupart des professeurs allemands, M. H. ignore l'art de résumer et de mettre à propos en relief les idées essentielles. Son style, sobre et précis, manque de chaleur et de force; il n'excelle point, comme Ranke par exemple, à choisir les traits saillants qui donnent de la vie à un personnage ou de la couleur à un récit; il écarte systématiquement toute anecdote, oubliant qu'il est parfois des épisodes qui éclairent d'une vive lumière l'histoire générale. Les personnages les plus importants ne provoquent jamais le moindre élan d'enthousiasme ou d'indignation : on aimerait, par exemple, quand on étudie la formation de l'État magyar au commencement du XIe siècle, trouver un portrait vivant du roi Étienne Ier, canonisé par l'Église et entouré depuis huit siècles de la vénération des Hongrois! En lisant l'histoire de saint Venceslas (p. 158 et suiv.), on aimerait à apprendre que ce prince est pour les pays tchèques une sorte de saint Louis, dévot, charitable, ayant le don des miracles, dont l'image orna longtemps les étendards et les monnaies de la Bohême, et qui personnifie si bien son

pays que les Allemands désignent encore quelquefois les Tchèques en disant : *Das ist ein Wenzel*. Même silence en ce qui concerne Charles IV, auquel sa bonne administration, sèchement résumée en quelques lignes (t. II p. 219), mérita le surnom de sage, et qui fit de Prague une des grandes capitales de l'Europe. C'est au surplus le principal reproche à adresser au livre de M. H., de négliger un peu trop l'histoire des institutions et de la civilisation. De loin en loin sans doute un paragraphe est consacré à la condition des personnes ou des terres, à quelque réforme saillante dans l'administration, la justice ou les finances (voy. t. I, p. 478-493 ; t. II, p. 400 s.; p. 534 s.), mais c'est une part trop mince. L'histoire littéraire, scientifique, artistique, est aussi très sommairement exposée, et l'histoire du peuple, si propre cependant à faire comprendre ce mélange des qualités et défauts des races diverses qui ont passé dans la vallée du Danube, est encore plus complètement laissée de côté. La brièveté même de ses réflexions conduit M. H., si prudent d'habitude, à des généralisations peu exactes. Est-il vrai de dire (t. I, p. 478) que les « deux courants principaux du moyen âge, en Autriche comme dans les autres pays allemands, sont le développement de la puissance des princes vis-à-vis du roi et la formation d'une noblesse territoriale à côté des *principes terræ?* » On peut s'étonner aussi du silence de l'auteur sur certaines questions. Pourquoi ne pas dire un mot de la promesse, vraie ou prétendue, que Philippe le Bel aurait faite à Albert d'Autriche de l'aider à rendre la couronne héréditaire dans la maison de Habsbourg (Boutaric, *Philippe le Bel*, p. 399), peut-être pour prix d'une renonciation définitive au royaume d'Arles? Si les indications bibliographiques sont dignes d'éloge, on peut regretter que M. H. ait absolument laissé de côté quelques ouvrages français qui ne sont point sans mérite. L'excellent livre de M. Himly sur la formation territoriale des États de l'Europe centrale, l'essai historique de M. Dussieux sur les invasions des Hongrois, le beau travail de M. Sayous, la thèse de M. Rambaud sur Constantin Porphyrogénète eussent pu lui suggérer des réflexions utiles. Le livre de M. Leger sur Cyrille et Méthode, mentionné d'un mot dédaigneux (p. 101, note 2), eût pu au moins le déterminer à s'étendre plus longuement sur la conversion des Slaves au christianisme et sur la longue lutte, à peine indiquée, des Slaves de l'Elbe contre les sanglantes missions des empereurs germains. La thèse de M. Denis sur Jean Huss et les Hussites lui paraît également inconnue.

Ces légères critiques n'enlèvent que peu de valeur à cet ouvrage, remarquable par l'exactitude des informations et l'abondance des détails. Si le style est dépourvu de relief et d'éclat, la netteté des divisions permet de s'orienter sans peine dans cette histoire si complexe. Et, si le récit manque de couleur et de vie, on peut tirer bon parti des citations et des renvois. La lecture de cet excellent livre ne saurait donc être trop vivement recommandée non seulement aux historiens, mais encore à tous ceux qui observent avec intérêt le travail de fermentation de l'Eu-

rope centrale, et cet équilibre fragile que les efforts d'un gouvernement circonspect ont tant de peine à conserver. C'est dans le passé qu'il faut chercher le secret de l'avenir. C'est l'histoire qui seule explique tant de contradictions, qui apprend pourquoi la germanisation des Slaves alterne avec la slavisation des Germains, qui montre comment tant d'Autrichiens libéraux se rapprochent sans cesse de l'Allemagne, comment les fédéralistes qui luttent pour défendre leur race, leur langue, leurs mœurs, ne veulent pas renoncer au rêve de leur indépendance nationale, comment enfin, en dépit de tant de germes de dissolution, ce pays a survécu et pourra survivre, nous l'espérons, longtemps encore, à ses querelles intestines, à ses défaites et à ses révolutions.

Georges BLONDEL.

Geschichte Kaiser Karls IV und seiner Zeit von Dr EMIL WERUNSKY, Professor an der deutschen Universitæt zu Prag. Zweiter Band, zweite Abtheilung. Innsbruck, Wagner, 1886, v-616 p. in-8°.

Ce nouveau volume du professeur de Prague continue l'œuvre dont nous avons rendu compte dans une précédente livraison de la *Revue historique*[1]. Il mérite la même attention, les mêmes éloges, le même respect. Nous ferons cependant quelques réserves sur le mode de composition.

Le volume commence à l'année 1350 et nous conduit jusqu'à 1355. Il ne comprend que trois chapitres. Le premier (le VIIe de l'ouvrage) traite à la fois de la fondation de Neustadt, de celle de l'Université de Prague et de la politique allemande de Charles IV entre 1350-54. C'est beaucoup de choses réunies. Il y avait, ce nous semble, matière à deux chapitres distincts, et M. Werunsky eût mieux fait de réserver tout ce qui concerne la ville de Prague pour le chapitre où il nous parlera des efforts de Charles IV en faveur du développement des arts et des sciences. Le tort de l'auteur est de s'astreindre trop servilement, ici comme ailleurs, à l'ordre chronologique des événements.

Le troisième chapitre (le IXe), consacré à la politique italienne de l'empereur et à son expédition d'outre-monts, est certainement traité de main de maître. M. W. a pris la peine d'aller chercher à Rome de nouveaux documents qu'il a publiés il y a deux ans et dont il profite aujourd'hui. Mais n'est-ce point encore un vice de composition que d'introduire ce chapitre de 130 pages par un autre non moins long (le VIIIe) où, sous la rubrique *État politique et social de l'Italie au milieu du XIVe siècle*, il nous est parlé fort en détail d'une foule de choses qui n'intéressent aucunement l'histoire de Charles IV ni de l'Allemagne, par exemple des colonies de Gênes et de Venise dans l'Archipel, en Égypte,

1. Tome XXVI, p. 423.

en Asie mineure ou en Perse? N'eût-il pas suffi de rappeler brièvement ce qu'il est nécessaire au lecteur de connaître pour comprendre la politique de Charles IV? M. W. n'a point su résister au plaisir de nous prouver qu'il connaît à fond l'Italie du XIVe siècle. Son livre y perd quelque peu en valeur littéraire.

A. L.

Petrus ab Alliaco, dissertatio inauguralis quam L. SALEMBIER ad magisterii lauream consequendum publice propugnabit. Lille, Lefort, 1886. 1 vol. in-8° de LII-392 p. — Prix : 6 fr.

La *Revue* a rendu compte en 1879 (p. 464 et suiv.) d'un ouvrage sur Pierre d'Ailly, publié en allemand par un *privat-docent* de Breslau, M. P. Tschackert : tout en appréciant favorablement l'érudition de l'auteur, M. Max. Lenz, dans son étude, signalait une série de lacunes et de *desiderata*.

Il aurait pu, à un autre point de vue, regretter aussi que la science française n'eût pas encore produit une œuvre d'ensemble, destinée à faire connaître P. d'Ailly et l'influence capitale qu'il a exercée sur son temps. L'ouvrage de M. Salembier vient de le tenter avec succès. C'est une thèse de doctorat, comme le *Peter von Ailli* de Tschackert, et de fait le rôle du personnage étudié se prête bien à des travaux de ce genre.

L'importance du livre de M. S. atteste pleinement la valeur du grade et celle du candidat. Sa division est très simple et tout à fait classique. La première partie raconte la *Vie* d'Ailly, comme docteur à l'Université de Paris (p. 2-42), — comme évêque de Cambrai (p. 43-89), — comme cardinal, mêlé de très près aux affaires du schisme, surtout aux négociations diplomatiques de Paris, d'Avignon et de Rome, et aux conciles de Pise et de Constance (p. 92-141). La seconde partie analyse et apprécie la *Doctrine,* l'œuvre vraiment encyclopédique du « cardinal de Cambrai, » qui faisait marcher de pair dans ses études la philosophie, la théologie et l'astrologie. On y voit avec quelle hardiesse de pensée et de forme les plus célèbres personnages ecclésiastiques du temps, les Gerson, les d'Ailly, les Clémangis, reconnaissaient et flétrissaient des abus que l'Église aurait voulu supprimer en évitant la Réforme, mais non les réformes. On y saisit le lien logique qui a mené d'Ailly du nominalisme philosophique à une théologie probabiliste. On y suit la trame des événements compliqués qui, dans ces temps de schisme, ont fait du cardinal un précurseur assez inconscient du gallicanisme.

Il est clair que M. S. a profité des indications de M. Max. Lenz et s'y est conformé, en portant la lumière sur les changements de la politique religieuse en France au temps du schisme, et sur des périodes

connues de la vie d'Ailly. Ainsi, il raconte avec le témoignage de Froissart (p. 44-45), auquel il aurait été facile d'ajouter l'*Histoire anonyme de Charles VI*, l'ambassade du cardinal en Allemagne et à Rome, près de Boniface IX, en 1398, et la seconde ambassade d'Allemagne en 1414. La mise en interdit de la France par Benoît XIII et les négociations d'Ailly pour la « restitution d'obédience, » destinées à tirer sa patrie d'une situation fort tendue en rétablissant les relations avec le pape d'Avignon (p. 63), le séjour d'Ailly en Italie, près de Jean XXIII, et sa présence au concile de Rome, en 1411 (p. 91-92), tels sont les points principaux sur lesquels M. S. a complété Tschackert et comblé les lacunes indiquées par le critique de la *Revue*.

M. S. aurait pu insister davantage sur le rôle d'Ailly sous Charles VI, sur son attitude patriotique dans les démêlés entre les Armagnacs et les Bourguignons, sur ses sentiments défavorables aux Anglais, sur ses relations avec Charles VII.

Il n'est pas d'accord avec M. Max. Lenz sur la noblesse d'origine du « cardinal de Cambrai » (p. 360-362), et l'appendice qu'il consacre à cette question spéciale, d'après les manuscrits et les inscriptions tumulaires, conclut que P. d'Ailly était roturier. — Les érudits compiégnois, si justement fiers de celui dont ils ont toujours fait leur compatriote, seront heureux de voir également résolus en leur faveur (p. 357-360) les doutes qu'on avait élevés de divers côtés sur le lieu d'origine de P. d'Ailly. — Un autre appendice (p. 367-370) fixe aussi définitivement la date de la mort du cardinal au 9 août 1420; presque tous les biographes s'étaient trompés sur ce point.

Pour composer son livre, M. S. a dû étudier les incunables très rares qui contiennent les œuvres d'Ailly; il a découvert à Paris, à Bruxelles, à Cambrai, à Avignon et à Rome des traités, sermons et documents inédits dont il s'est heureusement inspiré et dont plusieurs mériteraient une reproduction intégrale.

Au point de vue de l'état des sciences au XIVe siècle et au XVe, il faut relever dans la thèse des faits extrêmement curieux : un projet de *correction du calendrier*, lu au concile de Constance par d'Ailly, en 1417 (cent soixante-cinq ans avant la réforme grégorienne), qui aurait mené à la fixation d'une année trop longue de 24 secondes, tandis que l'année grégorienne est trop longue de 20 seulement; — des indications autographes, retrouvées par M. S. à la bibliothèque Colombine de Séville, en marge de l'*Imago mundi* d'Ailly, et qui prouvent que cet ouvrage a été étudié et annoté par Christophe Colomb avant ses voyages; — enfin une étrange prédiction de la Révolution de 1789, d'après l'astrologie. Voici le texte même de cette annonce invraisemblable, qui n'est qu'une coïncidence fortuite, on le comprend : « Post illam (il s'agit de la conjonction de Mars et de Jupiter), erit complementum decem revolutionum Saturnalium, anno Christi MDCCLXXXIXo..... His itaque præsuppositis, si mundus usque ad illa tempora duraverit, quod Deus solus novit, *multæ tunc*

et magnae et mirabiles alterationes mundi et mutationes futurae sunt, maxime circa leges et sectas. »

De plus, l'histoire littéraire profitera certainement de la publication des œuvres *françaises* d'Ailly, dont on ne connaissait jusqu'ici que des écrits latins; elles ont été retrouvées par M. S. au Muséum Calvet, à Avignon, et publiées en partie (p. 337-346). Ce sont des pièces de poésie ou de petits traités en prose (*le Jardin amoureux de l'âme dévote, le Livre du Rossignolet, la Piteuse complainte..... de humaine créature, les Contre-dicts de Franc-Gontier*), qui appartiennent au genre allégorique et mystique, avec un cachet de sentimentalité assez fade qui est bien dans le goût de l'époque; elles sont empreintes de naïveté et de délicatesse, comme celles de Froissart, de Christine de Pisan et d'Eustache Deschamps.

L'*Erratum* aurait pu être augmenté de plusieurs corrections assez importantes, que le contexte d'ailleurs permet de faire facilement : ainsi P. d'Ailly est devenu recteur du Collège de Navarre en 1384 et non en 1394 (p. 23); il a été aumônier, en 1389, de Charles VI et non de Charles V (p. 34); le siège de Cambrai était alors, et est resté jusqu'en 1559, un simple évêché : il ne peut donc être appelé « métropole » (p. 89-90).

Une Table et deux Index, l'un chronologique, l'autre par ordre de matières, bien au courant au point de vue bibliographique, complètent heureusement cette étude.

L. Ramburé.

Der Rücklass der unglücklichen Schottenkœnigin Maria Stuart (mit Abbildungen), herausgegeben von Bernhard Sepp. München, Lindauer, 1885, 117 p. 8°.

Dans le présent opuscule, M. Sepp continue sa campagne en faveur de Marie Stuart, et nous commencerons par dire que le sincère entrainement du jeune auteur pour la reine d'Écosse doit inspirer le respect, même aux écrivains qui ne partagent point ses convictions absolues. L'enthousiasme est chose si rare chez les historiens d'aujourd'hui (il est vrai que beaucoup de leurs héros n'aident guère à le faire naitre) qu'il faut se garder de l'étouffer sous des ironies malséantes, tout en maintenant avec énergie les droits de la critique. L'objet, au moins apparent, de la nouvelle publication de M. Sepp est l'énumération de toutes les *reliques* que l'histoire et la tradition accordent à Marie Stuart, de tous les objets disséminés aujourd'hui dans les musées publics ou les collections privées, qui lui ont appartenu jadis. C'est par cette périphrase un peu compliquée qu'on traduira le mieux, je pense, le mot de *Rücklass* employé par l'auteur. Il énumère d'abord les portraits de la reine, les médailles frappées en son honneur, ses cassettes, montres, sonnettes, coupes et autres menus objets d'ameuble-

ment, les livres qui lui ont appartenu[1], les broderies exécutées par elle et son entourage, ses bagues et bijoux, d'après les renseignements soigneusement recueillis par lui, soit dans les auteurs, soit dans ses voyages. M. Sepp reproduit ensuite l'inventaire fait après le supplice de la reine, ainsi que la liste de ses serviteurs, déjà donnée par Labanoff (VII, 250 et suiv.), mais le chapitre qui lui tient assurément à cœur, plus que tout autre, est le suivant, intitulé : *Literaerischer Nachlass*. Dans cette rubrique, assez peu correcte au fond, puisque toutes les lettres de Marie Stuart devraient y figurer au même titre, l'auteur reprend une fois de plus sa thèse originale sur les fameuses lettres de la cassette. Elle consiste, on le sait, à faire de ces documents, authentiques ou non, le *journal* de la reine d'Écosse, rédigé durant un séjour à Glasgow, du 23 au 27 janvier 1567, et renfermant des extraits (*Auszüge aus Gespræchen*) de ses conversations avec Darnley. Cette théorie n'a pas trouvé beaucoup d'adhérents jusqu'à ce jour, ni parmi les adversaires, ni parmi les défenseurs de l'authenticité des documents en question, et nous craignons qu'elle n'en recrute guère, car elle remplace les difficultés existantes par des hypothèses plus invraisemblables encore.

En dehors de ces lettres de la cassette, imprimées sous forme de *journal*, M. Sepp en reproduit quelques autres qui manquent dans le recueil de Labanoff, mais qui ont été publiées déjà dans le *Catalogue of antiquities and historical Scottish relics* (Edinburgh, 1859), et une autre lettre, propriété de M. F. Culemann, à Hanovre. Deux questions spéciales sont traitées en appendice. L'une est consacrée à discuter l'authenticité de la dispense de mariage accordée à James Bothwell pour son mariage avec Jane Gordon, sa cousine, en 1566, par l'archevêque John Hamilton de Saint-André. L'autre s'occupe de la correspondance de Marie Stuart avec Babington. M. Sepp ne veut pas que la reine prisonnière ait rien su des plans de ce conspirateur et repousse avec indignation les accusations de ceux qui la regardent comme complice de ses projets d'assassinat. Ce n'est pas le lieu de discuter en quelques mots l'histoire du complot de Babington, d'autant plus que M. Sepp annonce l'apparition prochaine d'un travail plus étendu sur ce point. Il a très raison de dire et de répéter que la correspondance de la reine a été interpolée et falsifiée par les agents secrets des ministres anglais; mais personne encore n'a osé affirmer (sauf Marie elle-même devant ses juges à Fotheringhay) que la reine n'a pas eu de correspondance secrète avec le chef de la conjuration de 1587. Elle a su certainement par cette voie dérobée qu'il se tramait quelque chose pour sa délivrance et certainement aussi elle n'ignorait pas qu'il n'existait pas

1. Sur ce point au moins, la liste dressée par M. Sepp nous semble fort susceptible d'améliorations; il y a certainement encore, soit en Angleterre, soit en France, soit en Écosse, de nombreux volumes ayant appartenu jadis à la reine d'Écosse.

d'autre moyen d'ouvrir les portes de sa prison que la disparition de sa rivale. Dans ces limites, et à ce point de vue (point de vue de la légalité *d'alors*), on peut persister à la regarder comme une complice, sans que l'histoire ait à régler ses arrêts sur la jurisprudence anglaise du temps d'Élisabeth.

On trouvera également réunis dans l'opuscule de M. Sepp la plupart des portraits, authentiques ou non, qui nous restent de Marie Stuart, celui de ses parents, quelques-unes des médailles gravées en son honneur, le buste de sa statue mortuaire à l'abbaye de Westminster, etc. M. Sepp a joint à cette iconographie de la reine d'Écosse des notes explicatives qui témoignent de sérieuses recherches. R.

Rome et Moscou (1547-1579), par le P. Pierling. Paris, Leroux, 1883. 1 vol. in-18, VIII-168 p. — **Un nonce du pape en Moscovie, Préliminaires de la trêve de 1582,** par le même. Paris, Leroux, 1884. 1 vol. in-18, IV-219 p. — **Un arbitrage pontifical au XVIe siècle** (par Méthode Lerpigny). Bruxelles et Paris, Société belge de librairie et Société générale de librairie catholique, sans date. 1 vol. in-16, 274 p. — **Le saint-siège, la Pologne et Moscou** (1582-1587), par le P. Pierling. Paris, Leroux, 1885. 1 vol. in-18, IV-185 p. — **Ant. Possevini Missio Moscovitica,** etc., curante P. Pierling. Paris, Leroux, 1882. 1 vol. in-18, X-120 p. — **Bathory et Possevino,** documents inédits publiés et annotés par le P. Pierling. Paris, Leroux, 1887. 1 vol. in-8°, 259 p. — **La Sorbonne et la Russie** (1717-1747), par le P. Pierling. Paris, Leroux, 1882. 1 vol. in-18, 178 p.

En une série de récits accompagnés de nombreuses pièces justificatives, le P. Pierling a retracé l'histoire des relations entre la Russie et le saint-siège au XVIe siècle. Un fait domine cette histoire, l'arbitrage pacifique exercé en 1582 par le jésuite Possevino, légat pontifical, entre le roi de Pologne Étienne Bathory et le tsar Ivan IV. Ignoré ou omis par Joseph de Maistre, qui pourtant écrivait son livre *Du Pape* à Pétersbourg et s'est borné à puiser dans Voltaire la mention d'un fait semblable remontant au XIIIe siècle; signalé depuis par les historiens russes et ecclésiastiques, par Karamsine et par Crétineau-Joly, puis récemment éclairci par les publications documentaires, mais incomplètes, de Tourguénev et de Theiner, cet événement n'avait pas encore été l'objet d'une étude approfondie. Il s'offre à nous désormais avec ses origines et ses conséquences. Les efforts incessants, mal secondés des papes durant tout le XVIe siècle pour ouvrir à leurs envoyés le chemin de Moscou, ramener les tsars à l'unité catholique et les introduire dans la grande ligue chrétienne contre les Turcs en sont la préface; les projets ambi-

tieux d'Étienne Bathory contre ses voisins de Moscou lui servent d'épilogue.

Il est curieux d'abord de constater la résistance opposée aux desseins du saint-siège, non seulement par le duc protestant de Prusse, mais par l'empereur et le roi de Pologne, qui se soucient peu de voir les frontières de la chrétienté s'étendre au delà de leurs propres frontières. La Russie semblait devoir longtemps encore être ballottée entre l'Europe et l'Asie, lorsqu'un tsar aussi fantasque que redoutable, Ivan le Terrible, pressé par ses ennemis qui lui disputent la Livonie, juge à propos d'invoquer les bons offices du chef de la chrétienté latine. Sous la conduite de son envoyé Chévriguine, Possevino, un apôtre doublé d'un diplomate, éprouvé par ses missions antérieures en France et en Suède, arrive à travers l'Allemagne au camp polonais, sous les murs de Pskov ; puis il va trouver Ivan à Staritsa et revient de là comme arbitre agréé des deux parties. Que la communauté de croyances le fît pencher du côté du roi catholique, cela était naturel, mais il était également convaincu de la nécessité de ménager un souverain qui pouvait être le lendemain un coreligionnaire et un allié. Aussi son autorité se soutint-elle comme son impartialité durant les longs pourparlers qui précédèrent la trêve de Iam Zapolski, conclue pour dix années.

Avant et après cette importante négociation, on suit l'habile jésuite en face des Russes et de leur étrange souverain, observant avec sagacité les mœurs des uns, discutant avec l'autre sur l'union des Églises grecque et latine. Possevino échoua dans la dernière partie de sa mission. Pendant quelques années encore, on le voit initié, bien à contre-cœur, aux projets d'Étienne Bathory contre Moscou, et il devient un intermédiaire assez embarrassé de son rôle entre le pape et le roi de Pologne, jusqu'à ce qu'il soit rendu à la retraite et rappelé en Italie, à son grand contentement et dans l'intérêt bien entendu de sa Compagnie et de l'Église.

Une autre étude du P. Pierling, antérieure par la date de sa publication, nous fait connaître une tentative de rapprochement entre Rome et Moscou, bien moins sérieuse sans doute, plus curieuse peut-être par le caractère de ceux qui s'offrirent comme intermédiaires. Au lieu de l'Église romaine allant elle-même, sous un masque diplomatique, attaquer chez elle l'Église orthodoxe, ce sont les enfants perdus de l'Église gallicane, les jansénistes de Sorbonne qui conçoivent l'espoir chimérique de réconcilier les Églises latine et grecque sur la base des quatre articles de 1682. Leur ambassadeur, Jubé de la Cour, n'obtint en Russie ni la situation officielle, ni l'autorité de Possevino ; ses aventures n'en sont pas moins intéressantes à rappeler et seraient de nature à égayer un peu cette maussade et monotone histoire du jansénisme expirant, si quelqu'un, après le refus de Sainte-Beuve, se hasardait encore à la traiter.

Dans cette suite d'études, qui nous conduisent, des temps de la Renaissance à ceux de la Régence, sur un théâtre peu familier aux his-

toriens occidentaux, le P. Pierling a fait œuvre de savant avant de faire œuvre de critique. S'il n'a pas eu à sa disposition tous les documents russes, il a puisé à pleines mains dans les archives du Vatican et de la Propagande, dans celles de Florence et de Venise; il a découvert un grand nombre de documents inexplorés, des relations curieuses comme celles du marchand vénitien Tedaldi, surtout des lettres, les dépêches chiffrées des nonces de Pologne et la correspondance entre Possevino et le cardinal de Côme, secrétaire d'État. Ces pièces, groupées autour du recueil publié par le célèbre jésuite sous le nom de *Moscovia*, nous font suivre une à une les vicissitudes de ses négociations et les étapes de ses voyages. Même pour le XVIIIe siècle, le P. Pierling a eu à sa disposition de l'inédit; il a mis à profit la correspondance de Jubé et celle de la princesse d'Auvergne ensevelie dans les collections jansénistes de la bibliothèque de Troyes. De cet amas considérable de documents, il a su tirer une narration qui témoigne à chaque page en faveur de la bonne foi comme de la sagacité de l'auteur. Pour être de la même « Compagnie » que le P. Possevino, le P. Pierling ne peut oublier qu'il est du même pays qu'Ivan le Terrible; il nous expose sans embarras apparent ce qu'il y eut parfois de délicat dans la situation du jésuite, comme ce qu'il y eut de violent ou d'hypocrite dans la conduite des souverains moscovite ou polonais. Aussi ses travaux inspirés par une pensée toute *romaine* ont-ils été appréciés à Pétersbourg, sinon avec bienveillance, du moins avec sympathie.

Faut-il ajouter que çà et là l'intérêt du récit languit, devant cette série un peu monotone de fausses démarches ou de paroles inutiles qui remplissent plusieurs chapitres? A certains endroits sans doute, l'auteur jugera bon de se hâter davantage, lorsqu'il en viendra à relier entre eux ces divers épisodes et à les fondre dans une histoire complète des rapports entre les tsars et les papes. Catholique de religion, mais Russe d'origine et de cœur, le P. Pierling doit être tenté de traiter à fond un semblable sujet, et les qualités d'érudition, de méthode et de style dont il a fait preuve dans ses études préliminaires nous font souhaiter qu'il succombe à la tentation.

L. PINGAUD.

La réunion de Toul à la France et les derniers évêques comtes souverains, par le marquis DE PIMODAN. Paris, Calmann Lévy, 1885, 1 vol. in-8° de XXXIV-441 p.

Voici par avance, avec tous les développements nécessaires, un des plus curieux chapitres d'un livre qu'on écrira un jour sous ce titre : La Formation de la France. Il s'agit d'une ville tour à tour « belgique, » austrasienne, lorraine, impériale et aujourd'hui importante place d'armes française en face de la frontière actuelle de l'Allemagne. L'ancienne république de Toul, devenue sous-préfecture du département de la

Meurthe, n'a point été réduite à sa condition présente par une brusque conquête suivie d'une longue ère d'oppression; elle y a été amenée par une suite de faits dispersés sur un espace de trois siècles, et dont M. de Pimodan s'est constitué l'historien, avec des moyens d'informations inconnus de ses devanciers. C'est le tableau de l'agonie, lente et douce en somme, d'une république municipale et épiscopale, entre 1540 et 1789.

Dans une courte introduction, M. de Pimodan essaie de rendre clair pour nous ce singulier gouvernement où tout, propriétés, juridictions, impôts, se ressentait de la confusion féodale et qui mettait continuellement en présence et trop souvent en lutte l'évêque-comte, le Chapitre et les « Citains, » la suzeraineté impériale et le droit de garde du duc de Lorraine ou du roi de France. Une crise mortelle pour lui se produisit au milieu du XVIe siècle, et devait profiter à l'un des trois protecteurs intéressés de la ville. Cette crise fut longue, mais à tout prendre dès le début décisive et M. de Pimodan, en l'étudiant, en a marqué les phases par les noms des quatre évêques qui se succédèrent à la tête de la cité de 1543 à 1607.

Que Toul, toujours français de langue, mais soumis depuis 923 à la suzeraineté germanique, soit rentré de bonne grâce dès le premier jour dans le giron de la mère-patrie, c'est ce que personne, l'histoire à la main, n'oserait soutenir. Rattaché par un lien nominal à l'empire, Toul, comme Metz et Verdun, comme Besançon et Lyon, trouvait dans cette suprématie lointaine une garantie de ses libertés. Mais lorsque l'interminable rivalité des maisons de France et d'Autriche eut mis la guerre en permanence à ses portes; lorsque Charles-Quint eut mécontenté évêque, chanoines et bourgeois par ses exigences pécuniaires ou autres, les habitants de Toul se souvinrent plus volontiers que Charles le Simple avait confirmé les privilèges de leur église et que Philippe le Bel avait été constitué gardien de leur cité; ils accueillirent sans trop de peine la garnison française qui, le 9 avril 1552, pénétra dans leurs murs pour n'en plus sortir. C'était l'occupation militaire, ce n'était encore ni la conquête ni la réunion, comme l'attestent les nouvelles lettres de garde données par Charles IX en 1562. Menacé d'autre part par l'ambition des ducs de Lorraine, Toul subit les mêmes épreuves que le royaume très chrétien au temps des guerres de religion et de la Ligue, et en particulier les brutales visites des reitres.

Cependant divers événements se succédaient, qui préparaient la fin de son indépendance. Dès 1565, l'intervention royale dans l'élection de l'évêque; en 1580, l'avènement du cardinal de Vaudémont, beau-frère de Henri III; en 1601, la décision du saint-siège déclarant les Trois-Évêchés non soumis au concordat germanique et le titre de seigneur ajouté par Henri IV à celui de protecteur, dans la formule du serment imposé à l'évêque, au Chapitre et aux magistrats; en 1607, l'interdiction des appels à la chambre impériale de Spire; en 1645, la suppression des redevances payées par les Toulois aux ducs de Lorraine : tous

ces événements devaient trouver leur consécration dans l'article 44 du traité de Westphalie : « La souveraine puissance sur les évêchés de Metz, Toul et Verdun appartiendra désormais à la couronne de France et lui sera incorporée à perpétuité. » Entre les mains de Louis XIV, cette souveraineté eut pour effet de supprimer à la fois le pouvoir du comte-évêque et les franchises de la cité.

Dans l'exposé de cette évolution politique, M. de Pimodan a mis à profit de nombreux documents qui étaient soit en sa possession, soit conservés à Toul et en Lorraine, soit classés aux dépôts des Archives nationales, des affaires étrangères et de la Bibliothèque nationale; il se meut, avec une aisance qui atteste une étude sérieuse de son sujet, au milieu d'événements multiples dont le théâtre est non seulement Toul, mais Paris, Rome et l'Empire. Ses portraits de « Toussaint d'Océdy, un bon serviteur des princes lorrains; Pierre du Châtelet, un noble ministre; Charles de Lorraine, cardinal de Vaudémont, un saint; Christophe de la Vallée, un évêque » (p. 103), sont bien dessinés et vivants. Dans la suite d'une narration où l'érudit ne laisse jamais oublier le lettré, on ne perd point au milieu du détail des faits locaux le fil de l'histoire générale, et, parmi ces faits, il en est de curieux comme, en 1593, le complot de quelques bourgeois redevenus impérialistes par amour de leurs libertés (p. 220) et, deux siècles plus tard, à la veille de la révolution unitaire de 1789, la revendication par les quarante du municipe d'une représentation spéciale de Toul aux états généraux (p. 407). La politique a donné tort aux uns et aux autres contre le roi et la nation française; raison de plus pour qu'ils gardent dans l'histoire de la patrie une page que M. de Pimodan, venant après plusieurs autres, a su définitivement retracer.

L. Pingaud.

Gédéon Huet. — **Catalogue des manuscrits néerlandais de la Bibliothèque nationale**. Paris, Champion, 1886.

Un catalogue, un simple catalogue de 109 numéros, qui composent le fonds néerlandais de la Bibl. nat. C'est un petit livre, presque une brochure, mais dans ces 75 pages quelle somme de travail assidu, de soins, d'érudition ! Chaque manuscrit est décrit selon les exigences les plus minutieuses de la bibliographie moderne, quant à l'extérieur aussi bien que quant à l'intérieur; la bibliographie relative aux manuscrits n'est pas moins soignée. En feuilletant ce modèle de bibliographie scientifique, nous remarquons des choses que nous n'aurions point cherchées là où elles sont : des Comptes de la maison des comtes de Hollande (13); des Journaux d'expéditions aux Indes orientales (17); des Recueils de problèmes arithmétiques; une rédaction en vers néerlandais de la « Défense de la religion chrétienne » de de Groot, écrite à Locvestein, en prison; le Journal du voyage en Russie, fait par Wissen,

qu'on croyait perdu; les dépêches de l'ambassadeur van Bocsselaer, 1614-1629; des livres d'heures en hollandais; des droits du pays et de la ville de Groningue.

Souvent les petites notices bibliographiques donnent la solution d'une question ouverte, comme c'est le fait avec le pamphlet intéressant, n° 96, dont on ne savait pas l'auteur, maintenant à peu près connu par la note anonyme d'un possesseur du XVIIIe siècle. Au sujet de cette note, je me permets une question : ne pourrait-elle pas être d'un des agents ou même d'un des ambassadeurs français en Hollande et ne pourrait-on pas vérifier la main en comparant cette note aux dépêches de ces messieurs dans les archives des affaires étrangères à Paris?

J'espère que l'auteur pourra trouver bon de nous donner aussi un catalogue des documents et manuscrits se rapportant à l'histoire des Pays-Bas, qui se trouvent dans les archives de l'État à Paris. Il est mieux qualifié que personne pour rendre ce service aux historiens hollandais, qui lui en sauront gré.

B.

Lord Chesterfield en de Republiek der Vereenigde Nederlanden, par Prof. Theod. JORISSEN.

On trouverait malaisément une époque où l'intrigue a joué un rôle plus grand qu'au commencement du XVIIIe siècle. M. Jorissen nous en apporte une preuve nouvelle dans ce livre où il décrit les péripéties de la diplomatie anglaise de 1728 à 1748, par rapport aux affaires des Pays-Bas autrichiens et de la République néerlandaise, où Chesterfield a fait son apprentissage diplomatique.

Les *Lettres à son fils,* que Johnson a flétries d'un trait de plume ironique, donnent les idées du temps sur l'éducation d'un galant homme et d'un homme de cour; Chesterfield en aurait lui-même présenté le modèle, si son incorrigible mauvaise langue ne lui eût procuré une foule d'ennemis acharnés. L'éloquence, fruit de l'étude, et l'éducation, voilà les deux pouvoirs souverains du monde selon Chesterfield, qui était maître dans l'art de plaire aux femmes, art si nécessaire pour plaire aux hommes. M. Jorissen compare la théorie du diplomate à sa pratique, et met à nu les vices de cet étrange moraliste.

Lord Townshend lui procura en 1728 le poste d'ambassadeur extraordinaire auprès de la République des Provinces-Unies, lorsque cette puissance avait déjà cessé d'aller de pair avec l'Angleterre et la France. Pourtant, l'attitude de l'Espagne et de l'Autriche conseillait à Walpole l'alliance de la République que l'on croyait riche, et, si elle voulait, puissante encore. Il y avait encore une autre raison pour envoyer en Hollande un homme de confiance : le Grand Pensionnaire van Slingelandt jouissait d'une grande renommée diplomatique, et l'Angleterre

écoutait souvent ses conseils. Lord Townshend surtout, le puissant secrétaire d'État pour les affaires du Nord de l'Europe, se vantait d'être l'ami dévoué du vieux diplomate hollandais, ce dernier des successeurs d'Oldenbarnevelt. Chesterfield réussit à succéder à son patron dans l'amitié de Slingelandt.

Avec une lucidité admirable, l'auteur de cette étude intéressante décrit le cours des intrigues diplomatiques par lesquelles Slingelandt et Walpole, ministre dont la renommée a été exagérée comme celle de son contemporain plus habile, Fleury, tâchaient de découvrir les desseins de la France, de l'Autriche et de l'Espagne. Il développe les idées hanovriennes des diplomates anglais, qui persévéraient toujours dans la politique égoïste et pusillanime de George Ier, qui juraient par la paix d'Utrecht et ne voulaient écouter autre chose que le maintien du traité de Hanovre. A côté de cette politique surannée, il place les idées lucides et vastes du vieux diplomate de la République, qui tendaient à concilier les droits et les intérêts réciproques des puissances et à établir sur un pied solide la pacification générale, en réglant la succession des États héréditaires de l'Empereur, cause de difficultés interminables dans toute l'Europe occidentale. La différence de vues entre le ministre Walpole et Slingelandt se voit, par exemple, dans leurs idées sur la prétendue irrésolution du cardinal de Fleury en 1728, que le diplomate anglais attribuait à la somnolence de l'âge, tandis que l'autre y vit avec raison une ruse habile du diplomate. Les intrigues de la cour d'Angleterre remplissent plusieurs pages dans cette étude intéressante; il n'y en a pas moins sur la situation financière de la Hollande, au sujet de laquelle l'Angleterre se trompa si cruellement pendant la guerre de la succession autrichienne. L'anarchie qui régnait en Hollande, la conséquence du système aristocratique, dont les fautes ne pouvaient se corriger sans un stathouder, n'échappèrent point à l'intelligent Chesterfield; il plaignait son vieil ami Slingelandt, dont les fâcheux pronostics eurent le même sort que les prédictions de Cassandre et qui mourut avant la fin de la guerre. Le prince d'Orange, alors stathouder de quatre provinces, tandis que les trois provinces prépondérantes, la Hollande, la Zélande et l'Utrecht, se cramponnaient au gouvernement anti-stathoudéral, n'était pas assez ferme ni assez habile pour sauver le pays de son état déplorable. Les succès militaires des Français eurent pour conséquence l'élévation du prince d'Orange au stathoudérat dans les provinces récalcitrantes, mais les affaires n'en marchèrent pas mieux : l'effondrement du crédit hollandais en 1747, joint à l'incapacité des généraux de la République, donnait gain de cause aux Français victorieux, comme Chesterfield l'avait déjà longtemps prévu.

Pendant ces jours de malheur pour la politique anglaise, Chesterfield ne gérait plus l'ambassade de la Haye. En 1733 déjà il était retourné en Angleterre pour prendre place sur les bancs de l'opposition contre Walpole dans la Chambre des Lords. C'est seulement neuf ans plus tard que Walpole fléchit sous les attaques de l'opposition. La chute du

ministre tout-puissant et celle de Carteret, en 1744, firent nommer Chesterfield au poste de lieutenant de l'Irlande. Avant d'aller dans ce pays séditieux, une nouvelle ambassade en Hollande lui fournit l'occasion d'y remarquer les progrès de l'anarchie. Son ambassade de 1745 lui valut plus de louanges de la part de son gouvernement que de succès : il ne put aucunement forcer la République à déclarer la guerre à la France. Son administration d'Irlande fut plus heureuse et, après son retour à Londres en 1746, il fut nommé secrétaire d'État pour les affaires du Nord de l'Europe, dans le cabinet Newcastle, dans lequel il représentait le parti de la paix générale, le but de sa vie politique selon les leçons de Slingelandt. Mais le parti de la guerre fut le plus fort, et Chesterfield dut bientôt offrir sa démission au roi George II, qui ne l'aimait guère; la fin de la guerre pourtant justifiait ses conseils, même aux yeux de ses adversaires. Mais sa carrière politique était terminée.

L'auteur a employé, pour cette étude diplomatique, quantité de documents nouveaux. Les archives du royaume, à la Haye surtout, lui ont procuré des données intéressantes, entre lesquelles il faut nommer la correspondance de Townshend et de Slingelandt, de 1727 à 1732. Quoique les papiers de Slingelandt soient dans un état déplorable, M. Jorissen a eu le bonheur d'y découvrir deux mémoires intéressants sur la politique de 1729, que le Grand Pensionnaire composa pour le gouvernement anglais. Le premier a pour titre : *Pensées impartiales et pacifiques sur la garantie que l'Empereur demande aux alliés de Hanovre,* et la seconde : *Suite des pensées impartiales.* La correspondance du prince d'Orange dans les archives particulières du roi des Pays-Bas a donné des renseignements sur les dernières années de la guerre.

P. J. Blok.

Les guerres sous Louis XV, par le comte Pajol, général de division. Tome III (1740-1748), 1884; tome IV (1749-1759), 1885. Paris, Firmin Didot, in-8°.

M. le général Pajol poursuit, avec la même autorité et la même infatigable ardeur, ses intéressantes études sur l'histoire militaire de la France, pendant le règne de Louis XV; deux nouveaux volumes, le troisième et le quatrième, viennent de paraître successivement : cette œuvre considérable est maintenant plus qu'à moitié achevée. Le troisième volume termine le récit de la guerre de la succession d'Autriche : il expose les opérations militaires en Savoie, en Italie et en Flandre, de 1740 à 1748. Le quatrième entame la guerre de Sept ans : après en avoir raconté rapidement les préliminaires, il étudie le détail minutieux des campagnes conduites, en 1757, 1758 et 1759, par les généraux français dans la Westphalie, le Hanovre, la Saxe et la Hesse, et trois cha-

pitres (v, x et xiv) présentent le tableau des opérations des armées prussiennes, autrichiennes et russes pendant la même période.

Ces deux nouveaux volumes, comme les précédents, sont entièrement écrits à l'aide de documents authentiques, jusqu'ici inédits ou incomplètement explorés, et ils n'auront certes pas moins de succès ; partout, sous les développements que l'auteur a donnés au récit, on retrouve les pièces officielles qu'il a consultées, les dépêches et les ordres des chefs de corps, les notes d'avant-postes, les correspondances privées, etc. J'ajouterai même que, si tout a été scrupuleusement recueilli comme dans les premiers volumes de l'ouvrage, tout me semble aussi avoir été plus méthodiquement disposé : le respect absolu de l'ordre chronologique ne règle plus aussi tyranniquement, à ce qu'il m'a paru, la disposition des matières, et, pour ma part, je ne puis qu'être reconnaissant de cette petite modification : l'ordonnance générale de l'ouvrage y a certainement gagné.

Les *Guerres sous Louis XV* sont, on se le rappelle, une description surtout technique des opérations des armées; l'auteur suit jour par jour et pas à pas chacun des corps et même chacun des détachements en présence, les marches et les contre-marches, les attaques et les retraites, et toutes les alternatives de ces luttes, monotones dans leur variété, qui, après les quartiers d'hiver, recommençaient à chaque printemps toujours les mêmes : il rédige ainsi avec une netteté scrupuleuse le bulletin précis des campagnes. Pour qui ne considère que ce côté de l'histoire, il n'y a certainement qu'à louer et à s'instruire en lisant l'ouvrage de M. P., véritable travail de bénédictin. D'ailleurs, comme il convient, le livre est sobre d'appréciations : le jugement résulte du mouvement même des faits, derrière lesquels l'auteur se dissimule toujours soigneusement; s'il réussit souvent à éclaircir d'une vive lumière les questions compliquées et difficiles dont il a entrepris l'examen, ni l'art de la mise en scène ni la rhétorique ne contribuent à ce résultat.

Ce n'est pas à dire cependant qu'on puisse accuser cet ouvrage de froideur ou de sécheresse; bien au contraire, on sait par quelle curiosité passionnée et en même temps par quelle préoccupation patriotique M. le général P. est soutenu dans la tâche difficile qu'il s'est imposée. Ce qui lui a mis la plume à la main, c'est le désir de montrer qu'au siècle dernier, au milieu des ruines morales qui partout s'amoncelaient, l'armée française, bien que soumise à de rudes épreuves, « se constitua la gardienne de l'honneur de l'État, maintint sa vieille réputation, et prodigua son sang et sa fortune pour le salut du pays. » Le plus souvent, il réussit à faire passer dans l'esprit de ses lecteurs la conviction sincère qui l'anime lui-même; avec des preuves irréfutables dans leur précision, il montre que même dans cette guerre de Sept ans, pendant laquelle l'esprit français s'est si souvent donné carrière aux dépens des armées de la France, nos soldats ont toujours été dignes de leurs devanciers : jamais le Français n'a fait preuve de plus de patience dans les marches, de plus de bonne humeur dans les fatigues, de plus d'intelli-

gence dans l'exécution des ordres reçus, de plus de courage enfin sur le champ de bataille. Et ces vertus guerrières, il les a montrées même dans les circonstances où, par légèreté d'esprit, faute de remonter aux véritables sources, on l'a le plus calomnié : ainsi, que de fois n'a-t-on pas parlé, après Duclos et Lacretelle, de « ces hordes de Crefeld, conduites par des officiers frivoles, et qui ne fuyaient jamais assez promptement au gré de leur général ! » M. P. met sous nos yeux un tableau bien différent. « ... Ce jour-là, dans une position désespérée, déchirées par la mitraille, les héroïques troupes françaises donnent pendant plus de trois heures la preuve d'une fermeté sans pareille » (t. IV, p. 247). Quand le gouverneur de Minden capitule, un millier de soldats, échauffés par les paroles d'un simple caporal, resté inconnu, s'insurgent contre cette lâcheté de se rendre, et font une trouée à travers les lignes ennemies. — Ailleurs, M. P. détruit la légende de Rosbach, que les récits de Duclos et les épigrammes de Versailles avaient accréditée : la journée de Rosbach a été une surprise plutôt qu'une défaite, et, en tout cas, c'est beaucoup plutôt une *défaite allemande* qu'une *défaite française*. On sait, en effet, que, dans cette marche funeste à travers la Thuringe, l'armée des Cercles du prince de Saxe-Hildburghausen était jointe à l'armée française de Soubise; or, « au seul contact des troupes allemandes, le manque de discipline envahissait et infectait les troupes françaises; » les Français étaient d'ailleurs subordonnés aux Allemands, c'était « le ridicule état-major des officiers de parade de l'armée des Cercles » qui commandait aux officiers français. Au premier coup de canon, ils lâchèrent pied honteusement et leurs soldats les suivirent sans hésiter; au contraire, « les troupes françaises furent admirables; le régiment de Piémont, *résolu de crever plus tost que de penser autre chose que de tenir bon*, ne démentit pas sa vieille réputation... » Mais il fut impossible de réparer le désordre causé par la panique des troupes de l'Empire (t. IV, pp. 164 et sq.).

Ce ne sont pas seulement les soldats, ce sont aussi les officiers et les généraux du siècle dernier qui éprouvent les heureux effets de cette ardeur patriotique de réhabilitation; il faut avouer qu'ils en avaient encore plus besoin. Soubise, sous la plume de M. P., ne devient pas un héros ni un grand général, il perd la tête après le combat, et contribue plus que tout autre à changer la retraite en déroute; du moins, sur le champ de bataille, il se comporte bravement : « ..... avec le cœur d'un vaillant soldat, voyant deux régiments suisses qui luttent seuls, il s'avance à eux plein d'admiration pour partager leurs dangers, et conduit leur retraite au petit pas, » et, somme toute, c'est encore le prince de Saxe-Hildburghausen qui aurait mérité bien plus que lui d'être chansonné. — Bien d'autres généraux, plus encore que Soubise, gagnent à ce que leur conduite soit ainsi minutieusement contrôlée et mise sous son véritable jour : le comte de Clermont, Contades, le comte de Saint-Germain, Broglie, etc. — Parmi tous ceux qui, au milieu du XVIIIe siècle, parurent à la tête des armées françaises, Maurice de Saxe

est le seul qui soit resté vivant dans les souvenirs populaires : grâce à M. P. et aux renseignements précis qu'il accumule, nous avons la satisfaction de savoir que la renommée n'a été que juste envers la mémoire de ce grand homme de guerre ; il prouve notamment, jusqu'à l'évidence, que la bataille de Fontenoy n'a pas été, comme on le dit si souvent, une *victoire mal gagnée,* et surtout qu'elle n'a pas été, comme Voltaire l'a donné à entendre, gagnée par le duc de Richelieu. Dans cette campagne, le maréchal de Saxe « dut tous ses avantages à l'emploi judicieux de la fortification rapide » qu'il a le premier portée à sa perfection ; il livra la bataille dans une plaine qu'il avait reconnue lui-même plus de huit jours auparavant avec la plus grande attention, « pour en tirer tous les avantages que les situations peuvent fournir à un commandant d'armée ; » enfin, quant à l'attaque de la fameuse colonne anglaise, contre laquelle le maréchal dirigea d'abord plusieurs charges de cavalerie, décousues, meurtrières et inutiles, qu'on lui a si souvent reprochées, et qui fut ensuite détruite à coups de canon, « ... tant que l'ennemi n'avait pas pris Fontenoy, ses succès dans le centre lui étaient désavantageux, parce qu'il manquait d'un point d'appui. Plus il marchait en avant, plus il exposait ses troupes à être prises par les Français qu'il laissait derrière eux. Il était donc essentiel de le soutenir par des charges réitérées, qui donnaient d'ailleurs au maréchal le temps de disposer l'attaque générale dont dépendait la victoire » (t. III, pp. 378, 384 et sq.).

Et cependant on ne peut étudier sans une profonde tristesse les deux volumes de M. P. En lisant ces exemples nombreux attestant qu'au XVIIIe siècle l'énergie individuelle des hommes de guerre est restée toujours aussi louable, en voyant que presque chacun, à son poste de combat, faisait son devoir, tout son devoir, quelquefois dans les conditions les plus tragiques, on ne peut s'empêcher de songer à quel lamentable résultat tant d'héroïsme a abouti, et c'est avec mélancolie que l'on doit faire la part des responsabilités. Louis XV vit passer à la tête de ses armées assez d'officiers brillants et braves, assez d'hommes distingués pour illustrer un long règne ; s'ils n'y parurent que pour assister aux désastres publics, en recueillant trop souvent eux-mêmes d'amers déboires personnels, la faute en est tout entière aux indécisions, aux faiblesses, aux déplorables défaillances de la direction centrale. Ces désastreuses conséquences de la nullité, ou, pour parler plus justement, de la torpeur apathique de Louis XV, on les sent à chaque instant dans les récits de M. P., malgré la peine visible qu'il se donne pour relever le rôle du roi de France. Ainsi, il a soin d'enregistrer toutes les circonstances, même les plus indifférentes, où Louis XV s'occupe des choses militaires : il nous le montre complaisamment passant ses troupes en revue au bois de Boulogne ; — assistant en personne dans le parterre de l'Orangerie aux manœuvres de rang dont on comparait les résultats pratiques aux exercices nouveaux de la théorie prussienne ; — visitant à Versailles, avenue de Sceaux, les manèges, la carrière, les plans et

modèles de l'Académie des chevau-légers; — réglant le détail des batteries de tambour qui, en 1754, sont régularisées, soustraites à la fantaisie de chaque colonel et imposées uniformément à tous les régiments; — décidant que l'obtention d'un grade militaire conférera la noblesse, « de telle façon que, pour créer des gentilshommes, le service sous les drapeaux équivaudra aux droits du sang; » — établissant dans la plaine de Grenelle l'École militaire; — assistant dans la guerre de la succession d'Autriche aux opérations militaires en Flandre, « où il goûte le bouillon des malades et le pain du soldat, » et déclare au maréchal de Saxe « qu'il sera le premier à donner l'exemple de l'obéissance. »

Et voilà, je crois, toute la part personnelle prise par le roi de France aux actes qui constituent la matière des *Guerres sous Louis XV;* il faudrait vraiment une forte dose de bonne volonté pour trouver cette part suffisante. Ce qui augmente encore cette impression si défavorable à Louis XV, c'est le spectacle des qualités éminentes dont font preuve les deux adversaires contre lesquels il a lutté tour à tour, Marie-Thérèse et Frédéric II; la première, qui conserve toute la sensibilité de son sexe, adore son mari et ses enfants, et sait au besoin donner aux hommes des leçons de courage; le second, qui, sous les dehors de la franchise, cache la duplicité la plus profonde, qui se dégage avec une désinvolture parfois impertinente des vieux préjugés de bonne foi, de respect de la parole donnée, du droit d'autrui, etc., mais tend toujours tout l'effort de son génie vers le succès d'une politique réellement patriotique. Vraiment, et M. P. a eu le tort de n'y pas penser, le contraste est trop violent entre le roi de Prusse et l'impératrice d'Allemagne faisant si bien leur métier de souverains, et le roi de France qui remplit le sien si imparfaitement.

A côté du récit des événements de guerre, le livre de M. P. contient aussi un exposé de l'histoire diplomatique du XVIIIe siècle, dans des proportions naturellement plus réduites, en tant qu'elle est indispensable pour l'intelligence de l'histoire militaire. Je ne donnerais pas à cette partie accessoire de l'ouvrage l'éloge absolu que j'ai accordé à la partie principale; d'une façon générale, M. P. veut trop souvent trouver un dessein suivi et raisonné dans la politique extérieure de la France à cette époque, au lieu d'y voir, ce qu'elle présente généralement, une série d'illusions et d'entraînements, suivis à bref délai de déceptions amères. Sur le détail, j'aurais à faire bien des réserves; je n'en veux présenter que deux, mais sur des points capitaux. D'abord, je relèverai l'étrange appréciation qui résume l'œuvre du congrès d'Aix-la-Chapelle, en 1748 : « La politique de Louis XV fut, dans le traité d'Aix-la-Chapelle, généreuse comme celle de son bisaïeul... » (t. III, p. 605). M. P. me paraît prendre au pied de la lettre la parole superbe dont Louis XV chercha à couvrir son incurable apathie, quand il déclara qu'il voulait traiter *non en marchand, mais en roi :* ne rien demander pour les douze cent millions que la France avait dépensés, pour les cent mille Français qui avaient succombé, abandonner sans compensation nos belles con-

quêtes aux Pays-Bas, en Amérique, aux Indes, voilà ce qu'on appelait alors *traiter en roi !* L'opinion publique ne s'y trompa pas et ressentit vivement la faute commise par le gouvernement; Barbier raconte dans son journal qu'à Paris, vers cette époque, la plus grossière injure était de dire à quelqu'un : « Tu es bête comme la paix. »

Le second point sur lequel je veux accuser mon dissentiment avec M. le général P., ce sont les négociations qui ont précédé et amené l'intervention de la France dans la guerre de Sept ans. On se rappelle qu'au moment où la guerre recommençait entre Marie-Thérèse et Frédéric II, en 1756, au sujet de la possession de la Silésie, l'Angleterre engageait contre la France une lutte maritime et coloniale qui mettait en jeu nos plus précieux intérêts au Canada, dans la Louisiane et dans l'Hindoustan; la France, bien évidemment, aurait dû tourner toutes ses forces vers la mer et les colonies et s'abstenir d'intervenir dans la guerre continentale entre la Prusse et l'Autriche, où elle n'avait que faire. Malheureusement il n'en fut pas ainsi : des intrigues diplomatiques, que je n'ai ni à raconter, ni à apprécier, firent sortir la France de sa neutralité sur le continent; elle oublia les Indes et Dupleix, elle oublia l'Amérique et Montcalm, et, pendant sept années, elle dépensa en pure perte son sang et son argent dans les vallées du Rhin, du Wéser et de l'Elbe. Cette politique néfaste, M. le général P. l'approuve complètement : « ... On devait conquérir, dit-il, l'Amérique en Allemagne..., ainsi se forma le sage projet d'attaquer le pays de Hanovre..., etc. » (t. IV, pp. 29, 33 et sq.). Pour laisser de côté bien d'autres considérations, ce serait une singulière illusion de croire que l'Angleterre aurait jamais abandonné la vallée du Mississipi ou l'Inde pour recouvrer le Hanovre, possession patrimoniale de son roi où elle n'avait aucun intérêt, et qu'elle a vu au XIXe siècle, avec un véritable sentiment de soulagement, se séparer des possessions de la couronne britannique. L'occupation du Hanovre par les armées françaises devait certainement exercer sur les décisions de la politique anglaise aussi peu d'influence en 1757 qu'elle en a eu en 1805 au temps du premier empire.

Est-il nécessaire de rappeler ce que je disais déjà en rendant compte des deux premiers volumes de cet ouvrage, qu'il y a un certain nombre de fautes d'impression capables de dérouter le lecteur (l'*Enns* au lieu de l'*Ems*, t. IV, p. 45; *la Guerre de la succession d'Espagne* commençant en 1683, t. III, p. 7, etc., etc.), que le style pour être trop concis devient parfois obscur, que la langue gagnerait à être plus correcte et plus claire...? Mais ce ne sont là que des critiques secondaires; elles ne sauraient diminuer l'immense valeur de cette œuvre de science et de patriotisme.

A. Ammann.

Leopold von Ranke's sæmmtliche Werke. XLIX-L Band. *Zur Geschichte Deutschlands und Frankreich im XIX^en^ Jahrhundert*, herausgegeben von A. Dove. Leipzig, Duncker et Humblot, 1887, in-8°.

Le tome XLIX-L des *Œuvres complètes* de L. von Ranke vient de paraître par les soins de M. Alfred Dove. Il contient l'œuvre politique de l'historien. Bien qu'il n'ait jamais pris part aux affaires, ni comme fonctionnaire, ni comme député, il ne cessait pas de suivre avec une attention passionnée la marche des événements, en historien et en patriote. Le présent volume contient d'abord les articles sur la situation de la France, de l'Allemagne et de l'Europe et en particulier sur l'histoire de la Restauration qu'il a fournis à la *Historisch-politische Zeitschrift* de 1832 à 1836. Cette revue, fondée sous le patronage du comte Bernstorff, ministre des affaires étrangères, devait traiter sous une forme scientifique, dans un esprit à la fois indépendant et conservateur, les questions historiques et politiques du jour. Ses deux plus illustres collaborateurs furent Ranke et Savigny, mais Ranke en fut à la fois le directeur et le plus fécond des rédacteurs. Il se tient en général à un point de vue strictement historique, mais ses tendances sont nettement favorables à l'agrandissement de la puissance prussienne, à la condition que cet agrandissement se fasse dans un sens purement allemand. A la suite de ces articles, dont les années n'ont pas détruit l'intérêt, nous trouvons l'ouvrage publié par Ranke en 1873 : *Aus dem Briefwechsel Friedrich Wilhelms IV mit Bunsen,* dans lequel il a cherché à mettre en lumière les nobles qualités du souverain. Enfin M. Dove nous donne des morceaux inédits du plus haut intérêt : ce sont les mémoires que Ranke fournit à Frédéric-Guillaume IV, par l'intermédiaire de M. de Manteuffel, pendant les années 1848, 1849 et 1850. Cette fois Ranke s'occupe directement de politique, non comme acteur il est vrai, mais comme conseiller. Ranke, bien que très conservateur, bien qu'il regardât la diffusion des idées libérales de 1815 à 1848 comme une seconde invasion française aussi funeste que celle de Napoléon, sentait la nécessité de trouver une conciliation entre les idées libérales et l'ancien absolutisme. Il préconisait le système qui fonctionne aujourd'hui en Prusse et où le gouvernement est entre les mains à la fois du Parlement et du roi, le dernier mot étant toujours au roi en cas de désaccord grave. Les idées de Ranke sont à ce sujet celles que M. de Bismarck a plusieurs fois exprimées à la tribune. Il voulait bien d'un régime constitutionnel, mais à la condition que le principe de la souveraineté du peuple fût résolument repoussé. Ce qui est plus important encore, c'est de voir Ranke conseiller énergiquement au roi d'accepter la couronne impériale, non comme « Empereur des Allemands, » mais comme « Empereur de la Confédération allemande, » comme chef des princes plus encore que du peuple. Le vœu de Ranke a été satisfait. Guillaume Ier est *Deutscher Kaiser;* il n'est pas *Kaiser der Deutschen.* Ranke a la conviction profonde

que la Prusse seule est destinée à commander à l'Allemagne; il espère le persuader à l'Autriche même; et à Olmütz, après Olmütz même, quand le rêve impérial est dissipé, il veut que le roi de Prusse demande au moins d'être reconnu comme chef de la Confédération du nord de l'Allemagne. Il est regrettable qu'on n'ait pas encore une bonne histoire du mouvement unitaire allemand. On y verrait combien anciennes, combien persévérantes ont été les ambitions de la Prusse; elles ont formé une puissante tradition politique qui prend aujourd'hui une véritable grandeur. Si la France l'avait mieux connue, elle aurait pu ou la favoriser pour en profiter par une solide alliance, ou s'y opposer en soutenant l'Autriche. Elle n'a su faire ni l'un ni l'autre, et elle a commis l'impardonnable faute de ruiner la puissance autrichienne sans s'allier à la Prusse. Il est bien regrettable à cet égard que les idées de Ranke n'aient pas pu se réaliser à une époque où la France n'aurait pu s'y opposer et où elles n'auraient pas été réalisées à nos dépens.

Histoire des Vaudois d'Italie depuis leurs origines jusqu'à nos jours, par Ém. Comba. Première partie : Avant la réforme. Paris, Fischbacher, et Turin, Loescher, 1887. 378 p. in-8°.

M. Émilio Comba, professeur à l'École de théologie vaudoise de Florence, est l'historien attitré de sa communauté et il faut convenir qu'il a fait plus que personne pour l'émanciper de ses préjugés séculaires. Il y a longtemps qu'il est parti en guerre contre les superstitions relatives aux origines apostoliques des Vaudois et il a mené cette campagne avec un courage digne de tout éloge et avec un entier succès. A l'heure qu'il est, les Vaudois eux-mêmes ne croient plus qu'il se soit maintenu, depuis les Apôtres, dans les vallées des Alpes, un rejeton de l'église primitive, et c'est en grande partie à leur historiographe qu'ils doivent d'avoir rayé cet article de leur credo. M. Comba vient de donner au public le premier volume du grand ouvrage auquel il s'était préparé depuis longtemps par de nombreuses et intéressantes publications dont la *Rivista cristiana*, malheureusement disparue, était le centre[1]. Il a réuni dans ce livre, qui traite d'un sujet aussi vaste que délicat, une véritable masse de documents, et il a fait preuve, dans leur recherche, d'un esprit ouvert et d'une intelligence prompte à se tourner vers les sujets les plus divers. Il a profité de l'estime en laquelle il est tenu et de l'intérêt qui s'attache aux Vaudois pour récolter, et les textes inédits, et les renseignements nouveaux. C'est ainsi qu'il publie le premier, mais en traduction et en extraits seulement (p. 243 et suiv.), un texte de la plus haute importance que lui a généreusement communiqué M. K. Müller, de Giessen; c'est une longue correspondance échangée en l'an 1368 entre les Pauvres de

1. Voyez la *Revue historique*, t. XX (1882), p. 421.

Lombardie et leurs frères d'Autriche, dont plusieurs avaient fait défection. Sur la question difficile et actuelle des bibles vaudoises, il a pu donner une notice sur le plus grand nombre des manuscrits; je crains seulement que les notes qui lui ont été envoyées pour cela n'aient été copiées avec quelque précipitation, car j'ai relevé trente-neuf fautes en cent quatre-vingt-une lignes et, dans deux notes, quatre citations fausses sur vingt-huit. En tête de son chapitre sur la littérature vaudoise, M. Comba a réuni les jugements des principaux romanistes sur le dialecte vaudois et sur ses relations avec les idiomes voisins, en particulier avec le provençal et l'italien, ainsi qu'avec le dialecte lyonnais. Qu'on ne s'étonne pas d'entendre parler ici du dialecte lyonnais, qui semble avoir bien peu de points de contact avec la langue des vallées vaudoises. Il en est de la philologie vaudoise comme de toutes les questions relatives à l'histoire de ce petit peuple; les prétentions à l'antiquité et le nom de Valdus, qui miroite sans cesse derrière celui de Vaudois, ont déplorablement compliqué cette recherche. Ici, comme à l'ordinaire, M. Comba se maintient dans une prudente réserve et, s'il se rallie à un jugement, c'est à celui qui paraît le plus sage; l'origine provençale du dialecte dans lequel ont écrit les Vaudois lui semble démontrée. Mais il serait bien temps que ce problème de frontières linguistiques fût étudié par un maître et que nous eussions, sur une question aussi délicate et aussi importante, autre chose que des extraits de lettres particulières, quelque compétents qu'en soient les auteurs.

La question la plus épineuse parmi toutes celles que soulève la littérature vaudoise est peut-être, après l'origine de la bible vaudoise, la date du fameux poème intitulé *la Nobla Leiczon*. Tout le monde sait qu'on lit en tête de ce poème les deux vers suivants :

> Ben ha mil e cent an compli entierament
> Que fo scripta l'ora car sen al derier temp.

On tirait jadis de cette date la conclusion que la littérature poétique des Vaudois, et par conséquent leur église elle-même, était antérieure à Valdus. Mais voici que M. Bradshaw a découvert, dans le principal manuscrit conservé à Cambridge, un grattage sous lequel le chiffre 4 se lit, d'après lui, distinctement, et dans un autre manuscrit de Cambridge il a lu en toutes lettres :

> Ben ha mil e cccc anz compli entierament.

De cette remarquable variante Bradshaw tirait la conclusion que le poème de la *Nobla Leiczon*, composé au xve siècle, a été antidaté. Cette falsification ne serait pas la seule par laquelle on aurait essayé de vieillir les origines vaudoises. Il est vrai que la leçon « mil e 4 cent an » fait le vers trop long, mais les critiques montrent dans les poèmes vaudois un très grand nombre de vers qui paraissent également faux et ils prouvent que la prosodie vaudoise, comme celle des chansons populaires, ne tient compte ni des syllabes muettes, ni de beaucoup d'autres sur lesquelles ne tombe pas l'accent. Cette démonstration, qui ne fait que

s'ajouter aux raisons internes les plus graves, a été jusqu'à présent acceptée sans conteste par la science; mais les Vaudois ne se tiennent pas pour battus et nous trouvons dans le livre de M. Comba un système intermédiaire d'après lequel les « mille et cent ans » ne nous ramèneraient pas à l'an 1100, mais après l'an 1200, c'est-à-dire 1,100 ans après l'époque où fut écrite l'Apocalypse. C'est se raccrocher après les branches. Quand même la leçon de M. Bradshaw serait fausse et s'il était admis, contre toute vraisemblance, que les 1,100 ans ou les 1,400 ans ne doivent pas se compter avec l'ère chrétienne, la Noble Leçon serait toujours encore aussi peu de l'an 1200 que du siècle précédent. Les raisons qui rajeunissent la littérature vaudoise sont de tout autre nature : les poèmes vaudois ne sont, selon toute apparence, ni du XIIe siècle ni du XIIIe, et tout au plus tôt du XIVe siècle[1].

Ici nous rencontrons un système beaucoup plus radical. M. K. Müller a écrit quelque part[2] : « Tout ce que l'on donne comme littérature vaudoise, avant la période hussite, est d'origine catholique, sans exception, et n'a jamais été vaudois. » C'est aller bien vite en besogne que de condamner ainsi, par un simple entrefilet, toute une littérature. Sans doute il sera fait de terribles abatages dans la littérature des Vaudois; on montrera combien il y avait d'imprudence à accepter comme vaudois tout ce qui a figuré dans les manuscrits de Léger ou de Perrin, tout ce dont les Vaudois ont fait usage et même des textes provençaux, en partie traduits de la langue d'oïl, qui n'ont rien de commun avec le dialecte des Vaudois ni surtout avec leur doctrine. Certainement la littérature vaudoise sortira de cet examen très diminuée. Mais il faudrait être bien sûr de son fait pour affirmer qu'il ne subsistera pas un noyau de documents qui triomphera de l'examen. Ici encore, la vérité est sans doute entre les extrêmes, elle est affaire d'examen individuel, de tact et de prudence.

J'ai un reproche à adresser à M. Comba. Il est tout de forme, mais il n'en est pas moins sérieux, car dans ces choses la forme emporte le fond. Son livre, inspiré par un sincère désir d'impartialité, a toutes les apparences d'un écrit de polémique. Le style en est violent et en dehors des usages. Est-il convenable, dans un livre d'histoire, de parler des « jongleries papales » (p. 56) et du « profit de la boutique romaine » (p. 168), de « ces primats des Gaules qui ont le piteux idéal de s'enfermer au couvent pour mâchonner le *mea culpa* » (p. 50)? Est-il permis de raconter (p. 80), à propos des Vaudois trouvés en 1400 à Fribourg, la légende de l'évêque Hatton de Mayence et de la « tour des souris? » M. Comba parle d'un curé d'Angrogne massacré par les Vaudois : « Le voici qui sort de sa messe avec son air câlin et paterne » (p. 142). Cette injure n'est pas dans le texte latin où on lit simplement : « celebrata missa, »

1. Voir la récente édition de la *Noble Leçon*, par M. Ed. Montet. Paris, 1888, in-4°.

2. *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, t. VIII (1886), p. 506.

et elle est bien gratuite. Au reste, le livre tout entier est composé comme un drame beaucoup plus que comme un récit. Il commence par une comparaison bien étrange entre le cours de « nos fleuves des Alpes » et l'histoire des Vaudois; le récit des chroniques y est mis partout « sous la forme naturelle du dialogue » (p. 60) et ce procédé amène doucement l'auteur, comme il le reconnaît avec une sincérité qui nous désarme (p. 66, note 1), à introduire dans les textes ce qui aurait pu y être. Ces façons de roman historique sont incompatibles avec la véritable histoire. Ce défaut, qui est capital, tient à ce que l'auteur n'a pas su se séparer de son sujet. On ne saurait dire combien il est désagréable d'entendre un auteur dire « nous » lorsqu'il s'agit d'ancêtres du XIIe ou du XIVe siècle ; de même il est fort bien, quand on écrit pour les Vaudois, de parler des « Vallées » par excellence, comme s'il n'en existait pas d'autres ou de plus illustres que les vallées vaudoises; mais tout cela choque le lecteur étranger. On comprend toutes ces manières de parler quand on connaît le patriotisme, à la fois religieux et local, des Vaudois, de ce petit peuple courageux et persévérant, intéressant pour nous à tous égards, mais le patriotisme est un grand danger pour l'histoire. Ainsi souvent, avec M. Comba, nous nous trouvons sur les limites du symbolisme. Il tire, à la page 123, je ne sais quelle allégorie du blason, bien étrangement décrit, des comtes de Luserne, à qui appartenaient les vallées vaudoises : « une petite étoile ceinte d'épaisses ténèbres, » et il veut bien ne pas y voir, avec les historiens vaudois de la vieille école, « une protestation proprement dite au sein de l'Église[1]. » Il sait se défendre de reconnaître, avec certains Vaudois, dans la dalle d'une fromagerie, la table de pierre du collège des barbes, cette « Table » qui aurait donné son nom au conseil directeur de l'église vaudoise, mais il ne peut s'empêcher de croire au collège du Pré-la-Tour. « Si « le collège n'existait pas auparavant, dit-il, il eût certes fallu l'inventer... Le collège des barbes remonte, par ses premières origines, à Valdo lui-même » (p. 189). M. Comba a su s'affranchir, pour le fond de l'histoire, de l'esprit légendaire, qui est le vieil esprit vaudois, mais il faut qu'il achève cette évolution et qu'il comprenne que les questions de méthode sont des questions de forme autant que de fond, qu'un livre doit avoir l'air d'être impartial s'il veut l'être en effet et que le style lui-même, dans un livre d'histoire, doit être strictement historique, sous peine de séduire l'auteur et de l'entraîner hors de la vérité.

L'historiographie vaudoise, qui a déjà fait tant de progrès vers la vérité historique, semble être encore, en quelques points, une chronique plu-

1. Le blason des comtes de Luserne était tout simplement : bandé d'argent et de gueules de six pièces. C'est à une époque qui n'est guère antérieure au XVIIe siècle que l'on a inventé l'emblème : une lampe et trois étoiles, ou : une main tenant un flambeau. Chacun sentira qu'il n'y a là qu'un jeu de mots moderne dont il faut se défier. Quant à un sceau de 1256, qui porterait ce prétendu blason et dont les auteurs nous entretiennent, il sera sage d'attendre, pour y croire, qu'on nous dise le nom de quelqu'un qui l'ait vu.

tôt qu'une histoire; elle ne se résigne pas à ignorer et, pour pouvoir donner un récit suivi depuis Valdo jusqu'à nos jours, elle est obligée de prendre de toutes mains. Sur Valdo lui-même, quoique cet homme remarquable soit assez bien connu, tout ce que l'on imprime n'est pas également certain. En particulier, lorsqu'on pousse la précision jusqu'à nous dire (p. 29) qu'il demeurait, « à ce que l'on raconte, » rue Vendrant, derrière Saint-Nizier, on devrait ajouter que l'auteur qui nous rapporte ce détail écrivait après 1494[1]. Est-il seulement certain qu'il se soit appelé Pierre? Je n'ai pas à examiner si tout ce qui est raconté sur lui dans une curieuse chronique de Laon, document fort inexact à d'autres égards, est bien établi, s'il est prouvé qu'il ait été à Rome au concile de 1179, s'il n'est pas insensé de le faire voyager en Bohême pour y semer les germes de ce qui fut plus tard la réforme hussite[2]. C'est l'exode des Vaudois expulsés de Lyon vers les Vallées que je désire examiner. S'agit-il en réalité d'un exode? On veut que les disciples de Valdus aient quitté Lyon au nombre de plus de huit mille et on nous nomme tous les villages du Dauphiné dans lesquels ils se sont établis. Mais sait-on sur quelle autorité? Sur la foi d'une chronique du Queyras[3], « commencée au xve siècle » (p. 102). Ce que l'on ne dit pas, c'est que la chronique du Queyras a pour auteur l'instituteur du village de Font-Gillarde, qu'elle est datée du 14 février 1816, que le seul exemplaire qu'on en ait a été copié à la maison de détention d'Embrun, sous la direction d'un professeur du petit séminaire et que, dans les dix lignes qu'on en connaît, il y a une erreur de cent ans et une autre de soixante. Néanmoins l'installation très ancienne des Vaudois dans les Alpes du Dauphiné est un fait des plus certains. C'est par les cols des montagnes qu'ils ont dû passer, sans doute peu à peu, dans les vallées du Piémont. A quelle époque les trouvons-nous établis dans ces vallées qu'ils habitent encore? Nous rencontrons leur nom dès l'an 1210 ou peu après, dans un édit non daté de l'empereur Othon IV, ordonnant à l'évêque de Turin d'expulser les Vaudois de son diocèse[4], mais en est-ce

1. Cette prétendue tradition ne serait-elle pas un simple jeu de mots? Il serait fort naturel que l'on eût fait demeurer *Petrus de Valle* (c'est le nom que les documents du xive siècle donnent à Valdus) dans la rue « Val grant » ou « Vaudrant. » A la même époque, en 1492 (P. Allix, *Some Remarks*, 1690, p. 314), les barbes se réunissaient derrière Saint-Nizier, à l'enseigne des Forces.

2. Le mouvement vaudois en Bohême a été particulièrement étudié en ces derniers mois dans deux travaux remarquables : Herm. Haupt, *Hussitische Propaganda in Deutschland* (*Historisches Taschenbuch*, 6e série, t. VII, 1888, p. 235), et W. Preger, *Das Verhaeltniss der Taboriten zu den Waldesiern*, 1887 (extrait des *Abhandlungen* de l'Académie de Munich).

3. Le Queyras est une vallée du Dauphiné où les communautés vaudoises, devenues protestantes, se sont maintenues jusqu'à nos jours.

4. Par un scrupule qui l'honore, M. Comba a accepté les critiques élevées contre l'authenticité de ce document, mais la pièce paraît bien véritable au jugement des derniers critiques, MM. Winkelmann et Ficker. L'idée d'en faire un « projet d'édit » n'est heureuse à aucun égard.

assez pour admettre qu'ils aient formé à ce moment une véritable colonie dans les Alpes piémontaises? Dès le règne d'Innocent III, nous trouvons les Vaudois répandus dans les pays les plus divers, et partout des mesures de rigueur sont prises contre eux, en sorte qu'il y a beaucoup d'endroits où la présence des Vaudois, au commencement du XIIIe siècle, est mieux attestée que dans les vallées vaudoises. On ne trouve guère, avant les environs de l'an 1300, la preuve d'un établissement important fondé par eux dans les vallées des environs de Pignerol. Il est probable que l'occupation des vallées vaudoises se fit peu à peu et de proche en proche, comme on voit presque partout la frontière des races et des langues dépasser la ligne de faîte des montagnes et annexer au pays le plus peuplé le haut des vallées voisines. Au reste, la frontière politique ne suivait alors nullement la ligne des crêtes; et le Dauphiné a compris en particulier jusqu'en 1713 la vallée par laquelle les Vaudois se sont très probablement introduits en Italie, le Pragelas. C'est ainsi que, s'il faut admettre avec le dernier auteur, M. K. Müller[1], qu'il a existé une division profonde entre les Pauvres de Lyon ou Vaudois proprement dits et les Pauvres lombards[2], les habitants des vallées piémontaises devront être rangés dans le groupe français.

Il appartient à M. Comba de continuer son étude, de la reprendre par la base et d'en critiquer toutes les sources[3]. Il est plus en situation que personne pour mener cette tâche à bien, car il a le moyen, comme le devoir, d'apprendre à ses coreligionnaires leur histoire dégagée de tout esprit de parti et, pour le dire en un mot, de mettre l'histoire des Vaudois hors de page.

S. Berger.

1. *Die Waldenser und ihre einzelnen Gruppen*. Gotha, 1886 (extrait des *Studien und Kritiken*, t. LIX). — Voy. *Revue historique*, XXXV, 152.

2. L'éminent historien des mystiques, M. Preger, pense que cette différence a été exagérée. Il ne doit pas moins en être tenu grand compte.

3. Il serait bon, en particulier, qu'on nous instruisît davantage sur l'intéressant épisode des colonies vaudoises établies en Calabre depuis le XIVe siècle et dont il reste encore des traces aujourd'hui. Sur ce point, nous ne savons encore rien de plus que ce que nous devons à l'ancien historien Gilles et ce n'est pas assez.

CORRESPONDANCE.

LETTRE DE M. BAZIN.

Monsieur le Directeur,

M. Monceaux m'a fait l'honneur de s'occuper de mes thèses dans l'avant-dernier numéro de la *Revue historique*, novembre et décembre 1887. Il en conteste la valeur : c'est son droit. Il apporte beaucoup de verve et d'entrain à l'examen de questions ardues de philologie et d'histoire; qui oserait le lui reprocher, si, avec tant d'esprit, il savait se garder d'une légèreté excessive, et ne pas dénaturer la pensée de l'écrivain qu'il a le devoir d'exposer et de critiquer?

Ses faciles plaisanteries sur mon *De Lycurgo* ne m'empêcheront pas de poursuivre mes études entreprises depuis plusieurs années sur les premiers temps de la Grèce, et de reprendre tout d'abord ce sujet de Lycurgue, auquel, dans une thèse latine, je n'ai pu donner tout le développement qu'il méritait. Un mot seulement en passant : « Il eût fallu, me dit M. Monceaux, s'attaquer bravement aux documents épigraphiques de la Laconie, dont M. B. ne paraît pas soupçonner l'existence. » — J'ai feuilleté attentivement le *Corpus*, j'y ai trouvé surtout des inscriptions relatives aux Eleuthéro-Laconiens; les derniers travaux de Milchhœfer ne m'ont rien montré qui ait rapport à mon Lycurgue du IXe siècle. M. Monceaux aurait-il été plus heureux que moi?

Dans la *République des Lacédémoniens, Étude sur la situation intérieure de Sparte au commencement du IVe siècle avant J.-C.*, j'ai fait intervenir à la fois la philologie et l'histoire; M. M. me le reproche, puis il ajoute : « Pour une étude historique des institutions de Sparte, peu importe vraiment la question d'authenticité. Que l'opuscule soit ou non de Xénophon, il n'en est pas moins un document important, bien connu de tous ceux qui ont effleuré l'histoire de Sparte. » — Ainsi donc, même si la Π. τ. Λ. était l'œuvre d'un faussaire, on ne devrait pas hésiter à s'en servir pour éclairer les institutions spartiates? M. Monceaux a donné trop de preuves d'un sens historique sûr et délicat pour que nous puissions croire qu'il utilise indifféremment les textes authentiques et les textes apocryphes. Assurément l'expression a dépassé sa pensée.

Ce qui est moins excusable, surtout chez un aussi habile tireur, c'est que, emporté par [illegible] de faire devant le public des passes brillantes, il s'oublie jusqu'à cach[illegible] de son adversaire pour lui en substituer de très inférieures. Ju[illegible] dit-il, combat l'hypothèse de Dindorf qui attribue la com[illegible] à un auteur du IIIe siècle. La raison est qu'on n'aurait p[illegible] à cette époque la constitution de Lycurgue. Cette r[illegible]. N'est-ce pas précisément au IIIe siècle que [illegible] cherché à rajeunir la vieille Sparte et M. B. ne [illegible] d'Agis : « J'ai pris Lycurgue pour modèle, « [illegible] » Dès lors que devient la triomphante re[illegible] — La réfutation, on la chercherait vai- ne[illegible] trop naïf que M. [illegible] me prête. Il l'eût tr[illegible] l'ouvrant à la p[illegible] et suiv. : « A la dé[illegible] », ai-je dit, [illegible] philosophes du

IIIe siècle ne voyaient d'autre remède qu'un remaniement de la propriété et un nouveau partage des terres... Or, dans la *République des Lacédémoniens*, non seulement il n'est pas question de modifications à apporter à la possession du sol, ce qu'un partisan d'Agis n'aurait pas manqué de faire, mais l'auteur est muet sur le nouveau partage attribué à Lycurgue, fable qui prit naissance, on le sait, au moment des réformes de Cléomène... C'est là, ajoutai-je, la preuve indiscutable que notre opuscule est en dehors du courant d'idées qui se manifestait au IIIe siècle avant J.-C. et qu'on ne saurait l'attribuer ni à Sphæros, ni à un ami d'Agis et de Cléomène. » — M. Monceaux ne nous dit pas si l'argument lui paraît bon; il le supprime.

Il est vrai que par contre, un peu plus loin, il prête à l'auteur des paroles qu'il n'a jamais prononcées : « La République des Lacédémoniens, dit encore M. Bazin, insiste sur l'originalité des lois de Lycurgue; or Xénophon a toujours été un admirateur de Sparte; donc l'opuscule est de Xénophon. » — Plaisant syllogisme en effet! et M. Monceaux va se livrer à son plaisir favori de dogmatiser et de faire rire. Mais, je vous le demande, prendre un lambeau de phrase ici, un autre là, les coudre, puis prononcer la condamnation, est-ce de la bonne et solide critique?

Le dernier trait de cet étrange compte-rendu n'est pas moins digne d'être signalé. Il s'agit du chapitre XIV de la Π. τ. Λ. où Xénophon accable de reproches Lacédémone après l'avoir comblée d'éloges dans le reste de l'ouvrage. Cette rétractation méritait l'attention de l'historien. On a beaucoup discuté sur ce point. Cherchant à notre tour la solution du problème, nous avons eu l'idée de préciser les sentiments personnels de Xénophon par une étude minutieuse des *Helléniques*. Nous avons constaté la préférence manifeste de l'écrivain pour Lacédémone jusqu'à une époque déterminée; puis, tout d'un coup, au moment même que nous assignons pour d'autres raisons au chapitre XIV, il brûle ce qu'il avait adoré.

Ce rapprochement valait peut-être la peine d'être signalé. Voici en quels termes le fait M. Monceaux : « Restait dans l'opuscule une difficulté : le § XIV dit tout le contraire des autres. M. B. nous en donne aussitôt l'explication : ce paragraphe a été ajouté en marge dans son manuscrit par Xénophon lui-même, dont les idées avaient varié, et, ce qui le prouve, c'est le titre du Xe et dernier chapitre de M. B. : La variation des sentiments de Xénophon à l'égard de Sparte *peut bien avoir été motivée* par le changement qui s'opéra dans le caractère et la politique d'Agésilas. — C'est vraiment pousser trop loin la fantaisie. »

Ce dernier mot, le croirait-on, est de M. Monceaux lui-même! Le lecteur le lui renverra, nous n'en doutons pas. Quant à nous, qui avons reçu de M. Monceaux tant de conseils, nous lui donnerons celui de n'apprécier un livre qu'après l'avoir lu.

Hippolyte Bazin.

Nous avons communiqué cette lettre à M. Paul Monceaux, qui n'a pas cru devoir y faire une réponse en règle. On a lu les critiques; on peut lire la riposte de M. Bazin. Les lecteurs que la question intéresse pourront se faire eux-mêmes, d'après cela, leur opinion. Il serait donc oiseux de prolonger une polémique dont le moindre inconvénient serait de ne convaincre ni l'auteur ni le critique. « Quand on n'a pas su persuader son lecteur, écrit M. Monceaux, il faut se résigner bravement à avoir raison tout seul. »

(Note de la Rédaction.)

RÉPONSE DE M. WELVERT A M. NAUROY.

M. Welvert nous écrit qu'il connaissait les articles que M. Nauroy a publiés dans le *Curieux*, sur les enfants naturels de Louis XV. S'il n'a pas jugé à propos d'en parler, c'est qu'à son avis il ne s'y trouve rien qui *complète* ou *corrige* la thèse que notre collaborateur s'était proposé de soutenir, à savoir que Mlles Morphy, de Romans et Tiercelin n'étaient plus des *enfants*, au moment où Louis XV en fit ses maîtresses.

RÉCLAMATION DE M. LEBÈGUE ET RÉPONSE DE M. REINACH.

M. Lebègue nous a écrit pour rectifier ce qui a été dit dans la *Revue*, p. 117 et 118, au sujet de son *Épigraphie de Narbonne*. Il n'est pas exact, nous dit-il, que les inscriptions de Narbonne aient été publiées par lui en collaboration avec MM. Allmer et Germer Durand. M. G. Durand ne s'est occupé que des inscriptions de Nîmes. Quant à celles de Narbonne, si M. L. a eu à sa disposition les copies de MM. Allmer et Barry, il a tout revu sur les textes originaux. La responsabilité des lectures comme celle des commentaires lui appartient entièrement. Il n'accepte pas la lecture *mala* pour l'inscription mentionnée à la p. 118. Il y avait certainement MAHAIA. M. L. est d'ailleurs d'avis, comme M. Reinach, qu'il s'agit d'un cri de marchand ambulant.

M. Reinach répond, au sujet de la première réclamation de M. Lebègue, qu'il a simplement reproduit les renseignements *imprimés* sur une feuille de papier rose, laquelle figure en tête de *tous les exemplaires* de l'*Épigraphie de Narbonne* qui ont été distribués. Ce papier rose signale *expressément* la collaboration de MM. Lebègue, Allmer et Germer Durand; s'il renferme des erreurs, ce n'est pas M. Reinach qui est en faute.

En ce qui concerne MAHAIA, M. Reinach pense que cette lecture n'est pas *certaine* du tout. Voici ce qu'écrit M. Lebègue, p. 194 : « Millin, *Voy*. t. IV, p. 388 : MAHAIA. On lit ce nom sur la base d'un bas-relief représentant une figure debout encastrée dans les murailles du bastion Montmorency. » Ce passage attribué par M. Lebègue à Millin ne se trouve pas à l'endroit cité; on y lit simplement, dans l'énumération rapide des fragments du bastion Montmorency : « Figure debout, avec le mot MAHAIA. » Ainsi Millin n'a même pas remarqué le reste de l'inscription, à savoir les trois lignes qui subsistent encore, et l'on ne peut, en conséquence, prêter beaucoup d'autorité à sa lecture MAHAIA. M. Lebègue a sans doute cité Millin de mémoire; il lui fait d'ailleurs commettre une erreur, puisque MALA ou MAHAIA n'a jamais été inscrit « sur la base du bas-relief, » mais à l'angle supérieur.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

1. — Revue des questions historiques. 23e année, 1er janv. 1888. — Abbé Delarc. Le pontificat d'Alexandre II, 1er oct. 1061 à 21 avril 1073 (étudie trois épisodes de la vie de ce pape : le schisme de l'antipape Cadalus, les troubles de l'église de Milan et l'affaire de l'évêque de Florence, Pierre de Pavie. Pour ce dernier, l'auteur se contente de traduire le récit dans lequel le moine André raconte comment son maître, saint Jean Gualbert, se soumit à l'épreuve du feu, en 1068, pour prouver que l'évêque était simoniaque). — Abbé Vacandard. Saint Bernard et le schisme d'Anaclet II en France (reprend la question en étudiant spécialement la lettre écrite par le clergé et le peuple de Rome à l'archevêque de Compostelle au sujet de la double élection du 14 février 1130. Il est certain que l'élection d'Innocent II n'était pas légale; saint Bernard fit décider le concile d'Étampes en sa faveur pour des raisons d'ordre moral. Voyage du pape en France; mission de saint Bernard en Aquitaine, en 1131 et 1134, pour lutter contre Gérard d'Angoulême, qui avait pris le parti d'Anaclet. Note complémentaire sur la date du concile d'Étampes, que l'auteur fixe en août ou septembre de 1130). — Lecoy de la Marche. Louis XI et la succession de Provence. — Sciout. Le Directoire et la maison de Savoie (duplicité du Directoire à l'égard du Piémont; voleries d'Eymar et des républicains, tant italiens que français). — Allard. L'enseignement secondaire dans l'ancienne Rome. — Lecestre. Un mémoire inédit de Richelieu contre Cinq-Mars. — Charvériat. La question de Wallenstein en 1886. — G. Kurth. Les États de la couronne d'Aragon (d'après l'ouvrage de M. Bienvenido Oliver, intitulé : *la Nacion y la realeza en los estados de la corona de Aragon;* étude sur les principes qui ont présidé aux rapports entre les souverains de l'Aragon et les États de leur couronne).

2. — Revue d'histoire diplomatique. 2e année, no 1. — Baron A. d'Avril. Négociations relatives au canal de Suez. 1er article : de 1883 à 1885. — H. Stein. Un faux diplomate au xviie siècle (David Palache, qui vint à Paris, en 1631, avec une prétendue mission de l'empereur de Maroc. Il fit signer un traité et reçut de riches présents. On s'aperçut trois ans plus tard qu'il était un simple faussaire. Il n'en devint pas moins, en 1637, agent de l'empereur de Maroc à Amsterdam). — Comte Wasilszewski. L'évolution de la politique française en Orient au xviiie siècle, 1734-1771 (le rôle du comte de Broglie en Pologne est loin d'avoir eu l'éclat et la conséquence que lui attribue l'auteur du *Secret du Roi*. Il s'est laissé influencer par le récit de Rulhière. Il a mal interprété le rôle des Czartoriski dans la diète de 1752). — R. de Maulde.

Les ducs d'Orléans en Lombardie avant Louis XII, 1387-1483. — GEFFROY. Lettres du comte Axel Fersen (raconte l'assassinat du comte dans l'émeute du 20 juin 1810; publie quelques lettres et billets du comte). — H.-D. DE GRAMMONT. Les consuls et les envoyés de la cour de France à Alger. — A. DE SERPA-PIMENTEL. Don Pedro I et le Portugal (rectifications à l'article du comte de Barral publié dans la livraison d'avril 1887). — WESTRIN. Note sur la correspondance d'Oxenstierna (en 1707, M. de Campredon, ministre de France en Suède, acheta, avec l'approbation du marquis de Torcy, trois gros volumes in-folio contenant une série de lettres manuscrites en suédois adressées par Oxenstierna au roi Gustave-Adolphe. Ces volumes ont été expédiés en France; mais on ignore ce qu'ils sont devenus. On se prépare actuellement en Suède à publier la correspondance et les écrits politiques du célèbre chancelier; si l'on retrouvait quelque part les volumes égarés, il serait profitable à la science de les signaler à M. Styffe, directeur de l'entreprise).

3. — Revue critique d'histoire et de littérature. 1887, n° 51. — *C. Rousset.* Les commencements d'une conquête. 6e article (M. de Grammont relève beaucoup de faits et de jugements erronés dans cet ouvrage si intéressant; lui reproche surtout d'avoir mis trop largement à profit l'*Histoire de l'Algérie ancienne et moderne,* par M. Pellissier de Reynaud, 1854). = N° 52. *H. von Zeissberg.* Quellen zur Geschichte der Politik Œsterreichs, 1793-97, 2 vol. (pièces très intéressantes pour l'histoire des années 1793 et 1794, en particulier sur la conquête de la Belgique et le troisième partage de la Pologne). = 1888, n° 1. *Ankel.* Grundzüge der Landesnatur des westjordanischen Landes (résume les progrès et l'état actuel des recherches relatives à la géographie physique de la Palestine). — *Luce.* Philippe le Cat; un complot contre les Anglais à Cherbourg, à l'époque de la mission de Jeanne d'Arc, 1429 (très intéressant). — *Pribram.* Die Berichte des kaiserl. Gesandten, Franz von Lisola, 1655-60 (ces rapports révèlent toute une période inconnue de la vie de Lisola, le plus grand diplomate de Ferdinand III et de Léopold Ier). — État de la cour de Brandebourg en 1694, par *M. de la Rosière,* secrétaire de M. l'abbé de Polignac, ambassadeur du roi près la cour de Pologne (curieux). — *S. Maine.* Essais sur le gouvernement populaire (art. de P. Viollet). = N° 2. *Wieser.* Das longobardische Fürstengrab und Reihengräberfeld von Civezzano (mémoire court, mais substantiel, sur l'archéologie lombarde). — *H. de Beaucaire.* Une mésalliance dans la maison de Brunswick, 1655-1725; Éléonore Desmier d'Olbreuse, duchesse de Zell (biographie très attachante). — *O. Weber.* Die Quadrupel-Allianz vom J. 1718 (exposé clair, intéressant, trop sévère à l'égard de Dubois). = N° 3. *Ahlwardt.* Die Handschriften-Verzeichnisse der k. Bibliothek zu Berlin. Bd. VII (catalogue très bien fait des manuscrits arabes). — *C. Robert.* Griechische Mythologie von L. Preller (4e édition très améliorée). — *L. Lange.* Kleine Schriften auf dem Gebiete der classischen Alterthumswissenschaft. Bd. II (comprend 25 dissertations toutes relatives à l'histoire romaine). — *A. de Schlossberger.* Correspon-

dance à la reine Catherine, vol. I et II (textes fort curieux; mais l'éditeur n'a pas mis dans tout son jour la biographie de la reine, pourtant si dramatique). = N° 4. *Niese*. Flavii Josephi opera; vol. I et II (excellente édition critique). — *L. Paris*. Les bureaux de la guerre sous la Terreur (liste du personnel, avec l'indication des hommes politiques qui appuyaient chaque employé. Danton avait la clientèle la plus nombreuse). — Une famille de soldats : les Fririon, 1768-1886 (bon). = N° 5. *I. Gentile*. L'imperatore Tiberio (travail instructif, mais qui ne réussit pas à condamner le témoignage de Tacite).

4. — Bulletin critique. 1888, n° 1. — *Ranke*. Histoire de France, principalement au XVIe et au XVIIe siècle; trad. fr. par J. Porchat; tome IV. — *H. de Sybel*. Histoire de l'Europe pendant la Révolution française; tome VI; trad. fr. par Mlle Dosquet. = N° 2. *J.-M. Richard*. Une petite-nièce de saint Louis : Mahaut, comtesse d'Artois et de Bourgogne. — *Roman*. Tableau historique du département des Hautes-Alpes (parfois inexact quand il expose les origines ecclésiastiques du pays. A tort de placer à Chorges le chef-lieu de la *civitas Rigomagensium;* il faut opter entre Thorame, défendu par M. L. Duchesne, et Barcelonnette, proposé par M. Longnon).

5. — Journal des Savants. 1887, déc. — A. Maury. Anne Boleyn; 3e art. = 1888, janvier. B. Hauréau. Cantiones morales, scholasticae, historicae, in regno Sueciae olim usitatae (rend compte de l'ouvrage publié sous ce nom par M. Klemming, directeur de la bibliothèque royale de Stockholm). — R. Dareste. Histoire des avocats au Parlement de Paris, 1300-1600 (analyse avec éloges le livre de M. Delachenal, qu'il considère comme définitif). — Müntz. La tradition antique au moyen âge; suite.

6. — Le Livre. 1888, 10 févr. — Note du cardinal Maury sur le baptême du roi de Rome (adressée à l'empereur; cherche à établir, textes en main, que l'honneur de baptiser le roi de Rome doit lui revenir, et non au cardinal Fesch, à l'archevêque de Paris et non au grand aumônier).

7. — Polybiblion. 1887, oct. — *J. d'Arcenay*. Diane de Poitiers et son temps (roman historique). = 1888, janv. *Jungmann*. Dissertationes selectae in historiam ecclesiasticam. Tome VII (sur les origines de la Réforme, du concile de Trente, le jansénisme, la déclaration de 1682; très décousu, mais savant et sincère). — *Rubio y Ors*. Consideraciones historico-criticas acerca del origen de la independencia del contado catalan (admet que la Catalogne a obtenu son indépendance de fait, et non de droit, comme l'a soutenu Bofarull; mais, contrairement à M. Andres Pi, il estime que cette indépendance remonte bien plus haut que Hugues Capet).

8. — Revue de l'Histoire des religions. 8e année, tome XVI, n° 2. — Sayous. Le Taurobole. — Goldzieher. Le monothéisme dans la vie religieuse des Musulmans. = N° 3. Bonet-Maury. La légende d'Agbar et de Thaddée et les missions chrétiennes à Édesse, 108-180.

9. — La Révolution française. 1887, 14 déc. — AULARD. Les archives révolutionnaires du sud-ouest (l'auteur réclame, avec raison, que les archivistes s'occupent moins exclusivement du moyen âge et qu'ils entreprennent activement de classer les papiers de la Révolution. Il demande que les élèves de l'École des chartes ne s'occupent pas à l'École que du moyen âge. C'est ce qui a lieu : le cours d'institutions s'étend jusqu'à l'an VIII. Quant à stimuler le zèle des archivistes, il ne suffirait pas de changer encore les examens, il faudrait leur assurer une position moins médiocre ou moins précaire. Il faut se rappeler qu'ils sont nommés par le préfet, payés par le conseil général, et qu'ils perdent tous leurs droits déjà acquis à la retraite s'ils ont le malheur de changer de préfecture). — CHARAVAY. Les sénateurs du Consulat et de l'Empire ayant fait partie des assemblées républicaines. — GAFFAREL. L'opposition républicaine sous le Consulat, fin le 14 janv. 1888. — AULARD. Rapport de Garat sur Bernardin de Saint-Pierre, 1793. — ID. Trois discours de Danton (reconstitués à l'aide du *Logographe*). = 1888, 14 janvier. AULARD. L'École des chartes (article en réponse à une lettre de M. P. Meyer, directeur de l'École, au sujet de l'article précédent. M. Aulard nous parait déplacer la question. On lui répond que le cours des institutions de la France comprend toute la période révolutionnaire; il demande pourquoi l'on n'enseigne pas les institutions républicaines de 1848. Il parait désirer que les élèves de l'École apprennent dans le menu détail toutes les institutions révolutionnaires; il oublie que le but de l'École est de fournir aux futurs archivistes des notions générales de classement et l'intelligence générale des institutions de toute l'ancienne France. L'École s'efforce d'enseigner à ses élèves la méthode critique; on ne le peut faire avec succès qu'avec des documents relativement peu nombreux; c'est pourquoi les études de l'antiquité et du moyen âge sont si profitables pour l'esprit; c'est pourquoi l'étude du moyen âge est et doit rester le fondement solide de l'enseignement à l'École). — CHAMPION. La constitution civile du Clergé, d'après le livre de M. Sciout (quelques observations judicieuses). — AULARD. Les idées politiques de Carnot. — Deux lettres d'Hérault de Séchelles, 27 avril et 16 mai 1793 (écrites au nom des représentants du peuple au département du mont Blanc et à l'armée des Alpes).

10. — Le Curieux. N° 46, 1888, janvier. — DEUTZ (fin de ses mémoires). — L'an VIII et l'an IX de la République, d'après les archives de la sûreté générale; suite, n° 47. = N° 47. La naissance de l'Impératrice (l'impératrice et la duchesse d'Albe sont les filles, non de la comtesse de Montijo, mais bien de Christine de Naples, avant que celle-ci fût la femme de Ferdinand VII d'Espagne. Les actes de naissance de l'impératrice et de sa sœur qu'on a publiés sont authentiques, mais ils se rapportent à deux filles de Mme de Montijo mortes en bas âge. Liste des enfants que la reine Christine, après la mort de son mari, eut de Muñoz, duc de Rianzarès et de Montmorot). — Rapport au grand juge sur M. de Bourmont, ancien chef royaliste dans l'ouest, mainte-

nant détenu à la citadelle de Besançon; an XI. — La conspiration d'août 1820.

11. — Revue des Études juives. Tome XV, 1887, oct.-déc. — J. Halévy. Recherches bibliques; suite (1° le chapitre xiv de la Genèse raconte les luttes d'Abraham contre les Élamites. L'assyriologie prouve que les rois élamites mentionnés par la Bible vivaient et régnaient à l'époque indiquée. Le fond du récit est donc authentique. D'autre part, il a été certainement écrit avant la captivité. 2° La langue des Hittites est une langue sémitique ou phénicienne; cette langue était seule parlée à l'origine par les peuples établis entre l'Oronte et le Tigre supérieur. Durant toute l'époque assyro-babylonienne, les sémites de l'Hamathène, du Hatti et de la Mésopotamie parlaient des dialectes phéniciens. Quant aux Araméens, c'était une race méridionale vivant depuis le sud de la Babylonie jusqu'aux confins de l'Hidjaz). — Loeb. Le saint enfant de la Guardia (enfant chrétien, du sexe masculin, qui aurait été immolé à la Guardia par une société de cinq juifs et de six chrétiens judaïsants. L'inquisition a instruit le procès de cette affaire en 1490-91. Mais le crime que les prévenus ont payé de leur vie n'a pas été commis et l'enfant n'a jamais existé). — Lazard. Les revenus tirés des juifs de France dans le domaine royal; xiiie siècle. — Loeb. La correspondance des juifs d'Espagne avec ceux de Constantinople (ces lettres, dont l'auteur donne un texte nouveau, n'ont pas été écrites par des juifs, mais par des chrétiens, et sont postérieures à l'expulsion des juifs d'Espagne). — Id. Expulsion des juifs de Salins et Bracon, en 1374.

12. — Revue maritime et coloniale. 1887, déc. — Doneaud du Plan. Campagne de Rio-Janeiro, en 1711; journal historique (rédigé par Du Plessis-Parscau, garde-marine sur le *Lys*, vaisseau de Duguay-Trouin).

13. — Revue du Cercle militaire. 1887, 30 oct. — Cahier de correspondance et d'ordres du général Dugua; armée des côtes de l'Océan, nivôse-ventôse, an IV, 1796; fin le 6 nov. = 25 déc. Au Mexique, 1862; combats et retraite des Six-Mille (d'après le livre du prince Bibesco). = 1888, n° 1. Les opérations de la 6e division de cavalerie allemande en Sologne, 6-15 déc. 1870; suite aux n°s 2 et 3. — Trois lettres inédites de M. Thiers, 3, 7 et 11 mars 1871 (adressées au général Susane; elles indiquent les mesures à prendre pour lutter contre l'anarchie grandissante). = N° 3. Une fête à Lyon en l'an XIII (1805), à l'occasion de l'arrivée de Napoléon Ier et de l'impératrice Joséphine.

14. — Nouvelle Revue historique de droit. 1887, nov.-déc. — Gérardin. Le legs de la chose d'autrui. — Beauchet. La loi de Vestrogothie; fin (traduction en français du « Codex antiquior »). — Fustel de Coulanges. Note, à propos des articles de M. Beaudoin, sur la participation des hommes libres au jugement dans le droit franc (1° rien n'est démontré, ni sur l'âge de la loi salique, ni sur la justice populaire avant Clovis; 2° quant à l'assistance des hommes libres aux jugements, on ne

peut l'établir en alléguant le capitulaire de Charlemagne, où il est question, non d'assemblées de justice, mais de ces réunions d'hommes qui avaient lieu autour du roi deux fois l'an).

15. — Annales de l'École libre des sciences politiques. 1888, n° 1. — Ostrogorski. De l'organisation des partis politiques aux États-Unis. — G. Lefèvre-Pontalis. La mission du marquis d'Éguilles en Écosse auprès de Charles Édouard, 1745-46; fin (cette mission fut, en somme, stérile: mais elle mit en relief les talents du négociateur comme diplomate et comme soldat).

16. — Revue de géographie. 1887, déc. — J. Tessier. Voyage de deux bourgeois au Maroc, de Fez à Mekinez. — Foncin. La formation territoriale des principaux États civilisés; suite. — Deschamps. Pierre Belon, naturaliste et explorateur. = 1888, janvier. Programmes, cahiers, cartes pour les leçons géographiques des quatre fils du dauphin, fils de Louis XV; manuscrits autographes de Birache et de l'abbé d'Argentré, directeur des études, réunis par Alexis Monteil, annotés et publiés par L. Drapeyron.

17. — Revue des Deux-Mondes. 1887, 15 déc. — C. Rousset. La conquête de l'Algérie. Le gouvernement du général Bugeaud. 1er art. : l'offensive contre Abd-el-Kader; l'occupation de Mascara; 2e art., le 15 janv. : Bugeaud et ses lieutenants : La Moricière, Bedeau, Changarnier. — E. Grimaux. La jeunesse de Lavoisier (d'après des papiers de famille, des manuscrits et des lettres communiqués par M. de Chazelles. Étudie les premiers travaux de Lavoisier : son voyage avec Guettard, d'où il rapporta de nombreux documents pour un atlas minéralogique de la France qui fut exécuté par Monnet; l'entrée de Lavoisier à l'Académie et aux fermes générales; enfin son mariage avec Mlle Paulze). — Rothan. Souvenirs diplomatiques. La Prusse et son roi pendant la guerre de Crimée. 2e art. (les cours allemandes pendant la guerre; Napoléon III et l'armée de Crimée; l'Autriche et la Russie; la coalition de Bamberg; la diplomatie des trois puissances belligérantes à Berlin; l'Angleterre et la disgrâce du parti libéral en Prusse; la crise et le triomphe du parti russe à Berlin; la mort de Nicolas Ier). 3e art., le 1er janv. : Sébastopol; Napoléon au lendemain de la guerre de Crimée. — Gebhart. Un problème de morale et d'histoire : les Borgia. 1er art. : les débuts d'Alexandre VI (politique du pape, qui veut dominer l'Italie en établissant richement sa famille; politique de César, qui, avide de régner, commence par faire assassiner son frère aîné, don Juan de Guardia, le favori de leur père). = 1888, 1er janv. G. Boissier. Études d'histoire religieuse. 4e partie : la conversion de saint Augustin (déjà chrétien, mais non encore évêque, Augustin tenta de concilier la religion et la philosophie; la tentative dura peu, mais elle montre que le plus grand théologien de l'église latine n'était pas l'ennemi de la culture antique). — Valbert. Les mémoires d'Ernest II, duc de Saxe-Cobourg-Gotha. = 15 janv. Taine. Formation de la France contempo-

raine. Passage de la République à l'Empire, 1re partie; dernière partie le 1er févr. = 1er févr. Paul MONCEAUX. Apulée, magicien; histoire d'une légende africaine.

18. — La Nouvelle Revue. 1887, 25 déc. — TATISTCHEFF. Paul Ier et Bonaparte; étude historique d'après des documents inédits; suite. = 1888, 15 janv. MASSERAS. La dette américaine; les finances des États-Unis, de 1867 à 1887, 1re partie; fin le 1er févr. — Exécution des dames de Noailles, 1794 (d'après le récit de l'abbé Carrichon, prêtre de l'Oratoire et confesseur des dames de Noailles. Le manuscrit parvenu aux mains de Michelet a été communiqué par Mme Michelet). — ROUIRE. Une page de l'histoire des guerres puniques : bataille entre Xantippe et Régulus (il est inexact que Xantippe ait battu Régulus sur les bords de la Djériba, vaste lagune qui s'allonge parallèlement au littoral du golfe d'Hammamet. L'action décisive se livra dans une grande plaine, sur les bords du lac Kelbia, au nord de ce lac, et non loin de l'embouchure de l'Oued-Bagla dans le lac Kelbia). = 1er févr. RODOCANACHI. Un épisode peu connu de l'Histoire de France (le fils posthume de Louis X le Hutin, Jean, n'est pas mort cinq jours après sa naissance; c'est le fils de sa nourrice qui mourut ainsi et qu'on lui substitua. Emmené en Italie, le vrai Jean y vécut sous le nom de *Gianino*, ou même de *Re Gianino*, pour ceux auxquels il dévoila sa prétendue naissance royale).

19. — Correspondant. 1887, 10 déc. — Cte DE FALLOUX. Mémoires d'un royaliste (fragments de l'ouvrage dont il est rendu compte dans le Bulletin). — Le maréchal de Moltke (depuis son retour d'Orient jusqu'à 1866. Son œuvre comme chef d'état-major général; fin le 25 déc.). — COSTA DE BEAUREGARD. La jeunesse du roi Charles Albert (dramatique récit du rôle de Charles Albert dans la révolution piémontaise de 1821); suite le 25 déc., le 10 et le 25 janv. = 1888. 1er janvier. O. DE VALLÉE. Le prince de Bismarck, 1847-87. = 25 janv. Cte D'ANTIOCHE. Les dernières campagnes du général Chanzy en Afrique. — Ch. DEMAY. Les Allemands en Syrie (surtout depuis dix ans).

20. — Le Moyen Age. Janvier 1888. — *Souhart.* Bibliographie de la chasse. — *Schultze.* Geschichte des Untergangs des griechisch-rœmischen Heidenthums (article intéressant de M. Marignan). = Février. *G. Guarti.* Santa Maria del Fiore. — *Langlois.* Le règne de Philippe III le Hardi (article favorable de M. Prou). Les analyses des périodiques sont faites avec un grand soin.

21. — Académie des inscriptions et belles-lettres. Séances. 1887, 9 déc. — M. LECOY DE LA MARCHE lit un mémoire sur Louis XI et la succession de Provence qui a paru dans le numéro de janvier de la *Revue des Questions historiques.* = 1888, 20 janv. M. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE lit une note sur les mots *braca* (braie) et *hosa* (heuse), qui appartiennent, l'un à la langue celtique, l'autre à la langue germanique; la braie celtique paraît avoir été une sorte de pantalon flottant; la heuse germa-

nique un pantalon fermé aux chevilles, de là le sens de guêtre qu'il a pris plus tard en français.

22. — Académie des sciences morales et politiques. Séances et travaux. Compte-rendu. Tome XXVIII, 1887, déc. — Barthélemy Saint-Hilaire. L'Inde contemporaine (analyse l'*Inde nouvelle* de M. S. Cotton, au sujet des mœurs du peuple hindou). — A. Desjardins. Le sifflet au théâtre. — Baudrillart. Les populations agricoles de l'Ile-de-France (état des populations avant 1789). — L. Say. Les papiers de Turgot (conservés au château de Bons, qui appartient encore aujourd'hui au marquis Turgot). = 1888, janv.-févr. Chéruel. Rôle politique de la princesse palatine, Anne de Gonzague, pendant la Fronde, en 1651 (au prix d'une pension de 20,000 livres et d'un brevet qui lui garantissait la charge de surintendante de la future reine, Anne, princesse intéressée autant qu'habile, consentit à négocier avec Condé pour le rapprocher de la reine. C'est Mazarin lui-même qui la conseilla. Elle échoua devant les exigences excessives du prince, mais elle réussit auprès de certains Frondeurs qu'avait indisposés l'insolence de Condé. Son habileté diplomatique, vantée par Bossuet, est donc confirmée par l'histoire. Suit une lettre inédite de la princesse sur ses négociations avec Retz en septembre 1652). — Doniol. Documents inédits sur le rapprochement du gouvernement de Louis XVI avec Frédéric II (Grimm et Rulhière employés à ménager ce rapprochement). — Luchaire. Les milices communales et la royauté capétienne (elles n'ont pas figuré dans les armées royales avant la fin du règne de Louis VII; on les voit à Bouvines, mais elles n'y jouent aucun rôle. Philippe-Auguste les réserve pour la défense des frontières; aussi multiplie-t-il les communes dans les provinces les plus exposées pour en faire autant de forteresses défendues par les garnisons permanentes des bourgeois armés. Mais jamais ces milices n'ont, au XIIe ni au XIIIe siècle, constitué un élément de l'armée de ligne). — Chotard. Étude sur des lettres inédites de Louvois adressées à M. de Chazerat, directeur des fortifications à Ypres (elles intéressent également Vauban).

23. — Société nationale des Antiquaires de France. Séances. 1887, 9 et 16 nov. — MM. Muntz et de Laurière communiquent des documents sur le tombeau de Clément V à Uzès. — M. Mowat signale une découverte archéologique faite aux portes de Paris, à Puteaux, où l'on a trouvé un cimetière antique. Plusieurs cercueils en plâtre de la forme d'un trapèze allongé sont orientés les pieds au sud-est; des dessins symboliques moulés en relief existent aux extrémités. = 30 novembre. M. le baron de Baye soumet à la Société une croix en or estampé trouvée dans une tombe longobarde, près de Bergame, et appartenant à M. Amilcare Ancona de Milan. — M. Flouest communique, de la part de M. le comte de la Sizeranne, un poids romain en bronze, qui porte un S en argent damasquiné, signe caractéristique du *Semis*, et qui a été trouvé dans le nord du départe-

ment de la Drôme. — A propos des travaux exécutés par le peintre Fouquet, à Rome, M. Courajod répète ce qu'il a dit maintes fois au sujet des origines de la Renaissance qui n'est pas née tout d'un coup en Italie du seul contact avec les monuments de l'antiquité classique, mais qui a été préparée et organisée par un vaste mouvement d'ensemble dans lequel la France et la Flandre tinrent, à son avis, la première place. = 7-14 et 21 déc. M. Saglio présente à la Société une plaque de cuivre gravé, provenant de la Catalogne; elle représente la figure d'un marchand, entourée d'ornements d'une grande richesse et d'une inscription portant le nom du personnage et la date de sa mort en 1400. — M. R. de Lasteyrie entretient la Société d'une boucle de ceinturon de l'époque franque conservée au musée d'Épinal. Cette boucle est ornée de quatre figures formant une scène, dont l'explication n'a point été donnée jusqu'ici. M. de Lasteyrie démontre, en s'appuyant sur des représentations analogues empruntées aux sarcophages chrétiens et aux mosaïques de l'Italie, que l'artiste a voulu figurer les mages devant Hérode. = 28 déc. M. Héron de Villefosse présente deux inscriptions romaines; la première, découverte à Feurs (Loire), a été communiquée par M. Vincent Durand; cette inscription fixe d'une façon certaine l'existence et la situation du théâtre de Feurs, reconstruit en pierre et remplaçant un théâtre en bois; la seconde provient des anciens remparts de Narbonne; elle a une grande importance géographique pour l'histoire de la ville de Digne, dont elle fixe le rang de colonie et l'inscription dans la tribu Voltinia. — M. l'abbé Thédenat présente l'estampage d'une inscription funéraire romaine découverte à Fréjus. = 1888, 11 janv. M. le baron de Baye lit un mémoire sur les objets provenant de Bône et conservés au British Museum. M. de Baye les attribue à l'art vandale. = 18 janv. M. Germain Bapst expose qu'il y a eu un temps où l'étain venait au commerce de la Méditerranée non des îles Casitérides, mais de l'Altaï. — M. d'Arbois de Jubainville rapproche du nom de Lugdunum le nom *Luguselva*, lu dans une inscription de Périgueux. — M. Héron de Villefosse communique une note de M. l'abbé Rabiet sur un groupe d'inscriptions antiques trouvées à Cadenet (Vaucluse). = 25 janv. M. d'Arbois de Jubainville signale un pantalon antique découvert dans une tourbière du Jutland et publié en 1875 par M. Quicherat. Il pense que ce vêtement est un spécimen de la *husa* germanique. — M. l'abbé Beurlier communique la restitution d'une inscription métrique de Tigibba, en Afrique, relative à un toréador antique tué d'un coup de corne. — M. Pol Nicard signale la découverte récente de quatre dolmens trouvés au-dessus de l'hospice du Grand-Saint-Bernard. = 1er févr. 1888. M. Vauvillé lit un mémoire sur l'oppidum de Pommiers.

24. — Société de l'histoire du protestantisme français. Bulletin. 1887, n° 12. — Ch. Read. La petite-fille d'Agrippa d'Aubigné devant l'histoire; fin en 1888, n° 1 (adopte les conclusions de M. Geffroy, cite des passages intéressants d'un livre paru en 1810 : *Mme de Maintenon peinte*

par elle-même). — N. W. La situation politique et religieuse de la France en octobre 1564, d'après les lettres de Simon Renard à la duchesse de Parme (importantes et défavorables aux Guises). — F.-S. Le pensionnaire d'un pasteur du XVIIe siècle et sa tante, Françoise de Beringhen (cinq lettres; joli tableau de la vie dans un presbytère normand). — ARMAND. La quatrième guerre de religion dans le Velay, 1572-1574. — N. W. Notes sur les traités de Luther traduits en français et imprimés en France entre 1525 et 1534. = 1888, n° 1. BERNUS. Le ministre Antoine de Chandieu, d'après son journal autographe inédit, 1534-1591. — N. W. Deux lettres de François II (relatives au procès d'Anne du Bourg). — Le nombre des prétendus réformés six ans avant la Révocation. Lettre de N. de la Mare, 6 août 1680 (il s'élevait à deux millions au moins). — Les prisonniers de la Rochelle; trois lettres d'Antoine Court (ces prisonniers avaient été faits par les dragons après l'assemblée tenue à la Baume-des-Fées, près de Nîmes, le 15 janv. 1720). — A. LEFRANC. Études sur la jeunesse de Calvin et la Réforme à Noyon. 1re partie : la famille de Calvin (c'est à Noyon que Calvin est devenu protestant; là, il trouva des partisans nombreux et dévoués; il ne cessa jamais d'ailleurs ses relations avec sa ville natale. Plus tard, une réaction terrible éclata dans la ville qui embrassa le parti de la Ligue avec fanatisme).

25. — Société de l'histoire de Paris. Bulletin. 1887, nov.-déc. — COYECQUE. Notice sur l'ancien collège des Dix-Huit (collège fondé auprès de l'Hôtel-Dieu par un riche Anglais, en 1180, pour l'entretien de dix-huit écoliers pauvres; son histoire jusqu'au XVIe siècle, fragment des statuts; inventaire de la bibliothèque d'un étudiant au XVe s.). — H. O. Un document nouveau relatif à la fondation de l'Imprimerie nationale.

26. — Société des antiquaires de l'Ouest. Mémoires. Tome IX, 1886 (Poitiers, Druinaud, 1887). — Abbé JARLIT. Origine de la légende Mélusine; 2e partie. — LEDAIN. Épigraphie romaine du Poitou (publie et commente 80 inscr.; liste des noms de potiers romains trouvés en Poitou). — Alf. BARBIER. La baronnie de La Touche d'Avrigny et le duché de Châtellerault sous François Ier (contient beaucoup de documents, entre autres les aveux, dénombrements et inventaires relatifs à la baronnie d'Avrigny. Un chapitre est consacré à Joseph Cadet, munitionnaire général des vivres à l'armée du Canada, en 1757. Plusieurs documents se rapportent à ce personnage, de 1757 à 1761). — TORNÉZY. Le vicomte de La Châtre, d'après des documents inédits (il s'agit de Claude La Châtre de Monts, né en 1734. Après avoir servi bravement dans la guerre de Sept ans, il prit sa retraite en 1770, avec la croix de saint Louis. Il voulait aussi obtenir les honneurs de la cour; exposé des démarches qu'il dut faire pour y parvenir. Émigré en 1791, il ne rentra en France qu'en l'an XI, et mourut en 1819). = Bulletin. 1887, 3e trimestre. Dom CHAMARD. Notes historiques (1° la légende de saint Vivent a raison contre celle de saint Martin de Vertou; ce dernier est né, il a vécu et il est mort dans le diocèse de Poitiers et non dans celui de

Nantes; 2° réfute l'article de l'abbé Duchesne sur les évêques de Poitiers antérieurs à saint Hilaire). — RICHARD. L'inscription des Chaillé aux Cordeliers de Poitiers.

27. — Annales de Bretagne. Tome III, janv. 1888. — DUCROQUET. Une aliénation de droits domaniaux au profit de la province de Bretagne, en 1759; suite. — DUPUY. Les épidémies en Bretagne au XVIIIe s.; suite (les sages-femmes).

28. — Annales de l'Est. 1888. N° 1. — DEBIDOUR. Le général Grangeret, gouverneur de Longwy, d'après sa correspondance inédite (art. paru aussi dans la *Révolution française*). — Ch. DIEHL. Cours d'archéologie; leçon d'ouverture. — AUERBACH. Cours de géographie; leçon d'ouverture. — PFISTER. L'Alsace et la Lorraine, depuis la formation du royaume d'Austrasie jusqu'au traité de Verdun, 511-843 (article bien présenté et pénétrant).

29. — Bulletin d'histoire ecclésiastique. 1887, nov.-déc. — Abbé FILLET. Histoire religieuse du canton de La Chapelle-en-Vercors, Drôme. — P.-F. GIRAUD et Ul. CHEVALIER. Le Mystère des Trois-Doms, joué à Romans en 1509; fin. — Abbé LAGIER. Le Trièves pendant la grande Révolution; suite.

30. — Revue historique et archéologique du Maine. T. XXII, 2e et 3e livr. 1887, second semestre. — A.-B. DE BROUSSILLON et P. DE FARCY. Sigillographie des seigneurs de Laval, I, 1095-1264; suite dans la livr. 1 de 1888. — S. DE LA BOUILLERIE. Le château de la Groirie; ses seigneurs aux XVIIe et XVIIIe siècles, et sa description, par Jacques Pousset de Montauban. — DUCHEMIN et TRIGER. Les premiers troubles de la Révolution dans la Mayenne; suite : l'anarchie sociale; suite dans la livr. 1 de 1888 : les premiers symptômes de réaction. — ALOUIS et abbé LEDRU. Les Coesmes, seigneurs de Lucé et de Pruillé; suite. — A. JOUBERT. Le château de Ramefort de Gennes et ses seigneurs au XIVe et au XVIe siècle (ce château entra dans la maison de Clisson alliée aux Du Guesclin). = Tome XXIII, 1re livr. MOULARD. La famille Legendre (cette famille est une des plus anciennes du Mans. Publie le « livre de raison » de la famille, et la généalogie de la famille Le Gendre de Thomassin, dressée sur de nombreux documents conservés au chartrier du château de La Cour Saint-Paul). — Dom PIOLIN. Louis Chailly, de l'Oratoire, curé dans le diocèse du Mans; écrivain ecclésiastique et poète latin.

31. — Revue de l'Agenais. 1887, livr. 11 et 12. — J. DE B. DE LAFFORE. État de la noblesse et des vivant noblement de la sénéchaussée d'Agenois, 1717. 2e partie : personnes vivant noblement; suite. — THOLIN. La ville d'Agen pendant les guerres de religion du XVIe siècle; suite (les deux occupations de la ville par les huguenots, 1561, 1562). — BLADÉ. La Gascogne sous les rois mérovingiens; 1re partie : de la conquête de Clovis à la mort de Clotaire Ier (507-628). — MASSIP. La révolution à Cancon; suite.

32. — Revue de Gascogne. 1887, déc. — Baradat de Lacaze. Coutumes de Mauvezin et du Fezensaguet (décrit le registre qui contient le texte de ces coutumes). — Desponts. Mémoire de 1657 pour la commune de Pessan. = 1888, janvier. Beaurain. Contribution à l'histoire de l'instruction publique dans les Landes avant 1789; fin en février. — Dr Desponts. Jean Pardiac et la communauté des maîtres en chirurgie de la ville d'Auch, 1766-89; suite. — T. de Larroque. Trois lettres de Blaise de Monluc. = Février. Gardère. Le collège de Condom sous les Oratoriens; suite. — Bladé. La Novempopulanie wisigothique; suite : le règne de Théodoric II, 453-466. — Paul La Plagne-Barris. Registre domestique de la famille de Verdusan, 1359-1478.

---

33. — Historische Zeitschrift. Bd. XXIII, Heft 2. — G. von Below. Origine des institutions municipales en Allemagne. 2e partie (1° la ville considérée comme lieu de marché; 2° enceinte de la ville; 3° la ville considérée comme circonscription judiciaire; 4° les charges publiques, surtout financières et militaires, des bourgeois). — Br. Gebhardt. Mathias Dœring, moine franciscain (biographie d'un démocrate du xve s.). — M. L. Origine du conseil administratif de l'Allemagne, en 1813 (publie un rapport en français adressé par le baron de Stein au tsar Alexandre). — Lettres de Gneisenau au prof. Siegling, d'Erfurt, 1814-1831. = Bibliographie. *Strecker*. Ueber den Rückzug der Zehntausend. — *Altmann*. Der Rœmerzug Ludwig's des Baïern (précise quelques faits et quelques dates; n'ajoute en réalité rien à Müller et à Riezler). — *Grube*. Des Augustinerpropstes Joh. Busch Cronicon Windeshemense und Liber de reformatione monasteriorum. — *Hohoff*. Die Revolution seit dem 16 Jahrh. im Lichte der neuesten Forschung (l'auteur s'est proposé de démontrer la vérité de cet aphorisme de Léon XIII dans l'encyclique du 29 juin 1881, que la réforme du xvie s. est la cause de la révolution moderne). — *Fríis*. Tychonis Brahei et ad eum doctorum virorum epistolae, 1568-1587. — *Brosien*. Preussische Geschichte. Abth. I : die Geschichte der Mark Brandenburg im Mittelalter (bon). — *Joachim*. Die Entwickelung des Rheinbundes vom J. 1658 (sec et mal écrit, mais contient des faits utiles). — *Ebeling*. August von Sachsen, 1553-86 (sans valeur). — *Meinardus*. Urkundenbuch des Stiftes und der Stadt Hameln bis zum J. 1407. — *Mayr-Deisinger*. Wolf Dietrich von Raittenau, Erzbischof von Salzburg, 1587-1612 (bonne contribution à l'histoire de la contre-réforme).

34. — Historisches Taschenbuch. 1888. — J. von Pflugk-Harttung. Le ministère wurtembergeois de M. de Linden (ce ministère conservateur fut formé à la fin de 1849, et resta en fonctions jusqu'en 1864. Expose les principaux faits de la politique wurtembergeoise pendant cette période, et les luttes politiques entre le ministère et la représentation du peuple. L'auteur défend vivement le ministère Linden contre les jugements défavorables qu'on a jusqu'ici portés contre lui).

— E. Bodemann. La duchesse Sophie de Hanovre (biographie très approfondie d'après les mémoires de la duchesse publiés récemment et d'après sa correspondance très nourrie avec son frère, l'électeur Charles-Louis de Palatinat. Dans sa correspondance, les événements militaires et politiques prennent une place importante depuis 1672. L'exposé de ses idées religieuses et philosophiques forme un tableau intéressant pour la culture intellectuelle au XVIIe s.). — Kleinschmidt. Histoire de Gustave-Adolphe IV, roi de Suède (aux archives de Berlin et de Darmstadt l'auteur a trouvé un grand nombre de renseignements intéressants sur les années 1810-1813 relatifs au roi détrôné, à ses rapports avec Napoléon Ier, Alexandre Ier et d'autres princes, à ses nombreux voyages à travers toute l'Europe). — Asbach. L'empire romain et la constitution romaine jusqu'à l'avènement de Vespasien. — Nœldechen. Tertullien et les empereurs romains (expose les idées et les jugements de Tertullien sur le gouvernement des empereurs romains; ils sont intéressants surtout pour l'histoire de Caracalla et d'Élagabale). — Ritterling. Les prêtres chez les Germains (leurs fonctions publiques et leur organisation; montre l'influence considérable qu'ils ont exercée dans le domaine politique). — H. Haupt. La propagande hussite en Allemagne (réunit un grand nombre de faits déjà connus ou inédits sur l'extension du hussitisme dans diverses contrées de l'Allemagne. Montre l'influence exercée sur l'Allemagne par les idées socialistes des Taborites; attribue une grande importance à l'union entre les Taborites et les Vaudois allemands, qui s'opéra vers 1430. En Franconie et dans la Marche de Brandebourg, il s'est trouvé des partisans des doctrines vaudoises taborites jusqu'à la fin du XVe s. L'unité des frères bohèmes a également noué des relations avec l'opposition religieuse en Allemagne. L'anabaptisme a sans doute d'étroits rapports avec le hussitisme). — Maurenbrecher. Les délibérations du concile de Trente; suite (expose les délibérations de la 4e session, le 8 avril 1546. Les décrets rendus dans cette session sur la Bible et la tradition; les instructions ecclésiastiques qui en découlèrent ont eu pour le catholicisme une importance fondamentale; pour l'avenir ils ont été les soutiens salutaires et bienfaisants de la doctrine catholique).

35. — Neues Archiv. XIII. Bd. Heft 2. — Herzberg-Frænkel. Sur les nécrologes des diocèses de Salzbourg et de Passau. — G. Meier. Amalarii Fortunati Episcopi Trevirensis epistula de tempore conservationis et jejunii (Amalaire de Trèves, 809-814). — Pfluck-Harttung. Observations critiques sur Bonizo, Lambert et Berthold (l'élection de Grégoire VII a été accompagnée de violences; Grégoire n'a pas notifié son élection à Henri IV, la lettre donnée par Bonizo est fausse. — Lambert présente sous un jour faux les négociations avec les Saxons. — Il en est de même pour la diète de Tribur. — Les récits de Lambert et de Berthold sur la communion d'Henri à Canossa sont faux. — Jugement sévère sur Lambert : c'est un poète, un moine et un sot). — Dümmler. Lettres et vers du IXe s. (tirés de la bibl. de Leyde, Voss. lat.

in-8°, n° 88. Provient de Pierre Daniel. C'est un ms. fr. écrit aux XII° et XIII° siècles par diverses mains. Nombreuses épigrammes relatives à la sodomie, représentée comme un vice répandu dans le nord de la France; poème de 94 hexamètres rimés contre un évêque hérétique; lettre de 875-877 écrite par A. à son maître E., écolâtre d'un monastère; autre lettre du même temps de H. à son maître A.). — GUNDLACH. Le recueil des *Epistolae Austrasicae* (c'est un ms. du IX° s. auj. au Vatican (Palat. 869) contenant des lettres de l'époque mérovingienne publiées pour la première fois par Freher. Les 24 dernières sont toutes relatives à Childebert ou à sa mère Brunehaut, les 24 premières émanent de saint Remi, de Nicet de Trèves, d'Auspicius de Toul, des membres de la famille mérovingienne. Ce recueil a été formé à Metz vers 585 par un membre de la chancellerie austrasienne. M. G. dresse le catalogue des lettres. Il fait de plus remarquer que le texte de la deuxième lettre de saint Remi porte non pas *administrationem vos secundum rei bellicae,* mais *adm. v. secundum bellicae;* ce qu'il traduit: l'administration de la seconde Belgique. Cette lettre aurait été écrite après la victoire de Clovis sur Syagrius. Donc Clovis était déjà chrétien alors, puisque Remi lui recommande d'user des conseils des *Sacerdotes tui*). — L. SCHMIDT. Paulus Diaconus et la *Origo gentis Langobardorum* (maintient contre Vogeler (*P. D. und die O. G. L.* Hildesheim, 1887) que Paul Diacre s'est servi d'un ms. développé de l'*Origo*).

36. — Nord und Süd. Oct. 1887. — Charles DU PREL. La mystique des anciens Grecs (le somnambulisme; guérison de maladies par des coups dans les temples grecs. Cet usage s'est perpétué jusqu'à nos jours en Italie).

37. — Zeitschrift für ægyptische Sprache und Alterthumskunde. Jahrg. XXIV, 1886; Heft 3 et 4. — BRUGSCH. Le nom en ancien égyptien de la Grande-Hérakléopolis (Ha-hunnsu). — PIEHL. Varia (histoire de l'écriture hiéroglyphique).

38. — Zeitschrift für Assyriologie. 1887. Bd. II, Heft 3. — AMIAUD. L'inscription H. de Goudéa (consacrée à la déesse Baou; texte et commentaire). — WINCKLER. Études et contributions sur l'histoire de la Babylonie et de l'Assyrie, suite (les deux rois babyloniens appelés Kurigalzu; histoire des plus anciens souverains d'Assyrie, le roi d'Assyrie Tiglat-Pileser II doit être placé avant le roi Ramman-Nirari II). — P. HAUPT. Le nom du royaume de Damas en écriture cunéiforme. — OPPERT. Quelques explications complémentaires aux formules juridiques. — SAYCE. Remarques diverses sur des inscriptions assyriennes. — AMIAUD. Les briques avec inscription sumérienne de Sargon II.

39. — Mittheilungen (Bulletino) des k. deutschen archæologischen Instituts in Rom. Bd. II, Heft 1, 1887. — HELBIG. Sur un portrait de Livie. — HENZEN. Une inscription de la galerie del Furlo (gravée en l'an 246 ap. J.-C. par un « Evocatus, » qui avait été chargé

de poursuivre des brigands. Texte et commentaire). — Comte di Monale. Antiquités de Città Castellana et de Corchiano, dans le pays de Falériés (l'antique Fescennia se trouvait sur le territoire du moderne Corchiano). — Helbig et Dümmler. Sur une fibule d'or de Palestrina (du vi^e s. av. J.-C., l'inscription qui s'y trouve est de beaucoup la plus ancienne des inscriptions latines qui nous sont parvenues). — Gatti et de Rossi. Fragment d'une inscription du roi Ariobarzane Ier (trouvée sur la place de la Constitution). — Id. Inscription funéraire de la Via Portuensis. — Conze. Rapport sur les dernières fouilles exécutées à Pergame. — Gamurini. Sur une écaille avec inscription falisque de Città Castellana.

40. — Zeitschrift für deutsche Philologie. Bd. XX, Heft 2, 1887. — Matthias. Un pasquil du temps de la guerre de Smalcalde (de l'an 1546; dirigé contre le parti catholique. Texte et commentaire).

41. — Zeitschrift für Vœlkerpsychologie und Sprachwissenschaft. Bd. XVII, Heft 4. 1887. — Haberland. Usages et superstitions relativement à la nourriture (comment les différents peuples tuent les animaux, cuisent les viandes, répartissent les heures de repas).

42. — Zeitschrift der deutschen morgenlændischen Gesellschaft. Bd. XLI, Heft 3, 1887. — Arnhard. La consécration de l'eau selon le rite de l'église éthiopienne (publie le texte éthiopien; traduction et commentaire). — Klamroth. Extraits d'écrivains grecs dans les œuvres d'Iaqûbî; suite (extraits de philosophes grecs). — Gelzer. Aegyptiaca (1° l'oasis égyptienne El-Wah' el-Dachileh portait dans l'antiquité le nom de Trimuthis; il ne faut pas confondre avec celui-ci le nom de la ville de Terenuthis; 2° sur la situation de l'antique Κοπρέθεως κόμη).

43. — Zeitschrift des deutschen Palæstina-Vereins. Bd. X, Heft 3, 1887. — Schick. Artuf et ses environs (situé à cinq heures de Jérusalem; on y a trouvé des tombeaux en pierre, des collines artificielles, des restes de pressoirs. L'auteur essaie d'identifier ces ruines à l'aide des données fournies par l'Ancien Testament sur le tombeau de Samson, etc.). — Einszler. L'invocation du nom de Dieu et des esprits mauvais dans les idées superstitieuses des Arabes de Palestine. — Gatt. Y avait-il à Jérusalem une ou plusieurs forteresses du nom d'Akra? (il y en avait plusieurs). — Gildemeister. Inscription arabe sur les bords du Nahr Banijas (placée en 1220 apr. J.-C. par un fils du sultan Adil).

44. — Der Katholik. Jahrg. LXVII, 1887, oct. — Kellner. Les fils et petits-fils d'Hérode le Grand régents des pays palestiniens. — Le pape Benoît VIII, 1012-1024 (biographie détaillée). Suite en nov.

45. — Jahrbücher für protestantische Theologie. Jahrg. XIII, Heft 4, 1887. — Gelzer. Le titre de « Patriarcha oecumenicus; » conflit entre le pape Grégoire le Grand et le patriarche Jean Nesteutès (ce titre est porté par les patriarches de Constantinople depuis 518; ce n'est

pas Jean Nesteutès qui se l'est arrogé, et, quand il se fit donner ce titre par d'autres, il ne créa pas une innovation dans l'Église). — LIPSIUS. Valentinus et la secte des Valentins (cet article, très détaillé, est un remaniement en allemand de l'article « Valentin » inséré dans le *Dictionary of christian biography* de Smith et Wace).

46. — Theologische Quartalschrift. Jahrg. LXIX, Heft 4. 1887. — STARA. La situation de l'Église à l'égard du théâtre (résume la doctrine et recueille les décisions de l'Église relatives à la fréquentation des théâtres depuis les premiers temps du christianisme jusqu'au XVIIIe s.). = Comptes-rendus. *Mejer*. Zur Geschichte der rœmischdeutschen Frage (n'est pas impartial). — *Colberg*. Verfassung, Cultus und Disciplin der christlichen Kirche nach den Schriften Tertullians (bon). — *Felten*. Papst Gregor IX (bon).

47. — Theologische Studien und Kritiken. 1888, Heft 1. — BEYSCHLAG. L'apocalypse défendue contre la dernière hypothèse critique (combat l'opinion d'E. Fischer et d'A. Harnack soutenant que l'apocalypse est d'origine juive et qu'elle a été interpolée par un remanieur chrétien. Prouve que l'empereur Néron est l'antéchrist de l'apocalypse). — G. KRAMER. La tentative du comte Zinzendorf pour réconcilier Wittemberg et Halle (expose en détail les négociations de Zinzendorf pour amener une entente entre Wernsdorf et A. H. Francke, et réconcilier ainsi les orthodoxes et les piétistes. D'après des documents inédits conservés aux archives de Herrenhut). — BUCHWALD. Un passage défiguré des œuvres de Luther (lorsqu'en 1518 Luther fut ramené d'Augsbourg, il publia dans ses « Acta Augustana » les négociations engagées entre Cajétan et lui. A la demande de l'électeur Frédéric, un passage de cet écrit fut rendu illisible par la censure à l'aide d'encre d'imprimerie. Mentionne un exemplaire intact du mémoire qui se trouve à la bibliothèque municipale de Zwickau, et publie le passage oblitéré).

48. — Zeitschrift für kirchliche Wissenschaft und kirchliches Leben. 1887, Heft 1. — F. GROTE. Où se trouve le Golgotha ? (cet endroit est sans doute identique à la colline de Jérémie). — ROCHOLL. Robert de Deutz (additions au travail que l'auteur a fait paraître en 1886 sur ce théologien allemand du XIIe siècle ; elles se rapportent aux rapports de Robert avec Honorius d'Autun, Norbert et Gerhoh de Reichersberg). — BENDIXEN. Wenzeslaus Link (biographie de ce réformateur allemand, ses rapports avec Johann Staupitz et Martin Luther) ; suite dans Heft 2 et 3 (Link, vicaire général de l'ordre des Augustins ; son activité réformatrice à Altenburg et à Nuremberg). = Heft 2. F. BRAUN. Commentaires au quatrième vol. de l'histoire du peuple allemand par J. Janssen (rectifications). = Heft 4 et 5. DICKHOFF. La théologie de Joh.-Staupitz. — G. MÜLLER. Histoire des prédicateurs de la cour en Saxe ; suite (sur Daniel Greiser, prédicateur à la cour de l'électeur Auguste de Saxe, mort en 1591 ; en grande partie d'après des documents inédits). = Heft 7. G. BOSSERT. Joh. Schlaginhauffen, un ami de Luther (réforma-

teur très ardent dans la principauté d'Anhalt; biographie composée en partie d'après des documents inédits). = Heft 8. P. Wolff. La division de l'histoire ecclésiastique en périodes. = Heft 9. V. Schultze. Le calendrier de Capoue de l'an 387 (C. I. Lat. X, nº 3792. Combat l'interprétation de Mommsen; voit dans cette inscription un argument pour prouver que dès cette époque la politique impériale travaillait énergiquement à supprimer peu à peu le paganisme). = Heft 10. J. Dræseke. Apollinarios de Laodicée (biographie détaillée).

49. — Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie. Jahrg. XXXI, Heft 1. 1887. — Hilgenfeld. Le pseudo-Philon (recherche sur l'origine du traité Περὶ τοῦ πάντα σπουδαῖον εἶναι ἐλεύθερον; ce traité philosophique, d'origine grecque, a subi un remaniement juif à l'époque de Philon). — F. Gœrres. La politique religieuse de l'empereur Constance Ier (elle a préparé la grande œuvre du règne de son fils : l'émancipation du catholicisme et l'introduction de la forte hiérarchie chrétienne dans l'organisme régénéré de l'empire). — Dræseke. Sur Boèce (sur l'authenticité de l' « Anecdoton Holderi; » contre les hypothèses de Schepss). — Comptes-rendus. *Hauck.* Kirchengeschichte Deutschlands. Bd. I (excellent; critiques de Fr. Gœrres). — *Egli.* Altchristliche Studien (bon).

50. — Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins. Neue Folge. Bd. II, Heft 4. 1887. — Gothein. Contributions à l'histoire des mines dans la Forêt Noire (le droit des rois allemands sur l'exploitation minière, et les prétentions juridiques élevées, en vertu de ce droit régalien, par les princes d'empire; au xvᵉ s. déjà prévalut le principe que le droit régalien sur les mines revenait au propriétaire du territoire. Organisation des mineurs; réformes de l'empereur Maximilien Ier dans le domaine des mines. D'après des documents inédits). — Poinsignon. Localités abandonnées dans le Brisgau; fin. — Krieger. L'électeur d'un coadjuteur à Strasbourg en 1598 (l'archiduc Maximilien, frère de l'archiduc Ferdinand, fut choisi comme coadjuteur de l'évêque de Strasbourg et cardinal Charles de Lorraine; c'est seulement après le refus de ce prince que le choix tomba sur l'archiduc Léopold. Publie cinq lettres échangées entre l'empereur Rodolphe II et l'archiduchesse Marie d'Autriche). — F. von Weech. Additions à la liste des diplômes d'empereurs allemands conservés aux archives de Carlsruhe, de 1270 à 1378. — Inventaire des archives dans les districts d'Engen et de Waldshut et dans les archives de la ville de Bade.

51. — Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden in den Rheinlanden. Heft 83, 1887. — Ihm. Le culte des « matres » ou « matronae » (leurs noms, leurs représentations figurées, les cultes différents qu'on leur rendait; origine et expansion de leur culte. Les « matronae » étaient originairement des divinités celtiques; on ne peut les identifier avec les Parcae romaines, car nous devons les considérer comme des divinités bienfaisantes à l'homme. On leur identifie sou-

vent les « Junones; » culte attribué aux « Suleviae, » aux « Campestres, » aux « Triviae, » aux « Lares, » aux « Fatae, » aux « Nymphae. » Publie 552 inscr., en partie inédites, relatives au culte des « Matronae » et des divinités qu'on vient d'énumérer). — SCHNÜTGEN. Une colombe eucharistique récemment découverte dans l'église de Münster-Maifeld, dans la province du Rhin (on y renfermait l'hostie. Elle appartient au XIIIe s. et provient sans doute de Limoges). — Général WOLF. Le castellum romain à Deutz, en face de Cologne (cherche à prouver que la fondation de ce château est dans le rapport le plus étroit avec la fondation de Cologne par les Romains). — Général VON VEIT. Le camp romain de Vetera Castra (à Xanten sur le Rhin). — WIEDEMANN. Une statuette égyptienne en Wurtemberg (trouvée dans le voisinage de Bietigheim avec des antiquités romaines. Intéressant pour l'expansion du culte d'Isis en Germanie). — Rapport sur les antiquités romaines trouvées dans les pays rhénans.

52. — Zeitschrift für vaterlændische Geschichte. (Verein für Geschichte und Alterthumskunde Westfalens.) Bd. XLV, 1887. — REIGERS. Le conflit relatif à l'extension de la paroisse de Bocholt, 1415-48 (au concile de Bâle; il fut réglé par l'évêque de Munster). — TUMBÜLT. Sur la condition juridique des « cerocensuales » (ils étaient dans la clientèle de l'Église. Jugement du tribunal de la chambre impériale à Vetzlar, en 1723, sur la question de savoir si la qualité de bourgeois de Munster et celle de « cerocensualis » étaient ou non compatibles). — DARPE. Administration d'un monastère westphalien au XVe s. (d'après les livres de compte inédits du couvent de femmes d'Ueberwasser à Munster). — FINKE. Recherches sur l'histoire de Westphalie (l'auteur a recherché, dans les archives et les bibliothèques de Rome, les actes et chartes relatifs à l'histoire de la Westphalie au temps de la Réforme. Publie une relation épiscopale sur la situation intérieure du diocèse de Munster en 1599. Contributions biographiques à l'histoire de Dietrich de Niem, Konrad de Soest et autres écrivains westphaliens du moyen âge). — BORGGREVE. L'autel celtique de Lenne en Westphalie. — BRÜNING. Mélanges historiques (le monastère de Grafschaft en Westphalie aux plus anciens temps et ses environs. Généalogie des comtes de Dassel. Histoire du château de Nordernau et de ses possesseurs. Recherches sur la généalogie des sires de Grafschaft). — GRÜE. Notes historiques sur la ville westphalienne de Borgholz; suite (institutions municipales; bourgmestres, Conseil, rapports avec le tribunal de la Vehme; etc. Biographies de Pantaléon Bruns, évêque élu de Paderborn, et de Louis de Grona, abbé de Grafschaft). — SCHRADER. Chartes et regestes pour l'histoire de l'ancienne abbaye bénédictine de Marien-Münster et de son territoire. 1re partie 1128-1518. — WERTH. Lœwenburg et Sparrenburg (sont deux châteaux différents).

53. — Zeitschrift des Vereins für Thüringische Geschichte. 1886. Bd. V. — DOBENECKER. Importance de l'histoire de la Thuringe;

du point où en sont actuellement les études à ce sujet. — EINERT. Arnstadt à l'époque de la guerre de Trente ans (important pour l'histoire des mœurs et de la société). — WOLFRAM. L'anabaptiste Thomas Münzer à Allstedt, 1523-1524 (son conflit avec le prince électoral et avec le duc de Saxe. Publie un acte inédit de 1524). — RICHTER. Histoire du gymnase d'Iéna (publie 4 lettres des années 1638, 1643 et 1647). — PERTHES. Un astrologue thuringien (d'après les lettres de Mutianus, 1506-1515). — ALBERTI. Le village aujourd'hui disparu de Sichmansdorf. — LIPPERT. Le roi Adolf de Nassau et les baillis de Plauen (montre que ce roi voulut attirer ces seigneurs à son parti par différentes inféodations. Publie une charte de l'an 1296). — DOBENECKER. Additions et rectifications au cartulaire des baillis de Plauen et de Weida; suite. — ID. Rectifications et additions au cartulaire d'Arnstadt. — ID. Revue des publications récentes, relativement à l'histoire et aux antiquités de la Thuringe.

54. — Mittheilungen des Vereins für Geschichte von Kahla und Roda. Bd. III, Heft 3, 1887. — J. LŒBE. Sur le « Jus spolii » en Thuringe au moyen âge (ce droit autorisait le seigneur à prendre, comme étant sa propriété privée, tous les biens meubles laissés par un membre du clergé. Il fut révoqué, en 1394, par le landgrave de Thuringe, et les clercs furent autorisés à faire leur testament). — E. LŒBE. La famille noble « von Würzburg » (signale plusieurs membres de cette famille du XIIe au XVe s.). — J. LŒBE. Le cartulaire des seigneurs de Lobdeburg; additions. — E. LŒBE. Colonies fondées dans les environs de Roda et aujourd'hui disparues. — Regestes d'actes relatifs au monastère de femmes d'Eisenberg (153 numéros allant de 1190 à 1556).

55. — Quartalblætter des historischen Vereins für das Grossherzogthum Hessen. Jahrg. 1886. N° 2. — RIEGER. Le combat de Siegfried contre le dragon; localisation de la légende à Caldern près Marbourg en Hesse. — ROTH. Registre des impôts de Grossumstadt au XVe s. (sur des tablettes de cire). — MORNEWEG. Contributions à l'histoire de la médecine dans les pays du Rhin moyen (9 documents analysés, 1479-1504). — Baron DAEL. Contributions à l'histoire de la guerre du Palatinat, 1713-1717. — KOFLER. Antiquités préhistoriques, romaines et post-romaines en Hesse. = N° 3. FROHNHÆUSER. Le cours ancien du Neckar à l'ouest de Heidelberg. — KELLER. Antiquités et inscriptions romaines trouvées récemment à Mayence. — ROTH. Contributions à l'histoire du monastère de Saint-Pierre à Wimpfen; suite au n° 4; fin aux n°s 1-3 de 1887 (publie la liste de ses revenus en 1295). — FROHNHÆUSER. Le duel chez les paysans hessois (a persisté jusqu'au XVIIe s.). — F. H. L'abbaye de Seligenstadt pendant la guerre de Trente ans (nombreux extraits intéressants de la chronique locale). = N° 4. KOFLER. Recherches sur la frontière romaine dans la Wetterau (rectifications à l'ouvrage de Cohausen). — Graf VON ERBACH. Histoire de la ville d'Erbach dans l'Odenwald. — ANTHES. Histoire de la collection

d'antiquités à Erbach. — Roth. Bibliographie relative à sainte Hildegarde, directrice du monastère de Ruppertsberg à Bingen. = 1887. N° 1-3. Wolf. Routes romaines et ponts romains sur le Rhin à Hanau. — Anthes. Le « schnellerts » de Breuberg dans l'Odenwald (des fouilles opérées dans ces ruines ont prouvé qu'elles n'étaient pas romaines). — Roth. Les mss. des œuvres de sainte Hildegarde à Heidelberg, Wiesbaden et Rome. — Sur l'histoire de l'abbaye de Seligenstadt (d'après des comptes municipaux de 1552; fournit des détails sur le combat du margrave Georges de Brandebourg contre l'électeur de Mayence). — Wœrner. Recueil des inscriptions tumulaires de Worms.

56. — Mittheilungen der Geschichts und Alterthumsforschenden Gesellschaft des Osterlandes. Bd. IX, Heft 2, 1886. — Loebe. Histoire du château et de la famille de Ronneburg. — Meissner. Histoire de la cave publique d'Altenburg (analyse les ordonnances sur la vente du vin au détail et sur la fabrication de la bière; contributions à l'histoire de la culture de la vigne et du commerce des vins au moyen âge). — Loebe. Sur Frédéric « à la joue mordue, » margrave de Misnie (histoire de la vallée de la Pleisse sous le gouvernement de ce prince. Tutelle du bailli Heinrich Reuss de Plauen exercée par le margrave Frédéric Ier de Misnie, 1324-31). = Heft 4, 1887. Loebe. Les « judices terrae Plisnensis » (origine des fonctions de ces juges; leur compétence; liste des juges, manifestement impériaux, qui ont exercé de 1172 à 1248; leur histoire et celle des juges établis depuis l'union du pays avec la Misnie). — Mitzschke et Loebe. Sur l'histoire du monastère augustin d'Altenburg (d'après des documents inédits). — Loebe. Histoire de la justice criminelle à Altenburg au moyen âge. — Id. Jutta d'Altenburg (fille du burgrave Albert Ier d'Altenburg; elle mourut à la tête du prieuré de Cronschwitz, en 1263). — Id. Le roi Lothaire II à Altenburg en 1134 (l'auteur pense que la « civitas Plzen, » mentionnée dans la « Continuatio Cosmae, » est identique avec la ville actuelle d'Altenburg). — Loebe et Wolf. Histoire des octrois et des droits de marché et de balance à Altenburg (publie un tarif du xve s.).

57. — K. Sæchsische Gesellschaft der Wissenschaften. Philolog.-histor. Classe. Abhandlungen. Bd. X, n° 7. 1887. — Voigt. Les banquiers et la tenue de livres à Rome (1° les « argentarii » et les « nummularii; » exercice de leur industrie; 2° les livres d'affaires de l' « argentarius » et du chef de famille; 3° comment étaient formulées les inscriptions sur le « codex accepti et expensi; » 4° l'obligation littérale du « codex accepti et expensi. » Exposé très détaillé).

58. — Neues Archiv für Sæchsische Geschichte. Bd. VIII, 1887. — J. Müller. Les écoles à leur début en Saxe (la plus ancienne école de Saxe se rattache au chapitre de Meissen; on peut en suivre l'histoire en remontant jusqu'au xiie s.; une seconde école de Meissen se rattache encore au couvent de Sainte-Afra. Au xiiie s., on trouve des écoles à Bautzen, à Wurzen, à Gehringswalde et à Leipzig. His-

toire détaillée des écoles que l'on rencontre en Saxe au XIVe s. Article approfondi, basé sur de nombreux documents). — ISSLEIB. De Passau à Sievershausen en 1552-1553 (expose en détail les entreprises guerrières et les négociations diplomatiques de l'électeur Maurice de Saxe, depuis la rupture de la trêve de Passau jusqu'à sa mort au combat de Sievershausen, en 1553. D'après de nombreux documents inédits). — DISTEL. Documents relatifs à l'histoire du « Schœffengericht » de Leipzig (expose le conflit entre les hommes de loi appartenant à ce tribunal et les bourgmestres de Leipzig, en 1574, relativement à la composition du tribunal. Publie treize chartes et lettres). — ERMISCH. Pièces d'archives relatives à l'histoire de l'introduction de la Réforme à Freiberg (publie dix chartes et lettres de 1525 à 1528). — WEILAND. Généalogie de la famille des Wettiniens. — B. VON SCHŒNBERG. Histoire de l'école régionale de Meissen. — OPEL. Mémoire d'Abraham de Sebottendorf, diplomate saxon, en faveur de l'électeur Jean-Georges, en 1639 (ce mémoire a pour but de retenir l'électeur dans le parti autrichien, et de le décider à maintenir les décisions de la paix de Prague et à s'opposer à une alliance de la Saxe avec la Suède et la France. Publie ce document très intéressant avec un commentaire détaillé). — G. MÜLLER. Les écoles allemandes à Dresde à leurs débuts, 1539-1600. — BERLING. H. Gœding, peintre de la cour de Saxe, 1531-1606. = Comptes-rendus : *Bachmann*. Briefe und Acten zur œsterreichisch-deutschen Geschichte im Zeitalter Kaiser Friedrich des III (excellent). — *Mitzschke*. Des Paulus Jovius Chronik des Grafen von Orlamünde (important). — *Ehses*. Landgraf Philipp von Hessen und Otto von Pack (réfutation complète du livre par G. Kawerau). — *Hallwich*. Tœplitz (bon). — *Hasse*. Geschichte der Leipziger Messen (remarquable). — *Geering*. Handel und Industrie der Stadt Basel (excellent). — *Fictz*. Unterricht von Prinzen im XVI u. XVII Jahrh. (excellent). — *Noack*. Die Exception Sachsens von der Wahl Kaiser Ferdinand I (des erreurs). — *Knothe*. Geschichte des Oberlausitzischen Adels (important). — Revue des publications récentes, relativement à l'histoire et aux antiquités de la Saxe et de la Thuringe.

59. — Mittheilungen des Alterthumsvereins für Zwickau und Umgegend. — 1887, Heft 1. — FABIAN. La ville de Zwickau pendant la guerre de Smalcalde (article détaillé, composé à l'aide de la chronique inédite de Peter Schumann, d'actes, de lettres, de chartes des archives communales de Zwickau. Publie vingt lettres inédites de 1546 à 1550).

60. — Mittheilungen vom Freiberger Alterthumsverein. Heft 23, 1886. — KADE. Le chroniqueur de Freiberg Andreas Mœller (mort en 1658; notes biographiques). — ID. Chronique inédite d'une famille de Freiberg, 1538-1690. — KNEBEL. Histoire du travail à Freiberg aux siècles derniers; suite (vie et mœurs, travail et salaires, journées des ouvriers, auberges, organisation des sociétés ouvrières). —

KNOTHE. Les chartes de Freiberg (parle avec éloge du *Codex diplomaticus Saxoniæ regiæ*, vol. XIII). — KNAUTH. Le poète Heinrich de Freiberg; fin (il y a eu deux poètes de ce nom, l'un au XIIIe s., l'autre au XIVe).

61. — Preussische Jahrbücher. 1887. Bd. LX, Heft 3. — K. MUELLER. Le point de partage entre l'antiquité et le moyen âge dans l'histoire de l'Église (l'époque qui va de la fin du VIe au milieu du VIIe s. marque cette ligne de démarcation; à ce moment l'ancienne église grecque fut dépouillée de sa situation dominatrice dans le monde et se soumit au byzantinisme; d'autre part, c'est alors que l'église occidentale commença de conquérir son importance universelle). — DEHIO. Les études historiques dans leurs rapports avec les études sur l'histoire de l'art (fait un grand éloge de l'enseignement de l'art professé à l'École des chartes et réclame de pareilles institutions dans les universités allemandes). — A. VON DER LINDE. La « Christianae religionis institutio » de Calvin. — CHARPENTIER. L'État du Congo (apprécie sévèrement l'ouvrage de Chavanne). = Heft 4. WEBER. Un conflit devant le Parlement de Paris sous Louis XV (l'affaire des billets de confession). — DELBRÜCK. Düppel et Alsen (d'après le travail du grand état-major général).

---

62. — Archiv für œsterreichische Geschichte. Bd. LXXI, Heft 1, 1887. — FRIES. Le nécrologe de l'abbaye bénédictine de Sainte-Érentrude à Salzbourg du XVe au XVIIe siècle (texte et commentaire détaillé). — HAUTHALER. Extraits des registres du Vatican (137 bulles publiées in extenso, ou résumées, sur l'histoire des archevêques de Salzbourg de 877 à 1280).

63. — Wiener Studien. Jahrg. IX, 1887, Heft 2. — A. BAUER. Les inscriptions sur le pilier des serpents à Delphes et sur la base de la statue de Zeus à Olympie (les deux inscriptions n'ont pas été gravées à l'occasion de la victoire de Platées. Elles contenaient les noms des villes qui érigèrent ces monuments votifs après la défaite des Perses. Ce n'est pas seulement la part prise aux combats, mais encore la contribution votée pour l'érection de ces monuments qui firent mentionner ces villes dans les listes des deux inscriptions. Ces dernières, enfin, ont été jusqu'ici invoquées à tort contre la véracité de Pausanias). — ID. Kléandridas et Gylippe (examine les passages où les historiens apprécient le caractère du Spartiate Kléandridas, 445 av. J.-C., et le procès intenté plus tard à son fils Gylippe. Il est impossible de déterminer avec certitude les sources utilisées par Diodore et Plutarque dans le récit de ces événements). — WESSELY. Papyrus grecs du British Museum (papyrus 77 : testament grec du VIIe s. av. J.-C.; papyrus 33 : liste d'impôts; papyrus 113 : textes juridiques du Fayoum. Publie des textes, très importants pour la plupart, comble leurs lacunes et les commente en détail). — SZANTO. L'hypothèque et la vente à réméré dans le droit grec (examine l'hypothèse de R. Dareste, que l'hypothèque vient de la ὠνὴ ἐπὶ λύσει. Ces deux institutions se sont développées séparément; elles

sont parallèles et ne viennent pas l'une de l'autre). — A. von Domaszewski. Administration de la Mésopotamie (à la tête de cette province il y avait, non un légat impérial, mais le Praefectus Mesopotamiae; cette institution date de Septime Sévère qui voulut, par cette préfecture, créer un contre-poids aux grandes situations occupées en Orient par les sénateurs).

---

64. — The english historical Review. 1888, janvier. — Prothero. Gneist et la constitution anglaise (analyse et discute les ouvrages de l'érudit allemand, surtout ce qui s'y rapporte à l'histoire du Parlement). — Miss Robinson. Les droits de la maison d'Orléans sur Milan; 1er article. — Sidney J. Owen. Benoît de Boigne (aventures du général de Boigne, employé au service de Mahadaji Sindia à Delhi de 1785 à 1797; épisode de la guerre des Anglais dans l'Hindoustan à la fin du xviiie s.). — Mac Lennan. Les origines de l'exogamie. — Sayce. La légende de Sémiramis (le nom de Sémiramis a été originairement en rapport avec Hiérapolis de la Syrie du nord; de là il passa aux Araméens de Mésopotamie comme aux Lydiens occidentaux; le rapport de Sémiramis avec Ninus est d'origine persane). — Barfield. Le cartulaire de l'abbaye de Reading appartenant à lord Fingall (il est du commencement du xve s.; publie la liste des livres conservés dans l'église de Reading qui se trouve dans ce manuscrit). — S. R. Gardiner. Charles Ier et le comte de Glamorgan. = Bibliographie : *Laurie*. Lectures on the rise and early constitution of universities (livre vivant, intéressant, mais plein d'erreurs). — *Schottmüller*. Der Untergang des Templer-ordens (exposition diffuse et confuse; textes importants). — *Price*. A descriptive account of the guildhall of the city of London (documents précieux, publiés avec d'excellentes illustrations; mais il y a des fautes de lecture nombreuses et beaucoup d'erreurs dans l'annotation). — *Raine*. The historians of the church of York and its archbishops. Vol. II (textes excellents pour l'histoire du xiie siècle). — *Jessopp*. The autobiography of the Hon. Roger North (texte charmant fort bien publié). — *Beveridge*. The trial of maharajah Nanda Kumar (ne réussit pas à réfuter la thèse où sir James Stephen a montré que la mort du maharajah ne fut pas un meurtre juridique préparé de longue main par Warren Hastings).

65. — The Academy. 1887, 10 décembre. — *Mahaffy*. Greek life and thought, from the age of Alexander to the roman conquest (excellent). = 24 déc. *Stapleton*. Some official correspondance of George Canning (documents intéressants, annotés avec soin). — *Bonar*. Letters of David Ricardo to Thomas R. Malthus, 1810-1823. = 31 déc. *Kinglake*. The invasion of the Crimea. Vol. VII et VIII (connaît bien les sources anglaises et russes; au point de vue français, le récit est toujours très insuffisant; le portrait qu'il trace de Napoléon III n'est qu'une caricature). = 1888, 7 janv. *Ballantyne*. Lord Carteret, 1690-1763 (bonne biographie). = 14 janv. *Lawless*. The story of Ireland (sans valeur.) — *Richey*. A short history of the irish people, down to the date of the

plantation of Ulster (réimpression soignée d'un ouvrage excellent; on y apprend encore moins l'histoire de l'Irlande que la manière d'étudier cette histoire).

66. — The Athenæum. 1887, 10 déc. — *Dr Cruise.* Thomas à Kempis (utiles notes de voyage sur le pays où vécut Thomas et sur ses reliques; reprend, sans faire avancer la question, sa thèse que Thomas est l'auteur de l'Imitation). = 24 déc. *Sir H. Layard.* Early adventures in Persia, Susiana and Babylonia (très intéressant). = 31 déc. *Bain.* A history of the Aberdeen incorporated trades (médiocre). — *Britton.* History and antiquities of Bath abbey church, continué par *Peach* (bon). = 1888, 7 janv. *Maitland.* A collection of cases decided in the King's courts during the reign of Henri III, annotated seemingly by Henry of Bracton (textes très intéressants; annotation pleine de science. L'attribution de ces notes à Bracton paraît certaine). — A sketch of universal history (par M. Rawlinson qui a traité l'histoire ancienne, M. Stokes celle du moyen âge, M. Patton l'époque moderne. Les auteurs se perdent en général dans l'énumération des faits et ne s'attachent pas aux idées générales. Le but a été manqué). = 14 janv. *Smith* et *Wace.* A dictionary of christian biography (contient un trop grand nombre d'erreurs; les auteurs ne sont pas assez au courant). — *Davis.* The history of the second Queen's Royal regiment. Vol. I (intéressant pour l'histoire de l'occupation de Tanger par les Anglais en 1661-62). — *Phillimore.* How to write the history of a family (excellent). — *Vivian.* The visitations of the county of Devon (travail considérable sur les généalogies des familles du comté de Devon).

67. — The contemporary Review. 1888, janv. — Plumptre. La cathédrale de Wells et ses doyens. 1er article : d'Étienne à Henri VIII. — Le doyen de Peterborough. De l'époque où fut rédigé le Pentateuque. 1er art.; 2e art. en février (la tradition qui fait de Moïse l'auteur du Pentateuque prête le flanc à de sérieuses critiques; néanmoins la théorie contraire a ses difficultés plus graves encore. L'auteur refuse de croire que le tabernacle fut inventé par Esdras ou que le Deutéronome fut écrit au temps de Manassès et de Josias; en attendant plus de lumière, il s'en tient à la tradition qui donne Moïse pour auteur du Pentateuque). — Février. Russell. La guerre de Crimée par Kinglake.

68. — The Nineteenth Century. 1888, février. — Sir Henry Elliot. La mort d'Abdul Aziz et la fin de la réforme en Turquie. — La constitution des États-Unis, par Son Excellence le ministre des États-Unis.

---

69. — The Nation. 1887, 24 nov. — *Whitelock.* The life and times of John Jay, secretary of foreign affairs under the confederation (médiocre). = 1er déc. *Knox.* Decisive battles since Waterloo (assez bon). = 8 déc. *Fisher.* The history of the christian church (bon). = 15 déc. *Doyle.* English colonies in America. Vol. II : the puritan colonies (excellent). = 29 déc. *Warfield.* The Kentucky resolutions of 1798 (intéressant

récit d'histoire locale). = 1888, 5 janv. *Crawford*. The genesis of the civil war : the story of Sumter, 1860-61 (beaucoup de faits intéressants ; mais l'auteur s'est trop étroitement confiné dans l'histoire du fort Sumter au début de la guerre de Sécession ; cette histoire ne renferme nullement la « genèse » de la guerre).

---

70. — Messager des sciences historiques de Belgique. 1887, 4e livr. — Claeys. Histoire de la gilde souveraine et chevalière des Escrimeurs, dite Chef-confrérie de Saint-Michel, à Gand ; suite. — Vlaminck. Le territoire des Aduatuques ; fin. — Ed. van Even. Dévastations dans l'église des Célestins d'Héverlé-lez-Louvain, en 1796 ; fin. — Crutzen. Un mémoire contemporain sur la question des corporations aux Pays-Bas à la fin du siècle dernier. — Van den Bemden. Notice complémentaire sur le « Torreken. » — Vander Haeghen. Les jésuites à Gand au xvie s. (extraits des archives gantoises).

71. — Revue de Belgique. 1887, 15 déc. — Vanderkindere. Souvenirs d'un voyage à Canossa (traduit le récit de la visite faite par Henri IV à Canossa, d'après Lambert de Hersfeld). — Coemans. La vie d'outre-tombe chez les Assyro-Babyloniens.

---

72. — Russische Revue. Jahrg. XIV, Heft 4. — Les Tcherkesses et autres populations musulmanes qui habitent aujourd'hui le bassin de Kouban ; d'après L. P. Sagurski et E. D. Felizyn. — Ad. Brückner. La famille Rasumowskij (analyse l'ouvrage en 4 vol. publiés sur cette famille par M. Wassiltschikow ; intéressant pour les règnes d'Élisabeth, de Catherine Ire, de Paul Ier et d'Alexandre Ier).

---

73. — Archivio storico per le provincie napoletane. Anno XII, fasc. 4. — Barone. Notices historiques extraites des registres de la chancellerie de Ladislas de Duras ; suite : 1392. — Schipa. Appendice à l'histoire du principat lombard de Salerne ; fin (analyse 66 diplômes, de 841 à 1072). — Simoncelli. De la prestation appelée *Calciarium* dans les contrats agraires du moyen âge (réunit un assez grand nombre de textes qui déterminent le sens de ce mot et son évolution : du sens d'investiture ou d' « intratura, » il est arrivé à désigner tout simplement une pension en général). — Capasso. Les registres angevins des archives de Naples qu'on croyait à tort perdus (ces registres n'avaient jamais été égarés ; les indications fausses des titres l'avaient donné à penser ; un examen attentif des registres tels qu'ils sont aujourd'hui constitués a fait retrouver les registres prétendus manquants. Cette observation avait échappé même à la sagacité de M. Durrieu ; mais elle confirme ce qu'il a dit du terrible désordre où se trouve aujourd'hui cette précieuse collection). — Inventaire des pièces sur parchemin ayant appartenu jadis à la famille Fusco, et depuis acquises par la Société d'histoire napolitaine ; suite.

CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE.

France. — M. J.-A. Fleury, mort fin nov. dernier, est l'auteur d'une *Histoire d'Angleterre,* en 2 vol., qui fait partie de la Collection d'histoire universelle publiée par Hachette.

— M. Victor Gay, auteur du *Glossaire archéologique* bien connu, est mort le 12 décembre dernier, à l'âge de soixante-sept ans.

— Le Dr Giraudet, auteur d'une *Histoire de la ville de Tours,* en 2 vol. (1874), vient de mourir.

— M. G. Servois a été nommé directeur général des Archives nationales et M. G. Robertet directeur de la bibliothèque de l'Arsenal. MM. Alf. Maury et Ed. Thierry, mis à la retraite par limite d'âge, ont été nommés directeurs honoraires.

— La France vient d'acquérir, moyennant 150,000 fr., les mss. Libri et Barrois de lord Asburnham. C'est à M. L. Delisle, à sa sagacité, à sa persévérance, qu'est due cette précieuse acquisition.

— L'Académie des sciences morales et politiques a mis au concours les sujets suivants : Prix du budget, section de morale : exposer, d'après les œuvres de saint Jean Chrysostome, quelles étaient les mœurs de son temps, et discuter, au point de vue moral, la manière dont il les juge (prix de 2,000 fr.; terme : 31 déc. 1889). Section générale et philosophique : 1° exposer les institutions politiques, judiciaires et financières du règne de Philippe-Auguste (terme : 31 déc. 1888); 2° politique étrangère de l'abbé Dubois (terme : 31 déc. 1891). A chacun de ces sujets sera attribué un prix de 2,000 fr. Prix Odilon Barrot : l'Académie a prorogé jusqu'au 31 déc. 1888 l'Histoire de l'enseignement du droit en France avant 1789. Prix Rossi : histoire économique de la valeur et du revenu de la terre au xviie et au xviiie s. en France (prix : 4,000 fr.; terme : 31 déc. 1889). Prix Bordin, section de morale : la morale dans l'histoire (prix : 2,500 fr.; terme : 31 déc. 1890); section d'histoire générale : étudier l'histoire de la constitution de la propriété foncière chez les Grecs, en s'arrêtant à la conquête romaine (prix : 2,500 fr.; terme : 31 déc. 1889).

— L'Académie des sciences morales et politiques a terminé le t. I du *Catalogue des Actes de François Ier;* il comprend 3,834 pièces.

— L'*École du Louvre* a commencé, en décembre dernier, sa sixième année et se développe petit à petit. Voici un aperçu des cours professés pendant le premier semestre : — *Archéologie nationale.* M. Alexandre

Bertrand étudie, dans leur ordre chronologique, les salles du Musée des antiquités nationales, en développant les conséquences historiques qui ressortent de cet examen; il s'occupe plus particulièrement cette année de la période romaine. — *Archéologie orientale et céramique antique*. M. E. Potier, professeur suppléant, étudie les vases peints grecs portant des signatures d'artistes depuis l'époque de Solon jusqu'à celle de Périclès. — *Archéologie égyptienne*. M. Pierret étudie les monuments de la XIXe dynastie. — *Langue démotique*. M. E. Revillout traduit les inscriptions démotiques relatives à l'histoire de la Nubie et les stèles démotiques du Louvre provenant du Sérapéum. — *Langue copte et Droit égyptien*. M. E. Revillout traduit les textes coptes juridiques du Musée du Louvre et continue l'étude comparative du droit égyptien, en traitant de l'état des personnes. — *Épigraphie assyrienne*. M. Ledrain explique les textes de Sargon. — *Épigraphie phénicienne et araméenne*. M. Ledrain explique les inscriptions palmyréniennes du Louvre. — *Peinture française*. M. Georges Lafenestre étudie la peinture au moyen âge et spécialement les origines de la peinture française. — *Sculpture française*. M. Louis Courajod étudie les origines de la Renaissance en France au XIVe et au XVe siècle. — *Histoire des arts appliqués à l'industrie en France*. M. Émile Molinier étudie l'histoire de l'orfèvrerie française.

— La soutenance des thèses de l'École des chartes a eu lieu le 30 janv. dernier. Elle a porté sur les travaux suivants : Bonin : l'Alleu de Bourgogne; Ch. Bonnier : Caractéristique des chartes de Douai (1203-1275); Alf. Bourgeois : Étude sur l'organisation du domaine des évêques de Metz; A. Ducom : Étude sur l'histoire et l'organisation de la commune d'Agen jusqu'au traité de Brétigny; G. Dupont-Ferrier : Jean d'Orléans, comte d'Angoulême (1399-1467); A. Ebel : Essai sur les origines, l'organisation et les attributions administratives de la Chambre des monnaies; L. Finot : Étude sur les revenus de la couronne et l'administration financière sous le règne de Charles VI; G. Jacqueton : Essai sur l'histoire des relations diplomatiques de la France et de l'Angleterre pendant la seconde régence de Louise de Savoie (1524-1526); G. Ledos : la Jeunesse du duc de Berry (1340-1380); J.-H. l'Hermitte : Mémoire sur la fondation, l'organisation et les derniers développements de l'hôpital Notre-Dame, dit Comtesse, lez-Seclin (Nord) (1247-1399); L. Soullié : Essai sur quelques pouillés de la province de Reims; Alf. Spont : les Conférences de Calais (1521); P. Tierny : la Prévôté de Montreuil; essai sur l'organisation administrative et judiciaire au XIVe s.; J. Tissier : Jean V, comte d'Armagnac (1421-1473); J. Viard : Essai sur l'organisation des finances sous Philippe VI dit de Valois (1328-1350). — Les travaux le plus remarqués ont été ceux de MM. Ebel, Jacqueton et Ledos.

— M. Ernest Babelon a donné chez A. Lévy le 1er fascicule d'un grand ouvrage sur le *Cabinet des Antiques à la Bibliothèque nationale* (1 vol. in-fol. avec planches).

— L'*Histoire générale de l'antiquité : Orient, Grèce, Rome* (Delagrave), par M. R. Peyre, mérite une mention à part au milieu des nombreux manuels qui paraissent à l'usage des classes. L'auteur est au courant des travaux récents de l'érudition et il a su remplir d'une manière à la fois exacte et vivante le vaste cadre qu'il s'est tracé. Toute l'histoire politique, littéraire, artistique, sociale de l'antiquité s'y trouve résumée sans sécheresse, et ce livre mérite d'être mis dans les mains de tous les élèves des classes de lettres pour les aider dans l'intelligence des textes classiques et réveiller les souvenirs insuffisants que leur laissent leurs cours d'histoire de sixième, cinquième et quatrième.

— M. R. de la Blanchère a fait tirer à part l'intéressante *Histoire de l'épigraphie romaine* composée d'après les notes de M. Léon Renier, qui avait été insérée d'abord dans la Revue archéologique (Leroux).

— Le R. P. Dom Plaine vient de publier la *Très ancienne vie inédite de saint Samson, premier évêque de Dol en Bretagne* (Paris, Bray et Retaux), d'après un ms. de la Bibliothèque d'Angers. Avec l'absence de critique qui caractérise tous ses travaux, l'éditeur s'imagine que ce texte a été écrit par un contemporain du saint. Il suffit de lire les deux lignes suivantes pour reconnaître que le texte n'est pas antérieur au IXe s. : « Tum vero S. Sanson de manu Hilberti imperatoris de verbo et commendatione archiepiscopatum totius Britannicae recipiens..... » Cette très ancienne vie est récente. Elle n'est d'ailleurs qu'un amusant recueil de merveilles.

— M. Thureau-Dangin ne s'est pas laissé endormir par le succès et les hautes récompenses qui ont accueilli son *Histoire de la monarchie de Juillet* (Plon et Nourrit). Quatre ans à peine après la publication de son premier volume, il nous donne une seconde édition dans laquelle il a profondément remanié l'histoire de la politique extérieure du ministère Casimir Périer qui était déjà une des parties les plus remarquables de son ouvrage. Il a pu consulter la correspondance de M. Molé, celle de M. de Barante à Turin et à Saint-Pétersbourg, celle du comte de Bresson à Bruxelles, à Berlin et à Madrid, les Mémoires de M. de Saint-Aulaire, les notes écrites à l'issue de chaque session parlementaire par M. Duvergier de Hauranne. Cette histoire sans doute est passionnée et nous sommes loin de partager toutes les passions qui l'animent; mais nous reconnaissons que ces passions mêmes ajoutent beaucoup de vie et d'intérêt à un ouvrage dont le fond est aussi solide que la forme en est brillante.

— Nous avons reçu trop tard pour en parler dans ce numéro le beau livre que M. Fr. Delaborde vient de consacrer à *Charles VIII et à son expédition en Italie* (Plon et Nourrit).

— La librairie Alcan vient de mettre en vente la seconde édition de l'[illegible]le de [illegible] Mill, *la Révolution française de* 1848 *et ses détrac-*[illegible]i d'une préface par M. Sadi Carnot.

[illegible]ulieu a donné chez Delagrave un *Précis d'éco-*

nomie politique, résumé d'un grand ouvrage sur le même sujet que prépare l'auteur. Il y étudie successivement la production, la répartition, la circulation, la consommation des richesses, l'État et les finances publiques.

— M. H. DE LA FERRIÈRE a terminé le t. III des *Lettres de Catherine de Médicis* (documents inédits) qui est en vente chez Hachette.

— La librairie Ernest Leroux a mis en vente le t. I du *Répertoire des sources imprimées de la Numismatique française*, dressé par M. Arthur ENGEL et M. Raymond SERRURE. L'ouvrage sera complet en deux vol., au prix de 30 francs.

— Ont paru chez Hachette : l'*Inventaire des dessins et estampes relatifs au département de l'Aisne, recueillis et légués à la Bibliothèque nationale par M. Édouard Fleury*, rédigé par M. H. BOUCHOT ; l'*Inventaire des pièces dessinées ou gravées relatives à l'histoire de France, conservées au département des mss. dans la collection Clairembault sur le Saint-Esprit*, par M. A. FLANDRIN ; le *Catalogue des mss. danois, islandais, norvégiens et suédois de la Bibliothèque nationale de Paris*, dressé par M. Olaf SKAEBNE-SKALHOLT ; la *Bibliographie des Sociétés savantes de la France*, par M. E. LEFÈVRE-PONTALIS ; la *Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France*, par M. Robert DE LASTEYRIE.

— Le *Bulletin des bibliothèques et des archives* (Champion) contient, dans le n° 1 de 1887, un rapport de M. Funck-Brentano sur les archives de la Bastille conservées à la bibliothèque de l'Arsenal. Le n° 2 contient le catalogue, arrêté au 31 juillet 1887, de la collection des Inventaires-sommaires (in-4° à deux colonnes) des archives départementales, communales et hospitalières antérieures à 1790.

— Viennent de paraître dans l'*Inventaire général des richesses d'art de la France* la 2e partie des Archives du Musée des monuments français (documents déposés aux Archives nationales et provenant du Musée des monuments français), le tome I des Monuments religieux et le tome II des Monuments civils en province (Plon).

— La revue *l'Ami des monuments*, publiée par le Comité des monuments français, gagne avec chaque numéro en importance et en intérêt sous la direction si active de M. Ch. NORMAND. Le 3e n°, illustré de très belles gravures, contient des études sur le *Château de Bourbon-l'Archambault*, par MM. Gelis Didot et Grassoreille; sur *Néris et Montluçon*, par M. A. Lenoir, sur l'*Ancien palais des papes à Sorgues*, par M. Müntz, etc., etc.

— La table alphabétique des *Titres de la maison de Bourbon*, par M. LECOY DE LA MARCHE (collection des inventaires publiés par la direction générale des Archives nationales), est en vente à la librairie Plon.

— MM. JUNDT, MASSEBIEAU, MESSEGOZ, PUAUX et SABATIER viennent d'entreprendre la publication d'*Annales de Bibliographie historique*, sur le modèle de la *Revue critique*. Les deux premiers numéros permettent

de très bien augurer de cette nouvelle entreprise. (Prix : 5 fr. par an. Libr. Fischbacher.)

— M. Henri Lavoix a publié le *Catalogue des monnaies musulmanes de la Bibliothèque nationale* (Impr. nationale).

— En novembre dernier est paru le 1er fasc. d'une *Encyclopédie bibliographique universelle*, publiée, sous la direction de M. Armand d'Hilst, par la librairie A. Chérié. Elle se propose de donner l'analyse abrégée des principaux ouvrages paraissant en France et à l'etranger et le sommaire de tous les numéros des principales revues du monde entier.

Livres nouveaux. — Documents. — *Duval*. Cahiers de doléances des villes, bourgs et paroisses du bailliage d'Alençon, en 1789. Alençon, Guy. — *P. de Fleury*. Inventaire des meubles existant dans les châteaux de La Rochefoucauld, de Verteuil et de la Terne, en 1728. Angoulême, Chasseignac. — *Ducoin*. Recueil de documents relatifs à l'histoire du Dauphiné. 4e fascicule : Notice historique sur les édifices religieux détruits, de 1790 à 1820, dans le département de l'Isère. Grenoble, Allier. — La naissance du prince de Dombes, 4 mars 1700. Fêtes et réjouissances à Versailles. Lyon, Georg. — *Demarquette*. Cartulaire et abbesses de la Brayelle d'Annai, de 1196 à 1504. Lille, impr. Lefebvre-Ducrocq. — Mémoires de la comtesse Edling, née Stourdza, demoiselle d'honneur de S. M. l'impératrice Élisabeth Alexievna. Leroux. — *Bellée, Duchemin* et *Brindeau*. Cahiers de plaintes et doléances des paroisses de la province du Maine pour les états généraux de 1789. Vol. II. Champion (Annuaire de la Sarthe). — Collection de documents rares et inédits ; fasc. 1-8. Jourdan. — *F. Pasquier*. Les coutumes d'Ornolac en 1415. Foix, impr. Pomiès. — *Faure*. Notes et documents sur les archives des hospices de Narbonne. Tome V. Narbonne, impr. Caillard. — *Abbé Peyron*. Documents pour servir à l'histoire du clergé et des communautés religieuses dans le Finistère pendant la Révolution. Quimper, impr. A. de Kerangal. — *J. Delpit* et *A. de Brezets*. Chronique du Parlement de Bordeaux, par Jean de Métivier. Bordeaux, Moquet (Soc. des bibl. de Guyenne). — *Ch. de R. de Beaurepaire*. Cahiers des états de Normandie rédigés sous le règne de Henri III ; tome I (Soc. de l'hist. de Normandie). Rouen, Cagniard. — *E. Le Sens*. Antiquités de la ville de Harfleur, recherches par le sieur de La Motte, eschevin en ladite ville. Ibid. (Soc. rouennaise de bibliophiles). — *R. de Lasteyrie*. Cartulaire général de Paris ; tome I, 528-1180. Champion. — *Abbé Froger*. Cartulaire de l'abbaye de Saint-Calais. Le Mans, Pellechat.

J. Gauthier. Inventaire-sommaire des archives du département du Doubs, antérieures à 1790. Archives civiles, série B, chambre des comptes de Franche-Comté, nos 541-1710, tome II. Besançon, impr. Jacquin. — *Saint-Charles*. Inventaire-sommaire des Archives de la Haute-Garonne, série B, tome II. Toulouse, impr. Chauvin. — *L. de La Pijardière*. Inventaire-sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Hérault ; archives civiles. Série C, tome III. — *Hubert*. Id. Indre ; série G, 3e et 4e livr., Clergé régulier. — *Id*. Série A : apanage du comte d'Artois. — *Abbé Leuridan*. Inventaire-sommaire des archives communales de Wattignies, dép. du Nord, antérieures à 1790. Série AA. Lille, impr. Danel. — *E. de Rozière*. Bibliographie des œuvres de F. Mignet, l'un des 40 [illegible] l'Académie française. Larose et Forcel. — *Quarré-Reybourbon*. Essai [illegible] alogue de plans et gravures concernant le bombardeme[illegible] Quarré. — Liste des mss. de la collection Mancel à [illegible] Mâcon, impr. Protat.

Histoire locale. — *Abord*. Histoire de la réforme et de la ligue dans la ville d'Autun ; tome III (société éduenne). Autun, Dejussieu. — *Faye*. Les sociétés populaires dans le département d'Indre-et-Loire, 1790-1800 (Revue de la Révolution). Nantes, Forest et Grimaud. — *Besoul*. Recherches historiques complémentaires sur la commune de Favières-en-Brie (Seine-et-Marne). Melun, Drosne. — *Bielawski*. Histoire de la comté d'Auvergne et de sa capitale Vic-le-Vicomte. Yssoire, Caffard. — *Isambard*. Histoire de la Révolution à Pacy-sur-Eure; tome II. Pacy, Grateau. — *Brassart*. Histoire du château et de la châtellenie de Douai. Douai, Crépin. — *Masse*. Les tribunaux de Grenoble pendant les premières années de la Révolution, 1790-1795 (Bulletin de l'Acad. delphinale, XXI). Grenoble, impr. Allier. — *Devaux*. Essai sur les premiers seigneurs de Pithiviers (Annales de la Soc. du Gâtinais). Orléans, Herluison. — *Benoist*. Notice historique et statistique sur Congis et les hameaux de Villers-lès-Rigault et le Gué-à-Tresmes. Montdidier, impr. Radenez. — *Gillard*. Annales de la ville de Nogent-le-Roi en Beauce. Chartres, impr. Garnier. — *Leroux*, Chroniqueurs et historiens de la Marche et du Limousin avant la Révolution. Limoges, impr. Decourtieux. — *P. de Farcy*. Abbayes de l'évêché de Bayeux. Tome Ier, 1er fasc. Cérisy. Laval, impr. Moreau. — *J. Gauthier*. Répertoire archéologique du canton de Pierrefontaine, Doubs. Besançon, impr. Jacquin. — *Saint-Denis* et *Duchemin*. Notices historiques et statistiques sur les communes de Pont-Audemer et des environs d'Elbeuf : Hauville, Criquebeuf, Boos, Caudebec-lès-Elbeuf. Elbeuf, imp. Saint-Denis et Duruflé. — *Albouisse*. Histoire des ducs d'Uzès. Champion. — *Gonthier*. Histoire de l'instruction publique avant 1789 dans le départ. de la Haute-Savoie et dans l'ancien dioc. de Genève (Mém. et Soc. de l'Acad. Salésienne, t. X). — *Allmer* et *Dissard*. Antiquités découvertes, en 1885, 1886 et antérieurement, au quartier de Lyon dit Trion. Lyon, impr. Plan. — *Appert* et *G. de Contades*. Essai de bibliographie cantonale : canton de Domfront. Champion. — *Brossart*. Mémoires historiques de la ville de Bourg; tome V, 1650-1715. Bourg, Martin-Brottier. — *Buhot de Kersers*. Histoire et statistique monumentale du département du Cher; 14e fasc., canton de Dun-le-Roi. Bourges, impr. Tardy-Pigelet. — *Hu*. Le bailliage seigneurial de Pontlevoy; 2e partie : l'église et les gens d'église. Tours, impr. Bousrez. — *Maxe-Werly*. Reconstitution, au moyen du cadastre, de l'état ancien du Barrois aux diverses époques de son histoire (Bulletin de la Soc. de géographie de l'Est). Nancy, Berger-Levrault. — *Saint-Quirin*. Le complot d'Alagon, esquisse historique, 1596-1605. Lyon, impr. Mougin-Rusand. — *J. Condamin* et *F. Langlois*. Histoire de Saint-Bonnet-le-Château. T. II. Lechevalier et Picard. — *Morin de la Beauluère*. Notice historique sur la commune de Nuillé-sur-Vicoin. Laval, impr. Mureau. — *Paris-Jallobert*. La seigneurie du Chatellier, ou châtellenie de La Roche Bréhant en Vieux-Viel (Revue hist. de l'Ouest). Nantes, Forest et Grimaud. — *Abbé Collet*. Histoire ecclésiastique et archéologique de la paroisse de Ploemel (Morbihan). Vannes, impr. Lafolye. — *Abbé Lalore*. Le sceau et les armoiries du chapitre de la cathédrale Saint-Pierre de Troyes. Troyes, Dufour-Bouquot. — *Abbé Chamouton*. Le monastère des religieuses de Sainte-Claire à Poligny, fondé par sainte Colette ; son histoire, 1792-1840. Lons-le-Saunier, impr. Mayet. — *Fédié*. Histoire de Carcassonne. Carcassonne, Pomiès. — *Abbé Plat*. L'abbaye royale du Lieu-N.-D.-lès-Romorantin. Romorantin, Joubert. — *Chanson*. Deux châteaux royaux en Auvergne au temps des Valois : Nossete et Usson. Clermont-Ferrand. — *Hardouin*. Le domaine ducal à Morlaix et à Lanmeur, 1455-1678. Brest, Marchal. — *Hellot*. Notes et documents sur l'hist. du pays de Caux. Yvetot, impr. Bretteville.

Biographies. — *Aulard*. Danton. Picard et Kaan. — *E. de Barthélemy*. Le cardinal de Noailles, évêque de Châlons, archevêque de Paris, 1651-1728 (Bulletin du bibliophile, 1886). Techener. — *Jadart*. Jeanne d'Arc à Reims. Reims, Michaud. — *Barbier*. Jean II d'Armagnac, gouverneur de Loudun, et Urbain Grandier (Soc. des antiq. de l'Ouest, Mémoires, t. VIII). Poitiers, impr. Blais, Roy et Cie. — François de Calonne d'Avesne, bailli de l'ordre de Malte, commandeur de Villedieu-la-Montagne, de Maupas et Soissons, 1744-1840. Amiens, impr. Delattre-Lenoel. — *Huit*. Frédéric Ozanam, sa vie et ses œuvres. Lyon, Vitte et Perrussel. — *Valson*. La vie et les travaux d'A.-M. Ampère; ibid. — Le général de la Motte-Rouge; souvenirs et campagnes, 1804-83. 3 vol. Grimaud. — *P. Laurent*. Notes inédites sur la vie et les œuvres de dom Ganneron, chartreux du Mont-Dieu, 1590-1668. Charleville, Devin. — *Fremaux*. Histoire généalogique de la famille Ruffault, 1515-1526 (Mémoires de la Flandre wallonne). Douai, Crespin. — *E. de Fallois*. Une guerrière lorraine au XVIIe s. : Madame de Saint-Balmon et Benoist-Vaux. Verdun, Laurent. — *G. d'Ardenne de Tizac*. Étude historique et littéraire sur Vital d'Audiguier, seigneur de la Menor, au pays de Rouergue. Villefranche-de-Rouergue, Dufour. — *Vingtrinier*. Le dernier des Villeroy et sa famille. Champion.

Belgique. — M. Jules van Praet, ministre de la maison du roi, est mort à Bruxelles le 28 décembre, âgé de quatre-vingts ans. Né à Bruges en 1806, il s'était consacré d'abord aux lettres et à l'histoire. En 1828 et en 1829, il avait débuté par des ouvrages très remarqués alors sur l'histoire de Flandre et sur l'origine des communes flamandes. La révolution belge de 1830 mit en évidence ses talents diplomatiques, et il fut jusqu'à sa mort le confident et le conseiller des rois Léopold Ier et Léopold II. Dans sa vieillesse, il était revenu à l'histoire, et ses trois volumes d'*Essais sur l'histoire politique des derniers siècles* (Bruxelles, Paris, la Haye, 1867-1884) ont eu un grand retentissement. Ses funérailles ont été uniques. Le comte de Flandre et l'héritier présomptif du trône, le prince Baudouin, ont suivi à pied son cercueil; et, contrairement à l'étiquette de la cour, le roi Léopold II est venu assister au service funèbre.

— Les Pères jésuites Ch. de Smedt, Guillaume van Hoof et Joseph de Backer, les bollandistes bien connus, viennent de commencer la publication du tome I de novembre des *Acta Sanctorum*. On y remarquera surtout l'introduction du Père de Smedt sur les *Vitae* de saint Hubert et sur toutes les légendes qui s'y rattachent (1006 p. in-fol. Bruxelles, Polleunis).

— Le dernier *Annuaire de l'Académie royale* de Bruxelles contient les notices nécrologiques de *Gachart* (par M. Piot) et d'*Alph. Vandenpeereboom* (par M. Alex. Henne).

— Les livraisons 83-86 de la *Bibliotheca belgica* de MM. Vander Haeghen, Arnold et Vanden Berghe contiennent des études excellentes et entièrement neuves sur les martyrologes protestants, spécialement au point de vue des Pays-Bas, tels que ceux de Jean Crespin, Adrien van Haemstede, Offer des Heeren, Tieleman van Braght, etc. (Gand, Vuylsteke et Vyt).

— L'Académie royale de Belgique continue la publication de sa *Biographie nationale*, d'ailleurs très inégale. Récemment ont paru deux fascicules allant de *Huerter* à *Jansenius* (Bruxelles, Bruylant-Christophe).

— M. Godefroid Kurth, professeur à l'université de Liège, vient de publier le premier fascicule des *Dissertations académiques* de son cours pratique. Il contient deux dissertations de ses élèves : *L'Auteur unique des vies des saints Amat, Romaric, Adelphe et Arnulf*, par M. Émile Dony, et une *Étude biographique sur Eginhard*, par M. Eugène Bacha (Liège, Demarteau). Une seconde édition du remarquable ouvrage de M. Kurth, *les Origines de la civilisation moderne*, vient de paraître à Paris, chez Laurens, 2 vol. in-12.

— L'*Histoire du diocèse et de la principauté de Liège pendant le XVe siècle* de M. le chanoine J. Daris, professeur de droit et d'histoire ecclésiastique au séminaire épiscopal de Liège, complète ses travaux antérieurs sur l'histoire politique et religieuse de cette petite principauté ecclésiastique aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles (Liège, Demarteau).

— Les tomes XIX et XX du *Cours d'histoire nationale* de Mgr Namèche, ancien recteur de l'université catholique de Louvain, embrassent la suite des troubles religieux des Pays-Bas au XVIe s. jusqu'à la rentrée d'Hembyze à Gand (Louvain, Ch. Fonteyn). L'auteur s'est trop souvent servi du livre peu sûr de M. Kervyn de Lettenhove, *les Huguenots et les Gueux*.

— M. Alphonse Wauters, archiviste de Bruxelles, vient de nous donner une nouvelle partie de son grand ouvrage : *Géographie et histoire des communes belges*. Elle embrasse le « canton de Léau » en Brabant et contient surtout une histoire de la ville de Léau, l'une des plus curieuses petites villes de l'ancien duché de Brabant, dont les monuments sont encore de nos jours les témoins parlants de son importance passée et de son antique splendeur (Bruxelles, Decq, 242 pages).

— MM. Prosper Claeys et J. Geerts continuent leurs études sur les *Anciennes fortifications de la ville de Gand*. Leur deuxième fascicule traite de la porte de l'Empereur ou de Bruxelles et de la porte de Saint-Liévin. De remarquables planches sont jointes au texte et intéresseront tous ceux qui s'occupent de l'architecture militaire au moyen âge (40 p., 6 planches doubles; Gand, Vander Haeghen; extrait du *Messager des sciences historiques*).

— M. J. Raskop a traduit de l'allemand, pour les *Bulletins* de la Société historique et littéraire de Tournai, les remarquables recherches critiques sur la biographie de Henri de Gand, le docteur solennel du XIIIe siècle, par le père jésuite François Ehrle (Tournai, Casterman).

— Dans la *Revue de l'instruction publique* (Gand, Vander Haegen), M. Wagener, administrateur-inspecteur de l'université de Gand, a consacré une dissertation à la question : *Qui désignait le premier interroi (à Rome)?*

— Stanislas Bormans a publié, pour la commission royale d'histoire, l'introduction et les tables de la *Chronique et geste de Jean Des Preis dit d'Outremeuse* (Bruxelles, Hayez).

— M. Ch. Mœller, professeur à l'université de Louvain, a commencé la publication, en la complétant, de l'œuvre posthume de son père : *Traité des études historiques*. L'ouvrage aura trois parties. La première, qui vient de paraître, comprend des considérations sur les principes fondamentaux des sciences historiques, sur la géographie, sur l'ethnographie et sur la chronologie (100 p.; Louvain, Ch. Peeters).

— M. Ch. Ruelens, conservateur des manuscrits à la bibliothèque royale de Bruxelles, vient de nous donner le tome I de sa *Correspondance de Rubens* et documents épistolaires concernant sa vie et ses œuvres, publiés, traduits et annotés (440 p.; Anvers, De Backer).

— M. Ch. Woeste, ancien ministre et l'un des chefs de la droite catholique à la Chambre belge, a publié une *Histoire du Culturkampf en Suisse* (1871-1886) (280 p.; Bruxelles, Polleunis).

— M. Ed. Mailly, membre de l'Académie royale, a publié une intéressante *Étude pour servir à l'histoire de la culture intellectuelle à Bruxelles pendant la réunion de la Belgique à la France*, 1794-1814 (Bruxelles, Hayez, 46 p.).

— Les livraisons 79-82 de la *Bibliotheca belgica* de MM. Ferd. Vander Haegen, Arnold et Vanden Berghe contiennent surtout la fin de la magistrale monographie consacrée à Juste-Lipse (Gand, Vuylsteke et Vyt).

— M. Frans de Potter a publié la huitième livraison de sa grande monographie consacrée à la ville de Gand (*Gent van den oudsten tijd tot heden*). Gand, Hoste. — M. Génard continue de même son grand ouvrage illustré : *Anvers à travers les âges* (Bruxelles, Bruylant).

— M. Frantz Cumont a inséré dans les *Mémoires*, in-8°, de l'Académie royale de Belgique, une remarquable étude sur *Alexandre d'Abonotichos*, qui retrace un épisode très curieux de l'histoire du paganisme au IIe s. de notre ère (54 p.; Bruxelles, Hayez).

— M. G. Hagemans a esquissé la *Vie domestique d'un seigneur châtelain du moyen âge* d'après des documents originaux inédits (154 pages; Anvers, Plasky; extrait des *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*).

— M. H. d'Hoop, conservateur des archives provinciales de l'État à Gand, a publié un livre utile sous le titre de *la Flandre orientale et ses anciennes archives*, manuel de renseignements (236 p.; Gand, Vander Schelden).

— M. O. de Meulenaere, conseiller à la cour d'appel de Gand, vient de donner une *troisième* édition de sa traduction française de l'ouvrage célèbre de R. von Ihering, le professeur bien connu de l'université de

Gœttingue, *l'Esprit du droit romain dans les diverses phases de son développement* (Gand et Paris, Chevalier Marescq).

— Nous avons parlé ici du grand ouvrage illustré de feu Louis Hymans, *Bruxelles à travers les âges* (Bruxelles, Bruylant). La même maison a confié au frère du défunt, M. Henry Hymans, le critique d'art bien connu, conservateur à la Bibliothèque royale, et au fils du défunt, M. Paul Hymans, le soin de continuer l'œuvre restée inachevée. Sous le titre de *Bruxelles moderne* ont paru les deux premières livraisons de la continuation, qui sera aussi brillamment illustrée que sa devancière.

— M. Max Rooses, conservateur du Musée Plantin à Anvers, a publié la troisième édition de son savant *Catalogue du Musée Plantin-Moretus*, si intéressant pour l'histoire de l'humanisme et de la typographie aux Pays-Bas pendant la seconde moitié du XVIe siècle (142 p.; Anvers, Buschmann).

— Dans les *Forschungen zur deutschen Landes-und Volkskunde*, publiées par le Dr Richard Lehmann, M. Karl Bramer a donné une remarquable étude sur la situation linguistique des Flamands, des Wallons et des Allemands en Belgique; elle a été publiée à part sous le titre de : *Nationalität und Sprache im Kœnigreich Belgien* (153 pages avec carte; Stuttgart, Engelhorn. 5 fr.).

— Sous le titre de : *Un chanoine démocrate secrétaire du général Vander Mersch*, M. E. Discailles, professeur à l'université de Gand, a consacré une étude bien neuve au chanoine de Broux, qui a joué un rôle remarquable et trop oublié aujourd'hui dans la révolution brabançonne de 1789. L'auteur a largement utilisé des papiers de famille et des lettres inédites (Bruxelles, Muquardt).

Livres nouveaux. — *Stan. Bormans*. Table analytique des matières contenues dans la chronique de Jean de Stavelot. Bruxelles, Hayez. — *A. Body*. Les d'Orléans à Spa en 1787, 1841 et 1887. Liège, Vaillant. — *P. Claeys*. Pages d'histoire locale (gantoise), 2e série. Gand, J. Vuylsteke, 255 p. — *Th. Bernier*. Notice sur l'origine et la tenue des anciens registres d'état civil en Hainaut. Mons, Dequesne. — *Feys* et *Nelis*. Glossaire du cartulaire de la prévôté de Saint-Martin à Ypres. Bruges, Plancke. — *D. A. van Bastelaer*. Mémoires archéologiques, tome IV. Mons, Manceaux. — *A. de Ridder*. Les Pays-Bas pendant le règne de Philippe le Beau et de Charles-Quint, d'après les relations des ambassadeurs vénitiens. 44 p. Gand, Leliaert et Siffer. — *Jules Martiny*. Histoire du théâtre de Liège depuis son origine jusqu'à nos jours. 596 p. Liège, Vaillant. — *A.-J. Namèche*. Les Artevelde et leur époque. 253 p. Louvain, Ch. Fonteyn. — *V. Jacques* et *Storms*. Notes sur l'ethnographie de la partie orientale de l'Afrique équatoriale. 112 p. (12 planches). Bruxelles, Hayez.

Allemagne. — Le 10 décembre dernier est mort à Strasbourg M. K. Auguste W. Reifferscheid, professeur de philologie à l'Université; il laisse de remarquables études sur l'histoire ancienne, entre autres une édition des fragments de Suétone (1860) et une édition de l'Alexiade d'Anne Comnène (2 vol., 1884). M. Léo, de Rostock, a été nommé à sa place.

— M. Félix Dahn a été nommé professeur à Breslau et remplacé à Kœnigsberg par M. Gareis.

— M. Prinz a été nommé bibliothécaire en chef de l'université de Kœnigsberg.

— M. Erich Marcs a été « habilité » à Berlin, et M. Gesz à Leipzig, pour l'histoire.

— L'Académie des sciences de Prusse a nommé membres correspondants de la classe de philologie et d'histoire MM. Kabbadias, éphore général des antiquités à Athènes, Ingram Bywater, fellow d'Exeter college à Oxford, et Th. Homolle, professeur suppléant au collège de France.

— L'Académie des sciences de Bavière a nommé membre correspondant M. Pœhlmann, professeur d'histoire à Erlangen. Elle a décerné la grande médaille d'or pour l'érudition à M. Th. Mommsen, à l'occasion de son soixante-dixième jour de naissance.

— La Société royale des sciences à Gœttingue a mis au concours, pour 1889, une étude sur toutes les productions littéraires que l'on doit en Égypte aux Arabes, ainsi qu'à tous les sectateurs de l'islamisme et du christianisme qui ont écrit en arabe. Le prix est de 500 m.

— L'Académie des sciences de Berlin a donné 750 m. pour terminer la carte des environs de Pergame, commencée par Schuchardt, et 1,800 m. à M. E. Glaser, chargé d'une mission scientifique en Arabie.

— La septième assemblée plénière de la Société pour l'histoire des pays rhénans a eu lieu à Cologne le 28 décembre dernier. Depuis le dernier exercice, la Société a mis en distribution le tome II des mémoriaux relatifs à l'histoire de Cologne au xvie siècle : *Das Buch Weinsberg*, par M. K. Hœhlbaum, 1552-77; pour terminer cette publication, il ne manque plus qu'un volume de commentaires qui est déjà commencé. Le 3e fasc. (fin du t. I) des *Kœlner Schreinsurkunden* est sous presse. L'éditeur, M. Hœniger, complétera cette publication en donnant le « Schreinbuch » des juifs de Cologne, que la commission royale pour l'histoire du judaïsme l'a chargé de publier. Parmi les ouvrages en préparation, nous citerons : les *Rheinische Weisthümer*, par le D^r Lœrsch; les Comptes municipaux d'Aix-la-Chapelle, par le même; les *Urbare der Erzdiöcese Köln*, par le Dr Crecelius; les Actes de la diète provinciale des duchés de Clèves et de Juliers, par M. von Below; les Anciennes immatriculations de l'université de Cologne, par MM. Keussen et W. Schmitz; les Régestes de l'archevêché de Cologne jusqu'en 1500 et les plus anciennes chartes des pays rhénans antérieures à l'an 1000, par le Dr Menzel. Le manuscrit d'Adam, conservé à la bibliothèque municipale de Trèves, est l'objet d'études assidues de la part de plusieurs érudits spéciaux pour ce qui concerne non seulement le texte, ma[illegible]actères paléographiques et l'illustration de ce beau volume. La [illegible]ublication des comptes pour la construction des

remparts de Coblentz au XIIIe siècle, d'un atlas historique et d'une statistique monumentale de la province rhénane.

— A côté du « séminaire pour les langues orientales » s'est fondée, à Berlin, une « Société orientale » qui se propose de propager la connaissance pratique de l'Orient. La « Société scientifique du sud de l'Afrique » s'y est incorporée.

— La commission d'histoire badoise a distribué la 2e livraison des *Regesten der Pfalzgrafen am Rhein*, 1214-1400; elle a décidé de publier les Régestes des margraves de Bade et de Hochberg depuis le margrave Hermann Ier jusqu'en 1515.

— Le premier supplément (Beiheft) du *Centralblatt für Bibliothekswesen* contient la liste du personnel de l'université de Paris en 1464, avec les noms des marchands de manuscrits et de parchemin qui s'y trouvent. Cette liste a été publiée avec un grand soin par M. Spirgatis.

— A l'occasion du soixante-dixième anniversaire de la naissance de M. Th. Mommsen, M. K. Zangemeister a publié le catalogue des ouvrages et dissertations publiés par le maître, sous le titre : *Th. Mommsen als Schriftsteller* (Heidelberg, Winter).

— M. Gregorovius a publié un second volume de ses *Kleine Schriften zur Geschichte und Kultur* (Leipzig, Brockhaus).

— Ont paru, dans la collection des *Monumenta Germaniæ historica* : le t. VIII des *Scriptores Antiquissimi*, contenant les lettres et les poésies de Sidoine Apollinaire, publiées par Ch. Luetjohann; le t. I, 1re partie, des *Epistolae*, contenant le registre de Grégoire Ier, livres 1-4, publié par M. Ewald; le t. XXVIII de la collection primitive des *Scriptores*.

— A l'occasion de l'installation solennelle du nouveau recteur de l'université de Marbourg, Fr. von Liszt (oct. 1886), M. W. Sickel a publié un mémoire intitulé : *Zur Geschichte des Bannes* (Marbourg, Pfeil). Il y étudie : 1° les obligations des sujets envers le roi en matière de service militaire, de police, de travaux publics, de justice; 2° le ban royal en matière de propriété foncière, collection de textes du XIIe et du XIIIe s.; 3° le droit royal de chasse. A la suite de ce mémoire se trouve le rapport annuel sur la situation de l'université. On y trouve des notices nécrologiques sur Rœstell et Cæsar, professeurs à l'Université, avec la liste de leurs ouvrages.

— M. Julius von Pflugk-Harttung a résumé à grands traits la lutte entre les ariens et les orthodoxes au Ve et au VIe siècle dans les suppléments de l'*Allgemeine Zeitung* (1886, nos 306, 307 et 308) et dans un tirage à part (*Arianer und Athanasier*. Munich, Cotta).

— Dans une brochure de 80 pages (*Zur Geschichte der Langobarden*. Leipzig, Fock, 1885), M. Lud. Schmidt a analysé et discuté les textes relatifs à l'histoire des Lombards jusqu'à la mort d'Alboin (573). Après une assez longue étude sur les sources, où il essaie de reconstituer l'état

primitif de l' « Origo gentis Langobardorum, » il étudie successivement l'établissement des Lombards : 1° sur la Basse-Elbe ; 2° leur émigration vers le Danube; 3° leur établissement en Pannonie et leurs luttes contre les Gépides; 4° la conquête de l'Italie. Un appendice résume ce qu'on peut savoir de la langue et des institutions des Lombards avant la conquête. L'exposé est clair, les discussions nourries de textes méritent d'être prises en considération.

— La Revue trimestrielle pour la littérature et la civilisation de la Renaissance, fondée il y a quelques années par M. Lud. Geiger, vient de se fondre avec la *Zeitschrift für vergleichende Literaturgeschichte* (Berlin, Haack).

— Une inscription découverte à Mayence en juillet dernier apprend que la milice municipale de Castell (en face de Mayence, les *hastiferi castelli Mattiacorum*) était composée des bergers des environs.

— La section égyptienne des musées royaux a reçu dernièrement du ministre des cultes d'importantes additions à ses collections : ce sont plus de quarante caisses, grandes et petites, pleines de papyrus et autres documents semblables, trouvés à Médinet el Fayoum, l'ancienne Arsinoè, et dans les environs; ils ont été trouvés par des fellahs dans le sol. Ils contiennent une grande quantité de détails propres à enrichir les notions que nous possédons sur l'état social de l'ancienne Égypte de l'époque des Ptolémées jusqu'à la victoire musulmane.

— M. A. Müller, de Kœnigsberg, entreprend de publier une *Orientalische Bibliographie,* qui paraîtra par fascicules trimestriels. Elle comprendra tout ce qui se rapporte à la religion, à la langue, à l'histoire et à la littérature des peuples de l'Asie, de l'Afrique et de l'Océanie.

— On annonce la prochaine publication de *Blætter für die Kirchengeschichte Bayerns;* la rédaction en sera protestante.

— Le P. Conrad Eubel, moine franciscain de Wurzbourg, vient de publier une *Geschichte der oberdeutschen Provinz des Minoritenordens* en 2 vol., composée à l'aide de nombreux documents inédits.

— Deux grandes publications relatives à l'histoire des juifs en Allemagne sont en préparation : 1° *Regesten zur Geschichte der Juden in Deutschland* (jusqu'en 1723) ; 2° *Quellen zur Geschichte der Juden in Deutschland* (Berlin, Simion).

— La librairie Herder, de Fribourg, commence une nouvelle revue : *Die römische Quartalschrift.* Le 1er fascicule a paru.

— La librairie Veit, de Leipzig, a publié : *Die Lehre von den Privaturkunden,* par M. O. Posse, avec 40 planches photographiées.

— M. Leitschuch a publié le t. II de son Catalogue des mss. de la bibliothèque royale de Bamberg.

— [illegible] amme d'Adolf Vogeler, intitulé : *Paulus Diaconus und die Orig* [illegible] n (Hildesheim), émet sur l'origine de l'*Origo,* tel c [illegible] des vues opposées à celles de Mommsen.

— Un autre programme par H. Foss traite d'Hilduin, abbé de Saint-Denis, et de Denys l'Aréopagite (Berlin, Gærtner). — Enfin un programme pour le gymnase d'Elbing contient l'inventaire des actes des rois normands de Pouille et de Sicile de 1131 à 1197, par W. Behring.

— Le 3e vol. de l'*Allgemeine Geschichte der Litteratur des Mittelalters im Abendlande,* par Ad. Ebert, vient de paraître chez Vogel, à Leipzig; il embrasse la période de Charles le Chauve au commencement du xie s.

— M. W. Schum a publié une table analytique de la collection des mss. amploniens d'Erfurt, à laquelle il vient de consacrer une publication si importante au point de vue paléographique (Berlin, Weidmann).

— Le 13e fasc. des *Regesta pontificum romanorum* de Jaffé, nouvelle édition, comprend les années 1184 à 1193, et va du n° 15297 (anc. 9712) à 17038. Cette inestimable publication touche à sa fin.

— M. Herzberg-Frænkel a publié la 8e livraison de ses *Kaiserurkunden in Abbildungen;* elle contient 19 planches pour l'époque de Guillaume de Hollande à Henri VII.

— La 3e partie des *Regesta archiepiscopatus Magdeburgensis,* par Muelversted, est parue.

— M. Hauck, professeur à Erlangen, a publié le t. I d'une *Kirchengeschichte Deutschlands* (Leipzig, Hinrichs): elle va jusqu'à la mort de saint Boniface.

Livres nouveaux. — Histoire ancienne. — *Hommel.* Abriss der Geschichte des alten Orients bie auf die Zeit der Perserkriege. Nordlingue, Beck. — *Voight.* Ueber die Bankiers, die Buchführung und die Litteralobligation der Rœmer; ibid. — *Maue.* Der Præfectus fabrum. Halle, Niemeyer. — *Herzog.* Geschichte und System der rœmischen Staatsverfassung. Vol. II, 1re partie. Leipzig, Teubner. — *Faltin.* Ueber den Ursprung des zweiten punischen Krieges. Leipzig, Teubner. — *Schubert.* Geschichte des Agathocles. Breslau, Kœbner. — *E. von Stern.* Xenophons Hellenika und die bœotische Geschichts-Ueberlieferung. Dorpat, Karow. — *Krueger.* Geschichte der Capitis deminutio. Bd. I. Breslau, Kœbner.

Antiquité. — *Bœtticher.* Die Akropolis von Athen. Berlin, Springer. — *Gutschmid.* Geschichte Irans und seiner Nachbarlænder von Alexander dem Gr. bis zum Untergang der Arsaciden. Tubingue, Laupp. — *Busolt.* Griechische Geschichte. 2e partie : die Perserkriege und das attische Reich. Gotha, Perthes. — *Reicke.* De rebus post Alexandri magni mortem Babylone gestis. Königsberg, Koch. — *E. Schulze.* De legione Romanorum XIII gemina. Kiel, Lipsius.

Histoire générale. — *Nogueira.* Der Mœnchritter N. Durand von Villegaignon; ein Beitrag zur Kenntniss franzœsisch-brasilianischer Verhæltnisse im 16 Jahrh. Leipzig, Brockhaus. — *Nœldeke.* Aufsætze zur persischen Geschichte. Leipzig, Weigel. — *W. Preger.* Ueber das Verhæltniss der Taboriten zu den Waldensiern des 14 Jahrh. Munich, Franz. — *Stieve.* Wittelsbacher Briefe, 1590-1610, 2e partie. Munich, Franz. — Aus den Papieren des k. k. Staatsministers Max, Freiherrn von Lerchenfeld. Nordlingue, Beck. — *Müllenhoff.* Deutsche Alterthumskunde. Bd. II. Berlin, Weidmann. — *Haussleiter.* Leben und Werke des Bischofs Primasius von Hadrumetum. Erlangen, Metzer.

— *Ernest II, Herzog von Sachsen-Coburg-Gotha*. Aus meinem Leben und aus meiner Zeit. Bd. I. Berlin, Besser. — *Simonsfeld*. Der Fondaco dei Tedeschi in Venedig, und die deutsch-venetianischen Handelsbeziehungen. Stuttgard, Cotta. — *Friedlænder* et *Malagola*. Acta nationis Germanicae, universitatis Bononiensis. Berlin, Reimer. — *Gœcke* et *Ilgen*. Das Kœnigreich Westfalen, 1807-1813. Dusseldorf, Voss. — *Aronius*. Regesten zur Geschichte der Juden im fränkischen und deutschen Reiche bis zum J. 1273. Berlin, Simion. — *Gregorovius*. Kleine Schriften zur Geschichte und Kultur. — *Kehlert*. Die Insel Gotland im Besitz des deutschen Ordens 1398-1408. Königsberg, Gräfe. — *E. Muhlenbeck*. Étude sur les origines de la Sainte-Alliance. Strasbourg, Heitz. — *Voss*. Die Verhandlungen Pius IV mit den katholischen Mæchten über die Neuberufung des Tridentiner Concils im J. 1560. Leipzig, Fock.

Histoire locale. — *Hasse*. Geschichte der Sæchsischen Klœster in der Mark Meissen und Oberlauzitz. Gotha, Perthes. — *Graf von Bocholtz-Asseburg*. Asseburger Urkundenbuch, zur Geschichte des Geschlechts Wolfenbüttel-Asseburg. Hanovre, Hahn. — *Hertel*. Die Hallischen Schœffenbücher, 1401-1460. Halle, Hendel. — *Soffner*. Geschichte der Reformation in Schlesien; fasc. 2. Breslau, Aderholz. — *Knapp*. Die Bauernbefreiung und der Ursprung der Landarbeiter in den ælteren Theilen Preussens. Leipzig, Duncker et Humblot. — *Wrede*. Die Einführung der Reformation im Lüneburgischen durch Herzog Ernst den Bekenner. Gœttingue, Dieterich. — Monumenta historiae Warmiensis. Bd. VI. Braunsberg, Huye. — *Schliephake*. Geschichte von Nassau, von den ältesten Zeiten bis auf die Gegenwart. Bd. VII. Wiesbaden, Kreidel. — *Chalybaeus*. Geschichte Ditmarschens bis zur Eroberung des Landes im J. 1559. Kiel, Lipsius. — Codex traditionum Westfalicarum. Bd. III. Munster, Theissing.

Autriche-Hongrie. — Le 26 oct. est mort à Dœbling, près de Vienne, le fondateur du Catholicisme allemand, Johannes Ronge, à l'âge de soixante-quatorze ans.

— Le 19 déc. dernier est mort à Vienne M. Ferdinand Lotheisen, professeur de langues modernes à l'Université; né en 1833, il était arrivé à Vienne en qualité de docent en 1870. Il avait surtout étudié la langue et la civilisation françaises. On a de lui : *Litteratur und Gesellschaft in Frankreich zur Zeit der Revolution* 1789-94 (1872); *Geschichte der franzæsischen Literatur im* 17 *Jahrh.* (4 vol., 1878-86); une biographie de Molière (1880); une étude sur la reine Marguerite de Navarre (1885), et, la même année, *Zur Sittengeschichte Frankreichs*.

— La Société israélite de Vienne a mis au concours (fondation Mor. Rappaport) une histoire des Juifs à Rome depuis leur premier établissement jusqu'à la destruction du ghetto romain sous le règne de Humbert Ier. Les mémoires, rédigés en français, en allemand ou en italien, devront être déposés le 31 déc. 1889. Le prix est de 1,000 gulden.

— On a trouvé dans la principauté de Lichtenstein deux casques romains en bronze qui portent le nom de leur possesseur.

— [illegible] ouvé récemment en Transylvanie, non loin de la f[illegible] lingots d'or romain d'une valeur de 3,300 florins [illegible] leurs faces des inscriptions et des figures.

LIVRES NOUVEAUX. — *Scholer*. Quellenbuch zur Geschichte der œsterreichischungarischen Monarchie. 2e partie, 1246-1496. Vienne, Hœlder. — *Lampel*. Die Landesgrenze von 1254 und das steirische Ennsthal. Vienne, Gerold. — *Stangl*. Zu Cassiodorus senator; ibid. — *O. Klopp*. Der Fall des Hauses Stuart und die Succession des Hauses Hannover in England und Ireland. Bd. XIV. 1711-1714. Vienne, Braumüller. — *Zhishman*. Das Stifterrecht in der morgenländischen Kirche. Vienne, Hœlder. — Regesten der Pfalzgrafen am Rhein, 1214-1400; 2e livr. Innsbruck, Wagner. — *W. Schmidt*. Romano-catholici per Moldaviam episcopatus et rei romano-catholicae res gestae. Budapest, Kilian. — *Schulte*. Geschichte der Habsburger in den ersten drei Jahrhunderten. Innsbruck, Wagner.

Grande-Bretagne. — On annonce la mort, à Nice, de sir Henry SUMNER-MAINE, le célèbre historien et jurisconsulte anglais. Ses livres sur l'*Ancien droit* et le *Gouvernement populaire*, qui ont été traduits en français, lui ont fait une place à part et tout à fait éminente parmi les historiens du droit comparé.

— On va vendre bientôt aux enchères la collection de chartes, de mss. historiques, d'autographes de tous genres, réunie à Condover Hall, au comté de Shrewsbury. Ces archives intéressent particulièrement les familles des comtés de Shrewsbury, de Chester et de Gloucester. Un catalogue en sera dressé par la maison Quaritch.

— M. PELHAM, récemment nommé professeur d'histoire romaine à Oxford, termine une Histoire de l'empire romain qui comprendra trois volumes.

— Le 21e fascicule du *Cartularium Saxonicum* contient 44 pièces de 948 à 955.

— On annonce comme très prochaine la publication, par l'University press de Cambridge, d'un ouvrage de M. E.-S. ROBERT sur l'épigraphie grecque.

— M. L. GOMME a réuni en 2 vol., sous le titre *Romano-british remains*, les articles parus dans le Gentleman's Magazine sur les antiquités romaines en Bretagne, depuis la création de cette revue jusqu'en 1868. Le 1er volume énumère dans l'ordre alphabétique des localités les découvertes opérées dans ce domaine en Angleterre; le second, en Galles et en Écosse. Dans la préface, M. Gomme discute les opinions exposées par M. Coote et M. Seebohm sur la manière dont s'exerça en Bretagne l'influence romaine. M. Gomme facilite de cette façon la tâche de l'*Index Society* qui s'est depuis longtemps proposé de dresser la liste de toutes les localités où l'on a pu constater la présence d'antiquités romaines.

— Voici quelques volumes nouveaux publiés pour la *Society for promoting christian Knowledge* : Le *Dictionary of the church of England*, par le Rév. Edward L. CUTTS, est un répertoire très succinct, mais bien fait et commode; il renferme beaucoup de matière en peu d'espace, et rendra de réels services aux historiens. — L'histoire de l'ancienne église bretonne, surtout en Galles, a été bien résumée par M. J. NEWEL. Les chapitres sur la lutte pour l'indépendance et le

schisme des églises bretonnes, celui sur les usages, doctrine et discipline de ces églises à l'époque du schisme sont particulièrement intéressants (*A popular history of the ancient british church*). — La série de l' « Histoire ancienne » de l'Angleterre (*Early Britain*) est close avec le volume de M. Hewlett, intitulé : *Post-Norman Britain*. L'auteur a diligemment recueilli les faits qui témoignent d'une influence quelconque exercée par les autres peuples sur l'Angleterre depuis Henri III jusqu'à la révolution de 1688. Il serait oiseux de demander si une telle collection de faits rentre bien dans l'histoire de l'« Early Britain. » Ce qui est plus grave, c'est que l'auteur n'a pas atteint le but qu'il s'était proposé, de montrer comment les influences extérieures ont contribué à former le caractère national. Trop souvent on se perd dans des détails plus ou moins étrangers au véritable sujet; c'est au lecteur à tirer des faits les conclusions qu'ils peuvent comporter. Livre agréable en somme, si ce n'est pas un livre profond.

— La prochaine livraison des fac-similés publiés pour la *Palæographical Society* contiendra, entre autres planches, des spécimens du Domesday d'Exeter, du « Textus Roffensis, » de quelques mss. latins de la Bodléienne et des chartes du XIIe s.

— Nous avons reçu deux volumes de la petite collection dirigée par M. York Powell : *English history by contemporary writers* (Londres, Nutt). Le premier est consacré au « mauvais gouvernement de Henri III, 1236-1248, » par M. Hutton ; l'autre à « Édouard III et ses guerres, » par M. Ashley. Les extraits sont bien choisis et les illustrations empruntées aux monuments figurés de l'époque. Les textes français, latins, etc., sont tous traduits en anglais moderne.

— M. Maitland, professeur de droit anglais à Cambridge, vient de publier le « Carnet de notes » de Bracton, ou recueil de décisions prises dans les cours royales pendant le règne de Henri III, recueil accompagné de notes par un légiste du temps qui paraît bien être le célèbre Bracton. Cet ouvrage, en 3 vol., est un précieux complément à l'éd. de Bracton de sir T. Twiss (Cambridge, University press). M. Maitland a été chargé de publier également, pour la *Pipe rolls Society*, les rôles de la *Curia Regis* pour le règne de Richard Ier, omis par sir Fr. Palgrave dans son édition des *Rotuli curiae regis* (1835).

— Mme Mary F. Robinson a écrit une aimable biographie de Marguerite de Navarre, sœur de François Ier, pour la collection des « Femmes célèbres » qu'a entreprise la librairie Allen, de Londres (*Margaret of Angoulême, queen of Navarre*, 1886).

— On doit à M. D. Hannay une bonne biographie de l'amiral Blake dans la collection des « Hommes célèbres de l'Angleterre » (*English worthies*; Longmans). Sans être un grand homme, sans valoir Tromp, son illustre rival, Blake rendit de grands services à son pays pendant la Révolution anglaise du XVIIe s. Plus ferme qu'habile, il a été un des meilleurs lieutenants de Cromwell. Il est douteux que son nom devienne

jamais populaire; mais son histoire méritait d'être mise à la portée du grand public.

— M. Arthur Parnell, colonel du génie, a sous presse une histoire de la guerre de la succession d'Espagne; il y soutient que les prétendus exploits du comte de Peterborough appartiennent au domaine de la fantaisie; les mémoires du capitaine Carleton, qui sont la base de ces récits, ne sont qu'une calomnieuse élucubration inspirée par Peterborough lui-même.

— Le petit volume de M. Edward J. Rapson : *The struggle between England and France for supremacy in India* (Londres, Trübner), n'a que 120 pages; mais c'est peut-être le meilleur résumé qui existe du conflit entre l'Angleterre et la France dans l'Hindoustan au XVIIIe s. Il a été composé d'après les documents les plus sûrs et les ouvrages les plus autorisés, dans un sentiment de haute impartialité et de critique rigoureuse. La manière dont il prend à partie le colonel Malleson en fait foi. Il met en pleine lumière le génie de Dupleix, et analyse judicieusement les causes de son échec. Il paraît n'avoir pas connu l'ouvrage de M. Hamont sur Lally Tollendal, qui lui aurait fourni d'utiles indications pour son 6e chapitre. Il estime que, si les Français ont montré en Hindoustan un si grand esprit d'initiative, cela tient à l'ordonnance de Louis XIV, déclarant que les nobles pourraient sans déroger se livrer au commerce maritime; ce sont, d'après lui, les cadets de la noblesse française au service de la Compagnie qui l'ont poussée aux aventures, alors que les Anglais ne songeaient encore qu'aux intérêts les plus étroitement mercantiles. Il serait intéressant de prouver cette assertion ingénieuse, mais dont la vérité n'est pas évidente. Les deux principaux gouverneurs de Pondichéry, ceux qui fondèrent réellement la politique française dans l'Hindoustan, Dumas et Dupleix, étaient des roturiers. Un point de vue tout à fait juste au contraire est de montrer que, si les chefs hindous n'avaient aucune force militaire capable de résister même à une poignée d'Européens disciplinés, les Hindous étaient cependant fort capables de se plier à la discipline et de former d'excellentes troupes. Ce sont en réalité les Hindous qui, bien commandés par quelques officiers européens, ont conquis l'Inde. « Nous ne pouvons plus, dit-il, nous complaire dans cette pensée que toutes nos victoires ont été le résultat de la supériorité physique des Européens. » N'a-t-il pas cependant cédé, sans en avoir conscience, à cette complaisance qu'il blâme, en donnant pour épigraphe à son excellent essai cette phrase de Max O'Rell : « Les Français combattent pour la gloire... John Bull, qui est d'un caractère raisonnable, moral et réfléchi, combat pour développer le commerce, pour maintenir la paix et l'ordre sur la terre, au grand profit de l'humanité en général; et, s'il a jamais conquis un pays, c'est pour améliorer sa condition dans ce monde, et pour assurer son salut dans l'autre. »

— La Société archéologique du comté d'York (Yorkshire archæo-

logical and topographical association) a distribué les deux premiers volumes de la série des documents (Record series) : le premier contient un catalogue des Enquêtes *post mortem* pour le comté d'York faites pendant les règnes de Jacques Ier et de Charles Ier dans les cours de chancellerie et des « Wards and liveries; » plus un catalogue des testaments du comté d'York conservés à Somerset house pour les années 1649-1660. Le t. II est le premier des 3 vol. de « Pedes finium » du comté pour la période des Tudors. Le t. III, qui paraîtra bientôt, contiendra : 1° les pièces d'un conflit entre le Conseil du Nord et certains tribunaux du North et de West Riding; 2° une copie des plus anciens rôles connus du West Riding, 1596-1597; 3° un index des liasses de testaments non enregistrés à York au temps de Charles Ier. Les vol. IV et V contiendront la fin des « Pedes finium, » documents très précieux pour l'histoire des personnes et des biens.

— La Société pour l'histoire d'Écosse a distribué pour son premier exercice les deux volumes suivants : *Pococke's tours in Scotland,* 1747-1760, et *Cunningham's Diary,* 1673-80. Elle se propose de publier le « Gramiad, » récit en vers latins, par un témoin oculaire, des campagnes de Cleverhouse; les registres de la session ecclésiastique de Saint-André, 1559-82; une version anglaise du *De gestis Scotorum* de John Major, etc.

— M. Alex. Gardner a donné une nouvelle édition, tirée à petit nombre, des *Vitae sanctorum Scotiae,* publiée par Pinkerton en 1789. Il y ajoute la vie de saint Serf et la légende de saint André, ainsi que les offices des saints, y compris celui de saint Macha.

— Le fac-similé du « Livre noir » de Carmarthen a été tiré seulement à 250 exempl.; il forme le tome II de la série des textes gallois, qui paraît chez Evans, Oxford.

— Trois nouveaux volumes de la Société pour l'histoire d'Oxford sont en distribution : le registre de l'Université, de 1571 à 1622; suite (2 vol.), par le Rév. A. Clark, et un recueil de lettres écrites par deux membres de Queen's college dans la seconde moitié du dernier siècle, publié par M. Evans.

— M. Phillimore se propose de publier (chez Ch. Black, à Londres), sous le titre *Index library,* une série de tables et d'inventaires des pièces contenues dans les principaux fonds d'archives anglaises. Chaque fascicule mensuel aura sa pagination séparée, et contiendra les cotes sous lesquelles chaque document est conservé dans les dépôts publics. La première série comprendra : 1° les pièces de la chancellerie (proceedings, bills, answers), de 1625 à 1649; 2° les « royalist composition papers; » 3° les « signet indexes, » clé des rôles patentes pour les années 1584-1624; les testaments des comtés de Northampton et de Rutland, 1510-1652. Cette publication s'adresse surtout aux généalogistes.

— M. Earwaker a été chargé par le conseil municipal (Corporation) de Manchester de publier les « leet records » de la cour de Manchester.

Six volumes ont déjà paru. Le sixième comprend les « Court leet records » de 1675 à 1686. Le ms. contenant les actes émanés de ce tribunal, pour les années 1686-1730, a disparu ; malgré cette lacune, cette publication sera poussée jusqu'en 1846.

Livres nouveaux. — *Hatch*. The growth of church institutions. Hodder et Stroughton. — *Stapleton*. Some official correspondence of George Canning. 2 vol. Longmans. — *Ballantyne*. Lord Carteret ; a political biography. Londres, Bentley. — *Kingsford*. History of Canada. Ibid. — *Featherman*. Social history of the races of mankind. 3e partie : Oceano-Melanesians. Ibid. — *Galton*. The character and times of Thomas Cromwell ; a criticism of the first ten years of the english Reformation. Birmingham, Cornish. — *Fraser*. The Etruscan ; were they Celts ? Simpkin Marshall. — *Sir H. Layard*. Early adventures in Persia, Susiana and Babylonia. Murray. — *Inge*. Society in Rome under the Caesars. Ibid. — *Blackie*. Geographical etymology ; a dictionary of place names, giving their derivations. Ibid. — *Perry*. The student's english church history. 3e période : 1717-1884. Ibid. — *Foster*. Alumni Oxonienses ; the members of the University of Oxford, 1715-1786 : t. I (n'est pas dans le commerce). — *Id*. Durham visitation pedigrees, 1575, 1615, 1666 ; id. — *Id*. The visitation of Middlesex, 1663-1664 ; id. — *Id*. London marriage licenses, 1521-1869. Quaritch. — *Minchin*. The growth of freedom in the Balkan peninsula. Murray. — *Fitzgerald*. The lives of the Sheridans. 2 vol. Bentley.

États-Unis. — M. G. Bancroft a donné une nouvelle édition en un seul volume de son *History of the formation of the constitution of United states* (New York, Appleton). Un appendice contient le texte de la Constitution et des 15 amendements qui y ont été faits.

— Sir Adams G. Archibald est revenu, dans le tome V du recueil publié par la Société d'histoire de la Nouvelle-Écosse, sur le sujet tant controversé de l'expulsion des Acadiens.

— Nous avons reçu deux nouveaux fascicules des *Studies in historical and political science* de l'Université John Hopkin, 5e série, nos 9 et 10. Ce dernier est la traduction du rapport de M. P. Frédéricq sur l'enseignement historique en Angleterre et en Écosse. Le n° 9 est dû à M. J. Bryce. Il traite des prédictions de Hamilton et de Tocqueville sur les États-Unis. Celles de Hamilton, en 1788, qui annonçaient la ruine du système républicain et la formation d'un despotisme centraliste, ont été tout à fait démenties par l'événement. Au contraire, celles de Tocqueville, bien que reposant sur une description souvent inexacte des institutions américaines, se sont presque entièrement réalisées.

— Nous avons reçu de la librairie Gibson, à Washington, un recueil de textes officiels relatifs au traité de délimitation signé en 1858 entre Costa-Rica et Nicaragua ; question qui fut soumise à l'arbitrage du président des États-Unis. Ces documents ont été assemblés au nom du gouvernement de Costa-Rica par M. P. Perez Zeledon, ministre plénipotentiaire aux États-Unis, et traduits en anglais par M. J. Rodriguez : *Argument on the question of the validity of the treaty of limits between Costa-Rica and Nicaragua*. Une réplique (*Reply*), comprenant 56 pièces diplomatiques, a été publiée peu après par le même auteur.

Italie. — M. Luigi Banchi, mort à Sienne, le 4 déc. dernier, avait publié, sur l'histoire de Sienne, divers mémoires insérés pour la plupart dans l'*Archivio storico italiano.*

— Le tome II des *Atti* de la *R. Accademia dei Lincei,* classe des sciences morales, historiques et philologiques, 2e partie, est paru. Il comprend les rapports sur les résultats des fouilles opérées en Italie pendant toute l'année 1886. Tout aussi peu que le t. I, que nous avons annoncé précédemment, ce vol. serait susceptible d'une analyse; mais, comme lui, il renferme une très grande quantité de renseignements et de textes dont les historiens et les archéologues devront faire leur profit.

— L'Institut d'histoire italienne a inauguré sa collection des *Fonti per la storia d'Italia* par la *Gesta di Federico I, descritta in versi latini da un anonimo contemporaneo.* L'éditeur est M. Monaci. Parmi les publications de textes déjà édités ou inédits que les sociétés savantes des provinces ont promis de fournir à cette collection, on cite les suivantes : pour la Ligurie, les *Annales Genuenses* de Caffaro à Jacopo d'Oria; pour le Piémont, la *Cronaca della Novalesa;* pour Modène, les Chroniques de Muratori; pour Reggio, outre Salimbene, le *Memoriale potestatum regiensium* et le *Chronicon Gazadii;* pour Parme et Plaisance, quelques chroniques inédites du xve s.; pour la Romagne, la *Cronaca miscella;* pour Venise, outre les anciennes chroniques, éditées depuis longtemps, de Ferreto, Mussato et les *Vitae ducum* de Sanuto le jeune, d'importantes chroniques inédites : la *Cronaca morosina* ou *delfina,* les *Vite di XII patriarchi d'Aquileia dal* 1204-1392, par Nicoletti Marcantonio, la *Cronaca anonima della casa da Carrara.* La Société napolitaine prépare les *Cronache Vulturnense* et *di S. Sofia* et les *Diurnali di Monteleone.*

— Dans le no 2 du Bulletin de l'Institut d'histoire italienne, M. Giorgi a fait un rapport sur un fragment d'iconographie d'Este récemment acquis par la bibliothèque Victor-Emmanuel; ce sont quatre feuillets de parchemin contenant 135 portraits dessinés à la plume et peints à l'aquarelle; ils représentent les princes de la maison d'Este, d'Azzo VII aux fils de Lionello (1214-1476). Ce travail paraît avoir été terminé en 1476; il est curieux pour l'histoire des costumes et pour l'histoire généalogique.

— Le t. II des *Analecta Franciscana,* publiés par le couvent de Quaracchi, contient le texte complet de l'importante chronique de la Province de la haute Allemagne, composée par le fr. Glassberger. Elle s'arrête à l'année 1517.

— Viennent de paraître : le fasc. 6 du t. I des *Codici palatini della R. biblioteca nazionale centrale di Firenze* (nos 253-274), par M. Bartoli; le t. II des *Manoscritti italiani delle biblioteche di Francia,* rédigé par M. Mazzatinti; le fasc. 1 du t. I des *Codici Asburnhamiani della R. biblioteca Mediceo-Laurenziana,* par M. C. Paoli; un *Inventario delle*

carte appartenenti all' arciconfraternità delle sacre stimmate di S. Francesco in Verona (1613-1782).

— L'imprimerie du Vatican a terminé, et l'on trouvera dans le commerce les années 5 et 6 du *Regestum Clementis V papae* publié par les Bénédictins.

— Le P. Oderisio Piscicelli-Taeggi a donné un nouveau fascicule de la *Paleografia artistica del Monte Cassino,* qui termine la section consacrée à l'écriture latine.

— Le fasc. 95 des *Diarî* de Marino Sanuto est en vente à la librairie Visentini (Venise).

— A l'occasion du mariage Marducci Degli Effetti, M. Al. Bellucci a publié deux décrets des prieurs de Rieti, l'un rappelant à leurs concitoyens certaines lois qui défendaient le luxe des funérailles (1395), l'autre réglant le luxe du costume féminin et les cérémonies du mariage (1376).

— M. Lud. Zdekauer a publié dans l'*Archivio storico italiano* (1886), et à part, une curieuse étude sur le Jeu en Italie aux xiiie et xive s., et surtout à Florence.

— Les vol. IV et V de la *Miscellanea,* publiée par la Société d'histoire vénitienne (Venise, Visentini), contiennent : la relation de G. Cavazza sur le voyage à Constantinople de Lorenzo Bernardo pour l'arrestation du baile G. Lippomano, avril 1591, publiée par M. Stefani ; les ducs de l'Archipel et des Cyclades, par M. L. de Mas Latrie ; le voyage de Fr. Grassetto de Lonigo le long des côtes dalmates, gréco-vénitiennes et italiennes en 1511 et années suivantes, publié par M. Ceruti ; de quelques opinions récentes sur l'histoire des 13 communes véronaises, par M. C. Cipolla ; les lettres de P.-P. Vergerio de Capodistria, par M. T. Luciani.

Livres nouveaux. — *Mancinelli.* Acta summorum pontificum quae ad patronos decuriales causarum sacri palatii apostolici referuntur. Rome, Battisti. — *Bertolotti.* Divertimenti pubblici nelle feste religiose del secolo xviii, dentro e fuori delle porte di Roma. Rome (Il Buonarroti, 1887), impr. des Sciences phys. et mathém. — *Brentari.* Guida storico-alpina di Belluno, Feltre, Primiero, Agordo, Zoldo. Bassano, Brentari. — *Largajolli.* Della politica religiosa di Giuliano imperatore e degli studî piu recenti. Plaisance, Marchesotti. — *Marchetti.* Sulle acque di Roma antiche e moderne. Rome, Sinimberghi. — *Sola.* Curiosità storico-artistico-letterarie, tratte dal carteggio dell' inviato estense G. Riva con Lod. Ant. Muratori. Modène, Vincenzi (Deput. di st. patr. per le prov. modenesi e parmensi. Atti e memorie, vol. IV). — *Cherubini.* Statuto municipale della città di Atri. Atri, D. de Arcangelis. — *Bertolini.* Storia del risorgimento italiano. Milan, Trèves. — *Capelletti.* Storia critica della rivoluzione francese. Vol. II. Foligno, Sgariglia. — *Castagnola.* Ign. Ciampi ; opuscoli varî storici e critici. Imola, Galeati. — *Mazzi.* Appunti topografici sulle due guerre Bedriacensi. Bergame, Pagnoncelli. — *Oberziner.* Il culto del sole presso gli antichi orientali. Vol. I. Trente, Monauni. — *Taiani.* Cenni monografici e storici sulla città di Vietri sul mare in provincia di Salerne. Salerne, Jovane. — *P. Marcellino da Civezza.* Il romano pontificato nella storia d'Italia. Libro 3. Florence, M. Ricci. — *Vannucci.* I martiri della libertà italiana dal 1794 a.

1818. Vol. II. Milan, Bortolotti di Cesare Prato. — *Bettoni-Cazzago*. Gli Italiani nella guerra d'Ungheria, 1848-1849. Storia e documenti. Milan, Trèves. — *Siracusa*. Relazioni fra il regno di Napoli e la Sicilia durante il regno di Roberto I d'Angiò. Palerme, tip. dello statuto. — *Barruel*. Memorie per servire alla storia del giacobinismo. Rome, tip. della s. c. di propaganda fide. — *Bertolini*. I *Celeres* ed il *tribunus celerum*. Rome, Lœscher. — *Gherardi*. Le consulte della repubblica fiorentina per la prima volta pubblicate. 2e fasc. Florence, Sansoni. — *Cristofori*. Le tombe dei papi in Viterbo. Sienne, Bernardino. — *Gasparolo*. Dissertazioni storico-critiche sopra Alessandria. Alexandrie, Jacquemod. — *Giardelli*. Saggio di antichità pubbliche siracusane. Palerme, tip. dello statuto. — *Mandalari*. Saggi di storia e critica. Caserte, stab. tip. Sociale. — *Fabretti*. Documenti di storia perugina. Vol. I. Turin, Fabretti. — *L. Zdekauer*. Statutum potestatis Comunis Pistorii anni 1296. Milan, Hoepli.

Espagne. — La librairie Tello, à Madrid, a mis en vente une histoire de l'imprimerie à Tolède, par M. P. Pastor : *la Imprenta en Toledo; descripcion bibliográfica de las obras impresas en la imperial ciudad, desde* 1483 *hasta nuestros dias*.

Roumanie. — Notre collaborateur M. Al.-D. Xénopol a réuni en un petit volume (Jassy, Saraga) divers mémoires sur l'histoire roumaine, publiés soit dans la *Revue historique*, soit dans le *Muséon* de Louvain. Ces *Études historiques sur le peuple roumain* se rapportent : 1° aux guerres daciques de l'empereur Trajan (avec la carte déjà publiée dans la *Revue historique*); 2° aux guerres russo-turques et leur influence sur les pays roumains; ce sont les guerres de 1711, de 1736-1739, de 1768-1774 (annexion violente de la Bukovine par l'Autriche); de 1787-1792, de 1806-1812 (annexion violente de la Bessarabie par la Russie). Ces divers écrits ont été inspirés par un patriotisme très chaud, très militant, mais non aveugle. En appendice, le savant professeur de Jassy publie 21 documents relatifs à la prise de la Bucovine en 1775. Ils sont en français comme tout le reste de l'ouvrage.

— Dans un petit écrit sur la Dobroudja économique et sociale (Guillaumin), M. Nacian, professeur à l'école de sylviculture de Bucharest, étudie le passé, le présent et l'avenir de ce pays, cédé à la Roumanie par le traité de Berlin en 1878. Le présent est fort triste : l'industrie n'y existe pas, l'agriculture est fort arriérée, le peuple sans instruction; il y faut des routes, des écoles, des colons entreprenants. L'auteur appelle sur ces points l'attention de son gouvernement et montre le danger de la lente immigration allemande qui se produit dans la Dobroudja comme en Roumanie. Dans cette colonie de peuplement, il y faudrait attirer, au contraire, des Italiens ou mieux des Roumains de la Transylvanie ou de la Bessarabie.

Serbie. — M. Stojan Bochkovitch, ancien ministre de l'Instruction publique en Serbie, a publié dans la *Revue internationale de Florence* (1886) et réuni en brochure (Bruxelles, Mayollez; Paris, Alcan) une étude sur la *Mission du peuple serbe dans la question d'Orient*. L'auteur résume l'histoire héroïque de la Serbie à l'époque de Douchan le Fort

et de l'empire serbe au XIVe s. d'après les travaux de M. Ém. de Borchgrave dans le *Bulletin de l'Académie royale de Belgique* (1884); il montre que la Serbie a succombé, non parce que les forces morales lui manquaient, mais parce qu'elle a été submergée par le flot irrésistible de l'islamisme. Elle est appelée, au XIXe s., à tenir une grande place dans la péninsule des Balkans, mais à condition que le peuple serbe tout entier soit reconstitué dans son antique indépendance; il proteste contre l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine à l'Autriche et contre la chaleureuse approbation que M. de Laveleye a donnée à ce démembrement si contraire à l'histoire et aux intérêts de la paix européenne.

Turquie. — M. Gédéon vient de faire paraître à Constantinople les quatre premières livraisons de ses Πατριαρχικοὶ Πίνακες, renseignements historiques et biographiques sur les évêques de Byzance et les patriarches de Constantinople, depuis saint André jusqu'à nos jours (*Bulletin critique*, 1887, n° 20).

Pays-Bas. — L'Académie royale a fait publier la correspondance des Orientalistes Golius, Erpenius et Warner, édition très intéressante pour l'histoire des études orientales au XVIe siècle. Le savant orientaliste M. Houtsma en est l'éditeur et donne une foule de remarques historiques dans les annotations.

— M. de Bas a donné le premier volume d'une œuvre remarquable, intitulée : *Prins Frederik der Nederlanden en zyn tyd*. Ce volume s'occupe de l'histoire de la maison d'Orange vers la fin du dernier siècle, d'après des documents en partie inédits, provenant des archives du feu prince Frédéric des Pays-Bas.

— M. Jorissen, d'Amsterdam, a réuni dans son livre *Memorien van Diederik van Bleiswyk* (publié par les soins de la Société d'Utrecht) des données curieuses sur les mœurs gouvernementales dans la république des Provinces-Unies au XVIIIe siècle.

— M. Acquoy, de Leyde, a donné une étude magistrale sur les chants liturgiques dans les Pays-Bas au moyen âge (*Het geestelyk lied in de Middeleeuwen*), dans le recueil *Archief voor kerkgeschiedenis*. Dans le même recueil, on trouve une étude sur la bibliothèque de l'abbaye d'Egmond, par M. Kleyn.

— M. de Beaufort a continué par un second volume sa collection de Lettres du célèbre savant hollandais van Goens; il fait partie des œuvres de la Société d'Utrecht.

— M. Fruin a jeté une vive lumière sur le droit néerlandais du moyen âge, avec sa belle étude sur l'instruction criminelle en Hollande, intitulée : *Over waarheid, kenning en zeventuig (Bydragen voor vaderl. geschiedenis)*. Une étude de M. Fockema Andreae sur la *Gezamende hand*, selon le droit néerlandais, a été lue dans l'Académie royale, qui s'intéresse beaucoup à cette branche d'études.

— M. Pleyte a publié un nouveau volume de son grand ouvrage :

Nederlandsche Oudheden. Le présent volume contient des études sur les antiquités, trouvées dans la Gueldre, dont les bruyères contiennent des restes très intéressants de la civilisation des Francs.

— M. VAN DEVENTER a achevé son livre sur l'histoire de l'établissement des Hollandais dans l'île de Java, livre composé à l'aide des documents publiés par feu M. de Jonge et par M. van Deventer lui-même.

— M. le capitaine VAN VLYMEN se propose d'écrire une histoire de l'infanterie néerlandaise; il a déjà publié un premier fascicule sur l'infanterie batave.

— Le célèbre siège d'Ostende (1601-1604) a été décrit à un point de vue militaire par M. VAN SYPESTEYN, à l'aide de documents inédits, dont la plupart se trouvent dans les Archives du royaume à la Haye.

— On doit publier prochainement chez Nyhoff des mémoires de Gysbert Karel van Hogendorp relatifs à l'histoire intime de 1787. L'auteur était alors un des confidents de la princesse d'Orange qui a joué un rôle si important dans les événements de cette année.

— Les articles de M. HESSELS dans l'*Academy* sur l'invention de l'imprimerie ont excité un vif intérêt dans les Pays-Bas. M. CAMPBELL, de la Haye, a combattu les thèses de l'auteur anglais dans une série d'articles sur la même matière placée dans la feuille hebdomadaire de *Nederlandsche Spectator* : le savant bibliographe pose la thèse d'une post-invention et appelle l'attention sur les livres imprimés à Utrecht. On attend une étude de M. Fruin, de Leyde, sur cette question encore ouverte.

Suisse. — Une Société s'est formée à Lausanne, sous la présidence de M. E. Secretan, pour pratiquer des fouilles méthodiques sur l'antique emplacement d'Avenche; elle a fait paraître le n° 1 d'un Bulletin, qui contient le rapport sur les fouilles opérées en 1886 (l'Associatio pro Aventico. Lausanne, Bridel).

— Le 2 janvier dernier est mort à Bâle M. Ernest STÆHELIN; il était né en 1829. On lui doit une biographie de Calvin en 2 vol. (1860-1866) et un mémoire intitulé : *Uebertritt des Kænigs Heinrich IV von Frankreich zur rœmisch-katholischen Kirche* (1866).

ERRATUM DU PRÉCÉDENT NUMÉRO.

Page 143, lignes 1 et 12. *Au lieu de :* Strossberger, *lisez :* Schlossberger.
Page 157, ligne 16. *Au lieu de :* l'Histoire et mes idées, *lisez :* l'Histoire de mes idées.
— — ligne 17. — Merlin et l'Enchanteur, *lisez :* Merlin l'Enchanteur.

LISTE DES LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

(Nous n'indiquons pas ceux qui ont été appréciés dans les Bulletins et la Chronique.)

Dr Ch. Dufay. Un érudit du XIXe s. : Armand Baschet et son œuvre. Rouquette. 304 p. in-8°. — Graetz. Histoire des Juifs, trad. par M. Bloch. Tome III (70-920). Durlacher. 358 p. in-8°. — Hérelle. La Réforme et la Ligue en Champagne. 1546-98. Champion. XIII-444 p. in-8°. — Lavocat. Procès des frères et de l'ordre du Temple. Plon et Nourrit. VII-420 p. in-8°. — J. Marquardt. De l'organisation financière chez les Romains; trad. par Albert Vigié. Thorin. IV-406 p. in-8°. — L. de Poncins. Les cahiers de 1789, ou Les vrais principes libéraux. 2e éd. Alph. Picard. XLV-473 p. in-8°. — Élie Sorin. Histoire de l'Italie depuis 1815 jusqu'à la mort de Victor-Emmanuel. Alcan (Bibliothèque d'histoire contemporaine). 296 p. in-12. Prix : 3 fr. 50. — Edm. Stofflet. Les Marguerite françaises. Plon et Nourrit. 298 p. in-12. — Ém. Trouette. L'île Bourbon pendant la période révolutionnaire, 1789-1803. Tome I. Challamel. 341 p. in-8°. Prix : 10 fr.

W. Arndt. Schrifttafeln zur Erlernung der lateinischen Palæographie. Heft 1. Berlin, Grote. 8 p. et 26 pl. in-fol. — Falckenheimer. Philippe der Grossmütige im Bauernkriege. Marbourg, Elwert. 143 p. in-8°. — Hœhlbaum. Das Buch Weinsberg. Bd. II. Leipzig, Dürr. XII-443 p. in-8°. Prix : 10 m. — Lesser. Erzbischof Poppo von Trier, 1016-47. Leipzig, Duncker et Humblot. 80 p. in-8°. — Redlich. Der Reichstag von Nürnberg, 1522-23. Leipzig, Fock. 149 p. in-8°. — Ad. Schmidt. Handbuch der griechischen Chronologie, publ. par Rühl. Jéna, Fischer. XVI-804 p. in-8°. — Schuster. Die bürgerliche Rechtspflege in England, mit einem Vorwort von R. Gneist. Berlin, Vahlen. XXXII-331 p. in-8°. — Tœppen. Israel Hoppe's Burggrafen zu Elbing Geschichte des ersten schwedisch-polnischen Krieges in Preussen. 1re moitié. Leipzig, Duncker et Humblot. — Wlassak. Rœmische Processgesetze. 1re section. Ibid. XI-276 p. in-8°.

St. Dowell. A history of taxation and taxes in England to the year 1885. 2e édit. Londres, Longmans. 4 vol. XXIX-244, XVIII-586, 309 et XIV-456 p. in-8°. Prix : 42 sh. — Fr.-A. Gasquet. Henry VIII and the english monasteries. Vol. I. Londres, Hodge. XXXII-478 p. in-8°.

Lea. A history of the Inquisition of the middle ages. T. I et II. New-York, Harper. XIV-583 et X-586 p. in-8°.

Joh. Steenstrup. Den danske Bonde og friheden. Copenhague, Klein. 199 p. in-8°.

P. Villari. La storia di Girolamo Savonarola e de' suoi tempi. Vol. II. Florence, Le Monnier. 259 et CCCLVI p. in-8°. Prix : 8 l.

TABLE DES MATIÈRES.

ARTICLES DE FOND.

Pages

P. Monceaux. Le grand temple du Puy-de-Dôme (suite et fin) 1, 241
M. Philippson. Études sur l'histoire de Marie Stuart. 2e partie : les dépositions judiciaires 29
G. Fagniez. La jeunesse du Père Joseph (suite). 62, 279

MÉLANGES ET DOCUMENTS.

R. de Maulde. La mère de Louis XII. Marie de Clèves. . . 81
H. Fr. de la Noue et la conversion du roi 311
Baron du Casse. La reine Catherine de Westphalie 323
Louis Savinhiac. L'Espagne et l'expédition du Mexique. . . 335

BULLETIN HISTORIQUE.

Allemagne. Publications relatives au moyen âge (documents), par W. Schum. 163
Danemark, par Joh. Steenstrup 372
France. Antiquités romaines, par J. Reinach. 113
— Moyen âge et temps modernes, par Ch. Bémont et G. Monod 136, 354

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

Em. Comba. Histoire des Vaudois d'Italie (S. Berger) . . . 412
H. Delpech. La tactique au xiiie siècle (A. Molinier) . . . 185
A. Dove. Leopold von Ranke's sæmmtliche Werke 411
G.-L. Gomme. The literature of local institutions (Ch. Gross). 195
A. Huber. Geschichte Œsterreichs (G. Blondel) 389
G. Huet. Catalogue des mss. néerlandais à la Bibliothèque nationale 402
Th. Jorissen. Lord Chesterfield en de republiek der vereenigde Nederlanden (Blok) 403
J. K[illegible]ler. Die Entwickelung des Kriesgwesen im Mittelalter (A. Molinier) 185

Pages
R. DE NOVELLIS. Il giurì 201
J. NOVICOW. La politique internationale 200
Comte PAJOL. Les guerres sous Louis XV (AMMANN) 405
P. PIERLING. Rome et Moscou (1547-79) (L. PINGAUD). . . . 398
— Préliminaires de la trêve de 1582 (ID.) 398
— Un arbitrage pontifical au XVIe s. (ID.) 398
— Le St-Siège, la Russie et Moscou (1582-87) (ID.). 398
— A. Possevini missio moscovitica (ID.) 398
— Bathory et Possevino (ID.) 398
— La Sorbonne et la Russie (1717-47) (ID.) . . . 398
Marquis DE PIMODAN. La réunion de Toul à la France (ID.). . 400
L. SALEMBIER. Petrus ab Alliaco (L. RAMBURE) 394
B. SEPP. Der Rücklass der unglücklichen Schottenkœnigin Maria Stuart 396
Em. WERUNSKY. Geschichte Kaiser Karls IV (A. L.). . . . 393

CORRESPONDANCE.

Lettre de M. BAZIN au sujet de la critique de ses livres *De Lycurgo* et *la République des Lacédémoniens* 418

LISTE ALPHABÉTIQUE DES RECUEILS PÉRIODIQUES

ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

FRANCE.

1. Académie des inscriptions et belles-lettres. 209, 427
2. Académie des sciences morales et politiques 210, 428
3. Académie des sciences de Besançon 211
4. Annales de Bretagne 209, 431
5. Annales de l'École libre des sciences politiques . . . 206, 426
6. Annales de l'Est 208, 431
7. Bibliothèque de l'École des chartes 202
8. Bulletin critique 203, 423
9. Bulletin d'histoire ecclésiastique 209, 431
10. Le Correspondant 206, 427
11. Le Curieux 203, 424
12. Journal des Savants 205, 423
13. Le Livre 423
14. La Nouvelle Revue 207, 427
15. Nouvelle Revue historique de droit 206, 425
16. Polybiblion 423
17. La Révolution française 203, 424
18. Revue archéologique 205
19. Revue bleue 208

Pages
20. Revue critique d'histoire et de littérature 204, 422
21. Revue d'histoire diplomatique 202, 421
22. Revue de l'Agenais 209, 431
23. Revue de Gascogne 209, 432
24. Revue de Géographie 426
25. Revue de l'Histoire des religions 423
26. Revue des Deux-Mondes. 207, 426
27. Revue des Études juives. 205, 425
28. Revue des Questions historiques 421
29. Revue du Cercle militaire 425
30. Revue historique et archéologique du Maine 431
31. Revue maritime et coloniale 208, 425
32. Société archéologique de Tarn-et-Garonne 211
33. Société d'Émulation de l'Ain 211
34. Société de l'Histoire de Paris 430
35. Société de l'Histoire du protestantisme français . . . 210, 429
36. Société des Antiquaires de l'Ouest 430
37. Société nationale des Antiquaires de France 428
38. Le Spectateur militaire 208

BELGIQUE.

1. Analectes pour servir à l'hist. ecclés. de la Belgique . 212
2. Annales de la Société archéologique de Namur . . . 214
3. Bulletin de l'Académie d'archéologie de Belgique . . 213
4. Bulletin de l'Académie royale de Belgique. 213
5. Bulletin de la Commission royale d'histoire 213
6. Bulletin de la Société royale de géographie 213
7. Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie 213
8. Messager des sciences historiques de Belgique . . . 212, 445
9. Le Muséon 212
10. Revue belge de numismatique. 213
11. Revue de Belgique. 212, 445
12. Revue de l'Instruction publique 212

ALLEMAGNE.

1. Annalen des Vereins f. Nassauische Alterthumskunde. 218
2. Deutsche Rundschau 215
3. Gœttingische gelehrte Anzeigen 215
4. Historische Zeitschrift 214, 432
5. Historisches Jahrbuch 214
6. Historisches Taschenbuch 432
7. Jahrbücher der k. Akad. der Wissensch. zu Erfurt. . 219
8. Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreuden in d. Rheinlanden 437

Pages
9. Jahrbücher für protestantische Theologie 435
10. Jahresbericht d. Oberhessischen Vereins f. Lokalgesch. 218
11. Der Katholik. 435
12. Mittheilungen der Gesch. Gesellschaft des Osterlandes. 440
13. Mittheilungen des Alterthumsvereins für Zwickau. . 441
14. Mittheilungen des k. d. archæolog. Instituts in Rom. . 434
15. Mittheilungen des Vereins f. Gesch. v. Kahla u. Roda. 439
16. Mittheilungen des Vereins f. Geschichte im Fürstenthum Hohenzollern. 218
17. Mittheilungen vom Freiberger Alterthumsverein. . . 441
18. Neue Jahrbücher für Philologie 216
19. Neues Archiv 433
20. Neues Archiv für Sæchsische Geschichte 440
21. Nord und Süd 434
22. Preussische Jahrbücher 442
23. Quartalblætter des histor. Vereins für Hessen . . . 439
24. Rheinisches Museum für Philologie 216
25. Sæchsische Gesellschaft der Wissenschaften 440
26. Theologische Quartalschrift. 436
27. Theologische Studien und Kritiken 436
28. Württembergische Vierteljahrshefte für Landesgesch . 216
29. Zeitschrift der D. morgenlænd. Gesellschaft 435
30. Zeitschrift des D. Palæstina-Vereins. 435
31. Zeitschrift des Vereins f. Thüringische Geschichte . . 438
32. Zeitschrift für ægyptische Sprache 434
33. Zeitschrift für Assyriologie 434
34. Zeitschrift für deutsche Philologie 435
35. Zeitschrift für deutsches Alterthum 216
36. Zeitschrift für die Geschichte d. Oberrheins 437
37. Zeitschrift für katholische Theologie. 216
38. Zeitschrift für kirchliche Wissenschaft. 436
39. Zeitschrift für romanische Philologie 216
40. Zeitschrift für vaterlænd. Geschichte (Westfalen) . . 438
41. Zeitschrift für Vœlkerpsychologie 435
42. Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie. 437

AUTRICHE-HONGRIE.

1. K. Akademie der Wissenschaften zu Wien 219
2. Archiv f. œsterreichische Geschichte 442
3. Mittheilungen d. Instituts f. œsterr. Geschichtsforsch. 219
4. Wiener Studien. 442

GRANDE-BRETAGNE.

1. The Academy 222, 443
2. The Antiquarian 223

Pages
3. The Athenaeum 222, 444
4. The contemporary Review 223, 444
5. The English historical Review. 220, 443
6. The nineteenth Century 224, 444

ÉTATS-UNIS.

1. The Nation 224, 444

ITALIE.

1. Accademia dei Lincei. 226
2. Archivio storico italiano. 224
3. Archivio storico per le provincie napoletane 225, 445
4. Archivio storico siciliano 225
5. Archivio veneto. 224
6. Giornale ligustico 226
7. R. Istituto lombardo di scienze e lettere 226

SUISSE.

1. Bibliothèque universelle et Revue suisse 226

RUSSIE.

1. L'Antiquité russe 227
2. Les Archives russes 228
3. Le Messager historique 228
4. Russische Revue 227, 445

Chronique et Bibliographie 229, 446
Liste des Livres déposés au bureau de la Revue 239, 471
Erratum. 240, 470

L'un des propriétaires-gérants, G. Monod.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

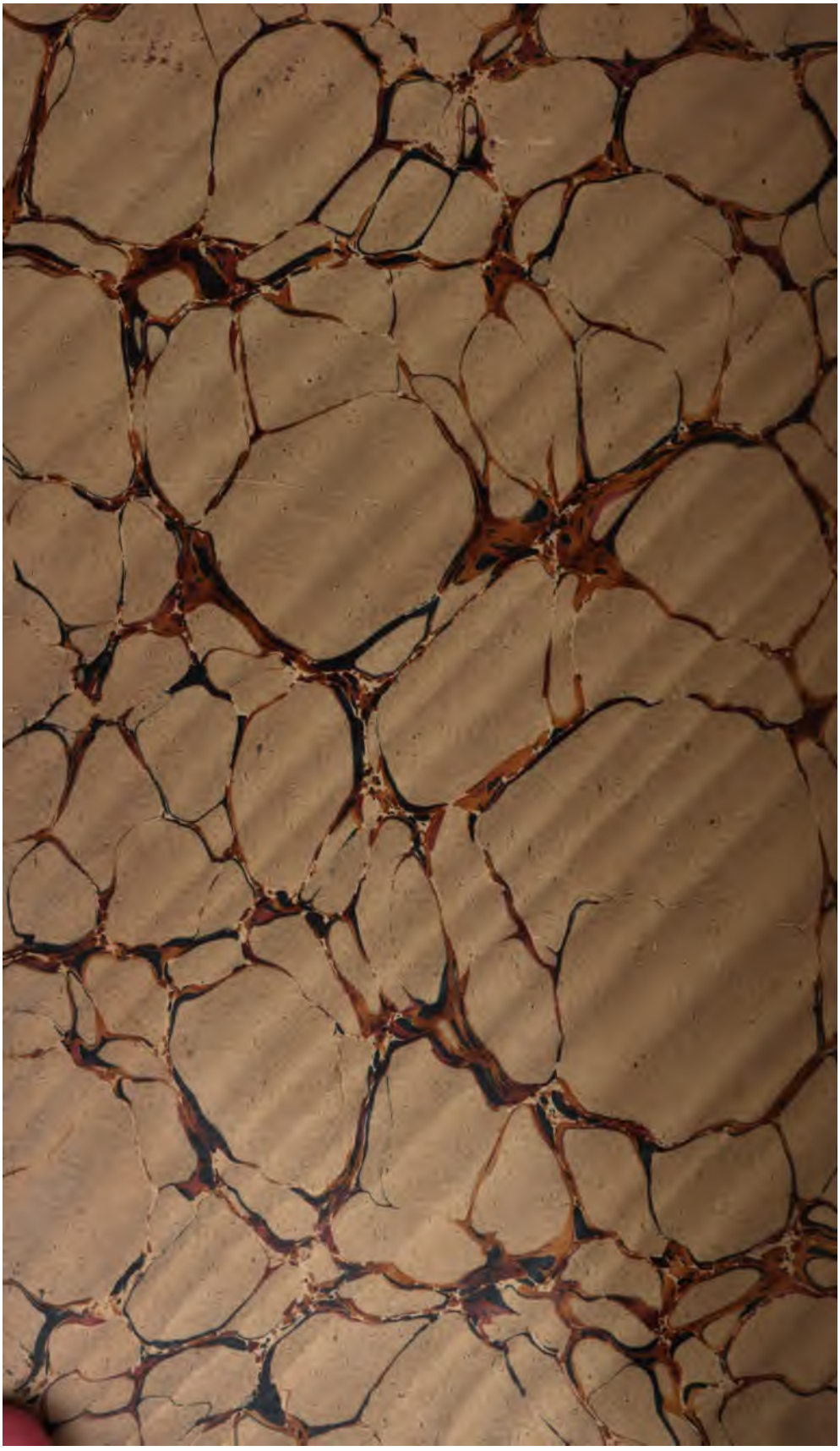

Stanford University Libraries
3 6105 013 081 695

NON-CIRCULATING

Stanford University Library
Stanford, California

In order that others may use this book, please return it as soon as possible, but not later than the date due.